Digitized by Google

1907

BIBLIOTECA DELLA R. CASA
IN NAPOLI

N.° d'inventario ~~686~~ 693
Sala Grande
Scansia 8 Palchetto 1
N.° d'ord. 9

Digitized by Google

Palet_VIII_4

Digitized by Google

Digitized by Google

HISTOIRE DU RÈGNE

DE

GUILLAUME III

POUR FAIRE SUITE A

L'HISTOIRE DE LA RÉVOLUTION DE 1688

Digitized by Google

SAINT-DENIS. — TYPOGRAPHIE DE DROUARD.

Digitized by Google

568420

HISTOIRE DU RÈGNE

DE

GUILLAUME III

POUR FAIRE SUITE A

L'HISTOIRE DE LA RÉVOLUTION DE 1688

PAR

T. B. MACAULAY

TRADUIT DE L'ANGLAIS

PAR AMÉDÉE PICHOT

TOME DEUXIÈME

PARIS

PERROTIN, LIBRAIRE-ÉDITEUR

41, RUE FONTAINE-MOLIÈRE

1857

Digitized by Google

Digitized by Google

HISTOIRE DU RÈGNE

DE

GUILLAUME III

POUR FAIRE SUITE A

L'HISTOIRE DE LA RÉVOLUTION DE 1688

CHAPITRE I.

1689

Le Parlement se réunit. — Retraite d'Halifax.

Tandis que la Convocation se livrait aux disputes d'un côté d'*Old Palace Yard*, le Parlement se livrait, de l'autre, à des débats encore plus passionnés. Les Chambres, qui s'étaient séparées le 20 août, s'étaient réunies de nouveau le 19 octobre. Ce jour même, un changement important frappa tous les yeux. Halifax ne siégeait plus sur le sac de laine. Il avait des motifs pour croire que la persécution à laquelle il avait failli ne pas échapper dans la session précédente se renouvellerait dans celle-ci. Les événements qui avaient eu lieu pendant les vacances, et surtout les désastres de la campagne d'Irlande, avaient fourni de nouvelles armes à ses ennemis. Son administration n'avait pas été heureuse, et si son insuccès devait être attribué en partie à des causes contre lesquelles aucune sagesse humaine ne pouvait lutter, il de-

Digitized by Google

vait l'être aussi en partie aux défauts particuliers de son caractère et de son intelligence. Il était certain, dans tous les cas, qu'un parti nombreux dans les Communes chercherait à le mettre de côté, et il ne pouvait plus compter sur la protection de son maître. Il était naturel qu'un prince, éminemment homme d'action, se lassât d'un ministre qui était homme de théorie. Charles II, qui allait au conseil comme il allait au théâtre, uniquement pour s'amuser, était enchanté d'un conseiller qui avait toujours cent choses agréables et ingénieuses à dire sur le pour et le contre de chaque question. Mais Guillaume n'aimait ni les dissertations ni les discussions, quelque vives et brillantes qu'elles pussent être, lorsqu'elles faisaient perdre beaucoup de temps sans aboutir à aucune conclusion. On disait, et la chose n'est pas improbable, qu'il n'avait pu s'empêcher, dans une certaine occasion, d'exprimer très-vertement, à la table du Conseil, son impatience de ce qui lui paraissait être une habitude d'indécision, passée à l'état de maladie [1]. Mortifié par ses échecs dans la vie publique, abattu par des malheurs domestiques, préoccupé de la crainte d'une mise en accusation et ne se sentant plus soutenu par la faveur royale, Halifax se dégoûta des affaires, et commença à soupirer après le silence et la solitude de son château dans le Nottinghamshire, ancienne abbaye de l'ordre de Cîteaux, enfouie au milieu des bois. On sut, dans les premiers jours d'octobre, qu'il ne présiderait plus la Chambre-Haute. On disait tout bas en même temps, et comme un grand secret, qu'il allait se retirer tout à fait, et qu'il ne conserverait le Sceau privé qu'en attendant la nomination de son successeur. Le Premier Baron Atkyns fut nommé président de la Chambre des Lords [2].

Vote de subsides.

Sur quelques points importants la législature parut être d'accord. Les Communes prirent à l'unanimité la résolution de seconder de tout leur pouvoir les vues du roi en ce qui

[1] « Halifax a eu une réprimande sévère publiquement dans le Conseil par le Prince d'Orange, pour avoir trop balancé. » D'Avaux à de Croissy, Dublin, 16 (26) juin 1689. « La vivacité de son esprit, » dit Burnet, « s'accordait mal avec le flegme du roi. »

[2] Clarendon, *Diary*, 10 octobre 1689; *Lords' Journals*, 19 octobre 1689.

Digitized by Google

concernait l'Irlande, et de lui fournir les moyens de pousser avec vigueur la guerre contre la France [1]. Ce fut avec la même unanimité qu'elles votèrent un subside extraordinaire de deux millions [2]. Il fut décidé que la plus grande partie de cette somme serait réalisée au moyen d'un impôt sur la propriété immobilière. Le reste devait être fourni en partie par une taxe personnelle, en partie par de nouveaux droits sur le thé, le café et le chocolat. On proposa de lever cent mille livres sur les Juifs, et cette proposition fut d'abord accueillie avec faveur par la Chambre ; mais des difficultés surgirent. Les Juifs présentèrent une pétition, dans laquelle ils déclaraient qu'il leur était impossible de payer une pareille somme, et qu'ils aimaient mieux sortir du royaume que d'y rester pour se voir ruiner. Les hommes éclairés ne tardèrent pas à reconnaître qu'un impôt spécial, frappé sur une classe peu nombreuse, qui se trouve être riche, impopulaire et sans défense, est une véritable confiscation, et doit, en définitive, appauvrir l'Etat plutôt que l'enrichir. Après quelque discussion, cette taxe des Juifs fut abandonnée [3].

Le Bill des droits passe.

Le Bill des Droits, qui avait été, dans la dernière session, un sujet de vives altercations entre les deux Chambres, et auquel il n'avait pas été donné suite, fut présenté de nouveau et voté rapidement. Les Pairs n'insistèrent plus pour qu'on désignât nominativement la personne qui succéderait au trône dans le cas où Marie, Anne et Guillaume viendraient tous à mourir sans postérité. Pendant onze ans, il ne fut plus question des prétentions de la Maison de Brunswick.

Le Bill des Droits contenait quelques dispositions qui méritent d'être l'objet d'une mention particulière. La Convention avait décidé qu'il était contraire à l'intérêt du royaume

[1] *Commons' Journals*, 24 octobre 1689.
[2] *Commons' Journals*, 2 novembre 1689.
[3] *Commons' Journals*, 7 et 19 novembre, 30 décembre 1689. C'était alors la règle dans la Chambre qu'aucune pétition contre un impôt ne pouvait être reçue. Cette règle fut, à la suite d'une lutte très-vive, abrogée en 1842. La pétition des juifs ne fut pas admise, et il n'en est pas fait mention dans les procès-verbaux. Mais on trouvera quelques informations à ce sujet dans Narcissus Luttrell, *Diary*, et dans Grey, *Debates*, 19 novembre 1689.

d'être gouverné par un papiste; mais elle n'avait pas indiqué de *test* à l'aide duquel on pourrait reconnaître si un prince était un papiste ou non. Cette lacune fut comblée. Il fut stipulé que tout souverain de l'Angleterre serait tenu de répéter et de signer, en plein Parlement et à la cérémonie du couronnement, la déclaration contre la transsubstantiation.

Il fut également stipulé que toute personne qui aurait épousé un papiste ne pourrait régner en Angleterre, et que, si le souverain épousait une papiste, les sujets seraient déliés du lien de fidélité. Burnet se vanta d'avoir été l'auteur de cette partie du Bill des Droits. Il n'y avait réellement pas lieu de s'en vanter; car il serait difficile de trouver un plus triste échantillon de rédaction législative. Et d'abord, aucun *test* n'est prescrit. L'épouse ou l'époux d'un souverain a-t-il prêté le serment de suprématie? a-t-il signé la déclaration contre la transsubstantiation? a-t-il communié selon le rite de l'Eglise anglicane? ce sont là des faits fort simples. Mais l'épouse ou l'époux d'un souverain est-il papiste ou non? c'est là une question sur laquelle on peut disputer sans fin. Qu'est-ce qu'un papiste? Le mot n'a de signification bien définie ni en droit ni en théologie. Ce n'est qu'un sobriquet populaire qui, dans des bouches différentes, exprime des choses bien différentes. Est-on papiste parce qu'on est disposé à accorder à l'évêque de Rome le premier rang parmi les prélats chrétiens? Dans ce cas, Jacques Ier, Charles Ier, Laud, Heylyn étaient des papistes [1]. Doit-on restreindre cette qualification à ceux qui professent ou acceptent les doctrines ultramontaines touchant à l'autorité du saint-siége? Dans ce cas, ni Bossuet ni Pascal n'étaient des papistes.

Ensuite, quel est l'effet légal des termes qui délient les sujets de leur engagement de fidélité? Est-ce à dire qu'un indi-

[1] Jacques dit, dans le Traité même où il cherche à prouver que le pape est l'Antechrist. « Quant à moi, si cette question était encore à résoudre, je donnerais de très-grand cœur mon consentement à ce que l'évêque de Rome eût le premier siége. » Il existe aussi à ce sujet une lettre très-remarquable adressée par Jacques à Charles et à Buckingham, lorsqu'ils étaient en Espagne. Heylyn, parlant de la négociation de Laud avec Rome, s'exprime ainsi : « De sorte que, sur ce point, le pape devait se contenter, parmi nous, en Angleterre, d'une priorité au lieu d'une supériorité sur les autres évêques, et d'une primatie au lieu d'une suprématie dans ces parties de la chrétienté; ce qu'aucun homme instruit et raisonnable n'aurait, je crois, refusé de lui accorder. »

vidu accusé de haute trahison peut être admis à prouver que le souverain a épousé une papiste? Doit-on entendre que Thistlewood, par exemple, aurait dû être acquitté, s'il avait pu prouver que le roi Georges IV avait épousé mistress Fitzherbert, et que mistress Fitzherbert était une papiste? On comprendrait difficilement qu'un tribunal quelconque eût voulu aborder une pareille question; et cependant, à quoi bon insérer dans le texte de la loi que le sujet sera, dans un certain cas, délié de son engagement de fidélité, si le tribunal devant lequel il est traduit pour avoir manqué à ce même engagement ne doit point examiner la question de savoir si le cas dont il s'agit s'est présenté?

La question du pouvoir de dispenser des obligations de la loi fut traitée tout autrement, examinée à fond et réglée, en définitive, comme elle devait l'être. La Déclaration de Droits s'était bornée à déclarer que ce pouvoir dispensateur, tel qu'il avait été récemment exercé, était illégal. Il était incontestable que la couronne possédait un certain pouvoir de dispense : ce principe était sanctionné par des autorités et des précédents dont les légistes whigs eux-mêmes ne pouvaient parler qu'avec respect. Mais il n'y avait peut-être pas deux légistes qui fussent d'accord sur l'étendue exacte de ce pouvoir, et on n'avait jamais pu parvenir à en formuler une définition. Enfin le Bill des Droits supprima, d'une manière absolue et à tout jamais, la prérogative anormale qui avait fourni matière à tant de violentes querelles [1].

Enquête sur les abus de l'administration de la marine.

Il y eut dans la chambre des Communes, comme on devait s'y attendre, une suite de vifs débats à l'occasion des désastres de l'automne. La négligence et la corruption du Bureau de la Marine (Navy Board), les fraudes des fournisseurs, la rapacité des capitaines, les pertes du commerce de Londres, donnèrent lieu à des attaques violentes et qui n'étaient malheureusement que trop fondées. Une enquête sévère, dirigée, à la trésorerie, par le roi en personne, avait révélé ce fait qu'une grande partie du sel employé pour saler la viande fournie à la flotte s'était trouvée accidentellement mélangée

[1] Stat. I, W. et M., sess. 2, c. 2.

de noix de galle, semblable à celle qu'on emploie pour la fabrication de l'encre. Les fournisseurs s'en prirent aux rats, et soutinrent que les vivres ainsi salés, quoique certainement désagréables au goût, n'étaient pas nuisibles à la santé[1]. Les Communes n'étaient pas d'humeur à accepter pareilles excuses. Plusieurs personnes impliquées dans ces falsifications criminelles, puisqu'elles ne tendaient à rien moins qu'à empoisonner les marins de l'Etat, furent mises en état d'arrestation par le sergent de la Chambre [2]. Mais aucun blâme n'atteignit le principal coupable, Torrington ; il ne paraît pas même qu'une seule voix se soit élevée contre lui. Torrington avait des amis personnels dans les deux camps. Il avait plus d'une qualité populaire. Ses vices mêmes n'était pas de ceux qui excitent la haine publique. Le peuple pardonnait volontiers à un marin brave et libéral d'aimer trop sa bouteille, ses compagnons de plaisir et ses maîtresses, et on ne songeait pas assez aux dangers que court un pays dont le salut repose sur un homme plongé dans l'indolence, abruti par le vin, énervé par la débauche, ruiné par ses prodigalités, exploité par une tourbe de sycophantes et de femmes perdues.

Enquête sur la conduite de la guerre d'Irlande.

Les souffrances qu'endurait l'armée en Irlande provoquèrent de nombreuses marques de sympathie et d'indignation. Les Communes rendirent justice à la fermeté et à la sagesse que Schomberg avait déployées dans la plus difficile de toutes les campagnes. S'il n'avait pas fait plus, il fallait l'attribuer surtout à la conduite odieuse du commissariat. La peste elle-même, disait-on, n'aurait pas été une calamité aussi terrible, si elle n'avait été aggravée par la scélératesse des hommes. Ce fléau avait, en général, épargné ceux qui étaient pourvus de vêtements chauds et d'objets de literie, tandis qu'il avait enlevé par milliers ceux qui étaient insuffisamment vêtus et forcés de coucher sur la terre humide. Des sommes immenses étaient sorties du trésor, et cependant la solde des troupes n'était pas à jour. On avait fait payer à la nation des cen-

[1] Registre des Minutes de la Trésorerie, 3 novembre 1689.
[2] *Commons' Journals*, et Grey, *Debates*, 13, 14, 18, 19, 23, 28 novembre 1689.

taines de chevaux, des dizaines de milliers de paires de souliers, et cependant les bagages restaient en arrière faute de chevaux pour les traîner, et les soldats marchaient nu-pieds dans la boue. On avait porté au compte du gouvernement dix-sept cents livres sterling pour médicaments, et l'on ne trouvait pas, dans un camp où régnait la peste, les moyens ordinaires que l'on peut se procurer chez le pharmacien du moindre bourg. De violentes clameurs s'élevaient contre Shales. Une adresse fut présentée au roi, dans laquelle on on demandait qu'il fût rappelé en Angleterre, et que ses comptes et papiers furent mis sous scellés. Le roi s'empressa de faire droit à cette requête; mais la majorité whig ne se montra pas encore satisfaite. Elle voulut encore savoir qui avait recommandé Shales pour un emploi aussi important que celui de commissaire-général. Il avait été en faveur à Whitehall dans les temps les plus néfastes. Il avait manifesté un grand zèle pour la déclaration de tolérance. Pourquoi avoir confié à cette créature de Jacques le soin de pourvoir aux besoins de l'armée de Guillaume? Quelques-uns de ceux qui insistaient pour qu'on exclût des emplois publics tous les Tories et toutes les Girouettes politiques, proposèrent donc de demander à Sa Majesté sur quelle recommandation avait été employé un individu qui possédait aussi peu de titres à la confiance royale. Mais les plus sages et les plus modérés de leurs collègues représentèrent qu'il serait inconvenant et impolitique de faire subir au roi un interrogatoire et de le placer dans l'alternative ou d'accuser ses ministres ou de s'engager dans une querelle avec les représentants de son peuple. « Conseillez à Sa Majesté, si vous le voulez, » dit Somers, « de retirer sa confiance aux ministres qui ont proposé cette malheureuse nomination. Un pareil conseil, donné, comme nous le donnerions probablement, à l'unanimité, ne saurait manquer d'être pris en considération. Mais ne lui posez pas une question à laquelle aucun gentleman n'aimerait à répondre. Ne le forcez pas, pour sauvegarder sa propre dignité, à protéger ces mêmes hommes que vous voudriez lui faire éloigner de sa personne. » Après une lutte qui se prolongea pendant deux jours, et plusieurs divisions, l'adresse fut votée à la majorité de 195 voix contre 146 [1]. Le roi, ainsi qu'on aurait dû

[1] *Commons' Journals*, et Grey, *Debates*, 26 et 27 novembre 1689.

s'y attendre, refusa froidement de se faire dénonciateur, et la Chambre n'insista point [1]. A une autre adresse, par laquelle on demandait l'envoi d'une commission pour examiner l'état des choses en Irlande, Guillaume fit une réponse très-gracieuse, et invita les Communes à désigner les commissaires. Les Communes, ne voulant pas se laisser vaincre en courtoisie, s'excusèrent et laissèrent à la sagesse de Sa Majesté le soin de choisir les personnes les plus propres à cette mission [2].

Réception faite à Walker en Angleterre.

Au milieu des débats passionnés sur les affaires d'Irlande, un incident put agréablement rétablir, pour un moment, le bon accord et l'unanimité. Walker était arrivé à Londres, et y avait été reçu avec un immense enthousiasme. Son portrait était exposé chez tous les marchands de gravures. Des lettres-nouvelles, où l'on donnait la description de sa personne et où l'on rendait compte de tous ses mouvements, furent expédiées dans tous les coins du royaume. On rencontrait dans toutes les rues des crieurs publics, vendant des placards en vers et en prose, composés à sa louange. Les diverses corporations de Londres lui offrirent de magnifiques banquets dans leurs salles. Il ne pouvait faire un pas sans que le peuple se pressât en foule pour le voir, au risque de l'étouffer sous ses caresses un peu rudes. Les deux universités lui présentèrent le diplôme de docteur en théologie. Quelques-uns de ses admirateurs lui conseillaient de se présenter au palais avec le costume militaire, sous lequel il avait tant de fois commandé les sorties de ses compatriotes. Mais, faisant preuve, en cette occasion, d'un bon sens qu'il ne montrait pas toujours, il parut à Hampton-Court dans le simple costume de sa profession : il y reçut l'accueil le plus gracieux, et Guillaume, en lui remettant un mandat de cinq mille livres sur le trésor, ajouta avec beaucoup de bienveillance : « Ne croyez pas, docteur, que je vous offre cette somme pour m'acquitter envers vous. Je vous assure que

[1] *Commons' Journals*, 28 novembre et 2 décembre 1689.
[2] *Commons' Journals*, et Grey, *Debates*, 30 novembre et 2 décembre 1689.

cela ne diminue en rien, à mes yeux, les droits que vous donnent vos services [1]. »

Il est vrai qu'au milieu de ce concert d'applaudissements des paroles de dénigrement se firent entendre. Les défenseurs de Londonderry appartenaient à deux peuples et à deux religions. Pendant le siége, la haine de la nationalité irlandaise avait servi de lien commun entre tout ce qui était saxon, tandis que la haine du papisme ralliait dans une cause commune tout ce qui était protestant. Mais, le danger passé, Anglais et Ecossais, Episcopal et Presbytérien, commencèrent à se quereller à l'occasion de la distribution des éloges et des récompenses. Les prédicateurs dissidents, qui avaient secondé Walker avec zèle au moment du péril, se plaignirent de ce que, dans le récit qu'il avait publié du siége, il avait, tout en reconnaissant leurs services, négligé de citer leurs noms. Ce reproche était fondé, et il aurait probablement fait une certaine impression sur l'esprit public, s'il eût été formulé dans un langage digne de chrétiens et de gens qui se respectent. Mais, aveuglés par la passion, les accusateurs de Walker foulèrent aux pieds la vérité et les convenances; ils eurent recours aux sarcasmes et à la calomnie : leurs attaques furent repoussées d'une manière triomphante, et ils perdirent ainsi l'avantage qu'ils avaient eu entre les mains. Walker se défendit avec modération et avec candeur. Ses amis qui le soutinrent vigoureusement, ne ménagèrent pas ses adversaires. Peut-être, à Edimbourg, l'opinion publique lui eût-elle été contraire. Mais à Londres, cette polémique ne paraît avoir servi qu'à grandir son caractère. Il fut considéré comme un ecclésiastique anglican d'un haut mérite, qui, après avoir héroïquement défendu sa religion contre une armée de brigands papistes, était assailli par une tourbe de covenantaires écossais [2].

[1] *London Gazette*, 2 septembre 1689; *Observations upon M. Walker's Account of the siege of Londonderry*, autorisée le 4 octobre 1689; Narcissus Luttrell, *Diary*; *M. J. Mackenzie's Narrative a false Libel*; Défense de M. G. Walker, écrite par son ami en son absence, 1690.

[2] Walker, *True Account*, 1689; *An Apology for the failuns charged on the True Account*, 1689; *Reflections on the Apology*, 1689; *A Vindication of the True Account by Walker*, 1689; Mackenzie, *Narrative*, 1690; *M. Mackenzie's Narrative a false Libel*, 1690; *Dr Walker's invisible champion foyled by Mackenzie*, 1690; Welwood, *Mercurius Reformatus*, 4 et 11

Walker présenta aux Communes une pétition dans laquelle il exposait l'état de dénûment où se trouvaient réduits les veuves et les orphelins de quelques braves gens morts pendant le siége. Les Communes lui votèrent aussitôt des remercîments et décidèrent qu'une adresse serait présentée au roi, pour prier Sa Majesté de faire distribuer une somme de dix mille livres aux familles dont les souffrances avaient été dépeintes d'une manière si touchante. Le lendemain, le bruit se répandit sur les bancs que Walker était dans la galerie. On le fit appeler. Le président lui fit connaître, dans des termes à la fois dignes et gracieux, que la Chambre s'était empressée de faire droit à sa requête. Après l'avoir félicité hautement de s'être chargé du gouvernement et de la dépense d'une ville trahie par ceux qui devaient la gouverner et la défendre, il l'invita à dire aux braves qui avaient combattu sous lui que les Communes d'Angleterre conserveraient toujours un souvenir reconnaissant de leur fidélité et de leur valeur [1].

Edmond Ludlow.

Vers le même temps, un épisode curieux et intéressant, qui se rattachait également aux événements de la guerre d'Irlande, venait jeter quelque variété dans le cours des travaux parlementaires. Pendant le printemps précédent, à l'époque où chaque courrier d'Irlande apportait de mauvaises nouvelles, où l'autorité de Jacques II était reconnue dans toutes les parties de ce royaume, excepté derrière les remparts de Londonderry et sur les bords du lac Erne, il était naturel que les Anglais se rappelassent avec quelle terrible énergie les grands guerriers puritains de la dernière génération avaient écrasé l'insurrection de la race celtique. Les noms de Cromwell, d'Ireton et des autres chefs de l'armée victorieuse, étaient dans beaucoup de bouches. Un de ces chefs, Edmond Ludlow, vivait encore. A vingt-deux ans, il servait comme volontaire dans l'armée parlementaire; à trente ans, il s'était

décembre 1689. L'éditeur d'Oxford de l'*Histoire de Burnet* exprime sa surprise du silence que garde l'évêque au sujet de Walker. On trouve dans le *Burner Manuscrits Harl.* 6584, un éloge chaleureux de Walker. Pourquoi cet éloge ne se retrouve-t-il pas dans l'Histoire? c'est ce que je ne m'explique pas.

[1] *Commons' Journals*, 18 et 19 novembre 1689; Grey, *Debates*.

élevé au rang de lieutenant général. Devenu vieux, l'âge n'avait point affaibli la vigueur de son esprit. Son courage était de la meilleure trempe; son intelligence forte, quoique bornée dans une sphère étroite. Ce qu'il voyait, il le voyait nettement; mais le champ de sa vision n'était pas étendu. Dans un siècle de perfidie et de légèreté, il était resté, au milieu des tentations et des dangers, fidèle aux principes de sa jeunesse. Ses ennemis ne pouvaient nier que sa conduite n'eût été conséquente, et qu'il n'eût résisté aux Cromwells avec la même énergie qu'il avait montrée pour résister aux Stuarts. Il n'y avait qu'une seule tache à sa réputation ; mais c'était, aux yeux de la grande majorité de ses compatriotes, une tache que le temps ne pouvait effacer, qu'aucun mérite ne pouvait faire pardonner. Son nom et son cachet étaient sur l'ordre d'exécution de Charles Ier.

Après la Restauration, Ludlow trouva un refuge sur les bords du lac de Genève. Il y fut accompagné par un autre membre de la Haute-Cour de justice, Jean Lisle, époux de cette Alice Lisle dont la mort a laissé une flétrissure indélébile sur la mémoire de Jacques II. Mais, même en Suisse, les régicides n'étaient pas en sûreté. Leurs têtes furent mises à prix, et plusieurs aventuriers irlandais, poussés d'ailleurs par la haine nationale et le fanatisme religieux, essayèrent successivement de gagner la récompense offerte. Lisle tomba sous les coups d'un de ces assassins; mais Ludlow eut le bonheur d'échapper à toutes les machinations de ses ennemis. Un petit groupe de Whigs ardents et résolus professaient pour lui une vénération qui ne fit que s'accroître lorsque les années, en s'écoulant, l'eurent laissé presque le seul et, dans tous les cas, le plus illustre survivant d'une race d'hommes qui avaient vaincu à la suite d'une terrible guerre civile, qui avaient jugé un roi, qui avaient fondé une république. Plus d'une fois il avait été invité par les ennemis de la Maison de Stuart à quitter sa retraite, à se mettre à leur tête et à donner le signal de la révolte; mais il avait sagement refusé de prendre part aux entreprises désespérées que les Wildman et les Ferguson ne se lassaient point de former [1].

La Révolution lui ouvrit une nouvelle perspective. Le

[1] *Wade's Confession*, Harl., Manuscrits 6845.

droit du peuple de résister à l'oppression, ce droit que, pendant tant d'années, aucun individu n'avait pu réclamer sans s'exposer aux anathèmes ecclésiastiques et aux peines civiles, avait été solennellement reconnu par les Etats du royaume et proclamé par le roi d'Armes de l'Ordre de la Jarretière, sur le lieu même où, quarante ans auparavant, s'élevait le mémorable échafaud. Jacques II, il est vrai, n'était pas mort, comme Charles Ier, de la mort des traîtres ; mais on pouvait trouver que le châtiment du fils différait de celui du père par la mesure plutôt que par le principe. Ceux qui venaient tout à l'heure de faire la guerre à un tyran, qui l'avaient chassé de son palais, qui lui avaient inspiré une telle terreur qu'il avait abandonné son royaume, et qui avaient fini par lui enlever sa couronne, pouvaient peut-être penser que le crime d'avoir fait un pas de plus avait été suffisamment expié par trente années d'exil. Les admirateurs de Ludlow, dont quelques-uns paraissent avoir occupé de hautes positions dans l'Etat, lui donnèrent l'assurance qu'il pouvait revenir en toute sûreté, bien plus, qu'il pouvait s'attendre à être envoyé avec quelque grand commandement en Irlande, où son nom était encore chéri par ses anciens soldats et par leurs enfants [1]. Il se décida donc à venir, et l'on sut, dans les premiers jours de septembre, qu'il était à Londres [2]. Mais on ne tarda pas à reconnaître que ses amis et lui s'étaient mépris sur les dispositions du peuple anglais. L'Acte auquel il avait pris une part qu'il est impossible d'oublier, était considéré par tout le monde, à l'exception d'une petite fraction extrême du parti whig, non-seulement avec l'improbation due à une grande violation de la loi et de la justice, mais avec plus d'horreur encore que n'en avait excité la Conspiration de Londres. Le service absurde et presque impie, dont on fait encore la lecture dans nos églises le 30 janvier, avait produit dans l'esprit du vulgaire une étrange association d'idées. On confondit les souffrances de Charles avec les souffrances du Rédempteur du genre humain, et tout régicide devint un Judas, un Caïphe ou un Hérode Il

[1] Voir la Préface de la première édition de ses *Mémoires*, Vevay, 1698.
[2] « Le colonel Ludlow, vieux partisan d'Olivier Cromwell, et l'un de ceux qui, par son ordre, jugèrent le roi Charles Ier, vient d'arriver de Suisse en Angleterre. » Narcissus Luttrell, *Diary*, septembre 1689.

est vrai qu'à l'époque où Ludlow siégeait sur le tribunal dressé dans la grande salle de Westminster, il était un ardent enthousiaste de vingt-huit ans, et qu'il revenait maintenant de son exil vieillard septuagénaire, les cheveux blanchis et le front sillonné de rides. Peut-être que s'il s'était contenté de vivre dans une profonde retraite et d'éviter les lieux fréquentés par la foule, les royalistes zélés eux-mêmes n'auraient pas refusé au vieux républicain la consolation de mourir dans le pays qui l'avait vu naître. Mais Ludlow ne songeait pas à se cacher. Bientôt le bruit se répandit qu'un de ces meurtriers qui avaient attiré sur l'Angleterre la responsabilité d'un forfait pour lequel, chaque année, humiliant son front dans la poussière, elle implorait Dieu de ne point passer sentence sur elle; qu'un de ces hommes, disons-nous, se promenait par les rues de la capitale, et se vantait qu'avant peu il commanderait ses armées. Son logement, disait-on, était le quartier général des ennemis bien connus de la monarchie et de la religion épiscopale [1]. Ces faits furent signalés à l'attention de la Chambre des Communes. Les membres torys demandèrent hautement qu'il fût fait justice du traître. Aucun des Whigs ne se hasarda à dire un mot en sa faveur : un ou deux seulement exprimèrent timidement un doute sur la question de savoir si le fait de son retour avait été établi par des preuves suffisantes pour autoriser une procédure parlementaire. On ne s'arrêta pas à cette objection, et il fut résolu, sans aller aux voix, que le roi serait prié de signer une proclamation pour l'arrestation de Ludlow. Seymour présenta l'adresse, et le roi promit de se conformer au vœu de la Chambre. Cependant quelques jours s'écoulèrent avant que la proclamation parût [2]. Ludlow eut le temps de se mettre en sûreté, et alla encore une fois se cacher dans sa retraite des Alpes qu'il ne devait plus quitter. On montre encore aux voyageurs anglais sa maison près du lac, et sa tombe dans une église située au milieu des coteaux couverts de vignes qui dominent la petite ville de Vevay. On lisait autrefois sur la maison une inscription,

[1] *Third Caveat against the Whigs*, 1712.

[2] *Commons' Journals*, 6 et 8 novembre 1689; Grey, *Debates; London Gazette*, 18 novembre.

dont le sens était que tout pays est une patrie pour celui qui a Dieu pour père [1], et l'épigraphe inscrite sur sa tombe témoigne encore des sentiments qu'avait conservés jusqu'au dernier moment le vieux et rigide puritain à l'égard du peuple irlandais et de la maison de Stuart.

Violence des Whigs.

Tories et Whigs étaient tombés d'accord, ou du moins avaient feint de tomber d'accord, pour rendre honneur à Walker et frapper Ludlow d'une réprobation solennelle. Mais la lutte entre les deux partis était plus envenimée que jamais. Le roi avait conçu l'espoir que, pendant les vacances, les animosités qui, dans la session précédente, avaient empêché de faire passer un acte d'amnistie, se calmeraient. Le jour où les Chambres s'étaient réunies, il les avait vivement engagées à mettre un terme aux inquiétudes et à la discorde qui ne cesseraient d'exister tant que la propriété, la liberté d'une foule de personnes, la vie même d'un certain nombre, ne reposeraient sur aucune garantie certaine. Cette exhortation ne produisit aucun effet. Octobre, novembre, décembre, s'écoulèrent, sans que rien se fît. Un *bill d'indemnité* avait été présenté et soumis à une première lecture; depuis lors, il était resté sur le bureau de la Chambre, sans que personne parût songer à y donner suite [2]. Les Whigs, qui avaient quitté Westminster dans des dispositions vindicatives, y rentrèrent avec des dispositions plus vindicatives encore. Aigris par leurs anciennes souffrances, enivrés de leur prospérité récente, animés d'implacables ressentiments, confiants dans leur force irrésistible, ils n'étaient ni moins violents, ni moins exaltés qu'à l'époque du Bill d'Exclusion. L'année 1680 était revenue. Cette fois encore, toute transaction fut repoussée. Cette fois encore, la voix des amis les plus sages et les plus intègres de la liberté fut étouffée par les cris d'agitateurs, hommes passionnés et intrigants. Cette fois encore, la modération fut traitée de lâcheté ou de trahi-

[1] *Omne solum forti patria, quia patris.* Voir Addison, *Travels.* Il est à remarquer qu'Addison, quoique whig, parle de Ludlow en des termes qui eussent été plus convenables dans la bouche d'un Tory, et il se moque de l'inscription qui, selon lui, sent l'affectation.

[2] *Commons' Journals,* 1er novembre 1689.

son, et devint comme telle un objet de mépris et d'exécration. Tous les enseignements d'une cruelle expérience furent oubliés. Ces mêmes hommes qui avaient expié par des années d'humiliation, de prison, de misère, d'exil, la folie avec laquelle ils avaient abusé de l'avantage que leur donnait le complot papiste, abusaient maintenant avec la même folie de l'avantage que leur donnait la Révolution. Ce nouvel accès de démence aurait eu, selon toute probabilité, pour résultat, comme le premier, leur proscription, leur dispersion, leur décimation, sans la magnanimité et la sagesse de ce grand prince, qui, décidé à remplir sa mission, et également insensible à la flatterie et aux outrages, les sauva froidement, inflexiblement et en dépit d'eux-mêmes.

Mises en accusation.

On eût dit que le sang seul pouvait les satisfaire. La physionomie et les dispositions de la Chambre des Communes rappelaient le temps ou dominait l'influence de Titus Oates ; et pour compléter la ressemblance, Oates lui-même était là ! Comme témoin ou délateur, il est vrai, il n'était plus bon à rien. Mais il avait flairé l'odeur du carnage et il venait repaître ses yeux du spectacle de la boucherie à laquelle il ne pouvait plus prendre une part active. Chaque jour encore on voyait ses traits repoussants, et chaque jour on entendait dans les couloirs et dans les galeries, son exclamation bien connue : « *Ah Lâard ! Ah Lâard !* [1] » La Chambre tomba d'abord sur les renégats du dernier règne. Parmi ces renégats, les comtes de Péterbourgh et de Salisbury étaient à la fois les plus élevés par le rang, mais les derniers sous le rapport de l'intelligence : Salisbury n'avait jamais été qu'un idiot, et Péterbourgh radotait depuis longtemps. Les Communes décidèrent néanmoins que tous deux, en se ralliant à l'Eglise de Rome, s'étaient rendus coupables de haute trahison, et que tous deux seraient mis en accusation [2]. Un message à cet effet fut aussitôt adressé à la Chambre des Lords. Le pauvre vieux Péterbourgh fut immédiatement mis en état d'arrestation et envoyé à la Tour, enveloppé de flanelle et

[1] Royer North, *Life of Dudley North.*
[2] *Commons' Journals*, 26 octobre 1689.

s'appuyant sur une béquille. Le lendemain, Salisbury fut amené à la barre de ses pairs. Il balbutia quelques mots sur sa jeunesse et son éducation à l'étranger, puis on l'envoya tenir compagnie à Péterbourgh [1]. Cependant, les Communes avaient passé à des coupables de condition plus modeste, mais de capacité plus relevée. Sir Edward Hales fut amené devant elles. Il avait, sans aucun doute, encouru des peines graves, en exerçant des fonctions publiques au mépris de l'acte du *Test*. Mais ces peines mêmes étaient peu de chose en comparaison des exigences vindicatives du parti vainqueur ; il fut donc incarcéré comme traître [2]. Obadiah Walker lui succéda. Il se conduisit avec une pusillanimité et un manque de franchise qui lui ôtèrent tous droits au respect et à la pitié. Il déclara qu'il n'avait jamais changé de religion, que ses opinions avaient toujours été celles de quelques théologiens très-respectables de l'Eglise anglicane, qu'elles étaient telles encore, et qu'il y avait des points sur lesquels il différait des papistes. Ces protestations équivoques n'empêchèrent pas qu'il fût déclaré coupable de haute trahison, et envoyé en prison [3]. Castlemaine fut ensuite traduit à la barre, interrogé, et également envoyé en prison sous l'accusation du crime capital d'avoir cherché à reconcilier le royaume avec l'Eglise de Rome [4].

Comité de meurtre.

Sur ces entrefaites, les lords avaient nommé un comité d'enquête, pour rechercher quelles étaient les personnes responsables de la mort de Russell, de Sidney, et de quelques autres illustres Whigs. Ce comité, populairement appelé le Comité de meurtre était présidé par le comte de Stamford, whig lui-même et qui avait pris une part active aux complots formés par son parti contre les Stuarts [5]. Les registres du Conseil furent compulsés ; les commis du Conseil furent examinés : quelques faits honteux pour les juges, pour les

[1] *Lords' Journals*, 26 et 27 octobre 1689.
[2] *Commons' Journals*, 26 octobre 1689.
[3] *Commons' Journals*, 26 octobre 1689 ; Wood, *Athenæ Oxonienses*; Dod, *Church History*, VIII, II, 3.
[4] *Commons' Journals*, 28 octobre 1689. Voir la procédure dans la collection des *State Trials*.
[5] *Lords' Journals*, 2 et 6 novembre 1689.

agents du trésor, pour les témoins de la Couronne, pour les gardiens des prisons d'Etat, furent mis au jour ; mais on ne put trouver aucune preuve de la composition illégale des jurys. Les shériffs se tinrent sur la réserve. Sir Dudley North, en particulier, subit un contre-interrogatoire très-sévère avec une netteté d'idées, une égalité d'humeur et une fermeté tout à fait caractéristiques : il affirma qu'il ne s'était jamais inquiété des opinions politiques des personnes qu'il avait inscrites sur les listes de jurys, et qu'il s'était borné à s'assurer qu'elles remplissaient les conditions voulues sous le rapport de la position sociale. Il faisait certainement un mensonge, et plusieurs des pairs whigs le lui dirent à haute voix et en termes très-nets : mais, tout en ayant la certitude morale de sa culpabilité, ils ne purent trouver de preuves suffisantes pour justifier une accusation criminelle contre lui. Toutefois, la tache indélébile est restée attachée à sa mémoire, et c'est encore un sujet de regret pour ceux qui, tout en détestant sa déloyauté et sa cruauté, ne peuvent oublier qu'il fut un des penseurs les plus originaux, les plus profonds et les plus judicieux de son temps [1].

Malveillance de Jean Hampden.

Plus heureux que Dudley North, Halifax fut complétement absous de toute culpabilité non-seulement légale, mais morale. Il était le principal objet des attaques des Whigs; mais un examen sévère ne révéla aucun fait qui ne fût à son honneur. Tillotson fut appelé en témoignage. Il affirma, sous la foi du serment, qu'il avait servi d'intermédiaire entre Halifax et Russell, lorsque ce dernier était prisonnier à la Tour : « Mylord Halifax, dit le docteur, manifesta beaucoup d'intérêt et de sympathie pour mylord Russell ; et mylord Russel, avant de mourir, me chargea de remercier mylord Halifax pour son humanité et ses bontés. » Il fut prouvé que l'infortuné duc de Monmouth avait rendu un semblable témoignage du bon naturel d'Halifax. Un témoin à charge fut, à la vérité, produit : c'était John Hampden, qui avait échappé à la potence à force de supplications, de bassesses et d'argent. Il était devenu un puissant personnage ; il était le chef du

[1] *Lords' Journals*, 20 décembre 1689 ; *Life of Dudley North*.

parti dominant dans la Chambre des Communes ; mais il était en même temps l'un des êtres les plus malheureux qui fussent sur la surface de la terre. Le souvenir de la triste figure qu'il avait faite à la barre d'Old Bailey aigrissait son caractère, et le poussait à se venger impitoyablement sur tous ceux qui avaient, directement ou indirectement, contribué à son humiliation. De tous les Whigs il était le plus intolérant et le plus obstinément hostile à toute mesure d'amnistie. La conscience du déshonneur dont il s'était couvert le rendait jaloux de sa dignité et prompt à se formaliser. Il parlait sans cesse de ses services et de ses souffrances, comme s'il eût espéré cacher ainsi aux autres ce qu'il ne pouvait se cacher à lui-même. Après s'être, pendant plusieurs mois, livré, dans la Chambre des Communes, à de violentes déclamations contre Halifax, il vint déposer contre lui devant les Lords. Ce fut une scène curieuse. Le témoin se représenta comme le sauveur de son pays, comme celui qui avait conçu le plan de la Révolution, et placé Leurs Majestés sur le trône. Puis il entra dans des détails qui tendaient à prouver que sa vie avait été mise en danger par les machinations du lord du Sceau privé ; mais ses allégations, loin d'atteindre le but qu'il se proposait, tournèrent contre lui. Il fut forcé de reconnaître qu'il avait fait implorer par sa femme l'intercession de l'homme qu'il persécutait maintenant. « N'est-il pas étrange, » demanda Halifax, « que vous ayez réclamé les bons offices d'un homme dont les machinations avaient, dites-vous, mis votre vie en péril? » — « Pas du tout, » répondit Hampden ; « à qui devais-je m'adresser, si ce n'est aux hommes qui étaient au pouvoir? Je m'adressai à lord Jeffreys ; je m'adressai au Père Petre, et je leur payai six mille livres pour leurs services. » — « Mais lord Halifax, accepta-t-il aussi de l'argent ? » — « Non : je ne puis pas dire qu'il en ait accepté. » — « Et n'avez-vous pas ensuite envoyé votre femme pour le remercier de ses bontés? » — « Oui, je crois en effet l'avoir envoyée, » dit Hampden ; « mais je ne sache pas que ces bontés se soient manifestées par des effets solides. Si je me trompe, je serais obligé à mylord de me rappeler quels furent ces effets. » Quelque honteuse qu'eût été l'attitude prise devant les juges d'Old-Bailey, par cet héritier dégénéré d'un grand nom, son attitude de-

vant le comité de meurtre fut plus honteuse encore [1]. Il est consolant de savoir qu'une femme qui avait des griefs bien autrement poignants que les siens, mais qui avait aussi le cœur plus haut placé, la noble lady Russell, s'éleva contre l'injustice avec laquelle les Whigs extrêmes traitaient Halifax [2].

Mais rien ne pouvait lasser ou décourager la malignité de John Hampden. Quelques jours plus tard, la Chambre des Communes s'étant formée en comité sur l'état de la nation, il prononça un discours plein d'amertume, dans lequel il attribuait tous les désastres de l'année à l'influence des hommes qui avaient été, à l'époque du Bill d'Exclusion, censurés par les Parlements, des hommes qui avaient cherché à jouer le rôle de médiateurs entre Jacques II et Guillaume. Le roi, dit-il, devrait exclure de ses conseils et éloigner de sa personne les trois nobles personnages qui avaient été envoyés pour négocier avec lui à Hungerford. Puis il parla du danger d'employer des hommes de principes républicains. Il faisait sans doute allusion au principal objet de son implacable haine; car Halifax, bien qu'il fût, par tempérament, ennemi des changements violents, était bien connu comme un républicain en théorie, et parlait souvent, avec beaucoup de naïveté et de gaieté, contre la monarchie héréditaire. Mais le seul effet de cette attaque dirigée contre lui fut de provoquer des éclats de rire dérisoires. Songer qu'un Hampden, que le petit-fils de l'illustre chef du Long-Parlement, qu'un homme qui se vantait d'avoir conspiré avec Algernon Sidney contre la maison royale, pût employer la qualification de républicain comme un terme de reproche! Quand cette explosion d'une hilarité moqueuse se fut calmée, plusieurs membres se levèrent pour prendre la défense des fonctionnaires accusés. Seymour déclara que, tout en désapprouvant la conduite de l'administration dans ces derniers temps, il ne pouvait voter en faveur de la proposition qu'avait faite

[1] On trouvera le rapport dans les procès-verbaux de la Chambre des Lords, 20 décembre 1689. L'interrogatoire d'Hampden eut lieu le 18 novembre.

[2] C'est ce qui me paraît résulter clairement d'une lettre de lady Montague à lady Russell, datée du 23 décembre 1689, trois jours après le rapport du comité de meurtre.

John Hampden. « De quelque côté qu'on tourne ses regards, » dit-il, « sur l'Irlande, sur l'Ecosse, sur la marine, sur l'armée, on trouvera de nombreuses preuves de mauvaise gestion. Si la guerre doit continuer à être ainsi conduite, on ne peut s'attendre qu'à voir se renouveler les mêmes désastres. Mais je ne suis pas d'avis de proscrire des hommes pour la meilleure chose qu'ils aient jamais faite de leur vie, de les proscrire pour avoir cherché à prévenir une révolution par une médiation opportune. » Un autre orateur fit observer avec raison qu'Halifax et Nottingham avaient été envoyés au camp hollandais précisément parce qu'ils possédaient la confiance de la nation, parce qu'ils étaient universellement connus comme hostiles au pouvoir arbitraire, à la religion papiste et à l'influence française. Il fut enfin résolu que le roi serait invité, en termes généraux, à rechercher et à éloigner les auteurs des récents désastres [1]. Un comité fut nommé pour rédiger une adresse. John Hampden, qui en était le président, prépara un document conçu en termes tellement forts que, lorsqu'il fut présenté à la Chambre, son propre père en exprima sa désapprobation, et qu'un membre s'écria : « Cela, une adresse! c'est un libelle. » Après un vif débat, le projet d'adresse fut renvoyé au comité, et il n'en fut plus question [2].

L'animosité qu'une portion considérable de la Chambre avait manifestée contre Halifax commençait en effet à se calmer. On savait que, s'il n'avait pas encore remis formellement le sceau privé, il avait cessé d'être un des conseillers confidentiels de la couronne. Le pouvoir dont il avait joui pendant les premiers mois du règne de Guillaume et de Marie avait passé aux mains d'un homme plus audacieux, plus dépourvu de scrupules, plus pratique, — aux mains de Caermarthen, contre l'influence duquel Shrewsbury luttait en vain. Personnellement Shrewsbury occupait une haute place dans la faveur royale; mais il était un des chefs des Whigs, et, comme tous les chefs de parti, il était souvent poussé malgré lui par ceux qui semblaient le suivre. Il était lui-même porté aux mesures douces

[1] *Commons' Journals*, 14 décembre 1689, Grey, *Debates;* Boyer, *Life of William.*

[2] *Commons' Journals*, 21 décembre; Grey, *Debates;* Oldmixon.

et modérées ; mais il n'avait pas assez de fermeté pour résister aux importunités des hommes exaltés, comme les John Howe et les John Hampden, qui demandaient à grands cris vengeance de leurs ennemis. Aussi ses conseils eurent-ils, en cette circonstance, peu de poids sur l'esprit de son maître, qui n'avait ni affection pour les Tories, ni confiance en eux, mais qui était fermement résolu à ne pas les proscrire.

1690.

Cependant les Whigs, comprenant qu'ils avaient depuis quelque temps baissé dans l'esprit du roi et de la nation, résolurent d'essayer, par une manœuvre habile et hardie, de se rendre indépendants de l'un et de l'autre. On ne saurait, à l'aide des matériaux rares et fort disséminés qui sont venus jusqu'à nous, présenter un exposé complet de cette affaire. Mais les détails que nous avons pu recueillir n'en sont pas moins intéressants et instructifs.

Bill des Corporations.

Un bill ayant pour objet de rétablir les droits des corporations qui avaient, dans le cours des deux derniers règnes, fait abandon de leurs chartes à la couronne, avait été présenté à la Chambre des Communes, reçu aux applaudissements de tous les partis, soumis à l'épreuve de deux lectures, et renvoyé à un comité choisi dont Somers était président. Le 2 janvier 1690, Somers déposa le rapport du comité. Les Tories présents étaient peu nombreux : comme on n'attendait aucune discussion importante, beaucoup de gentilshommes campagnards avaient quitté la ville pour passer les fêtes de Noël dans leurs châteaux. Les Whigs zélés s'étaient réunis en force. Aussitôt que le rapport eut été lu, Sacheverell, qui s'était signalé dans les Parlements du règne de Charles II comme un des exclusionnistes les plus capables et les plus ardents, se leva et proposa d'ajouter au bill une clause portant que tout fonctionnaire municipal qui aurait pris une part quelconque à l'abandon des franchises d'un bourg, ne pourrait, pendant sept années, exercer aucun emploi dans ce bourg. Il n'y avait, en Angleterre, presque pas de ville à corporation dont la constitution n'eût été refondue à l'époque de cet accès fiévreux de royalisme qui suivit la découverte

du complot de Rye-House; et il n'y en avait presque pas où les Tories n'eussent été d'avis d'abandonner la charte et de s'en remettre entièrement à la sollicitude paternelle du souverain. L'article additionnel de Sacheverell ne tendait donc à rien moins qu'à rendre, pendant sept ans, incapables de prendre aucune part à l'administration des lieux où ils résidaient quelques milliers d'individus des plus riches et des plus considérés, et à assurer au parti whig, pendant ces sept années, une influence prépondérante dans les élections des bourgs.

La minorité se récria contre l'injustice flagrante qu'il y avait à voter rapidement et par surprise, à une époque où Londres était désert, une loi aussi importante qui infligeait rétrospectivement une peine sévère à des milliers de personnes respectables, une loi qui soulèverait les passions les plus vives dans toutes les villes d'Angleterre, de Berwick à Saint-Yves, et qui réagirait sérieusement sur la composition de la Chambre elle-même. Les simples convenances exigeaient au moins un ajournement. La motion d'un ajournement fut faite, mais repoussée par 127 voix contre 89. On mit ensuite aux voix l'article additionnel de Sacheverell, qui fut voté à une majorité de 133 voix contre 68. Sir Robert Howard proposa aussitôt que tout individu qui, atteint par cette disposition, accepterait néanmoins des fonctions municipales, encourrait une amende de cinq cent livres, et serait déclaré incapable pour toujours d'exercer aucune fonction publique. Les Tories n'osèrent pas demander qu'on allât aux voix [1]. Les règlements de la Chambre offraient à la minorité les moyens d'entraver la marche d'un bill, et c'était sans doute une des très-rares occasions où l'emploi de ces moyens eût été très-légitime. Mais il ne paraît pas que les tacticiens parlementaires de cette époque aient su jusqu'à quel point il peut dépendre de quelques membres d'entraver la marche des affaires sans violer aucune des formes.

Il fut immédiatement résolu que le bill, augmenté des clauses de Sacheverell et de Howard, serait grossoyé. Les Whigs les plus passionnés insistaient pour qu'on le votât définitivement dans les quarante-huit heures. On ne devait

[1] *Commons' Journals*, 2 janvier 1689-90.

pas s'attendre, il est vrai, à ce que la Chambre des Lords lui fit un accueil bien favorable. Mais il paraîtrait que quelques fanatiques étaient disposés à suspendre le vote des subsides jusqu'à ce qu'il eût passé, et même à l'annexer au bill des subsides, afin de mettre ainsi la Chambre-Haute dans l'alternative ou de consentir à une vaste proscription des Tories ou de refuser au gouvernement le moyen de continuer la guerre [1]. Il se trouva toutefois des Whigs assez honnêtes pour désirer qu'on donnât beau jeu à la partie adverse, et assez sages pour comprendre qu'un avantage obtenu par la violence et la ruse ne pouvait être durable. Ils insistèrent pour qu'on laissât s'écouler un intervalle de huit jours au moins avant la troisième lecture, et leur opinion finit par prévaloir. Leurs collègues moins scrupuleux se plaignirent amèrement de ce qu'on trahissait la bonne cause. Quelles étaient donc ces nouvelles lois de la guerre? Pourquoi montrer une courtoisie chevaleresque à des ennemis qui ne considéraient aucun stratagème comme immoral, et qui n'avaient jamais fait de quartier? Qu'avait-on fait, après tout, qui ne fût strictement conforme à la loi du Parlement? Il n'était pas question, dans cette loi, de délais quelconques à accorder à ses adversaires, ni de Chambres plus ou moins au complet. C'était le devoir d'un représentant du peuple d'être à sa place. S'il jugeait à propos d'aller chasser et faire bombance dans ses terres lorsque des affaires importantes se traitaient à Westminster, quel droit avait-il de murmurer parce que d'autres serviteurs du public, plus consciencieux et plus laborieux, votaient en son absence un bill qui leur paraissait nécessaire au salut public? Cependant, comme un ajournement de quelques jours paraissait inévitable, ceux qui avaient voulu s'assurer la victoire par une surprise, désavouèrent cette intention. Ils affirmèrent solennellement au roi, qui ne put s'empêcher de témoigner quelque mécontentement de leur conduite, et qui en éprou-

[1] C'est ainsi, je crois, qu'il faut entendre un passage remarquable d'une lettre écrite par Guillaume à Portland, le lendemain de la motion hardie et inattendue de Sacheverell. Guillaume calcule le montant des subsides, puis il ajoute : « *S'ils n'y mettent des conditions que vous savez, c'est une bonne affaire : mais les Wigges sont si glorieux d'avoir vaincu qu'ils entreprendront tout.* »

vait beaucoup plus qu'il n'en témoignait, qu'ils ne devaient rien à la tactique parlementaire et qu'ils étaient tout à fait sûrs d'une majorité dans la Chambre la plus nombreuse. Sacheverell déclara, dit-on, avec beaucoup de chaleur, qu'il était tellement certain du succès qu'il s'engagerait volontiers, dans le cas où il se tromperait, à ne jamais remettre le pied au Parlement. En effet, c'était d'abord l'opinion générale que les Whigs l'emporteraient. Mais on ne tarda pas à reconnaître que la lutte serait vive. Les courriers avaient porté sur toutes les grandes routes la nouvelle que, le 2 janvier, les Communes avaient adopté provisoirement une loi pénale rétrospective contre tout le parti tory, et que, le 10, cette loi serait soumise à un dernier examen. Tout le royaume fut en émoi, depuis le Northumberland jusqu'au Cornwall. Une centaine de députés des comtés et grands propriétaires quittèrent précipitamment les grandes salles de leurs châteaux, encore décorées de gui et de houx, leurs tables gémissant sous le poids des hures de sanglier et des potages aux raisins secs, ils se dirigèrent en poste vers Londres, maudissant les jours courts, le temps froid, les mauvaises routes et la scélératesse des Whigs. Les Whigs aussi virent arriver des renforts, mais moins nombreux; car les dispositions du Bill étaient généralement impopulaires, et non sans raison. Il n'est assurément aucun homme raisonnable, à quelque parti qu'il appartienne, qui puisse nier qu'en abandonnant à la couronne toutes les franchises municipales du royaume et, avec ces franchises, le pouvoir de changer la constitution de la Chambre des Communes, les Tories n'aient commis une grande faute. Mais la nation entière avait été complice de cette faute. Si les maires des villes et les aldermen qu'on proposait maintenant de punir avaient, au milieu de cet enthousiasme royaliste, refusé de se conformer au désir de leur souverain, ils auraient été montrés au doigt dans la rue comme des coquins de Têtes-Rondes, signalés du haut de la chaire, satirisés dans des ballades, et probablement brûlés en effigie devant leurs propres portes. Il est très-fâcheux sans aucun doute qu'une nation soit poussée à commettre des fautes tantôt par la crainte de la tyrannie, tantôt par la crainte de l'anarchie. Mais le remède au mal ne consiste pas à faire tomber la peine de ces fautes sur quelques personnes

qui n'ont fait qu'errer avec le reste et qui depuis se sont repenties avec le reste. On n'aurait pas dû oublier non plus que les hommes contre lesquels était dirigée la clause de Sacheverell avaient largement racheté, en 1688, la faute qu'ils avaient commise en 1683. Ils avaient, comme classe, résisté fermement au pouvoir arbitraire, et la plupart d'entre eux avaient même été destitués de leurs fonctions municipales par Jacques II, pour avoir refusé de soutenir sa politique. Il n'est donc pas étonnant qu'une mesure qui avait pour objet d'infliger à tous ces hommes sans exception une punition dégradante, ait soulevé une tempête d'indignation publique que peu de membres whigs du Parlement se sentaient disposés à affronter.

A mesure que le moment décisif approchait, Sacheverell et ses alliés voyant que les forces des Tories grossissaient d'heure en heure, perdaient peu à peu leur assurance. Ils reconnurent qu'ils ne pouvaient guère espérer une victoire complète, et qu'il était indispensable de faire quelques concessions. Il fallait proposer de renvoyer le Bill à une commission. Il fallait se montrer disposés à examiner s'il était possible d'établir une distinction entre les principaux coupables et la masse qui avait été entraînée par le mauvais exemple. Mais à mesure que la confiance d'un parti diminuait, celle du parti opposé grandissait. Les Tories, animés d'un ressentiment qui n'était que trop juste, étaient décidés à n'accepter aucune offre de transaction.

Le 10 janvier arriva ; et avant le point du jour, si tardif dans cette saison, la Chambre était pleine. Plus de cent soixante membres étaient arrivés en ville depuis huit jours. Depuis l'aube jusqu'à ce que les lumières fussent consumées, les bancs ne se dégarnirent point ; et si quelques membres quittèrent leurs places, ce fut seulement pour un instant, afin de prendre une croûte de pain et un verre de vin de Bordeaux. Des messagers se tenaient prêts à porter la nouvelle du résultat à Kensington, où Guillaume, bien que fatigué par une toux violente, resta debout jusqu'à minuit, attendant avec anxiété cette nouvelle, et écrivant à Portland, qu'il avait envoyé à La Haye, chargé d'une mission importante.

Le seul compte-rendu qui nous reste du débat est incomplet et confus. Mais cette relation suffit pour faire voir que

la discussion fut très-animée. Des propos fort vifs furent échangés. Un jeune membre whig s'exprima avec une telle véhémence, qu'il fut sur le point d'être cité à la barre. On se plaignit de ce que le président laissait prendre trop de licence à ses propres amis. Mais en fait il importait peu qu'il rappelât à l'ordre ou non ceux qui s'en écartaient. La Chambre était depuis longtemps dans un état d'agitation impossible à dominer ; et les vétérans parlementaires regrettaient amèrement l'ancienne gravité des débats et l'ancienne autorité de la présidence [1]. Somers désapprouvait sans doute la violence de son parti : c'est ce qu'il est permis d'inférer, non-seulement de toute sa vie publique, mais aussi de ce fait très-significatif, qu'encore bien qu'il fût chargé du Bill des Corporations, ce ne fut pas lui qui proposa les clauses pénales, mais qu'il laissa cette tâche ingrate à des hommes plus impétueux et moins sagaces que lui. Cependant, il n'abandonna pas ses alliés dans cette circonstance critique ; il parla pour eux et chercha à tirer le meilleur parti possible d'une mauvaise cause. Plusieurs divisions eurent lieu. Dans la première, 174 membres votèrent avec Sacheverell, et 179 contre. La lutte n'en continua pas avec moins d'opiniâtreté. Successivement, la majorité s'éleva de cinq à dix, de dix à douze et de douze à dix-huit. Alors seulement, après une séance orageuse de quatorze heures, les Whigs cédèrent. Il était près de minuit lorsque, à l'indicible joie et triomphe des Tories, le greffier déchira du parchemin sur lequel le Bill avait été grossoyé les odieuses clauses de Sacheverell et de Howard [2].

[1] « L'autorité du président, le respect de l'ordre et la marche régulière de la discussion étaient complétement perdus de vue au milieu de l'agitation et du tumulte qui régnaient dans la Chambre. » *Sir J. Trevor au Roi.* Appendice aux Mémoires de Dalrymple, partie II, titre 4.

[2] *Commons' Journals*, 10 janvier 1689-90. J'ai cherché, dans cet exposé, à tirer parti de matériaux très-défectueux. La relation de Burnet contient plus d'erreurs que de lignes. Il s'en est évidemment rapporté à sa mémoire, qui l'a complétement induit en erreur. Mes principales autorités sont les procès-verbaux ; Grey, *Debates ;* les Lettres de Guillaume à Portland ; les Dépêches de Van Citters ; *A Letter concerning the Disabling Clauses, lately offered to the House of Commons, por regulating Corporations*, 1690 ; *Some Queries concerning the Election of Members for the ensuing Parliament*, 1690. A cette dernière brochure est annexée une liste de ceux qui votèrent pour Sacheverell. Voir aussi Clarendon, *Diary*, 10 janvier 1689-90, et la troisième partie du *Caveat against the Whigs*, 1712. La lettre

Débats sur le Bill d'Indemnité.

Enhardis par cette grande victoire, les Tories essayèrent de reprendre le Bill d'Amnistie qui, depuis longtemps, était resté sur la table [1]. Mais les Whigs, malgré leur récente défaite, formaient encore la majorité de la Chambre; et beaucoup de membres, qui avaient reculé devant l'impopularité à laquelle ils se seraient exposés en soutenant la clause Sacheverell et la clause Howard, étaient tout disposés à concourir à l'ajournement du pardon général. Ils mettaient encore en avant leur dilemme favori. Comment pouvait-on, disaient-ils, défendre ce projet d'amnistie sans condamner la Révolution? Prétendrait-on que des crimes, qui avaient été assez graves pour justifier la résistance, n'avaient pas été assez graves pour mériter une punition? Et si ces crimes avaient été d'une telle énormité, qu'on avait pu avec justice faire remonter le châtiment jusqu'au souverain dont la responsabilité était couverte par la Constitution, en vertu de quel principe l'impunité serait-elle acquise à ses conseillers et à ses instruments, qui étaient incontestablement responsables? Un membre facétieux formula cet argument d'une manière singulière. Il trouva le moyen de déposer dans le fauteuil du président un papier qui, lorsqu'on vint à l'examiner, se trouva être un bill d'amnistie pour le roi Jacques, avec un préambule ironique sur la clémence qu'on avait montrée, depuis la Révolution, à de plus grands coupables, et sur l'indulgence due à un roi qui, en opprimant son peuple, n'avait fait que se conformer à l'usage de tous les rois [2].

Le jour même où cette parodie du *Bill d'indemnité* décon-

de Guillaume du 10 janvier se termine ainsi (la nouvelle du premier vote ne faisait que d'arriver à Kensington) : « *Il est à présent onze eures de nuit, et a dix eures la Chambre Basse estoit encore ensemble. Ainsi je ne vous puis escrire par cette ordinaire l'issue de l'affaire. Les previos questions les Tories l'ont emporté de cinq vois. Ainsi vous pouvez voir que la chose est bien disputée. J'ay si grand someil et ma toux m'incommode, que je ne vous en saurais dire davantage. Jusques à mourir à vous.* »

Le même soir, Van Citters écrivit aux Etats Généraux. Le débat, dit-il, avait été très-vif. Le projet des Whigs, qu'il appelle les Presbytériens, n'était rien moins que d'exclure leurs adversaires de tous les emplois et de s'assurer la possession exclusive du pouvoir.

[1] *Commons' Journals*, 11 janvier 1689-90.

[2] Narcissus Luttrell, *Diary*, 16 janvier 1690 ; *Van Citters aux Etats Généraux*, 21 (31) janvier.

certait la gravité des Communes, il fut proposé à la Chambre de se former en comité pour l'examen du bill véritable. Les Whigs repoussèrent la motion à une majorité de 193 voix contre 156. Puis ils firent passer immédiatement une résolution portant qu'un *Bill de Pénalité* serait présenté sans retard et enté sur le *Bill d'Amnistie* [1].

Sir Robert Sawyer.

Un vote qui eut lieu quelques heures après fit voir plus clairement, que tout ce qui s'était passé jusqu'alors, combien il y avait peu de chance que l'esprit public fût bientôt calmé par une amnistie. Peu de personnes étaient plus haut placées dans l'estime du parti tory que sir Robert Sawyer. C'était un homme de grande fortune et tenant à l'aristocratie, d'opinions orthodoxes et d'une vie régulière, jurisconsulte capable et expérimenté, possédant des connaissances littéraires étendues et parlant bien, quoique avec un peu d'emphase. Il était *attorney-général* à l'époque de la découverte du complot de Rye-House; il avait été employé pour la Couronne dans les poursuites qui en furent la conséquence, et il avait dirigé ces poursuites avec une ardeur que, de nos jours, tout le monde s'accorderait à appeler cruauté; mais qui, de son temps et aux yeux de son propre parti, ne paraissait qu'un zèle louable. Ses amis assuraient, à la vérité, qu'il était scrupuleusement consciencieux dans les questions de vie et de mort [1]; mais c'est là un éloge qu'auront quelque peine à comprendre ceux qui étudient les procès d'État du dix-septième siècle avec les idées et les sentiments du dix-neuvième. La meilleure excuse que l'on puisse donner en faveur de cette partie de la vie de Sawyer, c'est que la souillure du sang innocent lui était commune avec la plupart des hommes publics qui avaient joué un grand rôle pendant ces temps calamiteux. Quand on lui reproche d'avoir poursuivi Russell, il ne faut pas oublier que Russell lui-même avait poursuivi Stafford.

Quelque grandes que fussent les fautes de Sawyer, il les avait grandement rachetées. Il avait lutté courageusement contre le papisme et le despotisme; il avait, en présence même du roi, refusé positivement de formuler des mandats

[1] *Commons' Journals*, 16 janvier 1689-90.

contraires aux actes du Parlement; il s'était démis de sa charge lucrative pour ne pas se présenter dans la salle de Westminster comme champion du « pouvoir arbitraire; » il avait dirigé la défense des sept évêques, et, le jour de leur jugement, il avait fait son devoir loyalement, avec autant d'intrépidité que de talent. Il était donc en faveur auprès du haut clergé, et l'on pouvait penser qu'il avait bien gagné son pardon des Whigs. Mais les Whigs n'étaient pas en humeur de pardonner, et Sawyer fut appelé à rendre compte de sa conduite dans l'affaire de sir Thomas Armstrong.

Si Armstrong n'était pas calomnié, il était fort avant dans les sombres secrets du complot de Rye-House : il était même un de ceux qui s'étaient chargés d'assassiner le monarque et son frère. Quand la conspiration eut été découverte, il s'enfuit sur le continent, et fut mis hors la loi. Les magistrats de Leyde, gagnés à prix d'argent, consentirent à le livrer. Il fut embarqué brusquement à bord d'un navire anglais, transporté à Londres et traduit devant la Cour du Banc du Roi. Sawyer demanda à la cour d'ordonner que l'arrêt de mise hors la loi reçût son exécution. Armstrong fit observer qu'une année ne s'était pas écoulée depuis qu'il avait été mis hors la loi, et qu'aux termes d'un acte passé sous le règne d'Edouard VI, tout proscrit qui se rendait dans l'année, avait le droit de se déclarer innocent et de faire appel au jury. A cela on répondit qu'Armstrong ne s'était pas rendu, qu'il avait été traîné à la barre comme prisonnier, et qu'il ne pouvait revendiquer un privilége évidemment réservé aux individus qui se livraient volontairement à la justice de leur pays. Jeffreys et les autres juges repoussèrent à l'unanimité l'objection soulevée par Armstrong, et déclarèrent que la loi aurait son cours. Alors on vit une des scènes les plus terribles de toutes celles qui, à cette époque, déshonorèrent si souvent nos cours de justice. La fille du malheureux Armstrong était à ses côtés. « Mylord, » s'écria-t-elle, « vous ne voudriez pas assassiner mon père. C'est un assassinat! » — « Que signifie cela? » Vociféra le Chief-Justice. « Quelle est cette femme? Qu'on l'emmène, Maréchal de la prison ; qu'on l'emmène d'ici. » Elle s'écria encore, comme on l'entraînait : « Que le jugement de Dieu tombe sur vous ! » — « Le jugement de Dieu » repartit Jeffreys, « tombera sur les traîtres.

Dieu merci, je suis à l'épreuve des criailleries. » Lorsqu'elle fut partie, son père insista de nouveau sur ce qu'il considérait comme son droit. « Je ne demande, » dit-il, « que le bénéfice de la loi. » — « Et vous l'aurez, par la grâce de Dieu, » répondit le juge « Faites vos dispositions, M. le Shériff, pour que l'exécution ait lieu vendredi prochain. Voilà le bénéfice que la loi vous accorde. » Le vendredi suivant, Armstrong fut pendu, puis écartelé, et sa tête fut placée au-dessus de la grande salle de Westminster [1].

L'insolence et la cruauté de Jeffreys excitent, même après tant d'années, une indignation qui rend la justice à son égard difficile. Cependant, en examinant les choses avec une froide impartialité, on pourra, certes, concevoir des doutes sur l'illégalité de cet ordre d'exécution. Il n'existait pas de précédent, et les termes de l'Acte d'Edouard VI peuvent, sans leur faire violence, recevoir l'interprétation que leur donna la Cour. Nous dirons même que si la peine se fût bornée à une amende ou à un emprisonnement, personne n'aurait rien vu de répréhensible dans sa décision. Mais faire pendre un homme comme traître, sans le mettre en présence de ses accusateurs, sans entendre sa défense, uniquement parce qu'une timidité parfaitement compatible avec l'innocence l'a porté à se cacher, est assurément une violation, sinon de la loi écrite, au moins de ces grands principes auxquels toutes les lois doivent être subordonnées. La question fut portée devant la Chambre des Communes. La fille orpheline d'Armstrong se présenta à la barre pour demander vengeance, et une discussion très-vive s'ensuivit. Sawyer fut attaqué avec violence et défendu avec énergie. Les Tories déclarèrent que, dans leur opinion, il n'avait fait que ce qu'il était tenu de faire comme avocat de la couronne, et qu'il avait rempli son devoir envers Dieu, envers le roi et envers le prisonnier. Si l'ordre d'exécution était légal, il n'y avait de reproche à faire à personne; s'il était illégal, la faute en était, non pas à l'*attorney-général*, mais aux juges. La liberté de la parole n'existerait plus au barreau, si un avocat devait être puni pour avoir présenté à la Cour une requête strictement régulière, ou pour avoir cherché à établir que certains

[1] Voir la collection des *State Trials*.

termes d'un statut devaient être interprétés dans un certain sens. Les Whigs prodiguaient à Sawyer les épithètes d'assassin, de limier, de bourreau. Si la liberté de la parole qu'on revendiquait pour les avocats voulait dire la liberté de faire pendre des hommes, il était grand temps que la nation se levât et exterminât toute cette engeance de gens de loi. « Les choses n'iront jamais bien, » dit un orateur, « tant qu'on n'aura pas fait quelques exemples. » « On prétend, » s'écria John Hampden, « que ce n'est pas un crime de demander une exécution ! On nous dira bientôt que ce n'était pas un crime aux Juifs de crier : Crucifiez-le ! » Il est probable qu'un homme sage et juste eût été d'opinion que ce n'était pas le cas de se montrer sévère. La conduite de Sawyer avait pu être, jusqu'à un certain point, coupable ; mais si l'on devait faire une loi d'amnistie, ce devait être précisément au profit de ceux dont la conduite avait été coupable. La question n'était pas de savoir si Sawyer était innocent, mais de savoir si son crime était d'une nature tellement exceptionnelle qu'il dût, malgré tous ses sacrifices et ses services, être personnellement exclu de la clémence qu'il s'agissait d'étendre sur plusieurs milliers d'autres coupables. Il est probable, disons-nous, que des juges calmes et impartiaux auraient décidé cette question en sa faveur. Quoi qu'il en soit, il fut résolu que Sawyer serait excepté de l'amnistie et expulsé de la Chambre [1].

Le lendemain, on reprit la discussion de ce bill de pardon, transformé en un bill de peines et de châtiments. Les Whigs consentirent à ce qu'il fût renvoyé à un comité de la Chambre entière, mais en proposant que le comité commençât par dresser une liste des individus qui devaient être frappés de proscription. Les Tories demandèrent la question préalable. On alla aux voix, et les Whigs l'emportèrent à une majorité de 199 voix contre 173 [2].

[1] *Commons' Journals*, 20 janvier 1689-90 ; Grey, *Debates*, 18 et 20 janvier.

[2] *Commons' Journals*, 21 janvier 1689-90. Le même jour, Guillaume écrivait, de Kensington, à Portland : « *C'est aujourd'hui le grand jour à l'éguard du Bill of Indemnité. Selon tout ce que je puis aprendre, il y aura beaucoup de chaleur, et rien de terminé ; et de la manière que la chose est entourrée, il n'y a point d'aparence que cette affaire viene à aucune conclusion. Et ainsi il se pourroit que la session fust fort courte ; n'ayant plus*

Le roi forme le projet de se retirer en Hollande.

Le roi suivait ces événements avec une anxiété pénible. Il était las de sa couronne. Il s'était efforcé de rendre justice aux deux partis opposés; mais la justice ne satisfaisait ni l'un ni l'autre. Les Tories le haïssaient parce qu'il protégeait les dissidents; les Whigs, parce qu'il protégeait les Tories. L'amnistie semblait plus éloignée qu'elle ne l'était dix ans auparavant, à l'époque où, pour la première fois, il l'avait recommandée du haut du trône. La dernière campagne d'Irlande avait été désastreuse. Il était possible que la prochaine campagne fût plus désastreuse encore. Il y avait lieu de craindre que les malversations, qui avaient été plus funestes aux troupes anglaises que les exhalaisons des marais de Dundalk, ne se reproduisissent avec les mêmes scandales et les mêmes conséquences. Toutes les branches de l'administration étaient complétement désorganisées; les Anglais s'étonnaient et s'irritaient de ce qu'un étranger, nouveau venu chez eux, ne les connaissant qu'imparfaitement, et sans cesse contrecarré par eux, n'eût pas, dans l'espace d'une année, remis en bon ordre toute la machine du gouvernement. La plupart de ses ministres, au lieu de le seconder, ne songeaient qu'à organiser des adresses et à formuler des actes d'accusation les uns contre les autres. S'il employait ses propres compatriotes, sur la fidélité et l'attachement desquels il pouvait compter, toutes les factions anglaises s'unissaient dans un cri général de fureur. L'improbité du commissariat anglais avait détruit une armée; et cependant un bruit répandu qu'il se proposait d'employer un commissaire hollandais, avait excité un mécontentement général. Le roi sentait qu'il ne pouvait, dans cette situation, rendre aucun service à la grande cause à laquelle il s'était voué de toute son âme. Déjà la gloire qu'il s'était acquise en menant à bonne fin l'entreprise la plus importante de l'époque, commençait à pâlir. Ses amis mêmes commençaient à douter qu'il possédât réellement toute cette sagacité et cette énergie qui, quelques mois auparavant, avaient forcé ses en-

d'argent à espérer, et les esprits s'aigrissant l'un contre l'autre de plus en plus. » Trois jours après, Van Citters informait les États Généraux que le Bill d'Indemnité occasionnait une extrême agitation.

nemis à lui accorder l'hommage de leur admiration. Mais il ne voulait pas supporter plus longtemps ce brillant esclavage. Il retournerait dans son propre pays. Il se contenterait d'être le premier citoyen d'une république à qui le nom d'Orange était cher. Comme tel, il pourrait encore figurer au premier rang de ceux qui étaient ligués pour la défense des libertés de l'Europe. Quant à ces insulaires turbulents et ingrats, qui le détestaient parce qu'il ne voulait pas les laisser s'entre-déchirer, Marie essayerait ce qu'elle pourrait en faire. Elle était née sur leur sol. Elle parlait leur langue. Elle n'avait pas d'éloignement pour certaines parties de leur liturgie, qu'ils considéraient comme essentielles, et qui lui paraissaient, à lui, tout au plus inoffensives. Si elle ne se connaissait pas beaucoup en politique et en affaires militaires, elle possédait ce qui lui serait peut-être plus utile, la grâce et le tact de la femme, un aimable caractère, un sourire et une parole bienveillante pour tout le monde. Elle parviendrait peut-être à apaiser les querelles qui divisaient l'Etat et l'Eglise. La Hollande, gouvernée par lui, et l'Angleterre par elle, pourraient agir cordialement ensemble contre l'ennemi commun.

On parvient à le détourner de ce projet.

Il donna secrètement des ordres pour qu'on s'occupât des préparatifs de son voyage. Puis il réunit quelques-uns de ses principaux conseillers, et leur fit part de ses intentions. Une escadre, leur dit-il, était prête à le transporter dans son pays. Il en avait fini avec eux. Il espérait que la reine serait plus heureuse. Les ministres furent atterrés. Pour une fois, toutes les querelles furent suspendues. Le Tory Caermarthen d'une part, le Whig Shrewsbury de l'autre, donnèrent à leurs représentations et à leurs prières une véhémence pathétique, rare dans les conférences des hommes d'État. Beaucoup de larmes furent répandues. Le roi finit par céder, et renonça, pour le moment du moins, à son projet d'abdiquer le gouvernement. Mais il manifesta une autre intention dont il était bien résolu à ne pas se départir. Puisqu'il devait rester encore à la tête de l'administration anglaise, il voulait aller lui-même en Irlande. Il voulait essayer si l'action directe de l'autorité royale, exercée avec vigueur sur les lieux mêmes où devait se décider le sort de l'Empire, suffirait

pour empêcher les malversations et maintenir la discipline [1].

Les Whigs veulent s'opposer à son voyage en Irlande.

Le projet que Guillaume avait sérieusement conçu de se retirer en Hollande demeura longtemps un secret, non-seulement pour la multitude, mais encore pour la reine elle-même [2]. Sa résolution de se mettre à la tête de son armée d'Irlande ne tarda pas à s'ébruiter dans tout Londres. On sut qu'on préparait ses équipages de campagne et que sir Christophe Wren construisait une maison portative en bois, qui devait être transportée sur deux chariots et montée partout où le roi établirait ses quartiers [3]. Les Whigs se récrièrent avec violence contre l'idée même de ce voyage. Ne sachant pas, ou affectant de ne pas savoir qu'elle avait été conçue par Guillaume, et par Guillaume seul, et qu'aucun de ses ministres n'avait osé lui conseiller d'aller affronter les balles irlandaises et l'atmosphère d'Irlande, le parti tout entier n'hésita point à affirmer qu'elle avait été suggérée par quelque traître du cabinet, par quelque Tory qui haïssait la Révolution et toutes ses conséquences. Un ami sincère de Sa Majesté lui aurait-il conseillé de s'exposer, avec une santé comme la sienne, non-seulement aux dangers de la guerre, mais encore aux pernicieuses influences d'un climat qui avait été naguère fatal à des milliers d'individus bien plus robustes que lui? Dans son intérieur, le roi souriait amèrement de cet intérêt qu'on prenait à sa santé. Ce n'était, dans son opinion, que la crainte qu'éprouve un maître exigeant que son esclave ne devienne impropre à s'acquitter de sa tâche. Les Whigs, écrivait-il à Portland, avaient peur de perdre leur instrument avant d'avoir achevé leur besogne. Quant à leur amitié, ajoutait-il, vous savez ce qu'elle vaut. Sa résolution, disait-il à son ami, était fixée d'une manière invariable. Tout périclitait, et il fallait qu'il partît, lors même que le Parlement lui présenterait une adresse pour le prier de rester [4].

[1] Burnet II, 39; *Mémoire manuscrit*, écrit par le premier lord Lonsdale, dans les *Mackintosh Papers*.

[2] Burnet II, 40.

[3] Narcissus Luttrell, *Diary*, janvier et février.

[4] Guillaume à Portland, 10 (20) janvier 1690 : « *Les Whiges ont peur de me perdre trop tost, avant qu'ils n'ayent fait avec moy ce qu'ils veulent; car,*

Guillaume proroge le Parlement.

Il apprit bientôt, en effet, qu'une adresse conçue en ce sens allait être immédiatement proposée dans les deux Chambres, et soutenue par toutes les forces du parti whig. Cette nouvelle le convainquit qu'il était temps de prendre une mesure décisive. Il ne voulait pas rompre avec les Whigs; mais il voulait leur donner une leçon dont ils avaient grand besoin. Il allait briser la chaîne par laquelle on croyait le tenir solidement attaché. Il ne les laisserait pas en possession exclusive du pouvoir. Il ne les laisserait pas persécuter le parti vaincu. Malgré eux, il accorderait une amnistie à son peuple; malgré eux, il se mettrait à la tête de son armée d'Irlande. Il prit ses dispositions avec la prudence, la fermeté et le secret qui étaient dans son caractère et dans ses habitudes. Il fallait absolument qu'il mît un Anglais dans sa confidence; car il ne possédait pas assez bien la langue anglaise pour parler aux Chambres du haut du trône en phrases de sa propre composition; et dans les grandes occasions, il était dans l'usage d'écrire son discours en français et d'employer un traducteur. Il est certain que le roi confia à une personne, et à une seule, l'importante résolution qu'il avait prise; et il n'est guère douteux que cette personne fût Caermarthen.

Le 27 janvier, l'huissier de la verge noire frappa à la porte des Communes. Le Président et les membres se rendirent à la Chambre des Lords. Le roi était sur le trône. Il donna sa sanction au bill des Subsides, remercia les Chambres d'avoir voté cette mesure, annonça son intention de se rendre en Irlande, et prorogea le Parlement. Personne ne put douter qu'une dissolution était imminente. A peine eut-il terminé son discours par ces mots : « J'ai jugé convenable de mettre

pour leur amitié, vous savez ce qu'il y a à compter la-dessus en ce pays icy.»

14 (24) janvier. « *Me voila le plus embarrassé du monde, ne sachant quel parti prendre, estant toujours persuadé que, sans que j'aille en Irlande, l'on n'y faira rien qui vaille. Pour avoir du conseil en cette affaire, je n'en ay point à attendre, personne n'ausant dire ses sentiments. Et l'on commence déja à dire ouvertement que ce sont des traîtres qui m'ont conseillé de prendre cette résolution.* »

21 (31) janvier. « *Je n'ay encore rien dit* (au Parlement) *de mon voyage pour l'Irlande. Et je ne suis point encore déterminé si j'en parleray; mais je crains que nonobstant j'auray une adresse pour n'y point aller; ce qui m'embarrassera beaucoup, puisque c'est une nécessité absolue que j'y aille.»*

fin, dès ce moment, à la présente session, » que les Tories, au-dessus comme au-dessous de la barre, poussèrent des cris de joie. Cependant le roi, du haut de son trône, observait son auditoire avec ce regard d'aigle auquel rien n'échappait. Il était bien excusable sans doute d'éprouver un certain plaisir malicieux à vexer à son tour ceux qui l'avaient cruellement vexé. J'ai vu, écrivait-il le lendemain à Portland, des visages d'une aune de long; j'ai vu quelques-uns de ces hommes, dans leur dépit, changer vingt fois de couleur pendant que je parlais [1].

Joie des Tories.

Quelques heures après la prorogation, cent cinquante membres tories du Parlement, avant de partir pour leurs comtés, se réunirent dans un dîner d'adieux, à la Taverne de l'Apollon, dans *Fleet-street*. Ils se sentaient mieux disposés à l'égard de Guillaume qu'ils ne l'avaient été depuis que son beau-père avait été chassé de Whitehall. Ils étaient encore sous l'impression de la joyeuse surprise avec laquelle ils avaient entendu annoncer du haut du trône que la session était finie. Le souvenir de leur danger et le sentiment de leur délivrance étaient encore récents dans leurs esprits. Il fut question de se rendre en masse à la Cour pour témoigner par cette démarche leur reconnaissance. Mais on leur persuada de renoncer à ce projet, et ce ne fut pas sans raison : en effet, une grande foule de gentilshommes campagnards, sortant d'un banquet où, selon toute probabilité, le vin n'avait pas été épargné, aurait pu causer quelque embarras dans la salle du Trône. Sir John Lowther, qui ne le cédait, sous le rapport de la fortune et de l'influence, à aucun des *squires* de cette époque, fut chargé de porter au palais les remercîments

[1] Guillaume à Portland, 28 janvier (7 février) 1690; Van Citters aux Etats Généraux, même date; Evelyn, *Diary; Lords' Journals*, 27 janvier. Je citerai les propres paroles de Guillaume : « *Vous vairez mon harangue imprimée : ainsi je ne vous en dirai rien. Et pour les raisons qui m'y ont obligé, je les reserverai à vous les dire jusques à vostre retour. Il semble que les Toris en sont bien aises, mais point les Whiggs : ils estoient tous fort surpris quand je leur parlois, n'ayant communiqué mon dessin qu'à une seule personne. Je vis des visages longs comme une aune, changés de couleur vingt fois pendant que je parlois. Toutes ces particularités jusques à votre heureux retour.* »

de l'assemblée. Il était, dit-il au roi, l'organe d'un corps nombreux d'honnêtes gentilshommes, qui priaient Sa Majesté de recevoir l'assurance qu'ils feraient de leur mieux pour le servir dans leurs comtés respectifs, et qui lui souhaitaient cordialement une heureuse traversée en Irlande, une victoire complète, un prompt retour, et un règne long et prospère. Pendant les huit jours qui suivirent, bien des gens qui, depuis la Révolution, ne s'étaient jamais montrés au cercle de Saint-James, allèrent baiser la main du roi. Ce fut même avec une telle chaleur que des hommes jusqu'alors considérés comme des demi-Jacobites exprimèrent leur approbation de la politique du gouvernement, que les vrais Jacobites s'en montrèrent fort scandalisés, et se plaignirent amèrement de l'étrange aveuglement dont semblaient être frappés les fils de l'Eglise d'Angleterre [1].

Tous les actes de Guillaume, à cette époque, indiquèrent sa résolution de restreindre, avec fermeté quoique avec douceur, la violence des Whigs, et de se concilier, autant que possible, la bonne opinion des Tories. Plusieurs personnes incarcérées, pour cause de trahison, par ordre des Communes, furent mises en liberté sous caution [2]. Les prélats qui maintenaient que le serment de fidélité qu'ils avaient prêté à Jacques II était toujours obligatoire, furent traités avec une bienveillance assez rare dans l'histoire des révolutions. Moins d'une semaine après la prorogation, arriva le 1er février, c'est-à-dire le jour où ceux des ecclésiastiques qui refusaient de prêter le serment, devaient être définitivement privés de leurs fonctions. Plusieurs membres du clergé suspendu, après avoir tenu bon jusqu'au dernier moment, prêtèrent serment tout juste à temps pour ne pas se voir réduits à la misère. Mais le Primat et cinq de ses suffragants se montrèrent inflexibles. Leurs évêchés furent, en conséquence, déclarés vacants; mais on fit savoir à Sancroft que le roi n'avait pas encore perdu l'espoir de pouvoir faire quelque arrangement qui éviterait la nécessité de nommer des successeurs aux prélats dépossédés et qu'ils pouvaient, pour

[1] Evelyn, *Diary :* Clarendon, *Diary*, 9 février 1690 ; Van Citters aux Etats Généraux, 31 janvier (10 février) ; *Manuscrit Lonsdale*, cité par Dalrimple.

[2] Narcissus Luttrell, *Diary*.

le moment, continuer de résider dans leurs palais. Leurs collecteurs furent nommés collecteurs pour la couronne, et continuèrent de percevoir les revenus des siéges vacants [1]. On usa de la même indulgence à l'égard de quelques ecclésiastiques d'un rang inférieur. Sherlock, en particulier, continua après sa dépossession, de vivre tranquillement dans sa résidence officielle près de l'Eglise du Temple.

Dissolution du Parlement et élections générales.

Alors parut une proclamation par laquelle le Parlement était dissous. Les ordres pour procéder à des élections générales furent expédiés, et bientôt tout le royaume fut en état de fermentation. Van Citters, qui avait résidé en Angleterre pendant bien des années, et des années fécondes en événements, déclara n'avoir jamais vu Londres plus agité [2]. Cette agitation était entretenue par des compositions de toutes sortes, depuis des sermons en seize points jusqu'à des ballades colportées par les chanteurs des rues. Des listes de votes furent, pour la première fois dans notre histoire, imprimées et répandues pour l'instruction des corps constituants. On peut encore voir deux de ces listes dans les vieilles bibliothèques : l'une, mise en circulation par les Whigs, contenait les noms des Tories qui avaient voté contre la motion de déclarer le trône vacant; l'autre, mise en circulation par les Tories, contenait les noms des Whigs qui avaient soutenu la clause Sacheverell.

Il devint bientôt évident qu'un grand revirement s'était opéré dans l'opinion publique pendant l'année qui s'était écoulée depuis la réunion de la Convention, et l'on ne saurait nier que ce changement ne fût, en partie du moins, la conséquence naturelle et la juste punition de la conduite violente et vindicative des Whigs. Ils se croyaient sûrs de la Cité de Londres. Les électeurs composant la *livery* avaient, l'année précédente, nommé sans opposition quatre Whigs zélés. Mais tous les quatre avaient voté pour la clause Sacheverell, et cette clause aurait eu pour effet de faire chasser ignominieusement de la Cour des Aldermen et du *Common*

[1] Clarendon, *Diary*, 11 février 1690.
[2] Van Citters aux États Généraux. 14 (24) 1690; Evelyn, *Diary*.

Council un grand nombre des marchands-princes de *Lombard-steeet* et de *Cornhill*, de ces hommes puissants dans les douze grandes corporations, et que les orfévres suivaient humblement, chapeau bas, sous les portiques de la Bourse. La lutte qui allait s'engager était une question de vie ou de mort. On n'épargna ni efforts, ni intrigues. Guillaume écrivait à Portland que les Whigs de la Cité, dans leur désespoir, ne reculaient devant aucuns moyens, et que, s'ils continuaient ainsi, ils auraient bientôt autant de besoin que les Tories d'un Acte d'amnistie. Cependant quatre Tories furent nommés, et à une majorité tellement imposante, que le dernier des Tories sur la liste eut quatre cents voix de plus que le premier des Whigs [1]. Les shérifs, voulant retarder le plus longtemps possible le triomphe de leurs ennemis, accordèrent un scrutin. Mais si la majorité se trouva diminuée, le résultat n'en fut pas moins le même [2]. A Westminster, deux adversaires de la clause Sacheverell furent élus sans opposition [3]. Mais rien n'indiqua plus fortement le dégoût qu'avaient soulevé les Actes de la dernière Chambre des Communes que ce qui se passa à l'université de Cambridge. Newton se retira dans son paisible observatoire, situé au-dessus de la porte principale du collége de la Trinité. Deux Tories furent nommés à une accablante majorité, et le premier des deux élus fut Sawyer, qui avait été, quelques jours auparavant, excepté du Bill d'Amnistie et expulsé de la Chambre des Communes. Les annales de l'Université contiennent des preuves curieuses de l'enthousiasme excité en sa faveur par la sévérité peu judicieuse avec laquelle il avait été traité. Newton vota pour Sawyer, et ce fait remarquable nous autorise à croire que le grand philosophe, dont le génie et la vertu sont avec raison l'orgueil du parti whig, avait vu avec regret et désapprobation les violences haineuses de ce parti [4].

[1] Guillaume à Portland, 28 février (10 mars) 1690 ; Van Citters aux Etats Généraux, 4 (14) mars; Narcissus Luttrell, *Diary*.

[2] Van Citters, 11 (21) mars; Narcissus Luttrell, *Diary*.

[3] Van Citters aux Etats Généraux, 11 (21) mars 1690.

[4] Les voix se répartirent ainsi : Sawyer, 165 ; Finch, 141 ; Bennet (que je suppose avoir été un Whig), 87. A l'Université, chaque votant dépose son vote par écrit. Un des bulletins donnés en cette occasion est conçu en ces termes : « *Henricus Jenkes, ex amore justitiæ, elegit virum consultissimum Robertum Sawyer.* »

Il fut bientôt évident que les Tories seraient en majorité dans la nouvelle Chambre des Communes [1]. Tous les principaux Whigs, cependant, furent réélus, à l'exception d'un seul. John Hampden se trouva écarté, et il ne fut regretté que par les membres les plus intolérants et les moins raisonnables de son parti [2].

Changement dans la haute administration.

Cependant, le roi faisait, dans presque toutes les branches de la haute administration, des changements analogues à celui que les élections générales introduisaient dans la composition de la législature. Toutefois, il ne songeait pas encore à former ce qu'on appelle aujourd'hui un ministère. Il continua de se réserver plus spécialement la direction des affaires étrangères, et il surveilla avec une attention minutieuse tous les préparatifs de la prochaine campagne d'Irlande. Il se plaignait, dans sa correspondance confidentielle, d'avoir à réorganiser les établissements militaires du royaume et de ne trouver, dans l'accomplissement de cette tâche, que peu ou point d'assistance. C'était une rude tâche, disait-il, ; mais il n'y avait pas à reculer; car tout était là [3]. En général, le gouvernement continua d'être un gouvernement composé d'administrations indépendantes; et, dans presque tous les départements, Whigs et Tories continuèrent

[1] Van Citters aux Etats Généraux, (18 (28) mars 1690.

[2] Il est amusant de voir avec quelle absurdité des pamphlétaires étrangers, qui ne connaissaient pas l'état réel des choses en Angleterre, exagéraient l'importance de Hampden, dont ils ne savaient pas même écrire le nom. Dans un dialogue français entre Guillaume et l'ombre de Monmouth, on fait dire à Guillaume : « *Entre ces memibres de la Chambre Basse étoit un certain homme hardi, opiniâtre, et zélé à l'excès pour sa créance; on l'appelle Embden, également dangereux par son esprit et par son crédit..... Je ne trouvay point de chemin plus court pour me délivrer de cette traverse que de casser le Parlement, en convoquer un autre, et empescher que cet homme, qui me faisoit tant d'ombrages, ne fust nommé pour un des députez au nouvel Parlement.* » « *Ainsi,* « *dit l'ombre,* » *cette cassation de Parlement qui a fait tant de bruit, et a produit tant de raisonnements et de spéculations, n'estoit que pour exclure Embden. Mais s'il estoit si adroit et si zélé, comment as-tu pu trouver le moyen de le faire exclure des députez?* » A cette question fort sensée, le roi répond : « *Il m'a fallu faire d'étranges manouvres pour en venir à bout.* » *L'Ombre de Monmouth*, 1690.

[3] « *A présent tout dépendra d'un bon succès en Irlande; et a quoy il faut que je m'aplique entièrement, pour régler le mieux que je puis toute chose... Je vous asseure que je n'ay pas peu sur les bras, estant aussi mal assisté que je suis.* » Guillaume à Portland, 28 janvier (7 février) 1690.

d'être mêlés, quoique pas précisément dans les anciennes proportions. L'élément whig avait eu une prépondérance marquée en 1689 : ce fut l'élément tory qui prédomina en 1690, mais d'une manière moins sensible.

Caermarthen premier ministre.

Halifax avait rendu le sceau privé. On l'offrit à Chesterfield, Tory qui, dans la Convention, avait voté pour une régence. Mais Chesterfield refusa de quitter sa maison de campagne et ses jardins dans le Derbyshire, pour la Cour et la Chambre du Conseil, et le sceau privé fut mis en commission [1]. Caermarthen se trouva alors le principal conseiller de la couronne pour tout ce qui était relatif à l'administration intérieure et à la direction des deux Chambres du Parlement. Quant au bâton blanc et à l'immense pouvoir qui y était attaché, Guillaume était toujours résolu à ne jamais le confier à aucun sujet. Caermarthen resta donc Lord-Président; mais il s'installa dans un appartement du palais de Saint-James, qui était considéré comme attribué plus particulièrement au premier ministre [2]. Il s'était, l'année précédente, excusé sur sa mauvaise santé de la rareté de sa présence à la table du Conseil, et cette excuse n'était pas sans fondement : ses organes digestifs étaient, en effet, atteints de quelque affection morbide, qui déjouait toute la science du Collége des médecins : son corps était amaigri, son teint livide; et ses traits, malgré leur beauté physique et intellectuelle, avaient une expression hagarde qui trahissait les inquiétudes de la souffrance, aussi bien que les soucis de l'ambition [3]. Mais, dès qu'il fut encore une fois ministre, il s'appliqua sérieusement aux affaires et se mit à travailler, tous les jours et du matin au soir, avec une énergie qui

[1] Van Citters, 14 (24) février; *Memoir of the Earl of Chesterfield*, par lui-même; *Halifax à Chesterfield*, 6 février; *Chesterfield à Halifax*, 8 février. L'éditeur des lettres du second comte de Chesterfield ne tenant pas compte du changement de style, a déplacé cette correspondance d'une année.

[2] Van Citters aux Etats Généraux, 11 (21) février 1690.

[3] On rapporte une étrange particularité de sa constitution dans une notice sur lui, publiée quelques mois après sa mort. Voir *Lives and characters of the most Illustrious persons, British and Foreign, who died in the year*, 1712.

étonnait tous ceux qui voyaient la pâleur de son visage et sa démarche mal assurée.

Bien qu'il ne pût obtenir pour lui-même la charge de Lord-Trésorier, son influence à la Trésorerie n'en était pas moins grande. Le premier commissaire, Monmouth, et le chancelier de l'Echiquier, Delamere, deux des Whigs les plus violents de toute l'Angleterre, ne conservèrent point leurs positions. En cette occasion, comme en beaucoup d'autres, il parut qu'ils n'avaient de commun entre eux que leur whiggisme. Le volage Monmouth, comprenant qu'il n'avait aucune des qualités d'un financier, ne paraît pas s'être formalisé de se voir évincé d'un emploi qu'il n'aurait jamais dû occuper. Il accepta avec reconnaissance une pension, que ses habitudes de prodigalité lui rendaient nécessaire, et il continua d'assister aux Conseils, de fréquenter la Cour, et de s'acquitter des fonctions de gentilhomme de la Chambre [1]. Il chercha aussi à se rendre utile dans les affaires militaires, qu'il entendait, sinon bien, au moins mieux que la plupart des autres nobles ; enfin il professa, pendant quelques mois, une grande considération pour Caermarthen. Delamere était dans des dispositions toutes différentes. C'est en vain que ses services furent payés, au delà de leur valeur, par les richesses et les honneurs dont on le combla. Il fut fait comte de Warrington. Il obtint une concession de toutes les terres appartenant aux Jésuites, qui pourraient être découvertes dans cinq ou six comtés. Il demanda à être indemnisé des frais qu'il avait faits à l'époque de la Révolution : cette demande fut accueillie, et il emporta dans sa retraite, comme récompense de ses efforts patriotiques, une somme considérable que l'Etat eût pu employer plus utilement. Mais tout cela ne suffit pas pour apaiser son courroux, et il ne cessa, tant qu'il vécut, de se plaindre amèrement de l'ingratitude avec laquelle on l'avait traité, lui et son parti [2].

[1] Il est fait mention de la pension de Monmouth et de la bonne intelligence qui existait entre lui et la cour, dans une lettre écrite par un agent jacobite, en Angleterre, et qui se trouve, à Paris, dans les Archives du ministère de la Guerre. Cette lettre porte la date du 8 (18) avril 1690.

[2] Narcissus Luttrell parle des concessions de terres obtenues par Delamere. On voit par le Registre de correspondance de la Trésorerie pour l'année 1690, qu'il continua, après sa retraite, à importuner le gouvernement par ses demandes d'argent. Quant à son caractère général, il ne

Sir John Lorother.

Sir John Lowther fut fait premier Lord de la Trésorerie, et c'était sur lui que Caermarthen comptait principalement pour la direction des affaires ostensibles de la Chambre des Communes. Lowther était un homme d'ancienne famille, possesseur d'une fortune considérable, et jouissant d'une grande influence parlementaire. Sans être encore vieux par l'âge, il l'était dans la vie politique ; car il avait, même avant d'avoir atteint sa majorité, succédé à son père comme représentant du comté de Westmoreland. La représentation de Westmoreland était, en effet, presque autant que le château de Lowther, une propriété en quelque sorte héréditaire de cette famille. Sir John ne manquait pas de talent ; ses manières, aux dépens desquelles ont cru pouvoir s'égayer les libellistes de l'époque, étaient éminemment polies ; quant à sa bravoure personnelle, il n'était que trop disposé à en donner la preuve. Ses mœurs étaient irréprochables ; son temps était partagé entre des travaux respectables et des amusements non moins respectables ; ses principales fonctions consistaient à suivre les débats de la Chambre des Communes, et à présider comme magistrat sur le siége de la justice ; ses passe-temps favoris étaient la lecture et le jardinage. Il appartenait par ses opinions à la classe des Tories très-modérés. Il était attaché à la monarchie héréditaire et à l'Eglise établie ; mais il avait approuvé la Révolution ; il n'avait aucun scrupule en ce qui concernait les droits de Guillaume et de Marie ; il leur avait juré fidélité sans aucune réserve mentale, et il paraît avoir religieusement tenu son serment. Il existait, entre lui et Caermarthen, des rapports intimes. Ils avaient agi, pendant l'insurrection du nord, avec une cordiale entente ; et ils étaient d'accord dans leurs vues politiques, autant que peuvent l'être un homme d'Etat très-

serait pas prudent de s'en rapporter aux représentations des écrivains satiriques. Mais ses propres écrits, et les aveux de l'ecclésiastique qui prononça son sermon funèbre, prouvent que son humeur n'était pas des plus douces. Clarendon remarque (17 décembre 1688) qu'il fallait peu de chose pour mettre lord Dalamere en colère. Dans le poëme intitulé : *Le Roi de Cœur*, Dalamere est signalé comme un « homme inquiet et mécontent, même lorsqu'il est comblé de faveurs. » Sa physionomie même était un sujet de satire : « Ses traits révèlent les agitations de son âme, et l'envie est gravée sur son front. »

rusé et un gentilhomme campagnard très-honnête [1]. Lowther se vit donc, grâce à l'influence de Caermarthen, élevé à l'une des places les plus hautes de l'administration. Malheureusement cette place exigeait des qualités bien différentes de celles qui peuvent suffire à faire un bon représentant de comté et un bon président des assises trimestrielles. Le nouveau premier Lord de la Trésorerie n'avait pas la parole assez facile, et son caractère n'était pas assez froid pour sa position. Il n'avait ni l'adresse de parer, ni la force d'esprit de supporter les sarcasmes et les attaques auxquels l'exposait sa nouvelle qualité de courtisan et d'homme en place. Il y avait aussi une chose qu'il était trop scrupuleux pour faire; une chose qui n'avait jamais été faite par Wolsey ni par Burleigh, une chose qui n'a été faite par aucun homme d'Etat anglais de notre génération; mais qui, depuis le règne de Charles II jusqu'à celui de Georges III, était une des parties les plus importantes des fonctions ministérielles.

Origine et progrès de la corruption parlementaire en Angleterre.

L'histoire de l'origine, du progrès et de la décadence de la corruption parlementaire en Angleterre, est encore à écrire. Il n'est pas de sujet qui ait donné lieu à une plus grande quantité d'éloquentes invectives et de mordants sarcasmes. La vénalité du Sénat a provoqué tour à tour les larmes et le rire de trois générations d'écrivains sérieux ou satiriques. Elle a été dénoncée sur les hustings des assemblées populaires, frappée d'anathème du haut de la chaire, livrée au ridicule sur la scène; attaquée par Pope en vers brillants, par Bolingbroke en prose majestueuse, par Swift avec une haine sauvage, par Gay avec une verve malicieuse. Tories et Whigs, Johnson et Akenside, Fielding et Smolett, ont uni leurs voix

[1] C'est principalement dans deux écrits de la main de Lowther lui-même que j'ai puisé l'idée que je me suis faite de son caractère. Un de ces écrits a été imprimé, mais, si je ne me trompe, n'a pas été publié; une copie de l'autre se trouve dans les *Manuscrits Mackintosh*. J'ai emprunté quelque chose aussi aux satires contemporaines. Quant à la facilité avec laquelle Lowter se laissait entraîner à risquer sa vie en duel, il suffira de citer ce fait que, pendant qu'il était premier Lord de la Trésorerie, il accepta un cartel de la part d'un douanier qu'il avait destitué. Le duel eut lieu, et Lowther fut grièvement blessé. Le fait est rapporté par Luttrell, *Diary*, avril 1690.

dans ce chorus général de réprobation. Mais aucun de ceux qui déclamaient contre cette corruption ou qui en faisaient l'objet de leurs épigrammes, ne prit la peine de vérifier les phénomènes qu'elle présentait, ni de remonter à leurs véritables causes,

Tantôt on attribuait le mal à la dépravation de tel ou tel ministre : mais quand ce ministre avait été renversé du pouvoir et remplacé par ceux qui l'avaient accusé avec le plus de véhémence, on s'apercevait que le changement de personnes n'avait amené aucun changement de système. Tantôt on attribuait le mal à la dégénérescence du caractère national. Le luxe et la cupidité, disait-on, avaient produit en Angleterre le même effet qu'ils avaient jadis produit dans la république romaine. L'Anglais moderne était à l'Anglais du seizième siècle ce qu'étaient Verrès et Curio à Dentatus et à Fabricius. Ceux qui tenaient ce langage étaient aussi ignorants et aussi superficiels que le sont en général ceux qui vantent le passé aux dépens du présent. Un homme sensé aurait remarqué que si les Anglais du temps de Georges II avaient été réellement plus sordides et moins honnêtes que leurs aïeux, cette détérioration ne se serait pas manifestée dans un endroit seulement. Le progrès de la vénalité judiciaire et de la vénalité administrative se serait maintenu au niveau du progrès de la vénalité parlementaire. Il est constant, au contraire, que, tandis que la législature devenait de plus en plus vénale, les tribunaux et les bureaux de l'administration devenaient de plus en plus purs. Les représentants du peuple étaient assurément plus mercenaires du temps de Hardwicke et de Pelham que du temps des Tudors. Mais les chanceliers des Tudors acceptaient des plaideurs, sans honte ni scrupule, de la vaisselle et des bijoux; et Hardwicke eût fait arrêter, comme coupable d'offense à la Cour, tout plaideur qui aurait osé lui apporter un présent. Les trésoriers des Tudors se faisaient des fortunes princières en vendant des places, des titres et des grâces; et Pelham eût fait jeter à la porte tout individu qui lui aurait offert de l'argent pour une pairie ou pour une place de commissaire des douanes. Il est donc évident que le triomphe de la corruption dans le Parlement ne saurait être attribué à une dépravation générale des mœurs. La souillure était locale; il faut

donc chercher une cause locale, et cette cause ne sera pas difficile à trouver.

Sous nos anciens souverains, la Chambre des Communes s'immisçait rarement dans l'administration exécutive. Il était enjoint au Président de ne pas permettre aux membres de s'occuper d'affaires d'Etat. Si l'un d'eux se montrait trop incommode, il était cité devant le Conseil-Privé, interrogé, réprimandé, et envoyé à la Tour pour y méditer sur l'inconvenance de sa conduite. Les Communes cherchèrent à se protéger de leur mieux, en tenant leurs délibérations secrètes, en excluant les étrangers, en faisant un crime de répéter au dehors ce qui s'était passé dans leur enceinte. Mais ces précautions étaient à peu près inutiles. Il se trouvait toujours dans une assemblée aussi nombreuse des gens officieux prêts à rapporter au palais ce qui pouvait nuire à leurs collègues. Il y avait donc un danger réel à faire de l'opposition à la Cour. Dans ce temps-là, on n'achetait guère de votes, si même on en achetait. Un honnête homme, en effet, n'était pas à vendre; et il était beaucoup plus économique d'intimider un malhonnête homme que de l'acheter.

Par une raison très-différente, il n'y pas eu, de mémoire d'homme de la génération actuelle, d'achat direct de votes. La Chambre des Communes est aujourd'hui le plus grand pouvoir de l'Etat, mais elle est responsable envers la nation. Ceux même de ses membres qui ne sont pas nommés par de nombreux colléges électoraux, sont tenus en respect par l'opinion publique. Tout s'imprime; tout est discuté; il ne se prononce pas une parole un peu saillante dans un débat, qui ne soit lue le lendemain par un million de personnes. Dans l'espace de quelques heures après un vote important les listes de la majorité et de la minorité sont examinées et commentées dans toutes les villes d'Angleterre, de Plymouth à Inverness. Si un nom se trouve là où il ne devrait pas être, l'apostat peut être sûr qu'on lui rappellera en termes sévères les promesses qu'il a violées et les protestations auxquelles il a menti. Il en résulte qu'à présent le meilleur moyen pour un gouvernement de s'assurer l'appui de la majorité de la Chambre des Réprésentants est d'obtenir la confiance de la nation.

Mais entre l'époque où nos Parlements cessèrent d'être sous le contrôle de la prérogative royale, et celle où ils commencèrent à passer sous le contrôle incessant et efficace de l'opinion publique, il s'écoula un long intervalle. Après la Restauration, aucun gouvernement n'osa revenir à l'emploi des moyens auxquels on avait recours, avant la guerre civile, pour comprimer la liberté des délibérations. Il ne fut plus possible de demander compte à un membre de ses discours ou de ses votes. Un membre put s'opposer à l'adoption des bills de subsides ; il put attaquer toute la politique extérieure du pays ; il put déposer sur la table un projet d'acte d'accusation contre les principaux ministres, et tout cela sans courir le moindre risque d'être traité comme Morrice l'avait été par Elisabeth, et Eliot par Charles Ier. Le sénateur ne craignit plus la cour. Cependant, toutes les barrières derrière lesquelles les faibles Parlements du seizième siècle s'étaient retranchés contre les attaques de la prérogative, furent non-seulement maintenues, mais étendues et renforcées. Aucun homme politique ne paraît avoir compris que ces barrières, désormais inutiles quant à l'objet pour lequel elles avaient été établies, commençaient à favoriser un abus tout opposé. Les règlements qui, dans le principe, avaient eu pour but de garantir de fidèles représentants contre le déplaisir du souverain, servaient maintenant à garantir d'infidèles représentants contre le déplaisir du peuple, et atteignaient ce dernier but beaucoup mieux qu'ils n'avaient jamais atteint l'autre. Il était naturel, il était inévitable qu'un corps législatif, affranchi des entraves du seizième siècle, et qui ne connaissait point encore celles du dix-neuvième siècle, qu'un corps législatif qui ne craignait ni le roi ni le public, fût accessible à la corruption.

Les symptômes de ce fléau commencèrent à être visibles et palpables à l'époque de la Cabale. Clifford, le plus hardi et le plus ardent des cinq hommes d'État qui composaient cette déplorable administration, eut le mérite de découvrir qu'un patriote trop bruyant, qu'il n'était plus possible d'envoyer en prison, pouvait être transformé en courtisan par la vertu d'un mandat de banque. L'exemple de Clifford fut suivi par ses successeurs. Ce fut bientôt un dicton proverbial qu'un Parlement ressemblait à une pompe. Souvent, disaient les

beaux esprits, quand une pompe paraît être à sec, il suffit d'y introduire une très-petite quantité d'eau pour en faire sortir ce même liquide en grande abondance : de même, quand un Parlement se montre trop avare des deniers de l'État, dix mille livres sterling, judicieusement distribuées, produiront souvent un million de subsides. Le mal ne fut pas diminué, mais au contraire aggravé par la Révolution qui délivra l'Angleterre de tant d'autres maux. La Chambre des Communes se trouva alors plus puissante que jamais contre la Couronne, sans être plus rigoureusement responsable qu'auparavant envers la nation. Le gouvernement eut un nouveau motif pour acheter les membres, et les membres n'eurent pas de nouveau motif pour refuser de se vendre. La corruption, il est vrai, répugnait à Guillaume : il résolut de s'en abstenir, et, pendant la première année de son règne, il fut fidèle à sa résolution. Malheureusement, les événements de cette première année ne furent pas de nature à l'encourager dans ses bonnes intentions. A peine Caermarthen avait-il été placé à la tête de l'administration intérieure du royaume, qu'un changement complet s'opéra. Ce ministre, à vrai dire, n'était pas novice dans l'art d'acheter des voix. Il avait, seize ans auparavant, remplacé Clifford à la trésorerie ; héritier de sa tactique, il l'avait perfectionnée et mise en pratique sur une échelle qui aurait étonné l'inventeur lui-même. A partir du jour où Caermarthen fut appelé pour la seconde fois à la principale direction des affaires, la corruption parlementaire continua d'être exercée, presque sans interruption, par une longue suite d'hommes d'État, jusqu'à la fin de la guerre d'Amérique. Ni l'un ni l'autre des deux grands partis anglais ne sont fondés à se faire de reproches sous ce rapport. Les Tories furent les premiers à introduire le système, et les derniers à l'abandonner; mais ce fut du temps de l'ascendant des Whigs qu'il atteignit son plus haut développement. Il serait impossible de préciser avec quelque certitude l'étendue qu'avait prise ce trafic des votes contre de l'argent. Mais il paraît probable que le nombre des représentants ainsi vendus a été fort exagéré par l'opinion populaire, et n'a jamais été considérable, quoiqu'il suffit souvent pour faire pencher la balance dans les divisions importantes. Un ministre sans principes acceptait avec empressement les ser-

vices de ces mercenaires. Un ministre honnête se soumettait à regret, dans l'intérêt de l'État, à ce qu'il considérait comme une honteuse et odieuse extorsion. Mais, pendant bien des années, tous les ministres, quel que fût d'ailleurs leur caractère personnel, consentirent, avec ou sans répugnance, à gouverner le Parlement par le seul moyen à l'aide duquel le Parlement pouvait être gouverné. L'existence, à la Trésorerie, d'un bureau où l'on trafiquait des voix finit par devenir un fait aussi notoire que l'existence d'un marché aux bestiaux à Smithfield. Plus d'un démagogue sans place déclamait contre un pareil scandale; mais chacun de ces démagogues, dès qu'il était au pouvoir, se trouvait poussé par une sorte de fatalité à se livrer à ce trafic, ou, tout au moins, à le tolérer. De temps à autre, peut-être, un homme imbu d'idées romanesques en matière de vertu politique refusa de se faire lui-même le payeur général de la corruption, et détourna les yeux, tandis que ses collègues moins scrupuleux faisaient ce qu'il savait être indispensable, mais ce qu'il trouvait indigne de lui. Toutefois, ces exemples de pruderie étaient rares. La doctrine généralement reçue, même parmi les hommes politiques honnêtes et honorables, établissait qu'il était honteux de se vendre, mais qu'il fallait acheter ceux qui étaient disposés à se vendre. C'est un fait remarquable que le mal atteignit son plus haut degré sous l'administration d'Henri Pelham, homme d'Etat plein de bonnes intentions, de mœurs irréprochables dans la vie privée, et d'un désintéressement exemplaire. On devine facilement par quels arguments Pelham, ainsi que tant d'autres ministres également bien intentionnés, qui suivirent comme lui la coutume du temps, mettaient leurs consciences en repos. Il n'est pas de casuiste, quelque sévère qu'il soit, qui ait nié que ce puisse être un devoir de donner ce qu'il peut être un crime de recevoir. C'était une infamie de la part de Jeffreys d'exiger de l'argent pour la vie des malheureux prisonniers qu'il jugeait à Dorchester et à Taunton. Mais ce n'était pas une infamie, c'était même une action louable de la part des parents et des amis d'un prisonnier, de se cotiser entre eux pour satisfaire aux exigences de Jeffreys. Le pirate de Salé, qui menaçait de faire périr un captif chrétien sous le bâton si sa rançon ne lui était pas envoyée, était un odieux brigand. Mais le rachat d'un

captif chrétien des mains d'un pirate de Salé était un acte non-seulement innocent, mais très-méritoire. Le mot corruption, dans des cas semblables, serait fort mal appliqué. Ceux qui reçoivent cet ignoble salaire sont déjà corrompus. Ce n'est pas celui qui le leur donne qui les rend méchants ; ils l'étaient. Il ne fait qu'empêcher leurs mauvais penchants de produire de mauvais effets ; et la même excuse ne pourrait-elle pas être invoquée en faveur d'un ministre qui, trouvant tous les autres moyens impuissants, a payé des hommes avides et abjects pour ne pas perdre leur pays ?

Ce fut à l'aide de quelques raisonnements de ce genre qu'on parvint à surmonter les scrupules de Guillaume. L'honnête Burnet, avec ce courage peu courtisanesque qui le distinguait, se hasarda à lui faire quelques représentations à ce sujet. « Personne, » répondit Guillaume, « ne hait plus que moi la corruption ; mais j'ai affaire à des gens qu'il faut gouverner de cette manière, ou ne pas gouverner. Je suis obligé de me faire violence sur ce point ; sans quoi le pays est perdu [1]. »

Sir John Trevor.

Il était nécessaire que le Lord-Président eût dans la Chambre des Communes un agent chargé d'acheter des membres, et Lowther était à la fois trop peu adroit et trop scrupuleux pour jouer ce rôle. Mais il ne fut pas difficile de trouver un homme réunissant à un haut degré les conditions voulues. C'était le Maître des Rôles, sir John Trevor, qui avait présidé la Chambre pendant le seul Parlement assemblé par Jacques II. Quelque haute position que Trevor eût acquise, il y avait des gens qui pouvaient encore se le rappeler clerc de procureur dans les cours d'Inner-Temple. Il suffisait, en effet, de l'avoir vu une fois pour ne pas l'oublier. Ses traits grotesques et la hideuse obliquité de son regard défiaient la caricature. Une intelligence vive et vigoureuse lui avait permis de se rendre de bonne heure passé maître dans la science de la chicane. Le jeu et les paris étaient ses amusements, et il savait exploiter ces amusements au profit de sa profession. Son opinion sur une question résultant

[1] Burnet, II, 76.

d'un pari ou d'un jeu de hasard avait la même autorité qu'un jugement émané d'une des Cours de Westminster. Il parvint bientôt à se faire admettre au nombre de ces joyeux compagnons que Jeffreys, dans ses accès de tendresse bachique, pressait le soir contre son cœur, sauf à les maudire et à les injurier le lendemain en pleine Cour. Sous un pareil maître, Trevor fit de rapides progrès dans ce genre particulier de rhétorique qui avait jeté une certaine variété dans le procès de Baxter et d'Alice Lisle. La renommée parlait même de quelques altercations entre le chancelier et son ami, altercations dans lesquelles l'élève n'était pas resté, sous le rapport de la verve grossière et de la richesse du vocabulaire, au-dessous du professeur. Mais ces prises de mots n'eurent lieu qu'après que le jeune aventurier eut acquis assez de fortune et de dignités pour n'avoir plus besoin du patronage qui l'avait élevé [1]. Trevor, malgré son manque notoire de principes, jouissait, à cette époque, d'une certaine popularité, parmi les membres de la Haute-Eglise, popularité dont il paraît avoir été surtout redevable à leur conviction que, quelque peu de fonds qu'on pût faire sur sa bonne foi en général, la haine qu'il portait aux dissidents était sincère et cordiale. Il n'était guère douteux que, dans une Chambre des Communes, où les Tories avaient la majorité, il pouvait facilement, avec l'appui de la couronne, se faire nommer président. Il lui tardait de reprendre ses anciennes fonctions, qu'il savait rendre les plus lucratives du royaume, et il se chargea volontiers de cette secrète et honteuse besogne qui ne convenait nullement à Lowther.

Richard Hampden fut nommé chancelier de l'Echiquier. Cette nomination était probablement un témoignage de la reconnaissance royale pour la modération de sa conduite et pour les efforts qu'il avait faits dans le but de mettre un frein à la violence de ses amis whigs, et particulièrement de son fils.

Godolphin se retire.

Godolphin quitta volontairement la Trésorerie : pour quelle cause? on ne le dit pas. Il n'est guère douteux que la dissolution du Parlement et le résultat des élections générales

[1] Roger North, *Life of Guildford.*

durent lui être agréables ; car ses opinions politiques inclinaient au torysme, et il avait, pendant le dernier règne, commis certains actes qui, sans présenter un caractère exceptionnel, avaient cependant besoin d'être couverts par une amnistie. Il est probable qu'il ne jugea pas de sa dignité personnelle de siéger à la table du Conseil après Lowther, qui était son inférieur en rang [1].

Changements à l'Amirauté.

Une nouvelle Commission d'Amirauté fut instituée. Thomas Herbert, comte de Pembroke, personnage de haute naissance et de haute éducation, qui avait figuré parmi les Tories, qui avait voté pour une régence et qui avait épousé la fille de Sawyer, fut placé à la tête de l'administration de la marine. Mais le torysme de Pembroke n'était pas d'un caractère étroit et antilibéral : la preuve en est qu'immédiatement après la Révolution, Locke lui dédia son *Essai sur l'entendement humain*, en reconnaissance de services rendus dans de mauvais jours [2].

On ne négligea rien de ce qui pouvait réconcilier Torrington à ce changement. Bien qu'il se fût montré incapable comme administrateur, il était encore si haut placé dans l'estime générale comme marin, que le gouvernement désirait ne pas se priver de ses services. On l'assura qu'on n'avait nullement eu l'intention de manquer aux égards qui lui étaient dus ; mais il ne pouvait servir son pays à la fois sur l'Océan et à Westminster. On avait donc pensé qu'il serait moins difficile de lui trouver un remplaçant à son bureau que sur le pont de son vaisseau-amiral. Il fut d'abord fort irrité, et se démit même de son commandement. Mais certaines concessions furent faites à son amour-propre : une pension de trois mille livres sterling et une donation de dix mille acres de terre de la couronne, aux environs de Péterborough, furent

[1] Le premier Lord de la Trésorerie était toujours, jusqu'à une époque postérieure de quelques années, le personnage du rang le plus élevé à la table du Conseil. Ainsi Monmouth, Delamere et Godolphin prenaient place suivant leur ordre de préséance comme pairs.

[2] Cette dédicace, cependant, fut considérée comme trop louangeuse. « La seule chose, » disait Pope, « qu'il ne pourrait jamais pardonner à son maître en philosophie, était la dédicace de l'*Essai*. » Ruffhead, *Life of Pope*.

des appâts irrésistibles pour sa cupidité, et, dans une heure fatale à l'Angleterre, il consentit à rester à la tête des forces navales auxquelles était confiée la défense de ses côtes [1].

Changement dans les Commissions de Lieutenance.

Tandis que ces changements avaient lieu dans les administrations qui entourent Whitehall, les commissions de lieutenance civile furent soumise à une révision générale. Les Tories s'étaient plaints, depuis un an, que la part qui leur était faite dans le gouvernement des comtés et des districts où ils résidaient n'était nullement en rapport avec leur nombre, avec leurs fortunes, avec la considération dont ils jouissaient dans la société. Ils reprirent donc avec une grande satisfaction la position qu'ils occupaient autrefois. Les Whigs prétendirent que le roi était indignement trahi, et que de perfides conseillers l'avaient engagé à remettre le glaive aux mains d'hommes qui, à la première occasion favorable, en tourneraient le tranchant contre lui-même. Dans un dialogue, qu'on supposait avoir été écrit par le comte de Warrington, nouvellement créé, et qui fut fort répandu à cette époque, quoiqu'il soit oublié depuis longtemps, on faisait figurer un Lord-Lieutenant de comté, lequel exprimait sa crainte que la plupart de ses délégués ne fussent, au fond du cœur, des traîtres [2]. Mais nulle part l'agitation produite par la nouvelle distribution du pouvoir ne fut aussi grande que dans la capitale. Une Commission de lieutenance, signée immédiatement après la Révolution, avait placé les milices de la Cité sous le commandement de quelques Whigs zélés. Les riches et puissants citoyens dont les noms avaient été omis se plaignirent de ce que la liste était remplie d'*Anciens* des congrégations puritaines, de conspirateurs émerites, et qu'il était difficile de trouver, au milieu de cette multitude de fanatiques et de niveleurs, un seul homme sincèrement attaché à la monarchie et à l'Eglise.

[1] *Van Citters aux Etats Généraux*, 25 avril (5 mai) 1690; Narcissus Luttrell, *Diary;* Registre de correspondance de la Trésorerie, 4 février 1690.

[2] Ce dialogue entre un lord-lieutenant et un de ses délégués ne se trouve pas dans le recueil des écrits de Warrington publié en 1694, en apparence avec la sanction de sa famille.

Une nouvelle Commission, préparée pas les soins de Caermarthen et de Nottingham, fut officiellement publiée. Ils avaient pris conseil de Compton, l'évêque du diocèse, et Compton n'était pas un conseiller très-discret. Il avait été, dans le principe, homme de la Haute-Eglise et Tory. La rigueur avec laquelle il avait été traité sous le dernier règne en avait fait un latitudinaire et un rebelle, et depuis, par jalousie de Tillotson, il était redevenu homme de la Haute-Eglise et Tory. Les Whigs se récrièrent contre l'ingratitude d'un gouvernement qui leur devait son existence et qui les proscrivait; ils se plaignaient de ce que quelques-uns des meilleurs amis du roi Guillaume avaient été destitués d'une manière outrageante, pour faire place à quelques-uns de ses plus cruels ennemis, à des hommes qui ne méritaient pas plus de confiance que des bandits irlandais, à des hommes qui avaient livré à un tyran la charte et les priviléges immémoriaux de la Cité, à des hommes qui s'étaient distingués par la cruauté avec laquelle ils avaient poursuivi l'exécution des lois pénales contre les dissidents protestants, à des hommes dont quelques-uns avaient fait partie des jurys qui avaient condamné Russell et Cornish [1]. Le mécontentement fut tel, qu'on craignit, pendant un instant, qu'il n'en résultât des embarras pécuniaires. Les subsides votés par le dernier Parlement rentraient avec lenteur, et les besoins du service public étaient pressants. C'était toujours, en pareille circonstance, aux citoyens de Londres que le gouvernement avait recours; et le gouvernement de Guillaume s'était jusqu'alors adressé plus particulièrement aux citoyens qui professaient des opinions whigs. Les choses étaient maintenant changées. Quelques Whigs éminents, dans le premier mouvement de leur colère, refusèrent de faire des avances d'argent; il y en eut même un ou deux qui retirèrent à l'improviste des sommes considérables de l'Echiquier [2]. Les difficultés financières auraient pu devenir sérieuses, si quelques Tories opulents, qui, dans le cas où la clause de Sacheverell eût passé, auraient été exclus de

[1] *Van Citters aux Etats Généraux*, 18 (28) mars, 4 (14) avril 1690; Narcissus Luttrell, *Diary*; Burnet, II, 72; *The triennal Mayor, or the Rapparees*, a Poem, 1691.

[2] Registre des Minutes de la Trésorerie, 5 février 1689-90.

tous les honneurs municipaux, n'eussent offert à la Trésorerie cent mille livres sterling comptant, en promettant de lui fournir une somme encore plus considérable [1].

Tandis que la Cité était ainsi agitée, arriva le jour qui avait été fixé par une proclamation royale pour un jeûne général. Les raisons données pour cet acte solennel étaient la déplorable état de l'Irlande et le prochain départ du roi. Des prières eurent lieu pour la conservation de la personne de Sa Majesté et pour le succès de ses armes. Il y avait foule dans les églises de Londres. Les prédicateurs les plus célèbres de la capitale qui étaient, presque sans exception, des Tories modérés ou des Whigs également modérés, s'efforcèrent de calmer l'esprit public et exhortèrent vivement leurs auditeurs à ne pas refuser, dans cette conjoncture décisive, leur cordial appui au prince au sort duquel était identifié le sort de la nation tout entière. Burnet rappela, du haut de la chaire, à une nombreuse congrégation comment les Grecs du Bas-Empire, à l'époque où le grand Turc se disposait à mettre le siége devant Constantinople, n'avaient voulu faire aucun sacrifice pécuniaire dans l'intérêt de la défense commune, et combien ils s'étaient amèrement repentis de leur avarice lorsqu'ils s'étaient vus forcés de livrer aux infidèles triomphants les trésors qu'ils avaient refusés aux supplications du dernier empereur chrétien [2].

Dispositions des Whigs.

Cependant les Whigs, comme parti, n'avaient pas besoin de semblables admonitions. Quoique chagrins et mécontents, ils comprenaient parfaitement que de la stabilité du trône de Guillaume dépendait tout ce qu'il y avait de plus précieux à leurs yeux. On ne saurait trop dire ce qu'auraient pu être tentés de faire, en cette circonstance, quelques-uns d'entre eux, s'ils avaient eu sous la main un autre chef, si, par exemple, leur duc protestant, leur roi Monmouth, eût encore vécu. Mais ils n'avaient à choisir qu'entre le souverain qu'ils avaient installé et le souverain qu'ils avaient renversé. Il au-

[1] Van Citters, 11 (21) février, 14 (24) mars, 18 (28) mars 1690.

[2] Van Citters, 14 (24) mars 1690. Le sermon existe. Il fut prêché dans l'église de Bow, en présence de la cour des *Aldermen*.

rait été étrange, à vrai dire, qu'ils eussent pris parti pour Jacques afin de se venger de Guillaume, lorsque leur principal grief contre Guillaume était qu'il ne partageait point le sentiment vindicatif qui se rattachait, chez eux, au souvenir de la tyrannie de Jacques. Quelle que fût leur répugnance pour le Bill d'Amnistie, ils n'avaient pas oublié les Sanglantes Assises. Ils restèrent donc, malgré leur mauvaise humeur, fidèles à leur propre roi, et, tout en murmurant contre lui, se tinrent prêts à le soutenir au prix de leur fortune et de leur sang [1].

Intrigues de quelques Whigs avec Saint-Germain. — Shrewsbury. — Ferguson.

Il y avait, il est vrai, des exceptions; mais elles étaient en petit nombre et se rencontraient presque exclusivement dans deux classes de personnes qui, bien que différant considérablement par la position sociale, se ressemblaient beaucoup par le relâchement des principes. Tous les Whigs connus pour avoir entretenu des intrigues avec Saint-Germain appartenaient, non pas au gros du parti, mais à la tête ou à la queue. C'étaient ou des patriciens distingués par leur rang et leur position dans le gouvernement, ou des misérables qui, depuis longtemps, étaient chargés de la sale besogne de la faction. A la première de ces deux classes appartenait Shrewsbury. Robert Ferguson était le plus remarquable échantillon de l'autre. A partir du jour où fut dissous le Parlement-Convention, Shrewsbury commença à chanceler dans sa fidélité; mais cette circonstance ne fut soupçonnée du public que longtemps après. Personne, au contraire, n'ignorait, et ce ne devait être un sujet de surprise pour personne, que Ferguson était devenu, quelques mois après la Révolution, un Jacobite forcené. Il n'avait pas même à donner, pour son apostasie, la misérable excuse d'avoir été négligé. Les honteux services qu'il avait jadis rendus à son parti comme espion, comme instigateur d'émeutes, comme agent de corruption, comme pamphlétaire, comme souffleur de faux témoins, n'avaient été que trop bien récompensés pour l'honneur du gouvernement. Il était de toute impossibilité de lui confier

[1] Welwood, *Mercurius Reformatus*, 12 février 1690.

aucun emploi éminent; mais une sinécure de cinq cents livres sterling de revenu avait été créée pour lui dans l'administration de l'Excise. Il possédait donc ce qui était pour lui l'opulence; mais l'opulence ne le satisfaisait pas. Pour gagner de l'argent, il est vrai, il n'avait jamais reculé devant un acte de fraude, et ne s'était jamais fait scrupule d'aggraver la fraude par l'hypocrisie : cependant l'amour de l'argent n'était pas sa passion dominante. Une longue habitude avait développé chez lui une maladie morale dont il est rare que soient entièrement exempts ceux qui font de l'agitation politique leur profession. Il ne pouvait pas rester tranquille. La sédition, après avoir été pour lui une affaire, était devenue pour lui un plaisir. Il lui était aussi impossible de vivre sans faire le mal, qu'il l'est à un vieil ivrogne ou à un vieux mangeur d'opium de vivre sans sa dose quotidienne de poison. Les ennuis mêmes et les périls de cette existence aventureuse avaient un étrange attrait pour lui. Il eût été aussi difficile d'en faire un citoyen paisible, un sujet fidèle, qu'il l'aurait été de transformer un renard en chien de berger, ou de façonner le milan aux habitudes de la volaille de basse-cour. L'Indien peau-rouge préfère son terrain de chasse aux champs cultivés et aux splendeurs des cités; le Bohémien, abrité sous un toit commode, et pouvant se nourrir de viande à volonté, regrette sa mauvaise tente sur la bruyère et son repas de charogne : de même Ferguson se lassa bientôt de l'abondance et de la sécurité; il lui tardait d'être encore une fois président de sociétés secrètes où personne ne pouvait entrer sans un mot de passe, directeur de presses clandestines, distributeur de brochures incendiaires; de voir son signalement placardé sur les murs, avec offre de récompense pour celui qui l'arrêterait; d'avoir six ou sept noms, avec une perruque et un manteau différents pour chaque nom, et de changer de logement trois fois par semaine, à la faveur de la nuit. Il n'était pas l'ennemi du papisme ou du protestantisme, du gouvernement monarchique ou du gouvernement républicain, de la Maison de Stuart ou de la Maison de Nassau ; il était l'ennemi de tout ce qui était établi pour le moment.

Espérances des Jacobites.

Les Jacobites s'empressèrent d'accueillir ce nouvel allié.

Ils avaient alors des projets pour lesquels ils avaient besoin de l'aide d'un conspirateur émérite. Depuis qu'on avait annoncé que Guillaume avait résolu d'aller se mettre à la tête de l'armée d'Irlande, ils étaient en grand mouvement et ils attendaient son départ avec un espoir mêlé d'impatience. Guillaume n'était pas un prince contre qui l'on pût se hasarder légèrement à lever l'étendard de la révolte. Son courage, sa sagacité, le secret qui entourait ses conseils, le succès qui avait généralement couronné ses entreprises, imposaient au vulgaire. Ses ennemis même les plus acharnés le craignaient au moins autant qu'ils le haïssaient. Tant qu'il était à Kensington, prêt à monter à cheval au premier signal, ceux des mécontents qui attachaient quelque prix à leurs têtes et à leurs propriétés, se bornaient en général à exhaler leur haine en souhaitant, le verre en main, toutes sortes d'humiliations à son nez crochu, et en pressant avec une énergie significative l'orange qui était son emblème. Mais ils prenaient courage en songeant que la mer serait bientôt entre lui et l'Angleterre. Trente lieues de mer avaient, dans les calculs militaires et politiques de cette époque, autant d'importance que pourraient en avoir aujourd'hui trois cents lieues. Les vents et les flots interrompaient souvent toute communication entre l'Angleterre et l'Irlande. Il arrivait quelquefois que quinze jours ou trois semaines se passaient sans qu'on reçût à Dublin aucune nouvelle de Londres. Vingt comtés d'Angleterre pouvaient être en armes longtemps avant que l'écho des rumeurs qui précèdent ordinairement une insurrection fût parvenu dans l'Ulster. Les principaux mécontents se réunirent donc à Londres au commencement du printemps dans le but d'organiser un vaste plan d'opérations, et ils établirent une correspondance très-active avec la France et avec l'Irlande.

Le nouveau Parlement se réunit.

Telles étaient les dispositions des factions en Angleterre, lorsque, le 20 mars, le nouveau Parlement se réunit. Le premier devoir qu'avaient à remplir les Communes, était de se choisir un président. Trevor, proposé par Lowther, fut élu sans opposition, présenté et approuvé avec le cérémonial ordinaire. Le roi prononça ensuite un discours dans lequel

il recommanda particulièrement à l'attention des Chambres deux questions importantes, la fixation du revenu et la concession d'une amnistie. Il insista sur la nécessité de se hâter. Les instants étaient précieux, car le moment d'agir approchait. « Ne perdons pas, » leur dit-il, « notre temps à discuter tandis que nos ennemis sont en campagne [1]. »

Fixation du revenu.

La première question que les Communes prirent en considération fut l'état du revenu. Une grande partie des impôts avaient été, depuis l'avénement de Guillaume et de Marie, perçus en vertu d'actes faits pour un temps limité, et il convenait de régler ce point d'une manière permanente. Un état des salaires et des pensions au service desquels il fallait pourvoir fut mis sous les yeux de la Chambre, et le chiffre des sommes ainsi dépensées provoqua de très-justes plaintes de la part des membres indépendants, au nombre desquels sir Charles Sedley se distingua par ses plaisanteries sarcastiques. Un bon discours qu'il fit contre les salariés du gouvernement fut reproduit par la presse et largement répandu : ce discours, qui, depuis, a été souvent réimprimé, prouve un fait dont on pourrait douter en lisant les poésies et les pièces de théâtre de Sedley; c'est que ses contemporains avaient raison de le considérer comme un homme d'esprit, et d'un esprit vif. Malheureusement, la mauvaise humeur causée par la vue de la liste civile s'évapora en épigrammes et en invectives, sans produire aucune réforme.

Le revenu ordinaire qui servait, avant la Révolution, à l'entretien du gouvernement, était en partie héréditaire, en partie produit par des taxes accordées à chaque souverain pour toute la durée de sa vie. Le revenu héréditaire avait passé, avec la couronne, à Guillaume et Marie. Il provenait des fermages des domaines royaux, de certains honoraires, d'amendes, de licences pour la vente du vin, des annates et dîmes des bénéfices, des recettes de la poste, de la partie de l'excise qui avait été, immédiatement après la Restauration, concédée à Charles II et à ses successeurs à tout jamais, en remplacement des services féodaux dus à nos anciens rois.

[1] *Commons' Journals*, 20, 21, 22 mars 1689-90.

Le produit de ces différentes sources était évalué de 4 à 500 mille livres sterling [1].

Les droits d'excise et de douane qui avaient été concédés à Jacques II pour sa vie, rapportaient, à la fin de son règne, environ 900 mille livres par an. Guillaume désirait naturellement jouir de ce revenu aux mêmes conditions que son oncle, et ses ministres firent ce qui dépendait d'eux pour satisfaire ce désir. Lowther proposa de faire la concession au roi et à la reine conjointement et au survivant d'entre eux. Il prit plusieurs fois la parole, avec beaucoup de chaleur, à l'appui de cette motion ; il exposa les titres de Guillaume à la reconnaissance et à la confiance publiques : la nation affranchie du papisme et du pouvoir arbitraire, l'Eglise délivrée de la persécution, la constitution établie sur une base solide. Les Communes se montreraient-elles parcimonieuses envers un prince qui avait plus fait pour l'Angleterre qu'aucun de ses prédécesseurs n'avait fait en aussi peu de temps, pour un prince qui allait s'exposer aux coups de l'ennemi et à des miasmes pestilentiels pour maintenir la colonie anglaise en Irlande, à un prince pour qui l'on priait dans tous les coins du monde où une congrégation de protestants pouvait se réunir pour adorer Dieu [2] ? Mais, sur ce point, Lowther et ses harangues n'obtinrent aucun succès. Whigs et Tories étaient également convaincus que la libéralité des Parlements avait été la principale cause des désastres des trente dernières années ; que c'était à la libéralité du Parlement de 1660 qu'il fallait attribuer la mauvaise administration de la Cabale; que c'était à la libéralité du Parlement de 1685 qu'il fallait attribuer la Déclaration de Tolérance; et que le Parlement de 1690 serait inexcusable, s'il ne profitait d'une longue, pénible et invariable expérience. Après beaucoup de débats, on en vint à une transaction. La portion de l'excise qui avait été concédée à Jacques II pour toute la durée de sa vie, et qu'on évaluait à 300 mille livres de revenu, fut concédée à Guillaume et Marie conjointement et avec reversion au profit du survivant. On calculait qu'avec le revenu héréditaire et 300 mille livres de plus provenant de l'excise, Leurs Majestés

[1] *Commons' Journals*, 28 mars 1690 ; 1er et 20 mars 1688 9.
[2] Grey, *Debates*, 27 et 28 mars 1690.

auraient un revenu de 7 à 800 mille livres sterling par an, indépendant de tout contrôle parlementaire. Ce revenu devait servir à faire face aux dépenses de la maison royale, et à rétribuer les *emplois civils* dont la liste avait été soumise à la Chambre : c'est pour cette raison qu'on l'appelait la *liste civile*. Aujourd'hui, les dépenses de la maison royale sont entièrement distinctes des dépenses du gouvernement civil ; mais, par une étrange abus de langage, le nom de liste civile est resté attaché à la portion du revenu qui est appropriée aux dépenses de la maison royale. Il est plus étrange encore que plusieurs peuples voisins aient cru devoir nous emprunter cette dénomination éminemment insignifiante. Quant au droits de douane, qui avaient été accordés à Charles II et à Jacques II successivement pour la durée de leur vie, et qui, l'année avant la Révolution, avaient produit 600 mille livres, ils furent concédés à la couronne pour un terme de quatre ans seulement [1].

Guillaume ne fut rien moins que satisfait de cet arrangement. Il trouvait qu'il y avait de l'injustice et de l'ingratitude de la part d'un peuple, dont il avait sauvé les libertés, d'exiger, en quelque sorte, une caution de sa bonne conduite. « Les gentilshommes anglais, » dit-il à Burnet, « se sont fiés au roi Jacques, qui était l'ennemi de leur religion et de leurs lois, et ils ne veulent pas se fier à moi, à qui ils doivent la conservation de leurs lois et de leur religion. » Burnet répondit très-convenablement qu'il n'y avait aucune marque de confiance personnelle que Sa Majesté ne fût en droit d'exiger ; mais que ce n'était pas là une question de confiance personnelle. Les Etats du royaume voulaient établir un principe général ; ils voulaient fonder un précédent qui pût offrir à leur postérité reculée une garantie contre le retour des maux qu'avait produits l'imprudente libéralité des Parlements précédents. «Votre Majesté, » ajouta-t-il, a délivré de ces maux la génération actuelle. En acceptant la donation des Communes aux conditions auxquelles elle est offerte, Votre Majesté sera aussi le libérateur des générations futures. »

[1] *Commons' Journals*, 28 mars 1690. Van Citters adressa aux Etats Généraux un exposé très-net et très-exact de la maniere dont fut réglée la question du revenu, 7 (17) avril 1690.

Guillaume ne fut pas convaincu ; mais il avait trop de sagesse et trop d'empire sur lui-même pour céder à sa mauvaise humeur, et il accepta gracieusement ce qu'il ne pouvait considérer que comme donné de mauvaise grâce [1].

Dispositions en faveur de la princesse de Danemark.

La liste civile fut chargée de payer une annuité de vingt mille livres sterling à la princesse de Danemark, indépendamment d'une autre annuité de trente mille livres qui avait été constituée en sa faveur à l'époque de son mariage. Cet arrangement était le résultat d'une transaction à laquelle on n'était arrivé qu'avec beaucoup de peine et à la suite de luttes irritantes. Le roi et la reine n'avaient jamais été, depuis le commencement de leur règne, en très-bons termes avec leur sœur. Il n'est pas extraordinaire que Guillaume ait inspiré de l'aversion à une femme qui avait tout juste assez de sens pour s'apercevoir que le caractère du roi était sombre et ses manières disgracieuses, mais qui était d'ailleurs incapable d'apprécier ses hautes qualités. Mais Marie était faite pour être aimée. Une femme vive et intelligente comme elle ne pouvait trouver beaucoup de plaisir dans la société d'Anne, qui, dans ses moments de bonne humeur, était d'une stupide douceur, et, dans sa mauvaise humeur, d'une stupide maussaderie. Cependant la reine, que sa bonté avait rendue chère aux personnes les plus humbles de son entourage, ne se serait sans doute point fait une ennemie d'une personne dont il était de son devoir et de son intérêt de se faire une amie, si une influence étrangement puissante et étrangement malfaisante n'avait travaillé sans relâche à jeter la division dans la maison royale. La princesse portait à lady Marlborough une affection telle, que, dans un âge superstitieux, on l'eût attribuée à l'effet de quelque philtre ou de quelque talisman. Non-seulement les deux amies, dans leurs rapports confidentiels et intimes, mettaient de côté toute cérémonie et tous titres, pour devenir simplement mistress Morley et mistress Freeman, mais le prince Georges lui-même, qui tenait autant à la dignité de sa naissance qu'il était capable de tenir à tout ce qui n'était ni vin de Bordeaux ni

[1] Burnet, II, 43.

saumon frais, consentit à être M. Morley. La comtesse se vantait d'avoir choisi le nom de *Freeman*, parce qu'il convenait particulièrement à la franchise et à l'indépendance de son caractère ; et, pour lui rendre justice, ce ne fut point par les artifices ordinaires des courtisans qu'elle établit et conserva longtemps son empire despotique sur le plus faible des esprits. Elle possédait peu de ce tact qui est le talent caractéristique de son sexe ; elle était beaucoup trop violente pour flatter ou pour dissimuler : mais, par un rare hasard, elle s'était rencontrée avec une nature sur laquelle l'audace et la contradiction agissaient comme des philtres. Dans cette bizarre liaison, le dévouement, la patience, l'abnégation de soi-même, étaient tout entiers du côté de la maîtresse : les caprices, les airs hautains, les accès de mauvaise humeur, étaient du côté de la suivante.

Rien de plus curieux que les rapports qui existaient entre ces deux dames et M. Freeman, c'est ainsi qu'elles appelaient Marlborough. On savait assez généralement, à l'étranger, qu'Anne était gouvernée par les Churchill ; on savait également que l'homme qui paraissait posséder une si large part de sa faveur était non-seulement un grand capitaine et un grand politique, mais qu'il était aussi l'un des cavaliers les plus remarquables de son temps, que les traits de son visage et sa tournure étaient éminemment distingués, son caractère à la fois doux et résolu, ses manières à la fois nobles et séduisantes. Il était tout naturel que des grâces et des qualités comme les siennes captivassent le cœur d'une femme. Aussi beaucoup de personnes, sur le continent, se figuraient qu'il était l'amant heureux de la princesse, et c'est ainsi qu'il est représenté dans des libelles contemporains écrits en français et depuis longtemps oubliés. En Angleterre, cette calomnie n'eut jamais cours, même parmi le vulgaire, et l'on n'en trouve aucune trace même dans les rapsodies les plus licencieuses qui se chantaient par les rues. En fait, il ne paraît pas que la princesse ait jamais été coupable d'une pensée incompatible avec le devoir conjugal. A ses yeux, Marlborough, avec tout son génie et tout son courage, avec toute sa beauté et toute sa grâce, n'était autre chose que l'époux de son amie. Il n'avait sur Son Altesse Royale aucune action directe ; il ne pouvait exercer d'influence sur elle que

par l'intermédiaire de sa femme, et sa femme n'était pas un instrument passif. Quoiqu'il soit impossible de découvrir dans rien de ce qu'elle ait jamais fait, dit ou écrit, aucun indice d'une intelligence supérieure, la violence de ses passions et la force de ses volontés lui permettaient souvent de gouverner un époux né lui-même pour gouverner de graves sénats et de puissantes armées. Son courage, ce courage que les conjonctures les plus critiques de la guerre ne faisaient que rendre plus froid et plus ferme, lui manquait lorsqu'il lui fallait affronter les larmes toujours prêtes de sa Sarah, et la volubilité de ses reproches et ses lèvres boudeuses et ses airs dédaigneux. L'histoire nous présente peu de spectacles plus curieux que celui d'un homme illustre et sage, qui, après avoir conçu des combinaisons politiques aussi vastes que profondes, ne pouvait les mettre à exécution qu'en persuadant à une femme sotte et souvent intraitable d'amener à ses vues une autre femme plus sotte encore.

Sur un point le comte et la comtesse s'entendaient parfaitement. Tous deux étaient possédés au même degré de la soif des richesses; seulement, l'argent une fois obtenu, le comte aimait à l'amasser, tandis que la comtesse le dépensait assez volontiers [1]. Tous deux considéraient la faveur de la princesse comme une mine précieuse à exploiter. Ils avaient commencé, sous le règne de son père, à s'enrichir de ses libéralités. Anne était d'un caractère naturellement parcimonieux; et, même après qu'elle fut parvenue au trône, sa table et ses équipages n'avaient rien de somptueux [2]. On pouvait donc supposer que, n'étant encore que sujette, 30,000 livres par an, avec des appartements dans le palais, étaient plus que suffisants pour tous ses besoins. Il n'y avait probablement pas, dans la haute aristocratie du royaume, deux individus qui eussent un pareil revenu. Mais il n'y avait pas de revenu qui pût satisfaire à l'avidité de ceux qui la gouvernaient. Elle contractait continuellement des dettes, que Jacques II dut

[1] On trouve dans une satire contemporaine les vers suivants : « Heureux couple! aucune altercation ne trouble le cours de leur existence, tant ils s'accordent bien à sacrifier leurs âmes pour de l'or. »

The Female Nine, 1690.

[2] Swift fait mention du manque d'hospitalité et de magnificence dans sa maison. *Journal to Stella*, 8 août 1711.

payer à plusieurs reprises, non toutefois sans en témoigner sa surprise et son mécontentement.

La Révolution ouvrit aux Churchill un nouvel horizon et une perspective de gains illimités. Toute la conduite de leur maîtresse dans cette grande crise avait prouvé qu'elle n'avait d'autre volonté, d'autre jugement, d'autre conscience que les leurs. Elle leur avait tout sacrifié, affections, préjugés, habitudes, intérêts. Par déférence pour eux, elle avait pris part à la conspiration contre son père; elle s'était enfuie de Whitehall au cœur de l'hiver, à travers la glace et la boue, pour aller gagner une voiture de place; elle avait été chercher un refuge dans le camp des rebelles; elle avait consenti à céder au prince d'Orange sa place dans l'ordre de succession. Ils virent donc avec plaisir que cette princesse, sur qui ils possédaient une telle influence, possédait elle-même sur d'autres personnes une influence peu commune. A peine la Révolution s'était-elle accomplie, que beaucoup de Tories, qui n'aimaient pas plus le roi détrôné que celui qui avait pris sa place, et qui doutaient que la religion eût plus à craindre des Jésuites que des Latitudinaires, se montrèrent disposés à se rallier autour d'Anne. La nature avait fait de celle-ci une bigote. Telle était la trempe de son esprit, qu'elle ne pouvait qu'adhérer, sans examen et sans doute, et jusqu'au moment où elle fut déposée dans son cercueil, à la religion qu'on lui avait enseignée dans son enfance. A la cour de son père, elle s'était montrée sourde à tout ce qu'on avait pu alléguer en faveur de la transsubstantiation et de la confession auriculaire. A la cour de son beau-frère, elle se montra également sourde à tout ce qu'on put alléguer en faveur d'une union générale entre les protestants. Cette paresse d'intelligence et cet entêtement lui donnèrent de l'importance. C'était beaucoup d'être le seul membre de la famille royale qui éprouvât pour les Papistes et pour les Presbytériens une aversion impartiale. Tandis qu'un parti nombreux était disposé à faire d'elle une idole, ses deux artificieux serviteurs ne la considéraient que comme une marionnette. Ils savaient qu'elle pouvait causer beaucoup d'ennuis au gouvernement, et ils résolurent de tirer parti de cette position en extorquant de l'argent, nominalement pour elle, en réalité pour eux-mêmes. Tandis que Marlborough commandait les forces anglaises dans les Pays-

Bas, l'exécution de ce plan fut nécessairement abandonnée à sa femme; et elle agit, non pas comme il aurait sans doute agi, c'est-à-dire avec prudence et mesure, mais, ainsi que cela ressort évidemment de son propre récit, avec une violence et une insolence odieuses. Il est vrai qu'elle avait des passions à satisfaire dont il était complétement exempt. Marlborough, avec son extrême cupidité, n'avait point de fiel dans le cœur. La comtesse, au contraire, haïssait facilement; elle haïssait cordialement; elle haïssait d'une haine implacable. Parmi les objets de sa haine étaient tous ceux qui avaient des relations de parenté avec sa maîtresse, soit du côté paternel, soit du côté maternel. Aucun de ceux qui portaient un intérêt naturel à la princesse ne pouvaient observer sans inquiétude l'étrange infatuation qui la rendait esclave d'une mégère impérieuse et qu'aucune considération n'arrêtait. C'est ce que la comtesse n'ignorait point. A ses yeux, la famille royale et la famille Hyde, quelques différences d'opinion qui pussent exister entre elles sur d'autres points, étaient liguées contre elle ; aussi les détestait-elle tous, Jacques, Guillaume et Marie, Clarendon et Rochester. Le moment était venu de donner un libre cours à ces ressentiments accumulés pendant des années. Ce n'était pas assez d'obtenir pour Anne un revenu considérable, un revenu royal : il fallait encore l'obtenir par des moyens blessants, humiliants pour ceux qu'abhorrait la favorite. Il ne fallait pas le demander, il ne fallait pas l'accepter comme une marque de bienveillance fraternelle, mais l'exiger avec des formes hostiles, l'arracher en quelque sorte de force. On ne s'adressa point au roi et à la reine. Mais Leurs Majestés apprirent avec étonnement que lady Marlborough se livrait à d'actives démarches auprès des membres tories du Parlement, qu'un parti de la princesse se formait, qu'on devait proposer à la Chambre des Communes d'assurer à son Altesse Royale un revenu considérable, indépendant de la Couronne. Marie demanda à sa sœur ce que tout cela signifiait. « On me dit, » répondit Anne, « que mes amis sont dans l'intention de me constituer quelque revenu. » On prétend que la reine, vivement blessée d'une expression qui semblait impliquer qu'elle et son époux n'étaient pas au nombre des amis de sa sœur, répliqua avec une aigreur qui ne lui était pas habituelle : « De quels amis parlez-vous? quels amis

avez-vous, si ce n'est le roi et moi [1]? » Il ne fut plus jamais question de cette affaire entre les deux sœurs. Marie comprit sans doute qu'elle s'était trompée en s'adressant à une personne qui n'était qu'un instrument passif entre les mains d'intrigants. On essaya d'entamer une négociation avec la comtesse. Quelques agents inférieurs ayant parlementé sans succès, Shrewsbury se présenta chez elle. On aurait pu croire que son intervention eût été efficace; car, s'il fallait s'en rapporter à la chronique scandaleuse du temps, il avait été dans de bons termes, dans de trop bons termes avec elle [2]. Le roi l'avait autorisé à promettre que, si la princesse voulait cesser ses démarches et ses sollicitations auprès des membres de la Chambre des Communes, son revenu serait porté de trente mille livres à cinquante mille. La comtesse refusa nettement cette offre, et elle eut l'insolence de donner à entendre que la parole du roi n'était pas une garantie suffisante. « Je suis convaincu, » dit Shrewsbury, « que le roi remplira ponctuellement ses engagements. S'il y manquait, je ne le servirais pas une heure de plus. » — « Cela pourrait être très-honorable de votre part, » répliqua l'opiniâtre favorite; « mais ce serait une triste consolation pour la princesse. » Shrewsbury, après avoir vainement essayé de fléchir la suivante, obtint enfin une audience de la maîtresse. Anne lui répondit, dans des termes sans doute dictés par son amie Sarah, que les choses étaient trop avancées pour pouvoir être arrêtées, et qu'il fallait laisser l'affaire à la décision des Communes [3].

Le fait est que ceux qui disposaient ainsi des intérêts de la princesse espéraient obtenir du Parlement une somme beaucoup plus considérable que celle qu'offrait le roi. Ils ne voulaient pas se contenter de moins de soixante-dix mille livres par an. Leur cupidité dépassa le but qu'elle voulait atteindre. La Chambre des Communes se montrait fort disposée à être

[1] *Duchess of Marlborough's Vindication.* Mais la duchesse était une menteuse tellement éhontée, qu'il est impossible de croire un mot de ce qu'elle dit, si ce n'est lorsqu'elle s'accuse elle-même.

[2] Voir *The Female Nine.*

[3] *The duchess of Marlborough's Vindication.* Avec cette inexactitude habituelle, qui ne permet d'accueillir qu'avec défiance chaque mot écrit par elle, lors même qu'elle n'a aucun motif pour mentir, elle fait de Shrewsbury un duc, et se représente comme lui donnant le titre de « Vot Grâce. » Or, Shrewsbury ne fut fait duc qu'en 1694.

agréable à Son Altesse royale; mais lorsque ses partisans trop empressés se hasardèrent enfin à mentionner la somme qu'ils désiraient accorder, les murmures éclatèrent. Soixante-dix mille livres sterling par an, à une époque où les dépenses nécessaires de l'Etat augmentaient de jour en jour, et les recettes des douanes diminuaient aussi de jour en jour, où le commerce était paralysé, où il n'y avait pas un propriétaire, pas un fermier qui ne retranchât quelque chose de ses frais de table et de cave! L'opinion générale était que la somme que le roi paraissait disposé à donner serait amplement suffisante [1]. Enfin, des concessions furent faites de part et d'autre. La princesse fut forcée de se contenter de cinquante mille livres de revenu, et Guillaume consentit à ce que cette somme fût constituée sur sa tête par un acte du Parlement. Anne récompensa les services de lady Marlborough par une pension de mille livres sterling [2]; mais ce ne fut là, selon toute probabilité, qu'une très-petite partie de ce que les Churchill gagnèrent à cet arrangement.

Après le règlement de cette question, la princesse et la reine continuèrent pendant plusieurs mois à vivre dans des termes convenables et même sur le pied d'une amitié apparente. Mais Marie, bien qu'elle paraisse n'avoir été animée d'aucun mauvais vouloir envers sa sœur, éprouvait à l'égard de lady Marlborough autant de ressentiment que peut en éprouver une nature si douce. Marlborough avait été absent d'Angleterre pendant une grande partie du temps que sa femme avait employé à intriguer auprès des Tories, et, quoiqu'il eût agi sans doute de concert avec elle, il avait agi, selon son habitude, avec mesure et convenance. Aussi continua-t-il à recevoir de Guillaume de nombreuses marques de faveur, qui ne furent accompagnées d'aucune manifestation de déplaisir.

Dans les débats qui eurent lieu à l'occasion de la fixation du revenu, la distinction entre les Whigs et les Tories ne paraît pas avoir été très-nettement marquée. A vrai dire, s'il était un point sur lequel les deux partis fussent d'accord, c'était sur la convenance d'accorder à la couronne les reve-

[1] *Commons' Journals*, 17 et 18 décembre 1689.
[2] *Vindication of the duchess of Marlborough.*

nus des douanes pour une période de temps qui ne devait pas excéder quatre années. Mais il y avait d'autres questions qui réveillaient les vieilles animosités dans toute leur force. Les Whigs étaient maintenant en minorité ; mais cette minorité était encore formidable par le nombre, et surtout par le talent. Ils soutinrent la lutte parlementaire avec non moins d'acrimonie que lorsqu'ils formaient la majorité, mais avec un peu plus d'art. Ils mirent en avant plusieurs propositions qui ne pouvaient avoir l'appui d'aucun membre de la Haute-Eglise, et qui ne pouvaient être combattues par aucun partisan de Guillaume et Marie. Le Tory qui votait en faveur de ces motions courait grand risque d'être signalé comme un renégat par les Cavaliers de son comté : le Tory qui votait contre courait grand risque d'être accueilli à Kensington par un froncement de sourcil.

Bill qui déclare valides les Actes du précédent Parlement.

Ce fut, selon toute apparence, par une de ces manœuvres politiques que les Whigs déposèrent sur la table de la Chambre des Lords un Bill qui déclarait que toutes les lois votées par le dernier Parlement étaient des lois valides. La lecture de ce Bill n'eut pas été plus tôt terminée qu'on vit se renouveler la controverse du printemps précédent. Presque tous les membres de la noblesse qui tenaient au gouvernement se rangèrent, en cette occasion, du côté des Whigs. Les rigides Tories, Nottingham à leur tête, se déclarèrent disposés à voter que tout statut passé en 1689 aurait la même force qu'il aurait eue s'il avait été passé par un Parlement régulièrement convoqué ; mais ils ne consentiraient jamais à reconnaître qu'une assemblée de lords et de gentlemen, qui s'étaient réunis sans autorisation du Grand Sceau, eût été constitutionnellement un Parlement. Peu de questions paraissent avoir excité des passions plus vives que la question, sans aucune importance au point de vue pratique, de savoir si le Bill aurait ou non le caractère d'une déclaration. Nottingham, toujours droit et honorable, mais fanatique et formaliste, se montra sur ce point singulièrement entêté et déraisonnable. Il lui arriva même de perdre son sang froid au point d'oublier le décorum qu'il observait rigoureusement, et peu s'en fallut qu'il ne fût mis sous la garde de

l'huissier de la verge noire [1]. Après beaucoup de débats, les Whigs l'emportèrent à la majorité de sept voix [2]. Un grand nombre de pairs signèrent une protestation rédigée par Nottingham. Dans cette protestation, le Bill, dont la rédaction prêtait en effet à la critique, fut représenté assez brutalement comme n'étant pas plus conforme au bon sens qu'à la grammaire anglaise. La majorité adopta une résolution portant que cette protestation serait biffée des registres, et Nottingham ainsi que son parti protestèrent de nouveau contre cette résolution [3]. Le roi fut mécontent de l'opiniâtreté de son secrétaire d'Etat; tellement mécontent que Nottingham annonça l'intention de se démettre des Sceaux. Mais ce nuage fut bientôt dissipé. Guillaume était trop sage pour ne pas apprécier la valeur d'un honnête homme à une époque où la loyauté n'était pas chose commune; et les scrupules mêmes dans lesquels l'opposition de Nottingham prenait sa source étaient une garantie qu'il ne serait jamais un traître [4].

Le Bill descendit à la Chambre-Basse, et l'on s'attendait à ce que la lutte y serait longue et violente : mais un seul discours trancha la question. Somers, avec une vigueur et une éloquence qui surprirent même un auditoire accoutumé à l'entendre avec plaisir, fit ressortir l'absurdité de la doctrine soutenue par les ultra-Tories. « Si la Convention » — tel fut son argument — « n'était pas un Parlement, comment pouvons-nous être nous-mêmes un Parlement? Un acte du règne d'Elisabeth dispose que personne ne siégera ou ne votera dans cette Chambre avant d'avoir prêté l'ancien serment de suprématie. Aucun de nous n'a prêté ce serment. Au lieu de cela, nous avons tous prêté le nouveau serment de suprématie que le dernier Parlement a substitué à l'ancien. Il y a donc contradiction à prétendre, d'une part, que les actes du dernier Parlement ne sont pas maintenant valides, et à nous demander, de l'autre, de décréter qu'ils seront désormais valides. Ou ils ont déjà ce caractère, ou nous ne pouvons jamais le leur donner. » Ce raisonnement, qui était aussi irréfutable qu'une proposition d'Euclide, mit promptement

[1] Van Citters, 8 (18) avril 1690.
[2] Van Citters, 8 (18) avril; Narcissus Luttrell, *Diary*.
[3] *Lords' Journals*, 8 et 10 avril 1690; Burnet, II, 41.
[4] Van Citters, 25 avril (5 mai) 1690.

fin à la discussion. Le Bill fut adopté par les communes dans les quarante-huit heures qui suivirent sa première lecture [1].

Débat sur les changements dans la lieutenance.

Ce fut là la seule victoire que remportèrent les Whigs pendant toute la session. Ils se plaignirent hautement dans la Chambre-Basse du changement qu'on avait opéré dans le gouvernement militaire de la cité de Londres. Les Tories, qui avaient la conscience de leur force et qui étaient d'ailleurs excités par leurs ressentiments, refusèrent non-seulement de blâmer ce qui avait été fait, mais résolurent d'exprimer publiquement et formellement leur reconnaissance au roi pour avoir introduit tant d'hommes attachés à l'Eglise et expulsé tant de schismatiques. Une adresse de remerciments fut proposée par Clarges, représentant de Westminster, qu'on savait être attaché à Caermarthen. « Les changements qui ont eu lieu dans la Cité, » dit Clarges, « témoignent de la sollicitude de Sa Majesté pour nous. J'espère qu'elle fera de semblables changements dans tous les comtés du royaume. » La minorité se débattit vivement. « Voulez-vous, » dit-elle, « remercier le roi d'avoir mis le glaive entre les mains de ses plus dangereux ennemis? Quelques-uns de ceux à qui on lui a conseillé de confier l'autorité militaire n'ont pas encore pu se résoudre à lui prêter serment de fidélité. D'autres étaient bien connus, dans les mauvais jours, comme des jurés zélés, qui ne manquaient jamais de déclarer un exclusioniste coupable, qu'il y eût des preuves ou non. » Les orateurs whigs ne se firent pas faute non plus de recourir à ces arguments qui fournissent un thème à l'éloquence de toutes les factions dans leurs jours d'adversité, et que toutes les factions ne sont que trop disposées à traiter légèrement lorsqu'elles sont en veine de prospérité. « N'adoptons point, » disaient-ils, « une résolution qui jette un blâme sur un nombre considérable de nos compatriotes, bons sujets et bons protestants. Le roi doit être le chef de tout son peuple : n'en faisons pas un chef de parti. » C'était là une excellente doctrine; mais elle était

[1] *Commons' Journals*, 8 et 9 avril 1690; Grey, *Debates;* Burnet, II, 42. Van Citters, dans une lettre du 8, dit qu'on s'attendait à une grande lutte dans la Chambre-Basse.

assez mal placée dans la bouche des hommes qui, quelques semaines auparavant, s'étaient opposés au Bill d'Indemnité et avaient voté pour la clause Sacheverell. L'adresse passa à la majorité de 185 voix contre 136 [1].

Bill d'Abjuration.

Dès que le résultat du vote eut été proclamé, la minorité, irritée de sa défaite, produisit une motion qui ne causa pas peu d'embarras aux fonctionnaires torries. Le serment de fidélité, dirent les Whigs, est rédigé en termes beaucoup trop vagues. Il pouvait exclure des fonctions publiques quelques honnêtes Jacobites, en général d'un esprit trop borné pour être dangereux ; mais il était complétement inefficace comme moyen de lier la conscience souple et glissante de ces prêtres artificieux, qui, tout en affectant d'avoir les Jésuites en horreur, connaissaient toutes les ressources de ce casuisme immoral qui était la plus mauvaise partie du jésuitisme. De graves théologiens avaient dit ouvertement, d'autres avaient même osé écrire, qu'ils avaient juré fidélité à Guillaume dans un sens tout différent de celui dans lequel ils avaient juré fidélité à Jacques II. Ils avaient engagé à Jacques II toute la foi qu'un fidèle sujet doit à un souverain légitime ; mais en promettant allégeance à Guillaume, ils avaient seulement entendu dire que, tant qu'il serait en position de les faire pendre s'ils se révoltaient ou conspiraient contre lui, ils ne se mettraient pas dans le cas d'être pendus. Personne ne devait s'étonner si les préceptes et l'exemple du clergé mécontent avaient perverti les laïques mécontents. Quand des prébendiers et des curés n'avaient pas honte d'avouer qu'ils avaient équivoqué, au moment même où ils baisaient le Nouveau Testament, on ne pouvait guère s'attendre à ce que des procureurs et des collecteurs de taxes se montrassent plus scrupuleux. Il en résultait que toutes les administrations publiques fourmillaient de traîtres ; que des gens qui mangeaient le pain du roi, des gens chargés du soin de récueillir ses revenus ou d'en employer le produit, d'avitailler ses vaisseaux, d'habiller ses troupes, de mettre son artillerie en état de service, étaient dans l'habitude de le qualifier du nom

[1] *Commons' Journals*, 24 avril 1690 ; Grey, *Debates*.

d'usurpateur et de boire à son prochain renversement. Quel gouvernement pouvait être en sûreté, lorsqu'il était détesté et trahi par ses propres agents? Et le gouvernement anglais n'était-il pas exposé à des dangers qui, en supposant même tous ses agents fidèles, étaient de nature à exciter des craintes sérieuses? Une succession contestée, la guerre avec la France, la guerre en Ecosse, la guerre en Irlande, tout cela n'était-il pas, assez, sans avoir encore la trahison en permanence dans chaque arsenal et dans chaque douane? Il fallait un traitement conçu en termes trop précis pour admettre une interprétation facultative, en termes qu'aucun Jacobite ne pût répéter sans comprendre qu'il commettait un parjure. Si les partisans fanatiques du droit héréditaire imperceptible ne se refusaient pas, en général, à prêter serment d'allégeance à Guillaume, il était probable, du moins, qu'il ne voudraient pas abjurer Jacques. Par ces motifs et et d'autres semblables, un bill d'abjuration extrêmement sévère fut introduit dans la Chambre des Communes. On proposait de décréter que tout individu exerçant une fonction publique quelconque, civile, militaire ou spirituelle, serait tenu, sous peine de destitution, d'abjurer solennellement le roi exilé; que le serment d'abjuration pourrait être imposé par tout juge de paix à tout sujet de Leurs Majestés; et qu'en cas de refus, le sujet réfractaire serait envoyé en prison, où il resterait tant qu'il persisterait dans son insoumission.

La rigueur de cette dernière disposition fut généralement et très-justement blâmée. Transformer chaque magistrat ignorant et tracassier en inquisiteur d'Etat, exiger qu'un simple particulier qui vivait paisiblement, obéissant aux lois et payant ses impôts, qui n'avait jamais exercé et ne s'attendait pas à exercer jamais aucune fonction publique, qui ne s'était jamais préoccupé de questions de philosophie politique, exprimât, sous la garantie du serment, une opinion formelle sur un point touchant lequel les plus savants docteurs de l'époque avaient écrit des bibliothèques entières de livres de controverse, et l'envoyer pourrir dans une geôle s'il ne pouvait se résoudre à prêter ce serment, c'eût été sans contredit le comble de la tyrannie. La clause qui exigeait que les fonctionnaires publics abjurassent le monarque dé-

posé, ne soulevait pas les mêmes objections. Cependant, on fit valoir contre cette clause même quelques arguments sérieux. Un homme, dit-on, qui a le cœur droit et l'intelligence saine, est suffisamment lié par le serment actuel. Cet homme, quand il fait serment d'être fidèle au roi Guillaume et de lui porter allégeance, abjure par le fait même, le roi Jacques II. Il peut sans doute se rencontrer parmi les serviteurs de l'Etat, et même parmi les ministres de l'Eglise, quelques individus n'ayant aucun sentiment d'honneur ni de religion et toujours prêts à se parjurer en vue d'un avantage pécuniaire. Il peut s'en trouver d'autres qui ont contracté la pernicieuse habitude de se jouer, à l'aide d'arguties, des obligations les plus sacrées de la morale, et qui se persuadent qu'on peut faire innocemment, moyennant une réserve mentale, une promesse qu'on serait coupable de faire sans cette réserve. Le *Test* actuel n'offre, il est vrai, aucune garantie contre ces deux classes de Jacobites. Mais le nouveau Test, mais un Test quelconque, sera-t-il plus efficace ? Un individu qui n'a pas de conscience, ou dont la conscience peut être mise en repos par des sophismes que réprouve la morale, hésitera-t-il à répéter telle formule qu'on voudra lui imposer ? Dans le premier cas, il baisera les Saintes Ecritures sans aucun scrupule ; dans le second, ses scrupules seront facilement étouffés : celui qui jure maintenant allégeance à un roi avec une restriction mentale, en sera quitte pour abjurer l'autre roi avec une restriction mentale. Il ne faut pas se flatter que l'habileté des gens de loi parvienne jamais à formuler un serment que l'habileté des casuistes ne parvienne pas à éluder. Quelle est, après tout, la valeur d'un serment dans une question semblable ? De tous les enseignements que nous ont laissés les troubles de la dernière génération, il n'en est pas de plus clair que celui-ci, qu'aucune formule de serment, quelque précise qu'elle soit, qu'aucune imprécation, quelque terrible qu'elle soit, n'a jamais empêché, et n'empêchera jamais un gouvernement de tomber. Est-ce que *le Covenant* n'a pas été brûlé par la main du bourreau au milieu des houras de la plupart de ces républicains exaltés qui l'avaient eux-mêmes signé ? Des hommes d'Etat et des hommes de guerre qui prirent la plus grande part à la Restauration de Charles II, combien y en a-t-il qui ne l'avaient pas maintes

fois abjuré? Ne sait-on même pas que quelques-uns d'eux se sont vantés que, s'il ne l'avaient pas abjuré, ils n'auraient jamais pu le rétablir sur son trône?

La discussion fut vive, et le résultat parut un instant douteux ; car plusieurs fonctionnaires tories répugnaient à émettre un vote qui pouvait être considéré comme un indice de leur tiédeur pour la cause du roi qu'ils servaient. Guillaume, cependant, eut soin de bien donner à entendre qu'il ne désirait point imposer un nouveau test à ses sujets. Quelques paroles de lui décidèrent l'issue de la lutte. Le Bill fut rejeté, trente-six heures après son introduction, par 192 voix contre 165 [1].

Même après cette défaite, les Whigs revinrent opiniâtrement à la charge. Ayant échoué dans une Chambre, ils renouvelèrent la bataille dans l'autre. Cinq jours après que le Bill d'Abjuration eut été repoussé par les Communes, un autre Bill d'Abjuration, un peu plus doux, mais encore très-sévère, fut déposé sur la table des Lords [2]. Ce qu'on proposait maintenant, c'était que personne ne pût siéger dans l'une ou l'autre Chambre du Parlement ou exercer aucun emploi civil, militaire ou judiciaire, sans faire une déclaration qu'il soutiendrait Guillaume et Marie contre Jacques II et les partisans de Jacques II. Tout individu mâle du royaume qui aurait atteint l'âge de seize ans devait faire la même déclaration avant un certain jour. S'il y manquait, ses impôts devaient être doublés, et il devait être privé de ses droits électoraux.

Le jour fixé pour la seconde lecture, le roi se transporta à la Chambre des Pairs. Il donna son assentiment en forme

[1] *Commons' Journals*, 24, 25 et 26 avril; Grey, *Debates;* Narcissus Luttrell, *Diary*. Ce dernier se montre fort irrité. Il appelle le Bill « une complète rouerie des fanatiques pour expulser les évêques et la plus grande partie du clergé de l'Eglise d'Angleterre. » Dans une pasquinade des Whigs intitulée : *Discours qui devait être prononcé à l'occasion du Bill triennal*, le 28 janvier 1692-3, on dit que le roi a été « déconcerté par le Bill d'Abjuration. »

[2] *Lords' Journals*, 1er mai 1690. Ce Bill est dans les Archives de la Chambre des Lords. Burnet le confond avec celui que les Communes avaient rejeté la semaine précédente. Ralph, qui s'est aperçu que Burnet avait commis une bévue, mais qui n'a pas vu en quoi consistait cette bévue, y a ajouté, en cherchant à la corriger, plusieurs autres bévues de son propre cru ; et l'éditeur d'Oxford s'est laissé induire en erreur par Ralph,

à plusieurs lois, se dépouilla de son manteau royal, prit siége sur un fauteuil d'apparat qui avait été préparé pour lui, et suivit la discussion avec beaucoup d'intérêt. A la surprise générale, deux seigneurs qui s'étaient distingués par leur zèle pour la Révolution, parlèrent contre le test proposé. Lord Wharton, puritain qui avait combattu pour le Long Parlement, dit, avec une amusante naïveté, qu'il était très-vieux, qu'il avait traversé des temps orageux, qu'il avait prêté bien des serments, et qu'il craignait de ne pas les avoir tenus tous. Il demandait en grâce qu'on n'en fît pas retomber la faute sur lui ; et il déclarait qu'il ne pouvait consentir à tendre d'autres piéges à son âme et aux âmes de son prochain. Le comte de Macclesfield, capitaine des volontaires anglais, qui avait accompagné Guillaume d'Helvoet-Sluys à Torbay, déclara qu'il se trouvait à peu près dans le même cas que lord Wharton. Marlborough soutint le Bill. Il était étonné, dit-il, de l'opposition de Macclesfield, qui avait pris une part si marquante à la Révolution. Macclesfield, irrité de se voir accusé d'inconséquence, fit une réplique sévère. « Le noble comte, » dit-il, « exagère la part que j'ai prise à la délivrance de notre pays. J'étais prêt, il est vrai, comme je le serai toujours, à verser mon sang pour la défense de ses lois et de ses libertés ; mais il est certaines choses que, même pour l'amour des lois et des libertés de notre pays, je ne consentirais jamais à faire. Je me suis seulement révolté contre un mauvais roi : il y en a qui ont fait beaucoup plus. » Marlborough, qui ne se déconcertait pas facilement, dut sentir la pointe de ce sarcasme : Guillaume eut l'air mécontent, et la physionomie de la Chambre entière était sombre et agitée. Il fut décidé, par 51 voix contre 40, que le Bill serait renvoyé à un comité, et c'est ce qui eut lieu ; mais il n'y eut point de rapport de fait. Après une série de luttes très-animées entre les Whigs, dirigés par Shrewsbury, et les Tories, dirigés par Caermarthen, le Bill se trouva tellement mutilé, qu'il ne lui restait guère plus que son titre, et il ne parut pas à ceux qui l'avaient présenté valoir la peine de prolonger ces débats [1].

[1] *Lords' Journals*, 2 et 3 mai 1690 ; Van Citters, 2 mai ; Narcissus Luttrell, *Diary* ; Burnet, II, 44 ; et note de Lord Dartmouth. On peut voir les

Acte de Grâce.

Une communication du roi vint compléter la déconfiture des Whigs. Caermarthen se présenta à la Chambre des Lords, tenant à la main un parchemin signé par Guillaume. C'était un Acte de Grâce pour les délits politiques.

Entre un Acte de Grâce émané de l'initiative du souverain et un Acte d'Amnistie émané de l'initiative des Etats du royaume, il existe quelques notables différences. Un Acte d'Amnistie traverse par toutes les phases par lesquelles passent les autres lois, et peut être, dans son cours, amendé par l'une ou l'autre Chambre. Un Acte de Grâce est reçu avec des marques particulières de respect, n'est lu qu'une fois par les Lords et une fois par les Communes, et doit être rejeté ou adopté intégralement [1]. Guillaume ne s'était pas hasardé à soumettre un tel Acte au précédent Parlement. Mais dans le nouveau Parlement il était sûr d'une majorité. La minorité ne donna aucun embarras. Cet esprit d'entêtement, qui, pendant deux sessions, avait entravé la marche du Bill d'Amnistie, avait été enfin brisé par les défaites et les humiliations. Les deux Chambres se tinrent debout et découvertes pendant qu'on lisait l'Acte de Grâce, et elles y donnèrent leur sanction sans une seule voix de dissentiment.

Il n'y aurait pas eu cette unanimité si quelques grands criminels n'avaient été exclus du bénéfice de l'amnistie. Au premier rang étaient les membres survivants de la Haute-Cour de justice, qui avaient jugé Charles Ier. A ces hommes d'une autre époque on adjoignit les deux bourreaux anonymes qui, le visage couvert d'un masque, avaient joué leur rôle terrible sur l'échafaud dressé devant la salle des Banquets de Whitehall. Personne ne les connaissait, personne ne savait à quelle classe de la société ils appartenaient. Il était probable qu'ils étaient morts depuis longtemps. Cependant on crut devoir déclarer que si, même en ce moment, c'est-à-dire après le laps de quarante et un ans, on venait à les découvrir, ils seraient encore passibles du châtiment de

changements faits par le comité sur le Bill, qui se retrouve dans les Archives de la Chambre des Lords.

[1] On discuta beaucoup, à cette époque, sur ces distinctions. Van Citters, 20 (30) mai 1690.

leur crime. Peut-être n'eût-on pas jugé nécessaire de faire mention de ces misérables, si les haines de la génération précédente n'avaient été réveillées par la récente apparition de Ludlow en Angleterre. Une trentaine des agents de la tyrannie de Jacques II furent abandonnés à la loi. Sauf ces exceptions, tous les crimes et délits politiques, antérieurs au jour où la signature royale avait été apposée à l'Acte, furent couverts par un oubli général [1]. Les coupables mêmes qui se trouvaient nominativement exclus avaient peu de chose à craindre. Beaucoup d'entre eux avaient passé à l'étranger, et ceux qui étaient restés en Angleterre reçurent l'assurance qu'à moins qu'ils ne commissent quelque nouvelle faute, ils ne seraient point inquiétés.

C'est à Guillaume seul que la nation fut redevable de l'Acte de Grâce, et c'est un de ses titres de gloire les plus beaux et les plus purs. Depuis le commencement des troubles civils du dix-septième siècle jusqu'à la Révolution, chaque victoire remportée par l'un ou l'autre parti avait été suivie d'une proscription sanguinaire. Quand les Têtes-Rondes triomphèrent des Cavaliers, quand les Cavaliers triomphèrent des Têtes-Rondes, quand la fable du complot papiste donna l'ascendant aux Whigs, quand la découverte du complot de Rye-House fit passer l'ascendant aux Tories, on avait vu couler du sang, encore du sang et toujours du sang. Chaque grande explosion et chaque réaction de l'opinion publique avaient été accompagnées de rigueurs auxquelles la faction qui dominait alors avait hautement applaudi, mais que l'histoire et la postérité, qui envisagent les événements d'un œil plus calme, ont condamnées. Il n'est pas un homme sage et humain, quelles que soient d'ailleurs ses opinions politiques, qui mentionne aujourd'hui sans blâme la mort de Laud ou de Vane, celle de Stafford ou de Russell. De ces boucheries alternatives, la dernière et la plus scandaleuse est celle à laquelle sont inséparablement attachés les noms de Jacques II et de Jeffreys. Mais elle n'eût certainement pas été la dernière, et peut-être n'eût-elle pas été la plus scandaleuse, si Guillaume n'avait eu assez de vertu et de fermeté pour résister aux obsessions

[1] Stat. 2, W. et M., sess. 1, c. 10.

de ses partisans les plus zélés. Ceux-ci étaient résolus à exercer les plus terribles représailles pour tout ce qu'ils avaient souffert pendant sept années d'oppression. L'échafaud de Sidney, le gibet de Cornish, le poteau auquel Elisabeth Gaunt avait été attachée quand elle fut brûlée vive pour avoir donné asile à un fugitif, les porches des églises de Somersetshire surmontés par les têtes et les quartiers des paysans assassinés, les cales de ces vaisseaux de la Jamaïque, d'où chaque jour on jetait aux requins le cadavre de quelque prisonnier mort de soif ou asphixié par un air corrompu, toutes ces choses étaient encore fraiches dans la mémoire du parti que la Révolution avit mis, pendant un temps, en possession du pouvoir. Quelques-uns des chefs de ce parti avaient racheté leurs têtes au poids de l'or. D'autres avaient langui longtemps entre les murs de Newgate; d'autres avaient, pendant plusieurs hivers, enduré la faim et le froid dans les greniers d'Amsterdam. Il était naturel qu'au jour de leur puissance et de leur prospérité ils voulussent rendre à leurs adversaires une partie de ce qu'ils avaient souffert. Pendant toute une année, ils poursuivirent leur plan de vengeance. Ils parvinrent à repousser Bill d'Amende après Bill d'Amnistie. Il n'y eut entre eux et leurs victimes d'autre barrière que l'immuable résolution de Gulliaume qui ne voulut pas que la grande œuvre d'affranchissement dont il était l'auteurfût pas souillée par la cruauté. Sa clémence eut d'ailleurs un caractère particulier. Ce ne fut pas la clémence d'un homme fastueux, ni celle d'un homme sentimental, ni celle d'un homme d'une nature facile; elle fut froide, roide, inflexible; elle ne produisit pas de beaux effets de théâtre. Sans lui gagner la reconnaissance de ceux qui lui devaient leur fortune, leur liberté, leur vie, elle attira sur lui les furieuses invectives de ceux dont il refusait dè satisfaire les passions haineuses. Tandis que, d'un côté, les Whigs violents lui reprochaient sa douceur, les agents du gouvernement déchu, dès qu'ils se virent en sûreté, au lieu de reconnaître leurs obligations envers lui, lui reprochèrent en termes insultants cette même clémence qu'il avait étendue sur eux. Son Acte de Grâce, disaient-ils, avait complétement réfuté sa Déclaration. Etait-il croyable que, s'il y avait eu quelque fondement aux accusations qu'il avait portées contre le dernier gouvernement, il

eût assuré l'impunité aux coupables? Il était maintenant reconnu par lui-même, par un document signé de sa propre main, que les fables à l'aide desquelles lui et ses amis avaient trompé la nation et chassé la famille royale, étaient de pures calomnies, forgées dans un but criminel. Ce but avait été atteint, et l'on abandonnait sans façon les accusations qui avaient servi à enflammer l'esprit public, à l'exalter jusqu'à la démence [1]. Mais rien de tout cela n'émouvait Guillaume. Il avait bien agi. Il avait compromis sa popularité auprès de ceux qui avaient été ses plus chauds admirateurs, pour donner le repos et la sécurité à des gens qui ne prononçaient jamais son nom sans y accoler une malédiction. Il n'avait pas octroyé un moindre bienfait à ceux qu'il avait désappointés de leur vengeance qu'à ceux qu'il avait protégés. S'il avait préservé une faction de la proscription, il avait préservé l'autre de la réaction que cette proscription n'eût pas manqué de produire. Si ses sujets n'appréciaient pas convenablement sa conduite, tant pis pour eux. Il avait fait son devoir à leur égard. Il ne craignait pas les reproches, et il ne demandait pas de remerciments.

Prorogation du Parlement.

Le 20 mai, l'Acte de Grâce fut adopté. Le roi informa alors les Chambres que son voyage en Irlande ne pouvait plus être différé, qu'il avait en conséquence résolu de les proroger, et qu'à moins que quelque événement imprévu ne le mît dans la nécessité de recourir à leur avis et à leur assistance, il ne les réunirait pas de nouveau avant l'hiver. « Alors, » ajouta-t-il, « j'espère que, par la grâce de Dieu, nous nous réunirons sous d'heureux auspices. »

Le Parlement avait passé un Acte portant que, toutes les fois que Guillaume sortirait d'Angleterre, Marie était autorisée à prendre en main les rênes du gouvernement en son nom et au sien propre. On ajouta qu'il conserverait néanmoins, pendant son absence, toute son autorité. Cet argument souleva quelques objections. Il en résulterait, dit-on, deux pouvoirs suprêmes dans un même Etat. Un fonction-

[1] Roger North était un des nombreux mécontents qui ne se lassaient pas de faire résonner cette corde.

naire public pourrait recevoir, du roi et de la reine, des ordres diamétralement opposés, et ne pas savoir auquel obéir. L'observation était juste, sans aucun doute, au point de vue théorique; mais la confiance et l'affection qui existaient entre les deux époux étaient telles, qu'il n'y avait à redouter aucun inconvénient dans la pratique [1].

Préparatifs de la première guerre.

En ce qui concernait l'Irlande. les choses se présentaient, pour Guillaume, sous un aspect beaucoup plus encourageant qu'il ne l'était quelques mois auparavant. L'activité avec laquelle il avait lui-même pressé les préparatifs de la prochaine campagne, avait produit un effet extraordinaire. Les nerfs du gouvernement étaient retendus. On pouvait reconnaître dans toutes les branches de l'administration militaire l'influence d'un esprit vigoureux. Des approvisionnements de vivres, d'habillements, de médicaments, bien différents en qualité de ceux qu'avait fournis Shales, furent envoyés en abondance au delà du canal Saint-Georges. Mille chariots de bagage avaient été réunis ou fabriqués en toute hâte; et, pendant plusieurs semaines, la route de Londres à Chester en fut couverte. De nombreuses recrues allèrent remplir les vides que l'épidémie avait faits dans les rangs anglais. De nouveaux régiments, arrivant d'Ecosse, du Cheshire, du Lancashire, du Cumberland, avaient débarqué dans la baie de Belfast. Les uniformes et les armes des nouveaux venus indiquaient la puissante influence de l'œil du maître. Avec les bataillons anglais étaient entremêlées plusieurs bandes de robustes mercenaires allemands et scandinaves. Avant la fin de mai, les forces anglaises dans l'Ulster s'élevaient à trente mille combattants. Quelques autres troupes et un immense matériel de guerre étaient à bord d'une flotte mouillée dans l'estuaire de la Dee, et qui devait lever l'ancre aussitôt que le roi serait à bord [2].

Administration de Jacques II à Dublin.

Jacques aurait dû utiliser également le temps que son

[1] Stat. 2, W. et M., sess. 1, c. 6; Grey, *Debates*, 29 avril, 1, 5, 6, 7 mai 1690.

[2] Story, *Impartial History*; Narcissus Luttrell, *Diary*,

armée avait passé dans ses quartiers d'hiver. Une discipline sévère et des exercices réguliers auraient pu, dans l'intervalle du mois de novembre au mois de mai, transformer en bons soldats les paysans athlétiques et enthousiastes réunis sous son étendard. Mais on laissa échapper l'occasion. La cour de Dublin s'occupait, pendant cette saison d'inaction, de dés et de vin de Bordeaux, de billets doux et de cartels. L'aspect de la capitale n'était pas, il est vrai, très-brillant. Toutes les voitures qu'on pouvait y réunir, y compris celles du roi et de la légation française, ne s'élevaient pas au nombre de quarante [1]. Mais s'il y avait peu d'éclat, il y avait, en revanche, un grand relâchement de mœurs. De graves catholiques romains disaient, en secouant la tête, que le Château ne ressemblait guère au palais d'un roi qui se glorifiait d'être le champion de l'Eglise [2]. L'administration militaire était aussi déplorable que jamais. La cavalerie se trouvait, à la vérité, grâce aux efforts de quelques braves officiers, en très-bon état. Mais un régiment d'infanterie ne différait que de nom d'une troupe nombreuse de bandits irlandais. On peut même dire qu'une troupe de ces bandits faisait moins de mal aux citoyens paisibles, et plus de mal à l'ennemi, qu'un régiment d'infanterie. D'Avaux représenta avec force, dans un mémoire qu'il remit à Jacques II, les abus qui faisaient de cette infanterie irlandaise un fléau et un scandale pour l'Irlande. Des compagnies entières, disait l'ambassadeur, se débandent pendant les marches et se dispersent à droite et à gauche, pillant et saccageant : le soldat ne prend aucun soin de ses armes ; l'officier ne s'inquiète jamais de savoir si les armes sont en bon état : il en résulte que, sur trois hommes, il s'en trouve un qui a perdu son mousquet, et un autre dont le mousquet ne veut pas faire feu. D'Avaux adjura le roi d'interdire la maraude, de donner des ordres pour que les troupes fissent régulièrement l'exercice, et de punir tout officier qui

[1] D'Avaux, 15 (25) janvier 1690.

[2] *Macariæ Excidium*. Cet ouvrage très-curieux a été récemment édité avec beaucoup de soin par M. O'Callaghan. J'ai tant d'obligations à ce savant éditeur, que j'excuse très-volontiers la partialité nationale qui, quelquefois, ce me semble, fausse son jugement. Quand je cite le *Macariæ Excidium*, c'est toujours le texte latin que je cite. La version anglaise n'est, j'en suis convaincu, qu'une traduction du latin, et une traduction fort négligée et fort imparfaite.

souffrait que ses hommes négligeassent leurs armes et leurs effets militaires. Si l'on prenait ces mesures, Sa Majesté pouvait espérer d'avoir, au printemps prochain, une armée avec laquelle l'ennemi ne pourrait entrer en lutte. C'étaient là de bons conseils; mais Jacques II, loin de les accepter comme tels, put à peine les écouter avec patience. L'ambassadeur n'en avait pas lu dix lignes, qu'il se mit en colère et l'accusa d'exagération. « Ce document, » dit D'Avaux, « n'est pas destiné à la publicité. Il a été écrit uniquement pour l'information de Votre Majesté; et dans un document écrit uniquement pour l'information de Votre Majesté, la flatterie et le déguisement de la vérité seraient déplacés. Du reste, je n'insisterai pas pour continuer une lecture qui paraît être si désagréable. » — « Continuez, » reprit Jacques de fort mauvaise humeur; « je veux entendre jusqu'au bout. » Il se calma cependant peu à peu, prit le mémoire et promit d'adopter quelques-unes des suggestions qu'il contenait. Mais cette promesse fut bientôt oubliée [1].

Son administration financière allait de pair avec son administration militaire. Son unique ressource fiscale était le vol, direct ou indirect. Tout protestant qui était resté dans une partie quelconque des trois provinces du sud, était volé directement, et par un procédé fort simple : on prenait de l'argent dans son coffre-fort, de la boisson dans ses caves, du combustible à son tas de tourbe, et des habits dans sa garde-robe. Il était volé indirectement au moyen d'une nouvelle émission de jetons, d'un moindre diamètre et d'une matière plus grossière qu'aucun de ceux qui eussent encore porté l'effigie et la légende de Jacques II. Le cuivre même commençait à être rare à Dublin, et il fallut recourir à l'assistance de Louis XIV, qui accorda charitablement à son allié une vieille pièce de canon endommagée, pour en fabriquer des couronnes et des shillings [2].

[1] D'Avaux, 14 (24) novembre 1689.

[2] Louvois écrit à D'Avaux, 26 décembre (5 janvier) 1689-90 : « *Comme le Roy a veu par vos lettres que le Roy d'Angleterre craignoit de manquer de cuivre pour faire de la monnoye, Sa Majesté a donné ordre que l'on mist sur le bastiment qui portera cette lettre une pièce de canon du calibre de deux, qui est éventée, de laquelle ceux qui travaillent à la monnoye du Roy d'Angleterre pourront se servir pour continuer à faire de la monnoye.* »

Force auxiliaire envoyée de France en Irlande.

Mais le monarque français avait résolu d'envoyer à Jacques II des secours d'une tout autre nature. Il proposa de prendre à son service et de former à la meilleure discipline qu'il y eût alors au monde, quatre régiments irlandais. Ils devaient être commandés par Maccarthy, qui avait été grièvement blessé et fait prisonnier à Newton Butler. Ses blessures s'étaient guéries, et il avait recouvré sa liberté en violant sa parole. Il avait encore aggravé la honte de ce manque de foi par de pitoyables artifices et des excuses sophistiques qui auraient mieux convenu à un jésuite qu'à un homme du monde et à un soldat. Louis XIV consentait à ce que les régiments irlandais lui fussent envoyés en haillons et sans armes : il exigeait seulement que les hommes fussent robustes, et que les officiers ne fussent pas des boutiquiers en banqueroute ou des laquais congédiés, mais, autant que possible, des gens de bonne famille, qui eussent vu du service. En échange de ces troupes, qui ne s'élevaient pas tout à fait à quatre mille hommes, il se chargeait d'envoyer en Irlande de sept à huit mille hommes d'excellente infanterie française, qui devaient, dans un jour de bataille, rendre plus de services que tous les fantassins du Leinster, du Munster et du Connaught pris ensemble [1].

Il commit une grande faute. L'armée qu'il envoyait au secours de Jacques II, bien que peu nombreuse, il est vrai, si on la compare à l'armée de Flandre ou à l'armée du Rhin, était destinée à un service dont pouvait dépendre le sort de l'Europe, et elle aurait dû, par conséquent, être commandée par un général d'un mérite supérieur. Il n'en manquait pas parmi ceux qui étaient au service de la France. Mais Jacques II et

[1] Louvois à D'Avaux, 1 (11) novembre 1689. Il paraît, d'après les états qui sont au Dépôt de la Guerre, à Paris, que les forces envoyées en Irlande s'élevaient à 7,291 hommes de tous rangs. On trouve dans le même établissement une lettre du maréchal d'Estrées, qui vit les quatre régiments irlandais peu de temps après leur débarquement à Brest. Il les décrit comme « *mal chaussés, mal vêtus, et n'ayant point d'uniforme dans leurs habits, si ce n'est qu'ils sont tous fort mauvais.* » On trouvera dans l'*Histoire des Brigades irlandaises*, de M. O'Callaghan, un récit très-exact du manque de parole de Macarthy. Je regrette qu'un écrivain à qui je dois tant cherche à justifier une conduite qui, d'après son propre exposé, était on ne peut plus déshonorable.

sa reine insistèrent vivement pour avoir Lauzun, et en vinrent à leurs fins malgré les énergiques représentations de D'Avaux, malgré l'avis de Louvois, et contre l'opinion de Louis XIV lui-même.

Quand Lauzun alla dans le cabinet de Louvois pour recevoir ses instructions, le sage ministre lui tint un langage qui prouvait le peu de confiance qu'il avait dans ce vaniteux et excentrique aventurier. « Pour l'amour de Dieu, » lui dit-il, « ne vous laissez pas emporter par votre désir de combattre. Mettez toute votre gloire à lasser les Anglais ; et, par-dessus toute chose, maintenez une stricte discipline [1]. »

Non-seulement le choix de Lauzun était en lui-même un mauvais choix ; mais, pour qu'un homme pût occuper une position qui ne lui convenait pas, il fallut éloigner deux hommes de positions qui leur convenaient éminemment. Malgré l'immoralité et la sécheresse de cœur qui caractérisaient Rosen et D'Avaux, Rosen n'en était pas moins un habile capitaine, et D'Avaux un habile diplomate. S'il n'est pas probable qu'ils eussent pu conjurer le sort de l'Irlande, il est probable du moins qu'ils eussent pu prolonger la lutte ; et il était évidemment de l'intérêt de la France que la lutte se prolongeât. Mais c'eût été un affront pour le vieux général de le mettre sous les ordres de Lauzun ; et il existait, entre l'ambassadeur et Lauzun, une telle inimitié, qu'on ne pouvait s'attendre à ce qu'ils agissent de concert. Rosen et D'Avaux furent donc rappelés l'un et l'autre, avec force assurances de l'approbation et de la faveur royales. Ils firent voile de Cork, dans les premiers jours du printemps, sur la flotte qui y avait transporté Lauzun [2]. Ce dernier n'eut pas plutôt mis pied à terre, qu'il reconnut que, bien qu'il fût attendu depuis longtemps, rien n'avait été préparé pour le recevoir : pas de logement pour ses hommes, pas de magasins pour ses approvisionnements, pas de chevaux, pas de chariots [3]. Ses troupes eurent à supporter, avant d'arriver à Dublin, toutes les privations d'une longue marche à travers un dé-

[1] Lauzun à Louvois, 28 mai (7 juin) et 16 (26) juin 1690, aux Archives de la Guerre, à Paris.

[2] Voir les dernières lettres de D'Avaux.

[3] D'Avaux à Louvois, 14 (24) mars 1690; Lauzun à Louvois, 23 mars (3 avril).

sert. A Dublin, il est vrai, elles trouvèrent des logements passables. Elles furent installées par billets chez les protestants, vécurent à discrétion, eurent du pain en abondance, et trois *pence* par jour. Lauzun fut nommé commandant en chef de l'armée irlandaise, et s'installa au château [1]. Son traitement fut le même que celui du Lord-Lieutenant, huit mille *jacobus* par an, équivalant à dix mille livres sterling. Jacques offrit de payer cette somme, non pas en monnaie de cuivre portant son effigie, mais en or de France. Lauzun, qui n'avait pas l'avarice parmi ses défauts, refusa de remplir sa bourse aux dépens d'un trésor presque vide [2].

La misère du peuple irlandais et l'incapacité du gouvernement irlandais produisirent sur lui et sur les Français qui l'accompagnaient un effet qu'ils eurent de la peine à rendre. Lauzun écrivit à Louvois que la Cour et tout le royaume étaient dans un état dont ne pouvaient se faire une idée ceux qui avaient toujours vécu dans des pays bien gouvernés. C'était un chaos semblable à celui qui est décrit dans la Genèse. Les fonctionnaires publics, sans exception, n'étaient occupés qu'à se quereller les uns avec les autres, et à piller le gouvernement et le peuple. Après avoir passé environ un mois au Château de Dublin, il déclarait qu'il ne voudrait pas, pour tout au monde, y passer un autre mois dans les mêmes conditions. Ses meilleurs officiers confirmaient son témoignage [3]. L'un d'eux poussait même l'injustice jusqu'à représenter le peuple irlandais non-seulement comme ignorant et paresseux, ce qui était vrai, mais comme dépourvu de toute intelligence et de toute sensibilité, ce qui n'était certainement pas vrai. La politique anglaise, disait-il, avait tellement abruti ces malheureux Irlandais, que c'est à peine si on pouvait les appeler des êtres humains. Ils étaient insensibles à l'éloge comme au blâme, aux promesses comme aux menaces. Et pourtant c'était dommage ; car il était impossible de voir une plus belle race d'hommes [4].

[1] Story, *Impartial History ;* Lauzun à Louvois, 20 (30) mai 1690.
[2] Lauzun à Louvois, 28 mai (7 juin) 1690.
[3] Lauzun à Louvois, 2 (12) avril, 10 (20) mai 1690. La Hoguette, qui avait le grade de maréchal de camp, écrivait à Louvois vers la même époque et dans le même sens.
[4] « *La politique des Anglois a été de tenir ces peuples-cy comme des esclaves, et si bas, qu'il ne leur estoit pas permis d'apprendre à lire et à*

Plan des Jacobites anglais. — Clarendon. — Aylesbury. — Dartmouth.

Cependant Schomberg avait ouvert la campagne sous d'heureux auspices. Il s'était emparé, sans beaucoup de difficulté, de Charlemont, la dernière place forte de quelque importance qu'occupassent les Irlandais dans l'Ulster. Mais il ajourna jusqu'à l'arrivée de Guillaume la grande tâche de reconquérir les trois provinces du sud. Guillaume, de son côté, prenait les dispositions nécessaires pour le gouvernement et la défense de l'Angleterre pendant son absence. Il n'ignorait pas que les Jacobites étaient en éveil. C'était depuis fort peu de temps seulement qu'ils formaient une faction compacte et organisée. Il n'y avait eu jusqu'alors, pour me servir de l'expression de Melfort, que de nombreuses bandes, qui étaient toutes en communication avec Jacques au Château de Dublin ou avec Marie de Modène à Saint-Germain, mais qui n'avaient pas de rapports entre elles, et qui n'étaient pas disposées à se fier les unes aux autres [1]. Mais, depuis qu'on savait que l'usurpateur allait traverser la mer et que son sceptre serait remis aux mains d'une femme, ces bandes s'étaient rapprochées et avaient commencé à former une vaste confédération. Clarendon, qui avait refusé de prêter serment, et Aylesbury, qui l'avait déloyalement prêté, étaient au nombre des principaux traîtres. Dartmouth, bien qu'il eût juré allégeance aux souverains de fait, était un de leurs ennemis les plus actifs, et se chargea de ce qu'on peut appeler la partie maritime du complot. Son esprit était sans cesse occupé de plans, honteux pour un marin anglais, qui avaient pour objet la destruction des flottes et des arsenaux de l'Angleterre. Il entretenait des relations intimes avec quelques officiers de marine, qui, bien qu'au service du nouveau gouvernement, ne le servaient que mollement et sans aucun zèle, et il se flattait qu'en leur promettant d'amples récom-

écrire. Cela les a rendus si bestes, qu'ils n'ont presque point d'humanité. Rien ne les esmeut. Ils sont peu sensibles à l'honneur, et les menaces ne les estonnent point. L'intérest même ne les peut engager au travail. Ce sont pourtant les gens du monde les mieux faits » Desgrigny à Louvois, 27 mai (6 juin) 1690.

[1] Voir les lettres de Melfort à Jacques II, écrites au mois d'octobre 1689. Elles se trouvent dans les *Nairne Papers*, et elles ont été publiées par Macpherson.

penses et en excitant adroitement l'animosité jalouse qu'ils portaient au pavillon hollandais, il les déciderait à déserter et à conduire leurs vaisseaux dans quelque port de France ou d'Irlande [1].

Penn.

La conduite de Penn n'était guère moins scandaleuse. C'était un Jacobite zélé et remuant; et le nouveau mode de vie qu'il avait adopté était encore moins favorable que le précédent à sa pureté morale. Il était difficile d'être à la fois un Quaker conséquent et un courtisan; mais il était absolument impossible d'être à la fois un Quaker conséquent et un conspirateur. Il est triste d'avoir à dire que Penn, tout en professant la doctrine que la guerre, même défensive, était un péché, fit tout ce qui dépendait de lui pour amener une armée ennemie au cœur de son propre pays. Il écrivit à Jacques que les partisans du prince d'Orange ne redoutaient rien tant qu'un appel aux armes, et que, si une descente en Angleterre avait lieu maintenant, soit de France, soit d'Irlande, on trouverait les Royalistes plus nombreux que jamais. D'Avaux jugea cette lettre si importante, qu'il en envoya une traduction à Louis XIV [2]. Cette communication et d'autres semblables avaient, au dire du perspicace ambassadeur, produit un bon effet sur l'esprit du roi Jacques : Sa Majesté était enfin convaincue qu'elle ne recouvrerait ses Etats que les armes à la main. C'est un fait curieux qu'il ait été réservé au grand prédicateur de la paix de faire entrer cette conviction

[1] *Life of James*, II, 443, 450, et Procès d'Ashton et de Preston.

[2] D'Avaux écrivit à Louis XIV le 5 juin 1689 : « *Il nous est venu des nouvelles assez considérables d'Angleterre et d'Escosse. Je me donne l'honneur d'en envoyer des mémoires à Votre Majesté, tels que je les ai receus du Roy de la Grande Bretagne. Le commencement des nouvelles dattées d'Angleterre est la copie d'une lettre de M. Pen, que j'ai veue en original.* » Le *Mémoire des nouvelles d'Angleterre et d'Escosse* envoyé avec cette dépêche commence par les phrases suivantes, qui devaient faire partie de la lettre de Penn : « *Le Prince d'Orange commence d'estre fort dégoutté de l'humeur des Anglois; et la face des choses change bien viste, selon la nature des insulaires; et sa santé est fort mauvaise. Il y a un nuage qui commence à se former au nord des deux royaumes, où le Roy a beaucoup d'amis, ce qui donne beaucoup d'inquiétude aux principaux amis du Prince d'Orange qui, estant riches, commencent à être persuadez que ce sera l'espée qui décidera de leur sort, ce qu'ils ont tant taché d'éviter. Ils appréhendent une invasion d'Irlande et de France; et en ce cas le Roy aura plus d'amis que jamais.* »

dans l'esprit du vieux tyran [1]. Les menées de Penn n'avaient point échappé aux yeux du gouvernement. Des mandats d'arrêt avaient été lancés contre lui, et il avait été mis en prison; mais les preuves produites contre lui n'avaient pas été de nature à justifier une accusation de haute trahison : il avait, et méritait d'avoir, de nombreux amis dans tous les partis; il fut donc bientôt rendu à la liberté, et se remit à intriguer [2].

Preston.

Mais le principal conspirateur était Richard Graham, vicomte Preston, qui avait, sous le dernier règne, rempli les fonctions de secrétaire d'Etat. Quoique pair en Ecosse, il n'était que baronnet en Angleterre. Il avait, il est vrai, reçu de Saint-Germain un brevet de noblesse; mais ce brevet portait une date postérieure à la fuite que la Convention avait considérée comme une abdication. Les Lords avaient donc non-seulement refusé de l'admettre à la participation de leurs priviléges, mais ils l'avaient envoyé en prison pour avoir osé prétendre qu'il appartenait à leur ordre. Il avait cependant obtenu sa liberté, en s'humiliant et retirant sa prétention [3]. Quoique le langage soumis qu'il avait employé en cette occasion n'indiquât pas un esprit préparé au martyre, il passait, aux yeux de son parti et du monde en général, pour un homme de cœur et d'honneur. Il conservait toujours les sceaux de sa charge, et il était toujours considéré par les partisans du droit héréditaire imprescriptible comme le véritable secrétaire d'Etat. Il était en grande faveur auprès de Louis XIV, à la cour duquel il avait autrefois résidé; et, depuis la Révolution, le gouvernement français lui avait confié des sommes considérables ayant une destination politique [4].

Tandis que Preston se concertait dans la Capitale avec les

[1] « *Le bon effet, Sire, que ces lettres d'Escosse et d'Angleterre ont produit, est qu'elles ont enfin persuadé le Roy d'Angleterre qu'il ne recouvrera ses estats que les armes à la main; et ce n'est pas peu de l'en avoir convaincu.* »

[2] Van Citters aux Etats Généraux, 1 (11) mars 1689. Van Citters appelle Penn « *Den bekenden Archquaker.* »

[3] Voir son procès dans le recueil des *State Trials*, et les *Lords' Journals* des 11, 12 et 27 novembre 1689.

[4] Il est fait mention d'une remise de deux mille pistoles dans une lettre de Croissy à D'Avaux du 16 (26) février 1689. Jacques II, dans une lettre en date du 20 janvier 1689, invite Preston à se considérer toujours comme secrétaire, malgré la nomination de Melfort.

autres chefs de la faction, les Jacobites des provinces se procuraient des armes, passaient des revues, s'organisaient en compagnies, en escadrons et en régiments. Il y avait des symptômes alarmants dans le Worcestershire. Dans le Lancashire un grand nombre de gentilshommes avaient reçu des brevets signés de Jacques, prenaient le titre de colonels et de capitaines, et dressaient de longues listes de sous-officiers et de simples soldats. Des lettres du Yorkshire annonçaient qu'on avait vu sur les bruyères des environs de Knaresborough de nombreux rassemblements qui ne paraissaient pas avoir de bonnes intentions. Des lettres de Newcastle rendaient compte d'une grande partie de ballon qui avait eu lieu dans le Northumberland, et qu'on soupçonnait avoir servi de prétexte à une réunion de mécontents. Il se trouvait, disait-on, dans la foule, cent cinquante cavaliers bien montés et armés, parmi lesquels on comptait beaucoup de Papistes[1].

Cependant des paquets de lettres remplies de trahison passaient et repassaient continuellement entre le comté de Kent et la Picardie, entre le pays de Galles et l'Irlande. Quelques-uns des messagers étaient d'honnêtes fanatiques : d'autres étaient de simples mercenaires qui trafiquaient des secrets dont ils étaient chargés.

Les Jacobites trahis par Fuller.

De ces doubles traîtres le plus remarquable fut William Fuller. Cet homme nous a lui-même appris que, lorsqu'il était très-jeune, une brochure lui tomba sous la main, qui contenait un récit de la vie infâme et de la mort horrible de Dangerfield. Son imagination enfantine s'enflamma ; il dévora le livre; il l'apprit presque par cœur, et il fut bientôt saisi d'un pressentiment, qui le poursuivit pendant toute sa vie, que son sort ressemblerait à celui du misérable aventurier dont il avait lu l'histoire avec tant d'avidité[2]. On aurait pu

[1] Narcissus Luttrell, *Diary; Commons' Journals*, 14, 15, 20 mai 1690; Kingston, *True History*, 1697.

[2] *The whole life of Ch. William Fuller*, récit impartial de sa naissance, de son éducation, de ses relations et de son introduction au service du feu roi Jacques et de sa reine, avec un exposé véridique des intrigues pour lesquelles il est en ce moment emprisonné; comme aussi l'indication des personnes qui l'ont employé et aidé, avec son sincère repentir des méfaits par lui commis pendant le dernier règne, et ce à l'égard de tous ceux auxquels

supposer que la perspective de mourir à Newgate, les épaules mises en lambeaux à coups de fouet et un œil hors de son orbite, n'avait rien de bien attrayant. Mais l'expérience prouve qu'il y a des esprits malades sur qui la notoriété, même accompagnée de souffrance physique et de honte, exerce une irrésistible fascination. Possédé de cette dégoûtante ambition, Fuller égala son modèle, s'il ne le surpassa. Élevé dans la religion catholique romaine, il était page de lady Melfort, lorsque lady Melfort brillait à Whitehall comme une des plus charmantes femmes de la suite de Marie de Modène. Après la Révolution, il suivit sa maîtresse en France. Chargé à plusieurs reprises de missions délicates et périlleuses, il était considéré à Saint-Germain comme un serviteur dévoué de la Maison de Stuart. Mais la vérité est que, dans un de ses voyages à Londres, il s'était vendu au nouveau gouvernement et avait abjuré la foi dans laquelle il avait été élevé. Il attribua, avec l'impudence qui le caractérisait, l'honneur, s'il est permis de l'appeler ainsi, de sa transformation d'un indigne papiste en un indigne protestant, aux raisonnements lumineux et à la vie sans tache de Tillotson.

Au printemps de 1690, Marie de Modène voulut envoyer à ses correspondants de Londres certaines dépêches fort importantes. Comme ces dépêches étaient trop volumineuses pour pouvoir être cachées dans les vêtements d'un seul messager, il fallut employer deux agents confidentiels. Fuller en fut un : l'autre était un jeune Jacobite plein de zèle, nommé Crone. Ils reçurent, avant leur départ, des instructions complètes de la reine en personne. Une visite ordinaire ne devait faire découvrir sur eux aucun papier ; mais leurs boutons renfermaient des lettres écrites en encre invisible.

Ils se rendirent à Calais. Le gouverneur de cette ville leur fournit une barque qui, à la faveur de la nuit, les déposa sur la côte basse et marécageuse de Kent, non loin du phare de Dungeness. Ils gagnèrent à pied une ferme, où ils se procurèrent des chevaux, puis ils se dirigèrent vers Londres par des routes différentes. Fuller se rendit en toute hâte au

il a porté préjudice; impartialement écrit par lui-même pendant son séjour dans la prison du Banc du Roi, 1703. » Il va sans dire que je ne ferai usage de cette narration qu'avec réserve.

palais de Kensington, et remit entre les mains du roi les documents qui lui avaient été confiés. La première lettre que Guillaume déplia semblait ne contenir que des compliments insignifiants; mais on apporta un réchaud de charbon allumé; un liquide bien connu des diplomates de cette époque fut appliqué sur le papier; une odeur désagréable remplit le cabinet du roi, et des phrases d'une haute portée commencèrent à apparaître.

Crone est arrêté.

La première chose à faire était de s'assurer de Crone. Malheureusement, il avait eu déjà le temps de remettre ses lettres; mais on lui tendit un piége dans lequel il tomba facilement. Les Jacobites sincères étaient en général, on doit le dire, de pauvres conspirateurs. Il y avait parmi eux une énorme proportion de buveurs, de fanfarons et de bavards; Crone en était un. S'il avait été sage, il aurait évité les lieux fréquentés, il aurait observé une grande réserve dans ses discours, et se serait contenté d'une bouteille par repas. Les émissaires du gouvernement le trouvèrent attablé dans une caverne de *Gracechurch street*, buvant des rasades à la santé du roi Jacques et pérorant sur la restauration prochaine, sur la flotte française, sur les milliers de braves Anglais qui attendaient le signal pour se lever en armes au nom de leur souverain légitime. Il fut conduit devant le Secrétaire d'État, à Whitehall. Il sembla d'abord à son aise et plein d'assurance; mais lorsqu'il eut aperçu parmi les assistants Fuller en liberté, élégamment vêtu et l'épée au côté, son courage l'abandonna, et il put à peine balbutier quelques mots[1].

La nouvelle de la trahison de Fuller, de l'arrestation de Crone, de la remise entre les mains de Guillaume de lettres importantes de Saint-Germain, se répandit rapidement dans Londres, et jeta l'épouvante parmi tous ceux dont la conscience n'était pas nette[2]. Il était vrai que le témoignage d'un seul individu, cet individu eût-il été plus recommandable que Fuller, ne suffisait pas légalement pour convaincre une personne quelconque de haute trahison. Mais Fuller

[1] Fuller, *Life of himself*,
[2] Clarendon, *Diary*, 6 mars 1690; Narcissus Luttrell, *Diary*.

avait dressé ses batteries de telle façon que plusieurs témoins pouvaient venir corroborer sa déposition contre Crone ; et si Crone, sous la terreur de la mort, imitait l'exemple de Fuller, les têtes de tous les chefs de la conspiration se trouveraient à la merci du gouvernement. Cependant les Jacobites reprirent courage, lorsqu'on sut que Crone, après avoir subi de nombreux interrogatoires, après avoir reçu de ceux qui le tenaient en leur pouvoir l'assurance que des aveux sincères pouvaient seuls lui sauver la vie, avait résolûment persisté à garder le silence. Restait à voir quel effet produiraient sur lui un verdict de culpabilité et la perspective prochaine de la potence. Ses complices ne désiraient nullement que sa fermeté fût mise à cette rude épreuve. Ils eurent donc recours à de nombreux artifices, légaux et illégaux, pour empêcher une condamnation. Une femme nommée Clifford, chez qui il avait logé, et qui était un des agents les plus actifs et les plus adroits de la faction jacobite, fut chargée de le maintenir fidèle à la cause, et de lui rendre certains services devant lesquels auraient pu reculer des agents scrupuleux ou timides. Quand le jour fatal arriva, Fuller se trouva trop malade pour déposer comme témoin, et l'affaire dut être ajournée. Il affirma que son indisposition n'était pas naturelle, qu'on lui avait administré dans un potage une drogue malfaisante, que ses ongles étaient décolorés, que ses cheveux tombaient et que d'habiles médecins déclaraient qu'il était empoisonné. Mais de pareilles histoires, lors même qu'elles reposent sur de meilleures autorités que celle de Fuller, ne doivent être accueillies qu'avec une extrême méfiance.

Tandis que Crone attendait son jugement, un autre agent de la cour de Saint-Germain, nommé Tempest, fut arrêté sur la route de Douvres à Londres, et trouvé porteur de nombreuses lettres adressées aux mécontents d'Angleterre [1]. Il devenait de plus en plus évident que l'Etat était entouré de périls ; et cependant il était absolument nécessaire que, dans ces conjonctures, l'homme capable et énergique qui tenait les rênes de l'Etat quittât son poste.

Embarras de Guillaume.

Guillaume, en proie à de pénibles anxiétés que lui seul

[1] Clarendon, *Diary*, 10 mai 1690.

était capable de cacher sous une apparence de sérénité stoïque, se disposa à partir. Marie s'abandonnait à la plus vive douleur, et ce spectacle affectait plus son époux que ne l'auraient supposé ceux qui jugeaient de son cœur par son maintien [1]. Il ne savait que trop qu'il allait la laisser entourée de difficultés contre lesquelles ses habitudes ne l'avaient pas préparée à lutter. Elle aurait constamment besoin de conseils sages et intègres ; et où trouver ces conseils ? Il connaissait, il est vrai, parmi ses serviteurs, beaucoup d'hommes capables et quelques hommes vertueux. Mais, lors même qu'il était présent, leurs passions politiques et leurs ressources personnelles lui avaient trop souvent rendu leurs talents et leurs vertus inutiles. Comment la douce Marie pourrait-elle jamais réprimer cet esprit de parti et ces rivalités que son époux, avec toute sa fermeté et son adresse, n'était parvenu que très-imparfaitement à tenir en bride? Si le Cabinet intérieur qui devait assister la reine était composé exclusivement de Whigs ou de Tories, la moitié de la nation serait mécontente. D'un autre côté, si on mêlait ensemble Whigs et Tories, ce seraient des dissensions continuelles. Telle était la situation de Guillaume qu'il n'avait qu'à choisir entre des maux.

Conduite de Shrewsbury.

Tous ces embarras étaient aggravés par la conduite de Shrewsbury. Le caractère de cet homme pourrait faire le sujet d'une curieuse étude. Il semblait être le favori gâté de la nature et de la fortune. Naissance illustre, rang élevé, vastes domaines, facultés naturelles et connaissances acquises, personne agréable, manières singulièrement gracieuses et engageantes, tout se réunissait pour en faire un objet d'admiration et d'envie. Mais à tous ces avantages il joignait certaines singularités morales et intellectuelles qui le rendaient un tourment pour lui-même et pour tous ceux qui avaient des rapports avec lui. Sa conduite, à l'époque de la Révolution, avait donné au monde une haute opinion, non-seulement de son patriotisme, mais de son courage, de son

[1] Il écrivait à Portland : « *Je plains la pauvre reine, qui est en de terribles afflictions.* »

énergie, de la fermeté de son caractère. Il paraît cependant que l'enthousiasme de la jeunesse et l'excitation produite par la sympathie et les applaudissements du public l'avaient, en cette occasion, élevé au-dessus de lui-même. On ne trouverait guère une autre partie de sa vie qui répondît à ce brillant début. A peine avait-il été nommé secrétaire d'Etat, que ses nerfs parurent trop faibles pour un pareil poste. Le travail journalier, la lourde responsabilité, les échecs, les mortifications, les critiques, toutes choses inséparables du pouvoir, éteignirent son ardeur, aigrirent son caractère et affectèrent sa santé. La puissance des grands principes religieux paraît être un appui particulièrement nécessaire à des natures comme la sienne. Malheureusement Shrewsbury, en secouant le joug de la superstition dans laquelle il avait été élevé, s'était en même temps affranchi des liens plus salutaires qui auraient pu donner à son esprit d'une trempe trop délicate la solidité et la droiture qui lui manquaient. Faute de cet appui, il fut, avec de grands talents, un homme faible; et, avec beaucoup de qualités aimables et séduisantes, il ne fut pas ce qu'on appelle un honnête homme. Il aurait dû, pour son propre bonheur, être beaucoup meilleur ou beaucoup moins bon. Mais, dans l'état des choses, il ne connut jamais cette noble paix de l'âme qui est la récompense de la loyauté, ni cette abjecte paix de l'âme qui n'est que le produit de l'impudence et de l'insensibilité. Peu d'hommes ayant aussi peu de force pour résister à la tentation, ont souffert aussi cruellement que lui de la honte et du remords.

Pour un homme de ce tempérament, la situation de ministre d'Etat pendant l'année qui suivit la Révolution dut être une torture continuelle. Les embarras qui, de toutes parts, assiégeaient le gouvernement, la malice de ses ennemis, les prétentions déraisonnables de ses amis, la rage avec laquelle les factions ennemies s'entre-déchiraient et se jetaient sur tout médiateur qui essayait de les séparer, auraient pu, on doit en convenir, décourager un esprit plus ferme. Shrewsbury n'avait pas été six mois en place, qu'il avait complétement perdu tête et cœur. Il commença à adresser à Guillaume des lettres qu'un prince d'un caractère aussi énergique ne put sans doute lire sans un mélange de pitié et de

mépris. « Je sens, » — tel était le refrain invariable de ces épîtres, — « je sens que je ne suis pas propre à remplir ma place. Toute tension d'esprit me fatigue. Je ne suis plus ce que j'étais il y a six mois. Ma santé dépérit. Mon esprit est à la torture. Ma mémoire s'en va. Il n'y a que la retraite et le repos qui puissent me rétablir. » Guillaume lui faisait des réponses amicales et encourageantes; et, pendant quelque temps, ces réponses calmèrent l'esprit troublé de son ministre[1]. Mais enfin la dissolution, les élections générales, le changement opéré dans les commissions de paix et de lieutenance, et les débats à l'occasion des deux Bills d'Abjuration, jetèrent Shrewsbury dans un état voisin de la folie. Il était irrité contre les Whigs parce qu'ils se conduisaient mal à l'égard du roi, et plus irrité encore contre le roi parce qu'il se montrait favorable aux Tories. On ne sait point exactement à quel moment et sous quelle influence cet homme infortuné se laissa entraîner à commettre un acte de trahison, dont la conscience assombrit le reste de son existence. Mais il est très-probable que sa mère qui, bien que la plus dépravée des femmes, avait beaucoup d'ascendant sur lui, profita, pour exercer ce fatal ascendant, de quelque moment de dépit, où il était exaspéré de voir ses avis négligés, et ceux de Danby et de Nottingham préférés. Elle appartenait encore à cette Eglise que son fils avait quittée, et elle pensa peut-être qu'en l'arrachant à la rébellion, elle expiait jusqu'à un certain point la violation de ses vœux matrimoniaux et le meurtre de son époux[2]. Ce qui est certain, c'est qu'avant la fin du printemps de 1690, Shrewsbury avait offert ses services à Jacques, et que Jacques les avait acceptés. On exigea une seule preuve de la sincérité du converti : c'était de se démettre des sceaux qu'il avait reçus de la main de l'usurpateur[3]. Il est probable que Shrewsbury avait à peine commis

[1] Voir les lettres de Shrewsbury dans Coxe, *Correspondence*, 1re partie, chap. I.

[2] Un écrit de Lloyd, du mois de mai 1694, qui se trouve parmi les *Nairne Manuscrits*, et qui a été imprimé par Macpherson, prouve que lady Shrewsbury était une jacobite, et qu'elle fit tout ce qui dépendait d'elle pour rallier son fils à ce parti.

[3] La preuve en est dans quelques mots d'un document que Jacques présenta, au mois de novembre 1692, au gouvernement français. *Il y a*, dit-il, *le comte de Shrusbery, qui, étant secrétaire d'Etat du Prince d'Orange, s'est défait de sa charge par mon ordre.* Une copie de ce précieux document se

sa faute, qu'il commença à s'en repentir. Mais il n'avait pas assez de force d'esprit pour s'arrêter dans la voie du mal. Dégoûté de sa propre bassesse, redoutant une découverte qui devait être fatale à son honneur, n'osant point avancer, n'osant point reculer, il était en proie à des tourments auxquels on ne saurait songer sans éprouver une certaine commisération. La vraie cause de ses angoisses était encore un profond secret; mais ses luttes intérieures et ses hésitations étaient généralement connues : elles fournirent à la ville, pendant plusieurs semaines, des sujets de conversation. Un soir qu'il partait pour le palais dans un état de grande agitation, et les sceaux à la main, Burnet lui persuada de différer de quelques heures sa démission. Quelques jours après, Tillotson employa son éloquence dans le même but [1]. Trois ou quatre fois, le comte déposa sur la table du cabinet du roi les insignes de sa charge, et trois ou quatre fois, sur les représentations bienveillantes du maître qu'il savait avoir trahi, il se décida à les reprendre et à les emporter. C'est ainsi que sa démission fut successivement ajournée jusqu'à la veille du départ du roi. L'agitation avait, à cette époque, donné à Shrewsbury une fièvre lente. Bentinck, qui fit un dernier effort pour l'engager à conserver les sceaux, le trouva alité et trop souffrant pour pouvoir soutenir une conversation [2]. La démission si souvent offerte fut enfin acceptée, et, pendant quelques mois, Nottingham fut le seul secrétaire d'Etat.

Le Conseil des Neuf.

Ce fut un grand surcroît d'embarras pour Guillaume de voir, en un pareil moment, son gouvernement affaibli par cette défection. Il essaya néanmoins de faire de son mieux avec les matériaux qui lui restaient, et finit par choisir neuf conseillers privés, par l'avis desquels il recommanda à Marie de se laisser guider. Quatre de ces conseillers, Devonshire, Dorset, Monmouth et Edouard Russell, étaient whigs. Les

trouve dans les Archives du ministère des Affaires Etrangères de France. Il y en a une autre dans les *Manuscrits Nairne* de la bibliothèque Bodléïenne. On en trouvera une traduction en anglais dans le recueil de Macpherson.

[1] Burnet, II, 45.

[2] Shrewsbury à Somers, 22 septembre 1697.

cinq autres, Caermarthen, Pembroke, Nottingham, Marlborough et Lowther, étaient tories [1].

Guillaume convoqua les neufs conseillers au bureau du secrétaire d'Etat. Quand ils furent assemblés, il entra avec la reine, les invita à s'asseoir, et leur adressa quelques paroles graves et importantes : « La reine manque d'expérience, » leur dit-il ; « mais, en vous choisissant pour être ses conseillers, j'espère avoir remédié à cet inconvénient. Je mets mon royaume entre vos mains. Il ne vous sera rien caché des affaires étrangères ou intérieures. Je vous conjure d'être vigilants et unis [2]. » En particulier, il fit connaître à Marie ce qu'il pensait du caractère des Neuf; et, à en juger par les lettres qu'elle lui écrivit, il y en avait peu d'entre eux pour lesquels il aurait exprimé une haute estime. Marlborong devait la guider dans les affaires militaires et commander les troupes qui restaient en Angleterre. Russell, qui était amiral du pavillon bleu, et qui avait été nommé à la place lucrative de trésorier de la marine en récompense des services qu'il avait rendus à l'époque de la Révolution, possédait les qualités nécessaires pour être son conseiller spécial dans toutes les questions relatives à la flotte. Mais Caermarthen fut désigné comme l'homme à qui elle devait principalement s'en rapporter, en cas de divergence d'opinions dans le Conseil. La sagacité et l'expérience de Caermarthen étaient incontestables : ses principes étaient, il est vrai, assez relâchés; mais s'il était une personne au monde à qui il dût être fidèle, cette personne était Marie. Il avait été longtemps, et d'une manière particulière, son ami et son serviteur; il avait obtenu une haute place dans sa faveur en contribuant à son mariage; et il avait, dans la Convention, poussé le zèle pour ses intérêts à un point qu'elle avait elle-même blâmé comme excessif. Il y avait donc tout lieu d'espérer qu'il la ser-

[1] Parmi les *State Poems* (t. II, p. 211) se trouve une pièce que quelque ignorant éditeur a intitulée : « Satire composée quand le roi alla en *Flandre* et laissa neuf Lords-Juges. » J'ai une copie manuscrite de cette satire, évidemment contemporaine, et portant la date de 1690. Il suffit d'un coup d'œil pour reconnaître que les neuf personnes dont il y est question, sont les neuf membres du Conseil intérieur que Guillaume forma pour assister Marie lorsqu'il partit pour l'Irlande. Quelques-uns d'eux n'ont jamais été Lords-Juges.

[2] Ces détails sont empruntés à une relation écrite par Lowther, et qui se trouve parmi les *Manuscrits Mackintosh*.

virait, dans cette conjoncture critique, avec un zèle sincère [1].

Conduite de Clarendon.

La reine avait, au contraire, dans un de ses plus proches parents, un de ses ennemis les plus acharnés. Le gouvernement avait en main la preuve positive que Clarendon était profondément impliqué dans les complots d'insurrection jacobite. Mais il répugnait extrêmement à la reine de voir ses parents traités avec rigueur; et Guillaume, se rappelant les liens qu'elle avait rompus et les reproches qu'elle avait encourus à cause de lui, accorda volontiers à son intercession la vie et la liberté de son oncle. Mais, avant de partir pour l'Irlande, il parla sérieusement à Rochester : « Votre frère, » lui dit-il, « a conspiré contre moi. J'en suis sûr : j'en ai la preuve écrite de sa propre main. On me pressait de l'exclure de l'Acte de Grâce; mais je n'ai pas voulu faire une chose qui eût causé beaucoup de peine à la reine. Par égard pour elle, je veux bien pardonner le passé; mais mylord Clarendon fera bien d'être plus circonspect à l'avenir. Sinon, il trouvera que ce ne sont point là des plaisanteries. » Rochester communiqua cet avis à Clarendon. Ce dernier, qui était en correspondance suivie avec Dublin et avec Saint-Germain, protesta que son seul désir était de vivre en paix et que, bien qu'il eût quelque scrupule en ce qui concernait les serments, le gouvernement actuel n'avait pas de sujet plus obéissant qu'il se proposait de l'être [2].

Penn obligé de fournir caution.

Parmi les lettres que le gouvernement avait interceptées, il y en avait une de Jacques II à Penn. Cette lettre, il est vrai, n'était pas une preuve légale que la personne à qui elle était adressée se fût rendue coupable de haute trahison; mais elle excita des soupçons, qu'on sait aujourd'hui avoir été bien fondés. Penn fut amené devant le Conseil Privé et interrogé. Il dit, avec beaucoup de vérité, qu'il ne pouvait empêcher les gens de lui écrire, et qu'il n'était pas respon-

[1] Voir les lettres de Marie à Guillaume, publiées par Dalrymple.
[2] Clarendon, *Diary*, 30 mai 1690.

sable de ce qu'on pouvait lui écrire. Il reconnut qu'il tenait au dernier roi par des liens de reconnaissance et d'affection qu'aucun changement de fortune ne pouvait briser. « Je serais heureux, » ajouta-t-il, « de pouvoir lui rendre toute espèce de service dans ses affaires privées; mais j'ai des devoirs sacrés envers mon pays, et je n'ai jamais eu l'idée coupable de chercher à le faire revenir. » C'était un mensonge, et il est probable que Guillaume le savait. Mais il ne voulut pas se montrer sévère envers un homme qui avait plus d'un titre au respect, et qui ne paraissait pas devoir être un conspirateur bien formidable. Il se déclara donc satisfait, et proposa que le prisonnier fût mis en liberté. Cependant quelques membres du Conseil firent des observations à ce sujet, et Penn fut tenu de fournir caution [1].

Entrevue de Guillaume avec Burnet.

La veille de son départ, Guillaume fit venir Burnet dans son cabinet, et lui parla dans un langage ferme, mais triste, des dangers qui, de tous côtés, menaçaient le royaume, de l'acharnement des factions rivales et du mauvais esprit qui semblait posséder une partie du clergé. « Mais ma confiance est en Dieu, » dit-il. J'achèverai ma tâche, ou j'y périrai. Seulement, je ne puis m'empêcher de plaindre la pauvre reine; » et deux fois il répéta avec une tendresse inaccoutumée ces mots « la pauvre reine. » « Si vous m'aimez, » ajouta-t-il, « voyez-la souvent, et donnez-lui toute l'assistance qui sera en votre pouvoir. Quant à moi, sans une chose qui me préoccupe, je jouirais de la perspective de me retrouver à cheval et sous la tente, car je suis, à coup sûr, plus propre à commander une armée qu'à gouverner vos Chambres des Lords et des Communes. Mais, bien que je sache que je suis dans le chemin du devoir, il est dur pour ma femme de penser que son père et moi devons nous rencontrer sur le champ de bataille. Dieu veuille qu'il ne lui arrive pas de mal. Priez pour moi, docteur. » Burnet se retira fort ému, et ne manqua sans doute pas d'adresser au ciel, avec une ferveur plus qu'ordinaire, les prières que son maître lui avait demandées [2].

[1] Gerard Croese.
[2] Burnet, II, 46.

Guillaume part pour l'Irlande.

Le lendemain, 4 juin, le roi partit pour l'Irlande. Le prince Georges avait offert ses services, s'était équipé à grands frais, et s'attendait, sans doute, à ce qu'on lui donnerait une place dans le carrosse royal. Mais Guillaume, qui se promettait peu de plaisir ou de profit de la conversation de Son Altesse Royale, et qui ne se gênait guère, prit Portland pour compagnon de voyage et ne parut pas une seule fois, pendant toute la durée de cette mémorable campagne, se douter de l'existence du prince[1]. Georges, s'il eût été abandonné à lui-même, aurait à peine remarqué ce qu'une pareille conduite avait d'offensant pour sa personne Mais, ce qu'il était incapable de sentir, son épouse le sentit pour lui ; et son ressentiment fut soigneusement entretenu par des intrigants d'une adresse peu commune. En cette occasion comme en beaucoup d'autres, les faiblesses du caractère de Guillaume nuisirent singulièrement aux grands intérêts placés sous sa tutelle. Son règne eût été beaucoup plus heureux si, à son courage personnel, à sa capacité, à son élévation d'esprit, il avait joint un peu des formes agréables, de l'abandon et de la politesse de son oncle Charles.

En quatre jours le roi arriva à Chester, où une flotte de bâtiments de transport attendait le signal pour mettre à la voile. Il s'embarqua le 11 juin et fut convoyé à travers le canal Saint-Georges par une escadre de vaisseaux de guerre sous le commandement de sir Cloudesley Shovel[2].

Procès de Crone.

Le mois qui suivit le départ de Guillaume de Londres fut un des mois les plus remplis d'événements et d'anxiétés de toute l'histoire d'Angleterre. Quelques heures après que le roi fut parti, Crone comparut à la barre d'*Old Bailey*. La Cour était nombreuse. Tuller se trouvait suffisamment rétabli pour pouvoir donner son témoignage, et l'affaire suivit son cours. Les Jacobites avaient fait des efforts inouïs pour connaître les opinions politiques des personnes portées sur la

[1] *The Duchess of Marlborough's Vindication.*

[2] *London Gazettes*, 5, 12, 16 juin 1690; Hop aux Etats Généraux; Lettre datée de Chester, 9 (19) juin. Hop accompagnait Guillaume en Irlande comme envoyé des Etats.

liste du jury. Les récusations furent si nombreuses, qu'on eut quelque peine à compléter le nombre de douze jurés ; et sur ces douze, il s'en trouvait un sur lequel les mécontents croyaient pouvoir compter. Ils ne s'étaient pas entièrement trompés; car cet homme tint bon contre ses onze collègues pendant toute la nuit et la moitié du jour suivant : il est probable qu'ils les aurait réduits par la faim, si mistress Clifford, qui était d'accord avec lui, n'avait été surprise lui jetant des confitures par la fenêtre. Privé de cette ressource, il dut se rendre, et un verdict de culpabilité, qui, dit-on, coûta la vie à deux des jurés, fut rendu Les défenseurs de Crone demandèrent aussitôt qu'il fût sursis au prononcé de la sentence, sous prétexte qu'un mot latin, écrit au dos de l'Acte d'Accusation, était mal orthographié. Cette objection était, sans aucun doute, frivole. Jeffreys l'aurait immédiatement écartée, avec un torrent d'injures, pour passer à la partie la plus agréable de son devoir, celle d'expliquer au prisonnier toutes les horreurs du supplice, la demi-pendaison, l'extraction des entrailles, la mutilation du corps et sa division en quartiers. Mais Holt et ses collègues se rappelèrent que, pour la première fois depuis la Révolution, ils présidaient au jugement d'un homme accusé de haute trahison. Il leur parut convenable de faire voir, de manière à ce qu'on ne pût s'y méprendre, que les tribunaux seraient plutôt portés à pencher du côté de l'humanité qu'à imiter la précipitation et la légèreté cruelles avec lesquelles des juges serviles avaient imposé silence à Cornish, plaidant pour sa vie. Il fut donc sursis au prononcé du jugement : un jour fut fixé pour examiner la question soulevée, et des avocats désignés pour faire valoir les arguments en faveur de l'accusé. « On n'aurait pas agi ainsi, M. Crone, sous l'un ou l'autre des deux derniers règnes, » dit le Lord Chef-Justice, d'une manière significative. A la suite d'une discussion complète, les juges furent unanimement d'opinion que l'erreur était sans aucune importance, et le prisonnier fut condamné à mort. Il reconnut qu'il avait été loyalement jugé, remercia les juges de leur patience et les pria d'intercéder pour lui auprès de la reine [1].

[1] Clarendon, *Diary*, 7 et 12 juin 1690; Narcissus Luttrell, *Diary*; Baden,

On ne tarda pas à lui faire savoir que son sort était en ses propres mains. Le gouvernement était disposé à l'épargner, s'il voulait gagner son pardon par des aveux complets. La lutte qui eut lieu dans son esprit fut terrible et longtemps douteuse. Il y eut un moment où Mrs Clifford, qui avait accès dans son cachot, fit savoir aux chefs jacobites qu'il était dans de grandes angoisses. Il ne pouvait pas mourir, disait-il, il était trop jeune pour être un martyr [1]. Le lendemain matin, elle le trouvait gai et résolu [2]. Il résista ainsi jusqu'à la veille du jour fixé pour son exécution. Il fit alors demander une entrevue avec le secrétaire d'Etat. Nottingham se transporta à Newgate; mais, dans l'intervalle, Crone avait changé d'idée et s'était décidé à ne rien dire. « En ce cas, » lui dit Nottingham, « je ne vous verrai plus; car demain sera certainement votre dernier jour. » Cependant, après le départ de Nottingham, Monmouth se rendit à la prison, et crut avoir ébranlé la résolution du prisonnier. A une heure très-avancée de la soirée arriva un sursis d'une semaine [3]. Mais la semaine s'écoula sans aucune révélation. La potence et le billot étaient prêts à Tyburn, le traîneau et la hache étaient à la porte de Newgate; une foule épaisse couvrait *Holborn-Hill* et s'étendait sur toute la longueur d'*Oxford-Road*, lorsqu'un messager apporta un nouvel ordre de sursis; et Crone, au lieu d'être traîné à la place d'exécution, fut conduit à la Chambre du conseil à Whitehall. Sa fermeté avait fini par fléchir devant la perspective d'une mort prochaine, et, cette fois, il fit des révélations importantes [4].

Danger d'invasion et d'insurrection. — La flotte de Tourville dans la Manche.

Les informations, quelles qu'elles fussent, qu'il était en son pouvoir de donner, ne pouvaient venir plus à propos. On s'attendait d'heure en heure à une insurrection d'une part, à

secrétaire de la Légation hollandaise, à Van Citters, 10 (20) juin; Fuller, *Life of himself;* Welwood, *Mercurius Reformatus*, 11 juin 1690.

[1] Clarendon, *Diary*, 8 juin 1690.

[2] Clarendon, *Diary*, 10 juin.

[3] Baden à Van Citters, 20 (30) juin 1690; Clarendon, *Diary*, 19 juin; Narcissus Luttrell, *Diary*.

[4] Clarendon, *Diary*, 25 juin.

une invasion de l'autre [1]. A peine Guillaume avait-il quitté Londres, qu'une nombreuse flotte française, commandée par le comte de Tourville, sortit du port de Brest et parut dans la Manche. Tourville était le plus grand homme de mer que la France possédât alors. Il avait étudié toutes les branches de sa profession, et on disait de lui qu'il était en état de remplir toutes les fonctions à bord d'un vaisseau, depuis celles de charpentier jusqu'à celles d'amiral. On disait également qu'au courage intrépide du marin il joignait la douceur des formes et l'urbanité de l'homme du monde accompli [2]. Il s'était dirigé vers la côte d'Angleterre, et s'en approcha si près qu'on put, des remparts de Plymouth, distinguer clairement ses vaisseaux. Après avoir reconnu Plymouth, il longea lentement la côte du Devonshire et du Dorsetshire. Il y avait tout lieu de craindre que ses mouvements n'eussent été concertés avec les mécontents d'Angleterre [3].

La reine et son Conseil se hâtèrent de prendre les mesures nécessaires pour la défense du pays contre ses ennemis extérieurs et intérieurs. Torrington prit le commandement de la flotte anglaise mouillée aux Dunes, et fit voile pour Saint-Helen's. Il y fut rallié par une escadre hollandaise sous les ordres d'Evertsen. Il semblait que les falaises de l'île de Wight dussent être témoins d'une des plus grandes batailles dont l'histoire eût fait mention. On pouvait, du haut de la tour d'observation de la pointe Sainte-Catherine, compter jusqu'à cent cinquante vaisseaux de ligne. A l'est de l'énorme précipice de *Black-Gang-Chine*, et en pleine vue des rochers boisés de Saint-Lawrence et de Ventnor, étaient réunies les forces navales de l'Angleterre et de la Hollande. A l'ouest, la flotte française s'étendait jusqu'à ce cap blanc où les vagues mugissent entre les *Aiguilles*.

Arrestation de personnes suspectes.

Ce fut le 26 juin, moins de quinze jours après que Guillaume eut fait voile pour l'Irlande, que les flottes ennemies

[1] Narcissus Luttrell's *Diary*.
[2] Saint-Simon, *Mémoires*.
[3] *London Gazette*, 26 juin 1690; Baden à Van Citters, 24 juin (4 juillet).

prirent ces positions. Quelques heures auparavant une séance importante du Conseil Privé avait eu lieu à Whitehall. Les mécontents ligués avec la France étaient sur le qui-vive et pleins d'espoir. Marie avait remarqué, dans ses promenades, qu'*Hyde-Park* en était rempli. Le Conseil fut d'avis unanime qu'il était nécessaire d'arrêter certaines personnes dont la culpabilité était établie par des preuves qui étaient en la possession du gouvernement. Lorsque le nom de Clarendon fut mentionné, sir Henri Capel, son ami et son parent, dit quelques mots en sa faveur. Les autres membres du Conseil ouvrirent de grands yeux, mais gardèrent le silence. Ce n'était point une tâche agréable que d'accuser l'oncle de la reine en présence de la reine elle-même. Marie n'avait presque jamais ouvert la bouche devant le Conseil; mais, ayant maintenant des preuves irrécusables de la trahison de Clarendon, et comprenant que c'était par respect pour elle que ses conseillers n'osaient proposer une mesure nécessaire à la sûreté publique, elle rompit le silence. « Sir Henri, » dit-elle, « je sais, et tout le monde ici sait aussi bien que moi, qu'il existe des charges trop graves contre mylord Clarendon pour ne pas le comprendre dans cette mesure. » Le mandat d'arrêt fut préparé, et Capel le signa comme les autres. « J'en suis plus fâchée pour lord Clarendon qu'on ne le croira peut-être, » écrivit Marie à son époux. « Ce soir même, Clarendon et plusieurs autres Jacobites marquants furent logés à la Tour [1]. »

Torrington reçoit l'ordre de livrer bataille à Tourvilie.

Quand la séance du Conseil Privé fut levée, la reine et le Conseil intime des Neuf eurent à examiner une question de la plus haute importance. Quelles instructions devait-on envoyer à Torrington? Le salut de l'Etat pouvait dépendre de son jugement et de sa présence d'esprit, et quelques-uns des conseillers de Marie craignaient qu'il ne fût pas à la hauteur des circonstances. Leur inquiétude augmenta, lorsqu'on apprit qu'il avait abandonné aux Français la côte de l'île de Wight, et qu'il se retirait devant eux dans la direction du

[1] Marie à Guillaume, 26 juin 1690; Clarendon, *Diary*, même date; Narcissus Luttrell, *Diary*.

Pas-de-Calais. Le sagace Caermarthen et l'entreprenant Monmouth s'accordèrent à blâmer cette tactique trop prudente. Torrington, à la vérité, n'avait pas autant de vaisseaux que Tourville ; mais Caermarthen pensa qu'en l'état des choses on devait combattre, malgré la supériorité numérique de l'ennemi, et Monmouth avait été toute sa vie partisan de la bataille, en toute circonstance et à tous risques. Russell, qui était sans contredit un des meilleurs hommes de mer de l'époque, soutint que l'inégalité numérique n'était pas tellement grande qu'elle dût donner la moindre inquiétude à un officier qui commandait des marins anglais et hollandais. Il proposa donc d'adresser à l'amiral une réprimande conçue en termes tellement sévères que la reine montra quelque répugnance à la signer. La rédaction en fut fort adoucie ; mais, quant au fond, on suivit l'avis de Russell. On donnait à Torrington l'ordre positif de suspendre son mouvement de retraite, et de livrer bataille sur-le-champ. Devonshire, cependant, n'était pas encore satisfait. « C'est mon devoir, Madame, » dit-il, « de faire connaître à Votre Majesté toute ma pensée sur une affaire de cette importance : je ne pense pas que mylord Torrington soit un homme à qui l'on puisse confier le sort de trois royaumes. » Devonshire avait raison ; mais ses collègues furent unanimement d'avis que le remplacement d'un commandant devant l'ennemi et à la veille d'une action générale était une mesure pleine de danger ; et l'on ne saurait dire qu'ils eussent tort. « De deux choses l'une, » dit Russell : « il faut le laisser où il est, ou le faire arrêter. » Plusieurs expédients furent suggérés. Caermarthen proposa d'envoyer Russell pour assister Torrington. Monmouth sollicita vivement la permission de se rendre sur la flotte, à quelque titre que ce fût, comme capitaine, ou comme volontaire. « Que je mette seulement le pied à bord, » dit-il ; « et je réponds sur ma tête qu'on se battra. » Après beaucoup de débats et d'hésitations, il fut résolu que Russell et Monmouth se rendraient sur la côte [1]. Ils partirent, mais trop tard. La dépêche qui portait à Torrington l'ordre de livrer bataille les avait devancés. Elle lui parvint à la hauteur du cap *Beachy*. Il la lut, et se trouva

[1] Marie à Guillaume, 28 juin et 2 juillet 1690.

dans une grande perplexité. Ne pas livrer bataille, c'était se rendre coupable de désobéissance directe. Livrer bataille, c'était, dans son opinion, courir grand risque de se faire battre. Il soupçonna probablement, car il était d'un caractère susceptible et jaloux, que les instructions qui le plaçaient dans une alternative aussi pénible avaient été préparées par des ennemis et des rivaux, dans un but hostile à sa fortune et à sa réputation. Il s'irritait de l'idée de se trouver placé sous les ordres et sous la direction de Russell, qui, bien que son inférieur en grade, exerçait, comme membre du Conseil des Neuf, un contrôle suprême sur toutes les branches du service public. Il ne paraît pas qu'il y ait lieu d'accuser Torrington de mauvaises dispositions à l'égard du gouvernement. Encore moins est-il permis de supposer qu'un officier qui avait passé toute sa vie à braver le danger, manquât de ce courage personnel que possédaient des centaines de matelots à bord de chacun des vaisseaux qu'il commandait. Mais il est un courage d'un ordre plus élevé, dont Torrington était entièrement dépourvu. Il n'osa assumer aucune responsabilité, ni la responsabilité de combattre, ni celle de ne pas combattre, et il parvint à trouver un moyen terme qui réunissait tous les inconvénients qu'il désirait éviter. Il se conformerait à la lettre de ses instructions, et cependant il ne livrerait pas tout au hasard. Quelques-uns de ses vaisseaux escarmoucheraient avec l'ennemi, mais le gros de sa flotte ne serait pas engagé. Il était évident que les vaisseaux qui attaqueraient les Français dans ces conditions seraient fort compromis, et exposés à de grandes pertes ; et on a de bonnes raisons pour croire que Torrington n'eut pas honte de faire ses dispositions de telle manière que les Hollandais eussent à supporter presque exclusivement les risques d'une pareille opération et les pertes qui devaient en résulter. Il n'aimait pas les Hollandais, et ils étaient si peu populaires en Angleterre, que la destruction de toute leur escadre devait causer moins de murmure que la prise d'une seule de nos frégates.

Combat du cap *Beachy*.

C'était le 29 juin que l'amiral avait reçu l'ordre de livrer bataille. Le lendemain, à quatre heures du matin, il fit

gouverner sur la flotte française et forma ses bâtiments en ordre de bataille. Il n'avait pas soixante vaisseaux de ligne, tandis que les Français en avaient au moins quatre-vingts; mais les équipages de ses vaisseaux étaient plus forts que ceux de l'ennemi. Il plaça les Hollandais à l'avant-garde et leur donna le signal d'attaquer : cet ordre fut aussitôt exécuté. Evertsen et ses compatriotes combattirent avec une bravoure à laquelle les Anglais, leurs alliés, et les Français, leurs ennemis, s'accordèrent, malgré les préjugés nationaux, à rendre pleine justice. Jamais, dans aucune des batailles de Van Tromp ou de Ruyter, l'honneur du pavillon batave n'avait été mieux soutenu. Pendant plusieurs heures l'avant-garde soutint une lutte inégale, ne recevant que très-peu de secours du reste de la flotte. Enfin l'amiral hollandais abandonna le champ de bataille, laissant au pouvoir de l'ennemi une carcasse de vaisseau démâtée et fort maltraitée. Son second en commandement et plusieurs officiers d'un rang élevé avaient été tués. Il était impossible, après cet engagement désastreux et honteux pour l'Angleterre, de tenir la mer contre les Français. Les bâtiments hollandais qui s'étaient retirés du combat étaient dans un triste état. Torrington en fit détruire quelques-uns et prit les autres à la remorque : puis il s'enfuit, en longeant la côte de Kent, et chercha un refuge dans la Tamise. Dès qu'il fut entré dans le fleuve, il fit enlever toutes les balises, et rendit ainsi la navigation tellement dangereuse, que l'ennemi ne put s'aventurer à sa poursuite [1].

[1] Rapport des commissaires de l'Amirauté à la reine, daté de Sheerness, 18 juillet 1690 ; Dépositions des capitaines Cornwall, Jones, Martin, Hubbart et du vice-amiral Delaval; Burnet, II, 52, et note du président Onslow ; *Mémoires du maréchal de Tourville ; Memoirs of Transactions at sea*, par Josiah Burchett, Esq., secrétaire de l'Amirauté, 1703 ; *London Gazette*, 3 juillet ; *Historical and Political Mercury*, juillet 1690 ; *Marie à Guillaume*, 2 juillet ; *Torrington à Caermarthen*, 1er juillet. On ne peut lire sans honte le compte-rendu de la bataille dans la *Gazette de Paris* du 15 juillet 1690 : *On a sceu que les Hollandois s'estoient très-bien battus, et qu'ils s'estoient comportez en cette occasion en braves gens, mais que les Anglois n'en avoient pas agi de même.* Dans la relation française officielle de la bataille livrée à la hauteur du cap *Bevézier*, — vieille corruption de Pevensey, — on trouve quelques passages dans le même sens : *Les Hollandois combattirent avec beaucoup de courage et de fermeté ; mais ils ne furent pas bien secondez par les Anglois. — Les Anglois se distinguèrent des vaisseaux de Hollande par le peu de valeur qu'ils montrèrent dans le combat.*

Beaucoup de personnes cependant, et surtout les ministres français, pensèrent que si Tourville avait été plus entreprenant, la flotte alliée aurait pu être détruite. Tourville semble avoir trop ressemblé, sous un rapport, à son adversaire vaincu. Quoique brave marin, il était un commandant timide. Il exposait sa vie avec une gaieté pleine d'insouciance ; mais il était, dit-on, d'une anxiété nerveuse et d'une circonspection pusillanime lorsque sa réputation militaire était en jeu. Il fut tellement sensible à ces critiques qu'il devint bientôt, malheureusement pour son pays, hardi jusqu'à la témérité [1].

Alarme à Londres. — Bataille de Fleurus.

Il n'y eut peut-être pas de jour plus triste dans les annales de Londres, que celui où arriva la nouvelle de la bataille du cap Beachy. La honte était intolérable, le péril imminent. L'ennemi victorieux allait-il faire ce qu'avait déjà fait Ruyter? Les chantiers de Chatham allaient-ils être encore une fois détruits? La Tour elle-même allait-elle être bombardée? Cette forêt de mâts et de vergues, qui couvre le fleuve au-dessous du pont de Londres, allait-elle être livrée aux flammes? Ce n'était pas tout. De mauvaises nouvelles venaient d'arriver des Pays-Bas. Un engagement avait eu lieu, dans les environs de Fleurus, entre les forces alliées commandées par Waldeck, et les Français commandés par le duc de Luxembourg. La bataille avait été longue et la victoire vivement disputée. Enfin l'habileté du général français et les charges impétueuses de la cavalerie française l'avaient emporté [2]. Ainsi, au même instant, les armées de Louis XIV triomphaient dans les Pays-Bas et sa marine était maîtresse de la Manche. Le maréchal d'Humières, à la tête d'une force considérable, n'était pas éloigné du Pas-de-Calais. On avait fait courir le bruit qu'il allait se réunir au duc de Luxembourg. Mais des informations transmises des Pays-Bas au gouvernement anglais par des militaires dignes de confiance, et confirmées par les rapports d'espions mêlés aux

[1] *Life of James*, II, 409 ; Burnet, II, 5.
[2] *London Gazette*, 30 juin 1690 ; *Historical and political Mercury*, juillet 1690.

Jacobites, informations qu'un aussi grand homme de guerre que Marlborough considéra comme méritant une sérieuse attention, représentaient l'armée d'Humières comme destinée à marcher sur Dunkerque, pour s'y embarquer à bord de la flotte de Tourville [1]. Entre la côte de l'Artois et le Nore, pas un vaisseau portant la croix rouge de Saint-Georges n'aurait osé se montrer. L'embarquement serait l'affaire de quelques heures, et quelques heures de plus suffiraient pour la traverser. A tout moment Londres pouvait apprendre avec terreur que trente mille vétérans français étaient dans le comté de Kent, et que les Jacobites de la moitié des comtés du royaume étaient en armes. Toutes les troupes régulières qu'il était possible de réunir pour la défense de l'île, ne s'élevaient pas à plus de dix mille hommes. Il est douteux que notre pays ait jamais passé par une crise plus alarmante que celle de la première semaine de juillet 1690.

Esprit de la nation.

Mais le mal apporta avec lui son propre remède. Ceux-là ne connaissaient guère l'Angleterre, qui s'imaginaient qu'elle pouvait être exposée à la fois au danger de la rébellion et à celui de l'invasion : le danger de l'invasion était la meilleure garantie contre le danger de la rébellion. La cause de Jacques était la cause de la France; et si l'alliance française paraissait, à des observateurs superficiels, son principal appui, elle était en réalité l'obstacle qui rendait sa restauration impossible. C'était dans le patriotisme, dans le patriotisme trop souvent inculte et insociable de nos aïeux, que résidait le secret de la faiblesse et en même temps de la force de Guillaume. Ils étaient jaloux de son attachement à la Hollande; mais ils sympathisaient cordialement avec sa haine pour Louis XIV. C'est à leur énergique sentiment de nationalité qu il faut attribuer la plupart de ces petits ennuis qui rendirent le trône du libérateur, depuis son avénement jusqu'à sa mort, un siége si incommode. Mais si ce trône, sans cesse menacé et souvent ébranlé, ne fut jamais renversé, c'est au même sentiment qu'il faut l'attribuer. Si le peuple, en effet, détestait ses favoris étrangers, il détestait plus encore ses

[1] Nottingham à Guillaume, 15 juillet 1690.

adversaires étrangers. Les Hollandais étaient Protestants; les Français étaient Papistes. Les Hollandais étaient considérés comme des alliés intéressés, avides, trompeurs; les Français étaient des ennemis mortels. Tout ce qu'on pouvait craindre des Hollandais, c'était qu'ils n'accaparassent une trop large part des charges de la guerre, qu'ils n'obtinssent des avantages commerciaux à nos dépens. Mais les Français voulaient faire la conquête de l'Angleterre, nous réduire en esclavage, infliger à notre pays des calamités semblables à celles qui avaient transformé en un désert les riches campagnes et les vastes cités du Palatinat. Il en serait des houblonnières de Kent comme il en avait été des vignobles du Neckar. La grande rue d'Oxford et le Clos de la cathédrale de Salisbury n'offriraient que des monceaux de ruines semblables à celles qui couvraient les lieux où s'élevaient jadis les palais et les églises d'Heidelberg et de Manheim. Le presbytère ombragé par le vieux clocher, la ferme qu'on entrevoyait à travers les ruches d'abeilles et les pommiers en fleur, le manoir seigneurial caché au milieu des bouquets d'ormes, seraient abandonnés à une soldatesque qui ne savait ce que c'était que la pitié pour les vieillards, pour les femmes, pour les enfants à la mamelle. Ces mots : « les Français arrivent, » opérant comme un charme, apaisèrent tout à coup les murmures contre les impôts et les abus, contre les formes désagréables de Guillaume et les places lucratives de Portland, et réveillèrent cet indomptable esprit national qui, cent ans auparavant, animait les troupes qu'Elisabeth passa en revue à Tilbury. Si l'armée du maréchal d'Humières avait débarqué, il n'est peut-être pas un homme en état de porter les armes qui n'eût marché contre elle. Non-seulement les mousquets et les piques, mais les faux et les fourches auraient été insuffisants pour les centaines de milliers de combattants qui, oubliant toutes distinctions de sectes ou de factions, se seraient levés comme un seul homme pour défendre le sol de l'Angleterre.

Les désastres de la Manche et de la Flandre eurent donc pour effet immédiat d'unir pour un moment la grande masse du peuple. L'antipathie nationale pour les Hollandais parut suspendue. La valeur qu'ils avaient déployée dans l'engagement du cap Beachy fut hautement applaudie, et l'inaction de Torrington non moins hautement blâmée. Londres donna

l'exemple de l'accord et des efforts. L'irritation produite par les dernières élections se calma subitement. Toutes distinctions de partis s'effacèrent. Le Lord-Maire reçut l'ordre de se présenter devant la reine, qui l'invita à s'assurer le plus tôt possible de ce que ferait la capitale, dans le cas où l'ennemi tenterait une descente. Il convoqua les représentants des quartiers de la Cité, et, après avoir conféré avec eux, il retourna à Whitehall annoncer qu'ils s'étaient engagés à l'unanimité à soutenir le gouvernement au prix de leur sang et de leurs biens ; qu'on était en mesure de verser cent mille livres sterling à l'Echiquier; que dix mille habitants de Londres, bien armés et bien équipés, se tenaient prêts à marcher au premier signal; et qu'une force supplémentaire, composée de six régiments d'infanterie, d'un fort régiment de cavalerie et d'un millier de dragons, serait levée sur-le-champ, sans qu'il en coutât un farthing à la Couronne. La Cité n'avait rien à demander à Sa Majesté, si ce n'est qu'elle voulût bien désigner, pour commander ces troupes, des officiers qui eussent sa confiance. Le même esprit se manifesta sur tous les points. Dans les comtés du sud, où l'on était à l'époque de la moisson, les paysans se rendirent avec un empressement inaccoutumé aux nones de la milice. Les gentilshommes campagnards du parti jacobite, qui, depuis plusieurs mois, faisaient des préparatifs pour l'insurrection générale qui devait avoir lieu aussitôt que Guillaume serait parti et que des secours seraient arrivés de France, maintenant que Guillaume était parti, et qu'on s'attendait d'heure en heure à une invasion des Français, brûlèrent leurs brevets signés par Jacques, et cachèrent leurs armes derrière des lambris ou dans des meules de foin. Les Jacobites des villes étaient insultés partout où ils se montraient, et forcés de s'enfermer dans leurs maisons pour se soustraire aux violences d'une populace exaspérée [1].

Conduite de Shrewsbury.

Rien de plus intéressant pour ceux qui aiment à étudier les bizarreries du cœur humain que l'effet produit sur Shrewsbury

[1] Burnet, II, 53, 54; Narcissus Luttrell, *Diary*. 7, 11 juillet 1690; *London Gazette*, 14 juillet 1690.

par le danger public. Il redevint pour un moment le Shrewsbury de 1688. Son caractère, déplorablement irrésolu, n'était pas ignoble; il crut qu'en se mettant au premier rang des défenseurs de son pays dans une crise aussi périlleuse, il pourrait réparer sa faute et reconquérir sa propre estime; cette idée lui rendit toute son énergie physique et morale. Il s'était retiré à Epsom, dans l'espoir que le repos et la pureté de l'air exerceraient une heureuse influence sur sa santé délabrée et sur son amour-propre blessé. Mais quelques heures après qu'il eut reçu la nouvelle de la bataille du cap *Beachy*, il était à Whitehall et avait mis sa fortune et son épée à la disposition de la reine. On avait songé à confier le commandement de la flotte à quelque seigneur de haute naissance, qui aurait eu deux officiers de marine expérimentés pour le conseiller. Shrewsbury demanda à être désigné, dans le cas où cet arrangement aurait lieu. Il était, dit il, de l'intérêt et de l'honneur de tous les Anglais de ne pas laisser l'ennemi parader en triomphe dans la Manche, et il risquerait volontiers sa vie pour relever la réputation du pavillon national [1].

Son offre ne fut pas acceptée. On renonça même, très-sagement, à l'idée qu'on avait eue de partager le commandement de la flotte entre un grand seigneur qui ne connaîtrait pas l'usage de la boussole, et deux vieux marins usés, parvenus du rang de mousses à celui d'amiraux. De grands efforts furent faits pour mettre les escadres alliées en état de service. On ne négligea rien de ce qui pouvait calmer le ressentiment bien naturel des Hollandais. La reine envoya un membre du Conseil Privé en mission spéciale auprès des Etats Généraux. Il était porteur d'une lettre dans laquelle elle faisait un grand éloge du courage déployé par la vaillante escadre d'Evertsen. Elle leur donnait l'assurance que leurs vaisseaux seraient réparés dans les arsenaux d'Angleterre, et que les Hollandais blessés seraient traités avec les mêmes soins que les blessés anglais. On annonça qu'il serait fait une enquête sévère sur les causes du désastre récent; et Torrington, qui n'aurait pu, en ce moment, se montrer en public sans s'exposer à être mis en pièces, fut envoyé à la Tour [2].

[1] Marie à Guillaume, 3 et 10 juillet 1690; Shrewsbury à Caermarthen, 15 juillet.

[2] Marie aux Etats Généraux, 12 juillet; Burchett, *Memoirs; An impor-*

Pendant les trois jours qui suivirent l'arrivée des fâcheuses nouvelles du cap Beachy, la physionomie de Londres fut sombre et agitée. Mais le quatrième jour tout était changé. Les cloches carillonnaient; des drapeaux flottaient de toutes parts; des chandelles étaient disposées aux fenêtres des maisons pour une illumination; les gens qui se rencontraient dans les rues se donnaient de cordiales poignées de main. Un courrier arrivé à Whitehall dans la matinée avait apporté de grandes nouvelles d'Irlande.

CHAPITRE II.

1690

Guillaume débarque à Carrickfergus et se porte sur Belfast.

Guillaume était, depuis les premiers jours du printemps, impatiemment attendu dans l'Ulster. Plus d'une fois, pendant le courant du mois de mai, les établissements protestants du littoral de cette province avaient été agités par la fausse nouvelle de son arrivée. Ce fut seulement dans l'après-midi du 14 juin qu'il débarqua à Carrickfergus. Les habitants de la ville, se pressant en foule dans la rue principale, l'accueillirent par de bruyantes acclamations; mais ils ne firent que l'entrevoir. Il n'eut pas plutôt mis pied à terre, qu'il monta à cheval et partit pour Belfast. Schomberg était venu au-devant de lui : ils se rencontrèrent près d'une maison blanche, la seule habitation humaine qui fût alors visible, dans un rayon de plusieurs milles, sur la plage déserte de l'estuaire du Laggan. Un village et une filature s'élèvent maintenant sur l'emplacement de cette maison blanche; tout le rivage offre à l'œil une riante succession de maisons de campagne, de verdure et de fleurs. Belfast est devenu

tant Account of some remarkable passages in the Life of Arthur, Earl of Torrington, 1691.

l'un des centres les plus considérables et les plus florissants de l'industrie des îles britanniques. Elle renferme une active population de quatre-vingt mille habitants. Les recettes annuelles de sa douane excèdent les recettes annuelles de la douane de Londres pendant les années les plus prospères du règne de Charles II. D'autres villes d'Irlande peuvent présenter des édifices plus pittoresques, mais Belfast est la seule grande ville d'Irlande où le voyageur ne soit pas dégoûté par l'aspect hideux et les émanations fétides de rues entières formées de tanières habitées par des êtres humains, et qui sont loin d'offrir le bien-être et la propreté des constructions affectées aux bestiaux dans des pays plus heureux. Il n'y a pas d'autres grande ville en Irlande qui soit si proprement tenue, si bien pavée, si brillamment éclairée. Au lieu de dômes et d'élégantes aiguilles, on y voit des édifices qui plaisent peut-être moins au goût de l'artiste, mais qui n'en sont pas des signes moins certains de prospérité : immenses manufactures qui dominent de leurs nombreux étages les toits des maisons, et qui retentissent du bruit incessant des machines. Le Belfast dans lequel Guillaume fit son entrée était une petite colonie anglaise, d'environ trois cents maisons, commandée par un magnifique château qui a depuis longtemps disparu, et qui était la résidence de la noble famille de Chichester. C'est dans cette habitation, qui offrait, dit-on, quelque ressemblance avec le palais de Whitehall, et dont les terrasses et les vergers s'étendaient jusqu'au bord de la rivière, que des préparatifs avaient été faits pour recevoir le roi. Les bourgeois et les magistrats, revêtus de leur costume officiel, l'attendaient à la Porte du Nord ; la multitude se pressait autour de sa voiture, en criant : « Dieu protége le roi protestant ! » La ville était, en effet, un des boulevards de la foi réformée, et lorsque, deux générations plus tard, on fit le recensement des habitants, il se trouva que les catholiques romains ne formaient pas plus du quinzième de la population [1].

[1] *London Gazette*, 19 juin 1690 ; *History of the wars in Ireland*, par un officier de l'armée royale, 1690 ; *Villare Hibernicum*, 1680 ; Story, *Impartial History*, 1691 ; *Historial Collections relating to the town of Belfast*, 1817. Ce recueil contient de curieux extraits de Manuscrits du dix-septième siècle. Il existe au *British Museum* un plan de Belfast fait en 1685, et si détaillé qu'on peut y compter les maisons.

La nuit vint; mais les comtés protestants étaient éveillés et sur pied. Un salut royal avait été tiré du château de Belfast. Ce salut avait été successivement répété par les canons que Schomberg avait fait placer, de loin en loin, pour transmettre des signaux de poste en poste. Partout où leurs détonations furent entendues, on sut que le roi Guillaume était arrivé. Avant minuit, des feux de joie étaient allumés sur toutes les hauteurs d'Antrim et de Down. Cette illumination, aperçue de l'autre côté des baies de Carlingford et de Dundalk, avertit les avant-postes de l'ennemi que le moment décisif approchait. Il n'y avait pas quarante-huit heures que Guillaume était débarqué, lorsque Jacques partit de Dublin pour le camp irlandais, établi près de la frontière septentrionale du Leinster [1].

Etat de Dublin.

A Dublin, l'agitation était effrayante. Personne ne pouvait douter de l'imminence de la crise; et les angoisses de l'incertitude excitaient au plus haut degré les passions des deux castes rivales. La majorité découvrait facilement, dans l'attitude et le langage de la minorité opprimée, des signes qui indiquaient l'espoir d'une prompte délivrance et d'une vengeance terrible. Simon Luttrell, à qui était confié le soin de la capitale, se hâta de prendre des précautions dictées à la fois par la crainte et par la haine. Une proclamation parut, qui enjoignait à tous les protestants de rester chez eux depuis la tombée de la nuit jusqu'à l'aube du jour, et qui leur défendait, sous peine de mort, de se réunir en aucun lieu et sous aucun prétexte, au nombre de plus de cinq. Aucune exception ne fut faite en faveur de ceux des ministres de l'Eglise établie qui n'avaient jamais cessé de prêcher la doctrine de non-résistance. Le docteur William King qui, après avoir longtemps défendu la légitimité, commençait depuis quelque temps à chanceler dans sa foi politique, fut mis en état d'arrestation. Il n'y avait pas de geôle assez vaste pour

[1] Lauzun à Louvois, 16 (26) juin. Le messager qui apporta la nouvelle à Lauzun avait entendu le canon et vu les feux de joie. *History of the wars in Ireland*, par un officier de l'armée royale, 1690; *Life of James*, II, 392; *Orig. Mem.*; Burnet, II, 47. Ce dernier se trompe étrangement, lorsqu'il dit que Guillaume était depuis six jours en Irlande avant que Jacques fût instruit de son arrivée.

contenir la moitié de ceux que le gouverneur soupçonnait de mauvaises intentions. Le collége de l'Université et plusieurs églises paroissiales furent converties en prisons ; et des gens qui n'étaient accusés d'autre crime que de leur religion y furent entassés en telle quantité qu'ils pouvaient à peine respirer [1].

Dispositions militaires de Guillaume.

Cependant les deux princes rivaux étaient occupés à réunir leurs forces. Loughbrickland fut le lieu de ralliement indiqué par Guillaume aux divisions éparses de son armée. Tandis que ses troupes se rassemblaient, il s'appliqua sans relâche à rendre leur discipline plus parfaite et à pourvoir à leur subsistance. Il avait apporté d'Angleterre 200 mille livres sterling en espèces, avec une grande quantité de vivres et de munitions. Le pillage fut interdit sous des peines sévères. En même temps l'argent fut largement distribué, et tous les payeurs des régiments eurent ordre d'envoyer leurs comptes sans retard, afin qu'il n'y eût pas d'arriéré [2]. Thomas Coningsby, membre du Parlement pour Leominster, whig remuant et peu scrupuleux, accompagnait le roi et faisait les fonctions de payeur général. On doit mentionner que Guillaume, à cette époque, autorisa le receveur des douanes de Belfast à verser tous les ans douze cents livres sterling entre les mains de quelques-uns des principaux ministres dissidents de Down et d'Antrim, qui devaient en disposer dans l'intérêt de leurs frères. Le roi déclara qu'il accordait cette somme aux ecclésiastiques non-conformistes, en partie comme récompense de la loyauté dont ils avaient fait preuve à son égard, en partie comme indemnité de leurs pertes récentes. Telle fut l'origine de la donation que le gouvernement fait encore tous les ans au clergé presbytérien de l'Ulster [3].

Guillaume se retrouvait tout entier. Son ardeur naturelle, comprimée par dix-huit mois passés dans les ennuis de la représentation, au milieu de factions et d'intrigues qu'il ne

[1] *A true and perfect Journal of the affairs of Ireland*, par une personne de qualité, 1690 ; King, III, 18. On trouvera la proclamation de Luttrell dans l'*Appendix* de King.

[2] *Villare Hibernicum*, 1690.

[3] On trouvera l'ordre adressé au receveur des douanes dans docteur Reid, *History of the presbyterian Church in Ireland.*

comprenait qu'à demi, reprit toute sa vivacité dès qu'il se vit entouré de tentes et d'étendards [1]. Il était étrange de voir avec quelle rapidité cet homme, si impopulaire à Westminster, s'emparait complétement des cœurs de ses compagnons d'armes. Ils remarquaient avec plaisir que, tout infirme qu'il était, il prenait sa part de toutes leurs fatigues et de toutes leurs privations ; se préoccupant plus de leur bien-être que du sien propre ; réprimandant vertement quelques officiers qui, dans leur zèle pour le service de sa table, oubliaient les besoins des simples soldats ; n'ayant jamais logé dans une maison, depuis le jour où il était entré en campagne, couchant toujours, même dans le voisinage des villes et des palais, dans sa petite cabane mobile en bois ; aucune instance ne pouvait le décider, par une journée chaude et un grand vent, à sortir du nuage de poussière étouffante au milieu duquel cheminait la colonne de marche, et qui mettait à une rude épreuve des poumons moins délicats que les siens. Ses traits et sa voix devinrent familiers à chacun de ses soldats, car il n'y eut pas un régiment qu'il n'inspectât avec une minutieuse attention. On garda longue souvenance de son air agréable et de ses paroles. Un brave militaire a consigné dans son journal la manière courtoise et bienveillante avec laquelle le roi avait accepté de sa main un panier des premières cerises de l'année, et la gaieté avec laquelle Sa Majesté s'entretint à souper avec les personnes qui entouraient sa table [2].

Guillaume marche vers le Sud.

Le 24 juin, dix jours après son débarquement, Guillaume quitta Loughbrickland pour se porter vers le sud avec toutes ses forces. Il était bien résolu à saisir la première occasion de livrer bataille. Schomberg et quelques autres officiers recommandaient d'agir avec circonspection et de temporiser. Mais le roi répondit qu'il n'était pas venu en Irlande pour laisser pousser l'herbe sous ses pieds. L'événement semble avoir prouvé qu'il jugeait sainement comme général. Il n'est

[1] *La gayeté peinte sur son visage*, dit Dumont, qui le vit à Belfast, *nous fit tout espérer pour les heureux succès de la campagne.*

[2] Story, *Impartial Account ; Journal Manuscrit* du colonel Bellingham ; *The royal Diary.*

pas douteux qu'il jugeait sainement comme homme d'Etat. Il savait que la nation anglaise était mécontente de la manière dont la guerre avait été conduite jusqu'alors ; qu'il ne fallait rien moins que des succès rapides et brillants pour ranimer l'enthousiasme de ses amis et calmer l'ardeur de ses ennemis ; et qu'une défaite ne pourrait guère faire plus de tort à sa réputation et à ses intérêts qu'une campagne mollement conduite et sans résultats décisifs.

Le pays à travers lequel il s'avançait avait été, pendant dix-huit mois, affreusement ravagé par les soldats et par ces maraudeurs ou bandits irlandais appelés les Rapparees. Les bestiaux avaient été abattus, les plantations rasées ; les clôtures et les maisons étaient en ruines. On ne rencontrait pas une créature humaine dans le voisinage de la route, à l'exception de quelques malheureux nus, et affamés, qui n'avaient d'autre nourriture que de la balle d'avoine, et qu'on voyait, comme de la volaille, chercher cette balle au milieu de la poussière et des cendres [1]. Cependant, et malgré ces désavantages, la fertilité naturelle du pays, la riche verdure dont la terre était revêtue, ces baies et ses rivières si admirablement disposées pour le commerce, ne pouvaient manquer de frapper l'œil observateur du roi. Peut-être pensa-t-il à l'aspect différent qu'aurait présenté ce malheureux pays s'il avait eu l'avantage du gouvernement et de la religion qui avaient fait de sa Hollande la merveille du monde ; à la longue suite de maisons de campagne, de parterres de tulipes et de laiteries qui aurait bordé la route de Lisburn à Belfast ; aux centaines de barques qui auraient sans cesse remonté et descendu le cours du Laggan ; à la forêt de mâts qui aurait peuplé le port désert de Newry ; aux vastes magasins et aux somptueuses habitations qui auraient couvert l'espace occupé par les ruelles infectes de Dundalk. On l'entendit dire que le pays valait la peine qu'on se battit pour le posséder.

L'armée irlandaise se retire.

L'intention primitive de Jacques parait avoir été de tenter les chances d'une bataille rangée sur les frontières du Leinster et de l'Ulster. Mais ce projet fut abandonné par suite, à

[1] Story, *Impartial Account.*

ce qu'il paraîtrait, des représentations de Lauzun, qui, bien que très-peu disposé lui-même et très-peu propre à faire une campagne à la Fabius, avait encore dans les oreilles les recommandations de Louvois [1]. Jacques, quoique résolu à ne pas céder Dublin sans livrer une bataille, consentit à reculer jusqu'à ce qu'il trouvât quelque position où il eût l'avantage du terrain. Lors donc que l'avant-garde de Guillaume eut atteint Dundalk, elle n'aperçut de l'armée irlandaise qu'un gros nuage de poussière qui se retirait lentement vers le sud, dans la direction d'Ardee. Les Anglais firent halte pendant une nuit près de l'endroit où Schomberg avait campé l'année précédente; et la vue de ce triste marais, tombeau de tant de braves gens, réveilla bien des souvenirs pénibles [2].

Guillaume continua de se porter en avant, les Irlandais reculant toujours devant lui, jusqu'à ce que, le trente juin, son armée, marchant en trois colonnes, atteignit le sommet d'une éminence voisine de la frontière méridionale du comté de Louth. Au-dessous s'étendait une vallée, aujourd'hui si riche et si riante que l'Anglais qui la contemple peut se croire dans une des parties les plus favorisées de son île si favorisée. Des champs de blé, des bois, des prairies émaillées de trèfle et de marguerites, s'étendent en pente douce jusqu'aux bords de la Boyne. Cette rivière, aux eaux calmes et brillantes, qui sépare les comtés de Louth et de Meath, après avoir coulé longtemps entre des rives verdoyantes, couronnées de palais modernes et des donjons en ruine des vieux barons normands, est là sur le point de se confondre avec la mer. A cinq milles à l'ouest du point d'où Guillaume examina la rivière qui coulait à ses pieds, s'élève aujourd'hui, sur un tertre verdoyant, au milieu de bois majestueux, le château de Slane, résidence du marquis de Conyngham. A deux milles à l'est, un nuage de fumée, vomie par des manufactures et des steamers, s'étend au-dessus de la ville et du port de Drogheda. Sur la rive qui appartient au comté de Meath, le terrain, également tout couvert de prairies et de céréales, de fleurs et de feuillages, s'élève en pente douce jusqu'à une

[1] Lauzun à Louvois, 23 juin (3 juillet) 1690; *Life of James*, II, 393; *Orig. Mem.*

[2] Story, *Impartial Account*; Manuscrits Dumont.

hauteur surmontée d'un remarquable bouquet de frênes qui ombrage les ruines de l'église et du cimetière de Donore [1].

Ce même paysage présentait, au dix-septième siècle, un aspect bien différent. Les traces de l'art et de l'industrie humaine y étaient rares. C'est à peine si l'on voyait une embarcation sur la rivière, à l'exception de ces grossières barques en osier, recouvertes de peau de cheval, dans lesquelles les paysans celtes pêchaient la truite et le saumon. Drogheda, qui renferme aujourd'hui une population industrieuse de vingt mille habitants, n'était qu'une petite agglomération de ruelles étroites, sales et tortueuses, entourée d'un fossé et d'un rempart en terre. Les maisons, à pignons élevés, avec les étages supérieurs en saillie, étaient construites en bois. A peine existait-il une habitation en dehors de l'enceinte de la ville, excepté à un endroit appelé Oldbridge. A Oldbridge la rivière était guéable; et, au midi du gué, se trouvaient quelques huttes de boue, avec une seule maison construite en matériaux plus solides.

Les Irlandais prennent position à la Boyne.

Quand Guillaume aperçut la vallée de la Boyne, il laissa échapper une exclamation accompagnée d'un geste de satisfaction. Il avait craint que l'ennemi n'évitât une action décisive et ne cherchât à traîner la guerre en longueur jusqu'au moment où les pluies d'automne ramèneraient avec elles les maladies pestilentielles. Il était maintenant rassuré. Evidemment que la lutte serait vive et courte. Le pavillon de Jacques était dressé sur la hauteur de Donore. Les drapeaux de la Maison de Stuart et de la Maison de Bourbon flottaient ensemble sur les murs de Drogheda. Toute la rive méridionale de la rivière était bordée par le camp et les batteries de l'armée ennemie. Des milliers d'hommes armés circulaient au milieu des tentes, et chacun d'eux, cavalier ou fantassin, Français ou Irlandais, portait à son chapeau un signe de ralliement ; la couleur blanche avait été choisie comme compliment à la Maison de Bourbon. « Je suis charmé de vous

[1] On trouvera beaucoup de détails intéressants sur le champ de bataille et sur ses environs dans le charmant volume de M. Wilde, intitulé : *The Beauties of the Boyne and Blackwater.*

voir, Messieurs, » dit Guillaume en parcourant de son regard perçant les lignes irlandaises ; « si vous m'échappez maintenant, ce sera ma faute [1].

L'armée de Jacques.

Chacun des deux princes rivaux avait quelques avantages sur son adversaire. Jacques, placé sur la défensive, derrière des retranchements, avec une rivière devant lui, avait la position la plus forte [2] : Mais ses troupes étaient numériquement et moralement inférieures, par le nombre, à celles qui lui étaient opposées. Il pouvait avoir trente mille hommes sous ses ordres. Un tiers environ de cette force se composait d'excellente infanterie française et d'excellente cavalerie irlandaise. Mais le reste de son armée était la risée de toute l'Europe. Les dragons irlandais étaient mauvais, l'infanterie irlandaise pire encore. On disait que leur manière ordinaire de se battre consistait à faire une décharge de leurs mousquets, puis à se sauver en criant « quartier ! » et « au meurtre ! » Cette conduite était alors communément attribuée, par leurs ennemis et par leurs alliés, à une poltronnerie naturelle. De nombreux et héroïques faits d'armes, accomplis dans toutes les parties du monde, ont prouvé depuis combien une pareille imputation était peu fondée. Les hommes de sens auraient dû comprendre, même au dix-septième siècle, qu'une race qui fournissait quelques-uns des meilleurs cavaliers du monde devait certainement, avec une bonne discipline, fournir aussi de solides fantassins. Or, non-seulement les fantassins irlandais n'avaient pas été bien dressés, mais encore ils avaient été systématiquement mal dressés. Le

[1] Memorandum de la main d'Alexandre, comte de Marchmont. Il tenait ces détails de lord Selkirk, qui faisait partie de l'armée de Guillaume.

[2] Jacques dit (*Life*, II. 393. *Orig. Mem.*) qu'il n'y avait pas de meilleure position dans le pays. King, dans un sermon d'actions de grâces qu'il prêcha à Dublin à la suite de la campagne, dit à ses auditeurs que « l'avantage de la position occupée par les Irlandais était considérée par tous les hommes intelligents comme équivalant à plus de trois contre un. » Voir le Sermon d'Actions de Grâces de King, prêché, le 16 novembre 1690, en présence des Lords-Juges. C'est là, sans aucun doute, une absurde exagération. Mais M. de La Hoguette, l'un des principaux officiers français présents à la bataille de la Boyne, informa Louvois que l'armée irlandaise occupait une bonne position défensive. *Lettre de La Hoguette*, datée de Limerick, 31 juillet (1er août) 1690.

plus grand de nos généraux a déclaré solennellement et à plusieurs reprises, que, même l'admirable armée qui, sous son commandement, s'ouvrit un chemin de Torres-Vedras à Toulouse, serait devenue, en quelques semaines, s'il lui avait laissé contracter des habitudes de pillage, impropre à toute opération militaire. Quel pouvait être le caractère de troupes qui, du moment où elles s'engageaient, recevaient non-seulement la permission, mais l'invitation de suppléer par la maraude à l'insuffisance de leur solde? Ce n'était, comme on devait s'y attendre, qu'une tourbe furieuse et bruyante dans son zèle pour la cause qu'elle avait embrassée, mais incapable d'opposer une longue résistance à une force bien organisée. En un mot, tout ce qu'avait fait la discipline, si on peut l'appeler ainsi, de l'armée de Jacques pour le fantassin irlandais, avait été de l'abrutir et de l'énerver. Après dix-huit mois de service militaire nominal, il était positivement plus éloigné d'être un soldat que le jour où il avait quitté sa hutte pour le camp.

L'armée de Guillaume.

Guillaume avait sous ses ordres près de trente-six mille hommes, venus de bien des pays divers et parlant bien des langues différentes. Il y avait à peine une église protestante ou une nation protestante qui ne fût représentée dans cette armée, qu'une étrange suite d'événements avait amenée dans l'île la plus reculée de l'Occident, pour y combattre dans l'intérêt de la religion protestante. La moitié environ était originaire d'Angleterre. Ormond se trouvait là avec les gardes du corps, *life guards*, et Oxford avec les *bleus*. Sir John Lanier, officier qui avait acquis son expérience sur le continent, et dont on estimait beaucoup la prudence, était à la tête du régiment de cavalerie de la Reine, aujourd'hui le premier des dragons de la garde. On y voyait l'infanterie de Beaumont, qui avait refusé, malgré les ordres de Jacques, d'admettre des papistes irlandais dans ses rangs, et l'infanterie de Hastings, qui avait, dans la journée désastreuse de Killiecrankie, soutenu la réputation militaire de la race saxonne. On y voyait les deux bataillons de Tanger, connus jusqu'alors seulement par des actes de violence et de rapine, mais qui devaient commencer le lendemain matin une longue carrière de gloire. Les gardes

écossais marchaient sous le commandement de leur compatriote John Douglas. Deux beaux régiments britanniques, qui avaient été au service des Etats-Généraux, et qui, sous les ordres de Guillaume, avaient souvent vu la mort en face, le suivaient dans cette campagne, non-seulement comme leur général, mais comme leur roi Ils forment aujourd'hui les cinquième et sixième régiments de ligne. Le premier était conduit par un officier peu versé dans les hautes branches de l'art militaire, mais reconnu par toute l'armée comme le plus brave de tous les braves, John Cutts. On remarquait parmi les troupes hollandaises la cavalerie de Portland et celle de Ginkell, ainsi que le régiment bleu de Solmes, composé de deux mille hommes de la plus belle infanterie qu'il y eût en Europe. L'Allemagne avait mis en campagne quelques guerriers, appartenant à ses plus nobles familles. Le prince Georges de Hesse-Darmstadt, brave jeune homme qui débutait dans le métier des armes, était à cheval auprès du roi. Une forte brigade de mercenaires danois était commandée par le duc Charles-Frédéric de Wirtemberg, proche parent du chef de cette illustre famille. On prétendait que, de tous les soldats de Guillaume, ceux-là étaient les plus redoutés des Irlandais. En effet, des siècles de domination saxonne n'avaient pas effacé le souvenir des violences et des cruautés des rois scandinaves de la mer; et l'on répétait encore, avec une horreur superstitieuse, une ancienne prophétie d'après laquelle les Danois devaient détruire un jour les enfants de l'Irlande [1]. Parmi les auxiliaires étrangers se trouvaient un régiment de Brandebourg et un régiment de Finlande. Mais au milieu de ce grand rassemblement d'hommes, si diversement composé, deux corps surtout étaient animés d'un zèle particulièrement ardent et implacable : c'étaient les huguenots de France, altérés du sang des Français, et les colons anglais d'Irlande, impatients de fouler aux pieds les Irlandais. Les rangs des réfugiés ayant été purgés avec soin des espions et des traîtres, se composaient d'hommes semblables à ceux qui avaient lutté dans le siècle précédent contre la puissance de la maison de Valois et contre le génie de la maison de Lorraine. Tous les esprits les plus hardis de l'indomptable co-

[1] Narcissus Luttrell, *Diary*, mars 1690.

lonie s'étaient rendus au camp de Guillaume. Mitchelburne y était, avec les opiniâtres défenseurs de Londonderry, et Wolseley avec les soldats qui, dans la journée de Newton Butler, avaient poussé le cri unanime « en avant ! » Sir Albert Conyngham, ancêtre de la noble famille dont le château s'élève aujourd'hui sur les bords de la Boyne, avait amené des environs du lac Erne un brave régiment de dragons, qui porte encore avec orgueil le nom d'Enniskillen et qui a prouvé sur les rives de l'Euxin qu'il n'avait pas dégénéré depuis le jour de la Boyne [1].

Walker, alors évêque de Derry, accompagne l'armée.

Walker, malgré son grand âge et sa profession pacifique, accompagnait les volontaires de Londonderry, s'efforçant d'échauffer leur zèle par ses exhortations et par son exemple. Il était devenu un grand prélat. Ezéchiel Hopkins, qui avait cherché à Londres un refuge contre les persécuteurs papistes et les rebelles presbytériens, s'était décidé à prêter serment de fidélité au nouveau gouvernement, en avait obtenu une cure, et était mort dans l'exercice des humbles fonctions de prêtre de paroisse [2]. Guillaume apprit, en traversant le comté de Louth, que le riche évêché de Derry était à sa disposition. Il le conféra immédiatement à Walker. Le brave vieillard, pendant le peu d'heures de vie qui lui restaient, fut accablé de saluts et de félicitations. Malheureusement il avait contracté, pendant le siége où il s'était si fort distingué, le goût de la guerre, et il se persuada facilement, qu'en se laissant aller à cette passion il remplissait un devoir envers son pays et sa religion. Il aurait dû se rappeler que les circonstances particulières qui l'avaient autorisé à se faire homme de guerre avaient cessé d'exister et que, dans une armée disciplinée, commandée par des généraux d'une haute expérience et d'une grande renommée, la présence d'un ecclésiastique combattant devait être un sujet de scandale plutôt qu'un secours. Le nouvel évêque était résolu

[1] Voir les Annales historiques des régiments de l'armée britannique, et l'énumération, donnée par Story, de l'armée de Guillaume, telle qu'elle fut passée en revue à Finglass, huit jours après la bataille.

[2] Voir son Sermon funéraire, prêché dans l'église de Sainte-Marie, Aldermary, le 24 juin 1690.

à se trouver partout où il y avait du danger, et la manière dont il se mettait en évidence excita l'extrême dégoût de son royal protecteur, qui haïssait presque autant qu'un poltron un homme qui se mêle de ce qui ne le regarde pas. Un soldat qui s'enfuyait du champ de bataille et un homme de robe qui faisait l'homme de guerre étaient les deux choses qui excitaient au plus haut degré la mauvaise humeur de Guillaume.

Guillaume fait la reconnaissance de la position de l'ennemi.

Il était encore de très-bonne heure, lorsque le roi, montant à cheval, parcourut lentement la rive septentrionale de la Boyne, examinant avec soin la position des Irlandais, dont il n'était quelquefois séparé que par une distance d'un peu plus de deux cents pieds. Il était accompagné de Schomberg, d'Ormond, de Sidney, de Solmes, du prince Georges de Hesse, et d'autres. « Leur armée est peu nombreuse, » fit observer un des officiers hollandais. Elle ne paraissait pas, en effet, se composer de plus de seize mille hommes. Mais on savait, par les rapports des déserteurs, que beaucoup de régiments étaient cachés par des plis de terrain. « Ils sont peut-être plus forts qu'il n'en ont l'air, » répondit Guillaume ; « mais forts ou faibles, je saurai bientôt ce qu'il en est [1]. »

Enfin il mit pied à terre presque en face d'Oldbridge, s'assit sur le gazon pour se reposer, et demanda à déjeuner. Les chevaux de bât furent déchargés, les caisses de provisions ouvertes, et la nappe étendue sur l'herbe. L'endroit est marqué par un obélisque érigé à l'époque où vivaient encore beaucoup de vétérans qui se rappelaient parfaitement les événements de cette journée.

Guillaume est blessé.

Tandis que Guillaume prenait son repas, un groupe de cavaliers s'avança, sur la rive opposée, jusqu'au bord de l'eau. Parmi ces cavaliers, les gens de la suite du roi purent reconnaître plusieurs personnages qui s'étaient jadis fait remarquer aux revues d'Hyde-Park et aux bals de la galerie de

[1] Story, *Impartial History; History of the wars in Ireland*, par un officier de l'armée royale; Hop aux États Généraux, 30 juin (10 juillet) 1690.

Whitehall, — le jeune Berwick, Lanzun, de petite taille et aux cheveux blonds, Tyrconnel, autrefois admiré par les filles d'honneur comme un modèle de vigueur et de mâle beauté, maintenant courbé par l'âge, en proie aux tortures de la goutte; enfin Sarsfield, dont la tête dominait toutes les autres.

Les chefs de l'armée irlandaise ne tardèrent pas à reconnaître, de leur côté, que la personne qui déjeunait, sur la rive opposée, entourée d'un cercle brillant, était le prince d'Orange. Ils envoyèrent chercher de l'artillerie. Deux pièces de campagne, masquées par une compagnie de cavalerie, furent amenées jusqu'au bord de la rivière et braquées derrière une haie. Toutes deux furent pointées sur Guillaume, qui venait d'achever son repas et s'était remis en selle. Le premier coup toucha une des fontes du prince Georges de Hesse, et renversa son cheval. « Ah ! » s'écria le roi, « le pauvre prince est tué ! » A peine ces paroles étaient-elles sorties de ses lèvres, qu'il fut touché lui-même par un second boulet, de six livres. Le coup ne fit que déchirer son habit et effleurer son épaule. Le roi perdit deux ou trois onces de sang. Les deux armées virent que leur boulet avait porté ; car Guillaume s'affaissa un moment sur le cou de son cheval. Un hurlement de joie s'éleva du camp irlandais. Les Anglais et leurs alliés étaient dans la consternation. Solmes se jeta par terre, et fondit en larmes. Mais l'attitude de Guillaume rassura bientôt ses amis. « Il n'y a pas de mal, » dit-il ; « mais le boulet est venu assez près. » Coningsby mit son mouchoir sur la blessure; on envoya chercher un chirurgien, qui fit le pansement immédiatement. Le roi parcourut, au milieu de bruyantes acclamations, tous les postes de son armée. Telle était son énergie morale, que, malgré sa faible santé, malgré sa blessure récente, il resta, ce jour-là, dix-neuf heures en selle [1].

On se canonna de part et d'autre jusqu'à la nuit. Guillaume observa avec une attention toute particulière l'effet produit par les boulets irlandais sur les régiments anglais qui n'a-

[1] *London Gazette*, 7 juillet 1690; Story, *Impartial History; History of the wars in Ireland*, par un officier de l'armée royale; Narcissus Luttrell, *Diary;* Lord Marchmont, *Memorandum;* Burnet, II, 50, et *Thanksgiving sermon; Dumont Manuscrits.*

vaient pas encore été au feu, et se déclara satisfait du résultat. « Tout va bien, » dit-il; « ils soutiennent bien le feu. » Longtemps après le coucher du soleil, il fit une dernière inspection de ses forces à la lueur des torches, et donna l'ordre que tout fût prêt pour forcer le lendemain le passage de la rivière. Chaque soldat devait porter une branche de verdure à son chapeau. Les bagages et les surtouts devaient être laissés en arrière, et gardés. Le mot d'ordre fut *Westminster*.

La résolution prise par le roi d'attaquer les Irlandais, ne fut pas approuvée de tous ses lieutenants. Schomberg, en particulier, déclara que la tentative était trop hasardeuse, et, n'ayant pu faire prévaloir son opinion, il se retira sous sa tente d'assez mauvaise humeur. Quand l'ordre de bataille lui fut remis, il murmura qu'il avait été plus habitué à donner de pareils ordres qu'à les recevoir. Cette petite boutade était bien pardonnable à un général qui avait remporté de grandes victoires alors que son maître n'était encore qu'un enfant, et le vieux guerrier devait d'ailleurs racheter noblement sa faute le lendemain matin.

Bataille de la Boyne.

L'aurore du premier juillet parut enfin, jour dont l'anniversaire ne s'est jamais reproduit sans exciter des émotions également vives, mais bien différentes, chez les deux populations qui divisent l'Irlande. Le soleil se leva radieux et sans nuages. Peu après quatre heures, les deux armées étaient en mouvement. Guillaume ordonna à son aile droite, sous le commandement de Meinhart Schomberg, l'un des fils du duc, de se porter vers le pont de Slane, en remontant la rivière de quelques milles, de la franchir sur ce point, et de tourner la gauche de l'armée irlandaise. Meinhart Schomberg était soutenu par Portland et Douglas. Jacques, prévoyant quelque mouvement de ce genre, avait déjà dirigé sur ce pont un régiment de dragons commandé par sir Neil O'Neil. Celui-ci se conduisit bravement; mais il reçut bientôt une blessure mortelle; sa troupe prit la fuite, et l'aile droite des Anglais passa la rivière.

Cette manœuvre inquiéta Lauzun. Qu'arriverait-il si cette aile droite des Anglais se portait sur les derrières de l'armée de Jacques? A quatre milles environ au sud de la Boyne,

était un endroit appelé Duleek, où la route qui menait à Dublin était si étroite que deux chariots n'y pouvaient passer de front; de chaque côté de la route s'étendait un marécage où il était impossible de tenir pied. Si Meinhart Schomberg venait à s'emparer de cette position, la retraite des Irlandais se trouvait coupée. Il leur faudrait vaincre ou se faire tuer jusqu'au dernier homme. Préoccupé de cette idée, le général français se porta avec ses compatriotes et la cavalerie de Sarsfield, dans la direction du pont de Slane. La défense des gués voisins d'Oldbridge fut ainsi laissée aux seuls Irlandais.

Il était près de dix heures. Guillaume se mit à la tête de son aile gauche, exclusivement composée de cavalerie, et se disposa à passer la rivière un peu au-dessus de Drogheda. Le centre de son armée, composé presque entièrement d'infanterie, était sous les ordres de Schomberg, et rangé en bataille vis-à-vis d'Oldbridge. L'ennemi avait réuni à Oldbridge toute l'infanterie irlandaise. La rive du comté de Meath était hérissée de piques et de baïonnettes. Les ingénieurs français avaient construit un retranchement à l'aide des haies et des bâtiments. Un parapet en terre avait été élevé tout au bord de l'eau [1]. Tyrconnel était là, ayant sous lui Richard Hamilton et Antrim.

Schomberg donna le signal. Les *bleus* de Solmes se mirent les premiers en mouvement. Ils s'avancèrent bravement, tambours battants, jusqu'au bord de la Boyne. Les tambours cessèrent alors de battre, et les hommes, rangés sur dix de front, descendirent dans l'eau. Londonderry et Enniskillen s'y plongèrent à leur tour. Un peu à gauche de Londonderry et d'Enniskillen passa Caillemot, à la tête d'une longue colonne de réfugiés français. Un peu à gauche de Caillemot et de ses réfugiés, le gros de l'infanterie anglaise s'avança dans la rivière, ayant de l'eau jusqu'aux aisselles. Plus loin encore en aval, les Danois trouvèrent un autre gué. En quelques minutes la Boyne, sur l'étendue d'un quart de mille, n'offrit aux yeux qu'une masse mouvante de mousquets et de branches de feuillage.

Ce fut seulement lorsqu'ils furent parvenus au milieu du

[1] La Hoguette à Louvois, 31 juillet (10 août) 1690.

courant que les assaillants comprirent toute la difficulté et tout le danger du passage de la Boyne. Ils n'avaient guère vu jusqu'alors que la moitié de l'armée ennemie : maintenant des régiments entiers d'infanterie et de cavalerie semblaient sortir de terre. Un cri sauvage de défi s'éleva de toute la rive, et l'événement parut un instant douteux ; mais les protestants s'élancèrent hardiment en avant, et bientôt toute la ligne irlandaise lâcha pied. Tyrconnel était consterné. Il ne manquait pas de courage personnel ; mais il avait si peu de connaissances militaires, qu'il ne passait presque jamais une revue de son régiment dans *Phœnix-Park* sans commettre quelque bévue ; rallier les rangs qui se rompaient tout autour de lui était une tâche au-dessus des forces d'un général qui, ayant survécu à son énergie physique et morale, ignorait encore les premiers éléments de son métier. Plusieurs de ses meilleurs officiers furent tués en s'efforçant vainement de décider leurs soldats à regarder en face les *bleus* hollandais. Richard Hamilton donna ordre à un corps d'infanterie de tomber sur les réfugiés français, qui étaient encore au milieu de l'eau. Il se porta lui-même en avant, et, accompagné de plusieurs vaillants gentilshommes, s'avança, l'épée à la main, dans la rivière. Mais ni ses ordres ni son exemple ne purent donner du courage à cette tourbe de voleurs de bestiaux : laissé presque seul, il dut se retirer, le désespoir dans l'âme. Plus en aval de la rivière, la division d'Antrim s'enfuit comme un troupeau de moutons à l'approche de la colonne anglaise. Des régiments entiers, jetant armes, drapeaux et manteaux, prirent leur course vers les hauteurs sans avoir même déchargé leurs mousquets [1].

[1] Les lettres que les officiers français présents à la Boyne adressèrent à leur gouvernement et à leurs familles prouveront que je n'ai pas calomnié l'infanterie irlandaise. La Hoguette, écrivant à la hâte à Louvois, le 4 (14) juillet, s'exprime ainsi : *Je vous diray seulement, Monsieur, que nous n'avons pas été battus, mais que les ennemys ont chassé devant eux les trouppes irlandoises comme des moutons, sans avoir essuyé un seul coup de mousquet.*

Ecrivant de Limerick, quelques semaines plus tard, et plus en détail, il dit : *J'en meurs de honte.* Il admet qu'il n'aurait pas été facile de gagner la bataille : *Mais il est vray aussi*, ajoute-t-il, *que les Irlandois ne firent pas la moindre résistance, et plièrent sans tirer un seul coup.* Zurlauben, colonel d'un des plus beaux régiments au service de France, écrivit dans le même sens, mais en rendant justice au courage de la cavalerie irlandaise, dont La Hoguette ne parle point.

Il existe au dépôt de la Guerre, à Paris, une lettre que Boisseleau, le

Il fallut bien des années et bien des exploits héroïques pour effacer la tache que cette honteuse déroute laissa sur le nom irlandais. Cependant on put voir, avant la fin de cette même journée, que le reproche de lâcheté ne s'appliquait pas à tous. Richard Hamilton se mit à la tête de la cavalerie, qui, sous ses ordres, fit, quoique sans succès, un noble effort pour ressaisir la victoire. Elle soutint, dans le lit même de la rivière, une lutte acharnée avec les *bleus* de Solmes. Elle repoussa la brigade danoise dans la Boyne. Elle chargea avec impétuosité les régiments huguenots, qui, n'étant pas munis de piques, l'arme que l'infanterie opposait ordinairement à la cavalerie, commencèrent à céder du terrain. Caillemot, en encourageant ses compagnons d'exil, fut blessé mortellement à la cuisse. Quatre de ses hommes le transportèrent dans sa tente, à travers le gué. Caillemot, en passant, continua de faire avancer la queue de sa colonne, qui était encore dans l'eau jusqu'à la poitrine. « En avant, mes enfants ! en avant ! » criait-il à ses hommes : « A la gloire ! à la gloire ! » Schomberg, qui était resté sur la rive gauche, d'où il surveillait, avec le coup d'œil du général, le progrès de ses troupes, jugea que les circonstances exigeaient de lui les efforts personnels du soldat. Ceux qui l'entouraient le pressèrent vainement de revêtir sa cuirasse. Sans armure défensive, il traverse la rivière à cheval, et rallie les réfugiés que la chute de Caillemot avait ébranlés. « Allons, » s'écrie-t-il en français, indiquant de la main les escadrons papistes, « allons, Messieurs, voilà vos persécuteurs ! » Ce furent ses dernières paroles. Comme il parlait encore, un gros de cavaliers irlandais fondit sur lui et l'enveloppa pendant un instant.

lieutenant de Lauzun, griffonna à la hâte à sa femme après la bataille. On y lit : *Je me porte bien, ma chere feme. Ne t'inqueste pas de moy. Nos Irlandois n'ont rien fait qui vaille. Ils ont tous lâché le pié.*

Desgrigny, écrivant le 10 (20) juillet, donne plusieurs raisons de la défaite : *La première et la plus forte est la fuite des Irlandois, qui sont en vérité des gens sur lesquels il ne faut pas compter du tout.* Il dit dans la même lettre : *Il n'est pas naturel de croire qu'une armée de vingt cinq mille hommes, qui paroissoit de la meilleure volonté du monde, et qui à la veue des ennemis faisoit des cris de joye, dût être entièrement défaite sans avoir tiré l'épée et un seul coup de mousquet. Il y a eu tel régiment tout entier qui a laissé ses habits, ses armes et ses drapeaux sur le champ de bataille, et a gagné les montagnes avec ses officiers.*

J'ai cherché vainement la dépêche dans laquelle Lauzun a dû rendre à Louvois un compte détaillé de la bataille.

Quand ils se retirèrent, il était par terre. Ses amis s'empressèrent de le relever : ce n'était plus qu'un cadavre ; il était atteint de deux coups de sabre à la tête, et une balle de carabine lui était entrée dans la gorge. Presque au même moment, Walker, qui exhortait les colons de l'Ulster à se montrer des hommes, fut tué raide. Pendant près d'une demi-heure, la bataille continua sur la rive droite. Tout était fumée, poussière et confusion. On entendit de vieux soldats dire qu'ils avaient rarement vu, dans les Pays-Bas, une pareille mêlée. Tel était l'état des choses lorsque Guillaume arriva avec l'aile gauche. Il avait eu beaucoup de mal à franchir la rivière : la marée montait, son cheval avait été obligé de nager, et avait failli se perdre dans la vase. Le roi ne fut pas plus tôt sur la terre ferme, qu'il prit son épée de la main gauche, — car sa blessure et ses bandages ne lui permettaient pas de se servir de son bras droit, — et il se jeta avec son monde au plus fort de la mêlée. Son arrivée décida du sort de la journée. Cependant la cavalerie irlandaise ne se retira qu'en combattant opiniâtrement. On se souvint longtemps, parmi les protestants de l'Ulster, qu'au milieu du tumulte, Guillaume s'était porté à la tête des Enniskilleners, et leur avait crié : « Que ferez-vous pour moi ? » Il ne fut pas immédiatement reconnu, et un soldat, le prenant pour un ennemi, allait faire feu sur lui. Guillaume, écartant doucement la carabine : « Eh quoi ! » lui dit-il, « ne connaissez-vous pas vos amis ? » — « C'est Sa Majesté ! » s'écria le colonel. Un cri de joie partit des rangs de ces braves *yeomen* protestants. « Messieurs, » leur dit Guillaume, « c'est vous qui serez aujourd'hui mes gardes. J'ai beaucoup entendu parler de vous, et je veux vous voir à l'ouvrage. » Une des singularités les plus remarquables de ce prince, ordinairement si froid et si réservé, c'est que le danger, agissant sur lui comme l'eût fait l'ivresse, ouvrait son cœur, déliait sa langue et enlevait à ses manières toute espèce de contrainte. On le vit, dans cette mémorable journée, partout où le péril était le plus grand. Une balle frappa le chien de son pistolet, une autre emporta le talon de sa botte ; mais ce fut en vain que ses lieutenants le supplièrent de se retirer dans quelque position d'où il pût donner des ordres sans exposer une vie si précieuse à l'Europe. Ses troupes, excitées par son exemple, gagnèrent rapidement du terrain. La cava-

lerie irlandaise prit une dernière fois position à une maison appelée *Plottin Castle*, à un mille et demi environ au sud d'Oldbridge. Là, les Enniskilleners furent repoussés, avec perte d'une cinquantaine d'hommes, et vivement poursuivis jusqu'à ce que Guillaume les eût ralliés et ramenés à la charge. Dans ce dernier engagement, Richard Hamilton, qui avait fait tout ce que pouvait faire la valeur pour racheter une réputation compromise par la perfidie[1], fut grièvement blessé, fait prisonnier et amené aussitôt, à travers la fumée du champ de bataille, devant le prince qu'il avait si odieusement trahi. Jamais le caractère de Guillaume ne se montra d'une manière plus frappante. « Est-ce fini, » dit-il, « ou votre cavalerie tiendra-t-elle encore? » — « Sur mon honneur, Sire, » répondit Hamilton, « je crois qu'elle tiendra encore. » — « Votre honneur! votre honneur! » murmura Guillaume, et cette exclamation, à moitié réprimée, fut la seule vengeance qu'il daigna tirer d'une offense pour laquelle bien des souverains, beaucoup plus affables et plus gracieux dans leurs manières ordinaires, auraient usé de terribles représailles; puis, reprenant tout son empire sur lui-même, il ordonna à son propre chirurgien d'examiner les blessures du prisonnier[2].

La bataille était finie. Hamilton se trompait lorsqu'il croyait que sa cavalerie prolongerait la lutte. Des compagnies entières avaient été taillées en pièces. Un beau régi-

[1] Lauzun écrivit à Seignelay, 16 (26) juin 1690. *Richard Amilton a été fait prisonnier, faisant fort bien son devoir.*

[2] Mes principales autorités pour les détails de cette bataille sont : Story, *Impartial Account*, et Suite; *History of the war in Ireland*, par un officier de l'armée royale; les Dépêches du Dépôt de la Guerre, à Paris; *Life of James, Orig. Mem.*; Burnet, II. 50, 60; Narcissus Luttrell, *Diary*; *London Gazette* du 10 juillet 1690; les dépêches de Hop et de Baden; une relation rédigée probablement par Portland, que Guillaume adressa aux Etats Généraux; une lettre particulière de Portland à Melville; *captain* Richardson, *Narrative of the battle*, avec plan; Dumont, Manuscrit, et Bellingham, Manuscrit. J'ai vu aussi un récit de la bataille dans un journal écrit en mauvais latin et d'une écriture presque indéchiffrable, par un des vaincus, qui paraît avoir été quelque maître d'école de village, transformé en capitaine. Ce journal m'a été prêté par M. Walker, à qui il appartient. L'auteur raconte les malheurs de son pays dans un style dont un court échantillon suffira : 1er *juillet* 1690. *O diem illum infandum, cùm inimici potiti sunt pass apud Oldbridge et nos circumdederunt et fregerunt propè Flottin. Hinc omnes fugimus Dublin versus. Ego mecum tuli cap Moore et Georgium Ogle, et venimus hâc nocte Dub.*

ment ne comptait plus que trente hommes qui ne fussent pas blessés. C'était assez pour ces braves soldats d'avoir disputé la victoire jusqu'à ce qu'ils fussent laissés sans appui, sans espoir, sans direction, jusqu'à ce que le plus brave de leurs chefs fût prisonnier et leur roi en fuite.

Fuite de Jacques.

On peut élever des doutes sur la question de savoir si Jacques devait à quelque heureux hasard et à la flatterie la réputation de bravoure qu'il eut dans sa jeunesse, ou si, en avançant en âge, son caractère changea. Il est certain du moins que, dans sa jeunesse, il passait généralement pour posséder, non-seulement cette dose moyenne de courage qui permet à un soldat de faire une campagne sans déshonneur, mais cette haute et calme intrépidité qui est la vertu des grands capitaines [1]. Il est également certain que, dans ses dernières années, il montra en mainte occasion, dans des circonstances qui eussent inspiré un courage héroïque à des femmes timides et délicates, une anxiété pusillanime pour sa sûreté personnelle. Des motifs les plus puissants qui soient de nature à engager un homme à braver le péril, il ne lui en manqua aucun à la journée de la Boyne. Les yeux de ses contemporains et de la postérité, d'amis dévoués à sa cause et d'ennemis impatients de voir son humiliation, étaient fixés sur lui. Il avait, à son propre point de vue, des devoirs sacrés à soutenir et de cruelles injures à venger. C'était un roi qui venait combattre pour trois royaumes; c'était un père qui venait combattre pour l'héritage de son enfant; c'était un zélé catholique romain qui venait combattre dans la plus sainte des croisades. Si tout cela n'était pas suffisant, il avait, de la position sûre qu'il occupait sur la hauteur de Donore, un spectacle capable, — on l'aurait cru du moins, — d'inspirer de l'émulation au plus apathique des hommes. Il voyait son rival, faible, mal portant, blessé, traverser la rivière à la

[1] Voir Pepys, *Diary*, 4 juin 1664. « Il me dit notamment, en parlant du duc d'York, qu'il est plus lui-même, et qu'il montre plus de jugement et de présence d'esprit dans les circonstances très-difficiles qu'en d'autres occasions. » Clarendon dit, à plusieurs reprises, la même chose. Swift a écrit en marge de son exemplaire de Clarendon, dans un endroit : « Quel âge avait-il (Jacques) quand il est devenu papiste et poltron ? » et ailleurs : « Il s'est montré un lâche roi papiste. »

nage, se dégager de la vase, mener la charge, arrêter ses soldats en déroute, tenant son épée de la main gauche, et maniant sa bride avec un bras entouré de bandages. Mais rien de tout cela ne put émouvoir cette nature inerte, rien ne put lui rendre la noblesse d'un roi. Il observa de loin le commencement de la bataille d'où dépendaient son sort et le sort de sa race. Lorsqu'il devint évident que les choses prenaient une mauvaise tournure, il fut saisi de la peur d'être coupé dans sa fuite, et partit au galop dans la direction de Dublin. Il était escorté par une garde attachée à sa personne, commandée par Sarsfield qui n'eut aucune occasion ce jour-là de déployer le talent et le courage que lui reconnaissaient ses ennemis [1] Les auxiliaires français, qui avaient été employés toute la matinée à contenir l'aile droite de Guillaume, couvrirent la fuite de l'armée battue; ils coururent même quelque risque d'être rompus et entraînés par le torrent des fuyards, qui se précipitaient pour arriver les premiers au défilé de Duleek, et ils se virent plusieurs fois obligés de faire feu sur ces méprisables alliés [2]. La retraite, néanmoins, s'opéra avec moins de perte qu'on aurait pu s'y attendre; car les admirateurs même de Guillaume avouèrent qu'il n'avait pas montré dans la poursuite l'énergie que ses détracteurs même avouaient qu'il avait montrée dans la bataille. Peut-être ses infirmités physiques, sa blessure, la fatigue qu'il avait éprouvée, l'avaient-elles rendu incapable de tout effort de corps ou d'esprit. Des quarante dernières heures, il en avait passé trente-cinq à cheval. Schomberg, qui aurait pu le remplacer, n'était plus. On disait dans le camp que le roi ne pouvait tout faire, et que ce qui n'était pas fait par lui, n'était pas fait du tout.

[1] Le Père d'Orléans dit que Sarsfield accompagna Jacques. A peine la bataille de la Boyne avait-elle été livrée, qu'on en fit le sujet d'un drame intitulé « la Fuite royale, ou la Conquête de l'Irlande. » On n'a jamais rien écrit de plus exécrable. Mais il est à remarquer que, dans cette pitoyable rapsodie, où les Irlandais en général sont représentés comme des poltrons, une exception est faite en faveur de Sarsfield. « Ce gaillard-là, dit Jacques dans un aparté, « me donnera, je crois, du cœur malgré moi. » — « Maudite étoile! » dit Sarsfield après la bataille. « Faut-il que je sois détaché! j'aurais arraché la victoire des mains de la fortune hérétique. »

[2] La Hoguette et Zurlauben informèrent tous deux leur gouvernement qu'il avait fallu tirer sur les fuyards irlandais; qui, sans cela, auraient mis le désordre dans les rangs des Français.

Perte des deux armées.

Le carnage avait été moindre que dans aucune bataille égale en importance et en célébrité à celle de la Boyne. Les Irlandais n'avaient perdu qu'environ quinze cents hommes; mais c'étaient presque tous des cavaliers, la fleur de l'armée, soldats braves et disciplinés, qu'il était difficile de remplacer. Guillaume donna des ordres formels pour qu'il n'y eût pas d'effusion de sang inutile, et il appuya ces ordres par un acte de louable sévérité. Un de ses soldats, après la bataille, massacra trois Irlandais sans défense, qui demandaient quartier. Le roi le fit pendre sur le lieu même [1].

La perte des vainqueurs n'excéda pas cinq cents hommes; mais parmi eux était le premier capitaine de l'Europe. On rendit à sa dépouille mortelle tous les honneurs qui lui étaient dus. Le seul cimetière où il fût convenable de déposer le corps de cet illustre guerrier, tué en combattant pour les libertés et la religion de l'Angleterre, était cette vénérable abbaye qui renferme la poussière de tant de générations de princes, de héros et de poëtes. On annonça que des funérailles publiques seraient célébrées à Westminster en l'honneur du brave vétéran. En attendant, son corps fut embaumé aussi bien que le permettaient les ressources du camp, et renfermé dans un cercueil de plomb [2].

Walker fut traité avec moins de respect. Guillaume le regardait comme un officieux justement puni pour s'être exposé au danger sans que son devoir l'y obligeât en rien, et il exprima cette opinion, sur le champ même de bataille, avec une brusquerie toute caractéristique. « Sire, » dit quelqu'un de sa suite, « l'évêque de Derry a été tué au gué d'un coup de feu. » — « Qu'avait-il à faire là? » grommela le roi.

Reddition de Drogheda.

L'armée victorieuse s'avança le même jour jusqu'à Duleek, et y passa en plein air une belle nuit d'été. Les tentes et les chariots de bagage étaient encore de l'autre côté de la rivière. On avait amené la voiture de Guillaume, et il coucha

[1] Baden à Van Citters, 8 (18) juillet 1690.
[2] *New and perfect Journal*, 1690; Narcissus Luttrell, *Diary*.

dedans, au milieu de ses soldats. Le lendemain Drogheda se rendit sans coup férir, et la garnison, forte de treize cents hommes, sortit après avoir mis bas les armes [1].

Jacques s'enfuit en France.

Pendant tout ce temps, Dublin avait été dans un état d'agitation violente. Le 30 juin, on y sut que les armées étaient en présence, séparées seulement par la Boyne, et qu'une bataille était presque inévitable. La nouvelle que Guillaume avait été blessé arriva le même soir. On disait la blessure mortelle. On crut, et l'on répétait avec confiance, que l'usurpateur n'était plus : des courriers, portant l'heureuse nouvelle de sa mort, furent expédiés aux vaisseaux français qui étaient dans les ports du Munster. Le premier juillet, les rues de Dublin se trouvèrent remplies, dès la pointe du jour, de gens avides de savoir des nouvelles ou empressés de communiquer celles qu'ils avaient apprises. Mille vagues rumeurs circulaient dans cette foule. Une flotte de vaisseaux de guerre portant pavillon blanc, avait été aperçue du haut de la montagne de Howth. Une armée commandée par un maréchal de France avait débarqué dans le comté de Kent. Il y avait eu un rude engagement à la Boyne ; mais les Irlandais avaient été vainqueurs ; l'aile droite des Anglais avait été mise en déroute ; le prince d'Orange était prisonnier. Tandis que les catholiques romains écoutaient et répétaient ces contes dans tous les lieux publics, le peu de protestants qui n'étaient pas encore en liberté, craignant d'être mis en pièces, se tenaient renfermés dans l'intérieur de leurs maisons. Mais dès cinq heures de l'après-midi, on vit arriver successivement, sur des chevaux fatigués d'une longue course, quelques fuyards, porteurs de mauvaises nouvelles. A six heures, on savait que tout était perdu. Peu après le coucher du soleil, Jacques, escorté par deux cents cavaliers, arriva au Château. Il fut reçu au seuil de ce palais par l'épouse de Tyrconnel, jadis la belle et brillante Fanny Jenning, dont les grâces et la coquetterie avaient fait le charme du Whitehall de la Restauration. Ce fut à elle que le roi vaincu dut annoncer la ruine de leurs communes espérances. A partir de ce moment, le flot

[1] Story ; *London Gazette*, 10 juillet 1690.

des fuyards se succéda sans interruption. Jusqu'à minuit toutes les routes venant du nord furent encombrées de convois de chariots et de bandes de dragons épuisés par une longue course et tout souillés de poussière. Les uns avaient perdu leurs armes à feu, d'autres leurs sabres : plusieurs étaient défigurés par des blessures récentes. A deux heures du matin, Dublin était tranquille; mais avant l'aube matinale de cette saison, les dormeurs furent réveillés par le son des trompettes; et la cavalerie qui, la veille, avait si bien soutenu l'honneur de son pays, remplit de nouveau les rues : les rangs étaient cruellement éclaircis, mais elle conservait encore, même dans cette extrémité, quelque apparence d'ordre militaire. Deux heures plus tard, on entendit les tambours de Lauzun; et les régiments français firent leur entrée dans la ville en bon ordre [1]. Beaucoup de gens pensaient qu'avec une pareille force il eût encore été possible d'arrêter l'ennemi. Mais, avant six heures, le Lord-Maire et quelques-uns des principaux habitants catholiques romains furent convoqués en hâte au Château. Jacques prit congé d'eux dans un discours qui lui fit peu d'honneur. On l'avait souvent averti, leur dit-il, que les Irlandais, malgré leur bonne mine, ne feraient pas leur devoir sur le champ de bataille, et il venait de reconnaître que cet avis n'était que trop vrai. Il avait eu le malheur de se voir, dans l'espace de deux années, abandonné par deux armées. Les troupes anglaises n'avaient pas manqué de courage, mais elles avaient manqué de fidélité. Quant à ses troupes irlandaises, elles étaient, sans doute, attachées à sa cause, qui était aussi la leur; mais elles n'avaient pas été plus tôt en présence de l'ennemi, qu'elles avaient pris la fuite. La perte, il est vrai, n'avait pas été considérable. La honte n'en était que plus grande pour ceux qui avaient fui sans avoir éprouvé des pertes qui pussent justifier cette fuite. « Je ne commanderai plus jamais une armée irlandaise, » ajouta-t-il; « il faut que je me tire d'affaire comme je pourrai; faites-en autant de votre côté. » Après avoir ainsi injurié ses soldats pour s'être conduits comme une vile canaille lorsqu'il n'aurait dû s'en prendre qu'à sa propre ineptie de ne pas leur

[1] *True and perfect Journal; Villare Hibernicum;* Story, *Impartial History.*

avoir appris à se conduire autrement, et pour avoir suivi l'exemple de lâcheté qu'il leur avait lui-même donné, il prononça quelques paroles plus dignes d'un roi. Il savait, dit-il, que quelques-uns de ses partisans avaient déclaré qu'ils brûleraient Dublin plutôt que de le laisser tomber aux mains des Anglais. Un pareil acte de vandalisme le déshonorerait aux yeux du monde entier; car personne ne croirait que ses amis eussent osé aller aussi loin sans son approbation. Un pareil acte ne manquerait pas non plus d'attirer sur ses auteurs des rigueurs qu'ils n'avaient, du reste, aucun motif d'appréhender; car l'inhumanité envers des ennemis vaincus n'était pas au nombre des défauts du prince d'Orange. Par ces raisons, Jacques somma ses auditeurs, au nom de la fidélité qu'ils lui devaient, de ne pas laisser détruire ni saccager la ville [1]. Après cette allocution, il partit, traversa en toute hâte les monts de Wicklow, et ne s'arrêta que lorsqu'il fut à cinquante milles de Dublin. A peine avait-il mis pied à terre pour prendre quelque nourriture, qu'on fit courir le bruit absurde qu'il était poursuivi. Il repartit précipitamment, courut toute la nuit, et ordonna qu'on rompît les ponts derrière lui. Le trois juillet, au lever du soleil, il atteignit le havre de Waterford. De là il se rendit par mer à Kinsale, où il s'embarqua à bord d'une frégate française, qui fit voile pour Brest [2].

Evacuation de Dublin par les troupes françaises et irlandaises.

Après son départ, la confusion augmenta dans Dublin d'heure en heure. Pendant toute la journée qui suivit la bataille, des fantassins en fuite, harassés et couverts de poussière, ne cessèrent d'entrer en ville. En même temps, des habitants catholiques romains, avec leurs familles et leurs bagages, ne cessaient d'en sortir. Quelques points de la capitale présentaient encore une apparence d'ordre martial et de préparatifs de défense. Des postes étaient établis aux portes; le château était occupé par un gros détachement; et l'on croyait généralement qu'on ne laisserait pas l'ennemi prendre possession de la ville sans résistance. Quelques fanfarons, qui, peu d'heures auparavant, avaient aban-

[1] Story; *True and perfect Journal; London Gazette*, 10 juillet 1690; Burnet, II, 51; Leslie, *Answer to King*.
[2] *Life of James*, II, 404, *Orig. Mem.; Monthly Mercury*, août 1690.

donné le retranchement d'Oldbridge sans tirer un coup de mousquet, juraient maintenant qu'ils mettraient Dublin en cendres plutôt que de le laisser au prince d'Orange. Mais vers le soir, Tyrconnel et Lauzun réunirent toutes leurs forces et sortirent de la ville par la route conduisant à ces vastes pacages qui s'étendent sur le plateau de Kildare. Aussitôt Dublin changea d'aspect. De toutes parts, les protestants sortirent de leurs cachettes. Quelques-uns pénétrèrent même dans les maisons de leurs persécuteurs pour demander des armes. Les portes des prisons furent ouvertes. Les évêques de Meath et de Limerick, le docteur King et d'autres, qui, après avoir longtemps professé la doctrine de l'obéissance passive, avaient été enfin transformés par l'oppression en whigs modérés, se formèrent en gouvernement provisoire, et envoyèrent au camp de Guillaume un messager chargé de lui annoncer que Dublin était prêt à le recevoir. Le soir même, à huit heures, arriva une compagnie de dragons anglais. Toute la population s'était portée à leur rencontre sur la pelouse du Collége, où s'élève aujourd'hui la statue du libérateur. Des centaines d'individus embrassaient les soldats, caressaient leurs chevaux, couraient sans but de côté et d'autre, échangeant des poignées de main. Le lendemain, on vit arriver un gros corps de cavalerie ; et on reçut de tous les côtés des nouvelles de l'effet produit par la victoire de la Boyne. Jacques avait quitté l'île. Wexford s'était déclarée pour le roi Guillaume. Il n'y avait pas, dans un rayon de vingt-cinq milles de la capitale, un papiste en armes. Presque tous les bagages et les approvisionnements de l'armée vaincue étaient tombés au pouvoir des vainqueurs. Les Enniskilleners n'avaient pas pris moins de trois cents voitures, et avaient trouvé parmi le butin dix mille livres sterling en espèces, une grande quantité d'argenterie, beaucoup de bijoux de prix, et tout le riche équipage de campagne de Tyrconnel et de Lauzun [1].

[1] *True and perfect Journal ; London Gazette*, 10 et 14 juillet 1690 ; Narcissus Luttrell, *Diary*. On trouve, dans la Vie de James Bonnell, agent comptable général d'Irlande (1703), une remarquable méditation religieuse dont je citerai un court passage : « Ne vîmes-nous pas les Protestants, le grand jour de notre révolution, le jeudi, 3 juillet, jour dont nous devons conserver toujours le souvenir le plus reconnaissant, se féliciter et s'embrasser les uns les autres en se rencontrant, comme des gens échappés au

Entrée de Guillaume à Dublin.

Guillaume établit son quartier général à Ferns, à deux milles environ de Dublin. De là, dans la matinée du dimanche six juillet, il se rendit en grande pompe à la cathédrale, où, la couronne sur la tête, il rendit grâces à Dieu dans le chœur que décorent aujourd'hui les bannières des chevaliers de Saint-Patrice. King prêcha, avec toute la ferveur d'un néophyte, sur la grande délivrance que Dieu avait opérée en faveur de l'Eglise. Les magistrats protestants de la Cité reparurent, après un long intervalle, revêtus de leur costume officiel. Guillaume ne voulut pas se reposer au Château, mais il retourna le soir à son camp, et y coucha dans sa cabane en bois [1].

Effet produit en France par les nouvelles d'Irlande.

La renommée répandit bientôt ces grands événements par toute l'Europe, où ils excitèrent de vives émotions. La nouvelle de la blessure de Guillaume précéda partout de quelques heures la nouvelle de sa victoire. Paris fut réveillé au milieu de la nuit par l'arrivée d'un courrier porteur de dépêches qui annonçaient que l'hérétique, le parricide, le mortel ennemi de la grandeur de la France avait été tué par un boulet de canon à la vue des deux armées. Les commissaires de police coururent par toute la ville, frappant aux portes et invitant les habitants à illuminer. Dans l'espace d'une heure, les rues, les quais, les ponts parurent tout en feu; les tambours battaient et les trompettes sonnaient; les cloches de Notre-Dame furent mises en branle, le canon de la Bastille tonna. Des tables furent dressées dans les rues, et tous les passants invités à

tombeau, comme des frères et sœurs qui se retrouvent après une longue absence, et aller de porte en porte se félicitant de la grande miséricorde du Seigneur, s'informant les uns les autres comment ils avaient passé ces derniers jours de détresse et de terreur; quelles craintes ils avaient éprouvées, quels dangers ils avaient courus; on demandait à ceux qui avaient été prisonniers comment ils avaient été mis en liberté, comment ils avaient été traités, et ce qu'ils pensaient, de temps à autre, de l'état des choses. »

[1] *London Gazette*, 14 juillet 1690; Story; *True and perfect Journal; Dumont Manuscrit*. Dumont est le seul qui parle de la couronne. Comme il était présent, il n'a pas pu se tromper. C'était probablement la couronne que Jacques avait été dans l'habitude de porter dans ses voyages quand il paraissait sur le trône.

boire. Le prince d'Orange, représenté par un mannequin en paille, fut traîné par les ruisseaux, et ensuite livré aux flammes. Il était accompagné d'une hideuse figure du diable, portant une bande de papier sur laquelle étaient écrits ces mots : « Il y a deux ans que je t'attends. » Les boutiques de plusieurs huguenots qui s'étaient vus forcés de s'appeler catholiques, mais qu'on soupçonnait d'être encore, au fond du cœur, des hérétiques, furent saccagées par la populace. C'est à peine s'il était permis de mettre en doute l'exactitude de la nouvelle que la multitude avait accueillie avec tant d'empressement. Bientôt, cependant, quelques individus moins enthousiastes que les autres se hasardèrent à remarquer que le fait de la mort du tyran n'était pas aussi certain qu'on pouvait le désirer. Puis s'éleva une violente controverse sur ce genre de blessures; car l'opinion populaire était qu'une personne touchée à l'épaule par un boulet de canon, ne pouvait pas en revenir. Les adversaires en appelèrent à l'autorité de la science, et les portes des grands chirurgiens et médecins furent assiégées, disait-on en plaisantant, comme si la peste eût été à Paris. La question ne tarda pas à être résolue par une lettre de Jacques, annonçant sa défaite et son arrivée à Brest [1].

Effet produit à Rome par les nouvelles d'Irlande.

A Rome, les nouvelles d'Irlande produisirent une sensation bien différente. Là aussi, le bruit de la mort de Guillaume trouva créance pendant quelques heures. A l'ambassade de France tout était joie et triomphe : mais les ambassadeurs de la maison d'Autriche étaient au désespoir; et la physionomie de la cour pontificale était loin d'exprimer l'allégresse [2]. Melfort, dans un transport de joie, se mit à écrire une lettre de félicitations à Marie de Modène. Cette lettre, qui existe encore, suffirait seule à expliquer pourquoi il était le favori de Jacques. Hérode, c'est ainsi qu'il désignait Guillaume, n'était plus. Il

[1] *Monthly Mercury*, août 1690; Burnet, II, 50; Dangeau, 2 août 1690, et note de Saint-Simon; *The Follies of France*, ou Relation fidèle des réjouissances extravagantes, etc., en date de Paris, 8 août 1690.

[2] *Me tiene*, dit, en parlant de ce bruit, le marquis de Cogolludo, ministre d'Espagne à Rome, *en sumo cuidado y desconsuelo, pues esta seria la ultima ruina de la causa comun.* — *Cogolludo à Ronquillo*, Rome, 2 août 1690.

allait y avoir une restauration, et cette restauration devait être suivie d'une terrible vengeance et de l'établissement du despotisme. Il fallait enlever à la chambre des communes les cordons de la bourse. Il fallait que les criminels politiques fussent jugés, non plus par des jurés, mais par des juges sur lesquels la cour pût compter. Il fallait que l'Acte d'*Habeas corpus* fût révoqué. Il fallait que les auteurs de la révolution fussent punis avec une impitoyable rigueur. « Si le roi, » écrivait le cruel apostat, « est forcé de pardonner, qu'il épargne aussi peu de coquins qu'il sera possible [1]. » Au bout de quelques heures d'une pénible attente, un messager apportant des nouvelles plus récentes et plus authentiques, mit pied à terre à la porte du palais occupé par le représentant du roi catholique. En un moment tout fut changé. Les ennemis de la France et toute la population, à l'exception des Français et des Jacobites anglais, était ennemie de la France, se félicitaient avec empressement. Tous les commis de la légation espagnole ne suffisaient pas à faire des copies des dépêches pour les cardinaux et les évêques qui étaient impatients de connaître les détails de la victoire. La première copie fut envoyée au pape, et lui fit sans doute plaisir [2].

Effet produit à Londres par les nouvelles d'Irlande.

Les bonnes nouvelles d'Irlande arrivèrent à Londres à un moment où l'on avait grand besoin de bonnes nouvelles. Le pavillon anglais avait reçu un affront dans les eaux anglaises. Un ennemi étranger menaçait les côtes. A l'intérieur, la trahison était à l'œuvre. Marie avait fait des efforts au-dessus de ses forces. C'en était trop des cruelles inquiétudes de la situation pour sa douce nature, et elle se plaignait de pouvoir à peine dérober un moment aux affaires pour se calmer par la prière. Son anxiété fut portée au plus haut degré lorsqu'elle apprit que les camps de son père et de son époux étaient dressés en face l'un de l'autre et qu'on pouvait, d'heure

[1] Lettres Originales, publiées par Sir Henry Ellis.

[2] *Del sucesso de Irlanda doy a v. Exca la enorabuena, y le aseguro no ha bastado casi la gente que tengo en la secretaria para repartir copias dello, pues le he embiado a todo el lugar, y la primera al Papa. — Cogolludo à Ronquillo*, postcriptum à la lettre du 2 août. Cogolludo emploie naturellement le nouveau style. La nouvelle de la bataille avait donc été trois semaines à parvenir à Rome.

en heure, s'attendre à recevoir la nouvelle d'une bataille. Elle se déroba pendant le temps nécessaire pour aller faire une visite à Kensington, où elle passa trois heures de repos dans le jardin, qui était alors une solitude champêtre [1]. Mais le souvenir des jours qu'elle y avait passés avec celui que peut-être elle ne reverrait plus fut encore une fois trop fort pour elle. « Ces lieux, » lui écrivit-elle, « m'ont rappelé le bonheur dont j'y avais joui dans votre chère compagnie. Mais je n'en dirai pas davantage aujourd'hui, car je fatiguerais à pleurer mes pauvres yeux, que j'ai plus besoin de ménager que jamais. Adieu. Pensez à moi et aimez moi autant que je vous aime, c'est-à-dire plus que la vie [2]. »

Le lendemain du jour où avaient été expédiées ces lignes de tendresse, Whitehall fut réveillé de bonne heure par l'arrivée d'un courrier d'Irlande. Nottingham, qui était encore au lit, dut se lever à la hâte. La reine, qui se rendait à la chapelle, où elle assistait tous les jours au service divin, fut informée que Guillaume avait été blessé. Elle avait beaucoup pleuré; mais jusqu'alors elle avait pleuré seule, et s'était contrainte pour montrer un front calme à sa cour et à son conseil. Mais quand Nottingham eut remis entre ses mains la lettre de son époux, elle fondit en larmes. Elle était encore tremblante de la violence de ses émotions, et elle venait à peine d'achever une lettre à Guillaume, dans laquelle elle épanchait son amour, ses craintes, sa reconnaissance, avec cette douce éloquence naturelle à son âme, lorsque arriva un autre messager, apportant la nouvelle que l'armée anglaise avait forcé le passage de la Boyne, que les Irlandais s'enfuyaient en désordre, et que le roi se portait bien. Cependant elle resta visiblement inquiète jusqu'à ce que Nottingham lui eut donné l'assurance que Jacques était en sûreté. Le grave secrétaire, qui paraît avoir eu pour elle une estime et une affection réelles, décrivit plus tard, avec beaucoup de sensibilité, cette lutte entre le devoir filial et l'affection conjugale. Marie écrivit le même jour à son époux, pour le conjurer de veiller à ce qu'il n'arrivât point de mal à son père. « Je sais, » lui disait-elle, « que je n'ai pas besoin de vous prier

[1] Evelyn (25 février 1689-90) l'appelle « une charmante villa. »
[2] Marie à Guillaume, 5 juillet 1690.

d'avoir soin de lui; car vous le ferez dans votre propre intérêt : cependant ajoutez cela à vos autres bontés, et, pour l'amour de moi, faites savoir que vous ne voulez pas qu'il lui soit fait aucun mal [1]. » Cette sollicitude, quelque touchante qu'elle fût, était superflue. Jacques était parfaitement capable de prendre soin de lui-même; il ne s'était pas, pendant la bataille, exposé le moins du monde; et tandis que sa fille frémissait à l'idée des périls auxquels elle le croyait exposé en Irlande, il avait depuis longtemps fait voile pour la France.

Le hasard voulut que cette bonne nouvelle parvînt à Whitehall le jour même auquel le Parlement avait été prorogé. Le Président et plusieurs membres de la Chambre des Communes, qui étaient à Londres, se réunirent, suivant la forme, à dix heures du matin, et furent invités par l'huissier de la verge noire à se rendre à la barre de la Chambre des Pairs. Le Parlement fut alors prorogé de nouveau par commission. Aussitôt après cette cérémonie, le Chancelier de l'Echiquier mit entre les mains du greffier de la Chambre la dépêche qui venait d'arriver d'Irlande, et le greffier la lut à haute voix aux personnes présentes [2]. La nouvelle se répandit rapidement de *Westminster Hall* dans tous les cafés de la capitale, où elle fut reçue avec des transports de joie; car les Anglais qui désiraient voir une armée anglaise battue et une colonie anglaise extirpée par les Français et les Irlandais, formaient la minorité même du parti jacobite.

Jacques arrive en France. — Accueil qu'il y reçoit.

Le neuvième jour après la bataille de la Boyne, Jacques débarqua à Brest avec un excellent appétit, fort gai et d'humeur causeuse. Il racontait l'histoire de sa défaite à tous ceux qui voulaient l'écouter. Mais des officiers français, qui entendaient la guerre et qui comparèrent son récit à d'autres relations, déclarèrent qu'encore bien que Sa Majesté eût vu la bataille, elle ne savait rien de ce qui s'était passé, sinon que son armée avait été battue [3]. De Brest, Jacques se rendit à

[1] Marie à Guillaume, 6 et 7 juillet 1690; Burnet, II, 55.
[2] Baden à Van Citters, 8 (18) juillet 1690.
[3] Voir deux lettres annexées aux Mémoires de l'intendant Foucault, et imprimées dans l'ouvrage de M. Sirtema des Grovestins. Il existe dans les

Saint-Germain, où, quelques heures après son arrivée, il reçut la visite de Louis XIV. Le monarque français avait trop de délicatesse et de générosité pour prononcer un mot qui pût avoir l'air d'un reproche. Il déclara qu'en ce qui dépendrait de lui, la famille royale d'Angleterre ne manquerait de rien de ce qui pourrait contribuer à son bien-être. Mais il n'était nullement disposé à prêter l'oreille aux projets politiques et militaires de son hôte. Jacques recommandait une descente immédiate en Angleterre. Ce royaume, disait-il, avait été épuisé de troupes pour les besoins de l'Irlande. Les sept à huit mille soldats réguliers qui restaient ne pourraient résister à une grande armée française. Les Anglais étaient honteux de leur erreur et impatients de la réparer. Leur roi légitime ne se serait pas plus tôt montré, qu'ils accourraient en foule autour de lui [1]. Louis XIV était trop poli et trop bienveillant pour exprimer ce qu'il dut sentir. Il se borna donc à répondre qu'il ne pouvait prendre aucun parti au sujet des Iles Britanniques avant d'avoir reçu des nouvelles de son général en Irlande. Jacques insista, et parut trouver étrange que, quinze jours après avoir abandonné une armée, on refusât de lui en confier une seconde. Louis n'était pas homme à se laisser provoquer à dire un mot dur ou blessant; mais il tint bon, et pour se soustraire à des sollicitations qui lui étaient importunes, il feignit d'être indisposé. Pendant quelque temps, chaque fois que Jacques se présentait à Versailles, on lui faisait savoir respectueusement que Sa Majesté très-chrétienne n'était pas en état de s'occuper d'affaires. Les fiers et spirituels courtisans, qui remplissaient les antichambres du palais, pouvaient à peine dissimuler un sourire ironique en s'inclinant profondément devant le royal visiteur, que sa poltronnerie et sa stupidité avaient pour la seconde fois réduit à l'exil et à la mendicité. Ils exprimèrent même leurs

Archives du dépôt de la Guerre, à Paris, une lettre écrite de Brest par le comte de Bouridal, le 11 (21) juillet 1690. On y lit : *Par la relation du combat que j'ay entendu faire au roy d'Angleterre et à plusieurs de sa suite en particulier, il ne me paroît pas qu'il soit bien informé de tout ce qui s'est passé dans cette action, et qu'il ne sçait que la déroute de ses troupes.*

[1] Ce ne fut pas la seule occasion où Jacques tint ce langage. Il paraît, d'après une des lettres citées dans la précédente note, que, pendant son voyage de Brest à Paris, il disait à tout le monde que les Anglais l'attendaient avec impatience. « Ce pauvre prince croit que ses sujets l'aiment encore. »

sarcasmes assez haut pour faire monter aux joues de Marie de Modène le sang altier des Guelphes. Mais l'insensibilité de Jacques n'était pas d'une trempe ordinaire. On savait depuis longtemps qu'elle était à l'épreuve de la raison et de la pitié. Placée dans des circonstances plus délicates encore, elle se montra à l'épreuve même du mépris [1].

Tourville tente une descente en Angleterre.

Tandis qu'il endurait avec une ignominieuse impassibilité les dédains polis de l'aristocratie française, et qu'il s'efforçait de lasser la patience et la courtoisie de son bienfaiteur en répétant sans cesse que c'était le moment de faire une descente en Angleterre, parce que l'île entière attendait avec impatience ses libérateurs étrangers, il se passait des événements qui prouvèrent d'une manière éclatante combien peu l'oppresseur banni comprenait l'esprit de ses compatriotes.

Tourville avait, depuis la bataille du cap Beachy, parcouru la Manche sans opposition. Le 21 juillet, on aperçut ses mâts du haut des rochers de Portland. Le 22, il jeta l'ancre dans la rade de Torbay, sous ces mêmes hauteurs qui avaient, peu de mois auparavant, abrité les armements de Guillaume. La flotte française, qui avait en ce moment beaucoup de troupes à bord, comptait cent onze voiles. Les galères, qui formaient une notable partie de cette force, ressemblaient plutôt à ces navires à l'aide desquels Alcibiade et Lysandre se disputaient la souveraineté de la mer Egée, qu'aux vaisseaux qui combattirent à la bataille du Nil et à Trafalgar. La galère était très-longue et très-étroite; le pont n'était pas à plus de deux pieds au-dessus de la ligne de flottaison. Chaque galère était mise en mouvement par quarante à cinquantes grandes rames, et chaque rame manœuvrée par cinq à six esclaves. L'effectif des esclaves attachés au service d'une galère était de trois cent trente-six; celui des officiers et soldats, de cent cinquante. De ces malheureux rameurs les uns étaient des criminels justement condamnés à une vie de fatigues et de dangers; d'autres n'étaient coupables que d'avoir montré trop d'attachement au culte huguenot : la grande majorité se composait d'esclaves achetés, Turcs et Maures pour la plupart. Il va sans

[1] *Life of James*, II, 411, 412; Burnet, II, 57, et note de Dartmouth.

dire qu'ils formaient sans cesse des complots pour massacrer leurs tyrans et se soustraire à la servitude, et on ne pouvait les maintenir dans l'obéissance qu'à force de coups et au moyen de la peine de mort, fréquemment infligée sous des formes horribles. Un Anglais qui rencontra par hasard une chaîne d'environ douze cents de ces êtres misérables et désespérés, partis de Marseille pour aller rallier l'escadre de Tourville, les entendit déclarer que si jamais ils approchaient d'un vaisseau de guerre portant la croix de Saint-Georges, ils ne reverraient jamais un arsenal français [1].

Les galères étaient communément employées dans la Méditerranée ; mais on n'en avait jamais vu sur l'océan orageux qui rugit autour de nos côtes. Les flatteurs de Louis XIV lui dirent que l'apparition d'une pareille escadre sur l'Atlantique était une des merveilles réservées pour son règne, et on frappa à Paris une médaille destinée à perpétuer le souvenir de cette expérience hardie dans la guerre maritime [2]. Les marins anglais prédirent, avec plus de raison, que la première bourrasque enverrait au fond de la Manche tout cet armement incapable de résister au mauvais temps. La galère, il est vrai, comme l'antique trirème, longeait ordinairement la côte : elle ne se hasardait à perdre la terre de vue que lorsque la mer était unie et le ciel serein. Mais les qualités qui rendaient cette espèce de navire impropre à braver les vagues et les tempêtes la rendaient particulièrement propre à un débarquement de troupes. Tourville résolut d'essayer l'effet que produirait une descente. Les Jacobites anglais réfugiés en France ne doutaient nullement que la population entière de l'île ne fût prête à se rallier autour d'une armée d'invasion, et il dut supposer qu'ils connaissaient l'esprit de leurs compatriotes.

Jamais illusion ne fut plus complète. La tradition rapporte même que l'amiral français, tandis qu'il était encore en mer, reçut une leçon qui aurait dû lui apprendre à se défier des assurances d'exilés. Il arrêta un bateau-pêcheur, et

[1] Voir les articles *Galère* et *Galérien* dans l'Encyclopédie avec les planches ; *A true of Relation of the cruelties and barbarities of the French upon the English prisoners of war*, par R. Hutton, avec permission du 27 juin 1690.

[2] Voir la collection des médailles de Louis XIV.

interrogea le patron, simple marin de Sussex, sur les sentiments de la nation. « Etes-vous, » lui dit-il, « pour le roi Jacques ? » — « Je ne me connais pas beaucoup à ces sortes d'affaires, » répondit le pêcheur. « Je n'ai rien à dire contre le roi Jacques. C'est un très-brave homme, je crois Que Dieu le bénisse ! » « C'est bien parler, » dit Tourville. « En ce cas, vous prendrez volontiers du service avec nous. » — « Quoi ! s'écria le prisonnier, « me mettre avec les Français pour combattre les Anglais ! Votre Honneur voudra bien m'excuser; mais je ne le ferais pas quand il s'agirait de ma tête [1]. » Ce pauvre pêcheur, que ce fût un personnage réel ou imaginaire, exprimait bien l'opinon de la nation. Le feu d'alarme fut allumé sur les rochers qui dominent Teignmouth ; le Haut-Tor et Courland répondirent au signal, et bientôt tous les sommets des montagnes de l'ouest se couvrirent de feux. Des messagers coururent pendant la nuit chez tous les Députés-Lieutenants, et le lendemain matin, à la pointe du jour, sans chef et sans ordres, cinq cents gentilshommes et fermiers, armés et à cheval, étaient réunis sur le haut de Haldon-Hill. En vingt-quatre heures tout le Devonshire fut soulevé. Toutes les routes du comté, d'une mer à l'autre, étaient couvertes de combattants, se dirigeant tous vers Torbay. Les Lords de cent manoirs, fiers de leur généalogie et de leurs antiques armoiries, les Drakes, les Prideaux et les Rolles, les Fowell de Fowelscombe et les Fulford de Fulford, sir Bourchier Wray de Tavistock-Park et sir William Courtenay de Powderham-Castle, se mirent en campagne à la tête de leurs tenanciers. On a conservé des lettres écrites par plusieurs Députés-Lieutenants qui déployèrent le plus d'activité pendant cette semaine d'anxiété. Toutes ces lettres s'accordent à vanter le courage et l'enthousiasme du peuple. Mais toutes s'accordent aussi à exprimer les inquiétudes les plus vives sur le résultat d'un engagement entre des milices indisciplinées et de vieux soldats qui avaient fait la guerre sous Turenne et sous Luxembourg; — toutes de-

[1] Cette anecdote, vraie ou fausse, circula à cette époque, ou peu de temps après. On en parlait, en 1745, comme d'une histoire que les vieillards avaient entendu raconter dans leur jeunesse. Elle est citée dans le *Gentleman's Magazine* de cette année, comme tirée d'un autre recueil périodique.

mandent le secours de troupes régulières dans un langage bien différent de celui qu'avaient alors l'habitude d'employer les gentilshommes campagnards en parlant des armées permanentes, lorsque la pression du danger ne se faisait pas sentir.

Destruction de Teignmouth.

Tourville, voyant toute la population unie contre lui comme un seul homme, se borna à envoyer ses galères ravager Teignmouth, qui est maintenant une jolie ville de douze cents maisons, mais qui n'était alors qu'un obscur village d'une quarantaine de chaumières. Les habitants avaient pris la fuite. Leurs habitations furent incendiées. La vénérable église de la paroisse fut saccagée, la chaire et la table de communion furent brisées, les Bibles et les livres de prières furent déchirés et jetés par les chemins, les bestiaux et les porcs furent abattus, et quelques petits bâtiments employés à la pêche ou au cabotage furent détruits. Cependant seize à dix-sept mille hommes du Devonshire campaient près de la côte, et tous les comtés voisins étaient soulevés. Les mines d'étain de Cornwall avaient envoyé une multitude de leurs grossiers et robustes ouvriers, animés d'une haine mortelle contre le papisme. Dix mille d'entre eux venaient de signer une adresse à la reine, dans laquelle ils lui promettaient de résister à tous ses ennemis, et ils tenaient parole [1]. Vingt-deux compagnies de cavalerie, fournies par les comtés de Suffolk, d'Essex, d'Herford et de Buckingham, furent passées en revue par Marie à Hounslow, et complimentées par Marlborough sur leur tenue militaire. La milice de Kent et de Surrey campa à Blackheath [2]. Van Citters informa les Etats-Généraux que toute l'Angleterre était en armes, à pied ou à cheval ; que la désastreuse issue de l'engagement du cap Beachy, loin d'intimider le peuple, n'avait fait que l'exaspérer, et que chaque détachement de soldats qu'il rencontrait sur la route criait comme un seul homme : « Dieu bénisse le roi Guillaume et la reine Marie [3] ! »

[1] *London Gazette*, 7 juillet 1990.
[2] Narcissus Luttrell, *Diary*.
[3] Je crois devoir citer les propres paroles de Van Citters : *Door geheel het ryk alles to voet en te paarde in de wassenen op was ; en't gene een seer*

Charles Granville, lord Lansdowne, fils aîné du comte de Bath, vint, avec quelques troupes tirées de la garnison de Plymouth, prendre le commandement du rassemblement tumultueux qui s'était formé autour du bassin de Torbay. Lansdowne n'était pas un novice. Il avait fait plusieurs rudes campagnes contre l'ennemi commun de la chrétienté, et avait été créé comte de l'Empire Romain en récompense de la valeur qu'il avait déployée dans cette mémorable journée, qu'ont chantée Filicaja et Waller, et où les infidèles avaient levé le siége de Vienne. Il se disposa à la lutte; mais les Français ne jugèrent pas à propos de l'attaquer, et ils étaient même impatients de partir. Ils éprouvèrent quelque difficulté pour se rembarquer. Tantôt le vent était contraire pour les bâtiments à voiles; tantôt c'était la mer qui était trop agitée pour les galères. Enfin la flotte prit le large. Au moment où la ligne de vaisseaux doublait le cap élevé qui domine Torguay, un incident survint qui, bien que de peu d'importance en lui-même, intéressa vivement les milliers de spectateurs qui bordaient la côte. Deux malheureux esclaves se dégagèrent d'une rame et se jetèrent à l'eau. L'un d'eux se noya; l'autre, après avoir lutté pendant plus d'une heure dans la mer, finit par atteindre le rivage, où il fut cordialement accueilli par une population pour qui la discipline des galères était une chose étrange et odieuse. C'était un Turc, et on eut l'humanité de le renvoyer dans son pays.

Irritation du peuple anglais contre les Français.

Une pompeuse relation de l'expédition parut dans la Gazette de Paris. Mais en réalité les exploits de Tourville n'avaient pas été glorieux, et ils avaient été encore moins politiques que glorieux. Le mal qu'il avait fait n'était nullement proportionné aux ressentiments qu'il avait soulevés. Jusqu'alors les Jacobites s'étaient efforcés de persuader à la nation que les Français arriveraient comme des amis et des libérateurs, qu'ils observeraient une discipline sévère, qu'ils res-

groote gerustheyt gaf was dat alle en een yder even seer tegen de Franse door de laatste voorgevallen bataille verbitter en geanimeert waren. Gelyk door de troupes, dewelke ik op de weg alomme gepasseert ben, niet anders hab konnen hooren als een eenpaarig en gener al geluydt van God bless king William en queen Mary. 26 juillet (4 août) 1690.

pecteraient les temples et les cérémonies de la religion établie, qu'ils partiraient aussitôt que les oppresseurs hollandais auraient été chassés et l'ancienne constitution du royaume rétablie. La courte visite de Tourville sur notre côte avait prouvé combien on devait peu se flatter d'attendre cette modération des soldats de Louis. Ils n'avaient passé que quelques heures dans notre île, et n'y avaient occupé que quelques acres de terrain. Mais en quelques heures et sur quelques acres de terrain, ils avaient reproduit la dévastation du Palatinat. Ce qui s'était passé fut communiqué à tout le royaume beaucoup plus rapidement que par les gazettes ou par les lettres-nouvelles. Un bref pour le soulagement des victimes de Teignmouth fut lu dans les dix mille églises paroissiales du royaume. Aucune congrégation ne put entendre sans émotion que les bandits papistes avaient saccagé les habitations d'humbles et inoffensifs pêcheurs, renversé les autels de Dieu, mis en pièces les évangiles et le service de la communion. Une rue, construite à l'aide d'une souscription des âmes charitables, sur l'emplacement des habitations détruites par l'ennemi, a conservé le nom de la rue Française [1]

Les clameurs contre ceux qu'on soupçonnait, avec de bonnes raisons, d'avoir engagé l'ennemi à faire une descente sur nos côtes, furent vives et générales, et beaucoup de voix s'y joignirent, qui déclamaient naguère contre le gouvernement de Guillaume. La question avait cessé d'être une question entre deux dynasties pour devenir une question entre l'Angleterre et la France. Telle était la force du sentiment natio-

[1] J'ai consulté, sur cette expédition, les *London Gazettes* des 24, 28, 31 juillet et 4 août 1690; Narcissus Luttrell, *Diary;* Welwood, *Mercurius Reformatus*, 5 septembre; la *Gazette de Paris;* une lettre de M. Duke, député-lieutenant du Devonshire, à Hampden, en date du 25 juillet; une lettre de M. Fulford, de Fulford, à lord Nottingham, en date du 26 juillet; une lettre de la même date, écrite au comte de Bath par les députés-lieutenants du Devonshire; une lettre de la même date, de lord Lansdowne au comte de Bath. Ces quatre lettres sont au nombre des manuscrits de l'Académie royale irlandaise. Lyson donne, dans sa *Britannia*, des extraits du bref. Dangeau a inséré dans son journal, à la date du 16 août, une série de mensonges extravagants : Tourville avait mis la milice en déroute, il s'était emparé de son artillerie et de ses drapeaux; il avait brûlé des vaisseaux de guerre, capturé des bâtiments de commerce richement chargés, et il allait détruire Plymouth. C'est là un échantillon des nouvelles anglaises de Dangeau. Il se plaint, il est vrai, de l'extrême difficulté d'obtenir des informations exactes sur ce qui se passait en Angleterre.

nal que les non-jureurs et les papistes s'y rallièrent ou affectèrent de s'y rallier. Dryden, peu de temps après l'incendie de Teignmouth, déposa aux pieds d'Halifax une pièce accompagnée d'une dédicace éminemment ingénieuse, adroite et éloquente. L'auteur dramatique félicitait son patron d'avoir cherché dans un port tranquille un refuge contre les orages de la vie publique, et exaltait, avec une grande vigueur et une grande beauté d'expression, le bonheur de l'homme d'État qui échange les soucis des affaires et les triomphes oratoires contre le calme de l'étude et les joies du foyer. L'Angleterre, disait-il, ne pouvait se plaindre d'être privée de services auxquels elle avait droit. La sévère discipline de l'ancienne Rome elle-même permettait à un soldat, après de nombreuses campagnes, de réclamer son congé; et Halifax avait assurément fait assez pour son pays pour avoir droit au même privilége. Mais, ajoutait le poëte, il y avait un cas où le vétéran romain, même après son licenciement, était forcé de reprendre son bouclier et son pilum; et ce cas unique était une invasion des Gaulois. Qu'un poëte qui avait acheté les sourires de Jacques au prix d'une apostasie, qui avait été disgracieusement éconduit de la cour de Guillaume, et qui était plus intéressé à la restauration de la maison exilée qu'aucun homme qui faisait des lettres sa profession, ait employé, sincèrement ou non, un pareil langage, est un fait que l'on peut regarder comme une preuve convaincante, que la résolution de ne jamais subir le joug de l'étranger, était bien fixée dans le cœur du peuple [1].

La presse jacobite.

Il y avait, à la vérité, une littérature jacobite dans laquelle on ne découvre aucune trace de cet esprit patriotique, une littérature dont les restes prouvent qu'il y avait des Anglais parfaitement résignés à voir le pavillon anglais déshonoré, le territoire anglais envahi, la capitale de l'Angleterre saccagée, la couronne d'Angleterre portée par un vassal de Louis XIV pourvu qu'ils pussent se venger de leurs ennemis, et surtout de Guillaume, qu'ils haïssaient d'une haine à la fois effrayante et grotesque. Mais cette littérature n'était qu'une œuvre de

[1] Dédicace d'*Arthur*.

ténèbres. La loi par laquelle le Parlement de Jacques avait soumis la presse au contrôle de censeurs, était toujours en vigueur; et si les agents chargés de veiller à l'observation de cette loi ne signalaient pas bien rigoureusement toute irrégularité commise par un libraire qui entendait l'art de glisser une guinée dans une poignée de main, ils ne pouvaient fermer les yeux sur la vente publique de brochures non autorisées, pleines d'injures grossières contre le souverain, et de provocations directes à la révolte. Les greniers de Londres donnaient depuis longtemps asile à une classe d'imprimeurs qui s'y livraient à l'exercice clandestin de leur profession avec des précautions assez semblables à celles dont s'entourent les faux monnayeurs et les faussaires. Des femmes étaient apostées pour donner l'alarme par leurs cris, si un agent se montrait dans le voisinage de l'atelier. La presse était aussitôt poussée dans un cabinet derrière le lit; les caractères jetés dans le trou au charbon et recouverts de cendre; le compositeur disparaissait par une trappe pratiquée dans le toit et s'échappait en passant par-dessus les tuiles des maisons voisines. Dans ces repaires se fabriquaient des ouvrages séditieux de toute classe et de tout format, depuis les placards à un sou, en vers burlesques, jusqu'aux lourds in-quartos, hérissés de citations en hébreu. Il n'y avait pas sûreté à exposer de semblables publications sur le comptoir. Elles ne se vendaient que par l'entremise d'agents de confiance, et dans des endroits secrets. Certaines brochures qu'on croyait devoir produire un grand effet étaient distribuées gratuitement et en immense quantité aux frais des riches Jacobites. Tantôt un imprimé était glissé sous une porte, tantôt il était laissé sur la table d'un café. Un jour, mille exemplaires d'un pamphlet insolent étaient envoyés par la poste. Un autre jour, lorsque les boutiquiers se levaient pour ouvrir leurs volets, ils trouvaient tout *Fleet street* et tout le *Strand* placardés d'affiches séditieuses [1].

[1] Voir les comptes-rendus du procès d'Anderton, 1693; le *Portman* du 12 mars 1695 96; le *Flying-Post* du 7 mars 1700; *Some discourses upon Dr Burnet and Dr Tillotson*, par Hickes, 1695. L'appendice à ces discours contient une relation curieuse des perquisitions faites dans les imprimeries, en vertu du *Licensing Act*.

La formule de prière et d'humiliation des Jacobites.

Des nombreuses compositions livrées à la publicité par de semblables expédients, aucune ne produisit une plus grande sensation qu'un petit livre annoncé comme une formule de prière et d'humiliation à l'usage de l'Eglise persécutée. On ne pouvait douter qu'on n'eût dépensé beaucoup d'argent pour cet ouvrage. Dix mille exemplaires furent, par divers moyens, répandus par tout le royaume. Jamais libelle plus mensonger, plus méchant, plus impie, n'avait été écrit. Quoique le gouvernement eût traité jusqu'alors ses ennemis avec une mansuétude sans exemple dans l'histoire de notre pays, quoiqu'il n'y eût pas eu, depuis la Révolution, une seule personne mise à mort pour cause politique, les auteurs de cette liturgie n'eurent pas honte de prier Dieu d'apaiser l'insatiable soif de sang dont leur ennemi étaient dévoré, ou, si quelques-uns d'entre eux devaient encore traverser la mer Rouge pour arriver à la Terre promise, de les préparer au passage [1]. Ils se plaignaient que l'Eglise d'Angleterre, jadis la perfection de la beauté, fût devenue un objet de mépris et de dérision, un monceau de ruines, une vigne sauvage; ses offices ne méritaient plus le nom de culte public; le pain et le vin qu'elle dispensait n'avaient plus aucune vertu sacramentelle; ses ministres, en prêtant serment de fidélité à l'usurpateur, avaient perdu le caractère sacré que l'ordination leur avait conféré [2]. Jacques était désigné, par un profane abus de mots, comme la pierre que des constructeurs insensés avaient rejetée; et on adressait une fervente prière à la Providence pour qu'elle le rétablît comme la pierre angulaire. Les bienfaits qu'on invoquait pour notre pays étaient d'une étrange nature. Il y avait là quelque chose qui ressemblait fort à un vœu en faveur d'autres Assises sanglantes : « Livre au Roi les têtes de ses ennemis; » quelque chose qui ressemblait fort à un vœu en

[1] C'était là le langage ordinaire des Jacobites. Un écrivain whig avait dit avec raison, l'année précédente : « Ils affectent d'appeler notre David un homme de sang, quoiqu'il n'en ait pas encore fait verser une seule goutte.» *Mephisboseth and Ziba*, imprimé avec permission, 30 août 1689.

[2] « Rends-nous de nouveau le culte public de ton nom, la sainte administration de tes sacrements. Fais revivre l'ancien gouvernement de l'Eglise et de l'Etat, afin que nous ne soyons plus sans roi, sans prêtre, sans Dieu au monde. »

faveur d'une invasion des Français : « Suscite lui des amis au dehors ; » quelque chose enfin de plus mystérieux, mais dont le meilleur commentaire fut ensuite donné par le complot d'assassinat : « Fais pour lui quelque grande chose, que nous ne savons trop comment indiquer [1]. »

Cette liturgie fut composée, mise en circulation et lue, dit-on, dans quelques congrégations de schismatiques jacobites, avant le départ de Guillaume pour l'Irlande ; mais elle n'attira l'attention générale que lorsque l'apparition d'une flotte étrangère sur nos côtes eut réveillé l'esprit national. Alors s'éleva un rugissement d'indignation contre ces Anglais qui, sous un prétexte hypocrite de dévotion, avaient osé proférer des imprécations contre l'Angleterre. Les prélats privés de leurs siéges furent soupçonnés, et non sans quelque apparence de raison ; car les non-jureurs étaient, sans exception, des Episcopaux zélés. C'était leur doctrine que, dans les matières ecclésiastiques importantes, rien ne pouvait être bien fait sans la sanction de l'évêque. Or, était-il croyable qu'aucun individu professant cette doctrine eût composé un service, l'eût imprimé, l'eût mis en circulation et en pratique sans l'approbation de Sancroft, que le parti tout entier révérait, non-seulement comme le vrai primat d'Angleterre, mais aussi comme un saint et un confesseur ? On savait que les Prélats qui avaient refusé de prêter serment avaient eu récemment plusieurs conférences à Lambeth. Le sujet de ces conférences, disait-on maintenant, était facile à deviner. Les saints pères avaient été occupés à formuler des prières pour la destruction de la colonie protestante en Irlande, pour la défaite de la flotte anglaise dans la Manche, pour la prompte arrivée d'une armée française dans le comté de Kent. L'extrême section du parti whig appuyait cette accusation avec une ardeur vindicative. Voilà donc, disaient ces hommes politiques implacables, voilà quel était le fruit de la politique tolérante du roi Guillaume ! Jamais ce prince n'avait commis d'erreur plus grossière que lorsqu'il avait conçu l'espoir de gagner

[1] « Formule de Prière et d'Humiliation pour appeler la bénédiction de Dieu sur Sa Majesté et ses Etats, et pour détourner et éloigner les jugements de Dieu de cette Eglise et de cet Etat. » 1690.

le cœur du clergé par la clémence et la modération. Il n'avait pas voulu en croire des hommes qui avaient appris, par une longue et dure expérience, qu'il n'est pas de bons procédés qui puissent désarmer la sombre hostilité d'une caste sacerdotale. Il avait flatté et caressé, lorsqu'il aurait dû essayer l'effet de la prison et de la faim. Il s'était exposé à s'aliéner le bon vouloir de ses meilleurs amis, en protégeant ses plus cruels ennemis. Ces évêques, qui avaient publiquement refusé de le reconnaître pour leur souverain, et qui, par ce refus, avaient encouru la confiscation de leurs dignités et de leurs revenus, continuaient à vivre tranquillement dans des palais qui devraient être occupés par des hommes meilleurs; et cette clémence, sans exemple dans l'histoire des révolutions, comment y avait-on répondu? Le voici : Ces mêmes hommes, auxquels il avait, avec tant de sollicitude, épargné un châtiment mérité, avaient l'insolence de le représenter, dans leurs prières, comme un persécuteur souillé du sang des justes; ils demandaient la grâce de supporter avec courage sa tyrannie sanguinaire; ils suppliaient le ciel d'envoyer une flotte et une armée étrangères, pour les délivrer de son joug; ils laissaient même deviner un vœu tellement odieux, qu'ils n'osaient pas l'exprimer clairement. Un écrivain manifesta, dans une brochure qui fit grande sensation, son étonnement de ce que le peuple n'avait pas, au moment où Tourville parcourait la Manche en vainqueur, traité les prélats non-jureurs comme les Hollandais avaient traité les frères de Witt[1]. Il était à craindre, dans l'état d'effervescence où se trouvait l'esprit public, que cette suggestion n'amenât à Lambeth une foule furieuse. A Norwich, le peuple se souleva réellement, attaqua le palais que l'évêque continuait d'habiter, et il l'aurait démoli sans l'arrivée opportune des compagnies de milice[2]. Le Gouvernement dirigea, et il eut parfaitement raison, des poursuites criminelles contre l'éditeur de l'ouvrage qui avait provoqué ces désordres[3]. Cependant les prélats privés de leurs siéges crurent devoir se justifier. Ils déclarèrent, dans un docu-

[1] *Dewitted* the non juring prelates. *Dewitté* les prélats non-jureurs.
[2] Lettre de Lloyd, évêque de Norwich, à Sancroft, dans les *Tanner Manuscrits*.
[3] Narcissus Luttrell, *Diary*.

ment solennel, et comme en présence de Dieu, qu'ils étaient étrangers à la rédaction de la nouvelle liturgie, qu'ils n'en connaissaient pas l'auteur, qu'ils n'en avaient jamais fait usage, qu'ils n'avaient jamais entretenu de correspondance, directe ou indirecte, avec la cour de France, qu'ils n'étaient engagés dans aucun complot contre le Gouvernement existant, et qu'ils étaient prêts à verser leur sang plutôt que de voir l'Angleterre subjuguée par un prince étranger qui, dans ses propres Etats, avait cruellement persécuté leurs frères protestants. Quant à l'écrivain qui les avait signalés à la vengeance publique par un mot terrible, mais trop bien compris, ils le recommandaient à la miséricorde divine, et faisaient des vœux sincères pour que son péché lui fût remis. La plupart de ceux qui signèrent ce document le firent sans doute avec une parfaite bonne foi; mais on découvrit bientôt qu'un des souscripteurs au moins avait ajouté au crime de trahir son pays le crime de prendre Dieu à témoin d'un mensonge [1].

Opérations militaires en Irlande. — Prise de Waterford..

Les événements qui se passaient dans la Manche et sur le Continent forcèrent Guillaume à changer plusieurs fois ses plans. Pendant la semaine qui suivit son entrée triomphante à Dublin, des courriers arrivés d'Angleterre avec de mauvaises nouvelles se succédèrent rapidement. Ce fut d'abord le récit de la défaite du prince de Waldeck à Fleurus. Le roi en fut fort affecté. C'en était fait, dit-il, de tout le plaisir que lui avait causé sa propre victoire. Toutefois, avec cette générosité qui était cachée sous ses dehors austères, il s'occupa, au milieu même de son premier chagrin, d'écrire au malheureux général une lettre bienveillante et encourageante [2]. Trois jours après, arriva une lettre plus alarmante encore. La flotte alliée avait été ignominieusement battue. La mer, depuis les Dunes jusqu'à *Land's End*, était au pouvoir de

[1] *A modest inquiry into the causes of the présent disasters in England, and who they are that brought the French into the English Channel described*, 1690 ; *Reflections upon a form af Prayer lately set out for the Jacobites*, 1690 ; *A midnight touch at an unlicensed pamphlet*, 1690. La pièce signée par les évêques non-jureurs a été souvent réimprimée.

[2] Guillaume à Heinsius, 4 (14) juillet 1690.

l'ennemi. Le courrier suivant apporterait peut-être la nouvelle d'une descente dans le comté de Kent. Une escadre française pouvait se présenter dans le canal Saint-Georges, et incendier tous les bâtiments de transport mouillés dans la baie de Dublin. Guillaume résolut de retourner en Angleterre ; mais il voulait, avant de partir, être maître d'un bon port sur la côte orientale d'Irlande. Waterford était le point qui lui convenait le mieux, et il se porta immédiatement sur Waterford. Clonmel et Kilkenny furent abandonnés par les troupes irlandaises dès qu'on sut qu'il s'approchait. A Kilkenny, il fut reçu, le 19 juillet, par le duc d'Ormond, dans l'ancien château des Butlers, qui avait été, peu de temps auparavant, occupé par Lauzun, et qui, par cette raison, avait conservé, au milieu de la dévastation générale, des tables et des chaises, des tentures aux murailles, et du bordeaux dans les caves. Le 21, deux régiments qui formaient la garnison de Waterford consentirent à sortir de la place après une légère démonstration de résistance : quelques heures plus tard, le fort de Duncannon qui, élevé sur un promontoire de rochers, commandait l'entrée du port, se rendit ; et Guillaume se trouva maître de tout ce bassin, vaste et sûr, formé par la réunion des eaux du Suir, de la Nore et du Barrow. Il annonça alors son intention de retourner sur-le-champ en Angleterre et, après avoir nommé le comte Solmes commandant en chef de l'armée d'Irlande, il partit pour Dublin [1].

Mais il rencontra en route de meilleures nouvelles. Tourville s'était montré sur la côte de Devonshire, avait mis quelques troupes à terre, et saccagé Teignmouth ; mais cette insulte n'avait eu d'autre effet que de soulever toute la population des comtés de l'ouest. L'ennemi avait dû se rembarquer, après avoir fait tout juste assez de mal pour rendre, pendant quelque temps du moins, la cause de Jacques aussi odieuse aux Toriès qu'aux Whigs. Guillaume changea donc encore une fois ses plans, et se hâta de rejoindre son armée qui, pendant son absence, s'était dirigée vers l'ouest, et qu'il retrouva dans les environs de Cashel [2].

[1] Story ; *London Gazette*, 4 août 1690 ; *Dumont Manuscrit*.
[2] Story ; Guillaume à Heinsius, 31 juillet (10 août) 1690 ; *London Gazette*, 11 août.

Vers cette époque, il reçut de Marie une lettre qui le priait de trancher une question sur laquelle le Conseil des Neuf était divisé. Marlborough pensait que tout danger d'une invasion était passé pour cette année. La mer, disait-il, était libre, car les vaisseaux français étaient rentrés au port, où ils se réparaient. C'était le moment d'envoyer une flotte anglaise, avec cinq mille hommes à bord, à l'extrémité méridionale de l'Irlande. Cette force pourrait facilement réduire Cork et Kinsale, deux des points les plus importants encore occupés par les troupes de Jacques. Marlborough fut vigoureusement appuyé par Nottingham, et aussi vigoureusement combattu par les autres membres du Conseil intérieur, ayant Caermarthen à leur tête. La reine en référa à son époux. Celui-ci approuva fortement le plan et donna l'ordre qu'il fût exécuté par le général qui l'avait conçu. Caermarthen se soumit, mais de mauvaise grâce, et non sans murmurer de la partialité extraordinaire de Sa Majesté pour Marlborough [1].

L'armée irlandaise réunie à Limerick. — Lauzun déclare que la place ne peut être défendue.

Cependant Guillaume s'avançait sur Limerick. C'est dans cette ville que s'était réfugiée l'armée qu'il avait mise en déroute à la Boyne, battue, il est vrai, et déshonorée, mais très-peu affaiblie numériquement. Il n'aurait pas eu la peine d'assiéger la place, si l'on avait suivi l'avis de Lauzun et des compatriotes de Lauzun. Ceux-ci souriaient de l'idée de défendre de pareilles fortifications, et ils ne voulaient pas même admettre qu'on pût donner le nom de fortifications à des monceaux de boue, qui ne ressemblaient guère, il faut l'avouer, aux ouvrages de Valenciennes et de Philipsbourg. « Les Anglais, » disait Lauzun en jurant, « n'ont pas besoin d'amener de canon contre une place comme celle-ci. Ce que vous appelez vos remparts, on pourrait les abattre avec des pommes cuites. » Il se prononça donc pour l'évacuation de Limerick, et déclara qu'en tous cas il était résolu à ne pas sacrifier dans une résistance inutile la vie des braves gens que son maître avait confiés à ses soins [2]. La vérité est que

[1] *Guillaume à Marie*, 7 (17) août, 22 août (1er septembre), 26 août (5 septembre) 1690.

[2] *Macariæ Excidium;* Mac Geoghegan; *Life of James*, II, 420; *London Gazette*, 14 août 1690.

le jugement du brillant aventurier français était influencé par ses goûts personnels. Lui et ses compagnons étaient las de l'Irlande. Ils étaient prêts à affronter la mort avec courage, avec gaieté même, sur un champ de bataille. Mais la vie triste, misérable, barbare qu'ils menaient depuis plusieurs mois, était plus qu'ils ne pouvaient supporter. Ils se sentaient tout autant en dehors de la sphère du monde civilisé que s'ils eussent été bannis au Dahomey ou au Spitzberg. Le climat affectait leur santé et leur caractère. Dans ce malheureux pays, dévasté par des années d'une guerre de pillage, l'hospitalité ne pouvait guère offrir qu'un lit de paille, une tranche de viande à moitié crue et à moitié brûlée, et une tasse de lait aigre. Une croûte de pain, une pinte de vin étaient des raretés qu'on pouvait à peine se procurer pour de l'argent. Une année d'une pareille existence paraissait un siècle à des hommes habitués à porter dans les camps le luxe de Paris, des lits moelleux, de riches tapisseries, des buffets garnis de vaisselle, des paniers de champagne, des danseuses d'opéra, des cuisiniers et des musiciens. Mieux valait être prisonnier à la Bastille ou reclus à la Trappe, que d'être le généralissime de ces sauvages à demi nus qui avaient leurs tanières dans les tristes marécages de Munster. On était prêt à saisir avec empressement tout prétexte qui pourrait servir d'excuse pour mettre un terme à ce misérable exil et retourner au pays de la vigne et des champs de blé, des carrosses dorés et des cravates de dentelle, des bals et des théâtres [1].

Les Irlandais insistent pour défendre Limerick.

Bien différente était la manière de voir des enfants du pays. Cette île qui, aux yeux des courtisans français, était un affreux lieux d'exil, était la patrie de l'Irlandais. Là se

[1] L'impatience de Lauzun et de ses compagnons de quitter l'Irlande est mentionnée dans une lettre du 21 octobre 1690, citée dans les Mémoires de Jacques, II, 421. « *Asimo* » dit le colonel Kelly, l'auteur de *Macariæ Excidium*, « *diuturnam absentiam tàm ægrè molestèque ferebat ut bellum in Cypro protrahi continuarique ipso et auditu acerbissimum esset. Nec incredibile est ducum in illius exercitu nonnullos, potissimum qui patrii cœli dulcedinem impatientiùs suspirabant, sibi persuasisse desperatas Cypri res nullâ humanâ ope defendi sustentarique posse.* » *Asimo* est Lauzun, et *Chypre* est l'Irlande.

trouvaient réunis tous les objets de son amour et de son ambition, et là il espérait que sa poussière se mêlerait un jour à la poussière de ses pères. Le ciel même assombri par les vapeurs de l'Océan, ces solitudes où l'on ne voyait que des joncs noirs et des eaux stagnantes, ces huttes de boue où les paysans partageaient avec les pourceaux leur repas de racines, avaient pour lui un charme qui manquait au ciel brillant, aux plaines cultivées et aux nobles châteaux des rives de la Seine. Il ne pouvait imaginer rien de plus beau que son pays, si son pays pouvait être affranchi de la tyrannie des Saxons ; et rendre Limerick, c'était renoncer à tout espoir de voir son pays affranchi de la tyrannie des Saxons.

La manière dont les Irlandais s'étaient conduits pendant les deux mois qui venaient de s'écouler, avait été fatale à leur réputation militaire. A l'exception de quelques braves régiments de cavalerie, ils avaient fui honteusement à la Boyne, et s'étaient ainsi exposés au mépris de leurs ennemis et de leurs alliés. Les Anglais qui étaient à Saint-Germain ne parlaient jamais des Irlandais que comme d'un peuple de lâches et de traîtres [1]. Les Français étaient tellement exaspérés contre cette malheureuse nation, que des commerçants irlandais, depuis longtemps établis à Paris, n'osaient pas se montrer dans les rues de peur d'être insultés par la populace [2]. Telle était la force du préjugé, qu'on inventait des contes absurdes pour expliquer l'intrépidité avec laquelle la cavalerie avait combattu. Ces cavaliers, disait-on, n'avaient pas de sang celtique dans les veines : c'étaient des descendants des anciens habitants anglais [3]. On prétendait aussi qu'on les avait enivrés avec de l'eau-de-vie avant la bataille [4]. Cepen-

[1] *Pauci illi ex Cilicibus aulicis, qui cum reginâ in Syriâ commorante remanserant..... non cessabant universam nationem fœdè traducere, et ingestis insuper conviciis lacerare, pavidos et malefidos proditores ac mortalium conscleratissimos publicè appellando.* » *Macariæ Excidium.* Les *Ciliciens* sont les Anglais. La *Syrie* est la France.

[2] « *Tanta infamia tam operoso artificio et subtili commento in vulgus sparsa, tàm constantibus de Cypriorum perfidiâ atque opprobrio rumoribus, totam, quà lata est, Syriam ità pervasit, ut mercatores Cyprii..... propter inustum genti dedecus, intrà domorum septa clausi nunquàm prodire auderent; tanto eorum odio populus in universum exarserat.* » *Macariæ Excidium..*

[3] J'ai trouvé cette assertion dans une brochure contemporaine dont je ne puis me rappeler le titre.

[4] Story ; *Dumont, Manuscrits.*

dant il est certain qu'ils devaient être en général d'origine irlandaise; et le courage solide qu'ils déployèrent dans cette lutte longue, inégale, presque désespérée, ne ressemblait en rien à la fureur d'un lâche chez qui des liqueurs alcooliques ont produit une excitation factice et momentanée. Dans l'infanterie même, toute indisciplinée et désorganisée qu'elle était, il y avait beaucoup d'ardeur, quoique peu de fermeté. Les accès d'enthousiasme et les accès de découragement se succédaient tour à tour. Le même bataillon qui, saisi tout à coup d'une panique, jetait ses armes et se sauvait en demandant quartier, se battait vaillamment dans une autre occasion. Le jour de la Boyne, le courage de ces bandes mal dressées et mal commandées, était tombé au plus bas. Quand elles se rallièrent à Limerick, leur sang était en mouvement. Le patriotisme, le fanatisme, la honte, le désir de la vengeance, le désespoir, les avaient élevées au-dessus d'elles-mêmes. Officiers et soldats insistèrent, d'une voix unanime, pour qu'on défendît la ville jusqu'à la dernière extrémité. A la tête du parti de la résistance était le brave Sarsfield; et ses exhortations répandirent dans tous les rangs une ardeur semblable à la sienne. Sauver son pays était hors de son pouvoir. Tout ce qu'il put faire fut de prolonger sa dernière agonie pendant une année désastreuse et qui coûta bien du sang [1].

Tyrconnel ne veut pas qu'on défende Limerick.

Tyrconnel était tout à fait incompétent pour décider la question sur laquelle les Français et les Irlandais n'étaient pas d'accord. Les seules qualités militaires qu'il eût jamais possédées étaient sa bravoure personnelle et l'habileté à manier l'épée. Ces qualités lui avaient jadis permis d'écarter les rivaux de la porte de ses maîtresses, et de se poser en matamore aux combats de coqs et aux tables de jeu. Mais il fallait quelque chose de plus pour se former une opinion sur la possibilité de défendre Limerick. Il est probable que, s'il

[1] *Macariæ Excidium*. Boisselot remarque ces fluctuations de courage chez les Irlandais. J'ai cité une de ses lettres à sa femme. Il n'est que juste d'en citer une autre : « *Nos Irlandois n'avoient jamais vu le feu; et cela les a surpris. Présentement, ils sont si fâchés de n'avoir pas fait leur devoir, que je suis bien persuadé qu'ils feront mieux pour l'avenir.* »

avait eu le cœur aussi chaud qu'à l'époque où il jouait aux dés avec Grammont et menaçait le vieux duc d'Ormond de lui couper la gorge, il aurait été d'avis de courir toutes les chances, quelles qu'elles fussent. Mais l'âge avait glacé ce cœur; la souffrance, les infirmités, n'avaient laissé que peu de chose du brillant, impérieux et batailleur Dick Talbot de la Restauration. Il était tombé dans un profond abattement. Il était incapable d'aucun effort vigoureux. Les officiers français le déclaraient complétement ignorant de l'art de la guerre. On avait remarqué qu'à la Boyne il paraissait avoir perdu la tête, ne sachant ni donner des ordres lui-même ni prendre aucun parti sur ceux qu'on lui suggérait [1]. Les désastres qui, depuis lors, s'étaient rapidement succédé, n'étaient pas de nature à rendre du ton à un esprit si déplorablement énervé. Son épouse venait de passer en France avec les faibles débris d'une fortune jadis considérable. Il ne désirait qu'une chose, c'était d'aller la rejoindre : il vota donc pour l'abandon de la ville.

Limerick défendue par les seuls Irlandais.

On finit par une transaction. Lauzun et Tyrconnel, avec les troupes françaises, se retirèrent à Galway. La grande masse de l'armée indigène, forte d'environ vingt mille hommes, resta à Limerick. Le principal commandement fut confié à Boisselot, qui comprenait mieux le caractère des Irlandais, et qui en avait par conséquent une meilleure opinion qu'aucun de ses compatriotes. En général, les capitaines français parlaient de leurs malheureux alliés avec un mépris et un dégoût extrêmes, se rendant par là aussi odieux que les Anglais [2].

Lauzun et Tyrconnel étaient à peine partis qu'on aperçut

[1] La Hoguette écrivant à Louvois, de Limerick, le 31 juillet (10 août) 1690, dit, en parlant de Tyrconnel : « *Il a d'ailleurs trop peu de connoissance des choses de notre métier. Il a perdu absolument la confiance des officiers du pays, surtout depuis le jour de notre déroute : et, en effet, Monseigneur, je me crois obligé de vous dire que dès le moment où les ennemis parurent sur le bord de la rivière le premier jour, et dans toute la journée du lendemain, il parut à tout le monde dans une si grande léthargie, qu'il étoit incapable de prendre aucun parti, quelque chose qu'on lui proposât.* »

[2] Desgrigny dit, en parlant des Irlandais : « *Ils sont toujours prêts de nous égorger par l'antipathie qu'ils ont pour nous. C'est la nation du monde la plus brutale, et qui a le moins d'humanité.* » 12 (22) août 1690.

l'avant-garde de l'armée de Guillaume. Bientôt le roi lui-même, accompagné d'Auverquerque et de Ginkel, et escorté par trois cents chevaux, s'avança pour examiner les fortifications. La ville, alors la seconde d'Irlande, quoique moins changée depuis cette époque que la plupart des grandes cités des Iles Britanniques, a néanmoins subi de grandes modifications. La nouvelle ville n'existait pas alors. Le terrain, aujourd'hui couvert par ces larges trottoirs, par ces jolis parterres, par ces beaux magasins en brique rouge, avec leurs riches étalages de châles et de porcelaine, était une prairie ouverte en dehors des murs. La cité se composait de deux parties, connues depuis plusieurs siècles, sous la désignation de ville anglaise et de ville irlandaise. La ville anglaise est située sur une île entourée par le Shannon, et se compose d'un assemblage d'antiques maisons à pignon, agglomérées autour d'une vénérable cathédrale. L'aspect des rues est tel que le voyageur qui les parcourt pourrait facilement se croire en Normandie ou en Flandre. Non loin de la cathédrale, un ancien château, tapissé d'herbes et de lierre, s'élève au bord du fleuve. Un cours d'eau étroit et rapide, sur lequel il n'y avait, en 1690, qu'un seul pont, sépare la ville anglaise du quartier anciennement occupé par les misérables huttes de la population indigène. Aujourd'hui, la vue s'étend, du haut de la cathédrale, sur de vastes et riches plaines, à travers lesquelles la plus grande des rivières de l'Irlande serpente entre des rives artificielles. Mais, au dix-septième siècle, ces levées n'étaient pas encore construites, et ces belles prairies, dont l'herbe, plus verdoyante que la verdure même du Munster, nourrit quelques-uns des plus beaux bestiaux de l'Europe, n'étaient guère alors qu'un marais, plus souvent un lac [1].

Quand on sut que les troupes françaises avaient quitté Limerick et qu'il ne restait que les Irlandais, on s'attendait généralement dans le camp anglais à ce que la conquête de cette ville serait facile [2]; et l'on n'avait pas tout à fait tort, car le découragement avait gagné Sarsfield lui-même. Il n'y

[1] Story; *Account of the cities of Ireland that are still possessed by the forces of King James*, 1690. Il existe au Musée Britannique plusieurs vieilles cartes curieuses de Limerick.

[2] Story; *Dumont, Manuscrit.*

avait plus qu'une chance, suivant lui. Guillaume n'avait amené que de l'artillerie de campagne. Plusieurs pièces de gros calibre, une grande quantité de vivres et de munitions et un pont de bateaux, souvent nécessaire dans la plaine marécageuse du Shannon, suivaient lentement sur la route de Cashel. Si l'on parvenait à intercepter et à détruire cette artillerie et ces munitions, on pourrait conserver quelque espérance : sinon, tout était perdu ; et ce qu'avait de mieux à faire un brave et fier gentilhomme irlandais, était d'oublier la patrie qu'il n'avait pu défendre et de chercher sur quelque terre étrangère un asile ou un tombeau.

Sarsfield surprend l'artillerie anglaise.

Quelques heures donc après que les tentes anglaises eurent été dressées devant Limerick, Sarsfield se mit en marche, à la faveur de la nuit, avec un gros détachement de cavalerie et de dragons. Il prit la route de Killaloe et traversa le Shannon sur ce point. Pendant la journée suivante, il se tint en observation avec sa troupe dans cettte région sauvage et montagneuse qui a emprunté son nom aux mines d'argent qu'elle contient. Ces mines avaient été, longtemps auparavant, exploitées par des propriétaires anglais, à l'aide d'ingénieurs et d'ouvriers qu'on avait fait venir du continent. Mais lors de la rébellion de 1641, la population indigène avait détruit les travaux et massacré les ouvriers ; la dévastation commise à cette époque n'avait pas été réparée depuis. Dans cette région désolée, Sarsfield ne manqua ni de guides, ni d'espions, car tous les paysans du Munster étaient pleins de zèle pour sa cause. Il apprit dans la soirée que le détachement qui escortait l'artillerie anglaise avait fait halte pour la nuit à sept milles environ du camp de Guillaume, sur une pelouse de gazon près des ruines d'un vieux château ; qu'officiers et soldats paraissaient se croire en parfaite sûreté ; que les chevaux paissaient en liberté, et que les sentinelles elles-mêmes sommeillaient. Quand la nuit fut venue, les cavaliers irlandais quittèrent leur embuscade, et furent conduits par les gens du pays à l'endroit où l'escorte était endormie autour des canons. La surprise fut complète. Quelques Anglais se précipitèrent sur leurs armes et essayèrent de résister, mais ce fut en vain. Une soixantaine

furent tués, un seul fut pris vivant. Le reste s'enfuit. Les Irlandais vainqueurs firent un grand monceau de chariots et de canons. Chaque canon fut bourré de poudre, puis planté la gueule en terre, et on fit sauter le tout. L'unique prisonnier, un lieutenant, fut traité par Sarsfield avec beaucoup d'égards. « Si j'avais manqué mon coup, » lui dit le brave Irlandais, « je serais parti pour la France [1]. »

On avait appris, au quartier général de Guillaume, que Sarsfield était sorti nuitamment de Limerick, et battait la campagne. Le roi devina son intention, et envoya cinq cents chevaux pour protéger les canons. Malheureusement il y eut quelque retard, que les Anglais, toujours disposés à avoir mauvaise opinion des courtisans hollandais, attribuèrent à la négligence ou à l'entêtement de Portland. Il était une heure du matin lorsque le détachement partit, et à peine était-il sorti du camp qu'une lueur soudaine, semblable à celle d'un éclair, et une explosion semblable au bruit du tonnerre, annoncèrent à la plaine du Shannon que tout était fini [2].

Sarsfield était depuis longtemps le favori de ses compatriotes : ce coup de main opportun, combiné avec intelligence et vigoureusement exécuté, l'éleva encore plus haut dans leur estime. Leur ardeur s'en accrut, tandis que les assiégeants commençaient à perdre courage. Guillaume fit de son mieux pour réparer sa perte. Deux des pièces qu'on avait fait sauter se trouvèrent n'être pas encore hors de service. On en fit venir deux autres de Waterford. On construisit des batteries de petites pièces de campagne, qui eussent été inutiles contre une des forteresses du Hainault ou du Brabant, mais qui produisirent quelque effet sur les faibles défenses de Limerick. Plusieurs ouvrages extérieurs furent enlevés d'assaut, et on commença à faire brèche dans le rempart de la ville.

Arrivée de Baldearg O'Donnel à Limerick.

Pendant ces opérations, l'armée anglaise fut étonnée et amusée par un incident qui n'eut pas, il est vrai, de suites

[1] Story ; *James*, II, 416 ; Burnet, II, 58 ; *Dumont. Manuscrit.*
[2] Story ; *Dumont, Manuscrit.*

bien importantes, mais qui peut donner une idée frappante de la nature véritable du jacobitisme irlandais. Au premier rang de ces grandes maisons celtiques qui, jusqu'à la fin du règne d'Elisabeth, exerçaient leur domination dans l'Ulster, étaient les O'Donnels. Le chef de cette maison, cédant à l'adresse et à l'énergie de Montjoy, avait baisé la main de Jacques Ier, et consenti à échanger la grossière indépendance de petit prince contre une place éminemment honorable parmi les sujets britanniques. Pendant quelque temps le chef vaincu eut le rang de comte, et resta seigneur d'un immense domaine dont il avait jadis été le souverain. Mais bientôt il commença à soupçonner le gouvernement de comploter contre lui, et, par esprit de vengeance ou pour sa propre défense, il complota contre le gouvernement. Ses projets echouèrent; il s'enfuit sur le Continent; il fut déclaré déchu de son titre, ses propriétés furent confisquées, et une colonie anglo-saxonne fut installée sur le territoire qu'il avait gouverné. Cependant, il avait cherché un refuge à la cour d'Espagne. Des rapports intimes avaient existé, pendant la longue lutte de Philippe avec Elisabeth, entre cette cour et les Irlandais aborigènes. Le chef exilé fut accueilli à Madrid comme un bon catholique qui avait été obligé de fuir devant des persécuteurs hérétiques. Son illustre descendance et sa dignité princière, qui étaient pour les Anglais des sujets de ridicule, lui assurèrent le respect des Grands de Castille. Ses honneurs passèrent comme héritage à une succession de bannis qui vécurent et moururent loin du pays où la mémoire de leur famille, restée chère à de grossiers paysans, était entretenue par les chants des ménestrels et les contes des moines mendiants. Enfin, dans la quatre-vingt-troisième année de l'exil de cette ancienne dynastie, on sut par toute l'Europe que les Irlandais avaient encore une fois pris les armes pour leur indépendance. Baldearg O'Donnel, qui s'appelait l'O'Donnel, titre bien supérieur, dans l'estime de sa race, à aucun marquisat ou duché, avait été élevé en Espagne et était au service du gouvernement espagnol. Il demanda à ce gouvernement la permission de se rendre en Irlande. Mais la Maison d'Autriche était alors étroitement liguée avec l'Angleterre, et cette permission fut refusée. L'O'Donnel s'échappa, et, prenant une route détournée, dans

le cours de laquelle il visita la Turquie, il arriva à Kinsale quelques jours après le départ de Jacques pour la France. L'effet produit sur la population indigène par l'arrivée de ce voyageur solitaire, fut prodigieux. Depuis que l'Ulster avait été reconquis par les Anglais, de grandes masses des habitants irlandais de cette province avaient émigré vers le sud, et menaient alors une vie errante dans le Connaught et le Munster. Ces hommes, habitués depuis leur enfance à entendre parler du bon vieux temps ou l'O'Donnel, solennellement inauguré sur le rocher de Kilmacrenan par le successeur de saint Colomb, gouvernait les montagnes de Donegal, au mépris de l'étranger, accoururent en foule sous l'étendard de l'exilé restauré. Il se vit bientôt à la tête de sept à huit mille bandits ou *Creaghts*, pour me servir du terme particulier à l'Ulster, et le dévouement que lui témoignaient ses partisans était bien différent de ce sentiment tiède qu'avait pu inspirer le Saxon Jacques. Des prêtres et jusqu'à des évêques vinrent grossir la suite de cet aventurier. Cet accueil lui inspira une telle confiance, qu'il envoya en France des agents qui assurèrent les ministres de Louis que l'O'Donnel se faisait fort, si on lui fournissait des armes et des munitions, de mettre en campagne trente mille Celtes de l'Ulster, et qu'on trouverait que les Celtes de l'Ulster étaient bien supérieurs, pour toutes les qualités militaires, à ceux du Leinster, du Munster et du Connaught. Aucune expression employée par Baldearg n'indiquait qu'il se considérât comme un sujet. Son idée était évidemment que la Maison d'O'Donnel était aussi véritablement et aussi imprescriptiblement royale que la Maison de Stuart, et beaucoup de ses compatriotes étaient du même avis. Il fit une pompeuse entrée dans Limerick, et son apparition dans cette ville exalta étrangement les espérances de la garnison. On se rappela ou on inventa de nombreuses prophéties. Un O'Donnel avec une marque rouge devait être le libérateur de son pays, et Baldearg signifiait une marque rouge. Un O'Donnel devait remporter une grande victoire sur les Anglais, près de Limerick, et l'O'Donnel se trouvait maintenant à Limerick, face à face avec les Anglais [1].

[1] Voir l'histoire des O'Donnels dans sir William Betham, *Antiquarian Researches*. Il est étrange que cet écrivain ne fasse aucune mention de Bal-

Les assiégeants souffrent des pluies.

Tandis que ces prédictions étaient répétées avec empressement par les défenseurs de la ville, de fâcheux présages, fondés, non pas sur des oracles barbares, mais sur de graves raisons militaires, commencèrent à inquiéter Guillaume et ses officiers les plus expérimentés. Les conséquences du coup porté par Sarsfield s'étaient fait sentir : l'artillerie avait été longtemps à faire sa besogne, et le résultat obtenu n'était rien moins que satisfaisant ; l'approvisionnement de poudre commençait à baisser ; les pluies d'automne commençaient à tomber. Les soldats de service dans les tranchées étaient dans la boue jusqu'aux genoux. Aucune précaution ne fut négligée : mais, encore bien qu'on eût creusé des conduits pour l'écoulement des eaux, encore bien que des bassins d'étain remplis de scubac et d'eau-de-vie flambassent toute la nuit dans les tentes, des cas de fièvre s'étaient déjà présentés ; il était donc à craindre que si l'armée restait seulement quelques jours de plus sur ce terrain humide et marécageux, elle serait frappée de quelque maladie pestilentielle plus terrible que celle qui avait, un an auparavant, exercé ses ravages sous les murs de Dundalk [1]. On tint un conseil de guerre. Il fut décidé qu'on ferait un grand effort, et que, si cet effort échouait, on lèverait le siége.

Assaut manqué. — Levée du siége.

Le 27 août, à trois heures de l'après-midi, le signal fut donné. Cinq cents grenadiers s'élancèrent des tranchées sur la contrescarpe, déchargèrent leurs fusils et lancèrent leurs grenades. Les Irlandais s'enfuirent dans la ville, poursuivis par les assiégeants, qui, dans l'ardeur de la victoire, n'atten-

dearg, dont l'apparition en Irlande est l'événement le plus extraordinaire dans toute l'histoire de la race Voir aussi Story, *Impartial History ; Macariæ Excidium*, et la note de M. O'Callaghan ; *Life of James*, II, 434 ; la lette d'O'Donnel à D'Avaux, et le document intitulé : *Mémoire donné par un homme du comte O'Donnell à M. D'Avaux.*

[1] Le lecteur se rappellera l'explication donnée par le caporal Trim de la chaleur radicale et de l'humide radical. Sterne est une autorité qui n'est pas à dédaigner en pareil e matière. Il avait passé son enfance dans les casernes ; il écoutait sans cesse les récits des vieux soldats qui avaient servi sous le roi Guillaume, et il en a tiré le parti qu'en pouvait tirer un esprit aussi original.

dirent pas les ordres de leurs chefs. Alors commença un terrible combat de rues. Les Irlandais, revenus de leur surprise, se défendirent vaillamment ; et les grenadiers anglais, accablés par le nombre, furent repoussés avec grande perte jusqu'à la contrescarpe. C'est là que la lutte fut longue et acharnée. Quand, en effet, le Celte catholique romain aurait-il combattu, s'il n'avait combattu ce jour-là ? Les femmes mêmes de Limerick prirent part au combat, et soutinrent bravement le feu le plus vif, lançant à l'ennemi des pierres et des tessons de bouteilles. Au moment où la lutte était la plus animée, une mine fit explosion, et un beau bataillon allemand sauta en l'air. Le carnage et le tumulte de cette mêlée se prolongèrent pendant quatre heures. Le nuage épais qui s'élevait de la brèche, chassé au loin par le vent, s'étendait jusqu'aux montagnes de Clare. La soirée était déjà avancée, lorsque les assiégeants se retirèrent lentement et de très-mauvaise humeur. Ils espéraient qu'on donnerait le lendemain un second assaut, et les soldats étaient décidés à se rendre maîtres de la ville ou à se faire tuer. Mais leur poudre était presque épuisée ; la pluie tombait par torrents ; les masses de sombres nuages qui arrivaient du sud-ouest menaçaient d'occasionner des désastres plus terribles encore que ceux du glaive ; et il y avait lieu de craindre que les routes, déjà très-mauvaises, ne devinssent bientôt tout à fait impraticables pour les chariots. Le roi résolut de lever le siége, et de transporter ses troupes dans quelque région plus saine. Il avait, à vrai dire, prolongé son séjour assez longtemps ; car ce fut à grand'peine que ses canons et ses chariots purent être arrachés de ces fondrières par de longs attelages de bœufs [1].

[1] Story ; Guillaume à Waldeck, 22 septembre 1690 ; *London Gazette*, 4 septembre. Berwick affirme qu'au moment où le siége fut levé, il n'était pas tombé une goutte de pluie depuis un mois, qu'il n'en tomba pas pendant les trois semaines qui suivirent, et que l'humidité du temps ne fut qu'un prétexte dont Guillaume se servit pour dissimuler la honte de sa défaite. Story, qui était sur les lieux, dit : « Le ciel était chargé de nuages et il pleuvait très-fort, de sorte que tout le monde commença à en appréhender les conséquences. » Et ailleurs : « La pluie qui était déjà tombée avait défoncé les chemins..... Ce fut une des principales raisons pour lever le siége ; car si on ne l'eût pas fait, et que le temps ne se fût pas remis, il n'y aurait pas eu d'autre alternative que de prendre la ville ou de perdre notre artillerie. » Dumont, autre témoin oculaire, dit, qu'avant la levée du siége, les pluies avaient été très-violentes ; que le Shannon avait débordé, que la terre était détrempée, et que les chevaux ne pouvaient tenir pied.

L'histoire du premier siége de Limerick présente, à certains égards, une remarquable analogie avec l'histoire du siége de Londonderry. Ces deux villes, l'une au midi, l'autre au nord, étaient l'une et l'autre le dernier asile d'une église et d'une nation. Toutes deux étaient remplies de fugitifs accourus de tous les points de l'Irlande. Toutes deux paraissaient, aux yeux des hommes qui avaient fait une étude régulière de l'art de la guerre, incapables de résister à un ennemi. Toutes deux furent, au moment du plus grand danger, abandonnées par les chefs qui auraient dû les défendre. Lauzun et Tyrconnel désertèrent Limerick, comme Cunningham et Lundy avaient déserté Londonderry. Dans l'un et l'autre cas, l'enthousiasme religieux et patriotique eut à lutter seul contre de grandes chances ; et dans l'un et l'autre cas, l'enthousiasme religieux et patriotique fit ce que de vieux guerriers avaient déclaré absurde de tenter.

Tyrconnel et Lauzun vont en France.

Ce ne fut pas sans un vif dépit que Lauzun et Tyrconnel apprirent à Galway l'heureuse issue de la lutte à laquelle ils avaient refusé de prendre part. Ils étaient las de l'Irlande ; il craignaient que leur conduite ne fût représentée en France sous des couleurs peu favorables : ils résolurent de prendre les devants sur leurs accusateurs et s'embarquèrent ensemble pour le continent.

Tyrconnel, avant de partir, délégua son autorité civile à un conseil, et son autorité militaire à un autre. Le jeune duc de Berwick fut déclaré commandant en chef ; mais cette dignité n'était que nominale. Sarsfield, sans contredit le premier des soldats irlandais, fut placé au dernier rang sur la liste des conseillers à qui était confiée la conduite de la guerre ; et quelques personnes pensèrent qu'il n'aurait pas figuré du tout sur cette liste, si le vice-roi n'avait craint que l'omission d'un nom aussi populaire n'occasionnât un soulèvement.

Guillaume retourne en Angleterre.

Sur ces entrefaites, Guillaume s'était rendu à Waterford, d'où il avait fait voile pour l'Angleterre. Avant de s'embarquer, il confia le gouvernement de l'Irlande à trois lords-

juges. Henri Sidney, alors vicomte Sidney, était le premier sur la liste: on lui avait adjoint Conyngsby et sir Charles Porter. Porter avait tenu autrefois le grand sceau du royaume; mais Jacques le lui avait retiré par cette seule raison qu'il était protestant, et Guillaume le lui rendit.

Accueil qu'on lui fait.

Le 6 septembre, le roi, après une traversée de vingt-quatre heures, débarqua à Bristol. De là, il se dirigea vers Londres, s'arrêtant sur sa route aux châteaux de quelques grands seigneurs; et l'on remarqua que tous ceux auxquels il fit cet honneur étaient des Tories. Il passa un jour à Badminton, chez le duc de Beaufort, qu'on supposait ne s'être décidé qu'avec beaucoup de peine à prêter serment, et un autre jour dans une grande maison près de Marlborough qui, de notre temps et avant la grande révolution produite par les chemins de fer, était renommée comme une des meilleures hôtelleries d'Angleterre, mais qui, au dix-septième siècle, était un château du duc de Somerset. Guillaume fut reçu partout avec des marques de respect et d'allégresse. Sa campagne, il est vrai, ne s'était pas terminée tout à fait aussi heureusement qu'elle avait commencé; mais en somme son succès avait dépassé toute attente et justifié pleinement la sagesse de la résolution qu'il avait prise de commander son armée en personne. Le sac de Teignmouth, dont l'impression était encore fraîche dans l'esprit des Anglais, avait pour quelque temps réconcilié entre eux et rapproché du trône tous les sujets, à l'exception de quelques Jacobites fanatiques. La magistrature et le clergé de la capitale se rendirent à Kensington pour offrir au roi leurs félicitations et leurs actions de grâces. Le peuple sonna les cloches et fit des feux de joie. Au pape, que les bons protestants étaient accoutumés à immoler, on substitua en cette occasion le roi de France, sans doute par représailles des insultes que la populace de Paris avait prodiguées à l'effigie de Guillaume. Une figure de cire, hideuse carricature du plus gracieux et du plus majestueux des princes, fut promenée par tout Westminster dans un chariot. Au-dessus était écrit en grosses lettres : « Louis, le plus grand tyran de quatorze ! » Après la procession, l'image

fut livrée aux flammes, au milieu de bruyantes acclamations, au centre de Covent Garden [1].

Expédition dans le sud de l'Irlande.

Lorsque Guillaume arriva à Londres, l'expédition destinée pour Cork était prête à faire voile de Portsmouth, et Marlborough était depuis quelque temps à bord, attendant un vent favorable. Grafton était au nombre de ceux qui l'accompagnaient. Ce jeune homme avait été, immédiatement après le départ de Jacques, et lorsque le trône était encore vacant, nommé par Guillaume colonel du 1er régiment des gardes à pied. La Révolution était à peine accomplie, que des symptômes de mécontentement avaient commencé à se manifester dans ce régiment, le plus important de toute l'armée, tant en raison de sa destination particulière pour la garde du souverain, qu'à cause de sa force numérique. On trouva que le colonel n'avait pas réprimé avec assez de fermeté ce mauvais esprit. On savait qu'il n'était pas parfaitement satisfait du nouvel arrangement : il avait voté pour une régence, et l'on faisait courir le bruit, peut-être mal fondé, qu'il avait des intelligences avec Saint-Germain. On lui retira le commandement honorable et lucratif qui venait de lui être confié [2]. Quoique vivement blessé, il se conduisit en homme de sens et de cœur. Résolu à prouver qu'il avait été soupçonné à tort, et animé d'une louable ambition de se distinguer dans sa profession, il obtint la permission de servir comme volontaire, sous Marlborough, en Irlande.

Enfin, le 18 septembre, le vent changea. La flotte prit la mer et parut le 21 devant Cork. Les troupes furent débarquées et bientôt ralliées par le duc de Wirtemberg, avec plusieurs régiments hollandais, danois et français, détachés de l'armée qui venait d'assiéger Limerick. Le duc mit aussitôt en avant une prétention qui, si le général anglais n'eût été un homme d'excellent jugement et de beaucoup de mesure, aurait pu être fatale à l'expédition. Son Altesse prétendit qu'en sa qualité de prince d'une maison

[1] *London Gazette*, 11 septembre 1690; Narcissus Luttrell, *Diary*. J'ai vu une gravure contemporaine de Covent Garden, tel qu'il qu'il parut ce soir-là.

[2] Van Citters aux Etats Généraux, 19 (29) mars 1689.

souveraine, elle avait droit au commandement en chef. Marlborough lui démontra, avec calme et politesse, que cette prétention n'était pas raisonnable. Une altercation s'ensuivit, dans laquelle l'Allemand se conduisit, dit-on, avec grossièreté, et l'Anglais, avec ce mélange de fermeté et de douceur auquel, plus peut-être encore qu'à ses grands talents, il fut redevable de ses succès dans la vie. Enfin un officier huguenot suggéra une transaction. Marlborough consentit à se désister d'une partie de ses droits, et à laisser, de deux jours l'un, la précédence au duc. Le premier matin où ce fut le tour de Marlborough d'avoir le commandement, il donna le mot d'ordre : « Wirtemberg. » Le duc fut touché de cette courtoisie, et, le lendemain, donna à son tour pour mot d'ordre : « Marlborough. »

Marlborough prend Cork.

Mais, quel que fût celui qui donnait le mot d'ordre, le génie revendiquait son imprescriptible supériorité. Marlborough était chaque jour le véritable général. Cork fut vigoureusement attaqué. Les ouvrages avancés furent rapidement enlevés l'un après l'autre. En quarante-huit heures tout fut fini. Les traces de cette courte lutte sont encore visibles. Le vieux fort, où les Irlandais firent la plus vive résistance, est en ruines. La cathédrale, d'ordre dorique, si étrangement raccordée à l'ancienne tour, occupe l'emplacement d'un édifice gothique détruit par le canon anglais. On montre encore, dans le cimetière voisin, l'endroit où s'éleva, pendant bien des siècles, une de ces tours rondes d'Irlande qui ont embarrassé les antiquaires. Ce vénérable monument partagea le sort de l'église voisine. Sur un autre point, qu'on appelle aujourd'hui le Mail, et qui est bordé par les nobles hôtels des compagnies de banque, des compagnies de chemins de fer, des compagnies d'assurances, mais qui n'était alors qu'un marécage, connu sous le nom de *Rape Marsh*, quatre régiments anglais, dans l'eau jusqu'aux épaules, s'avancèrent bravement à l'assaut. Grafton, toujours le premier au danger, fut atteint, tandis qu'il se dégageait de cette vase, par un coup de feu tiré des remparts, et emporté mourant. L'endroit où il tomba, qui était alors à une centaine de toises en dehors de la ville, mais qui se trouve aujourd'hui

au centre même des affaires et de la population, s'appelle encore *Grafton street*. Les assaillants avaient traversé le marais, et on allait en venir aux mains lorsque le tambour des assiégés annonça qu'on demandait à parlementer. Les articles de la capitulation furent bientôt arrêtés. La garnison, composée de quatre à cinq mille combattants, fut faite prisonnière. Marlborough promit d'intercéder auprès du roi, tant pour les soldats que pour les habitants, et d'empêcher les excès et le pillage. Il parvint à contenir ses troupes; mais des bandes de matelots et de gens à la suite du camp pénétrèrent dans la ville par la brèche, et beaucoup de maisons de catholiques romains furent saccagées avant que l'ordre pût être rétabli.

Marlborough prend Kinsale.

Jamais général ne sut mieux que Marlborough profiter d'une victoire. Quelques heures après la reddition de Cork, sa cavalerie était sur la route de Kinsale. Un trompette fut envoyé pour sommer la place Les Irlandais menacèrent de le pendre pour avoir apporté un pareil message, mirent le feu à la ville, et se retirèrent dans deux fort appelés le Vieux-Fort et le Fort-Neuf. La cavalerie anglaise arriva juste à temps pour éteindre l'incendie. Marlborough la suivait de près avec son infanterie. Le Vieux-Fort fut escaladé, et quatre cent cinquante hommes qui le défendaient furent tous tués ou pris. Quant au Fort-Neuf, il fallut l'attaquer d'une manière plus méthodique. Des tranchées furent ouvertes et des batteries mises en position; on fit jouer des mines; les assiégeants étaient, au bout de quelques jours, maîtres de la contrescarpe, et tout était prêt pour donner l'assaut, lorsque le gouverneur offrit de capituler. On permit à la garnison, forte de douze cents hommes, de se retirer à Limerick; mais les vainqueurs s'emparèrent des magasins, qui étaient d'une grande valeur. De tous les ports d'Irlande, Kinsale était le mieux situé pour les communications avec la France. Aussi, y régnait-il une abondance inconnue dans aucune autre partie du Munster. A Limerick, le pain et le vin étaient des objets de luxe, que les généraux et les conseillers privés ne pouvaient pas toujours se procurer. Mais dans le Fort-Neuf de Kinsale, Marlborough trouva mille

barils de farine et quatre vingts pièces de bordeaux.

Son succès avait été complet et rapide ; — à vrai dire, s'il n'avait pas été rapide, il n'aurait pas été complet. La campagne, toute courte qu'elle avait été, s'était assez prolongée pour laisser se développer ces cruels ravages que l'humidité du sol et de l'air d'Irlande pendant la saison d'automne manquait rarement, à cette époque, de produire parmi les troupes anglaises. La maladie qui avait éclairci les rangs de l'armée de Schomberg à Dundalk et forcé Guillaume à faire une retraite précipitée de l'estuaire du Shannon, avait commencé à se montrer à Kinsale. Quelque promptes et vigoureuses que fussent les opérations de Marlborough, il perdit beaucoup plus de monde par la maladie que par le feu de l'ennemi. Il se présenta à Kensington cinq semaines seulement après son départ de Portsmouth, et y reçut l'accueil le plus gracieux. « Il n'y a pas d'officier vivant, » dit Guillaume, « qui, ayant aussi peu servi que mylord Marlborough, soit aussi propre aux grands commandements [1]. »

Affaires d'Ecosse.

En Ecosse comme en Irlande, la face des choses s'était singulièrement améliorée pendant cet été mémorable. Ce Club de Whigs mécontents qui, l'année précédente, dominait le Parlement écossais, intimidait les ministres, refusait les subsides et suspendait l'apposition du sceau, était tombé sous le mépris général, et avait enfin cessé d'exister. L'accord régnait entre le souverain et les Etats, et la longue lutte entre les deux formes de gouvernement ecclésiastique s'était terminée de la seule manière qui fût compatible avec la paix et la prospérité du pays.

Intrigues de Montgomery avec les Jacobites.

C'est surtout aux fautes du perfide, turbulent et vindicatif Montgomery que doit être attribuée cette heureuse tournure des choses qu'avaient prise les affaires. Quelques semaines

[1] Pour l'expédition de Marlborough, voir Story, *Impartial History; the Life of James*, II, 419, 420; *London Gazette*, 6, 13, 16, 37, 30 octobre 1690; *Monthly Mercury*, novembre 1690; *History of King William*, 1702; Burnet, II, 60; *The Life of Joseph Pike, a quaker of Cork.*

après la clôture de la session pendant laquelle il avait exercé une autorité illimitée sur le Parlement écossais, il se rendit à Londres avec ses deux principaux associés, le comte d'Annandale et le lord Ross. Ils eurent une audience de Guillaume, à qui ils présentèrent un manifeste dans lequel était exposé ce qu'ils demandaient pour le public. Ils auraient bien vite changé de ton s'il leur avait accordé ce qu'ils demandaient pour eux-mêmes. Mais il était fort mécontent de leur conduite, et résolu à ne pas les payer pour les ennuis qu'ils lui avaient causés. L'accueil qu'il leur fit les laissa convaincus qu'ils n'avaient aucune faveur à attendre. Montgomery avait les passions violentes et des besoins pressants : il était dans de grands embarras pécuniaires, et s'il ne pouvait obtenir promptement un emploi lucratif, il courait risque de pourrir dans une prison. Puisque Guillaume ne paraissait pas disposé à acheter ses services, il fallait les offrir à Jacques. Il fut facile de trouver un entremetteur. Montgomery était une vieille connaissance de Ferguson. Les deux traîtres s'entendirent bientôt. C'étaient deux esprits de même nature, différant grandement en intelligence, mais également vains, inquiets, faux et malveillants. Montgomery fut présenté à Neville Payne, l'un des agents les plus adroits et les plus résolus de la famille exilée. Payne était connu depuis longtemps dans la ville comme se mêlant de poésie et de politique. Il avait été intimement lié avec l'indiscret et l'infortuné Coleman, et emprisonné à Newgate comme complice de la conspiration papiste. Sa moralité n'avait pas été jusque-là très-recommandable ; mais il eut bientôt l'occasion de prouver qu'il possédait un courage et une fidélité dignes d'une meilleure cause que celle de Jacques et d'un meilleur associé que Montgomery.

La négociation aboutit bientôt à un traité d'alliance. Payne promit avec confiance à Montgomery, non-seulement son pardon, mais la richesse, le pouvoir, les dignités. Montgomery se chargea avec la même confiance d'amener le Parlement d'Ecosse à rappeler le roi légitime. Ross et Annandale s'empressèrent d'adhérer à toutes les mesures que proposa leur collègue actif et capable. Un aventurier, qu'on appelait tantôt Simpson, tantôt John, qui était tout disposé à servir moyennant salaire ou à trahir n'importe quel gou-

vernement, et qui recevait de l'argent à la fois de Portland et de Neville Payne, se chargea de porter à Jacques les offres du Club. Montgomery et ses deux nobles complices retournèrent à Edimbourg et se mirent en devoir d'y former une coalition avec leurs anciens ennemis, les défenseurs de l'épiscopat et du pouvoir arbitraire [1].

Guerre dans les Highlands.

L'opposition écossaise, étrangement composée de deux factions, l'une zélée pour les évêques, l'autre pour les synodes, l'une ennemie de toute liberté, l'autre impatiente de tout gouvernement, se flatta pendant quelque temps de l'espoir de voir la guerre civile se rallumer dans les Highlands avec un redoublement de fureur. Mais cet espoir fut déçu. Dans le cours du printemps de 1690 un officier, nommé Buchan, arriva d'Irlande dans le Lochaber. Il était porteur d'un brevet qui lui conférait le titre de général en chef de toutes les forces qui étaient en armes pour le roi Jacques dans toute l'étendue du royaume d'Ecosse. Cannon, qui, depuis la mort de Dundee, avait conservé le commandement suprême et s'en était montré incapable, fut rejeté au second rang. Mais on gagna peu de chose à ce changement. Ce n'était pas chose facile que d'engager les princes gaëliques à recommencer la guerre. On peut même dire que, sans l'influence et l'éloquence de Lochiel, pas une épée n'aurait été tirée du fourreau pour la maison de Stuart. Ce fut Lochiel qui persuada, avec quelque difficulté, aux chefs qui avaient combattu, l'année précédente, à Killiecrankie, de prendre la résolution de réunir tout leur monde avant la fin de l'été, et de faire une descente dans les Basses-Terres. Cependant, douze cents montagnards de différentes tribus furent mis sous les ordres de Buchan, qui se chargea, avec cette force, de tenir les garnisons anglaises continuellement en alerte par des feintes et des incursions jusqu'à ce que la saison fût arrivée d'entreprendre des opérations plus importantes. Il marcha donc dans le Strathspey. Mais tous ses plans ne tardèrent pas

[1] Balcarras; *Annandale's Confession*, dans les *Leven and Melville Papers;* Burnet, II, 35. Quant à Payne, voir la *Second modest inquiry into the cause of the present disasters*, 1690.

à être déjoués par la hardiesse et l'habileté de sir Thomas Livingstone, qui tenait Inverness pour le roi Guillaume. Guidé et aidé par les Grants, qui étaient fermement attachés au nouveau gouvernement, Livingstone, avec un corps de cavalerie et de dragons, se porta à marches forcées et par des défilés escarpés, à l'endroit où les Jacobites étaient établis. Il atteignit leur camp au milieu de la nuit. La première alarme fut donnée par le galop des chevaux qui se précipitaient, en renversant les sentinelles surprises, au milieu des Celtes endormis dans leurs plaids. Buchan s'échappa nu-tête et sans épée. Cannon se sauva en chemise. Les vainqueurs ne perdirent pas un seul homme. Quatre cents montagnards furent tués ou faits prisonniers. Le reste, dispersé, regagna ses montagnes et ses brouillards [1].

Cet événement mit fin à toute idée de guerre civile. Le rassemblement projeté pour l'été n'eut point lieu. Lochiel, lors même qu'il en aurait eu la volonté, ne pouvait plus soutenir une cause qui tombait. Il avait été obligé de prendre le lit par suite d'un accident qui prouvait le peu qu'on pouvait faire au moyen d'une confédération de ces petits rois des montagnes Dans une conférence des chefs jacobites, un gentilhomme des Basses-Terres parla en termes assez durs de ces sycophantes qui avaient changé de religion pour se mettre dans les bonnes grâces du roi Jacques. Glengary était un de ces gens qui croient de leur dignité de supposer toujours que tout le monde les insulte. Il se mit en tête qu'on voulait faire quelque allusion à lui. « Je suis aussi bon protestant que vous, » s'écria-t-il, et il ajouta un mot qu'un homme de cœur ne pouvait endurer patiemment. En un moment les épées furent tirées. Lochiel s'interposa entre les combattants et reçut, en les séparant, une blessure qu'on crut d'abord mortelle [2].

Construction du fort Guillaume.

L'ardeur belliqueuse des clans mécontents avait été tellement refroidie par le coup de main de Livingstone, que Mac-

[1] Balcarras; Mackay, *Memoirs; History of the late Revolution in Scotland*, 1690; Rapport de Livingstone, en date du 1er mai; *London Gazette*, 12 mai 1690.

History of the late Revolution in Scotland, 1690.

kay marcha, sans rencontrer de résistance, de Perth dans le Lochaber, établit son quartier général à Inverlochy, et se mit en devoir d'exécuter son projet favori, de bâtir sur ce point un fort qui pût tenir en respect les Camérons et les Macdonalds toujours prêts à se révolter. En peu de jours les murailles furent élevées, les fossés creusés, les palissades fixées en terre; des demi-couleuvrines tirées d'un vaisseau de guerre furent rangées sur les parapets; et le général se retira, laissant un officier, nommé Hill, à la tête d'une garnison suffisante. L'établissement était bien approvisionné de farine d'avoine, de harengs saurs et de bœuf : il y avait même surabondance d'eau-de-vie. Ce nouveau fort qui, bien que construit à la hâte et grossièrement, parut sans doute aux habitants du voisinage l'ouvrage le plus prodigieux qu'eussent jamais enfanté la puissance réunie à la science, fut appelé fort Guillaume, en l'honneur du roi [1].

Le Parlement écossais se réunit.

Sur ces entrefaites, le Parlement écossais s'était assemblé de nouveau à Edimbourg. Guillaume avait eu de la peine à se décider sur la marche à suivre à l'égard de ce corps capricieux et intraitable. Les Communes d'Angleterre l'avaient quelquefois mis de mauvaise humeur. Cependant elles lui avaient accordé des millions, et ne lui avaient jamais demandé les concessions impérieusement exigées par la législature écossaise, qui ne pouvait lui donner que peu de chose, et ne lui avait rien donné du tout. Les hommes d'Etat anglais auxquels il avait eu affaire n'occupaient pas, en général, et ne méritaient pas d'occuper une place bien haute dans son estime. Cependant il y en avait peu parmi eux qui fussent aussi complétement faux et dénués de toute pudeur que les meneurs politiques de l'Ecosse. Hamilton était, au point de vue de la moralité et de l'honneur, plutôt au-dessus qu'au-dessous de ses collègues; et pourtant Hamilton lui-même était inconstant, faux et avide. « Plût au ciel, » s'écria une

[1] Mackay, *Memoirs* et lettres à Hamilton des 20 et 24 juin 1690 ; Colonel Hill à Melville, 10 et 26 juillet; *London Gazette*, 17 et 21 juillet. Quant à Inverlochy, voir, dans les *Culloden Papers*, un plan pour maintenir la tranquillité des Highlands, rédigé, à cette époque, par le père du président Forbes.

fois Guillaume dans un moment d'humeur, « que l'Ecosse fût à quatre cents lieues de l'Angleterre et que le duc d'Hamilton en fût roi. Je serais débarrassé de l'une et de l'autre. »

Melville Lord-Haut-Commissaire.

Après y avoir longtemps réfléchi, Guillaume se décida à envoyer Melville à Édimbourg, en qualité de Lord Haut-Commissaire. Melville n'était pas un grand homme d'Etat; il n'était pas un grand orateur; il n'avait ni l'air ni les manières d'un représentant de la royauté; sa moralité n'était pas au-dessus de la moyenne ordinaire, et cette moyenne, chez les sénateurs écossais, n'était pas très-relevée : mais il ne manquait ni de prudence ni de mesure, et il réussit, en somme, mieux que n'aurait peut-être fait un homme de qualités beaucoup plus éminentes.

Le gouvernement obtient une majorité.

Pendant les premiers jours de la session, les amis du gouvernement étaient découragés, et les chefs de l'opposition pleins de confiance. Montgomery, qui n'était cependant pas un homme ordinaire, avait eu la tête tournée par les triomphes de l'année précédente. Il croyait que ses intrigues et sa rhétorique avaient complétement subjugué les Etats. Il lui semblait impossible qu'après avoir exercé un empire absolu dans la salle du Parlement, alors que les Jacobites étaient absents, il fût battu lorsqu'ils étaient présents, et prêts à appuyer toutes les mesures qu'il proposerait. Il avait eu, à la vérité, de la peine à leur persuader d'assister aux séances; car ils ne pouvaient siéger sans prêter serment. Quelques-uns d'eux se faisaient un léger scrupule de conscience de se parjurer; et beaucoup, qui ne savaient pas ce que c'était qu'un scrupule de conscience, craignaient d'offenser le roi légitime en jurant fidélité au roi de fait. Quelques lords, cependant, qu'on supposait être dans la confidence de Jacques, assuraient savoir que ce monarque désirait que ses amis se parjurassent; et cette assurance engagea la plupart des Jacobites, avec Balcarras à leur tête, à se rendre coupables d'une perfidie aggravée par l'impiété d'un parjure [1].

[1] Balcarras.

Cependant il devint bientôt évident que la faction de Montgomery, même avec ce renfort, ne formait plus la majorité de la législature. Pour chaque voix qu'il avait gagnée, il en avait perdu deux. Il avait commis une faute qui, plus d'une fois dans l'histoire britannique, a été fatale aux grands chefs parlementaires. Il s'était figuré que, du moment où il lui conviendrait de se coaliser avec ceux qui avaient été naguère ses adversaires, tous ses partisans suivraient son exemple. Il reconnut bientôt qu'il était beaucoup plus facile d'enflammer des haines que de les calmer. La grande masse des Whigs et des presbytériens recula devant une alliance avec les Jacobites. Quelques membres indécis furent achetés par le gouvernement, et cette acquisition ne fut pas très-dispendieuse, car une somme insignifiante pour le trésor anglais était immense aux yeux des barons besogneux de l'Ecosse [1]. Ainsi pencha la balance, et, dans les parlements écossais de cette époque, c'était tout : la tendance des majorités était toujours de s'accroître, celle des minorités de diminuer.

La première question qui fut l'objet d'un vote était relative à une élection de bourg. Les ministres l'emportèrent de six voix [2]. En un instant, tout fut changé : le charme était rompu : le Club, d'épouvantail qu'il était, devint un objet de risée ; ceux qui avaient peur et ceux qui étaient à vendre passèrent en foule du côté le plus faible au côté le plus fort. Ce fut en vain que l'opposition essaya de faire revivre les querelles de l'année précédente. Le roi avait sagement autorisé Melville à abandonner le Comité des Articles. Les Etats, d'un autre côté, ne montrèrent aucune disposition à passer un second Acte d'Incapacité [2], à blâmer le gouvernement d'avoir ouvert les cours de Justice, ou à mettre en question le droit du souverain de nommer les Juges. Un subside extraordinaire fut voté, peu important d'après les idées des financiers anglais, mais considérable eu égard aux ressources de l'Ecosse. La somme accordée était de 162,000 livres sterling, et devait être levée en quatre ans [3].

Les Jacobites, trouvant qu'ils s'étaient parjurés inutile-

[1] Voir, dans les *Leven and Melville Papers*, les instructions données au Lord-Haut-Commissaire.
[2] Balcarras.
[3] *Act. Parl.*, 7 juin 1690.

ment, étaient sur leurs bancs, accablés de honte et de dépit, tandis que Montgomery, qui les avait trompés en se trompant lui-même, et qui, dans sa rage, avait complétement perdu, non pas, il est vrai, son talent et sa faconde, mais tout empire sur lui-même avec tout sentiment des convenances, s'emportait comme un batelier de la Tamise, et que sir John Dalrymple lui répondait avec autant de véhémence et plus de talent encore [1].

Législation ecclésiastique.

Les actes les plus importants de cette session furent ceux qui fixèrent la constitution ecclésiastique de l'Ecosse. Il avait été déclaré, dans la *Revendication du Droit* [2] que l'autorité des évêques était un grief intolérable ; et Guillaume, en acceptant la couronne, s'était engagé à ne pas soutenir une institution condamnée par l'acte même sur lequel reposait son titre à la couronne. Mais la Revendication du Droit n'avait pas indiqué la forme de gouvernement ecclésiastique qui devait être substituée à l'épiscopat ; et pendant la session orageuse tenue dans l'été de 1689, la violence du Club avait rendu toute législation impossible. Tout avait donc été en confusion pendant une longue suite de mois. On avait démoli un système, et on n'en avait pas rétabli d'autre. Dans les Basses-Terres de l'ouest, les bénéficiers ecclésiastiques avaient été si rudement traités par la populace, que c'est à peine si un seul ministre du culte était resté à son poste. Dans le Berwickshire, dans les trois Lothians et le Stirlingshire, la plupart des desservants de paroisses avaient été déplacés par le Conseil Privé, pour ne s'être pas conformés au vote de la Convention, qui avait ordonné à tous les ministres, sous peine de renvoi, de proclamer Guillaume et Marie roi et reine d'Ecosse. Ainsi, dans une grande partie du royaume, il n'y avait pas d'autre culte public que celui qui se célébrait par des ecclésiastiques presbytériens, qui tantôt officiaient sous des tentes, tantôt s'emparaient des églises, sans aucun droit légal. Mais il y avait de vastes districts, surtout au nord du Tay, où le peuple n'était pas très-hostile à l'épiscopat, et il se trouvait beaucoup de prêtres qui n'étaient pas disposés à perdre

[1] Balcarras.
[2] *Claim of Right.*

leurs presbytères et leur salaire pour l'amour du roi Jacques. Aussi des centaines de vieux prêtres qui n'avaient été ni assaillis par la populace, ni déposés par le Conseil, continuaient à exercer leurs fonctions spirituelles. Chaque ministre était, pendant cette époque de transition, libre de diriger le service divin et d'administrer les sacrements comme il le jugeait convenable. Il n'y avait aucune autorité qui exerçât à cet égard aucun contrôle. La législature avait supprimé la juridiction des évêques, mais elle n'avait pas établi celle des synodes [1].

Un des premiers devoirs du Parlement était de mettre un terme à cette anarchie. Melville, avec la puissante assistance de Carstairs, avait obtenu, malgré les remontrances des Tories anglais, l'autorisation de consentir aux arrangements ecclésiastiques qui pourraient satisfaire la nation écossaise. Une des premières lois que le Lord-Commissaire toucha avec le sceptre, rapportait l'acte de suprématie. Il donna ensuite la sanction royale à une loi qui déclarait que les ecclésiastiques presbytériens qui avaient été pasteurs de paroisses du temps du Convenant et qui, après la Restauration, avaient été chassés pour avoir refusé de reconnaître l'autorité épiscopale, seraient réintégrés. Le nombre de ces pasteurs avait été, dans le principe, d'environ trois cent cinquante; mais il n'y en avait pas plus de soixante qui fussent encore vivants [2].

Les Etats procédèrent ensuite à fixer la croyance nationale. La Confession de Foi rédigée par l'assemblée des théologiens à Westminster, le Grand et le Petit Cathéchisme, et le Directoire, étaient considérés par tous les bons presbytériens comme la règle de l'orthodoxie, et l'on espérait que la législature les reconnaîtrait comme tels [3]. Cet espoir, cependant, fut en partie déçu. La Confession fut lue d'un bout à l'autre, au milieu des bâillements de l'assemblée, et adoptée sans modification. Mais quand on proposa de prendre en considération les catéchismes et le Directoire, l'impatience de

[1] *Faithful contendings displayed; Case of the present afflicted episcopal clergy in Scotland*, 1690.

[2] *Act. Parl.*, 25 avril 1690.

[3] Voir « l'Humble adresse des ministres presbytériens et professeurs de l'Eglise d'Ecosse à Sa Grâce le Haut-Commissaire de Sa Majesté et aux très-honorables Etats du Parlement. »

l'auditoire éclata en murmures. Cet amour des longs sermons qui caractérisait le peuple d'Écosse n'était point partagé par l'aristocratie écossaise. Le parlement qui écoutait depuis trois heures de la théologie fort aride, n'était pas disposé à entendre parler de péché originel et de vases d'élection. Le duc d'Hamilton dit que les États avaient déjà fait tout ce qui était essentiel. Ils avaient donné leur sanction à un digeste des grands principes du christianisme. Le reste pouvait être abandonné à l'Eglise. La majorité fatiguée s'empressa d'accueillir cette proposition, malgré les murmures de quelques ministres presbytériens zélés qui avaient été admis à assister au débat et qui, quelquefois, avaient peine à s'empêcher d'y prendre part[1].

La loi mémorable qui fixa la constitution ecclésiastique de l'Ecosse fut présentée par le comte de Sutherland. Cette loi rétablit la juridiction des synodes. Le gouvernement de l'Eglise fut confié aux soixante ministre évincés, qui venaient d'être réintégrés et à telles autres personnes, Ministres ou Anciens, qu'ils jugeraient convenable d'admettre à la participation du pouvoir. Les Soixante et leurs collègues furent autorisés à visiter toutes les paroisses du royaume et à expulser tous les ministres incapables, de mauvaises mœurs, ou dont les principes ne seraient point orthodoxes. Les paroisses qui avaient été, pendant l'interrègne, abandonnées par leurs pasteurs, ou, en termes plus clairs, les paroisses dont les pasteurs avaient été chassés par la populace, furent déclarées vacantes [2].

Aucune opposition sérieuse ne paraît avoir été faite à la clause qui rétablissait le gouvernement des synodes. Mais trois jours furent employés à discuter la question de savoir si le souverain pourrait convoquer et dissoudre les assemblées ecclésiastiques, et on finit par laisser ce point dans une ambiguïté dangereuse. Quelques autres articles donnèrent lieu à de longues et vives discussions. On prétendit que l'immense pouvoir accordé aux Soixante était incompatible avec le principe fondamental du système que les Etats allaient

[1] Voir *Account of the late establishment of Presbyterian government by the Parliament of Scotland, anno* 1690. Cette relation est écrite au point de vue de l'épiscopat; *Act. Parl.*, 26 mai 1690.

[2] *Act. Parl.*, 7 juin 1690.

établir. Ce principe était que tous les *presbyters* étaient égaux, et qu'il ne devait pas y avoir de ministres de la religion d'un ordre supérieur. Qu'importe qu'on appelât les Soixante des prélats ou non, s'ils devaient exercer sur l'héritage du Seigneur une autorité plus grande que celle des prélats? A cet argument que l'arrangement proposé était, dans les circonstances particulières où se trouvait l'Eglise, le plus convenable qui pût être fait, on répondait qu'un pareil raisonnement pouvait être bien placé dans la bouche d'un Erastien, mais que tous les Presbytériens orthodoxes regardaient l'égalité des ministres du culte comme établie par Jésus-Christ, et que, là où le Christ avait parlé, les chrétiens n'avaient point à examiner ce qui pouvait être convenable ou non [1].

Ce fut avec beaucoup plus de chaleur et avec beaucoup plus de raison que la minorité attaqua l'article qui sanctionnait les excès des fanatiques de l'ouest. Assurément, disait-elle, on pouvait bien abandonner ces ministres expulsés par la populace à l'examen rigoureux des soixante inquisiteurs. Si l'un d'eux manquait d'intelligence ou de savoir, si sa conduite était relâchée, si sa doctrine était hétérodoxe, ces juges sévères ne manqueraient pas de s'en apercevoir et de les déposer. Il est probable qu'ils considéreraient une partie de boules, une prière empruntée à la liturgie anglaise, un sermon dans lequel on pourrait découvrir la plus légère teinte d'arianisme, comme un motif suffisant pour déclarer la vacance de son bénéfice. N'était-ce pas une chose monstrueuse, après avoir constitué un tribunal dont il pouvait à peine espérer la simple justice, de le condamner sans lui permettre de paraître même devant ce tribunal, de le condamner sans jugement, de le condamner sans accusation? Jamais, depuis le commencement du monde, un grave sénat avait-il traité un homme comme un criminel, uniquement parce qu'il avait été volé, maltraité, traîné dans la neige et la fange, et menacé de mort s'il rentrait dans la maison qui lui appartenait en vertu de la loi? Le duc d'Hamilton, saisissant avec em-

[1] *An historical Relation of the late Presbyterian general Assembly*, lettre d'une personne d'Édimbourg à son ami de Londres, avec permission du 20 avril 1691.

pressement une aussi bonne occasion d'attaquer le nouveau Lord-Commissaire, parla avec beaucoup de véhémence contre cette clause odieuse. On n'essaya pas, dit-on, de lui répondre; et bien que ceux qui nous le disent soient des épiscopaux zélés, nous le croyons facilement. Quelle réponse, en effet, était-il possible de faire? Melville, sur qui pesait la principale responsabilité, resta, pendant tout ce débat orageux, assis sur le trône, gardant un profond silence. Il est probable que sa conduite fut déterminée par des considérations que la prudence et la pudeur ne lui permettaient pas d'expliquer. L'état des comtés du sud-ouest était tel qu'il aurait été impossible de remettre les ministres expulsés en possession de leurs habitations et de leurs églises, sans employer une force militaire, sans mettre garnison dans chaque presbytère, sans placer des gardes autour de chaque chaire, et sans livrer au prévôt-maréchal quelques féroces enthousiastes; et ce n'eût pas été une tâche facile pour le gouvernement que de contenir en même temps par la force des armes les Jacobites des Highlands et les Covenantaires des Lowlands. La majorité s'étant décidée par des raisons qu'on ne pouvait guère avouer, se montra impatiente d'aller aux voix. « Plus de débats, » s'écria-t-on; « nous en avons entendu assez : aux voix! aux voix! » La question fut posée suivant la forme écossaise : « L'article est-il approuvé, ou non? » Hamilton insista pour qu'elle fût posée en ces termes: « Approuve-t-on, ou n'approuve-t-on pas les violences commises à l'égard des ecclésiastiques? » Après beaucoup d'altercation, cette motion fut écartée, et l'article passa. Il n'y eut que quinze ou seize membres qui votèrent avec Hamilton. Il s'écria à haute voix et avec beaucoup de véhémence, au milieu des interruptions passionnées de ses adversaires, qu'il était fâché de voir un Parlement écossais se déshonorer par une pareille iniquité; puis il sortit, suivi de plusieurs de ses amis. Il est impossible de ne pas sympathiser avec l'indignation à laquelle Hamilton donnait ainsi cours. Cependant il faut se rappeler qu'il est de la nature de l'injustice d'engendrer l'injustice. Il y a des torts qu'il est presque impossible de réparer sans commettre d'autres torts; et tel était celui qu'on avait fait au peuple écossais dans la génération précédente. C'était parce que le Parlement de la Restauration avait fait

des lois qui n'étaient qu'un insolent défi porté à l'opinion publique, que le Parlement de la Révolution devait s'abaisser devant la populace.

Quand Hamilton et ses amis se furent retirés, un des prédicateurs qui avaient été admis dans la salle, s'adressant aux membres qui étaient près de lui, leur cria : « Allons! allons! ne perdez pas de temps, dépêchez-vous, et que tout soit fini avant qu'il ne revienne. » On suivit cet avis. Quatre à cinq intrépides épiscopaux restèrent pour donner un dernier vote contre les Presbytériens. Quatre à cinq Covenantaires, également intrépides, restèrent pour témoigner leur désapprobation de ce qui leur paraissait être une transaction entre le Seigneur et Baal. Mais la loi passa à une énorme majorité [1].

Deux actes supplémentaires suivirent bientôt. L'un d'eux, aujourd'hui heureusement rapporté, exigeait que tout fonctionnaire de toute université d'Ecosse souscrivît la Confession de Foi, et donnât son adhésion à la nouvelle forme de gouvernement de l'Eglise [2]. L'autre réglait l'importante et délicate question du patronage. Knox avait, dans le « Premier livre de la Discipline, » maintenu le droit de toute congrégation chrétienne, de choisir son propre pasteur. Melville, dans le « Second livre de cette même Discipline, » n'avait pas été tout à fait aussi loin ; mais il avait déclaré qu'un pasteur ne pouvait être légalement imposé de force à une congrégation qui ne voulait pas de lui. Le patronage avait été aboli, en 1649, par un Parlement des Covenantaires, et rétabli par un Parlement royaliste en 1661. Que devait-on faire en 1690? Ce n'était pas chose facile à décider, et il est peu de questions qui aient causé autant d'anxiété à Guillaume. Il avait, dans ses instructions particulières, autorisé le Lord-Commissaire à consentir à l'abolition du patronage, si les Etats l'exigeaient absolument. Mais cette autorisation, il ne l'avait donnée qu'à contre-cœur, et dans l'espoir qu'il n'en serait pas fait usage. « C'est, » disait-il, « prendre le bien des gens. » Melville parvint à opérer une transaction. Le patronage fut aboli;

[1] *Account of the late establishment of the Presbyterian government by the Parliament of Scotland*, 1690.

[2] *Act. Parl.*, 4 juillet 1690.

mais il fut dit que chaque patron recevrait 600 marcs d'Ecosse, équivalant à environ 35 livres sterling, comme indemnité de ses droits. La somme paraît ridiculement mesquine. Cependant, si l'on considère la nature de la propriété et la pauvreté du pays, on peut douter qu'un patron ait tiré beaucoup meilleur parti de la vente de ces mêmes droits. La plus forte somme qu'un membre se soit hasardé à proposer, était neuf cents marcs, un peu plus de cinquante livres sterling. Le droit de présenter un ministre fut conféré à un Conseil paroissial, composé des propriétaires protestants et des anciens. La congrégation pouvait objecter au choix de la personne proposée, et la presbytérie, ou Conseil presbytérien, devait être juge du mérite des objections. Cet arrangement ne donnait pas au peuple tout le pouvoir auquel le second livre même de la Discipline avait reconnu qu'il avait droit. Mais le nom odieux de patronage était supprimé : on pensa probablement que les anciens et les propriétaires d'une paroisse persisteraient rarement à vouloir nommer une personne contre le vœu motivé de la majorité de la congrégation; et l'on ne voit pas que, tant que la loi de 1690 fut en vigueur, la paix de l'Eglise ait jamais été troublée par des querelles semblables à celles qui produisirent les schismes de 1732, de 1756 et de 1843 [1].

La coalition entre le Club et les Jacobites est dissoute.

Montgomery avait fait tout ce qui dépendait de lui pour empêcher les Etats de fixer le gouvernement ecclésiastique du royaume. Il avait poussé les Covenantaires zélés à demander ce qu'il savait que le gouvernement n'accorderait jamais. Il avait protesté contre tout Erastianisme, contre toute transaction. Le Presbytérianisme hollandais, disait-il, ne conviendrait pas à l'Ecosse. Il fallait en revenir au système de 1649. Ce système était tiré de la parole de Dieu. C'était le frein le plus puissant qui eût jamais été imaginé contre la tyrannie des méchants rois; et il devait être rétabli sans addition ni diminution. Ses alliés jacobites ne purent dissimuler leur dégoût et leur mortification en l'entendant tenir un pareil langage, et ne furent rien moins que satisfaits des explica-

[1] *Act. Parl.*, 19 juillet 1690; *Lockhart à Melville* 29 avril 1690.

tions qu'il leur donna en particulier. Tandis qu'ils se querellaient avec lui à ce sujet, arriva à Edimbourg un messager porteur d'importantes dépêches de Jacques et de Marie de Modène. Ces dépêches avaient été écrites dans l'espoir confiant que les grandes promesses de Montgomery se réaliseraient, et que, grâce à son habile direction, les Etats d'Ecosse se prononceraient pour le souverain légitime et contre l'usurpateur. Jacques était si reconnaissant de l'appui inattendu de ses anciens ennemis, qu'il oubliait entièrement les services et ne craignait pas de blesser les susceptibilités de ses anciens amis. Les trois chefs du Club, tout rebelles et Puritains qu'ils étaient, étaient devenus ses favoris. Annandale devait être marquis, gouverneur du château d'Edimbourg et Lord-Haut-Commissaire. Montgomery devait être comte d'Ayr et secrétaire d'Etat. Ross devait être fait comte et commander les gardes. Un avocat sans principes, nommé Jacques Stewart, qui, après avoir été profondément impliqué dans l'insurrection d'Argyle, avait tourné casaque et soutenu le pouvoir de dispense, qui avait ensuite tourné casaque une seconde fois et pris parti pour la Révolution, et qui venait de tourner casaque une troisième fois, et conspirait dans l'intérêt d'une Restauration, devait être Lord-avocat. Le Conseil Privé, la Cour de Session, l'armée, devaient être remplis de Whigs. Un Conseil de Cinq fut nommé, auquel tous les sujets fidèles devaient obéir, et, dans ce Conseil, Annandale, Ross et Montgomery formaient la majorité. Marie de Modène informait Montgomery que cinq mille livres sterling avaient été mises à sa disposition, et que cinq mille autres ne tarderaient pas à suivre. Il était impossible que Balcarras et ceux qui avaient agi de concert avec lui ne ressentissent pas vivement la manière dont on les traitait. Leurs noms n'étaient même pas mentionnés. Tout ce qu'ils avaient fait et souffert paraissait s'être effacé de l'esprit de leur maître. Ils étaient maintenant bien avertis que s'ils parvenaient, au risque de leurs propriétés et de leur vie, à le rétablir sur son trône, tout ce qu'il aurait à donner serait donné à ceux qui l'avaient déposé. Ils apprirent aussi, en lisant ses lettres, ce qu'il ne savait pas en les écrivant, c'est qu'il avait été la dupe des vanteries et des promesses trop confiantes des Whigs apostats. Il se figurait que le Club était tout-puis-

sant à Edimbourg, et la vérité est que le Club n'était plus qu'une sorte de sobriquet, de terme de mépris. Les Jacobites tories trouvèrent facilement des prétextes pour refuser d'obéir aux Jacobites presbytériens à qui le roi banni avait délégué son autorité. Ils se plaignirent de ce que Montgomery ne leur avait pas montré toutes les dépêches qu'il avait reçues. Ils affectèrent de soupçonner que les cachets n'avaient pas été respectés. Il prit Dieu à témoin que ce soupçon n'était pas fondé. Mais il était très-naturel que des serments fussent considérés comme des garanties insuffisantes par des hommes qui venaient de jurer fidélité à un roi contre qui ils conspiraient. De vives colères éclatèrent de part et d'autre : la coalition fut dissoute, les papiers jetés au feu; et au bout de quelques jours, les infâmes triumvirs qui, dans le court espace d'une année, avaient été de violents Guillaumistes, puis de violents Jacobites, redevinrent des Guillaumistes et cherchèrent à faire leur prix avec le gouvernement en s'accusant les uns les autres [1].

Les chefs du Club se dénoncent mutuellement.

Ross fut le premier qui se fit dénonciateur. D'après les principes de l'école dans laquelle il avait été élevé, il commit cette honteuse action avec toutes les formes de la sainteté. Il feignit d'avoir l'esprit fort tourmenté, envoya chercher un célèbre ministre presbytérien, nommé Dunlop, et lui dit d'un ton lamentable : « J'ai un poids sur la conscience : il y a un secret que je devrais révéler, je le sais; mais je ne puis m'y résoudre. « Dunlop pria longtemps et avec ferveur; Ross gémit et pleura. Enfin, il sembla que le ciel s'était ouvert devant la véhémence des supplications : la vérité se fit jour, accompagnée de force mensonges. L'homme d'église et le pénitent joignirent ensuite leurs actions de grâces. Dunlop alla porter la nouvelle à Melville. Ross partit pour l'Angleterre, afin de faire sa paix avec la cour, et fit le voyage sans accident, bien que quelques-uns de ses complices, qui avaient entendu parler de son repentir, mais qui en avaient été peu édifiés, eussent formé le dessein de lui couper la

[1] Balcarras; *Confession of Annandale*, dans les *Leven and Melville Papers*.

gorge en route. A Londres, il protesta, sur son honneur et sur sa parole de gentilhomme, qu'il avait été entraîné malgré lui dans un complot qui lui avait toujours répugné, et que Montgomery et Ferguson étaient les vrais coupables [1].

Sur ces entrefaites, Dunlop exaltait, partout où il allait, la bonté divine qui s'était servie d'un instrument aussi humble que lui pour ramener un noble seigneur dans la bonne voie. Montgomery n'eut pas plutôt entendu parler de ce merveilleux effet de la grâce, que, lui aussi, il commença à éprouver de la componction. Il alla trouver Melville, lui fit une confession qui ne coïncidait pas exactement avec celle de Ross, et obtint un sauf-conduit pour l'Angleterre, Guillaume était alors en Irlande, et Marie gouvernait à sa place. Montgomery se jeta aux pieds de cette princesse. Il essaya d'exciter sa compassion en parlant de sa détresse, et de s'insinuer dans ses bonnes grâces en faisant l'éloge de ses manières douces et affables. Il lui livra les noms de ses complices. Il fit vœu de consacrer sa vie entière à son service, si elle voulait lui obtenir quelque place qui lui permît de subsister décemment. Marie fut tellement touchée de ses supplications et de ses flatteries, qu'elle le recommanda à la faveur de son époux ; mais il était impossible de surmonter la juste méfiance et l'horreur que Montgomery inspirait à Guillaume [2].

Avant d'avoir été admis en présence de Marie, le traître avait obtenu la promesse qu'il lui serait permis de se retirer en sûreté. Cette promesse fut tenue. Il resta pendant plusieurs mois caché à Londres, et trouva le moyen d'entretenir une négociation avec le gouvernement. Il offrit de servir de témoin contre ses complices, toujours à la condition d'avoir une bonne place. Guillaume ne voulut pas promettre autre chose qu'un pardon. Enfin, les communications furent rompues. Montgomery se retira pendant quelque temps en France. Il revint bientôt après à Londres, et passa le reste de sa malheureuse existence à tramer des complots qui n'aboutissaient à rien, et à écrire des libelles qui se distinguent par

[1] Balcarras; Notes sur la Confession de Ross dans les *Leven and Melville Papers*.

[2] Balcarras; Relation par Marie de son entrevue avec Montgomery, imprimée dans les *Leven and Melville Papers*.

la grâce et la vigueur de leur style de la plupart des productions de la presse jacobite [1].

Annandale, dès qu'il eut appris que ses deux complices s'étaient fait dénonciateurs, se retira à Bath, où il fit semblant de prendre les eaux. Il fut bientôt amené à Londres en vertu d'un mandat d'arrêt. Il reconnut qu'il s'était laissé entraîner à des actes de trahison ; mais il déclara qu'il n'avait fait que dire *amen* aux plans conçus par d'autres, et que sa simplicité d'enfant avait été le jouet de Montgomery, le plus remuant, le plus perfide, le plus dangereux des êtres humains. Le noble repentant chercha ensuite à expier son propre crime en accusant d'autres individus, Anglais et Ecossais, Whigs et Tories, coupables et innocents. Il en accusa quelques-uns parce qu'il les connaissait bien, d'autres sur de simples ouï-dire. Parmi les premiers, était Neville Payne, dont le nom n'avait été mentionné, à ce qu'il paraît, ni par Ross, ni par Montgomery [2].

Payne, poursuivi par des messagers d'Etat et des mandats d'arrêt, fut assez mal conseillé pour se réfugier en Ecosse. S'il était resté en Angleterre, il aurait été en sûreté; car, bien que les preuves morales de sa culpabilité fussent complètes, on manquait de preuves légales suffisantes pour convaincre un jury qu'il s'était réellement rendu coupable de haute trahison. On ne pouvait le soumettre à la torture pour le contraindre à fournir des preuves contre lui-même, et il ne pouvait être tenu longtemps en prison sans être mis en jugement. Mais du moment où il passait la frontière, il était à la merci du gouvernement dont il était l'ennemi mortel. La Revendication des droits avait reconnu la torture comme un moyen légitime d'obtenir des informations, dans les cas semblables au sien ; et il n'y avait pas d'acte d'*Habeas Corpus* qui le garantît contre une longue détention. Le malheureux fut arrêté, transporté à Edimbourg et amené devant le Conseil Privé. On le regardait généralement comme un lâche et un misérable, à qui la seule vue des bottines, des serre-pouces et des autres instruments de torture arracherait

[1] Comparez Balcarras avec Burnet, II, 62. Le pamphlet intitulé *Great Britain's just complaint*, est un bon échantillon de la manière de Montgomery.

[2] Balcarras ; *Annandal's confession*.

tous les coupables secrets qui lui avaient été confiés. Mais Payne avait bien plus de courage que ces nobles conspirateurs avec qui, pour son malheur, il s'était trouvé en rapport. Deux fois on lui fit subir d'atroces tourments ; mais on ne put lui arracher un mot qui l'inculpât lui-même ou inculpât aucune autre personne. Quelques-uns des conseillers ne purent supporter un pareil spectacle, et se retirèrent. Mais c'était le pieux Crawford qui présidait. Il était peu accessible aux faiblesses de la compassion lorsqu'il s'agissait d'un Amalécite, et il força le bourreau à enfoncer les coins de fer entre les genoux du prisonnier, jusqu'à ce que la douleur fût aussi intense que la nature humaine pouvait la supporter sans que mort s'ensuivit. Payne fut ensuite transporté au château d'Edimbourg, où il resta longtemps, entièrement abandonné, ainsi qu'il s'en plaignait d'une manière touchante, par ceux pour qui il avait enduré plus que l'amertume de la mort. Cependant, l'ingratitude des autres ne put éteindre l'ardeur de son dévouement fanatique, et il continua, d'année en d'année, à faire dans son cachot, des plans d'insurrections et d'invasions [1].

Adhésion générale au nouveau gouvernement ecclésiastique.

Avant l'arrestation de Payne les Etats avaient été ajournés, à la suite d'une session aussi importante qu'aucune de celles qui eussent jamais été tenues en Ecosse. La nation acquiesça, généralement à la nouvelle constitution ecclésiastique. Les indifférents, qui sont en grand nombre dans toutes les sociétés, virent avec plaisir un terme mis à l'anarchie, et se conformèrent à l'Eglise presbytérienne, comme il s'étaient conformés à l'Eglise épiscopale. Pour les Presbytériens modérés, l'arrangement qui venait d'avoir lieu était en somme satisfaisant. La plupart des Presbytériens rigides se décidèrent à l'accepter sous protestation, comme un fort à-compte sur ce qu'on leur devait. Il leur manquait, il est vrai, ce qu'ils considéraient comme la beauté et la symétrie de cette Eglise qui avait été, quarante ans auparavant, la gloire de l'Ecosse. Mais si le second temple n'était

[1] Burnet, II, 62 ; *Lockhart à Melville*, 30 août 1690, et *Crawford à Melville*, 11 décembre 1690, dans les *Leven and Melville Papers ;* lettre de Neville Payne, du 3 décembre 1692, imprimée en 1693.

pas égal au premier, le peuple élu était bien fondé à se réjouir de pouvoir, après une longue captivité de Babylone, reconstruire, quoique imparfaitement, la maison de Dieu sur ses anciens fondements ; et il n'était pas extraordinaire qu'ils éprouvassent pour le latitudinaire Guillaume des sentiments de reconnaissance et d'affection semblables à ceux que les Juifs rendus à leur patrie avaient éprouvés jadis pour le païen Cyrus.

Plaintes des Episcopaux.

Toutefois, il y avait deux partis à qui les actes politiques de 1690 inspiraient une implacable haine. Les Ecossais qui étaient épiscopaux par conviction et avec ferveur paraissent avoir été en petit nombre ; mais parmi eux se trouvaient quelques personnes supérieures, non pas peut-être en intelligence naturelle, mais en savoir, en goût et dans l'art de la composition, aux théologiens de la secte qui venait de devenir dominante. Il n'aurait peut-être pas été prudent aux ecclésiastiques et aux professeurs dépossédés de donner cours dans leur propre pays à la colère qu'ils ressentaient. Mais la presse anglaise était à leur disposition, et ils étaient certains de l'approbation d'une grande partie du peuple anglais. Pendant plusieurs années ils continuèrent à harceler leurs ennemis et à amuser le public par une suite de pamphlets vifs et ingénieux. Dans quelques-uns de ces ouvrages, les excès commis par la multitude à l'égard des ministres des comtés de l'ouest sont exposés avec un talent qui excite à la fois la pitié et l'indignation. Dans d'autres, la cruauté avec laquelle avaient été traités les Covenantaires pendant les règnes des deux derniers rois de la maison de Stuart, est atténuée par tous les artifices d'une logique sophistique. On s'y moque beaucoup du mauvais latin dont quelques-uns des professeurs presbytériens avaient fait usage, tandis qu'ils siégeaient dans les chaires académiques naguère occupées par d'illustres savants. On y parlait beaucoup du mépris ignorant que professaient les barbares victorieux pour la science et la littérature. On les accusait de frapper d'anathème les systèmes modernes de physique comme des hérésies diaboliques, de condamner la géométrie comme une science qui desséchait l'âme, de réprouver jusqu'à l'étude des langues dans lesquelles étaient écrits les

Livres saints. Le savoir, disait-on, serait bientôt éteint en Ecosse. Les universités, sous leurs nouveaux chefs, languissaient et ne tarderaient pas à périr. Les libraires étaient presque ruinés : leurs bénéfices ne suffisaient pas à payer le loyer de leurs boutiques, et ils se disposaient à émigrer dans quelque pays où les lettres fussent tenues en estime par ceux qui étaient chargés d'instruire le public. Parmi les ministres de la religion il ne restait pas un acquéreur de livres. L'ecclésiastique épiscopal était heureux de vendre pour un morceau de pain les débris de sa bibliothèque qui avaient échappé à la rage aveugle d'une populace ameutée ; et quant aux ecclésiastiques protestants, leur seule bibliothèque se composait d'une explication de l'Apocalypse et d'un commentaire sur le Cantique des Cantiques [1]. L'éloquence de la chaire du parti triomphant était un sujet inépuisable de plaisanteries. Un petit volume, intitulé « modèles d'éloquence presbytérienne écossaise » eut un immense succès dans le midi, tant parmi les partisans de la haute Eglise que parmi les profanes, et n'est pas encore tout à fait oublié. C'était en effet un livre bien propre à figurer sur la table de salon d'un Squire dont la religion consistait à détester les prières improvisées et la psalmodie nasillarde. Par un jour de pluie, lorsqu'il était impossible de chasser, ni les cartes, ni le trictrac n'eussent offert, dans les intervalles des plaisirs de la table une ressource ausssi agréable. Nulle part ailleurs, peut-être, on ne trouverait, sous un si petit volume, une telle collection de citations et d'anecdotes bouffonnes. Quelques hommes graves, cependant, qui n'aimaient ni la doctrine, ni la discipline calviniste, secouaient la tête à la vue de ce recueil de facéties, et donnaient à entendre que l'auteur, en livrant à la risée publique l'absurde rhétorique à l'aide de laquelle des hommes grossiers et ignorants prétendaient éclaircir de sombres questions de théologie et exciter un sentiment de dévotion parmi la populace, avait quelquefois oublié le respect dû aux choses sacrées. L'effet que produisaient sur l'esprit public en Angleterre des productions de ce genre, ne put être bien ap-

[1] *Historical Relation of the late Presbyterian general Assembly*, 1691 ; *The Presbyterian inquisition as it was lately practised against the professors of the college of Edimburgh.* 1691.

précié tant que l'Angleterre et l'Ecosse furent indépendantes l'une de l'autre; mais il se manifesta, peu de temps après la réunion des deux royaumes, d'une manière que nous avons encore lieu, et que notre postérité aura probablement longtemps lieu, de regretter.

Les non-jureurs presbytériens.

Les extrêmes Presbytériens étaient tout aussi mécontents que les extrêmes Prélatistes, et tout aussi peu disposés à prêter serment de fidélité à Guillaume et Marie. Si le non-jureur jacobite et le non-jureur caméronien étaient d'opinions diamétralement opposées, s'ils se regardaient mutuellement avec une aversion mortelle, et si aucun des deux ne se fût fait scrupule de persécuter l'autre, ils avaient beaucoup de points en commun. C'étaient peut-être les deux spécimens les plus remarquables d'extravagante absurdité qu'on eût pu trouver au monde. Chacun d'eux considérait sa forme chérie de gouvernement ecclésiastique, non pas comme un moyen, mais comme une fin, comme la seule chose nécessaire, comme la quintessence de la religion chrétienne. Chacun d'eux avait la puérilité de se figurer qu'il avait trouvé dans sa Bible une théorie de gouvernement civil. Ni l'un ni l'autre ne reculait devant les affreuses conséquences auxquelles menait sa théorie. A toutes les objections, tous deux avaient la même réponse : — Ainsi dit le Seigneur. Tous deux s'accordaient à se vanter que des arguments qui, aux yeux de politiques athées, paraissaient irréfutables, ne présentaient au Saint aucune difficulté. Il pouvait être parfaitement vrai qu'en se relâchant de la rigueur de ses principes, il pût sauver son pays de l'esclavage, de l'anarchie, de la ruine universelle. Mais il n'était point chargé de sauver son pays : le seul salut dont il eût à s'occuper était celui de son âme. Il obéissait aux ordres de Dieu, et laissait l'événement à Dieu. Une de ces deux sectes fanatiques prétendait que la nation serait tenue, jusqu'à la fin des temps, d'obéir à l'héritier des Stuarts ; l'autre, qu'elle serait liée, jusqu'à la fin des temps, par la Ligue et le Covenant solennel : ainsi, toutes deux s'accordaient à considérer les nouveaux souverains comme des usurpateurs.

C'est à peine si l'on a entendu parler, hors d'Ecosse, des

non-jureurs presbytériens; et l'on ne sait peut-être pas généralement aujourd'hui, même en Ecosse, pendant combien de temps ils continuèrent de former une classe distincte. Ils maintenaient que leur pays, étant sous le coup d'un contrat antérieur envers le Très-Haut, ne pouvait jamais, tant que durerait le monde, prendre aucun engagement incompatible avec ce contrat antérieur. Un Erastien, un latitudinaire, un homme qui s'agenouillait pour recevoir de la main des évêques le pain et le vin, et qui pouvait entendre, quoique avec assez peu de patience, des antiennes chantées par des enfants de chœur en robes blanches, ne pouvait gouverner un royaume placé sous le lien du Covenant. Guillaume avait d'ailleurs perdu tout droit à la couronne en commettant ce péché pour lequel une dynastie, surnaturellement établie, avait été jadis surnaturellement déposée. Il avait prêté les mains à l'évasion de son beau-père, cet idolâtre, cet assassin, cet homme de Bélial qui aurait dû être taillé en pièces devant le Seigneur, comme Agag. Le crime de Guillaume avait même surpassé celui de Saül. Saül n'avait épargné qu'un seul Amalécite, et avait immolé tous les autres. Quel Amalécite Guillaume avait-il immolé? L'Eglise pure avait été persécutée pendant vingt-huit ans; ses enfants avaient été emprisonnés, transportés, marqués, fusillés, pendus, noyés, torturés, et et pourtant celui qui s'appelait son libérateur ne l'avait pas laissée se venger de ses ennemis [1]. Le sanguinaire Claverhouse avait été gracieusement accueilli à Saint-James. Le sanguinaire Mackenzie avait trouvé une retraite sûre et luxurieuse parmi les méchants d'Oxford. Le jeune Dalrymple, qui

[1] Parmi les nombreux documents curieux laissés par les Covenantaires de cette génération, l'un des plus curieux est celui qui a pour titre : « *Nathaniel, or the Dying Testimony of John Matthieson in Closeburn.* » Matthieson ne mourut qu'en 1709; mais son *témoignage*, ou testament religieux, fut écrit quelques années auparavant, à une époque où il s'attendait à mourir. « Et maintenant, dit-il, étant sur le point de mourir, je voudrais vous dire en peu de mots, à vous qui devez rester après moi, ce que je pense des temps. Quand je vis, ou plutôt quand j'entendis dire que le prince et la princesse d'Orange étaient établis comme ils le sont, qu'il pardonnait à tous ceux qui avaient assassiné les saints, et qu'il recevait toutes les bêtes sanguinaires, soldats et autres, tous ces officiers de leur gouvernement et de leur armée, tous les conseillers sanguinaires, civils et ecclésiastiques, et qu'il laissait échapper ce fils de Bélial, son beau-père, qui, d'après toutes les lois divines et humaines, aurait dû être mis à mort, je compris qu'il ne ferait aucun bien à la cause et à l'œuvre de Dieu. »

avait persécuté les saints, le vieux Dalrymple, qui avait jugé les saints, étaient grands et puissants. Il n'y avait, disait-on, d'autre alternative que Guillaume ou Jacques, et, de deux maux, c'était sagesse de choisir le moindre. Telle était, en effet, la sagesse de ce monde. Mais la sagesse qui venait d'en haut nous enseignait que de deux choses, toutes deux mauvaises aux yeux de Dieu, il ne fallait choisir ni l'une ni l'autre. Dès que Jacques serait rétabli sur le trône, ce serait un devoir de le désavouer et de lui résister. Le devoir actuel était de désavouer son gendre et de lui résister. Il ne fallait rien dire, il ne fallait rien faire qui pût être interprété comme une reconnaissance de l'autorité du Hollandais. Les hommes pieux ne devaient lui témoigner aucune déférence, exercer sous lui aucun emploi, recevoir de lui aucun salaire, signer aucun acte dans lequel on lui donnait le titre de roi. Anne succéda à Guillaume, et Anne fut désignée par ceux qui s'appelaient le reste de la vraie Eglise, comme la prétendue reine, la méchante femme, la Jésabel. Georges Ier succéda à Anne, et Georges Ier fut le prétendu roi, la bête d'Allemagne [1]. Georges II succéda à Georges Ier, et Georges II aussi fut un prétendu roi, qu'on accusait d'avoir surpassé la méchanceté de ses méchants prédécesseurs, en faisant passer une loi contraire à cette loi divine qui ordonne de ne laisser vivre aucune sorcière [2]. Georges III succéda à Georges II, et ces hommes continuèrent avec la même persévérance, quoique dans un langage moins féroce qu'auparavant, à répudier toute fidélité à un souverain qui n'avait rien de commun avec un pays engagé par le Covenant [3]. En 1806 même, ils rendaient

[1] Voir le « *Dying testimony* de M. Robert Smith, étudiant en théologie, demeurant à Douglas Town dans le comté de Clydesdale, qui mourut vers deux heures, le dimanche matin 13 décembre 1724, à l'âge de 58 ans. » et le « *Dying testimony* de William Wilson, autrefois maître d'école à Park, dans le comté de Douglas, mort le 7 mai 1757, âgé de 68 ans. »

[2] Voir le *Dying Testimony* de William Wilson, mentionné dans la note précédente. On doit faire observer qu'en ce qui touchait les sorcières, les membres de la Presbytérie Associée étaient aussi absurdes que ce pauvre maître d'école au cerveau fêlé. Voir leur « Acte, Déclaration et Témoignage, » publié en 1773 par Adam Gib.

[3] En 1791, Thomas Henderson de Paisley écrivit une défense de quelques Séparatistes qui s'appelaient la Presbytérie Réformée, contre un écrivain qui les avait accusés de « désavouer notre excellent souverain actuel comme roi légitime de la Grande-Bretagne. » « La Presbytérie Réformée

encore leur témoignage public contre le péché de reconnaître son gouvernement en payant les impôts, en prenant des licences d'*excise*, en se joignant aux volontaires ou en travaillant aux travaux publics [1]. Le nombre de ces fanatiques alla en diminuant, jusqu'à ce qu'enfin ils se trouvèrent tellement dispersés sur la surface de l'Ecosse, qu'ils n'étaient nulle part assez nombreux pour avoir une maison de réunion, et qu'on les appela les « non écouteurs » (non hearers.) Ils continuaient, cependant, à s'assembler et à prier dans des maisons particulières, et persistaient à se regarder comme la population élue, comme la nation sainte, comme le troupeau qui, au milieu de la décadence commune, conservait seul la foi d'un meilleur âge. Il n'est nullement improbable que cette superstition, la plus irrationnelle et la plus absurde dans laquelle le christianisme protestant ait jamais été perverti par les préjugés et les passions humaines, végète encore dans quelques fermes obscures.

et ceux qui sont en rapport avec elle, dit M. Henderson, « ne sont guère dans l'usage de donner des titres flatteurs aux princes..... Cependant ils n'éprouvent aucun ressentiment à l'égard de la personne de celui qui occupe actuellement le trône, ni d'aucune des bonnes qualités qu'il possède. Ils souhaitent sincèrement qu'il soit plus *excellent* que ne peuvent le faire les dehors de la royauté, qu'il soit orné de l'image du Christ, etc., etc. Mais ils ne peuvent nullement le reconnaître, non plus qu'aucun autre membre de la doctrine épiscopale, comme roi légitime de ce pays soumis au Covenant.

[1] Un enthousiaste, nommé Georges Calderwood, dans sa Préface à un recueil de *Dying Testimonies*, publié en 1806, accuse même la Presbytérie Réformée de complaisances scandaleuses. « Quant à la Presbytérie Réformée, » dit-il, « quoiqu'elle professe reconnaître de tout point le témoignage du martyr, cependant elle a maintenant adopté tant de distinctions nouvelles et abandonné les anciennes, qu'il est évident que ce n'est ni le témoignage du martyr, ni celui qui avait été d'abord adopté par cette Presbytérie qu'elle soutient aujourd'hui. Quand la Presbytérie Réformée était dans son enfance et qu'il y avait quelque apparence d'honnêteté et de fidélité entre ses membres, tout le monde la blâmait parce qu'elle établissait des distinctions que personne ne pouvait justifier ; c'est-à-dire qu'elle ne voulait pas admettre dans sa communion ceux qui payaient l'impôt foncier ou qui souscrivaient des obligations à cet effet ; mais aujourd'hui elle admet dans cette même communion chefs et membres qui paient volontairement tous les impôts et souscrivent des obligations..... » « On n'a qu'à se reporter aux livres du gouvernement depuis le commencement de la guerre avec la France, et l'on verra combien de ses membres ont accepté des emplois de confiance qui les mettaient aux ordres du gouvernement, tels que ceux de porteurs d'armes, de conducteurs de bestiaux, etc., et qu'est-ce que leur permission pour commercer par mer ou par terre, si ce n'est être au service du gouvernement ?

Guillaume est mécontent des arrangements ecclésiastiques faits en Ecosse.

Le roi ne fut qu'à demi satisfait de la manière dont la constitution ecclésiastique de l'Ecosse avait été réglée. Il trouva que les Episcopaux avaient été maltraités, et il craignit qu'ils ne le fussent encore plus mal lorsque le nouveau système serait complétement organisé. Il avait désiré vivement que l'acte qui établissait l'Eglise presbytérienne fût accompagné d'un autre acte qui permettrait aux personnes qui n'appartenaient point à cette Eglise de tenir librement leurs assemblées, et il avait appelé particulièrement l'attention de Melville sur ce point[1]. Mais quelques prédicateurs populaires déclamèrent avec tant de violence à Edimbourg contre la liberté de conscience, qu'ils appelaient le mystère d'iniquité, que Melville n'osa pas se conformer aux instructions de son maître. Un projet d'acte de tolérance fut présenté au Parlement par un simple membre; mais on l'accueillit froidement et il n'y fut donné aucune suite[2].

Réunion de l'assemblée générale de l'Eglise d'Ecosse.

Guillaume, cependant, était fermement résolu à empêcher la secte dominante de se livrer au bonheur de la persécution, et il profita de la première occasion pour faire connaître sa résolution. La première Assemblée Générale de l'Eglise nouvellement établie se réunit peu de temps après son retour d'Irlande. Il était nécessaire qu'il nommât un commissaire et qu'il écrivit une lettre. Quelques Presbytériens zélés espéraient que ce commissaire serait Crawford, et les ministres d'Edimbourg rédigèrent un document dans lequel ils donnaient très-clairement à entendre que tel était leur désir. Mais Guillaume fit choix de lord Carmichael, noble écossais distingué par son bon sens, son humanité et sa modération[3]. La lettre adressée à l'Assemblée renfermait des conseils très-sages, exprimés dans un langage élevé. « Nous espérons, »

[1] *Le roi à Melville*, 22 mai 1699, dans les *Leven and Melville Papers*.
[2] *Account of the establishment of Presbyterian government.*
[3] Les bonnes qualités de Carmichael sont pleinement reconnues par les Episcopaux. Voir *Historical Relation of the late Presbyterian Assembly and the Presbyterian Inquisition.*

disait le roi, « que vos actes seront tels que nous n'ayons point à nous repentir de ce que nous avons fait. Nous n'avons jamais pu penser que la violence contribuât aux progrès de la vraie religion, et nous n'entendons pas que notre autorité soit jamais un instrument au service des passions désordonnées d'aucun parti. La modération, voilà ce que prescrit la religion, ce qu'attendent de vous les Églises voisines, et ce que je vous recommande. » Les Soixante et leurs associés n'auraient peut-être pas été fâchés de répondre dans un langage semblable à celui qui avait été tenu, ainsi que quelques-uns d'eux pouvaient se le rappeler, à Charles II pendant son séjour en Ecosse. Mais ils venaient d'apprendre qu'en Angleterre l'opinion se prononçait fortement en faveur des ecclésiastiques expulsés par la populace et que, dans une pareille situation, ce serait folie au corps qui représentait l'Eglise Presbytérienne d'engager une lutte avec le roi [1]. L'Assemblée fit donc à la lettre royale une réponse respectueuse et reconnaissante, déclarant à Sa Majesté que les membres avaient trop souffert de l'oppression pour vouloir jamais opprimer les autres [2].

Etat des affaires sur le Continent.

Cependant les troupes, sur tout le Continent, prenaient leurs quartiers d'hiver. La campagne n'avait eu nulle part de résultats décisifs. La victoire remportée par Luxembourg à Fleurus n'avait pas produit de résultat important. Sur le Haut-Rhin, de grandes armées avaient été en présence, des mois entiers, sans échanger un seul coup. En Catalogne, on avait pris quelques petits forts. A l'est de l'Europe, les Turcs avaient eu des avantages sur certains points, les Chrétiens sur d'autres ; et l'issue de la lutte paraissait être aussi éloi-

[1] Voir, dans les *Leven and Melville Papers*, les lettres que Melville écrivit de Londres à cette époque à Crawford, à Rule, à Williamson et à d'autres presbytériens violents. « Le clergé expulsé, » dit-il, « fait grand bruit; beaucoup de gens ici s'en réjouissent et les encouragent. Il n'y a pas autre chose à faire maintenant, que d'user de la plus grande réserve et de la plus grande modération imaginables, si l'on ne veut tout compromettre; et prenez cela comme chose sérieuse, et non pas comme des visions inspirées par la peur. »

[2] *Principal Acts of the general Assembly of the church of Scotland held in and begun at Edinburg the sixteenth day of october* 1690; Edimburgh, 1691.

gnée que jamais. La coalition avait perdu, dans le courant de cette année, un membre précieux et en avait gagné un autre. Le duc de Lorraine, le meilleur capitaine au service impérial, n'était plus. Il était mort comme il avait vécu, exilé, sans patrie, ne léguant à ses enfants que son nom et ses droits. On disait populairement qu'il eût mieux valu pour les confédérés, perdre trente mille soldats qu'un pareil général. Mais à peine les cours alliées avaient-elles pris le deuil pour lui, qu'elles eurent la consolation d'apprendre qu'un autre prince, plus puissant, et qui ne lui cédait ni en talents ni en courage, s'était joint à la ligue contre la France [1].

Le duc de Savoie entre dans la coalition.

C'était Victor-Amédée, duc de Savoie. Jeune encore, il était déjà versé dans cet art pour lequel les hommes d'Etat d'Italie étaient célèbres depuis le treizième siècle, dans cet art auquel Castruccis Castracani et François Sforce devaient leur grandeur, et que Machiavel avait réduit en système. Aucun souverain, dans l'Europe moderne, n'a, avec une aussi petite principauté, exercé pendant aussi longtemps une aussi grande influence. Il s'était soumis pendant quelque temps, avec une apparence de bonne humeur, mais avec une répugnance et un ressentiment secrets, à l'ascendant de la France. Quand la guerre éclata, il affecta de rester neutre, mais entama des négociations secrètes avec la maison d'Autriche. Il aurait probablement continué à dissimuler jusqu'à ce qu'il eût trouvé quelque occasion de frapper un coup à l'improviste, si ses plans et ses intrigues n'eussent été déjoués par la promptitude et la vigueur de Louis. Une armée française, sous les ordres de Catinat, général de beaucoup de talent et de courage, pénétra dans le Piémont. On fit savoir au duc que sa conduite avait excité des soupçons qu'il ne pouvait détruire qu'en recevant des garnisons étrangères dans Turin et dans Verceil. Il reconnut alors qu'il fallait être ou l'esclave ou l'ennemi déclaré de son puissant et impérieux voisin. Son choix fut bientôt fait; et une guerre commença, qui, pendant sept ans, occupa quelques-uns des meilleurs généraux et quelques-unes des

[1] *Monthly Mercurius: London Gazette* des 3 et 6 novembre 1690.

meilleures troupes de Louis. Un envoyé extraordinaire de Savoie se rendit à La Haye, et de là à Londres, présenta ses lettres de créance dans la salle des Banquets, et adressa à Guillaume un discours qui fut bientôt traduit en toutes les langues et lu par toute l'Europe. L'orateur félicita le roi du succès de cette grande entreprise qui avait rendu à l'Angleterre son ancienne place parmi les nations et brisé les chaînes de l'Europe. « Mon maître, » ajouta-t-il, « est heureux de pouvoir enfin exprimer des sentiments depuis longtemps cachés au fond de son cœur : c'est une partie de sa dette envers Votre Majesté. C'est elle qui lui a inspiré l'espoir de la liberté après tant d'années de servitude. »

Vote des subsides.

Il avait été résolu que, pendant l'hiver prochain, un congrès de toutes les puissances hostiles à la France se tiendrait à La Haye. Guillaume était impatient de s'y rendre. Mais il était nécessaire qu'il tînt une session du Parlement. Dans les premiers jours d'octobre, les Chambres se réunirent à Westminster. Les membres étaient généralement dans de bonnes dispositions. Les Tories qu'il était possible de se concilier l'avaient été par l'Acte de Grâce et par la large part qu'ils avaient eue dans les faveurs de la Couronne. Les Whigs, qui étaient capables d'apprendre, avaient appris beaucoup par la leçon que Guillaume leur avait donnée, et ils ne s'attendaient plus à ce qu'il descendît du rôle de roi à celui de chef de parti. Whigs et Tories, à peu d'exceptions près, avaient été alarmés par la perspective d'une invasion française et s'étaient réjouis de la nouvelle de la victoire de la Boyne. Le souverain qui avait versé son sang pour leur nation et leur religion était maintenant plus haut dans l'estime publique qu'il n'avait été à aucune époque depuis son avénement. Son discours d'ouverture provoqua les bruyantes acclamations des Lords et des Communes [1]. Des remercîments furent votés à l'unanimité, par les deux Chambres, au roi pour ses exploits en Irlande, à la reine pour la prudence avec laquelle elle avait gouverné l'Angleterre pendant son absence [2]. Ainsi commença une session distinguée entre toutes

[1] Van Citters aux Etats Généraux, 3 (13) octobre 1690.
[2] *Lords' Journals*, 6 octobre 1690 ; *Commons' Journals*, 8 août.

les sessions de ce règne par l'harmonie et la tranquillité. Aucun compte-rendu des débats n'a été conservé, à moins qu'on ne veuille donner ce nom à un pamphlet depuis longtemps oublié, dans lequel quelques-uns des discours prononcés le premier jour sont travestis en vers burlesques [1]. Le temps des Communes paraît avoir été principalement occupé à discuter des questions qui se rattachaient aux élections du printemps précédent. Les subsides nécessaires pour la guerre, quoique considérables, furent votés avec empressement. Le nombre des troupes régulières pour l'année suivante fut fixé à 70,000, dont 12,000 devaient se composer de cavalerie ou de dragons. L'entretien de cette armée, la plus grande que l'Angleterre eût jamais eue sur pied, s'élevait à environ 2,300,000 livres sterling; les dépenses de la marine à environ 1,800,000 livres. Ces sommes comprenaient les frais de l'artillerie, qu'on évaluait en gros au huitième des frais de la marine et au cinquième de ceux de l'armée [2]. La totalité du secours extraordinaire accordé au roi excédait quatre millions.

Les Communes pensèrent avec raison que la libéralité extraordinaire avec laquelle elles avaient pourvu aux besoins du service public les autorisait à exiger des garanties extraordinaires contre le gaspillage et le péculat. Un bill fut introduit, qui donnait pouvoir à neuf commissaires d'examiner et d'arrêter les comptes publics. Les neuf commissaires étaient désignés dans le bill, et ils appartenaient tous à la Chambre-Basse. Les Lords adoptèrent le bill sans amendement, et le roi y donna son assentiment [3].

Budget des recettes.

Les débats sur les recettes occupèrent une partie considérable de la session. Il fut décidé que 1,650,000 livres seraient levées au moyen d'un impôt mensuel direct sur la terre. Les droits d'*excise* sur l'ale et la bière furent doublés; et les droits

[1] Je ne sache pas que ce pamphlet ait jamais été imprimé. Je ne l'ai vu que dans deux manuscrits contemporains. Il est intitulé : « l'Ouverture de la Session, 1690. »

[2] *Commons' Journals*, 9, 10, 13, 14 octobre 1690.

[3] *Commons' Journals* de décembre 1690, et particulièrement du 26 décembre; Stat. 2 W. et M. Sess. 2, c. 11.

d'importation sur la soie brute, la toile, le bois de charpente, le verre et quelques autres articles, furent augmentés [1]. Jusque-là on était à peu près d'accord. Mais la bonne entente faillit bientôt être troublée par une proposition qui était beaucoup plus populaire que juste ou humaine. Des taxes extrêmement lourdes avaient été imposées, et cependant il était douteux que ces taxes fussent suffisantes. Pourquoi, demandait-on, les frais de la guerre d'Irlande ne seraient-ils pas supportés par les insurgés irlandais? Tout le monde savait comment ces insurgés avaient agi dans leur parodie de Parlement, et rien ne pouvait être plus raisonnable que de leur appliquer leur propre mesure. Il fallait les traiter comme ils avaient traité la colonie saxonne. Chaque acre de terrain que l'Acte d'Etablissement leur avait laissé devait être saisi par l'Etat pour couvrir les frais qu'avait occasionnés leur turbulence et leur perversité. Il n'est pas étonnant qu'un plan qui satisfaisait à la fois la haine nationale et promettait un soulagement pécuniaire ait été accueilli avec transport. Un bill fut présenté, qui ne ressemblait que trop à quelques-unes des lois passées par les législateurs jacobites de Dublin. Aux termes de ce bill, les propriétés de toute personne qui avait été en état de rébellion contre le roi et la reine depuis le jour où ils avaient été proclamés, devaient être confisquées, et le produit appliqué aux besoins de la guerre. Une exception était faite en faveur des Protestants qui n'avaient fait que se soumettre à une force majeure : quant aux Papistes, ils ne méritaient aucune indulgence. La prérogative royale de grâce était limitée. Le roi pouvait bien, si tel était son plaisir, épargner la vie de ses ennemis vaincus ; mais il ne lui était permis de soustraire aucune partie de leurs propriétés à l'arrêt commun. Il ne devait pas dépendre de lui d'accorder une capitulation qui assurât aux catholiques irlandais la jouissance de leurs propriétés héréditaires. Il y a plus : on ne lui permettait pas de tenir sa parole envers les personnes qu'il avait déjà reçues à merci, qui avaient baisé sa main et reçu de sa bouche la promesse de sa protection. On essaya d'introduire une disposition en faveur de lord Dover. Dover qui, avec tous ses défauts, n'était pas sans quelques sentiments an-

[1] Stat. 2, W. et M. Sess. 2. c. 1, 3, 4.

glais, s'était rendu odieux aux Irlandais et aux Français en défendant à Dublin les intérêts de son pays natal. Après la bataille de la Boyne, sa situation devint déplorable. Il ne pouvait espérer d'être bien reçu ni à Limerick, ni à Saint-Germain. Dans son désespoir, il se jeta aux pieds de Guillaume, promit de vivre paisiblement, et reçut l'assurance gracieuse qu'il n'avait rien à craindre. Quoique la parole royale parût avoir été engagée à ce malheureux, les communes décidèrent, à une majorité de 119 voix contre 112, que ses biens ne seraient pas exemptés de la confiscation générale.

Le Bill fut envoyé à la Chambre des Pairs; mais les Pairs n'étaient pas disposés à l'adopter sans de grands amendements, et le temps manquait pour faire ces amendements. De nombreux héritiers universels, des personnes investies de droits de reversion, et des créanciers, supplièrent la Chambre-Haute d'introduire dans le Bill des dispositions qui eussent pour effet d'empêcher que les innocents fussent impliqués dans le châtiment des coupables : quelques pétitionnaires demandèrent à être entendus par l'organe de leurs conseils. Le roi avait fait tous ses préparatifs pour un voyage à La Haye, et le jour au delà duquel il ne pouvait retarder son voyage approchait. Le Bill fut donc, heureusement pour l'honneur de la législation anglaise, déposé dans ces catacombes où les statuts avortés de tant de générations dorment d'un sommeil rarement troublé par l'historien ou par l'antiquaire [1].

Procédures contre Torrington.

Une autre question, qui interrompit légèrement, mais très-légèrement, le calme de cette courte session, fut la conséquence de la désastreuse et honteuse bataille du cap Beachy. Immédiatement après cette bataille, Torrington avait été envoyé à la Tour, où il était toujours resté depuis. Une difficulté de forme s'éleva sur la manière dont il devait être mis en jugement. Il n'y avait pas de Lord-Grand-Amiral, et quel-

[1] Burnet, II, 67. Voir les journaux des Deux Chambres, notamment celui des Communes du 19 décembre, et ceux des Lords des 30 décembre et 1er janvier. On trouvera le Bill lui-même dans les Archives de la Chambre des Lords.

ques jurisconsultes ne paraissaient pas être parfaitement édifiés sur le point de savoir si les Commissaires de l'Amirauté avaient qualité pour exécuter la loi martiale. La majorité des juges se prononçait pour l'affirmative. Afin de lever tous les doutes, un bill fut présenté à la Chambre-Haute, et plusieurs Lords firent à ce bill une opposition qui semble avoir été fort peu rationnelle. La loi qu'on nous propose, disaient-ils, est une loi pénale rétrospective, et, sous ce rapport, elle n'est pas admissible. S'ils employaient cet argument de bonne foi, ils ignoraient les premiers éléments de la science de la législation. Faire une loi pour punir un délit qui n'en était pas un à l'époque où il a été commis, est contraire à tous les principes. Mais une loi qui ne fait que changer la procédure criminelle, peut être rendue parfaitement applicable aux délits passés aussi bien qu'aux délits futurs. C'eût été une grossière injustice de donner un effet rétroactif à la loi qui déclarait la traite *félonie;* mais il n'y avait pas la moindre injustice à décréter que la cour criminelle centrale jugerait les félonies commises longtemps avant que cette cour existât. Dans le cas de Torrington, la loi restait en substance ce qu'elle avait toujours été. On ne changeait rien à la définition du crime, à la mesure de la peine. Le seul changement était dans la forme de la procédure ; et c'était un changement auquel la législature avait parfaitement le droit de donner un effet rétroactif. Il est même difficile de croire que quelques-uns des opposants au bill aient été dupes du faux raisonnement dont ils condescendaient à faire usage. L'esprit de caste était puissant chez les Lords. Que l'un d'eux pût être jugé, sur une accusation capitale, par une cour composée de plébéiens, leur semblait une dégradation de l'ordre tout entier. Si leur noble collègue avait failli, il fallait le mettre en accusation suivant les formes établies ; il fallait transformer la salle de Westminster en cour de justice ; il fallait que ses Pairs se réunissent en costume et rendissent leur verdict sur leur honneur; il fallait que le Grand-Sénéchal prononçât la sentence et rompît sa baguette. C'était fait des priviléges, si un comte pouvait être condamné à mort par quelques vieux loups de mer assis autour d'une table dans la chambre d'un vaisseau. Ces idées exercèrent une telle influence, que le bill ne passa à la Chambre-Haute

qu'à une majorité de deux voix [1]. Dans la Chambre-Basse, où les dignités et les immunités de la noblesse n'étaient pas vues d'un œil favorable, il y eut peu de différence d'opinion. Torrington demanda à être entendu à la barre, et y parla fort longuement, mais d'une manière faible et diffuse. Il fit valoir ses services, ses sacrifices, ses blessures; il injuria les Hollandais, le Bureau de l'Amirauté et le secrétaire d'Etat. Le bill, néanmoins, parcourut toutes ses phases sans qu'il y eût une seule division [2].

Torrington jugé et acquitté.

Dans les premiers jours de décembre, Torrington, toujours gardé, fut envoyé par la rivière à Sheerness. Là, se réunit le conseil de guerre, à bord d'une frégate appelée le *Kent*. L'enquête dura trois jours, et pendant ces trois jours la fermentation fut grande à Londres. A la Bourse, dans les cafés, aux portes mêmes des églises, on ne s'entretenait d'autre chose que de Torrington. Il se manifestait, de part et d'autre, une animation extrême; des paris étaient engagés pour des sommes énormes; des bruits arrivaient d'heure en heure, par terre et par eau, et chacun de ces bruits arrivait exagéré et dénaturé. Depuis le jour où était parvenue à la capitale la nouvelle de cette ignominieuse bataille jusqu'à la veille même du jugement, l'opinion publique avait été très-défavorable au prisonnier. Son nom, s'il faut en croire des pamphlétaires contemporains, n'était presque jamais mentionné sans qu'on n'y ajoutât quelque malédiction. Mais, lorsque la crise de son sort approcha, il y eut, comme cela arrive souvent en Angleterre, une réaction. On se rappela tous ses mérites, son ouvrage, son caractère bienveillant, son ferme attachement à la religion protestante dans les mauvais temps. Il était impossible de nier qu'il fût indolent et voluptueux, qu'il négligeât les affaires les plus importantes pour ses plaisirs, qu'il ne pût rien refuser à un compagnon de débauche ou à une

[1] *Lords' Journals*, 30 octobre 1690. Les nombres ne sont jamais donnés dans les journaux de la Chambre des Lords. C'est Ralph qui affirme que la majorité ne fut que de deux voix : je suppose qu'il avait quelque autorité que je n'ai pas pu trouver.

[2] Van Citters aux Etats Généraux, 14 (24) novembre 1690. « Discours du comte de Torrington à la Chambre des Communes, 1710. »

maîtresse; mais on trouvait des excuses à ces défauts, on avait recours à des euphémismes pour les atténuer. Ses amis employèrent sans scrupule tous les moyens qui pouvaient soutenir un sentiment national en sa faveur, et ils furent puissamment aidés par la nouvelle que la haine que lui portaient les Hollandais s'était manifestée par des insultes à quelques-uns de ses compatriotes. On allait répétant qu'un brave et généreux Anglais, dont tout ce qu'on pouvait dire de pire était qu'il aimait le vin et les femmes, allait être fusillé pour satisfaire la malveillance des Hollandais. Ce qui se passa au jugement contribua à confirmer la populace dans cette idée. La plupart des témoins à charge étaient des officiers hollandais. Le contre-amiral hollandais, qui se chargea du rôle de plaignant, s'oublia jusqu'à accuser les juges de partialité. Lorsque enfin, le soir du troisième jour, Torrington fut déclaré « non coupable, » beaucoup de gens qui, naguère, demandaient son sang à grands cris, parurent satisfaits de son acquittement. Il retourna à Londres, libre et l'épée au côté. A mesure que son yacht remontait la Tamise, chaque vaisseau devant lequel il passait le saluait. Il alla prendre sa place à la Chambre des Lords, et se hasarda même à se présenter à la cour. Mais la plupart des Pairs l'accueillirent froidement. Guillaume ne voulut pas le voir, et ordonna qu'il fût congédié du service [1].

Animosité des Whigs contre Caermarthen,

Il y avait un autre sujet qui ne donna lieu à aucun vote de l'une ou l'autre des Chambres, mais sur lequel on est fondé à croire que des paroles fort vives furent échangées dans l'une et dans l'autre. Les Whigs, quoique beaucoup moins violents que l'année précédente, ne pouvaient voir patiemment Caermarthen aussi près d'être premier ministre qu'un

[1] Burnet, II, 67, 68; Van Citters aux Etats Généraux, 20 novembre (1er décembre), 9 (19), 12 (22), 16 (26) décembre 1690; *An impartial Account of some remarkable passages in the Life of Arthur, Earl of Torrington, together with some modest remarks on the Trial and Acquitment*, 1691; *Reasons for the Trial of the Earl of Torrington by Impeachment*, 1690; *The Parable of the Bearbaiting*, 1690; *The Earl of Torrington's speech to the House of Commons*, 1710. Quant au froid accueil fait à Torrington par les pairs, j'ai trouvé ce fait dans un article des *Noticias ordinarias* du 6 février 1691. Madrid.

sujet pouvait l'être sous un prince du caractère de Guillaume. Personne n'avait pris une part plus marquante à la Révolution que le Lord Président, personne n'avait plus à craindre d'une contre-révolution ; mais ses anciens ennemis ne voulaient pas croire qu'il eût abjuré cordialement ces doctrines arbitraires dont il avait jadis été l'apôtre zélé, ni qu'il pût être fidèle à un gouvernement né de la résistance. Pendant les six derniers mois de 1690, il fut poursuivi par d'impitoyables libelles. Tantôt on l'appelait le roi Thomas, tantôt Tom le tyran. On suppliait Guillaume de ne pas partir pour le continent, en laissant son plus dangereux ennemi si près de l'oreille de la reine. Les Whigs, qui, l'année précédente, avaient persécuté Halifax avec autant d'ingratitude que de lâcheté, n'en parlaient maintenant qu'avec respect et avec regret : car il était l'ennemi de leur ennemi [1]. Les traits, la tournure, les infirmités physiques de Caermarthen, étaient tournés en ridicule [2]. Les négociations avec la cour de France, dans lesquelles il avait été impliqué douze ans auparavant, pour son malheur plutôt que par sa faute, furent rappelées et présentées sous les couleurs les plus odieuses. On lui reprocha sa mise en accusation et son emprisonnement. Une fois, disait-on, il avait échappé ; mais le châtiment pourrait encore l'atteindre, et Londres pourrait jouir du plaisir si longtemps différé de voir le vieux traître lancé du haut de l'échelle, suspendu au ruban bleu qu'il déshonorait. Tous les membres de sa famille, femme, fils, filles, furent en butte à de sauvages invectives ou à des sarcasmes méprisants [3]. Tous ceux qu'on supposait lui être étroitement attachés par des liens politiques eurent leur part de ces outrages, et aucun n'en eut une plus large part que Lowther. Les tendances que révélaient ces satires existaient à un haut degré parmi les Whigs du Parlement. Plusieurs d'entre eux délibérèrent sur un plan d'attaque, et ils se flattaient de pouvoir soulever une tempête qui rendrait impos-

[1] Un poëte whig compare les deux marquis, ainsi qu'on les appelait souvent, et donne à Georges la préférence sur Thomas.

[2] « Ce méchant spectre étique qui obsède le roi. »

[3] « Qu'il soit attaché haut et court à la potence avec son ruban bleu ; » pour mylady une charrette ; et je voudrais la faire traîner par Monsieur » son fils, le beau Danseur. »

sible la continuation de la présence de Caermarthen à la tête des affaires. Il paraîtrait qu'à cette époque son influence dans le cabinet du roi n'était pas tout à fait ce qu'elle avait été. Godolphin, qu'il n'aimait pas, et sur qui il n'exerçait aucun contrôle, mais dont les talents financiers avaient grandement fait faute pendant l'été, fut ramené à la Trésorerie, avec le titre de premier commissaire. Lowther, qui était l'homme du Lord Président, continua de siéger au bureau, mais cessa d'y présider. Il est vrai qu'il n'y avait pas alors une si grande différence qu'aujourd'hui entre le premier Lord et ses collègues. Cependant le changement était important et significatif. Marlborough, que Caermarthen n'aimait pas davantage, obtint, dans les affaires militaires, la même confiance que Godolphin dans les affaires de finances. Les sceaux, que Shrewsbury avait rendus dans le cours de l'été, étaient depuis lors toujours restés dans le tiroir secret du bureau de Guillaume. Le Lord Président s'attendait probablement à être consulté avant qu'on n'en disposât; mais il fut désappointé. On fit venir Sidney d'Irlande, et les sceaux lui furent remis. Le premier avis donné au Lord Président de cette importante nomination ne le fut pas dans une forme propre à calmer sa mauvaise humeur. « Avez-vous rencontré, » lui dit Guillaume, « le nouveau secrétaire d'Etat, qui sort à l'instant? » — « Non, Sire, » répondit le Lord Président; « je n'ai rencontré que mylord Sidney. » — « C'est lui qui est le nouveau secrétaire, » reprit Guillaume. « Il fera l'affaire en attendant que j'aie trouvé quelqu'un qui convienne; et, lorsque j'aurai trouvé, il sera tout prêt à donner sa démission. Tout autre que j'aurais pu choisir se serait cru sacrifié lorsque je l'aurais congédié. » Si Guillaume avait dit tout ce qu'il pensait, il aurait probablement ajouté que, sans être un grand orateur ou un grand homme d'Etat, Sidney était du petit nombre des politiques anglais en qui il pût avoir une aussi entière confiance qu'en Bentinck ou en Zulestein. Caermarthen écouta avec un sourire amer. C'était chose nouvelle, dit-il ensuite, de voir un noble personnage installé dans la charge de secrétaire d'Etat, comme on met au théâtre un laquais dans une loge, uniquement pour garder la place jusqu'à l'arrivée de ses supérieurs. Mais cette plaisanterie cachait une profonde mystification et une

inquiétude sérieuse. La position du premier ministre était désagréable et même périlleuse, et la durée de son pouvoir eût sans doute été courte si, en ce moment même, la fortune ne lui avait fourni le moyen de confondre ses adversaires, en rendant un grand service à l'Etat [1].

Complot jacobite.

Les Jacobites semblaient être, au mois d'août, complétement écrasés. La victoire de la Boyne, et l'irrésistible explosion de patriotisme produite par l'apparition de la flotte de Tourville sur la côte du Devonshire, avaient imposé silence aux plus hardis champions du droit héréditaire. La plupart des principaux conspirateurs passèrent quelques semaines en prison ou cachés. Mais quelque étendues qu'eussent été les ramifications de la conspiration, un seul traître subit la peine de son crime : c'était un nommé Godefroi Cross, qui tenait une auberge au bord de la mer, près de Rye, et qui, à l'époque où la flotte française était sur la côte de Sussex, avait donné des avis à Tourville. Lorsqu'il parut que cet exemple solitaire avait été jugé suffisant, lorsque le danger d'invasion fut passé et que l'enthousiasme populaire excité par ce danger se fut calmé, lorsque l'indulgence du gouvernement eut permis à quelques conspirateurs de sortir de prison et encouragé les autres à s'aventurer hors de leurs cachettes, la faction qui avait été abattue et étourdie, commença à manifester des signes d'un retour de vie. Les anciens traîtres se réunirent dans leurs anciens lieux de rendez-vous, échangèrent des regards significatifs et des chuchotements mystérieux, et tirèrent de leurs poches des libelles contre la cour de Kensington, et des lettres de la cour de Saint-Germain, écrites avec du lait et du jus de citron. Preston, Dartmouth, Clarendon, Penn, étaient au nombre des plus remuants. Avec eux était ligué l'évêque d'Ely, qui n'avait pas prêté serment, à qui le gouvernement permettait encore de résider dans le palais qui ne lui appartenait plus, et qui

[1] Quant aux desseins des Whigs contre Caermarthen, voir Burnet, II, 68, 69, et une protestation très-significative dans les journaux des Lords, 30 octobre 1690. En ce qui touche les rapports entre Caermarthen et Godolphin, voir, dans Dalrymple, la lettre de Godolphin à Guillaume, du 20 mars 1691.

venait, il n'y avait pas longtemps encore, de prendre le ciel à témoin qu'il abhorrait l'idée d'inviter des étrangers à envahir l'Angleterre. On avait perdu une bonne occasion ; mais il s'en présentait une autre, et il ne fallait pas la laisser échapper. L'usurpateur allait bientôt quitter une seconde fois l'Angleterre. L'administration allait être une seconde fois confiée à une faible femme et à un conseil divisé. L'année qui finissait avait certainement été malheureuse ; mais celle qui allait commencer pouvait être plus favorable.

Les principaux conspirateurs se réunissent.

Dans le courant de décembre eut lieu une réunion des meneurs du parti jacobite [1]. L'assemblée, composée exclusivement de protestants, fut d'avis qu'il fallait tenter quelque chose, mais que les difficultés étaient grandes. Personne n'osa proposer de faire venir Jacques sans être accompagné de troupes régulières. Cependant tous, instruits par l'expérience de l'été précédent, redoutaient l'effet que pourrait produire la vue des uniformes et des drapeaux français sur le sol anglais. Un mémoire fut rédigé, qui avait pour objet de convaincre Jacques et Louis XIV qu'une restauration était impossible sans l'appui cordial de la nation. La France, était-il dit en substance dans ce document remarquable, pourrait peut-être faire de l'Angleterre un monceau de ruines, mais jamais une province soumise. Ceux qui n'avaient pas été à portée d'observer les dispositions de l'esprit public ne pouvaient guère se faire une idée de la résolution sauvage avec laquelle les gens de toute classe, de toute secte, de toute faction, étaient préparés à résister à tout potentat étranger qui voudrait conquérir le royaume par la force des armes. L'Angleterre ne pouvait non plus être gouvernée comme un pays catholique romain. On y comptait cinq millions de protestants : il n'y avait pas cent mille papistes. Qu'une pareille minorité tînt en échec une pareille majorité était une chose physiquement impossible ; et toutes les au-

[1] Mon récit de la conspiration est tiré principalement des preuves orales et écrites qui furent produites lors du procès des conspirateurs. Voir aussi Burnet, II, 69, 70, et *Life of James*, II, 441. Narcissus Luttrell remarque qu'aucun catholique romain ne paraît avoir été admis aux conférences des conspirateurs.

tres considérations s'effaçaient devant l'impossibilité physique. Jacques ferait donc bien de prendre sans plus tarder des mesures qui indiquassent sa résolution de protéger la religion établie. Malheureusement, chaque lettre qui arrivait de France contenait des nouvelles tendant à irriter des passions qu'il était si désirable de calmer. On parlait d'affronts qu'avaient reçus à Saint-Germain des protestants qui avaient donné la plus grande preuve de fidélité en suivant dans l'exil un maître plein de zèle pour une religion qui n'était pas la leur. Les édits rendus contre les huguenots auraient pu être justifiés par les opinions anarchiques et les menées de ces sectaires ; mais c'était le comble de l'injustice et de l'inhospitalité de mettre ces édits en force contre des gens qui n'avaient été chassés de leur pays qu'à cause de leur attachement à un roi catholique romain. Pourquoi continuer d'interdire à des enfants de l'Eglise anglicane, qui, pour se conformer à ses enseignements, avaient sacrifié à la cause royale tout ce qu'ils avaient de plus précieux sur la terre, pourquoi, disait-on, leur interdire de s'assembler dans quelque édifice modeste pour y célébrer ses rites et y recevoir ses consolations ? La nouvelle que Louis avait, à la demande de Jacques, permis aux exilés anglais d'adorer Dieu suivant leurs formes nationales, serait le meilleur prélude à la grande entreprise. Cette entreprise devait être tentée au commencement du printemps. Il fallait sans doute qu'une force française accompagnât Sa Majesté : mais elle devait déclarer que n'amenant cette force que pour la défense de sa personne et la protection de ses sujets affectionnés, et, qu'aussitôt que les oppresseurs étrangers auraient été chassés, les libérateurs étrangers seraient congédiés. Elle devait également promettre de gouverner conformément à la loi, et renvoyer à la décision d'un Parlement tous les points restés en litige entre lui et son peuple.

Les conspirateurs décident que Preston sera envoyé à Saint-Germain.

Il fut décidé que Preston porterait à Saint-Germain les résolutions et les suggestions des conspirateurs. John Ashton, qui avait été secrétaire du cabinet de Marie de Modène lorsqu'elle était sur le trône et qui était entièrement dévoué aux intérêts de la famille exilée, se chargea de procurer les

moyens de transport ; et dans ce but, il s'assura la coopération d'un jeune jacobite un peu exalté, nommé Elliot, qui sut seulement d'une manière générale qu'il s'agissait de rendre à la bonne cause un service assez hasardeux.

Il était facile de trouver dans le port de Londres un navire dont le patron ne se montrât pas trop scrupuleux sur l'usage qu'on voulait en faire. Ashton et Elliot furent mis en rapport avec le maître d'un bateau pêcheur nommé le *Jacques et Elisabeth*. Les agents jacobites se firent passer pour contrebandiers, et parlèrent des milliers de livres sterling qu'on pourrait gagner au moyen d'une seule expédition heureuse en France. Le marché fut conclu; on rompit en deux une pièce de six pence, et toutes les dispositions furent faites pour le voyage.

Papiers confiés à Preston.

Preston fut chargé par ses amis d'un paquet qui contenait des papiers importants. Il s'y trouvait, entre autres, un état de la flotte anglaise, fourni par Dartmouth, qui était en rapport avec quelques-uns de ses anciens compagnons d'armes, un procès-verbal des résolutions adoptées dans la réunion des conspirateurs et le canevas d'une déclaration qu'on croyait désirable que Jacques publiât au moment où il débarquerait. On y avait joint six à sept lettres des notabilités du parti : la plupart de ces lettres étaient des paraboles, mais des paraboles dont il n'était pas difficile de saisir le vrai sens. Un des conspirateurs avait emprunté le langage de la jurisprudence. On espérait, disait-il, que M. Jackson ne tarderait pas à reprendre possession de sa propriété. Le nouveau propriétaire était un homme dur et qui s'était aliéné les tenanciers. Il faudrait peu de chose pour racheter le tout. Les opinions des jurisconsultes étaient en faveur de M. Jackson. Tout ce qu'il fallait, c'était qu'il se présentât en personne à Westminster Hall. La cause devait être définitivement plaidée avant la fin du terme de Pâques. D'autres correspondants affectaient le style de la bourse. Une cargaison de marchandises bien conditionnées était impatiemment attendue. On avait lieu d'espérer que l'ancienne maison de commerce établirait bientôt des relations avantageuses avec des maisons avec lesquelles elle n'avait rien fait jusqu'alors. C'était évidemment une allusion aux Whigs mécontents. Mais, ajoutait-on, il ne fallait pas

différer les chargements. Rien de dangereux comme de faire attendre. Si les marchandises n'étaient pas arrivées le 10 mars, tous les bénéfices de la campagne seraient perdus. Quant aux détails, on pouvait s'en rapporter entièrement à l'excellent commis que l'on envoyait. Clarendon prit le rôle d'un courtier matrimonial. Il y avait, disait-il, tout lieu d'espérer que l'affaire qu'il négociait aboutirait et que la dot serait bien garantie. « Vos parents, » ajouta-t-il en faisant allusion à son récent emprisonnement, » ont été très-durs pour moi cet été; ce qui ne m'a pas empêché de poursuivre l'affaire, aussitôt que j'ai pu m'aventurer dehors en sûreté. » Catherine Sedley confia à Preston une lettre dans laquelle, sans allégorie ni circonlocution, elle se plaignait de ce que son amant lui avait laissé une fille sur les bras, et suppliait instamment qu'on lui envoyât de l'argent. Mais les deux dépêches les plus importantes étaient de l'évêque Turner. Elles étaient adressées à M. et à Mme Redding : mais le style en était tel qu'un gentleman eût rougi de le tenir, si ce n'est en s'adressant à des personnages couronnés. L'évêque assurait Leurs Majestés qu'il était dévoué à leur cause, qu'il souhaitait ardemment une grande occasion de prouver son zèle et qu'il ne dévierait pas plus de son devoir envers elles qu'il ne renoncerait à ses espérances dans l'autre monde. Il ajoutait, dans une phraséologie assez métaphorique, mais parfaitement intelligible, qu'il était l'organe de plusieurs des prélats non-jureurs, et notamment de Sancroft. « Monsieur, je parle au pluriel » — tels sont les termes de la lettre à Jacques — « parce que les sentiments que j'exprime sont ceux de mon frère aîné et du reste de notre famille. » La lettre à Marie de Modène est dans le même sens. « Je dis ceci au nom de mon frère aîné et de mes autres proches parents, aussi bien qu'en mon propre nom [1]. »

Toutes les lettres dont Preston était chargé renvoyaient la cour de Saint-Germain à lui pour de plus amples informations. Il portait aussi des notes écrites de sa propre main sur les questions dont il devait entretenir son maître et les minis-

[1] L'authenticité de ces lettres a été contestée sur les motifs les plus frivoles. Mais la lettre de Turner à Sancroft, qui se trouve à la bibliothèque Bodleïenne parmi les *Tanner Papers*, et qu'on trouvera aussi dans la « Vie de Ken par un laïque, » doit convaincre les plus incrédules.

tres de Louis. Ces notes, quoique succinctes et sans suite, peuvent être, pour la plupart, interprétées sans difficulté. Il y est fait mention des points vulnérables de la côte. Gosport n'est défendu que par des palissades. La garnison de Portsmouth est peu nombreuse. La flotte française devrait prendre la mer en avril, et livrer bataille avant que les Hollandais fussent dans la Manche. Il y a des mots décousus qui donnent clairement à entendre que quelques-uns au moins des évêques qui n'avaient pas prêté serment dissimulaient alors qu'ils déclaraient devant Dieu que l'idée d'appeler les Français leur faisait horreur [1].

Avis du complot est donné à Caermarthen.

Tout était prêt pour le départ de Preston. Mais le patron du *Jacques et Elisabeth* soupçonnait que l'expédition pour laquelle sa barque avait été engagée, avait un caractère plutôt politique que commercial. Il pensa qu'il aurait plus à gagner en dénonçant ses passagers qu'en les transportant à leur destination. Avis de ce qui se passait fut transmis au Lord-Président. Rien ne pouvait arriver plus à propos pour celui-ci, qui fut charmé de trouver une aussi belle occasion de donner une preuve signalée de son attachement au gouvernement que ses ennemis l'accusaient de trahir. Ses mesures furent prises avec son énergie et son adresse habituelles. Son fils aîné, le comte de Danby, jeune homme hardi, léger, un peu original, aimait la mer; il vivait beaucoup avec les marins et était propriétaire d'un petit yacht d'une vitesse merveilleuse. Ce bâtiment, pourvu d'un bon équipage, fut mis sous les ordres d'un officier de confiance nommé Billop, et envoyé dans le bas de la rivière, comme pour recruter des marins par la voie de la presse.

Preston et ses compagnons sont arrêtés

Vers le milieu de la nuit, la dernière nuit de l'année 1698, Preston, Ashton et Elliot se rendirent à bord de leur barque, amarrée près de la Tour. Ils craignaient fort d'être arrêtés

[1] Voici ces mots : l'*Examen modeste*. — Réponse des évêques, — ne pas les décourager, — mais satisfaire les amis. L'*Examen modeste* était la brochure où il était question de *Dewitting*.

et visités, soit par une grande frégate mouillée en face de Woolwich, soit par la garde du blockhouse de Gravesend. Mais lorsqu'ils eurent passé frégate et blockhouse sans être hélés, ils prirent courage; l'appétit se fit sentir; ils déballèrent une manne bien garnie de roastbeef, de pâtés de viande et de bouteilles de vin, et ils se mettaient en devoir de fêter Noël, lorsque l'alarme fut donnée : un bâtiment parti de Tilbury les pourchassait. A peine avaient-ils eu le temps de se cacher dans un coin obscur au milieu du gravier qui formait le lest de leur barque, que la chasse était terminée, et que Billop, à la tête d'une troupe d'hommes armés, montait à bord. Les écoutilles furent ouvertes, les conspirateurs arrêtés, et leurs vêtements examinés avec soin. Preston, dans son trouble, avait laissé tomber sur le gravier son cachet officiel et le paquet dont il était porteur. Le cachet fut découvert à l'endroit même où il était tombé. Ashton, qui connaissait l'importance des papiers, les remassa vivement et essaya de les cacher; mais on ne tarda pas à les découvrir sur sa poitrine.

Les prisonniers essayèrent alors d'amadouer ou de séduire Billop. Ils demandèrent du vin, burent à sa santé, firent l'éloge de ses manières courtoises et l'assurèrent que, s'il voulait les accompagner, s'il voulait seulement laisser glisser dans la Tamise ce petit rouleau de papier, sa fortune serait faite. On était, lui dirent-ils, à la veille d'un grand changement; les choses ne pouvaient toujours aller comme elles avaient été depuis quelque temps, et il dépendait de lui d'être aussi grand et aussi riche qu'il pouvait le désirer. Billop fut poli, mais inflexible. Les conspirateurs comprirent que leurs têtes étaient en grand danger. La gravité des circonstances mit en relief leurs véritables caractères, caractères qui, sans cela, eussent pu rester à tout jamais inconnus. Preston avait toujours été considéré comme un gentleman plein de cœur et de bravoure; mais la perspective rapprochée de la prison et de la potence le jeta dans un profond accablement. Elliot tempêta, blasphéma, jura de se venger si jamais il recouvrait sa liberté, et, avec d'horribles imprécations, exprima le vœu que la foudre frappât le yacht, que le pont de Londres s'écroulât dessus et l'engloutît. Ashton fut le seul qui se conduisit avec une mâle fermeté.

La soirée était avancée, lorsque le yacht arriva au débarcadère de Whitehall; et les prisonniers furent conduits sous bonne escorte au bureau du secrétaire. Les papiers trouvés sur la poitrine d'Ashton, examinés cette nuit même par Nottingham et Caermarthen, furent mis le lendemain matin par Caermarthen sous les yeux du roi.

On sut bientôt, dans tout Londres, qu'un complot avait été découvert, que les messagers envoyés en France par les partisans de Jacques pour solliciter le secours d'une armée d'invasion, avaient été arrêtés par les soins du vigilant et énergique Lord-Président, et que des preuves écrites, de nature à compromettre l'existence de quelques grands personnages, étaient entre les mains du gouvernement. Les Jacobites furent frappés de terreur; les clameurs des Whigs contre Caermarthen s'apaisèrent tout à coup, et la session se termina en parfaite harmonie. Le 5 janvier, le roi remercia les Chambres de leur appui, et les assura qu'ils ne disposerait d'aucune propriété confisquée en Irlande avant qu'elles se réunissent de nouveau. Il fit allusion au complot qui venait d'être découvert et exprima l'espoir que, dans un pareil moment, les amis de l'Angleterre ne se montreraient pas moins actifs ni moins fermement unis que ses ennemis. Il signifia ensuite son plaisir que le Parlement s'ajournât. Le lendemain il partit, accompagné d'une suite brillante, pour le congrès de La Haye [1].

[1] Procès-verbaux des Lords et des Communes, 5 janvier 1690-1; *London Gazette*, 8 janvier.

CHAPITRE III.

1691

Voyage de Guillaume à La Haye.

Le 18 janvier 1691, le roi, dont la départ avait été retardé plusieurs jours par les vents contraires, s'embarqua à Gravesend. Quatre yachts avaient été disposés pour lui et pour sa suite. Parmi les personnes qui l'accompagnaient, on remarquait Norfolk, Ormond, Devonshire, Dorset, Portland, Monmouth, Zulestein, et l'évêque de Londres. Deux amiraux distingués, Cloudesley Shovel et Georges Rooke, commandaient les vaisseaux de guerre qui composaient l'escorte. La traversée fut lente et difficile. Pendant plusieurs heures la flotte fut arrêtée par le calme en vue de Godwin Sands, et ce fut seulement le cinquième jour que l'on reconnut, en jetant la sonde, que l'on était près des côtes de Hollande. Le brouillard était si épais qu'on ne pouvait apercevoir la terre, et l'on aurait exposé la flottille à un véritable danger si l'on eût tenté d'aller plus avant au milieu d'une telle obscurité. Fatigué de la traversée et impatient de se retrouver sur la terre natale, Guillaume se détermina à aborder dans une chaloupe. Les personnages de sa suite voulurent d'abord le dissuader d'exposer ainsi une vie si précieuse, mais quand ils virent que sa résolution était inébranlable, ils insistèrent pour partager ses périls qui se trouvèrent plus grands qu'on ne se l'était imaginé. On avait supposé qu'une heure suffisait pour atteindre la plage : mais des masses flottantes de glace retardèrent la marche de l'embarcation : la nuit arriva; le brouillard devint plus épais et les vagues recouvraient à tout moment le roi et les courtisans. Il y eut un instant où la quille de la chaloupe donna sur un banc de sable, et ce ne fut qu'avec la plus grande difficulté que l'on parvînt à la dégager. Les plus

hardis parmi les matelots laissèrent voir des signes d'inquiétude. Quant à Guillaume, il fut aussi calme, pendant toute cette nuit, que s'il eût été dans son salon de Kensington : fi donc ! dit-il à un des matelots découragés, avez-vous peur de mourir en ma compagnie? Un marin hollandais se jeta bravement à la mer et réussit, non sans peine, à gagner la terre ferme à travers les brisants, les glaces et la vase. Il déchargea un mousquet et alluma du feu pour avertir qu'il était hors de danger : mais personne ne jugea prudent de suivre son exemple. La chaloupe ballottée par la mer resta en vue du feu qu'il avait allumé jusqu'au moment où la première lueur d'un pâle soleil de janvier fit voir que l'on était près de l'île de Gorée. Le roi et les Lords qui l'accompagnaient, saisis par le froid et couverts de glaçons, descendirent joyeusement à terre pour s'y réchauffer et s'y reposer [1].

Entrée de Guillaume à La Haye.

Après s'être reposé quelques heures dans la cabane d'un paysan, Guillaume partit pour La Haye, où il était attendu avec impatience ; car si on ne pouvait du rivage apercevoir la flotte, le brouillard n'avait cependant pu empêcher d'entendre le salut royal qui avait appris à toute la côte l'arrivée du roi. Des milliers de personnes s'étaient réunies à *Honslaerdyk* afin de le saluer de leurs applaudissements : ces applaudissements partaient des cœurs et trouvaient un écho dans le cœur du roi. Ce fut un de ces jours de bonheur comme il en rencontra rarement dans une vie féconde en bienfaits et riche de gloire, mais loin d'être heureuse. Après plus de deux années passées sur une terre étrangère, l'exilé remettait enfin le pied sur sa terre chérie ; il entendait de nouveau la langue avec laquelle il avait été bercé ; il revoyait les scènes qui, dans son âme, étaient associées aux souvenirs de son enfance et à l'amour sacré du foyer domestique : rivages désolés où les flots de l'océan germanique venaient se briser sur des digues formée de sables, de coquillages et d'herbes marines ; prairies sans fin, coupées par d'innombrables fossés ;

[1] *Relation du voyage de Sa Majesté Britannique en Hollande, enrichie de planches très-curieuses*, 1692, Wagenaar; *London Gazette*, 29 janvier 1690 1; Burnet, II, 71.

canaux creusés en ligne droite ; maisons de plaisance aux couleurs éclatantes, décorées d'images et d'inscriptions originales. Pendant de longs mois le roi avait vécu au milieu d'un peuple qui ne l'aimait pas, qui ne le comprenait pas et qui ne pouvait oublier qu'il était étranger. Ces Anglais, qui le servaient le plus fidèlement, le servaient sans amour, sans enthousiasme et seulement pas devoir politique; dans le secret de leurs cœurs ils s'indignaient d'avoir été obligés de choisir entre un tyran de leur race et un libérateur hollandais. Maintenant tout était changé : Guillaume se retrouvait au milieu d'une population dont il était adoré, aussi adoré que l'avait été Elisabeth lorsqu'elle passait la revue de son armée à Tilbury, aussi adoré que le fut Charles II lorsqu'il aborda à Douvres. Sans doute les vieux ennemis de la maison d'Orange n'avaient pas été inactifs pendant l'absence du stathouder; on avait murmuré contre Guillaume, sans aller toutefois jusqu'aux clameurs. Il avait, disait-on, négligé sa terre natale pour son nouveau royaume ; chaque fois qu'il s'agissait de l'honneur du pavillon anglais et de la prospérité du commerce de l'Angleterre, il oubliait qu'il était Hollandais. Mais dès qu'il parut, dès qu'on put revoir des traits qui n'étaient effacés d'aucune mémoire, toute jalousie, toute froideur cessa. Il n'y avait pas dans toute la foule qui s'étendait sur la route, depuis Honslaerdyk jusqu'à La Haye, un paysan, un pêcheur, un artisan dont le cœur ne bondît d'orgueil à la pensée que le premier ministre de la Hollande était devenu un grand roi, le sauveur de la liberté en Angleterre et le conquérant de l'Irlande. Il y aurait eu de la folie de la part de Guillaumesur d'aller sans gardes de Hampton-Court à Westminster ; mais sa terre natale, il n'avait besion pour le protéger ni de sabres ni de mousquets. « N'écartez pas le peuple, » s'écriait-il, « laissez-le s'approcher de moi; ils sont tous mes amis. » Il apprit bientôt quels magnifiques préparatifs l'on faisait pour sa réception à La Haye. Guillaume voulut d'abord s'y opposer ; il fit des objections : il détestait, disait-il, le bruit et la pompe ; les dépenses que la guerre rendait nécessaires étaient déjà une charge assez lourde. Il avait espéré que ses bons amis, les habitants de la ville, n'auraient vu en lui qu'un voisin né et élevé parmi eux, et il ne s'était pas attendu à ce qu'on lui fît le mauvais compliment de le traiter avec tant de cérémo-

nies. Toutes ses remontrances furent inutiles. Simples et même parcimonieux d'habitude, les Hollandais s'étaient fait, dans cette occasion, un point d'honneur de recevoir leur illustre compatriote d'une manière digne de son mérite et de sa haute position. Guillaume dut céder. Au jour de son triomphe la foule fut immense; tous les chevaux et toutes les voitures de la province n'avaient pu suffire pour transporter tous ceux qui avaient voulu assister à son entrée. Des milliers de personnes vinrent d'Amsterdam, de Rotterdam, de Leyde, de Harlem, de Delft, en patinant sur la glace le long des canaux. Le 26 janvier, à dix heures du matin, la grande cloche de l'hôtel de ville donna le signal. Seize cents bourgeois aisés, vêtus de leurs plus beaux habits de fête et bien armés, maintenaient l'ordre parmi la multitude qui remplissait les rues. De tous côtés, les fenêtres disparaissaient derrière les balcons et les échafaudages tendus de tapisseries et recouverts de ces arbustes dont la verdure se conserve toute l'année. La voiture royale, entourée de coureurs à pied et escortée d'une foule de hallebardiers, s'avança, suivie d'une longue file d'équipages splendides, sous de nombreux arcs de triomphe ornés de peinture et de sculpture : partout elle était saluée du cri incessamment répété de *Vive le roi, notre stathouder !* Des drapeaux aux couleurs éclatantes décoraient la façade de l'hôtel de ville et toute la place du marché. On voyait partout des couronnes civiques et des trophées où étaient réunis les emblèmes des arts, des sciences, du commerce et de l'agriculture. On avait aussi représenté les glorieuses actions des ancêtres de Guillaume : c'était d'abord le Taciturne, ce fondateur de la république batave, qui traversait la Meuse avec ses soldats. Venait ensuite l'impétueux Maurice, conduisant la charge à Nieuport. Un peu plus loin, le héros de la fête pouvait voir les événements de sa propre vie. Enfant, il était assis sur les genoux de sa mère. On l'avait ensuite représenté à l'autel recevant la main de Marie. Ici, il abordait à Torbay ; là, il traversait la Boyne à la nage. Enfin, on apercevait un canot au milieu des glaces et des brisants; dans une légende placée au-dessus se trouvaient reproduites, dans la majestueuse simplicité de la langue latine, les paroles du grand Romain : *Que crains-tu ? tu portes César !* Le soin de composer les inscriptions avait

été confié à deux hommes qui, jusqu'au moment où Bentley parut, restèrent les premiers parmi les érudits de cette époque. Spanheim, qui se connaissait en médailles romaines autant qu'homme de son temps, avait su reproduire la noble concision des légendes antiques qui avaient été l'objet principal de ses études. Il avait été aidé par Griérius qui occupait alors une chaire à Utrecht, et dont la science attirait dans cette université une foule d'étudiants venus de tous les pays protestants de l'Europe[1]. Lorsque la nuit fut venue, on tira un feu d'artifice qui avait été placé sur le grand bassin dont les eaux baignent les murs du palais de la Fédération. La gelée avait rendu les eaux de ce bassin aussi dures que du marbre, et les Hollandais disaient que nulle part, même sur la terrasse de Versailles, on n'avait rien vu de plus beau que l'effet produit par les innombrables cascades de flammes dont l'éclat venait se refléter sur la surface polie de la glace[2]. Les Lords anglais félicitèrent leur maître de son immense popularité. « Sans doute, » leur dit-il, « mais je ne suis pas le favori ; vous auriez entendu bien d'autres acclamations si Marie avait été avec moi. » Quelques heures après son entrée triomphale, le roi assista à une séance des Etats-Généraux. Il ne s'était pas trouvé au milieu d'eux depuis le jour où il s'était embarqué pour l'Angleterre. Là, au milieu des sanglots et des paroles entre-coupées de ces graves sénateurs, il les avait remerciés d'avoir veillé avec tendresse sur son enfance, d'avoir dirigé son jeune esprit, et, lorsqu'il était arrivé à un âge plus mûr, d'avoir soutenu son autorité. Il leur avait ensuite solennement recommandé sa femme. Maintenant il revenait parmi eux roi de trois royaumes et chef de la plus grande coalition que l'Europe eût vue depuis près de

[1] Dans une lettre intéressante que Bentley adresse à Grierius, le 29 avril 1698, il associe les noms de ces deux savants éminents : Si Dieu me prête vie, tous ceux qui viendront après nous sauront, comme le savent maintenant ceux qui me connaissent, que vous êtes, toi et l'illustre Spanheim, les Dioscures de notre âge, les astres brillants des belles-lettres, et que toujours je vous ai loués et vénérés tous les deux.

[2] *Relation du voyage de Sa Majesté Britannique en Hollande*, 1692 ; *London Gazette*, 2 février 1690 1 ; *le Triomphe Royal*, où l'on voit decrits les arcs de triomphe, pyramides, tableaux et devises au nombre de soixante-cinq, érigés à La Haye, à l'honneur de Guillaume III, 1692 ; *le Carnaval de La Haye*, 1691. Ce dernier ouvrage est une grossière pasquinade contre Guillaume.

deux cents ans. On n'entendit dans la salle que le bruit des applaudissements et des félicitations [1].

Congrès de La Haye.

Cependant les équipages et les gens qui composaient la suite des princes et des ambassadeurs qui se rendaient au Congrès commençaient à affluer dans les rues de La Haye. Le premier qui arriva fut l'ambitieux et fastueux Frédéric, électeur de Brandebourg, qui prit quelques années plus tard le titre de roi de Prusse : puis arrivèrent successivement le jeune Électeur de Bavière, le régent de Wurtemberg, les landgraves de Hesse-Cassel et de Hesse-Darmstad et une longue suite de princes souverains issus des illustres maisons de Brunswick, de Saxe, de Holstein et de Nassau. Le marquis de Gartanaga, gouverneur des Pays-Bas, se rendit de Bruxelles, où se tenait la cour du vice-roi. A ce Congrès, des ambassadeurs extraordinaires avaient été envoyés par l'empereur, par les rois d'Espagne, de Pologne, de Danemark et de Suède, et par le duc de Savoie. Les lords et gentilshommes anglais, les comtes et les barons allemands que le devoir ou la curiosité amenait à La Haye, pouvaient à peine se loger dans la ville ou dans le voisinage. La grave capitale du peuple hollandais, de tous les peuples le plus économe et le plus préoccupé de ses affaires, était devenue plus gaie que Venise pendant le Carnaval. Les élégants de Londres, de Berlin, de Vienne, avec leurs plumes, leurs décorations, leurs énormes perruques, leurs vêtements recouverts de broderies et leurs épées aux poignées étincelantes, prêtaient une animation inusitée aux majestueuses et tranquilles allées d'ormes et de tilleuls qui entouraient la maison de plaisance des princes d'Orange. Des filous, non moins somptueusement vêtus que les nobles, s'étaient glissés parmi eux. Dès que la nuit venait on se portait en foule aux tables de jeu. Le théâtre se remplissait jusqu'aux combles. Les banquets donnés par les princes se succédaient avec une rapidité prodigieuse. Les mets étaient servis dans de la vais-

[1] *London Gazette*, 5 février 1690-1 ; Discours de Sa Majesté à l'assemblée des Etats Généraux des Provinces-Unies, à La Haye, avec la réponse de leurs hautes et puissantes seigneuries, tels qu'ils ont été extraits des registres des Etats Généraux, 1691.

selle d'or, et, selon l'ancienne coutume germanique, que Shakspeare du reste avait rendue familière à ses compatriotes, les toasts portés par les princes étaient accompagnés du bruit des tambours et des trompettes. Quelques Lords anglais et particulièrement Devonshire donnèrent des banquets qui rivalisèrent avec ceux des souverains. On remarqua que les princes allemands, d'ordinaire si scrupuleux observateurs de l'étiquette, s'étaient, pour cette fois, relâchés de leurs prétentions : ils semblaient avoir oublié leur amour des discussions généalogiques et héraldiques, mais ils n'avaient pas renoncé à leur goût pour le vin, goût qui était alors un des traits distinctifs de la nation allemande. On se réjouissait beaucoup à la table de l'Électeur de Brandebourg de la gravité des hommes d'Etat hollandais, qui, sobres et toujours maîtres d'eux-mêmes, réfutaient de par Grotius et Püffendorf les inepties que débitaient à moitié ivres les nobles de l'empire. Un de ces derniers but tant de rasades qu'il tomba dans le foyer, où brûlait un feu de tourbe ; il n'en fut retiré qu'avec son riche vêtement de velours tout consumé [1].

Les plaisirs ne faisaient cependant pas négliger les affaires. Le Congrès se réunit sous la présidence de Guillaume. Dans un discours concis et digne, qui fut répandu immédiatement dans toute l'Europe, ce prince fit ressortir la nécessité où l'on était de rester uni et de ne reculer devant aucun sacrifice. La profonde déférence avec laquelle l'illustre assemblée accueillit ses paroles causa un vif déplaisir à ses ennemis de France et d'Angleterre. On reprocha amèrement aux potentats allemands de céder la préséance à un parvenu : les plus illustres d'entre eux lui donnaient en effet des marques de déférence qu'ils auraient à peine accordées à la Majesté impériale. Dans ses antichambres ils étaient mêlés à la foule, et à sa table ils se comportaient comme s'ils n'eussent été que de simples Lords anglais de sa suite. Dans une caricature, on représentait les princes alliés sous la forme d'ours muselés : quelques-uns avaient la couronne sur la tête, d'autres portaient des bonnets d'apparat. Guillaume les tenait tous là à une chaîne et leur apprenait à danser. Dans une autre cari-

[1] *Relation (de la) du voyage de Sa Majesté Britannique en Hollande*, Burnet, II, 72 ; *London Gazette*, 12, 19, 23 février 1690-1 ; *Mémoires du comte de Dohna ; William Fuller's Memoirs.*

cature, on voyait le roi se prélassant dans un fauteuil, les pieds appuyés sur un coussin et le chapeau sur la tête : à droite et à gauche, les Électeurs de Bavière et de Brandebourg étaient assis sur de simples tabourets la tête découverte : à une distance respectueuse se tenait la foule des landgraves et des ducs souverains : enfin Gartanaga, l'indigne successeur du duc d'Albe, attendait, un genou en terre, les ordres du tyran hérétique [1].

On annonça bientôt officiellement que 220,000 hommes entreraient en campagne contre la France avant le commencement de l'été [2] ; on fit connaître aussi quel était le contingent que chaque puissance devait fournir. Quant aux questions auxquelles il aurait été dangereux de donner de la publicité, le roi d'Angleterre les discutait en son particulier avec ses alliés.

Guillaume son propre ministre des Affaires Etrangères.

Ici, comme dans beaucoup d'autres circonstances importantes de son règne, Guillaume fut son propre ministre des affaires étrangères. Pour sauvegarder les formes constitutionnelles, il devait être assisté d'un secrétaire d'Etat, et c'était à ce titre que Nottingham l'avait accompagné en Hollande. Mais Nottingham, qui avait une large part dans la confiance de son maître lorsqu'il s'agissait du gouvernement intérieur de l'Angleterre, ne connaissait à peu près des affaires qui se traitaient au Congrès que ce qu'il en apprenait par les gazettes.

Cette manière de traiter les affaires serait considérée aujourd'hui comme tout à fait inconstitutionnelle : aussi plusieurs écrivains, jugeant d'après les idées de notre temps ces actes qui appartiennent à une époque antérieure, ont blâmé sévèrement Guillaume d'avoir agi sans le concours de ses ministres, et ont reproché à ces derniers d'avoir souffert que le roi les tînt dans l'ignorance de négociations qui intéressaient au plus haut degré l'honneur de la Couronne et les intérêts de la nation. Il est cependant à présumer que ce qui

[1] Wagenaar, LXII ; *le Carnaval de La Haye*, mars 1691 ; *le Tabouret des Electeurs*, avril 1691 ; *Cérémonial de ce qui s'est passé à La Haye entre le roi Guillaume et les Électeurs de Bavière et de Brandebourg*. Ce dernier ouvrage est un manuscrit donné au British Muséum par George IV.

[2] *London Gazette*, 23 février 1690-1.

a été non-seulement fait, mais encore avoué par les hommes les plus considérables et les plus honnêtes des deux partis, par Nottingham, par exemple, parmi les Tories, et par Somers parmi les Whigs, ne pouvait être entièrement sans excuse : l'excuse est facile à donner.

Le principe d'après lequel le souverain n'est pas responsable est un principe aussi ancien qu'aucun de ceux sur lesquels repose notre constitution : le principe d'après lequel les ministres sont responsables existe aussi chez nous depuis une antiquité immémoriale; enfin, il est un dernier point que peu de personnes, à notre époque et dans notre pays, seraient disposées à révoquer en doute : c'est que là où il n'y a pas de responsabilité, il n'existe aucune garantie sérieuse contre une mauvaise administration. Il résulte évidemment de ces trois propositions que le meilleur gouvernement est celui où le souverain ne fait aucun acte public sans le concours et l'assistance de ses ministres. Cette thèse est, en théorie, d'une justesse parfaite ; mais il ne faut pas oublier que théorie et gouvernement ne procèdent pas de la même manière. En logique, il n'y a que les gens dépourvus d'intelligence qui, après avoir admis les prémisses, nient les conséquences dans la pratique. Au contraire, on voit souvent les peuples puissants et éclairés persister de génération en génération à proclamer certains principes, et se refuser cependant à agir d'après ces mêmes principes. Il est même permis de douter qu'aucun gouvernement ait jamais réalisé d'une manière complète l'idée pure qu'il représente. D'après la théorie du gouvernement constitutionnel, le prince règne et ne gouverne pas; et la royauté, telle qu'elle existe maintenant en Angleterre, est celle qui se rapproche le plus de l'idéal d'un tel gouvernement. Cependant ce serait une erreur de penser que chez nous les princes se contentent de régner, et qu'ils ne gouvernent jamais. Dans le dix-septième siècle, Whigs et Tories s'accordaient sur ce point que le premier magistrat devait gouverner, que non-seulement c'était son droit, mais encore que c'était son devoir. Tous les partis s'étaient réunis pour blâmer Charles II de n'avoir pas été lui-même son premier ministre ; tous ils avaient loué Jacques d'avoir été son grand-amiral; tous enfin trouvaient juste que Guillaume fût son secrétaire des affaires étrangères.

On peut remarquer que les plus compétents et les mieux informés parmi ceux qui ont blâmé la manière dont les affaires de cette époque furent conduites, ne sont pas d'accord avec eux-mêmes. En effet, tandis qu'ils blâment Guillaume d'avoir été son propre ambassadeur à La Haye, ils le louent d'avoir été son propre général en chef en Irlande. Cependant quelle différence au point de vue des principes existe-t-il entre ces deux cas? Evidemment tous les arguments que l'on peut invoquer pour établir qu'il viola la constitution lorsque, de sa propre autorité, il traita avec l'Empereur et l'Électeur de Brandebourg, prouvent également qu'il viola la constitution lorsque, à Oldbridge, il commanda à une colonne de se précipiter dans les eaux, et qu'il ordonna à une autre de franchir le pont de Slane. Si la Constitution lui donnait le commandement des forces de l'Etat, elle lui donnait également la direction des affaires étrangères. Quel motif, d'ailleurs, pourrait-on invoquer pour soutenir que, dans le premier cas, il pouvait seul exercer le commandement, et que, dans le second il devait prendre l'avis de ses ministres? Dira-t-on qu'une erreur en diplomatie est bien plus préjudiciable au pays qu'une erreur stratégique? Evidemment non : il est impossible de comprendre qu'une faute commise à La Haye par Guillaume eût été plus préjudiciable qu'une défaite sur la Boyne? Dira-t-on qu'on devait avoir plus de confiance dans ses talents militaires que dans son habileté diplomatique? Cela ne peut être soutenu. Dans la guerre Guillaume montra certainement de grandes qualités; mais, comme tacticien, il ne s'éleva pas au premier rang, et n'obtint des succès décisifs que dans deux de ses campagnes : comme négociateur, au contraire, il ne fut jamais surpassé. Il en savait plus à lui seul sur les cours du continent et sur leurs intérêts, que tout son Conseil-Privé. Quelques-uns de ses ministres furent sans contredit des hommes d'une grande habileté; ils avaient une connaissance exacte des affaires de notre politique, et faisaient d'excellents orateurs dans la Chambre des Lords. Mais dans les délibérations du Congrès, Guillaume était aussi supérieur à Caermarthen et à Nottingham, qu'il leur aurait été inférieur dans un débat parlementaire sur une question purement anglaise. La coalition contre la France fut son ouvrage. Seul, il avait su réunir les éléments épars de cette

machine vaste et compliquée; il pouvait seul les faire tenir ensemble : elle se serait immédiatement brisée, s'il l'avait laissée aux mains de l'un de ses sujets.

D'ailleurs il y avait de ces choses que jamais aucun sujet anglais n'aurait osé faire, et qui cependant devaient être faites. Le Pape Alexandre était un des alliés, mais il ne l'était pas d'une manière ostensible. Il était de la plus haute importance de l'avoir avec soi. Cependant, tel était à cette époque l'esprit de la nation anglaise, qu'aucun ministre n'aurait osé entrer, soit directement, soit indirectement en relation avec le Vatican. Les secrétaires d'Etat abandonnaient ainsi volontiers à leur maître la négociation d'une affaire aussi délicate et aussi pleine de périls; ils voyaient avec plaisir que de cette manière ils auraient toujours le droit de soutenir que jamais il n'était sorti de leurs bureaux une seule ligne à laquelle pût trouver à redire le plus intolérant de tous les protestants.

Guillaume obtient une tolérance pour les Vaudois.

Cependant on ne doit pas supposer que Guillaume ait jamais oublié que sa mission principale et héréditaire était de protéger la foi réformée. Il sut toujours faire tourner l'influence qu'il avait sur les princes catholiques à l'avantage des sujets protestants de ces mêmes princes. Au printemps de l'année 1691, de bonnes nouvelles se répandirent parmi les bergers vaudois, qui depuis longtemps étaient si cruellement persécutés, qu'ils en étaient venus à être las de la vie elle-même. Ceux qui avaient été mis en prison pour hérésie purent retourner chez eux. Les enfants que l'on avait arrachés à leurs parents, pour les remettre à des prêtres chargés de les élever, furent rendus à leurs familles. Les congrégations, qui jusqu'à cette époque n'avaient pu s'assembler qu'en secret, et en s'exposant aux plus grands périls, purent adorer Dieu publiquement et sans crainte d'être inquiétées. Ces simples montagnards ne surent jamais, sans doute, que leur sort avait été l'objet de délibérations du Congrès de La Haye, et que ce fut à l'ascendant que Guillaume exerçait sur le duc de Savoie, qu'ils durent la liberté de leurs foyers et la sécurité de leurs modestes temples [1].

[1] L'article secret, par lequel le duc de Savoie s'engagea à accorder une

Vices inhérents de toute coalition.

De toutes les coalitions dont l'histoire fasse mention, aucune n'eut à sa tête un chef plus capable que Guillaume. Cependant il arriva souvent à Guillaume lui-même de lutter inutilement contre les vices qui sont inhérents à toute coalition. Une entreprise qui a besoin de la coopération sincère et prolongée de plusieurs Etats indépendants, réussit difficilement. La jalousie finit par s'introduire parmi les alliés. Les disputes engendrent les disputes. Chacun cherche à faire retomber sur son confédéré la part du fardeau qu'il doit supporter lui-même. Un seul à peine fournit le contingent qu'il a promis; un seul à peine est prêt au jour indiqué. Aucune coalition ne renferma peut-être plus d'éléments de dissolution que celle que Guillaume eut tant de mal à former. Sans doute la longue liste des potentats qui se réunirent à La Haye, soit en personnes, soit par ambassadeurs, faisait bon effet dans les gazettes. La foule des équipages princiers, suivis de laquais et de gardes de toute couleur, qui circulaient sous les tilleuls du Voorhout, devait présenter un magnifique coup d'œil. Mais les causes qui faisaient du Congrès de La Haye le plus brillant de tous les congrès, rendaient en même temps plus faible qu'aucune autre la ligue qu'avaient faite entre eux tous les princes qui le composaient. Plus les alliés étaient nombreux, plus étaient nombreux aussi les dangers qui menaçaient le maintien de cette ligue. Il était impossible que vingt gouvernements, divisés sur des questions de préséance, de territoire, de commerce et de religion, pussent marcher longtemps ensemble dans une harmonie parfaite. Si, pendant plusieurs années, ils purent jusqu'à un certain point agir en commun, c'est à la sagesse, à la patience et à la fermeté de Guillaume que cela doit être attribué.

La situation de son puissant ennemi était bien différente. Les ressources dont pouvait disposer la monarchie française, bien qu'elles ne fussent pas égales aux ressources réunies de l'Angleterre, de la Hollande, de la maison d'Autriche et de l'empire germanique, étaient cependant formidables. Elles

grande tolérance aux Vaudois, se trouve dans la *Collection de Dumont :* il fut signé le 8 février 1691.

se trouvaient réunies dans une position centrale, et elles étaient soumises à la direction unique et absolue d'un seul. Louis faisait avec une parole ce qui aurait coûté à Guillaume deux mois de pénibles négociations à Berlin, à Munich, à Bruxelles, à Turin et à Vienne. En réalité, la force effective de la France était égale aux forces combinées des puissances alliées; car, en politique comme dans le monde physique, deux corps inégaux peuvent à un moment donné avoir une force égale, lorsque celui dont le poids est moindre se meut avec une rapidité plus grande.

C'est ce qui devint bientôt de la dernière évidence. Les princes et les ambassadeurs qui se trouvaient réunis à La Haye se séparèrent dans le courant du mois de mars. Ils venaient à peine de quitter cette ville, qu'un mouvement de l'ennemi, aussi hardi qu'habile, vint déjouer tous leurs plans.

Siége et prise de Mons.

Louis pressentit l'effet que la réunion du Congrès devait produire sur l'esprit public de l'Europe. Il voulut aller au-devant et il se résolut à frapper un coup aussi soudain que terrible. Tandis que les ennemis étaient occupés à régler le contingent que chacun devait fournir, il fit partir de différents points éloignés les uns des autres de nombreuses divisions de son armée et les dirigea toutes vers Mons. Cette place était, sinon la plus importante, au moins une des plus importantes des forteresses qui protégeaient les Pays-Bas espagnols. On ne connut son dessein qu'au moment où il allait s'accomplir. Guillaume, qui était allé passer quelques jours à Loo, fut très-désagréablement surpris d'apprendre que l'armée française, cavalerie, infanterie, artillerie, équipages de ponts, arrivait sur Mons par différentes routes et qu'elle était déjà près de la ville. Une centaine de mille hommes avait été ainsi rassemblée. Louvois, le premier parmi les administrateurs de l'époque, avait largement pourvu à tout ce qui était nécessaire : le commandement en chef avait été donné à Luxembourg, le meilleur général d'alors, et la conduite des opérations du siége avait été confiée à Vauban, le premier ingénieur de son temps. Afin d'exciter l'enthousiasme de cette armée dévouée et chevaleresque, le magnifique monarque lui-même avait quitté Versailles et s'était rendu au

camp. Cependant Guillaume avait encore quelque espoir de faire lever le siége. Il courut à La Haye, mit en mouvement les troupes dont pouvaient disposer les Etats-Généraux et pressa les princes allemands en leur envoyant message sur message. Trois semaines après avoir reçu le premier avis du danger qui le menaçait, il se trouvait dans le voisinage de la ville assiégée à la tête d'une armée de 50,000 hommes de troupes de diverses nations. C'était une entreprise presque désespérée que d'attaquer un ennemi supérieur en forces, commandé par Luxembourg. Cependant Guillaume était tellement convaincu que la chute de Mons serait un malheur presque irréparable, qu'il se décida à courir les risques de cette attaque. Il était convaincu aussi que la détermination que prendraient les cours de Stockholm et de Copenhague dépendait de l'issue du siége. Ces cours semblaient d'abord avoir incliné vers la coalition : mais il était certain que si Mons tombait, elles resteraient neutres et peut-être deviendraient hostiles. « Le danger est grand, écrivait-il à Heinsius, cependant je n'ai pas perdu tout espoir. Je ferai ce qui me sera possible : l'événement est dans les mains de Dieu. » Le jour même où cette lettre fut écrite, Mons se rendit. Le siége avait été vigoureusement conduit. Louis, quoique souffrant de la goutte, avait lui-même donné l'exemple. Les troupes de sa maison, les meilleurs soldats du monde, se surpassèrent elles-mêmes en combattant sous ses yeux. Les jeunes gentilshommes de sa cour, dans l'espoir d'attirer son attention, s'exposaient au feu terrible de l'ennemi avec autant d'ardeur que s'il se fût agi pour eux de figurer dans un des ballets de Versailles. La bienveillance pleine de courtoisie que le roi témoigna aux soldats blessés les enchantait : il les visitait dans leurs lits, assistait au pansement de leurs blessures et goûtait au bouillon de l'hôpital dont il se faisait servir une tasse à son déjeuner. Tandis que la discipline et l'enthousiasme régnaient chez les assiégeants, il n'y avait chez les assiégés que terreur et désunion. Les lignes des Français étaient si bien gardées qu'aucun des messages envoyés par Guillaume ne put les franchir : la garnison ne sut jamais que le secours était à sa portée. Les habitants de la ville étaient saisis d'effroi en pensant aux malheurs qui sont la conséquence inévitable d'une prise d'assaut : une pluie de bombes

et de boulets rouges tombait incessamment dans les rues : le feu avait pris sur dix points à la fois. L'excès de la crainte inspira un courage inaccoutumé aux pacifiques bourgeois qui se jetèrent sur les soldats. Toute résistance étant devenue impossible, la ville capitula. Les armées rentrèrent dans leurs quartiers d'hiver, et les opérations militaires furent suspendues pour quelques semaines. Louis revint triomphant à Versailles, et Guillaume se rendit en Angleterre où sa présence était devenue nécessaire [1].

Retour de Guillaume en Angleterre. — Jugements de Preston et d'Ashton.

Il trouva ses ministres encore occupés du complot qui avait été découvert au moment de son départ. Ils en recherchaient les ramifications. Au commencement de janvier, Preston, Ashton et Elliot avaient été traduits devant la Cour de Old-Bailey. Ils avaient réclamé la disjonction, et on fut obligé de les juger séparément. Un public nombreux et brillant assista à leur jugement. Un certain nombre de Pairs étaient présents. Le Lord-President et les deux secrétaires d'Etat devaient déposer que les papiers produits devant la Cour étaient les mêmes que ceux que Billop avait apportés à Whitehall. Le tribunal était composé d'un nombre considérable de juges. Holt présidait. Une relation exacte et détaillée du procès et de la manière dont les débats furent conduits est parvenue jusqu'à nous. Cette relation mérite d'être étudiée avec soin, et surtout d'être comparée avec les relations des autres procès, qui, il n'y avait pas encore bien longtemps, avaient été jugés dans cette même salle. Dans l'espace de quelques mois, l'aspect entier du tribunal avait subi un changement aussi complet que si ce changement avait été l'effet du temps. Douze ans auparavant, de malheureux catholiques romains, accusés de crimes qui n'étaient jamais entrés dans leur esprit, avaient comparu devant cette même juridiction. Les témoins de la Couronne

[1] *London Gazette*, du 26 mars au 13 avril 1691 ; *Monthly Mercurius* de mars et d'avril ; *Lettres de Guillaume à Heinsius*, des 18 et 29 mars, 7, 9 avril ; *Mémoires de Dangeau ; Le Siége de Mons*, une tragi-comédie, 1691. Dans cette pièce, le clergé, qui est dévoué aux intérêts de la France, persuade aux bourgeois de délivrer la ville. Cette trahison arrache à l'auteur indigné cette exclamation : O supercherie des prêtres, ô esprit de boutiques, comme vous rendez lâche l'esprit des hommes.

y avaient répété leurs hideuses inventions au milieu des murmures d'approbation de l'auditoire. Les juges partageaient alors ou semblaient partager la crédulité stupide et les passions sauvages de la populace. Ils accueillaient avec des sourires et des félicitations les fausses accusations de ces dénonciateurs parjures; ils étouffaient sous leurs cris la voix des accusés qui osaient à peine se défendre, et ils n'avaient pas honte, en opinant pour la mort, de faire d'ignobles plaisanteries sur la messe et sur le purgatoire. Après la boucherie des papistes, celle des Whigs avait commencé. Dans leur nouvelle mission, les juges avaient montré une cruauté encore plus grande. La Révolution avait mis fin à tous ces scandales. On est saisi d'étonnement, tant le contraste est frappant, lorsque après avoir parcouru les procès d'Ireland et de Pickering, de Grove et de Berry, de Sidney, de Cornish et d'Alice Lisle, on arrive aux procès de Preston et d'Ashton. Le Solliciteur-Général Somers soutint l'accusation avec une modération et une humanité dont ses prédécesseurs ne lui avaient pas donné l'exemple. « Je n'ai jamais cru, » dit-il, « que dans des causes de cette nature, l'avocat du roi eût pour mission d'aggraver le crime des accusés, ou de dénaturer les faits en les présentant sous de fausses couleurs [1] ». Holt ne mérita aucun reproche. Plus âgé que Somers et que Holt, Pollexen avait retenu quelque chose des habitudes de la déplorable école où il il s'était formé. Ce quelque chose était encore trop. Cependant, bien qu'il eût oublié une fois ou deux la dignité dont un juge ne doit jamais se départir, on ne peut l'accuser d'avoir violé une des formes essentielles de la justice. Les prisonniers semblent avoir été surpris eux-mêmes des égards que l'on eut pour eux. « Je ne voudrais pas, je vous l'assure, » dit Holt à Preston, « donner le change au jury, ni faire tort en quoi que ce

[1] Jugement de Preston dans la *Collection des Jugements d'Etat*. Une personne qui assista au procès rend compte ainsi du discours d'ouverture de Somers. Somers s'appuya sur des preuves : il n'y avait dans son discours ni feinte exagération des faits ni étalage d'une éloquence corrompue, choses qui, dans les procès qui avaient eu lieu antérieurement, arrivaient l'une après l'autre comme le gloussement d'oies qui sont rangées sur une même file. Il se tint sur le terrain des faits, et ne fit de réflexions que celles que les faits lui suggéraient. Le pamphlet d'où j'extrais cette citation a pour titre : *Compte Rendu de la dernière et horrible Comparition, par une personne qui assista aux débats*, 1691.

soit à Votre Seigneurie. » « Cela est vrai, Mylord, » répondit Preston; « je vois bien que Votre Seigneurie ne le voudrait pas. » « Quel que soit le sort qui m'attend, » dit Ashton, « je suis forcé de reconnaître que le jugement qui décidera de ma vie aura été rendu d'une manière équitable. »

La modération du Soliciteur-Général ne pouvait du reste, pas plus que l'impartialité de la Cour, avoir de l'influence sur le sort des accusés : l'évidence était contre eux. Les papiers saisis sur Billop étaient d'une nature telle que leur signification ne pouvait échapper au juré le moins intelligent. Il était constant qu'une partie de ces papiers était écrite de la main de Preston. L'autre partie était de la main d'Ashton; mais l'accusation ne pouvait en fournir la preuve. Elle s'appuya, relativement à ce dernier, sur les faits qui ne pouvaient être déniés; que les papiers relatifs à la trahison avaient été saisis sur lui, et que s'ils n'avait pas eu une connaissance criminelle de leur contenu, le langage dont il s'était servi deviendrait inexplicable [1].

Exécution d'Ashton.

Preston et Ashton furent tous deux déclarés coupables et condamnés à mort. Ashton ne tarda pas à être exécuté. Il aurait pu sauver sa vie en faisant des révélations. Mais, bien qu'il déclarât que si on lui faisait grâce, il serait toujours un fidèle sujet de Sa Majesté, il ne voulut jamais faire connaître le nom de ses complices. Il fut soutenu dans sa résolution par les théologiens non assermentés qui le visitaient dans son cachot. Ce fut sans doute d'après leurs conseils que, sur l'échafaud, il remit aux shériffs une déclaration écrite et signée de sa main. Il est probable, on doit l'espérer du moins, qu'il n'avait ni composé lui-même ni examiné avec attention cette déclaration. Il s'y plaignait de la manière injuste dont le procès avait été conduit : il avait cependant reconnu le contraire en pleine audience. Il affirmait aussi, en donnant la parole d'un homme qui est sur le point de mourir, qu'il n'avait eu aucune connaissance du contenu des papiers qui avaient été trouvés sur lui. Malheureusement sa déclaration

[1] *State Trials.*

et les plus importants parmi les papiers saisis étaient de la même écriture. Il mourut avec un mâle courage [1].

Irrésolution de Preston. — Ses aveux.

Elliot ne fut pas mis en jugement. Les preuves qui existaient contre lui n'avaient pas le même degré d'évidence que celles qui avaient fait condamner ses complices : il n'était pas digne, d'ailleurs, de la colère du gouvernement. Le sort de Preston resta longtemps en suspens. Les Jacobites soutenaient avec affectation qu'ils avaient la certitude que le gouvernement n'oserait pas le mettre à mort. Il était, disaient-ils, un favori de Versailles, et sa mort serait suivie de terribles représailles. Ils répandaient dans les rues de Londres des écrits dans lesquels on affirmait que s'il lui arrivait quelque malheur, Montjoy et tous les autres Anglais de qualité qui se trouvaient prisonniers en France seraient rompus sur la roue [1]. Ces absurdes menaces n'auraient pas retardé d'un jour l'exécution ; mais ceux qui tenaient Preston en leur pouvoir ne demandaient pas mieux que de l'épargner, à certaine condition, toutefois. Il avait pris part à toutes les menées des mécontents, et il pouvait donner des renseignements de la plus haute importance. On l'informa que son sort était entre ses mains. Il fut dès lors en proie à un combat long et cruel. D'un côté, l'orgueil, la conscience, l'esprit de parti; de l'autre, l'irrésistible désir de vivre. Pendant quelque temps, son esprit flotta irrésolu. Lorsqu'il écoutait ses frères jacobites, son courage s'exaltait; mais le cœur lui manquait lorsqu'il prêtait l'oreille aux agents du gouvernement. Le soir, lorsqu'il avait bu son bordeaux, il ne craignait rien. Il aimait mieux mourir homme de cœur que sauver sa tête par un acte de lâcheté. Mais en s'éveillant le lendemain matin, lorsque le courage que lui avaient donné le vin et la société de ceux qui le visitaient habituellement s'était dissipé, lorsqu'il se retrouvait seul en face des portes de fer et des murs

[1] Ecrit remis à sir Francis Child, shériff de Londres, par M. Ashton, au moment de son exécution ; Réponse à l'Ecrit remis par M. Ashton. La Réponse fut écrite par le docteur Edouard Powler, qui devint plus tard évêque de Gloucester. Burnet, II, 70 ; Lettre de l'évêque Lloyd à Dodwell, dans le 2e volume de *Collectanea curiosa* de Gutch.

[1] *Narcissus Luttrell's Diary.*

de pierre de la prison, et que son esprit lui représentait le bloc, la hache et la sciure de bois, il n'était plus le même homme. Pendant quelque temps, il écrivit régulièrement sa confession tous les matins, pendant qu'il était à jeun ; mais il la brûlait toutes les nuits, dès qu'il était en gaieté [1]. Ses amis les non-assermentés formèrent le projet d'amener Sancroft à visiter la Tour, dans l'espérance, sans doute, que les exhortations de ce grand et saint prélat aurait pour effet de raffermir le courage vacillant du prisonnier [2]. Il est permis de douter de la réussite de ce plan. Du reste, il ne fut pas mis à exécution. Cependant l'heure fatale s'approchait : Preston céda. Il avoua son crime et nomma comme ses complices Clarendon, Dartmouth, l'évêque d'Ely et Guillaume Penn. Il donna aussi le nom d'un grand nombre de personnes contre lesquelles, à la vérité, il n'avait rien à dire qui fût à sa connaissance personnelle; mais qui, s'il devait s'en rapporter aux assurances de Penn, étaient dévouées au roi Jacques. Devonshire et Dorset étaient au nombre des personnes nommées [3]. Il n'existe rien qui puisse faire croire que ces hauts personnages aient eu avec Saint-Germain des rapports quelconques directs ou indirects. D'un autre côté, il n'est pas nécessaire d'accuser Penn d'avoir menti de propos délibéré. Le Lord-Trésorier et le Lord-Chambellan avaient ressenti, comme tout le parti auquel ils appartenaient, un extrême déplaisir de voir Guillaume pencher vers les Tories, et ils avaient probablement exprimé leur mécontentement d'une manière inconsidérée. Les invectives que le fier et irritable Devonshire n'était que trop disposé à proférer, de même que les railleries mordantes qui, dans ses moments d'humeur, s'échappaient si facilement des lèvres du spirituel Dorset, ont dû faire prendre le change à Penn, dont l'esprit était léger et qui, désirant trouver partout des Jacobites, était très-disposé à faire à cet égard toutes sortes de suppositions incendiaires. Caermarthen, qui était Tory et, de plus, un des Tories que les Whigs avaient poursuivis à outrance, aurait été assez disposé à donner de l'importance à ces ouï-dire qui ne reposaient sur aucun fondement. Mais il ne reçut aucun encouragement

[1] *Narcissus Luttrel's Diary*, Burnet, II, 71.
[2] Lettres de Collier et Cook à Sancroft dans les *Manuscrits de Somers*.
[3] Caermarthen à Guillaume, 3 février 1690-1 ; *Vie de Jacques*, II, 443.

de son souverain qui, de tous les grands politiques dont l'histoire fait mention, fut celui qui était le moins porté au soupçon. Lorsque Guillaume revint en Angleterre, Preston fut amené devant lui, et il lui fut ordonné de répéter tout ce qu'il avait déjà dit aux ministres. Le roi se tenait derrière le fauteuil du Lord-Président, et il prêta la plus grande attention tant qu'il fut question de Clarendon, de Dartmouth, de Turner et de Penn. Mais aussitôt que le prisonnier eut cessé de parler de ce qu'il savait par lui même, et qu'il commença à raconter les histoires que Penn lui avait faites, Guillaume toucha l'épaule de Caermarthen et lui dit : « Mylord, nous en avons déjà trop entendu [1]. » Cette magnanimité, pleine de sens, eut sa récompense. Devonshire et Dorset devinrent, à partir de ce jour, plus zélés que jamais pour la cause d'un maître qui, malgré les calomnies auxquelles leur imprudence avait pu donner naissance, n'en avait pas moins continué à se fier à leur loyauté [2].

Indulgence pour les conspirateurs. — Clarendon.

On eut même, en général, une grande indulgence pour les personnes dont la culpabilité était évidente. Clarendon resta à la Tour pendant six mois environ. Son crime était parfaitement établi, et il y en avait parmi les Whigs qui voulaient absolument sa tête et la réclamaient à grands cris. Il dut son salut aux instantes prières de son frère Rochester, à l'intervention du bon et généreux Burnet et au respect de Marie pour la mémoire de sa mère. Le prisonnier n'était pas tenu dans une très-étroite réclusion : il pouvait donner à dîner à ses amis. Lorsque sa santé commença à souffrir de sa détention, on lui permit d'aller à la campagne sous la surveillance d'un gardien. On ne tarda pas à rappeler le gardien lui-même, et

[1] La *Vie de Jacques*, II, 443, fournit la preuve de l'exactitude de cette relation, du moins dans ce qu'elle a d'essentiel. Dalrymple m'a fourni une ou deux circonstances peu importantes du texte. Ce dernier les avait tirées, je crois, des manuscrits qu'il avait vus à Paris au Collége écossais, et qui sont maintenant irrévocablement perdus.

[2] Le succès de « l'apparente clémence » de Guillaume est reconnu par le rédacteur de la *Vie de Jacques*. La conduite du Prince d'Orange, c'est un fait reconnu, « lui réussit si bien que, quels que fussent, à cette époque, les sentiments que pouvaient avoir les Lords que M. Penn avait nommés, ils n'en devinrent pas moins par la suite les ennemis acharnés de la cause de Sa Majesté, » II, 443.

Clarendon fut informé que tant qu'il se tiendrait tranquille sur ses terres, il ne serait pas inquiété [1].

Dartmouth.

La trahison de Dartmouth n'avait pas un caractère ordinaire. Il était marin et Anglais : il avait formé le dessein de livrer Portsmouth aux Français et s'était offert pour prendre le commandement d'une escadre qui serait dirigée contre sa patrie [2]. Il fut arrêté et amené à la Chambre du Conseil. La relation de ce qui s'y passa, écrite par lui-même, nous a été conservée. Dans cette relation il reconnaît qu'il fut traité avec les plus grands égards. Il protesta avec force de son innocence, il soutint qu'il n'avait jamais correspondu avec Saint-Germain, qu'il n'y jouissait d'aucun crédit et que notamment Marie de Modène avait pour lui une haine invétérée. « Mylords, dit-il, je suis Anglais. Lorsque la maison de Bourbon était toute-puissante ici, j'ai toujours évité les Français, hommes et femmes. Je verserai jusqu'à la dernière goutte de mon sang plutôt que de voir Portsmouth au pouvoir des étrangers. Je ne suis pas assez fou pour croire que le roi Louis nous vaincrait simplement dans l'intérêt du roi Jacques. J'ai la conviction que l'on ne peut rien me reprocher sinon peut-être quelques propos inconsidérés après boire. » Ses protestations paraissent avoir produit quelque effet, car d'abord on lui permit de rester sous la surveillance peu rigoureuse de l'huissier de la Verge noire. Cependant après une enquête ultérieure on l'envoya à la Tour. Il y mourut d'une attaque d'apoplexie au bout d'un emprisonnement de quelques semaines, mais il vécut assez pour mettre le comble à sa honte en offrant son épée au nouveau gouvernement. Cette offre était accompagnée de ferventes protestations de dévouement. Il espérait, disait-il, que Dieu et Leurs Majestés lui donneraient l'occasion de montrer combien il haïssait les Français [3].

[1] Voir son *Journal; Evelyn's Diary*, 25 mars, 22 avril, 11 juillet 1691; Burnet, II, 71; Lettres de Rochester à Burnet, 21 mars et 2 avril 1691.

[2] Une circonstance qui aggravait singulièrement son crime, c'est qu'il était un de ceux qui, les premiers, avaient prêté serment à Guillaume et à Marie.

[3] *Vie de Jacques*, II, 443, 450. Legge Papers dans la *Collection Mackintosh*.

Turner. — Penn.

Turner ne courut pas de danger sérieux : le gouvernement n'était nullement disposé à envoyer à l'échafaud un des sept qui avaient signé la fameuse pétition. Un mandat d'arrêt avait cependant été décerné contre lui : ses amis n'espéraient pas qu'il pût échapper, car son nez était tel qu'il était impossible de l'oublier une fois qu'on l'avait vu, et ce fut pour lui une précaution inutile de mettre une grande perruque et de laisser croître sa barbe. Il est probable qu'on ne le rechercha pas avec beaucoup d'ardeur : en effet, après s'être caché quelques semaines en Angleterre, il réussit à traverser la Manche. Il demeura en France quelque temps [1].

Un mandat fut aussi décerné contre Penn ; celui-ci n'eut que le temps d'échapper aux agents qui étaient chargés de son arrestation. Il se trouva qu'au moment où l'on venait pour le chercher il assistait à une cérémonie remarquable qui avait lieu à quelque distance de sa résidence habituelle. Il venait d'arriver, en effet, un événement que ne doit pas laisser passer inaperçu l'historien qui a pour but de raconter la vie réelle d'un peuple. Pendant que Londres était en proie à l'agitation produite par la nouvelle qu'un complot venait d'être découvert, mourait Georges Fox, le fondateur de la secte des Quakers.

Mort de Georges Fox. — Son caractère.

Plus de quarante années s'étaient écoulées depuis le moment où Fox avait commencé à avoir des visions, et s'était mis à exorciser les diables [2]. C'était alors un jeune homme, de mœurs pures et d'une conduite austère, avec un jugement faux, l'instruction d'un artisan et une tête dans le pire

[1] Burnet, II, 72 ; *Evelyn's Diary*, 8 et 18 janvier 1690-1 ; Lettre de Turner à Sancroft, 19 janvier 1690-1 ; Lettre de Sancroft à Lloyd de Norwick, 2 avril 1692. Ces deux lettres se trouvent dans la bibliothèque Bodleïenne parmi les Manuscrits de Tanner, et ont été imprimées dans la *Vie de Ken*, par un laïque. La fuite de Turner en France est mentionnée dans le *Journal* de Narcissus Luttrell ; février 1690. Il faut voir aussi un Dialogue entre l'évêque d'Ely et sa conscience, 16 février 1690-1. Le dialogue est interrompu par le son des trompettes. L'évêque s'entend proclamer traître, et s'écrie : Viens, frère Penn, il est temps que nous partions.

[2] Pour ses *Visions*, voir son *Journal*, p. 13 ; pour la *Mise en fuite des Diables*, p. 26. Je cite l'édition in-folio de 1765.

de tous les états, c'est-à-dire trop dérangée pour qu'on pût le laisser libre, et pas assez pour qu'on le mît à Bedlam. Les circonstances au milieu desquelles il se trouva placé étaient telles, qu'elles devaient exaspérer encore les symptômes de cet esprit malade. A cette époque, les Episcopaux, les Presbytériens, les Indépendants, les Baptistes se disputaient la suprématie; partout ils étaient aux prises, partout on les voyait se quereller et s'injurier. Georges Fox allait de congrégation en congrégation; il entendait les prêtres haranguer contre les puritains; il entendait les puritains haranguer contre les prêtres, et demandait en vain une direction et des consolations spirituelles aux docteurs des deux partis. Un vieux et joyeux membre de la communion anglicane lui donna le conseil de fumer du tabac et de chanter des psaumes; un autre lui conseilla d'aller se faire tirer un peu de sang[1]. De dégoût, le jeune chercheur de religion se tourna vers les dissidents, et trouva qu'ils étaient des génies non moins aveugles[2]. Au bout de quelque temps, il en arriva à cette conclusion, qu'aucune créature humaine n'avait qualité pour l'instruire sur les choses divines, et que la vérité lui avait été révélée par une inspiration venant directement du Ciel. Il prétendit que, par cela même que la division des langues avait commencé à Babel, et que les persécuteurs du Christ avaient placé sur la croix une inscription en latin, en grec et en hébreu, on en devait conclure que la connaissance des langues, et spécialement la connaissance du latin, du grec et de l'hébreu ne pouvait avoir aucune espèce d'utilité pour un ministre chrétien[3]. Ce qu'il y a de certain, c'est que, loin de savoir plusieurs langues, il n'en connaissait aucune; son anglais est souvent aussi inintelligible pour le lecteur le plus attentif et d'un esprit exercé, que peut l'être pour un ignorant un passage de l'hébreu le plus corrompu[4]. Une des précieuses vérités divinement révélées à ce nouvel apôtre,

[1] *Journal*, p. 4.
[2] *Journal*, p. 7.
[3] *A Message from the Lord to the Parliament of England, by G. Fox*, 1654; *Journals*, p, 64.
[4] Le *Journal* de Fox a été révisé, par quelques uns de ses disciples plus lettrés et plus sensés, avant d'être publié, et ne peut donner aucune idée de son style. Pour savoir de quelle manière il écrivait, il faut lire : *A Warning to the World that are Groping in the Dark*, 67 *by G. Fox*, 1655.

était que l'emploi de la seconde personne du pluriel pour la seconde personne du singulier, n'était que mensonge et flatterie. Il lui avait aussi été révélé que parler du mois de mars, c'était adorer le dieu Mars, altéré de sang, et que l'on rendait un hommage idolâtre à la lune, quand on parlait du lundi ; que dire bonjour et bonsoir était une chose tout à fait répréhensible, car on pouvait faire croire par là que Dieu avait fait des jours mauvais et des nuits mauvaises [1]. Il enseignait aussi qu'un Chrétien devait plutôt affronter la mort que de porter la main à son chapeau pour saluer un homme, cet homme serait-il le plus grand de tous.

Lorsque Fox fut sommé de citer en faveur de cette doctrine une autorité tirée de l'Ecriture, il indiqua le passage dans lequel il est dit que Shadrach, Meshech et Abednego furent jetés dans la fournaise avec leurs chapeaux sur la tête. Si l'on peut s'en rapporter à ce qu'il a raconté à ce sujet, le Chief-Justice d'Angleterre n'eut rien à répondre à cet argument, et ne put que s'écrier : « Geôlier, emmenez-le [2]. » Fox insistait beaucoup sur cet autre argument, qui est de la même force, que les Turcs ne se présentent jamais la tête nue devant leurs supérieurs, et il demandait avec une grande animation, si ceux qui portaient le noble nom de Chrétiens ne devaient pas surpasser les Turcs en courage [3]. Il prohibait d'une manière absolue toute espèce de révérences, et semblait les considérer comme un effet de l'influence de Satan. Il faisait observer à cet égard que la femme dont parle l'Evangile, tant qu'elle avait dans le corps un esprit de faiblesse, était pliée en deux, mais qu'elle cessa de l'être aussitôt qu'elle fut délivrée de l'Esprit du mal [4].

Fox avait une singulière manière d'interpréter les Saintes Ecritures. Il prenait au sens littéral les passages qui, pendant seize siècles, avaient été considérés comme allégoriques par tous les interprètes : il donnait au contraire le sens figuré aux passages que l'on avait toujours interprétés à la

[1] Voir l'écrit ayant pour titre : *Concerning good morrow and good even, the World's Customs, but by the Light which into the World is come by it made manifest to all who be in the Darkness, by G. Fox*, 1657.
[2] *Journal*, p. 166.
[3] *Epistle from Harlingen, 11th of 6th month* 1677.
[4] *Of Bowings by G Fox*, 1657.

lettre. Ainsi, il concluait des expressions figurées qui font un devoir de souffrir les injures, qu'il était défendu de se défendre contre des pirates et des assassins. Au contraire, on devait, selon lui, prendre au sens allégorique les commandements parfaitement clairs d'après lesquels on doit baptiser avec de l'eau et se partager le pain et le vin en signe de la Rédemption du genre humain. Il erra longtemps de lieu en lieu enseignant partout son étrange théologie : lorsque son exaltation fanatique atteignait son paroxisme, il se mettait à trembler et devenait aussi agité que la feuille du tremble. Il entrait de force dans les églises, que par dérision il appelait des maisons à clocher, et par ses cris et ses grossières insultes [1] il interrompait les sermons et les prières. Il accablait les pasteurs et les juges de paix de ses épitres qui ressemblent à des parodies burlesques de ces odes magnifiques par lesquelles les prophètes hébreux annonçaient les calamités de Tyr et de Babylone [2]. Il s'acquit ainsi une grande célébrité : sa physionomie étrange, sa psalmodie extraordinaire et ses culottes de cuir étaient connues partout. Il dit en se vantant, qu'aussitôt que l'on entendait crier : « Voici l'homme aux culottes de cuir, » la terreur s'emparait de tous les prédicateurs et que les prêtres mercenaires se hâtaient de s'enfuir afin de ne pas se trouver sur sa route [3]. Il fut souvent emprisonné et mis au ceps ou au pilori, quelquefois avec raison pour avoir troublé des congrégations dans leurs exercices religieux ; mais quelquefois aussi injustement pour des paroles vides de sens. Il ne tarda pas à réunir autour de lui un certain nombre de disciples, dont quelques-uns le surpassèrent en absurdité. Il raconte qu'un de ses amis marchait nu dans les rues de Skipton et annonçait ainsi la vérité [4] : qu'un autre fut pendant plusieurs années poussé par l'Esprit divin à aller nu sur les places publiques, chez les laïques et les membres du clergé [5]. Fox se plaint amèrement que les

[1] Voir, par exemple, son *Journal*, p. 24, 26, 51.

[2] Voir, par exemple, dans son *Journal*, p. 86, l'*Epître à Sawkey, juge de paix*, p. 80; l'*Epître à Guillaume Lampett, membre du Clergé* : elle commence ainsi : La parole du Seigneur à toi, ô Lampett, et, p. 92, l'*Epître à un autre membre du Clergé, qu'il appelle prêtre Tatham*.

[3] *Journal*, p. 55.

[4] *Journal*, p. 300.

[5] *Journal*, p. 323.

actes pieux et inspirés par l'Esprit-Saint n'aient été accueillis par une génération têtue et pervertie qu'avec des huées et des coups de fouet. Cependant bien qu'il applaudit au zèle de ces martyrs, il ne s'éleva jamais jusqu'à leur hauteur. Il fut, à la vérité, poussé quelquefois à se dépouiller d'une partie de ses vêtements. On le vit ainsi ôter ses souliers et marcher pieds nus à travers les rues de Lichfield, en criant : « Malheur à la cité sanguinaire[1] ! » Il ne paraît pas cependant qu'il ait considéré comme étant de son devoir de se montrer en public sans cette partie indispensable du vêtement d'où le peuple avait tiré le sobriquet qu'il lui donnait.

Si nous voulons former notre jugement sur Georges Fox en le considérant seulement d'après ses actions et ses écrits, il n'existe aucun motif pour le placer moralement ou intellectuellement au-dessus de Ludowik Muggleton ou de Joanna Southcote. Il serait injuste cependant de mettre au même rang que les Muggletoniens ou les Southcotiens la secte qui le regarde comme son fondateur. Parmi le grand nombre de personnes qui se laissèrent prendre à son enthousiasme, il y en eut quelques-unes qui sous le rapport de l'intelligence et de la culture de l'esprit ne lui ressemblaient en aucune manière. Robert Barclay était un homme d'un esprit remarquable et d'un savoir étendu. Guillaume Penn, quoique inférieur à Barclay, sous le rapport de l'intelligence et du savoir, était un homme du monde et un esprit cultivé. Que de tels hommes soient devenus les disciples de Georges Fox, cela n'a rien d'étonnant pour celui qui veut bien se rappeler que, même à notre époque, des hommes d'une intelligence remarquable, des esprits vigoureux et cultivés, ont été les dupes de vulgaires prophètes. La vérité est que les dons de l'esprit sont insuffisants pour nous défendre contre les erreurs de cette nature. Pour tout ce qui concerne Dieu et ses rapports avec l'homme, les plus hautes facultés n'en savent pas beaucoup plus que les facultés les plus faibles. En théologie, il existe un bien petit intervalle entre Aristote et un enfant, entre Archimède et un sauvage. C'est pour cela qu'il n'y a rien d'extraordinaire que des hommes sages fatigués de chercher, tourmentés par le doute, aspirent à croire quelque chose, et voyant cependant

[1] *Journal*, p. 48.

que l'on peut faire à tout des objections, se soumettent à l'enseignement de ceux qui, ayant une foi ferme et exempte d'hésitation, se donnent comme ayant reçu une mission divine. Aussi voyons-nous souvent des esprits inquiets et curieux chercher un refuge contre le scepticisme dans le sein d'une Eglise qui prétend être infaillible et qui finissent, après avoir douté de l'existence de Dieu, par adorer un pain à cacheter. Voilà comment Fox attira à lui des hommes qui de toutes manières lui étaient infiniment supérieurs, excepté sous le rapport des convictions. Ce sont eux qui ont poli sa grossière doctrine et l'ont rendue moins choquante pour le bon sens et le bon goût. On ne rétracta aucune des propositions qu'il avait avancées, on ne condamna aucun des actes ridicules ou indécents qu'il avait faits ou approuvés, mais on adoucit ou on cacha entièrement au public ce qui dans ses doctrines ou dans ses actions était trop grossièrement absurde. On fit ressortir, en le mettant sous le jour le plus convenable, ce qui pouvait paraître spécieux : on traduisit son jargon en anglais : on prêta à ses phrases un sens qu'il aurait été parfaitement incapable de comprendre, et lorsque son système fut modifié à un point tel qu'il n'aurait pu le reconnaître, on se mit à le défendre par de nombreuses citations tirées de philosophes païens et de Pères de l'Eglise dont il ne connaissait pas même les noms [1]. Cependant ceux qui avaient ainsi refait sa théologie n'en continuèrent pas moins à lui donner des témoignages publics de vénération, vénération qui sans doute était sincère, et ses absurdes épîtres

[1] « Dans ces derniers temps, surtout, dit Leslie, le plus acharné des ennemis de cette secte, quelques-uns d'entre eux se sont rapprochés du Christianisme plus qu'ils ne l'avaient fait auparavant. M. Penn est un de ceux qui donnèrent un sens et formulèrent en anglais quelques-unes de leurs grossières idées; choses que Georges Fox aurait été parfaitement incapable de faire. Ils font tout ce qu'ils peuvent pour faire croire que leur doctrine est la même depuis le commencement, et qu'elle n'a subi aucune altération. C'est pourquoi ils défendent tous les écrits de G. Fox et des premiers Quakers, et s'efforcent de montrer (ce qui est impossible) que la doctrine primitive était la même que celle qu'ils enseignent aujourd'hui. » (*The Snake in the Grass*, 3e édition, 1698. Introduction.) Leslie est beaucoup plus poli pour son frère jacobite Penn que pour les autres Quakers. Penn dit lui-même de son maître : « Que les maximes qui lui échappent relativement aux choses divines, sont quelquefois si abruptes, et ont si peu de suite que l'on voit bien que ce ne sont que des textes qui ont besoin de développement. » En d'autres termes, Georges Fox disait des choses qui n'avaient pas de sens, et ses disciples, en paraphrasant ses idées, leur donnaient le sens qui leur manquait.

furent jusqu'à la dernière reçues et lues avec un profond respect dans toutes les assemblées de Quakers. La sensation produite par sa mort dépassa le cercle de ses disciples. Le jour de ses funérailles, un grand concours de peuple s'assembla dès le matin dans Grace-Church street, autour de la maison où se réunissait la Congrégation. De là son corps fut porté dans le lieu où l'on enterrait les membres de la secte et qui était situé dans le voisinage de Bunhill-Fields. Plusieurs orateurs haranguèrent la foule qui remplissait le cimetière. Penn se faisait remarquer parmi ceux des disciples qui confièrent à la terre le corps vénéré. La cérémonie était à peine terminée qu'il apprit qu'un mandat d'arrêt avait été lancé contre lui. Il prit immédiatement la fuite et resta caché pendant quelques mois [1].

Entrevue de Penn et de Sidney.

Quelque temps après qu'il eut disparu, Sidney reçut de lui une étrange communication. Penn lui demandait une entrevue; mais il exigeait la promesse formelle qu'on le laisserait retourner dans l'endroit où il se cachait, sans l'inquiéter. Sidney obtint du roi la permission de faire cette promesse. Penn vint au rendez-vous et parla longuement en vue de sa propre justification. Il déclara qu'il était un fidèle sujet du roi Guillaume et de la reine Marie, et que s'il savait que l'on machinât quelque chose contre eux, il le ferait connaître. Ne se contentant plus de dire oui et non, il sembla prendre Dieu à témoin, et il affirma qu'il n'avait connaissance d'aucun complot; qu'il ne pensait pas qu'il en existât, à moins que l'on ne voulût considérer comme des complots les projets ambitieux du gouvernement français. En entendant une personne qui avait une telle horreur du mensonge qu'elle ne

[1] Dans la *Vie de Penn*, qui est mise en tête de ses œuvres, on nous dit que le mandat d'arrêt fut décerné le 16 janvier 1690-1, par suite d'une dénonciation faite sous la foi du serment par Guillaume Fuller qui est représenté comme un misérable, un fourbe et un imposteur. Ce récit est répété par M. Clarkson. Il est cependant évidemment faux. Caermarthen, écrivant à Guillaume, le 3 février, dit qu'il n'y a qu'un témoin contre Penn, et que ce témoin est Forton. Il est donc évident que ce n'est pas sur les délations de Fuller que le mandat d'arrêt a été lancé contre Penn. Il semble même que Fuller se trouvait à cette époque à La Haye; c'est du moins ce qui résulte de l'histoire qu'il nous a donnée de sa vie. Lorsque Nottingham écrivit, le 26 juin, à Guillaume, il y avait un autre témoin.

tolérait même pas les formes ordinaires de la politesse, et qui avait une telle répugnance pour les serments qu'elle ne voulut même pas devant les Cours de justice baiser le livre saint, Sidney fut sans doute surpris de voir cette même personne lui dire des choses qui ressemblaient singulièrement à des mensonges, et de les lui voir confirmer par quelque chose comme un serment. Il lui demanda comment alors, s'il n'y avait pas eu de complot, on pouvait expliquer les lettres et les papiers saisis sur Ashton. Penn éluda la question « Si je pouvais seulement voir le roi, » dit-il, « je lui dirais tout avec la plus entière franchise. C'est seulement de cette manière que je puis le servir. Je ne puis être témoin de la Couronne, car ma conscience m'interdit le serment. » Il assura Sidney que les ennemis les plus dangereux du gouvernement étaient les Whigs mécontents. « Les Jacobites ne sont pas dangereux, » continua-t-il. « Il n'y en a pas un qui ait le sens commun. Certaines personnes qui sont venues de Hollande avec le roi sont beaucoup plus à craindre. » Il ne semble pas que Penn ait nommé quelqu'un. Il put se retirer sans être inquiété, et on ne le rechercha pas activement. Il resta quelques mois caché dans Londres, puis gagna secrètement les côtes de Sussex et se réfugia en France. Pendant près de trois ans, Penn fut errant et dut se cacher. Enfin, par l'intermédiaire de quelques hommes éminents qui voulaient bien, en considération de ses bonnes qualités, ne pas s'apercevoir de ses défauts, il obtint de faire sa paix avec le gouvernement, et se hasarda à reprendre son ministère. La manière dont il reconnut l'indulgence avec laquelle il fut traité ne donne pas une haute idée de son caractère. Il venait à peine de recommencer ses harangues publiques contre l'illégalité de la guerre, qu'il envoya un message pressant à Jacques pour l'exhorter à faire immédiatement une descente en Angleterre à la tête de 30,000 hommes [1].

[1] Sidney à Guillaume, 27 février 1690-1. La lettre se trouve dans *Dalrymple's Appendix*, part. II, book VI. Narcisse Luttrell, dans son *Journal* de septembre 1691, mentionne la fuite de Penn, qui, de Shoneham, gagna la France. Narcisse dit, le 5 décembre 1693 : Guillaume Penn, le Quaker, qui s'était tenu caché pendant quelque temps, a arrangé son affaire, et vient de reparaître en public. Vendredi dernier, il a prononcé un discours à la taverne de la Bouche et du Taureau, dans Saint-Martin. Dans une note, en date du 18 (28) décembre 1693, écrite à Saint-Germain, se trouve un pas-

Preston est pardonné.

Quelques mois se passèrent avant que l'on décidât du sort de Preston. Après avoir accordé plusieurs sursis, le gouvernement, convaincu que bien que Preston eût beaucoup dit, il pouvait encore dire davantage, fixa un jour pour son exécution, et ordonna aux shériffs de tout disposer pour ce jour [1]. Cependant un nouveau sursis lui fut encore accordé, et quelques semaines après il obtint son pardon. Mais on lui fit seulement grâce de la vie, et ses biens restèrent soumis aux effets de la condamnation dont il avait été frappé. Il ne fut pas plutôt mis en liberté que sa conduite donna de nouveau prise contre lui et éveilla les soupçons. Il fut arrêté une seconde fois, interrogé et renvoyé en prison [2]. Enfin, devenu un objet de dérision et de malédiction pour les deux partis, on lui permit de se retirer dans un manoir solitaire situé dans la partie nord du Yorkshire. Là, du moins, il n'eut pas à supporter les regards de mépris de ses anciens associés. Ils l'avaient autrefois considéré comme un homme d'un courage indomptable, et dont l'honneur était sans tache; mais maintenant ils déclaraient que, pour le moins, il était un lâche, dont l'âme était vile, et ils allaient même jusqu'à insinuer qu'ils le soupçonnaient de n'avoir jamais été qu'un espion et un agent provocateur [3]. La vie misérable de Preston ne se prolongea pas longtemps, il en occupa les derniers instants à traduire en anglais le livre de la *Consolation*, de Boèce. La traduction ne fut publiée qu'après la mort du traducteur. Une tentative non réussie, à la vérité, d'introduire de nouveaux mètres dans notre système de versification, et les allusions dont la préface est remplie, constituent le principal

sage dont voici la traduction : « M. Penn dit que Votre Majesté a déjà eu plusieurs occasions favorables, mais jamais une meilleure que celle qui se présente maintenant. Il espère que Votre Majesté s'entendra avec le Roi Très-Chrétien afin de ne pas les laisser échapper, car une descente avec 30,000 hommes aura pour effet, non-seulement de rétablir Votre Majesté, mais aussi elle rompra très-probablement l'alliance. »

[1] *Narcissus Luttrell's Diary*, novembre 1691.

[2] *Narcissus Luttrell's Diary*, août 1691; Lettre de Vernon à Wharton, 17 octobre 1691, dans la Bibliothèque Bodleienne.

[3] Cette opinion des Jacobites résulte d'une lettre qui se trouve aux Archives du Ministère de la Guerre, en France. Elle fut écrite de Londres, le 25 juin 1691.

intérêt de ce livre. Sous le voile transparent du langage figuré, Preston livre à la pitié ou au mépris du public la souillure de son nom et les angoisses de son âme. Il se plaint que ses anciens amis l'ont traité avec plus de dureté que le tribunal qui l'a condamné à mort. Selon lui, il a été facile à beaucoup d'entre eux, qui n'ont pas été exposés aux épreuves qu'il a dû supporter, de se faire une réputation de courage, en le raillant de sa lâcheté et en bravant de loin des horreurs qui, lorsqu'elles sont vues de près, sont suffisantes pour abattre même le courage le plus ferme.

Joie des Jacobites en apprenant la prise de Mons.

Les Jacobites qui avaient été atterrés par la découverte du complot de Preston, reprirent courage lorsqu'ils apprirent la prise de Mons. La joie de tout le parti fut immense. Dans l'espace compris entre le café de Sam et le palais de Westminster, on ne voyait que des prêtres non-assermentés : ils circulaient continuellement, répandant partout les louanges de Louis et tournant en dérision le misérable résultat des délibérations du grand Congrès Dans le Parc les mécontents avaient le maintien altier et parlaient ouvertement de sédition. Sir John Fenwick se fit remarquer parmi les plus rodomonts : il avait été fort en faveur sous le dernier règne et avait eu un commandement militaire : il était maintenant un agitateur et un conspirateur infatigable. Dans son exaltation il oublia les égards que tout homme doit à une femme. Il s'était déjà fait remarquer plusieurs fois pour son impertinence vis-à-vis de la reine. Il affecta de se trouver sur son passage pendant qu'elle faisait sa promenade, et tandis que toutes les personnes qui étaient autour de lui se découvraient et s'inclinaient en signe de respect, il se mit à la regarder fixement et retroussa d'une manière insolente son chapeau qu'il avait conservé sur sa tête. L'insulte n'était pas seulement brutale, elle était lâche. Car la loi ne punissait pas la simple insolence, fût-elle grossière : et de tous les gentilshommes et de tous les soldats de son royaume le roi était le seul qui ne pouvait venger avec son épée l'outrage fait à sa femme. La reine ordonna aux gardiens du Parc de ne plus y laisser entrer sir John : c'était tout ce qu'elle pouvait faire. Mais un jour vint, la reine étant morte déjà depuis longtemps, où sir

John dut regretter de s'être laissé aller à commettre cet outrage. Il reconnut, d'une manière terrible, que de tous les Jacobites, sans en excepter les assassins les plus acharnés, il était le seul contre lequel Guillaume fût animé d'une haine personnelle et invétérée [1].

Les siéges vacants sont donnés.

Quelques jours après cet événement, la fureur des mécontents fut excitée comme elle ne l'avait jamais été. La découverte de la conspiration dont Preston était le chef avait eu pour résultat d'amener une crise dans les affaires ecclésiastiques. Les évêques qui avaient refusé de prêter serment, avaient continué, pendant l'année qui suivit leur dépossession, de résider dans leur palais épiscopaux. Burnet, à la requête de Marie, s'était efforcé d'arriver à un compromis. Son intervention directe aurait probablement fait plus de mal que de bien. Il prit fort judicieusement pour intermédiaire Rochester, qui, de tous les hommes d'Etat qui avaient prêté serment, était celui qui était le plus estimé des non-assermentés, et Trévor, qui, malgré son peu de mérite, jouissait d'une grande influence dans le parti de la Haute-Eglise. On informa Sancroft et ses collègues que, s'ils voulaient consentir à remplir leurs fonctions spirituelles, à ordonner, instituer, confirmer et à veiller sur la foi et la moralité du clergé, on passerait un bill au Parlement qui les dispenserait de prêter serment [1]. Cette proposition était imprudemment libérale : cependant ceux à qui elle était faite ne pouvaient pas convenablement l'accepter. Car dans le service de l'ordination, comme dans presque tous les autres services de l'Eglise, Guillaume et Marie étaient désignés comme roi et reine. La seule promesse que l'on put obtenir des prélats dépossédés était qu'ils resteraient tranquilles. Cette promesse ne fut pas même tenue par tous. Un d'entre eux, au moins, s'était rendu coupable de trahison, et il avait aggravé

[1] *Mercurius Reformatus* de Wilwood, II, 24 avril 1691 ; *Narcissus Luttrell's Diary*, avril 1691 ; *L'Hermitage to the Stats General*, 19 (29) juin 1696 ; *Calamy's Life*. L'insulte faite par Fenwick à Marie a été racontée de deux manières. J'ai donné la version qui m'a paru la plus authentique ; c'est aussi celle qui contient les faits les moins odieux.

[1] Burnet, II, 71.

son crime en y joignant l'impiété. Il avait déclaré, dans la crainte d'être massacré par la populace, qu'il avait en horreur la pensée d'invoquer l'aide de la France et il avait pris Dieu à témoin de la sincérité de sa déclaration. Cependant, peu de temps après, on l'avait surpris complotant de faire entrer une armée française en Angleterre, et il avait écrit à la cour de Saint-Germain pour lui donner l'assurance qu'il agissait de concert avec ses collègues et spécialement avec Sancroft. Les Whigs demandaient hautement que l'on fût sévère. Les conseillers tories de Guillaume reconnaissaient eux-mêmes que l'on avait porté l'indulgence aussi loin que possible. On fit cependant une dernière tentative pour arriver à une transaction. Voulez-vous, vous et vos collègues, dit Trévor à Lloyd, évêque non-assermenté de Norwich, désavouer tout rapport avec le docteur Turner, et déclarer que tout ce qui vous concernait dans la correspondance était faux? Lloyd ne donna qu'une réponse évasive. Il devenait évident que la patience de Guillaume n'avait eu pour effet que d'enhardir les adversaires qu'il avait espéré se concilier. Caermarthen lui-même, Nottingham lui-même déclarèrent qu'il était plus que temps de nommer aux siéges vacants [1].

Tillotson, archevêque de Cantorbéry.

Tillotson fut nommé à l'archevêché et il fut consacré le jour de la Pentecôte dans l'église de Sainte-Marie-le-Bow. Compton, cruellement mortifié, refusa de prendre part à la cérémonie : il fut remplacé par Mew, évêque de Winchester qu'assistaient Burnet, Stillingfleet et Hough. Jamais depuis le sacre, aucune église n'avait vu une congrégation aussi brillante. Ce jour-là, le salon de la reine fut désert. Presque tous les Pairs qui se trouvaient dans la ville se réunirent le matin à Bedford'house et se rendirent en procession jusqu'à Cheapside. Norfolk, Caermarthen et Dorset se faisaient remarquer dans la foule. Devonshire, qui était impatient de voir ses arbres de Chatsworth dans la splendeur nouvelle que l'été venait de leur rendre, avait retardé son départ, afin de donner à Tillotson un témoignage de respect. La foule qui bordait

[1] Lloyd à Sancroft, 24 janvier 1691. La lettre se trouve parmi les Manuscrits de Tanner, et est imprimée dans la *Vie de Ken*, par un laïque.

les rues salua le nouveau primat de ses chaudes acclamations. Il avait prêché dans la Cité pendant plusieurs années : son éloquence, sa probité et la douceur remarquable de son esprit et de ses manières avaient fait de lui le favori des habitants de Londres [1].

Mais les félicitations et les applaudissements de ses amis ne purent étouffer le concert d'imprécations qui s'éleva parmi les Jacobites. Selon ces derniers, c'était un voleur qui n'était pas entré par la porte, mais s'était introduit par escalade. Ce n'était qu'un mercenaire auquel le troupeau n'appartenait pas : il avait usurpé la houlette du bon pasteur, et l'on devait s'attendre à ce qu'il laisserait les brebis à la merci du premier loup qui se présenterait. C'était un Arien, un Socinien, un Déiste, un Athée. Il avait trompé le monde par ses belles phrases et par un semblant de vertu morale : mais en réalité, il était un ennemi de l'Eglise bien plus dangereux que s'il s'était déclaré ouvertement disciple de Hobbes et que s'il avait vécu d'une manière aussi dissolue que Wilmot. Il avait enseigné aux élégants gentilshommes et aux belles ladies qui admiraient son style et qui entouraient constamment sa chaire, que l'on pouvait être bon chrétien et cependant croire que l'histoire de la chute racontée dans la Genèse n'avait qu'un sens allégorique. Il n'était pas difficile du reste d'être aussi bon chrétien que lui, car il n'avait jamais été chrétien ; ses parents étaient anabaptistes ; dans son enfance il avait perdu leur religion et depuis n'en avait retrouvé aucune. On lui donnait dans d'ignobles satires le sobriquet de Jean Non-Baptisé. Ce fut en vain que l'on produisit son acte de baptême. Ses ennemis ne continuèrent pas moins à dire qu'ils avaient vécu assez pour voir devenir Pères de l'Eglise ceux qui n'avaient jamais été ses enfants. Ils firent courir le bruit que la reine, ayant éprouvé un vif remords du crime qui lui avait donné le trône, avait eu, dans ses angoisses, recours à Tillotson et qu'il l'avait consolée en lui assurant que la punition qui attendait les méchants dans la vie future n'était pas

[1] *London Gazette*, 1er juin 1691 ; *Birch's Life of Tillotson ; Congratulatory Poem to the Reverend Dr Tillotson on his Promotion*, 1691 ; Vernon à Wharton, 28 et 30 mai 1691. Ces lettres à Wharton se trouvent dans la Bibliothèque Bodleïenne, et font partie d'une collection extrêmement curieuse qui m'a été indiquée par le Dr Bandinel.

éternelle[1]. L'âme de l'archevêque était d'une délicatesse presque féminine que l'âge avait encore accrue. Sa longue vie s'était passée au milieu des luttes des sectes et des partis; et cependant tous s'étaient accordés pour parler avec admiration de ses talents, et avec estime de son caractère. Il avait plus de soixante ans, et c'était pour la première fois qu'il avait à faire face à une véritable tempête d'outrages. C'était au-dessus de ses forces. Son courage y succomba, et il perdit la santé. Cependant il ne se relâcha pas de ses devoirs : il ne chercha pas non plus à se venger de ceux qui le persécutaient. Quelques jours après sa consécration, on arrêta plusieurs individus qui répandaient des libelles où il était outragé. Les officiers de la Couronne lui offrirent de commencer des poursuites; mais il insista pour que personne ne fût puni à cause de lui[2]. Un jour on lui remit un paquet scellé pendant qu'il avait de la société : il l'ouvrit et un masque en tombe. Ses amis furent outrés d'une si lâche injure; mais l'archevêque, essayant de cacher sous un sourire le chagrin qu'il ressentait, leur dit en montrant les papiers qui étaient sur sa table, que l'insulte que l'on avait voulu lui faire au moyen de ce masque pouvait être considérée comme légère en comparaison de celles qu'il supportait tous les jours. A sa mort on trouva, parmi ces papiers, un paquet de violents libelles que les non-jureurs avaient répandus contre lui; le paquet portait cette inscription : Je prie Dieu de leur pardonner comme je le fais moi-même[3].

Conduite de Sancroft.

Le caractère du prélat dépossédé était entièrement différent. Il semble s'être fait complétement illusion sur son importance personnelle. L'immense popularité dont il avait

[1] *Birch's Life of Tillotson; Leslie's Charge of socianism against Dr Tillotson considered, by a true sin of the Church*, 1695; *Hickes's Discourses upon Dr Burnet and Dr Tillotson; Catalogue of Books of the Newert Tasheon to be sold by Auction at the Whig's Coffee House.* Ce dernier ouvrage fut évidemment imprimé en 1693. Plus de soixante ans après, Johnson, en faisant le portrait d'un vrai Jacobite, le représente comme étant convaincu que Tillotson était mort athée; *Idler*, n° 10.

[2] Tillotson à Lady Russell, 23 juin 1691.

[3] *Birch's Life of Tillotson; Memorials of Tillotson by his pupil John Beardmore; Sherlock's Sermon preached in the Temple Church on the death of Queen Mary*, 1694-5.

joui trois ans auparavant, les prières et les larmes de la multitude qui s'était précipitée dans la Tamise pour implorer sa bénédiction, l'enthousiasme avec lequel les sentinelles de la Tour avaient bu à sa santé sous les fenêtres de sa prison, l'éclatant cri de joie qui était parti de la Cour du Palais le matin de son acquittement, les illuminations de la nuit qui suivit son triomphe lorsqu'il n'y avait pas une fenêtre, depuis Hyde Park jusqu'à Mile End, qui n'eût ses sept chandelles, celle du milieu plus grande que les autres, afin de rappeler sa dignité; toutes ces choses étaient toujours présentes à son esprit. Il n'avait pas eu la sagesse de comprendre que ces hommages ne s'adressaient pas à sa personne, mais qu'ils étaient rendus à cette religion et à ces libertés dont, pour le moment, il était le représentant. L'extrême indulgence dont, pendant longtemps, le nouveau gouvernement avait usé à son égard semble l'avoir confirmé dans son erreur. Si on lui envoyait de Kensington messages sur messages en vue de la conciliation, si les conditions qui lui étaient offertes étaient telles qu'elles s'accordaient à peine avec la dignité de la couronne et le bien de l'Etat, si ses réponses sèches et discourtoises ne pouvaient lasser la patience royale, si, en dépit des bruyantes clameurs des Whigs et des provocations journalières des Jacobites, il continuait encore, quinze mois après sa dépossession, à résider dans le palais métropolitain, c'était, à ses yeux, la preuve, non de la douceur, mais de la faiblesse du gouvernement. Il semble s'être flatté que l'on n'oserait pas le remplacer; aussi, lorsqu'il apprit que son siége avait été donné, il entra dans une colère qui se prolongea autant que sa vie, et qui le jeta dans les actes les plus insensés et les plus répréhensibles. Dès que Tillotson fut nommé, il vint à Lambeth; il espérait que sa douceur, que sa déférence parviendraient à apaiser une irritation dont il était la cause innocente. Il resta longtemps dans l'antichambre; à plusieurs reprises il envoya des domestiques dire qu'il attendait. Sancroft ne daigna pas donner une réponse[1]. Plusieurs semaines se passèrent, et l'ar-

[1] *Collectanea* de Wharton cité dans la *Vie de Tillotson*, par Birch.

chevêque dépossédé ne paraissait pas vouloir se retirer. Enfin il reçut un ordre qui lui intimait que c'était le bon plaisir du roi qu'il eût à quitter une habitation qui n'était plus la sienne, et dans laquelle il n'était plus qu'un hôte. Il en conçut un violent dépit et déclara qu'il n'obéirait pas ; il prétendait demeurer jusqu'à ce qu'il fût expulsé par les officiers du shériff ; il prétendait se défendre lui-même devant les tribunaux, autant du moins qu'il pourrait le faire sans être forcé de reconnaître l'autorité des usurpateurs[1]. La question était si claire qu'il ne put, quoiqu'il eût appelé à son aide tous les artifices de la chicane, obtenir qu'un très-court répit. Lorsqu'un jugement eut été rendu contre lui, il quitta le palais, mais il commanda à son maître-d'hôtel d'en conserver la possession. Il en résulta que ce dernier fut mis en prison et fut condamné à une lourde amende. Tillotson fit savoir par un message poli que le payement de l'amende ne serait pas exigé. Mais Sancroft était résolu à avoir un motif de plainte, et il déclara qu'il payerait[2].

Différends entre Sancroft et Ken.

A partir de cette époque l'idée fixe de ce vieillard revêche et à l'esprit étroit fut d'anéantir l'Eglise dont il avait été le principal ministre. Ce fut en vain que quelques-uns des non-jureurs, ceux dont la vertu, les talents et l'instruction étaient l'honneur du parti, lui firent des remontrances. — « Notre dépossession, tel était le raisonnement de Ken, est nulle aux yeux de Dieu. Nous sommes et nous serons jusqu'à notre mort, ou tant que nous n'aurons pas résigné volontairement, les véritables évêques de nos diocèses. Ceux qui s'emparent de nos titres et s'immiscent dans nos fonctions, se rendent coupables de schisme. Mais le schisme finira avec nous si nous agissons comme nous le devons, et à la génération prochaine l'unité de l'Eglise sera retablie. D'un autre côté si nous consacrons des évêques pour nous succéder, le schisme se perpétuera et notre responsabilité se trouvera engagée non pour l'avoir fait naître, mais pour lui avoir donné les moyens de

[1] *Wharton's Collectanea*, cité dans la *Vie de Sancroft*, par D'Oyly ; *Narcissus Luttrell's Diary*.

[2] Les Manuscrits de Lambeth cités dans la *Vie de Sancroft*, par D'Oyly ; *Journal de Narcissus Luttrell ;* Vernon à Wharton, 9, 11 juin 1691.

se continuer. » Ces considérations devaient, d'après les principes mêmes de Sancroft, être décisives auprès de ce dernier : mais sa colère prévalut. Ken quitta sans bruit le vénérable palais de Wells. Il en avait fini avec la lutte, disait-il, son esprit fermé aux disputes ne s'épancherait plus désormais que dans des hymnes. Ses charités pour les malheureux de toutes les communions et surtout pour les partisans de Monmouth et les huguenots persécutés avaient été si nombreuses que sa fortune particulière se trouvait réduite à 700 livres et à une bibliothèque qu'il ne pouvait se décider à vendre. Mais Thomas Thyne, vicomte de Weymouth, bien qu'il eût prêté serment, s'honora en offrant au plus vertueux des non-assermentés un asile tranquille et honorable dans sa maison particulière de Longleat. La vieillesse de Ken s'y écoula heureuse et honorée : jamais il ne regretta le sacrifice qu'il avait fait à ce qu'il croyait son devoir, et son indulgence pour ceux qui, à cet égard, ne partageaient pas ses sentiments, devint plus grande de jour en jour [1].

Haine de Sancroft pour l'Eglise établie. — Il pourvoit à la succession épiscopale en désignant des non-jureurs.

La conduite de Sancroft fut bien différente. Jamais, cependant, un homme renversé d'une position élevée par une révolution n'eut moins de motifs de se plaindre. Il avait à Fressingfield, dans le comté de Suffolk, un bien patrimonial qui, réuni aux économies qu'il avait faites pendant les douze années qu'il avait été primat, lui permettait de vivre, non sans doute d'une manière aussi splendide que lorsqu'il était le premier Pair du Parlement, mais comme un opulent gentilhomme campagnard. Il se retira sur ses terres, et il y vécut jusqu'à sa mort, ayant toujours présentes à l'esprit les injustices qu'on lui avait faites. Son aversion pour l'Eglise établie était devenue chez lui un sentiment aussi fort qu'il l'avait été chez Martin Marprelate [2]. Il considérait comme des païens et des publicains ceux qui étaient restés en commu-

[1] Voir une lettre du R. Nelson, en date du 21 février 1709-10, dans l'Appendice de la *Défense de notre Constitution dans l'Eglise et dans l'Etat*, par N. Marshall, 1717. *Vie de Ken*, par Hawkin ; *Vie de Ken*, par un laïque.

[2] Martin *Guerre aux Prélats*, nom qui indique seul les opinions religieuses de celui à qui il fut donné.

nion avec elle. Il donnait par dérision le nom de Muphti à Tillotson. Il avait converti en chapelle une chambre de son habitation de Fressingfield; il n'y admettait à la Sainte-Table ni ceux qui avaient prêté serment, ni ceux qui acceptaient la direction spirituelle de théologiens assermentés. Il faisait cependant une distinction. Le laïque qui était resté en communion avec l'Eglise, pouvait rester pendant qu'on lisait les prières, mais il devait se retirer lorsqu'on célébrait le plus élevé des mystères de la foi chrétienne. Quant aux membres du clergé qui avaient prêté serment de fidélité au souverain de fait, Sancroft ne voulait pas même prier avec eux. Il eut soin de donner une grande publicité à la règle qu'il avait établie, et il apprit à ses serviteurs, en joignant l'exemple au précepte, à considérer tous ceux qui reconnaissaient l'autorité de Guillaume, seraient-ils les plus orthodoxes, les plus pieux et les plus vertueux des hommes, de la même manière que le Juif considérait le Samaritain [1]. Une telle intolérance aurait été blâmable, même dans un homme qui aurait combattu pour la défense d'un grand principe. Mais Sancroft ne combattait que pour un mot. Il était l'auteur du projet de régence. Il avait été parfaitement d'avis de transférer le pouvoir royal tout entier de Jacques à Guillaume. Toute la question se réduisait donc à savoir si le magistrat à qui le pouvoir royal était transféré tout entier, devait prendre le titre du roi. Pour cet esprit étroit et aigri au dernier point, cela suffit pour justifier l'excommunication de dix mille prêtres et de cinq millions de laïques. Sancroft ne pouvait se faire à l'idée que le trouble qu'il avait excité finirait avec lui. Après avoir cherché à rendre la discorde aussi amère que possible, il résolut de la rendre éternelle. Une liste des théologiens qui avaient été privés de leurs bénéfices fut envoyée par lui à Saint-Germain, avec prière à Jacques d'en nommer deux, afin que la succession épiscopale ne fût pas interrompue. Jacques, auquel on avait appris que la multitude des sectes était la plaie du protestantisme, fut enchanté, sans doute, d'en voir une de plus. Il nomma deux non-assermentés, Hickes et Wagstaffe, tous deux d'un caractère entier et

[1] Voir dans une lettre de Wagstoff, écrite de Suffolk, une note dictée par lui, le 15 novembre 1693.

incapables d'un compromis. Sancroft avait recommandé le premier; l'autre l'avait été par Lloyd, évêque dépossédé de Norwich. Telle fut l'origine de cette hiérarchie schismatique qui, après avoir excité quelque alarme, tomba bientôt dans l'obscurité et le mépris, mais qui traîna une existence misérable pendant quelques générations. Sans temples, sans revenus, sans dignités, la petite Eglise fut plus déchirée par les disputes intérieures que la grande Eglise, qui avait conservé la possession des cathédrales, des titres et des pairies. Quelques non-jureurs penchaient vers le cérémonial de Rome; d'autres ne voulaient pas qu'on se départit en rien du Livre des Prières communes. Autel était élevé contre autel. Une ombre de prélat déclarait non canonique la consécration d'une autre ombre de prélat. A la fin, les pasteurs n'eurent plus de troupeaux. Un de ces Lords spirituels prit le sage parti de se faire chirurgien; un autre abandonna ce qu'il appelait son siége, et se fixa en Irlande; enfin, en 1805, le dernier évêque de cette société qui se prétendait la seule vraie Eglise d'Angleterre, descendit au tombeau sans que l'on y fît la moindre attention [1].

Les nouveaux Evêques.

Il fut pourvu au siége des évêques qui avaient été dépossédés avec Sancroft, d'une manière qui fit honneur au gouvernement. Patrick succéda au traître Turner. Fowler alla à Gloucester. Richard Cumberland, théologien d'un âge avancé, sans crédit à la Cour, et recommandé seulement par sa piété et son érudition, fut nommé au siége de Péterborough. Il fut fort étonné en lisant les nouvelles à la main, qu'il avait trouvées sur la table d'un café, d'y voir sa nomination[2]. Beveridge fut choisi pour succéder à Ken : il accepta, et sa nomination parut dans la *Gazette de Londres*. Mais Beveridge, bien qu'il fût honnête, était un homme d'un esprit faible. Quelques Jacobites lui firent des observations; d'autres l'injurièrent : le cœur lui faiblit et il revint sur son ac-

[1] Voir D'Oyly's *Life of Sancroft*, Hallam's *Constitutionnal History*, et Dr Lathbury's *History of the Non Jurors*.

[2] Voir l'*Autobiographie* de l'auteur dramatique qui porte le même nom, et qui était un de ses descendants; voir aussi une *Note* d'Onslow sur Burnet, II, 76.

ceptation. Pendant que les non-jureurs célébraient leur victoire, son opinion subit encore un changement, mais il était trop tard. Il avait perdu par ses irrésolutions la faveur de Guillaume, et jusqu'à l'époque où Anne monta sur le trône, il ne put obtenir la mitre [1]. L'évêché de Bath et de Wells fut donné à Richard Kidder, homme d'une immense érudition et d'un caractère honorable, mais que l'on soupçonnait de pencher vers le presbytérianisme. Vers la même époque, Sharp accepta l'archevêché d'York, que la mort de Lamplugh avait laissé vacant. C'était, de tous les ecclésiastiques qui avaient été zélés pour le Bill de Compréhension, le plus élevé en dignité. Il fut, parmi ceux qui eurent des scrupules en acceptant les siéges des évêques dépossédés, celui dont la position était la moins élevée [2].

Sherlock, doyen de Saint-Paul

Par suite de l'élévation de Tillotson au siége de Cantorbéry, le doyenné de Saint-Paul devint vacant. Lorsqu'on apprit le nom du nouveau doyen, ce fut une clameur telle que l'on n'en entendit jamais une semblable à l'occasion d'une nomination ecclésiastique. Ce n'étaient que cris de haine et sifflets de mépris auxquels venaient se mêler des applaudissements et des acclamations presque insultantes de bienvenue; car le nouveau doyen était William Sherlock.

L'histoire de sa conversion mérite d'être racontée en détail, car elle répand un grand jour sur le caractère des partis qui divisaient alors l'Eglise et l'Etat. Sherlock était, sinon par son rang, au moins par son influence et sa réputation, le premier parmi les non-jureurs. Son autorité et son exemple avaient entraîné beaucoup de ses collègues, qui d'abord avaient hésité, à résigner leurs bénéfices. Vint le jour de la suspension; vint ensuite celui de la dépossession : sa fermeté ne fut

[1] Defense du droit qu'ont Leurs Majestés de nommer aux siéges des évêques dépossédés, 20 mai 1691 ; *London Gazette*, 27 avril et 15 juin 1691 ; *Narcissus Luttrell's Diary*, mars 1691. On trouve dans les Manuscrits de Tanner deux lettres adressées à Beveridge par des Jacobites : la première est modérée et convenable, mais l'autre est remplie d'injures et dépasse, à cet égard, tout ce que les Jacobites avaient l'habitude de faire. On trouve la première dans la *Vie de Ken*, par un laïque.

[2] On ne voit pas très-clairement si le scrupule de Sharp fut un scrupule de conscience ou un scrupule de délicatesse. Voir sa *Vie* par son fils.

pas ébranlée. Il semblait que le témoignage de sa conscience et la contemplation du monde invisible étaient pour lui une compensation suffisante aux pertes qu'il avait faites. Forcé de s'éloigner de la chaire où son éloquence avait fait les délices de la population polie et savante du Temple, il écrivit son célèbre *Traité de la mort*, que pendant longtemps on rencontra avec l'*Entier devoir de l'homme* dans la bibliothèque de tout Arminien sérieux. On ne fut pas longtemps, cependant, sans soupçonner que sa résolution pourrait bien changer. Il déclara qu'il ne s'associerait jamais à un schisme; il conseillait à ceux qui le consultaient de ne pas quitter leur église paroissiale. Trouvant enfin que la loi qui l'avait privé de sa cure ne lui interdisait pas de faire le service divin, il se mit à officier à Saint-Dunstan et y pria pour le roi Guillaume et la reine Marie. D'après le commandement apostolique, disait-il, on doit faire les prières pour tous ceux qui sont au pouvoir. Or Guillaume et Marie sont visiblement au pouvoir. Ses amis jacobites blâmèrent avec force son inconséquence. « Si vous admettez, disait-il, que dans ce passage l'Apôtre parle de l'autorité de fait, comment pouvez-vous admettre que dans d'autres passages il parle seulement de l'autorité légitime? Comment peut-il vous être permis de désigner comme roi, dans une prière solennelle que vous adressez à Dieu, celui auquel vous ne pouvez promettre d'obéir sans commettre un crime? » Il n'y avait rien à répondre à ces raisonnements, et Sherlock ne tarda pas lui-même à s'en apercevoir. Mais la conclusion qu'il en tira fut diamétralement opposée à celle que l'on attendait. Il hésita cependant jusqu'au moment où son esprit fut éclairé d'une lumière nouvelle. Cette lumière, il la trouva là où il ne devait espérer que rencontrer les ténèbres les plus épaisses. Sous le règne de Jacques Ier, le docteur Jean Overall, évêque d'Exeter, avait écrit un traité soigneusement élaboré, touchant les droits des autorités civiles et ecclésiastiques. Ce traité avait été solennellement approuvé par les synodes de Canterbury et d'York et pouvait être considéré comme une exposition faisant autorité de la doctrine de l'Eglise d'Angleterre. Une copie manuscrite de ce traité se trouvait en la possession de Sancroft : il la livra à l'impression aussitôt après la Révolution. Il espérait, sans doute, que cette publication nuirait au nouveau gouvernement : son es-

pérance fut cruellement trompée. Ce livre contenait bien, en termes aussi forts que ceux dont il aurait pu se servir lui-même, une condamnation formelle de toute résistance, mais il contenait aussi un passage qui lui avait échappé et qui était décisif contre lui et ses collègues schismatiques. Overall et les deux synodes qui avaient approuvé sa doctrine, enseignaient qu'un gouvernement, lorsqu'il était définitivement établi, devait être considéré comme établi par Dieu, et que tout chrétien lui devait obéissance; ce gouvernement aurait-il pris naissance dans le rébellion [1]. Sherlock lut et fut convaincu. L'Eglise, sa mère vénérable, avait parlé, et lui, comme un enfant docile, n'avait plus qu'à se soumettre. Le gouvernement qui était né de la révolution devait être considéré comme un gouvernement établi, surtout depuis la bataille de la Boyne et la fuite de Jacques, et on lui devait une obéissance passive jusqu'au moment où il serait renversé par une autre révolution et remplacé par un autre gouvernement que l'on pourrait considérer comme un gouvernement établi.

Sherlock prêta serment et publia immédiatement, en justification de sa conduite, un écrit ayant pour titre : « Exposition du cas d'allégeance aux souverains Pouvoirs [2]. » Cet ouvrage produisit une sensation immense. Le poëme de la *Biche et la Panthère* de Dryden n'avait pas soulevé une tempête pareille. La lettre d'Halifax à un Dissident n'avait pas donné lieu à un aussi grand nombre de réponses. Les répliques au Docteur, — défenses pour le Docteur, — pasquinades contre

[1] Voir le *Livre de la Convocation d'Overall*, chap. XXVIII. Rien de plus clair que ce passage, ou de mieux approprié à la circonstance.

« Lorsque des rois ambitieux ou des sujets rebelles ont réalisé leurs desseins impies, et ont établi parmi le peuple un de ces gouvernements viciés dans leur origine, bien que leur autorité ait été injustement établie, ou qu'elle ait été arrachée par la violence au légitime possesseur, elle n'en est pas moins l'autorité venant de Dieu, et la méchanceté de ceux qui la détiennent ne lui ôte rien de ses effets. Lors donc que de semblables gouvernements sont établis, ils doivent être respectés et obéis, et tout le monde, prêtres comme laïques, doit s'y soumettre, non-seulement par crainte, mais aussi par conscience. »

Vient ensuite la règle qui est ainsi formulée :

« Celui-là erre grandement qui prétend que, lorsque des gouvernements nouveaux, ayant commencé par la rébellion, sont établis d'une manière définitive, leur autorité ne vient pas de Dieu, et que l'on peut se révolter contre elle. »

[2] « The Case of Allegiance to Sovereign Powers stated. »

le Docteur, — qui furent publiées à cette occasion, suffiraient pour remplir une bibliothèque. Les clameurs redoublèrent lorsque l'on apprit que le nouveau converti avait non-seulement recouvré la place de Maître du Temple, mais encore qu'il avait accepté le Doyenné de Saint-Paul devenu vacant par suite de la dépossession de Sancroft et de la promotion de Tillotson. La fureur des Non-Jureurs s'éleva presque jusqu'à la frénésie. N'était-ce pas assez, disait-on, d'abandonner la véritable Eglise à l'heure du péril et lorsqu'elle était en proie à l'affliction, fallait-il encore la calomnier? Il était facile de comprendre le motif pour lequel un hypocrite lâche et ambitieux avait réfusé de prêter serment à l'usurpateur tant qu'il avait été incertain si le roi légitime ne recouvrerait pas sa couronne, pour se hâter ensuite de le faire après la bataille de Boyne. De pareilles hésitations n'étaient pas choses nouvelles au milieu des discordes civiles. Mais ce qui était nouveau, c'était de voir ce transfuge chercher à rendre l'Eglise d'Angleterre complice de son infamie en proclamant que c'était d'elle qu'il avait appris qu'il fallait se tourner contre les faibles qui avaient le droit pour eux et ramper vis-à-vis des forts qui commettaient l'iniquité. Etait-ce là la doctrine de l'Eglise? Avait-elle, pendant les mauvais jours, agi d'après de tels principes? Avait-elle abandonné le Roi martyr dans la prison ou sur l'échafaud? Avait-elle commandé à ses enfants l'obéissance au Parlement Croupion ou au Lord Protecteur? Cependant le gouvernement du Croupion comme celui du Protecteur n'avaient pas moins de titres à être considérés comme pouvoirs établis que le gouvernement de Guillaume et de Marie. La bataille de Worcester n'avait-elle pas été aussi funeste aux espérances de la maison de Stuart que la bataille de la Boyne? Les chances en faveur d'une Restauration ne paraissaient-elles pas aussi faibles en 1657 qu'elles pouvaient le paraître en 1691 à un homme judicieux. Malgré ces invectives et ces railleries, le Traité d'Overall comme les votes des deux synodes qui l'approuvaient, n'en existaient pas moins, et il était plus facile d'injurier Sherlock que de prouver que l'on devait considérer comme non avenus et le traité et les votes des deux synodes. Un écrivain soutenait que par gouvernement entièrement établi il fallait entendre un gouvernement dont le titre était incontesté. Ainsi, disait-il, le gouvernement des Provinces-Unies devint

un gouvernement établi du moment qu'il fut reconnu par l'Espagne, et si cette reconnaissance n'eût pas eu lieu, il n'aurait jamais pu, jusqu'à la consommation des siècles, être considéré comme tel. Un autre casuiste était moins exigeant : il déclarait qu'un gouvernement, illégitime à son origine, pouvait après un siècle être reconnu comme légitime. Ainsi, le 13 février 1789, mais pas un jour plus tôt, les Anglais pouvaient prêter serment de fidélité à un gouvernement issu de la Révolution. On mettait l'histoire du peuple de Dieu au pillage pour y trouver des précédents. Lorsque Ehud poignarda Eglon, le gouvernement de ce dernier était-il un gouvernement établi? En était-il de même du gouvernement de Jéhu, lorsque ce dernier fut tué par Joram? Mais le précédent le plus décisif était celui qu'offrait l'histoire d'Athalie. Il est certain que les mécontents trouvaient là une ample matière à des allusions singulièrement heureuses et piquantes : un royaume dont s'est emparé un usurpateur que les liens du sang rapprochaient du trône : le prince légitime longtemps dépossédé : une partie de la caste sacerdotale, persistant pendant de nombreuses années et malgré les malheurs des temps, dans la fidélité de la maison royale, enfin une contre-révolution opérée par le Grand Prêtre à la tête des Lévites. Qui oserait blâmer, demandait-on, le pontife héroïque qui rétablit l'héritier de David? Cependant le gouvernement d'Athalie n'était-il pas aussi solidement établi que celui du prince d'Orange? Des centaines de pages écrites à cette époque sur les droits de Jonas et sur l'entreprise hardie de Jéhoiada reposent maintenant, recouvertes de poussière, dans les antiques armoires des bibliothèques de Cambridge et d'Oxford. Tandis que Sherlock était attaqué avec tant de violence par ses anciens amis, il n'était pas non plus épargné par ses anciens adversaires. Quelques Whigs ardents, parmi lesquels on remarquait Julien Johnson, déclaraient que le Jacobitisme était une doctrine respectable en comparaison de celle que l'on avait découverte dans le Traité du Dr Overall. Qu'une obéissance passive fût due aux rois, c'était là une doctrine aussi absurde que pernicieuse. Cependant on ne pouvait refuser le respect au courage et à la constance d'hommes qui pensaient qu'ils devaient, quoi qu'il pût en arriver, continuer à être fidèles à celui qui les avait opprimés, bien qu'il fût malheureux, privé

de sa couronne et banni. Mais la doctrine que Sherlock avait apprise d'Overall n'était qu'un mélange de bassesse et de méchanceté, puisqu'elle enseignait que ce n'était pas parce qu'une cause était injuste qu'on devait l'abandonner, mais parce que la fortune ne lui avait pas été favorable. Que Jacques eût été un tyran ou le père de son peuple, c'était, suivant cette doctrine, une circonstance dont on ne devait pas tenir compte. Si Jacques avait gagné la bataille de la Boyne, nous aurions été obligés, en notre qualité de chrétiens, d'être ses esclaves : comme il l'a perdue, nous devons toujours, en notre qualité de chrétiens, être ses ennemis. D'autres Whigs félicitaient le prosélyte d'être enfin arrivé, n'importe par quelle route, à une conclusion sage et pratique ; cependant ils ne pouvaient s'empêcher de tourner en dérision l'histoire de sa conversion. Il était, disaient-ils, un homme remarquable par son savoir et ses talents. Il avait pendant longtemps et avec le plus grand soin étudié cette question du serment. Il avait beaucoup écrit sur ce sujet. On lui avait accordé plusieurs mois avant sa suspension, afin qu'il pût lire, prier et méditer : il en avait été de même avant sa dépossession. Il s'était formé une opinion par laquelle il avait déclaré qu'il était prêt à souffrir le martyre. Cette opinion, il l'avait enseignée à d'autres : cependant il y avait renoncé, parce qu'il avait découvert que quatre-vingts ans auparavant elle avait été, non pas réfutée, mais déclarée erronée par les décisions dogmatiques des deux synodes. C'était en réalité renoncer à la liberté de son jugement individuel et accorder aux synodes de Cantorbéry et d'York une infaillibilité que l'Eglise d'Angleterre ne voulait pas même accorder aux Conciles œcuméniques. Si, ajoutait-on d'une manière ironique, quelques lignes d'un manuscrit trouvé dans un coin de la bibliothèque de Lambeth peuvent, dans une matière qui intéresse à un si haut point le bien de l'Etat, changer subitement les idées que nous avons du juste et de l'injuste, il serait bien à désirer que tous les documents de cette nature fussent recherchés et livrés à l'impression : ce serait le seul moyen de donner la tranquillité d'esprit aux chrétiens humbles de cœur ; car tant qu'il n'en sera pas ainsi, on peut, comme le docteur Sherlock qui refusa, l'année dernière, de prêter serment, être exposé à commettre des péchés lorsqu'on croit accomplir son devoir. En réalité, on doit

croire que le Livre de la Convocation fournit seulement à Sherlock un prétexte pour mettre à exécution ce qu'il avait résolu de faire. Sa raison et son intérêt l'avaient sans doute convaincu que ses passions et ses préjugés l'avaient complétement induit en erreur. Il voulut se rétracter, et il préféra attribuer son changement d'opinion à la découverte qu'il venait de faire, plutôt que de reconnaître qu'il s'était trompé. On croit généralement que sa rétractation fut l'effet des larmes, des obsessions et des reproches de sa femme. L'esprit de la dame était hautain : elle faisait sentir son autorité à toute la famille, et elle se souciait bien plus de sa maison, de ses voitures, de l'abondance de sa table et de l'avenir de ses enfants, que de l'origine patriarcale des gouvernements ou du sens du mot Abdication. On disait qu'elle n'avait, ni jour ni nuit, laissé de repos à son mari jusqu'à ce qu'il eût triomphé de ses scrupules. On vantait malicieusement sa puissance de séduction et d'intimidation dans des lettres, des fables, des chansons et des dialogues sans nombre. Elle était Xantippe répandant de l'eau sur la tête de Socrate. Elle était Dalilah coupant les cheveux à Samson. Elle était Eve forçant Adam à goûter au fruit défendu. Elle était la femme de Job, suppliant son mari assis dans les cendres et râclant ses plaies avec un tesson, non de maudire et de mourir, mais de jurer et de vivre. Pendant que les faiseurs de ballades célébraient la victoire de mistress Sherlock, une autre classe d'adversaires se mit à attaquer la réputation théologique de son époux. Jusqu'au moment où il prêta serment, on l'avait considéré comme le plus orthodoxe des théologiens. Ses écrits furent dès lors soumis à une critique malveillante et captieuse qui aurait trouvé des hérésies dans le Sermon sur la Montagne. Pour comble de malheur, il eut l'imprudence de publier, au milieu du déchaînement que ses tergiversations politiques avaient excité contre lui, ses pensées sur le mystère de la Trinité. Il est probable qu'à une autre époque son ouvrage aurait été accueilli par les ecclésiastiques de bonne foi comme une réponse triomphante aux Sociniens et aux Sabelliens. Malheureusement, dans son zèle contre les Sociniens et les Sabelliens, il s'était servi d'expressions que l'on pouvait considérer comme inclinant au trithéisme. Des juges de bonne foi se seraient rappelés que, dans cette matière, la route est si étroite et si bordée d'é-

cueils des deux côtés, qu'il est difficile, lorsqu'on veut éviter une erreur, de ne pas tomber dans une autre. Mais Sherlock ne pouvait pas espérer rencontrer des juges de bonne foi parmi les Jacobites. Ses anciens amis prétendirent qu'il avait encouru toutes les peines terribles qui sont portées, dans le symbole d'Athanase, contre ceux qui divisent la substance divine. On écrivit d'énormes in-quarto pour prouver qu'il reconnaissait l'existence de trois Dieux distincts, et la ville fut amusée par les plaisanteries en anglais et en latin que quelques mécontents facétieux firent sur son hétérodoxie. « Nous donnons notre foi à un roi, » disait l'un de ces plaisants, « et nous avons un Dieu pour témoin de nos promesses. Aussi, lorsque nous voyons que le docteur a plusieurs Dieux au nom desquels il peut jurer, nous ne trouvons pas étonnant qu'il prête serment d'allégeance à plus d'un roi [1]. »

[1] La liste de toutes les pièces que j'ai lues relativement à l'apostasie de Sherlock, fatiguerait le lecteur; j'en citerai seulement quelques-unes de différentes natures. *Parkinson's Examination of Dr Sherlock's care of allegiance*, 1691; *Answer to Dr Sherlock's care of allegiance, by a London Apprentice*. 1691; *The Reasons of the New Convert's taking the vaths to the present Government*, 1691; *Utrum Horum? or God's ways of disponing of Kingdoms, and some Clergymen's ways of disposing of them*. 1691; *Sherlock and Xantippe*, 1691; *Saint Paul's Triumph in his sufferings for Christ, by Matthew Bryan*, 44 D; *Dederot Ecclesiæ sub cruce gementi*; *A Word to a Wavering Levite; The Trimming court Divine; Proteus ecclesiasticus or observations on Dr Sh—'s late care of allegiance; The Weasil uncased; A Whip for the Weasil; The Anti-Weasils*. On trouve de nombreuses allusions à Sherlock et à sa femme dans les écrits licencieux de Tom Brown, Tom Dursey et Ned Ward. Voir *Life of James*, II, 318. Des lettres fort curieuses concernant l'apostasie de Sherlock se trouvent aussi dans les Manuscrits de Tanner. Voici maintenant quelques échantillons des vers qui furent faits à l'occasion du cas d'Allégiance.

« Lorsque Eve eut goûté au fruit défendu, elle se hâta d'aller trouver son époux, et lui donna un petit coup sous le menton : Cher ami, dit-elle, viens goûter à ce fruit; il fera plaisir à ton palais. Ce n'est pas un péché d'en manger.

« Lorsque le bon homme Job, sans chemise et avec des boutons sur toute la face, était assis sur son fumier, son épouse lui murmurait à l'oreille : Jure, cher époux, jure si tu m'aimes; cela allégera tes tourments.

« Il douta d'abord; c'est pourquoi il pria le ciel de lui enseigner la bonne voie; s'il devait obéir à Jemmy ou à Guillaume; c'est ce que personne ne peut nier.

« Le passage de La Boyne fut ce qui le détermina : Devant les décrets

Trahison de quelques-uns des serviteurs de Guillaume.

Si Sherlock avait connu les dangers qui menaçaient le gouvernement auquel il s'était soumis, il aurait peut-être hésité à le reconnaître comme un gouvernement établi. Le complot de Preston venait à peine d'être découvert qu'il se forma une nouvelle trame d'une nature toute différente, trame qui avait des ramifications dans l'armée, dans la flotte, dans la Trésorerie et jusque dans la propre chambre à coucher du roi. On ne connaît pas encore parfaitement ce mystère d'iniquité, bien que, pendant cinq générations successives, les voiles dont il s'enveloppa se soient peu à peu déchirées. Il ne sera connu entièrement que par ceux qui viendront après nous, lorsque la découverte de correspondances, ou de journaux qui reposent maintenant ensevelis sous la poussière qu'un siècle et demi a accumulée sur ces documents, viendra mettre en lumière certains points restés obscurs jusqu'à présent. Cependant, les matériaux que nous possédons permettent dès maintenant d'en faire un exposé que l'on ne pourra lire sans éprouver un sentiment de honte et de dégoût [1].

Nous avons vu que, dans le printemps de 1690, Shrewsbury, irrité de voir que ses conseils étaient rejetés, et que ceux des Tories, ses rivaux, étaient écoutés, se laissa aller, dans un moment fatal, à entrer en correspondance avec la famille bannie. Nous avons vu aussi par quelles cruelles souffrances de corps et d'esprit, il expia ses fautes. Il avait quitté la cour, torturé par les remords et par la maladie qui en était la suite ; mais il avait laissé derrière lui des hommes qui, avec des principes aussi relâchés que les siens, avaient un cœur plus ferme et ne se laissaient pas aussi facilement abbattre. Au commencement de l'année 1691, quelques-uns de ces hommes commencèrent à avoir de secrètes communica-

de la Providence, la règle dut se taire, et il pensait qu'en changeant d'opinion il ne faisait rien de mal; c'est ce que personne ne peut nier.

« Mais cela ne peut s'accorder avec l'Ecriture, on peut le voir dans le 8e et le 4e chapitres d'Osée : ils ont établi des rois, mais ce n'est pas pour moi; c'est ce que personne ne peut nier. »

[1] Ma principale autorité, dans cette partie de mon histoire, est la *Vie de Jacques*, surtout le passage excessivement important qui commence à la page 444 et finit à la page 450 du IIe volume.

tions avec Saint-Germain. Quelque indigne que soit cette manière d'agir, il n'y a rien là cependant qui doive surprendre. Ces hommes agissaient conformément à leur nature. Ils vivaient à une époque pleine de trouble. L'avenir se dérobait sous un voile épais. L'esprit le plus sagace et le plus expérimenté ne pouvait rien prévoir trois mois à l'avance. Sans doute un homme de cœur et décidé à faire son devoir n'aurait pas été embarrassé. L'incertitude du lendemain aurait pu le rendre inquiet, mais parjure, jamais. Bien qu'il eût été, relativement à ses intérêts, plongé dans des ténèbres profondes, il aurait trouvé un guide assuré dans son dévouement à ses devoirs. Malheureusement les cœurs vertueux et les hommes d'honneur étaient rares parmi les courtisans de cette époque. Whitehall avait été pendant trente ans une pépinière de tous les vices privés et publics, et il fourmillait de politiques à double face, au cœur bas et n'ayant en vue que leur propre intérêt. Ces hommes agissaient maintenant comme devaient agir des hommes immoraux au milieu d'une crise dont personne ne pouvait prévoir l'issue. Quelques-uns d'entre eux pouvaient avoir une légère préférence pour Guillaume; d'autres, au contraire, avaient une légère préférence pour Jacques; mais ce n'était plus par des sentiments de cette nature que de tels hommes se laissaient conduire. S'il avait paru certain que Guillaume dût se maintenir, ils auraient tous été pour Guillaume; ils auraient, au contraire, été tous pour Jacques, si la Restauration avait eu les chances pour elle. Mais que faire, lorsque Jacques et Guillaume semblaient avoir autant de chances l'un que l'autre? Il y avait dans l'un et l'autre parti des hommes honnêtes qui auraient répondu, les uns, qu'il fallait rester fidèles au roi légitime et à l'Eglise véritable, et mourir comme Laud, si cela était nécessaire; les autres, que l'on devait se dévouer aux libertés de l'Angleterre, à la foi protestante, et, au besoin, leur sacrifier sa vie, comme l'avait fait Sidney. Mais, pour le plus grand nombre des nobles et des puissants, le dévouement aux principes était une chose parfaitement inintelligible. Ils n'avaient qu'un but, celui de se sauvegarder, quoi qu'il arrivât. C'est pourquoi ils prêtaient ouvertement serment de fidélité à l'un des deux rois, et engageaient secrètement leur parole à l'autre. Ils ne se lassaient

pas d'obtenir des commissions, des brevets de pairs, des concessions de terre de la Couronne, le tout scellé du grand sceau de Guillaume ; et ils avaient en même temps dans leurs tiroirs secrets des promesses de pardon écrites de la propre main de Jacques.

Parmi les hommes qui se rendirent coupables de ces infamies, Russell, Godolphin et Marlborough tiennent le premier rang. Il était impossible de trouver trois hommes qui différassent autant sous le rapport du cœur et de l'esprit. C'est ce qui donne à la perfidie de chacun d'eux un caractère particulier. La trahison de Russell doit en partie être attribuée à son esprit inquiet et brouillon ; celle de Godolphin eut surtout pour cause sa timidité ; quant à la trahison de Marlborough, elle fut celle d'un homme doué d'un esprit supérieur, et en proie à une ambition démesurée.

Russell.

On comprend difficilement le mécontentement de Lord Russell. Il venait d'accepter le commandement des forces navales réunies de l'Angleterre et de la Hollande, avec le titre d'amiral de la flotte. Il était trésorier de la marine. Il avait une pension de trois mille livres sterling par an. Il avait reçu, à titre de don, une propriété de la Couronne, située près de Charing-Cross [1] et qui valait dix-huit mille livres. Ses gains indirects doivent avoir été immenses. Cependant il n'était pas encore satisfait. En réalité, bien qu'il possédât un courage indomptable, qu'à de grands talents pour la guerre et l'administration il joignit un certain patriotisme qui, même aux plus mauvaises époques de sa vie, jeta parfois quelques lueurs, il n'était qu'un homme méchant, insolent, avide et sans foi. Il s'était mis dans l'esprit que les grands services qu'il avait rendus à l'époque de la Révolution n'avaient pas été suffisamment récompensés. Il lui semblait que tout ce qui était donné aux autres était un vol qu'on lui faisait. Il existe encore une lettre qu'il écrivait à cette époque à Guillaume. Elle ne contient que vanteries, reproches et dédaigneuses railleries. Après avoir protesté d'une manière ironique de sa loyauté

[1] Devenu un des quartiers les plus populeux de Londres.

et de sa soumission, l'amiral entre en matière en demandant la permission de confier au papier les injustices qui lui ont été faites, car il sent bien que sa timidité ne lui permettrait jamais de les exposer de vive voix. Les griefs dont il avait à se plaindre étaient intolérables : — d'autres reçoivent des concessions d'immenses domaines : quant à lui c'est à peine s'il a pu obtenir quelque chose. Les autres peuvent procurer des avantages à leurs partisans ; quant à lui, on ne tient aucun compte de ses recommandations. Les revenus que lui procurent les dons qu'il doit à la munificence royale peuvent, à la vérité, paraître considérables, mais il a des parents pauvres, et le gouvernement, au lieu de leur venir en aide, les a, fort peu gracieusement, laissés à sa charge. Il a une sœur à qui il faut faire une pension, autrement il lui est impossible de donner des dots à ses filles. Il a un frère qui, faute d'obtenir une place, s'est trouvé dans la triste nécessité d'épouser une vieille femme pour son argent. Russell continue en se plaignant amèrement que les Whigs soient tenus à l'écart et que la Révolution ait agrandi et enrichi des hommes qui ont fait tout ce qui était en leur pouvoir pour l'étouffer. — Il y a tout lieu de croire que ces dernières plaintes étaient sincères. Car, après son intérêt, ce que Russell aimait le mieux, c'était celui de son parti ; et, même à l'époque où il inclinait le plus à devenir Jacobite, il n'eut jamais la plus petite velléité de se faire Tory. Se trouvant dans les dispositions d'esprit que cette lettre indique, il n'eut pas beaucoup de peine à prêter l'oreille aux ouvertures de David Lloyd qui, à cette époque, était un des émissaires les plus capables et les plus actifs au moyen desquels se faisaient les communications entre la France et l'Angleterre. Lloyd apporta à Jacques l'assurance que Russell était disposé à faire avec la flotte ce qu'une génération auparavant, Monk avait fait avec l'armée [1]. Jusqu'à quel point ces assurances étaient-elles fondées ? C'est là une question sur laquelle les hommes qui connaissaient le mieux Russell et qui étaient le mieux informés de sa conduite ont toujours été en doute. On doit croire que pendant plusieurs mois, Russell ne sut pas bien lui-même ce qu'il désirait.

[1] Russell à Guillaume dans l'Appendice de Dalrymple, part. II, liv. VII. Voir aussi les *Mémoires de sir John Leake*.

Son intérêt était d'être en bons rapports avec les deux rois aussi longtemps que possible. Mais sa nature irritable et impérieuse le poussait continuellement à avoir des querelles avec l'un et avec l'autre. Pendant une semaine, sa colère était excitée par une sèche réponse de Guillaume. La semaine suivante, une absurde proclamation de Jacques le mettait dans le même état. Par bonheur, le jour le plus important de sa vie, celui dont le reflet s'étend sur toutes les années qui suivirent, Russell était mal disposé pour le roi banni.

Godolphin.

Godolphin n'avait pas et du reste ne prétendait pas avoir de motifs de plaintes contre le gouvernement qu'il servait. Il était premier commissaire de la Trésorerie. On l'avait protégé, on lui avait témoigné la plus entière confiance, on le combfait de caresses. C'était à un tel point que la faveur dont il jouissait avait excité des murmures. Etait-il convenable, disaient les Whigs indignés, qu'un homme qui avait occupé un poste éminent pendant toute la durée du dernier règne, qui avait siégé avec un jésuite, qui s'était assis à la table de la Trésorerie avec deux papistes, qui avait accompagné à l'autel une femme idolâtre, se trouvât parmi les principaux ministres d'un roi dont tous les titres au trône prenaient leur source dans la Déclaration des Droits. Mais ces clameurs n'avaient produit aucun effet sur l'esprit de Guillaume ; et parmi tous ses serviteurs anglais, aucun ne paraît avoir eu, à cette époque, une aussi large part dans sa confiance que Godolphin.

Néanmoins, les Jacobites ne désespérèrent pas. Un des plus zélés d'entre eux, un gentilhomme du nom de Bulkeley, qui avait été jadis dans des termes d'une étroite amitié avec Godolphin, voulut voir ce que l'on pouvait en attendre. Il se rendit à la Trésorerie et chercha à entraîner le premier Lord dans une conversation politique. Ce n'était pas chose facile, car Godolphin était un homme qui ne se livrait pas facilement. Sa réserve était proverbiale, et il fut surtout renommé pour la dextérité avec laquelle il sut toujours échapper à un entretien politique en le détournant sur des objets aussi peu importants que des combats de coqs ou la généalogie d'un cheval de course. La visite se passa sans qu'il fît entendre

une parole qui montrât qu'il se souvenait de l'existence du roi Jacques.

Bulkeley, cependant, n'était pas homme à s'en tenir là; il fit une seconde visite et ramena la conversation sur ce qui lui tenait au cœur. Godolphin lui demanda alors des nouvelles de son vieux maître et de sa maîtresse, mais il le fit d'un ton triste, comme s'il désespérait de pouvoir jamais se réconcilier avec eux. Bulkeley l'assura que le roi Jacques était disposé à oublier entièrement le passé. Puis-je dire à Sa Majesté, demanda-t-il, que vous chercherez à mériter sa faveur? A ces mots Godolphin se leva, dit quelques mots des ennuis de sa place et de son désir d'en être débarrassé, puis mit fin à l'entretien.

Bulkeley revint une troisième fois à la charge. Sur ces entrefaites, Godolphin avait appris des choses qui avaient ébranlé sa confiance dans la stabilité du gouvernement qu'il servait; il se mit à penser, pour employer son langage familier, qu'il avait trop mis d'argent du côté de la Révolution, et qu'il était temps de parier aussi pour l'autre côté. Il comprit que les subterfuges avaient fait leur temps, et qu'il fallait parler franchement; il parla et se déclara un fidèle serviteur du roi Jacques. « Je saisirai, dit-il, la première occasion qui s'offrira pour résigner mes fonctions; mais jusque-là je suis lié par mes serments; je ne dois pas trahir la confiance que l'on a en moi. » Pour rehausser la valeur du sacrifice qu'il se proposait de faire, il montra une lettre confidentielle et très-amicale de Guillaume, qu'il venait de recevoir. — « Vous voyez, dit-il, quelle confiance le prince d'Orange a en moi : il me dit qu'il ne peut rien faire sans moi, et que je suis de tous les Anglais celui pour lequel il a l'amitié la plus grande. Cependant tout cela n'est rien en comparaison des devoirs que j'ai à remplir vis-à-vis de mon roi légitime. »

Si le premier Lord de la Trésorerie avait réellement les scrupules qui l'empêchaient de trahir la confiance qu'on lui accordait, il ne tarda pas à les écarter, et il le fit si bien que, pendant six ans, il mangea le pain de l'un de ses maîtres, pendant qu'il envoyait secrètement à l'autre des protestations d'attachement et des promesses de service.

La vérité est que Godolphin était sous l'influence d'un esprit bien plus puissant et bien plus dépravé que le sien:

Il avait fait connaître ses perplexités à Marlborough, avec lequel il était depuis longtemps lié d'amitié, autant du moins que l'amitié peut exister entre des hommes aussi dépourvus de principes, et auquel, en outre, il était attaché par d'étroits liens domestiques.

Marlborough.

Marlborough se trouvait dans une situation entièrement différente de celle des autres serviteurs de Guillaume. Lloyd pouvait faire des ouvertures à Russell, et Bulkeley à Godolphin. Mais tous les agents de la cour bannie se tenaient à l'écart du traître de Salisbury. Cette nuit pleine de honte semblait avoir séparé à jamais le transfuge parjure du prince dont il avait occasionné la ruine. Jacques lui-même, alors qu'il était réduit à la dernière extrémité, lorsque son armée était en pleine retraite, lorsque tout son royaume s'était soulevé contre lui, avait déclaré que jamais, jamais, jamais, il ne pardonnerait à Churchill. Ce nom était surtout en horreur parmi les Jacobites, et dans les pamphlets en prose et en vers qui sortaient tous les jours de leurs presses secrètes, Churchill était de tous les traîtres de l'époque celui auquel on décernait la palme de l'infamie. Dans l'ordre de choses né de la Révolution, il était un des hommes importants de l'Angleterre, ayant, dans l'Etat comme dans l'armée, une position éminente. Il avait été fait comte. Il avait une large part dans l'administration militaire. On pensait à l'ambassade hollandaise que les émoluments directs ou indirects qu'il tirait de ses commandements et des charges qu'il tenait de la couronne, montaient à 12,000 livres sterling. Il semblait qu'il n'avait rien à attendre d'une contre-révolution, qu'un grenier en Hollande ou l'échafaud à Tower-Hill [1]. On devait donc penser qu'il servirait son maître fidèlement, sinon avec la fidélité de Nottingham qui était la fidélité d'un honnête homme, sinon avec la fidélité de Portland qui était la fidélité de l'affection, du moins avec la fidélité non moins inébranlable du désespoir.

Ceux qui pensaient ainsi connaissaient bien peu Marlborough. Plein de confiance dans les moyens qu'il possédait

[1] C'est à Tower-Hill qu'on exécutait les traîtres.

pour tromper, il résolut, puisque les agents jacobites ne le cherchaient pas, de les chercher lui-même. En conséquence, il fit demander une entrevue au colonel Edouard Sackville.

Ce message étonna Sackville, qui n'en fut nullement charmé. C'était un franc Cavalier de la vieille école. A l'époque du complot papiste, il avait été persécuté pour avoir courageusement dit ce qu'il pensait de Titus Oates et de Bedloe ; or il en pensait ce que tout le monde en pense aujourd'hui [1]. Depuis la Révolution, il avait exposé sa tête pour Jacques, avait été traqué par des agents munis de mandats d'arrêts lancés contre lui, et avait été déclaré traître dans une proclamation dont Marlborough était un des rédacteurs [2]. Ce ne fut pas sans répugnance que le franc royaliste franchit le seuil abhorré de la demeure du transfuge. L'effort qu'il fut obligé de faire reçut sa récompense. Sackville eut l'édifiant spectacle d'un repentir tel qu'il n'en a jamais été vu de semblable. « Voulez-vous, » dit Marlborough, « intercéder pour moi auprès du roi ? Voulez-vous lui dire ce que je souffre ? Mes crimes m'apparaissent maintenant sous leur véritable jour, et je recule d'horreur lorsque je les contemple. Leur pensée m'obsède nuit et jour. Je m'assieds à table, mais je ne puis manger ; je me jette sur mon lit, je ne puis dormir. Je suis prêt à tout sacrifier, à tout braver, à ruiner ma propre fortune, si je puis par là délivrer mon âme tourmentée des angoisses qui l'obsèdent. » A en croire les apparences, ce grand criminel était un pécheur aussi repentant que David ou que Pierre. Sackville rapporta à ses amis ce qui s'était passé. Tout ce qu'ils purent décider, c'est que si cet architraître qui, devant le mépris public, avait conservé un maintien aussi froid et aussi calme que celui qu'il portait sur les champs de bataille, commençait à éprouver des remords, il serait absurde de vouloir, à cause de son indignité, rejeter les inestimables services qu'il était en position de rendre à la bonne cause. Il faisait partie du Conseil royal ; il avait dans l'armée un commandement supérieur ; on lui avait récemment confié et on lui confierait sans doute encore la direction d'importantes opérations militaires. Il était vrai que jamais homme ne s'était rendu cou-

[1] *Common's Journals*, 21, 24 mars 1693 ; *Grey's Debates ; Observator.*
[2] *London Gazette*, 21 juillet 1690.

pable d'un crime aussi énorme; mais il était vrai aussi qu'aucun homme n'avait de tels moyens pour le réparer. S'il était sincère, il pourrait sans doute mériter le pardon qu'il désirait si ardemment. Mais était-il sincère? N'avait-il pas fait, la veille même de son crime, d'aussi éclatantes protestations de loyauté? Il fallait donc le mettre à l'épreuve. C'est ce que firent Sackville et Lloyd. On lui demanda les renseignements les plus étendus sur la force et la distribution de toutes les divisions de l'armée anglaise. Marlborough les donna. On lui demanda de faire connaître le plan qui avait été adopté pour la prochaine campagne : il le fit connaître. Les meneurs jacobites vérifièrent avec le plus grand soin s'il n'y avait pas d'inexactitude dans les renseignements qu'il donnait : ils n'en trouvèrent aucun. On pensa que s'il faisait connaître ce qui se passait dans le sein même de la secrétairie d'Etat, on aurait encore une preuve plus forte de sa fidélité. Il le fit : il révéla qu'une dénonciation avait été faite contre un zélé royaliste et qu'on préparait contre un autre un mandat d'arrêt. Les avis qu'il transmit sauvèrent plusieurs des mécontents de la prison, sinon de la potence. Il était impossible que l'on tînt toujours rigueur à ce pécheur repentant qui rendait de si grands services.

Lui, cependant, dans les conversations secrètes qu'il avait avec ses nouveaux alliés, ne s'en faisait aucun mérite. Il ne demandait pas, disait-il, de confidences. Comment pouvait-il, après les scélératesses qu'il avait commises contre le meilleur des rois, espérer que l'on eût jamais confiance en lui. C'était assez pour un misérable de sa sorte qu'on lui permît de réparer, au péril de sa vie, le crime qu'il avait commis contre son gracieux maître, qu'il avait sans doute lâchement offensé, mais qu'il n'avait jamais cessé d'aimer. Il était probable que l'été prochain il aurait le commandement de l'armée anglaise qui devait agir dans les Flandres. Désirait-on qu'il l'amenât tout entière dans le camp français? Si tel était le bon plaisir du roi, il prendrait ses mesures en conséquence. Cependant il pensait qu'en résumé on ferait mieux d'attendre la prochaine session du Parlement. Il donna alors l'idée d'un plan qu'il mit plus tard à exécution, et qui devait avoir pour effet de faire expulser l'usurpateur par le Parlement et par l'armée. En attendant, il espérait que Jacques ordonnerait à

Godolphin de ne pas quitter la Trésorerie. Un simple particulier ne pouvait faire que peu de chose pour la bonne cause. Au contraire, celui qui était le directeur des finances nationales et le dépositaire des plus graves secrets d'Etat, pourrait rendre d'éminents services.

Le prétendu repentir de Marlborough en imposa tellement à ceux qui à Londres avaient en main les affaires de Jacques, qu'ils envoyèrent Lloyd porter en France la bonne nouvelle que le plus dépravé de tous les rebelles avait été merveilleusement transformé en un loyal sujet. Cette nouvelle remplit Jacques de joie et d'espérance. S'il avait été un homme sage, elle ne lui aurait inspiré que de la méfiance et du dégoût. Il était absurde de supposer qu'un homme qui aurait eu réellement honte d'un acte de perfidie et qui en éprouverait le remords, chercherait à soulager sa conscience en commettant un acte tout aussi odieux, tout aussi honteux. Marlborough offrait de réparer son crime d'une manière si infâme que cela suffisait pour montrer que son repentir n'était pas sincère. La vérité était que lorsqu'il disait aux Jacobites que l'idée de son crime lui avait fait perdre l'appétit et le sommeil, il se moquait d'eux. La perte d'une demi-guinée aurait plus fait à cet égard que toutes les terreurs d'une mauvaise conscience. Les offres qu'il fit ne prouvent qu'une chose, c'est que son premier crime n'eut pas pour cause un zèle malentendu pour les intérêts de sa patrie et de sa religion, mais qu'il était la conséquence de cette profonde et incurable corruption dont tout son être était infecté. Mais Jacques, autant par stupidité que par égoïsme, ne put jamais voir de l'immoralité dans un acte qui devait tourner à son profit. Conspirer contre lui, le trahir, violer le serment qu'on lui avait fait, c'étaient là des crimes pour lesquels il n'y avait, ni dans cette vie ni dans l'autre, de châtiments trop sévères. Il n'en était plus de même lorsqu'il s'agissait de ses ennemis : on pouvait les tuer et leur manquer de parole. Non-seulement cela était permis, mais encore c'était chose louable. La désertion de Marlborough à Salisbury avait été le plus grand de tous les crimes, car elle avait perdu sa cause : mais une semblable désertion dans la Flandre ne devait être qu'un exploit honorable, car elle pouvait amener sa restauration.

Le repentant Marlborough fut informé par ses amis jacobites qu'il était pardonné. La nouvelle fut la bienvenue : cependant il fallut encore quelque chose pour rendre à son esprit la paix qu'il avait perdue. Ne pouvait-il donc espérer, avoir deux lignes de la main du roi, contenant une promesse de pardon? Ce n'était certainement pas pour lui qu'il faisait cette demande. Mais il était convaincu que s'il possédait un semblable écrit, il pourrait ramener dans la bonne voie quelques personnes de la plus haute distinction qui se soumettaient à l'usurpateur uniquement parce qu'elles pensaient qu'elles n'avaient aucun pardon à attendre du roi légitime. Elles reviendraient bien vite à leur devoir, dès qu'elles verraient que l'on avait si généreusement pardonné au pire de tous les criminels, du moment où il s'était repenti. La promesse fut écrite, envoyée et mise en lieu sûr. Marlborough avait maintenant atteint le but qu'il se proposait, et ce but était le même que celui de Russell et de Godolphin. Mais il voulait autre chose, et cette chose ni Russell ni Godolphin n'y auraient jamais pensé. Il y a, comme nous le verrons plus loin, de fortes raisons de croire, que cette homme habile, brave et immoral, avait formé un plan digne de son esprit fertile et hardi, un plan où se montre la profonde perversité de son âme, un plan qui, s'il n'avait pas échoué par suite de certaines circonstances extraordinaires, aurait eu pour effet de ruiner Guillaume sans profit pour Jacques et aurait rendu l'heureux traître maître de l'Angleterre et arbitre de l'Europe.

Guillaume retourne sur le Continent.

Les choses en étaient à ce point, lorsque, en mai 1691, Guillaume, après un court et laborieux séjour en Angleterre repartit pour le continent, où la campagne allait s'ouvrir. Il amena avec lui Marlborough dont il appréciait la haute capacité. Il n'avait pas le plus léger soupçon de ses récentes négociations avec Saint-Germain. On tint à La Haye plusieurs conseils où l'on s'occupa des affaires politiques et des opérations de la campagne qui allait s'ouvrir : la supériorité de cet Anglais accompli y fut remarquée par les hommes d'Etat et les militaires les plus distingués des Provinces-Unies. Longtemps après, Heinsius racontait encore une conversation qui eut lieu à cette époque entre Guillaume et le prince de Vau-

demont un des meilleurs généraux au service de la Hollande. Vaudemont donnait des éloges à plusieurs officiers anglais, entre autres à Talmash et à Mackay, mais il déclarait que Marlborough était infiniment supérieur à tous les autres. « Il a, disait-il; toutes les qualités d'un général. Cela se voit dans toute sa personne. Il ne peut manquer de faire quelque chose de grand. » — « Je crois aussi, mon cousin, répondit Guillaume, que mylord justifiera tout ce que vous avez dit de lui. »

Les opérations militaires ne commencèrent pas immédiatement. Guillaume passa le peu de temps qui lui restait dans sa résidence favorite de Loo. Marlborough y passa deux ou trois jours, puis il fut envoyé en Flandre avec ordre de rassembler les forces anglaises, de former un camp dans le voisinage de Bruxelles et de faire en sorte que tout fût prêt pour le moment où le roi arriverait.

Une occasion s'offrait à Marlborough de montrer la sincérité de ses protestations. Elles lui avaient fait obtenir son pardon d'un homme qui disait de lui-même, qu'il avait le cœur aussi dur que le marbre d'une cheminée ; et pourtant, son crime était tel qu'il aurait pu exciter un ressentiment mortel même dans les natures les plus disposées à l'indulgence. Il reçut de Saint-Germain un message qui réclamait l'accomplissement immédiat de la promesse qu'il avait faite de déserter à la tête de ses troupes. On lui disait que c'était le plus grand service qu'il pouvait rendre à la couronne. Il avait engagé sa parole, et son gracieux maître, qui lui avait pardonné toutes ses erreurs passées attendait avec confiance qu'il la dégageât. L'hypocrite Marlborough éluda cette demande avec une habileté qui peint l'homme. Il s'excusait, en termes pleins de respect et de dévouement, de ne pouvoir obéir immédiatement aux ordres du roi. La promesse qu'il avait faite, n'avait pas sans doute été bien comprise. Il avait dû y avoir quelque méprise de la part de ceux qui avaient servi d'intermédiaires. Amener simplement un ou deux régiments ferait plus de mal que de bien. Quant à entraîner une armée tout entière, c'était là une affaire qui demandait du temps et des ménagements [1]. Pendant que Jacques murmurait contre ces excuses, et qu'il se repentait de s'être si facilement laisser apaiser, Guillaume

[1] *Life of James*, II, 449.

arriva au quartier général des troupes alliées et prit le commandement en chef.

Campagne de 1691 dans la Flandre.

Les opérations militaires en Flandre recommencèrent dans le commencement de juin, et se terminèrent à la fin de septembre. Il n'y eut aucune action importante. Les deux armées ne firent que des marches et des contre-marches : tantôt elles se rapprochaient, tantôt elles s'éloignaient. Pendant quelque temps, l'espace qui séparait leurs têtes de colonnes n'avait pas une étendue d'une lieue. Mais ni Guillaume ni Luxembourg ne voulaient combattre sans avoir chacun l'avantage de son côté. Cet avantage, aucun d'eux ne le donna à l'autre. Peu importante sous le rapport militaire, cette campagne présente une particularité remarquable. Depuis plus de cent ans notre pays n'avait envoyé aucune force militaire considérable pour faire la guerre sur le continent. Notre aristocratie avait cessé d'être une classe militaire. Les nobles de France, d'Allemagne, de Hollande étaient généralement soldats. Il aurait été probablement difficile de rencontrer, dans le cercle brillant qui entourait Louis à Versailles, un seul marquis ou vicomte qui n'eût pas assisté à quelque siége ou à quelque bataille. Mais l'immense majorité de nos pairs, baronnets et opulents esquires n'avait jamais servi que dans la milice, et tout leur service militaire s'était borné à réprimer quelques émeutes ou à maintenir l'ordre dans la rue au passage d'un cortége royal. La génération qui avait combattu à Edgehill et à Lansdowne avait presque entièrement disparu. Sous Charles II, les guerres avaient été presque entièrement maritimes. C'est pourquoi, pendant son règne, il était de mode de servir sur mer plutôt que sur terre. Maintes fois il arriva que nos flottes, lorsqu'elles partaient pour combattre les Hollandais, avaient à leur bord tant d'hommes du monde que les parcs et les théâtres en étaient déserts. Ce fut seulement en 1691 que, pour la première fois depuis l'époque où Henri VIII avait fait le siége de Boulogne, une armée anglaise, commandée par un roi anglais, parut sur le continent : un camp qui en même temps était une cour, devait avoir un irrésistible attrait pour de jeunes patriciens naturellement intrépides, et de plus, désireux d'obtenir près des dames cette espèce de faveur qu'elles

accordent aux hommes qui se distinguent par leur bravoure. Partir comme volontaire pour la Flandre devint une fureur parmi les beaux gentilshommes qui passaient leur vie au café Saint-James à boucler leurs énormes perruques et à échanger des prises d'un tabac parfumé. Une foule d'équipages magnifiques répandaient l'animation dans le quartier général de Guillaume. Les banquets y succédaient aux banquets. Car si toute cette jeunesse, aussi distinguée par la naissance que par le courage, voulait bien affronter le feu d'une batterie, elle n'était pas disposée pour cela à renoncer au luxe qui l'entourait à Soho-Square. Shadwell ne tarda pas à mettre sur la scène tous ces petits-maîtres vaillants et épicuriens. Il traça le caractère d'un fat courageux, mais prodigue et efféminé, qui égaya toute la ville. Ce fat est prêt à croiser l'épée avec les meilleurs soldats des troupes françaises de la maison du roi, mais il se désole lorsqu'il apprend qu'il lui sera difficile pendant l'été d'avoir son champagne frappé. Il amène avec lui, cuisiniers, confiseurs, blanchisseuses, une voiture d'argenterie, une garde-robe d'habits brodés et garnis de dentelles; enfin, pour sa tente, un somptueux ameublement dont les modèles ont été fournis par un comité de belles ladies [1].

Pendant que les armées ennemies ne faisaient en Flandre que se surveiller, les hostilités étaient poussées avec plus de vigueur sur d'autres parties de l'Europe. Les Français eurent quelques avantages en Catalogne et en Piémont. Les Turcs, leurs alliés, qui menaçaient dans l'orient les Etats de l'empereur, furent défaits dans une grande bataille par Louis de Bade. Mais il ne se passa nulle part d'événements plus importants qu'en Irlande.

Guerre en Irlande.

Depuis le mois d'octobre 1690 jusqu'au mois de mars 1691, il n'y eut dans ce royaume aucune opération militaire importante. Le territoire de l'île fut, pendant l'hiver et le printemps, inégalement divisé entre les races qui s'y faisaient la guerre. Tout l'Ulster, la plus grande partie du Leinster et le tiers environ du Munster, s'étaient soumis aux Anglais. Le Connaught tout entier, la plus grande partie du Munster et deux ou trois comtés du Leinster étaient occupés par les

[1] Shadwell's Volunteers (les Volontaires).

Irlandais. Les différents point occupés par les troupes de Guillaume constituaient une ligne de frontières qui se dirigeait vers le nord-est, depuis Castlehaven jusqu'à Mallow, puis s'étendait, en inclinant vers l'est, jusqu'à Cashel. De Cashel, cette ligne s'étendait jusqu'à Mullingar; elle allait ensuite de Mullingar à Longford, de Longford à Cavan, puis elle cotoyait le lac Erne; enfin à Ballyshannon, elle aboutissait de nouveau à l'Océan [1].

Etat de la partie anglaise de l'Irlande.

Il y avait, jusqu'à un certain point, de l'ordre dans la partie occupée par les Anglais. Deux Lords-Justiciers, Coningsby et Porter, assistés d'un Conseil Privé, représentaient le roi Guillaume au château de Dublin. On avait nommé des juges, des shériffs et des juges de paix, et, après une longue interruption, les assises furent tenues dans plusieurs comtés. Les colons formaient une puissante milice; ils étaient commandés par des officiers tenant leurs commissions de la Couronne. La milice de la capitale était composée de 2,500 hommes d'infanterie, deux corps de cavalerie et deux corps de dragons. Les hommes qui les composaient étaient tous protestants; ils étaient bien armés et bien vêtus [2]. Le 4 novembre, jour anniversaire de la naissance de Guillaume, et le 5 du même mois, jour anniversaire de son débarquement à Torbay, toutes ces forces se montrèrent dans toute la pompe de le guerre. Les habitants du pays, vaincus et désarmés, assistèrent, en dissimulant la colère et les douleurs qu'ils ressentaient, au triomphe de la caste qu'ils avaient pu piller et opprimer impunément cinq mois auparavant. Les Lords-Justiciers vinrent en grand appareil à la cathédrale de Saint-Patrice. Les cloches sonnaient, des feux de joie étaient allumés et des tonneaux d'ale et de vin étaient mis en perce dans les rues. On tira un feu d'artifice à College Green, et un grand nombre de nobles et de fonctionnaires se réunirent dans un banquet qui eut lieu au château. Au second service, les trompettes sonnèrent, et Ulster, roi d'armes, proclama en

[1] *Story's Continuation;* Proclamation du 21 février 1690-1; *London Gazette*, 12 mars.
[2] *Story's Continuation.*

latin, en français et en anglais, Guillaume et Marie, par la grâce de Dieu, roi et reine de la Grande-Bretagne, de la France et de l'Irlande [1].

Dans la partie de l'île où la race saxonne était dominante, le commerce et l'industrie avaient déjà commencé à renaître. Les jetons de cuivre portant l'effigie du roi Jacques avaient cédé la place à la monnaie d'argent. Les habitants qui s'étaient réfugiés en Angleterre revinrent en foule. Par leur intelligence, leur ordre, leur activité, ils réparèrent bientôt, en partie du moins, les désastres causés par deux années de trouble et de pillage. Des bâtiments marchands traversaient continuellement le canal de Saint-Georges. Les recettes de la douane de Cork à Londonderry s'élevèrent en six mois à 67,500 livres sterling, somme que l'on aurait considérée comme extraordinaire dans les années les plus prospères [2].

Les Irlandais qui habitaient dans les limites du territoire occupé par les Anglais étaient tous hostiles à la domination de l'Angleterre. Ils avaient, en conséquence, été soumis à un système rigoureux de police ; résultat lamentable mais naturel d'un extrême danger et d'une hostilité extrême. Il était défendu à un papiste de posséder une épée ou un fusil. Il ne lui était pas permis de s'éloigner de plus de trois milles de sa paroisse, sauf les jours de marché qu'il pouvait aller dans la ville où se tenait le marché Afin de l'empêcher de donner des informations ou des secours à ses frères de l'ouest qui habitaient l'autre moitié de l'île, il était tenu de demeurer à dix milles au moins de la frontière. Dans la crainte que sa maison ne devînt un lieu de rendez-vous pour les mécontents, on lui interdisait de vendre des liqueurs en détail. Il était dit dans une proclamation que si des maraudeurs portaient atteinte à la propriété d'un protestant, tous les voisins papistes seraient forcés de l'indemniser de sa perte. Une autre faisait connaître que l'on traiterait comme espion tout papiste qui serait trouvé à Dublin sans y être domicilié au moins depuis trois mois. Toute réunion de

[1] *Story's Impartial History ; London Gazette*, 17 novembre 1690.

[2] *Story's Impartial History*. L'année 1684 avait été considérée comme une année d'une prospérité remarquable, et les revenus de la douane s'étaient élevés à un chiffre extraordinaire. Cependant les recettes de cette année ne furent, pour toute l'Irlande, que de 127,000 livres sterling. Voir *Clarendon's Memoirs*.

papistes de plus de cinq personnes, sous quelque prétexte que ce fût, était interdite à Dublin et dans le voisinage de cette ville. Sans la protection du gouvernement, il n'y avait aucune sûreté pour un membre de l'Eglise de Rome, et le gouvernement refusait sa protection à tout catholique qui avait un fils dans l'armée irlandaise [1].

En dépit de toutes ces précautions et malgré toute cette sévérité, le Celte savait trouver le moyen de se venger. Les maisons et les granges étaient fréquemment incendiées; les soldats étaient fréquemment assassinés. Il était à peu près impossible d'avoir des témoins contre les malfaiteurs, qui avaient pour eux toutes les sympathies de la population. C'est ce qui fit que dans certaines circonstances, il arriva au gouvernement de recourir à des actes de violence qui semblaient plutôt convenir à une administration turque qu'à une administration anglaise. Un de ces actes devint le thème favori des pamphlétaires jacobites et donna lieu, à Wesminster, à une sérieuse enquête parlementaire. Six mousquetaires furent trouvés massacrés à quelques milles seulement de Dublin. Les habitants du village où le crime avait été commis, hommes, femmes et enfants furent amenés comme un troupeau de moutons au château où siégeait le Conseil-Privé. Le courage fit défaut à l'un des assassins, nommé Gafney. Il consentit à être témoin, fut interrogé par le Conseil, avoua son crime et nomma quelques-uns de ses complices. Il fut ramené en prison où un prêtre obtint de le visiter pendant quelques minutes. Ce qui se passa pendant ces quelques minutes apparut lorsque pour la seconde fois il fut amené devant le Conseil. Il eut l'effronterie de nier qu'il eût avoué quoi que ce soit ou accusé quelqu'un. Ceux qui l'entendaient étaient indignés de son impudence. Plusieurs d'entre eux avaient mis par écrit ses précédents aveux. Les Lords-Justiciers s'écrièrent : « Vous êtes un coquin; vous êtes un scélérat; vous serez pendu. Où est le Grand-Prévôt? » Le Grand-Prévôt vint : « Prenez cet homme, » dit Coningsby, montrant Gafney, « prenez cet homme et pendez-le [2]. » Il n'y avait pas une potence prête, mais on se servit de l'affût

[1] *Storys' History and Continuation; London Gazette*, 29 septembre 1690, 8 janvier, 12 mars 1690-1.

[2] Voir le *Lord's Journals*, 2 et 4 mars 1692-3 et le *Commons' Journal's*,

d'un canon, et le prisonnier fut immédiatement pendu, sans jugement, sans même un ordre écrit pour l'exécution, et cela lorsqu'il y avait un tribunal qui siégeait à quelques centaines de toises. Quelques années après, la Chambre des Communes d'Angleterre déclara, après une longue discussion, que l'exécution de Gafney était arbitraire et illégale; mais elle déclara en même temps que la faute de Coningsby était atténuée par les circonstances au milieu desquelles il s'était trouvé placé, et qu'il ne pouvait y avoir lieu à une accusation contre lui.

Les Saxons n'avaient pas seulement à redouter l'hostilité implacable des Irlandais. Leurs alliés leur étaient aussi nuisibles que leurs ilotes. On avait été forcé de faire venir des troupes étrangères et on payait cher le secours qu'elles donnaient. Guillaume lui-même, qui réunissait en lui tous les pouvoirs civils et militaires, avait eu de la peine à maintenir la discipline dans une armée dont les soldats appartenaient à des nations différentes et composée en grande partie de mercenaires habitués à vivre en pays conquis. Les pouvoirs qui avaient été concentrés dans sa personne se trouvaient maintenant divisés et subdivisés. Les deux Lords-Justiciers considéraient l'administration de la justice comme leur appartenant exclusivement et abandonnaient entièrement le commandement de l'armée à Ginkell, qui était général en chef. Ginkell maintenait un ordre excellent parmi les auxiliaires hollandais qui étaient placés sous son commandement immédiat. Malheureusement il ne jouissait pas de la même autorité sur les Anglais et sur les Danois; or, pendant tout l'hiver la paye de ses troupes étant arriérée, les soldats s'indemnisaient sur les habitants et se procuraient ce qui leur était nécessaire en commettant des excès et des exactions : il était du reste difficile de punir avec sévérité des hommes qui, ayant les armes à la main, ne consentaient pas à mourir de faim. Enfin, l'argent

16 décembre et 29 janvier 1693-4. Cet acte est déplorable, cependant on doit remarquer que le récit que nous en avons, a été fait par les ennemis politiques des Lords-Justiciers, et qu'ils y ont ajouté des circonstances que la Chambre des Communes a considérées évidemment comme calomnieuses. J'ai tout lieu de penser que c'est avec raison. Voir le *Galienus Redivivus*. Le récit, que le colonel Fitzgerald, conseiller privé et témoin oculaire, envoya par écrit et sous la foi du serment à la Chambre des Lords, me semble tout à fait digne de confiance. Il est extraordinaire que Story, quoiqu'il fasse mention du meurtre des soldats, ne dise rien de Gafney.

et les vivres arrivèrent au printemps en abondance. La paye fut mise au courant : on distribua d'abondantes rations et on put ainsi exercer une discipline plus sévère. Mais trop des traces des mauvaises habitudes contractées par les soldats se firent apercevoir jusqu'à la fin de la guerre [1].

Etat de la partie de l'Irlande restée soumise à Jacques.

On ne pouvait guère dire que dans la partie de l'Irlande qui reconnaissait Jacques comme son roi, il y eût des lois, des propriétés, un gouvernement. Les catholiques de l'Ulster et du Leinster, poussant devant eux ce que les ravages de deux terribles années leur avaient laissé de bestiaux, s'étaient enfuis dans l'Ouest par dizaine de milles. Cette augmentation du nombre des consommateurs dans la partie Celtique ne fut pas accompagnée d'une augmentation proportionnelle des objets de consommation. Les choses nécessaires à la vie se trouvèrent rares. Les nobles et les généraux pouvaient à peine se procurer ce qui en Angleterre constituait l'ordinaire d'un bourgeois ou d'un simple fermier. Il n'y avait pour monnaie que des morceaux de métaux inférieurs auxquels on donnait le nom de couronnes et de shillings. Les prix nominaux devinrent excessivement élevés. Un *quart* [2] d'ale coûtait 2 livres 6 pence, un *quart* d'eau-de-vie 3 livres. Limerick et Galway étaient les seules villes de quelque importance qui se trouvaient sur les côtes de l'Ouest : l'oppression qui pesait sur les marchands qui résidaient dans ces villes était telle que beaucoup préférèrent se réfugier en Angleterre avec ce qui leur restait de marchandises. Là du moins, un papiste, bien qu'il eût à supporter beaucoup de vexations et d'humiliations, pouvait mettre le prix qu'il voulait aux choses qu'il vendait, et il était toujours assuré de recevoir ce prix en argent. Les commerçants qui demeurèrent dans cette malheureuse contrée furent ruinés. Des coquins qui prétendaient avoir reçu la commission de faire les approvisionnements nécessaires au service public se faisaient ouvrir de force les magasins où se trouvaient quelques marchandises : en retour de ses ballots de drap et de ses barriques de sucre, le

[1] Burnet, II, 66, *Leslie's answer to King.*
[2] Mesure d'un litre.

propriétaire recevait quelques fragments de vieilles casseroles ou de vieux chaudrons dont n'aurait pas voulu un mendiant de Londres ou de Paris. Aussitôt qu'un navire marchand arrivait dans la baie de Galway ou dans le Shannon, il était immédiatement envahi par les pillards. On débarquait la cargaison, et son propriétaire était forcé de recevoir en payement des peaux de vache, de la laine, du suif, et encore en telle quantité que daignait lui en donner la bande qui l'avait pillé. Il en résultait que, tandis que toutes les denrées étrangères arrivaient continuellement dans les ports de Londonderry, Carrickfergus, Dublin, Waterford et Cork, tous les marins évitaient Limerick et Galway comme nids de pirates[1].

La différence entre le fantassin irlandais et l'Irlandais maraudeur ou le *rapparee*, n'avait jamais été très-marquée. Elle avait alors totalement disparu. On laissait une grande partie de l'armée se débander pour vivre par la maraude, et une continuelle guerre de pillage régnait dans les contrées limitrophes des possessions de Guillaume et de Jacques. Tous les jours des bandes de pillards, qui parfois n'avaient pour cuirasses que la paille nattée dont ils s'entouraient, se jetaient sur le territoire anglais, pillaient, brûlaient, saccageaient tout, et se hâtaient de regagner ensuite leur propre territoire. Il n'était pas facile de se mettre à l'abri de ces excursions, car les paysans qui habitaient les contrées soumises à ces dévastations sympathisaient avec les maraudeurs. Pour les malheureux qui n'avaient pour habitation que des cabanes construites avec de la boue, c'était une bonne action de piller les greniers d'un hérétique, de mettre le feu à son habitation et de lui voler ses vaches. Toute bande engagée dans cette expédition était toujours sûre, malgré toutes les proclamations des Lords Justiciers, de rencontrer des amis qui lui indiqueraient l'habitation où l'on trouverait le meilleur butin, les routes les plus courtes et le meilleur endroit

[1] *Macariæ Excidium ;* Fumeron à Louvois, 31 janvier (10 février) 1691. Il faut remarquer que Kelly, l'auteur du *Macariæ Excidium*, et Fumeron, l'intendant français, sont des témoins que l'on ne peut récuser. Ils se trouvaient tous les deux dans la ville de Limerick. Il n'y a, du reste aucune raison de douter de l'impartialité du Français : quant à l'Irlandais Kelly, il est favorable à ses compatriotes.

pour se cacher. Les Anglais se plaignaient de la difficulté que l'on avait de mettre la main sur un maraudeur. Quelquefois, lorsqu'il était surpris par le danger, il se cachait dans les longues herbes des tourbières ; il était alors aussi difficile de le trouver que de trouver un lièvre au gîte. D'autres fois il se jetait dans l'eau, et y restait comme une loutre, ne sortant que la bouche et les narines. Il arrivait souvent qu'une bande entière de ces bandits se transformait en un clin d'œil en laboureurs inoffensifs. Chaque homme démontait son fusil, cachait le rouet dans ses vêtements, bouchait le canon avec du liége, la lumière avec une plume, et jetait l'arme dans l'étang le plus voisin. On ne voyait plus alors que de pauvres campagnards ne portant qu'un bâton, et dont l'humble regard et la démarche rampante montraient bien que leur esprit était plié à la servitude. Lorsque le péril avait disparu, lorsque le signal était donné, chaque homme courait à l'endroit où il avait caché son arme, et les pillards se mettaient immédiatement en marche contre les habitations de quelque protestant. Une bande pénétrait jusqu'à Clonmel, une autre jusque dans le voisinage de Maryborough, une troisième s'établit dans une espèce d'îlot de terre ferme, couvert de forêts et retiré au milieu des immenses marais d'Alle, d'où elle pillait le comté de Wicklow, et portait la terreur jusque dans les faubourgs de Dublin. Toutes ces expéditions n'étaient pas heureuses ; il arrivait parfois à ces bandes de maraudeurs d'être surprises par des corps de milices ou des détachements des garnisons anglaises, et de ne pouvoir ni combattre, ni déserter, ni recourir aux déguisements ordinaires. Dans ce cas, on pendait immédiatement, aux premiers arbres qui se trouvaient, et sans autre forme de procès, tous ceux qui étaient pris [1].

Dissensions qui existaient à Limerick parmi les Irlandais.

Pendant toute la durée de l'hiver, il n'y eut pas au quartier général de l'armée irlandaise d'autorité capable de se faire obéir dans la circonférence d'un mille. Tyrconnel était absent et se trouvait à la cour de France. Il avait

[1] *Story's Impartial History and Continuation ; London Gazette*, décembre, janvier, février, mars, 1690-1.

laissé le gouvernement suprême aux mains d'un Conseil de régence, composé de douze personnes. Le commandement nominal de l'armée était confié à Berwick; mais Berwick, qui montra plus tard qu'il était un homme de courage et de capacité, était jeune et inexpérimenté. Personne, pas même lui-même, ne se doutait de ce qu'il pouvait faire [1], et il se soumettait d'une manière absolue à la tutelle d'un Conseil de guerre, nommé par le Lord Lieutenant. Le Conseil de régence, pas plus que le Conseil de guerre, ne jouissait d'aucune popularité à Limerick. Les Irlandais se plaignaient qu'on eût confié la plus grande partie de l'administration à des étrangers.

Il n'y avait qu'un cri contre un officier nommé Thomas Maxwell : il était certain que c'était un Ecossais, mais on n'était pas sûr qu'il fût catholique : de plus il n'avait pas caché l'aversion qu'il éprouvait pour le Parlement celtique qui avait aboli l'*Acte d'établissement* et voté l'*Acte d'attainder* [2]. Les mécontents, excités par des intrigants parmi lesquels Henri Luttrell, homme rusé et dépourvu de principes, semble avoir été un des plus actifs, en vinrent bientôt à une rébellion ouverte. On tint un grand meeting, où assistèrent bon nombre d'officiers de l'armée, des pairs, des avocats de distinction et des prélats catholiques. On décida que le gouvernement établi par le Lord Lieutenant était contraire à la constitution. L'Irlande, disait-on, ne pouvait être légalement gouvernée en l'absence du Roi, que par un Lord Lieutenant, par un Lord Député ou par des Lords Justiciers. Le Roi était absent. Le Lord Lieutenant était absent. Il n'y avait pas de Lords Députés. Il n'y avait pas de Lords Justiciers. L'acte par lequel Tyrconnel avait délégué son autorité à un conseil composé de ses créateurs, était radicalement nul. La nation était par conséquent laissée sans chef légitime, et elle pouvait, sans manquer à la fidélité qu'elle devait à la couronne, pourvoir temporairement à sa propre sûreté. Une députation fut envoyée à Berwick

[1] Il est étonnant que D'Avaux, qui apprécie ordinairement très-bien les hommes, ait eu une très-mince opinion de Berwirck. Il dit, dans une lettre à Louvois, en date du 15 (25) octobre 1689 : « Je ne peux m'empêcher de vous dire qu'il est brave de sa personne, à ce que l'on dit, mais que c'est un aussi méchant officier qu'il en ayt, et qu'il n'a pas le sens commun. »

[2] *Leslie's Answer to King; Macariæ Excidium.*

pour l'informer qu'il s'était attribué un pouvoir auquel il n'avait aucun droit, mais que cependant le peuple et l'armée continueraient de le considérer comme leur chef s'il voulait gouverner en prenant les avis d'un conseil véritablement Irlandais. Berwick répondit avec indignation qu'il était fort étonné de voir des militaires prendre sur eux de se réunir et de délibérer sans l'autorisation de leur général. On lui répliqua qu'il ne s'agissait pas de général et que si Sa Grâce ne voulait pas prendre l'administration aux conditions qu'on lui faisait, on trouverait facilement un autre chef. Berwick céda, quoiqu'à contre-cœur, et continua à n'être qu'une poupée dans de nouvelles mains [1].

Ceux qui avaient effectué cette révolution jugèrent prudent d'envoyer en France une députation chargée de justifier ce qu'ils avaient fait. L'évêque catholique de Cork et les deux Luttrell en faisaient partie. Il se trouva que le vaisseau sur lequel ils étaient embarqués portait en même temps un passager dont la présence ne pouvait leur être agréable en aucune manière. Ce passager était Maxwell, leur ennemi. Ils supposèrent avec raison qu'il allait comme eux à Saint-Germain, mais qu'il y allait pour accomplir une mission entièrement différente de la leur. La vérité était que Berwick avait envoyé Maxwell pour surveiller leurs démarches et traverser leurs desseins. Henri Luttrell, le moins scrupuleux des hommes, proposa de couper court à cette difficulté en jetant l'Ecossais à la mer, mais l'évêque, qui était un homme de conscience, et Simon Luttrell, qui était un homme d'honneur, firent des objections contre cet expédient [2].

Cependant, à Limerick, l'autorité suprême était comme suspendue. Berwick, comprenant bien qu'il n'avait aucun pouvoir réel, négligeait entièrement les affaires et n'était occupé que des rares plaisirs que lui offrait le triste lieu où il était relégué. Quant aux chefs irlandais, il n'y en avait parmi eux aucun qui par son importance ou par ses talents pût s'imposer aux autres. Pendant quelque temps, Sarsfield prit la direction des affaires; mais Sarsfield, éminemment brave et actif sur le champ de bataille, entendait peu de chose

[1] *Macariæ Excidium.*
[2] *Macariæ Excidium; Vie de Jacques*, II, 422; *Mémoires de Berwick.*

à l'administration de la guerre et ne connaissait rien aux affaires civiles. Ceux qui auraient été le plus disposés à soutenir son autorité, étaient forcés de reconnaître que sa nature, trop indulgente et trop peu portée au soupçon, le rendait incapable d'occuper un poste pour lequel on ne pouvait être ni trop sévère ni trop soupçonneux. Il croyait tout ce qu'on lui disait. Il signait toutes les pièces qui lui étaient présentées. Les commissaires, encouragés par son indulgence, pillaient et volaient avec plus d'imprudence que jamais. Tous les jours, accompagnés d'hommes armés de piques et de mousquets, ils faisaient de nouvelles expéditions afin de saisir, en apparence pour le service public, mais en réalité pour eux-mêmes, des laines, des toiles, des cuirs, des suifs, des objets de ménage et des ustensiles aratoires. Ils visitaient les caves, les greniers, les garde-robes et ne craignaient même pas de porter des mains sacriléges sur la propriété des prêtres et des prélats [1].

Retour de Tyrconnel en Irlande.

Au commencement du printemps, le retour de Tyrconnel mit fin au gouvernement, si toutefois on peut se servir de cette expression, dont Berwick était le chef nominal. Les Luttrell avaient, au nom de leurs concitoyens, supplié Jacques, de ne pas soumettre un peuple si loyal à un vice-roi aussi odieux et aussi incapable. Tyrconnel, disaient-ils, était vieux; il était infirme; il avait besoin de repos; il n'entendait rien à la guerre; il était lent; il était partial; il était rapace; il était détesté enfin par toute la nation qui n'avait en lui aucune confiance. Les Irlandais, abandonnés par lui, avaient fait une brillante résistance et avaient forcé à la retraite l'armée victorieuse du prince d'Orange. Ils espéraient reprendre bientôt la campagne au nombre de 30,000 hommes, et ils adjuraient leur roi de leur envoyer un général en état de commander une armée aussi considérable. Tyrconnel et Maxwell, de leur côté, représentaient les délégués comme des mutins, des démagogues, des traîtres et pressaient Jacques d'envoyer Henri Luttrell à la Bastille tenir compagnie à Montjoy. Jacques, qui au milieu de ces plaintes et de ces récriminations

[1] *Macariæ Excidium.*

ne savait auquel entendre, fut pendant longtemps incertain sur ce qu'il devait faire : enfin, avec la sagesse qui le caractérisait, il se tira d'embarras en leur donnant à tous de bonnes paroles et en les renvoyant vider leur querelle en Irlande. Sur ces entrefaites, Berwick fut rappelé en France [1].

Tyrconnel fut reçu à Limerick, même par ses ennemis, avec le respect qui était dû au représentant du roi. Quoique ces derniers le détestassent cordialement, ils ne pouvaient cependant contester en aucune manière la validité de ses pouvoirs. Ils soutenaient bien qu'ils avaient eu le droit, pendant son absence, d'annuler les mesures inconstitutionnelles qu'il avait prises, mais ils reconnaissaient en même temps que, lui présent, il était leur gouverneur légal. Il n'était pas du reste totalement dépourvu des moyens de se les concilier. Il apportait de bonnes paroles, quelques promesses, un brevet de pair pour Sarsfield, un peu d'argent de bon aloi et des vêtements dont on avait encore plus besoin que d'argent. Ces nouveaux vêtements n'étaient pas, sans doute, d'une qualité supérieure. Mais les généraux avaient eu, pendant longtemps, des vêtements troués au coude, et dans tout autre pays on aurait pensé que l'habillement que portaient les simples soldats n'était pas même bon pour recouvrir un mannequin à effrayer les moineaux. Maintenant au moins, et c'était pour la première fois depuis longtemps, chaque soldat pouvait se vanter d'avoir des culottes et des brogues. Le Lord Lieutenant avait aussi été autorisé à annoncer qu'il serait bientôt suivi d'une flotte chargée de provisions et d'équipements militaires. Cette nouvelle fut la bienvenue pour des troupes qui depuis longtemps étaient sans pain et n'avaient à boire que de l'eau [2].

Pendant plusieurs semaines, on attendit avec la plus grande impatience les secours qui avaient été annoncés. Tyrconnel fut à la fin forcé de se renfermer chez lui, car lorsqu'il se montrait en public, les soldats couraient après lui et lui demandaient à manger. L'armée s'était jusqu'alors exclusivement nourrie de bœuf et de mouton qu'elle mangeait à moitié cuits, sans sel et sans légumes. Le bœuf et le

[1] *James' Life*, II, 422, 423; *Mémoires de Berwick*.
[2] *Life of James*, II, 433, 451; *Story's Continuation*.

mouton étaient devenus rares, et les soldats en étaient réduits à manger du cheval, lorsqu'on aperçut, à l'embouchure du Shannon, la flotte que l'on attendait [1].

Arrivée à Limerick d'une flotte française. — Saint-Ruth.

Un général français distingué se trouvait avec son état-major à bord de la flotte. Il apportait avec lui une commission qui le nommait général en chef de l'armée irlandaise. La commission ne disait pas expressément qu'il devait être indépendant de l'autorité du vice-roi ; mais Jacques lui avait donné l'assurance que Tyrconnel avait reçu des instructions secrètes qui lui ordonnaient de ne se mêler en rien de la conduite de la guerre. Saint-Ruth était accompagné d'un autre officier général, nommé d'Usson. La flotte française amenait, en outre, des armes, des munitions et une quantité assez considérable de blé et de farine. Le courage des Irlandais s'exalta. Un *Te Deum* fut chanté avec une dévotion fervente dans la cathédrale de Limerick [2].

Tyrconnel n'avait fait aucun préparatif pour la campagne qui allait s'ouvrir. Mais Saint-Ruth, aussitôt qu'il fut débarqué, s'appliqua sérieusement à regagner le temps perdu. Saint-Ruth était un homme de courage, d'activité et de résolution, mais il était dur et impérieux. Il passait pour avoir été le plus impitoyable persécuteur des huguenots pendant les Dragonnades, et cela lui avait donné une certaine célébrité dans son propre pays. Les Whigs anglais affirmaient qu'en France on l'avait surnommé le Bourreau. Ils disaient aussi qu'à Rome les cardinaux eux-mêmes n'avaient pas caché l'horreur que leur inspiraient les cruautés qu'il avait commises, et que la reine Christine, qui cependant n'avait pas le droit de se montrer délicate à cet égard, s'était détournée de lui avec dégoût. Il venait d'exercer un commandement en Savoie. Les régiments irlandais, au service de la France, avaient fait partie de son corps d'armée et s'étaient parfaitement comportés. C'est ce qui avait fait penser qu'il avait un talent particulier pour conduire les soldats de cette

[1] *Life of James*, II, 438 ; *Light to the Blind; Fumeron to Louvois*, 22 avril (2 mai) 1691.

[2] *Macariæ Excidium; Mémoires de Berwick; Life of James*, II, 451, 452.

nation. Mais il y avait une grande différence entre les Irlandais bien habillés, bien armés et bien disciplinés auxquels il était habitué, et les maraudeurs déguenillés qu'il rencontrait par bandes dans les ruelles de Limerick. Accoutumé au luxe et à la discipline qui régnaient dans les garnisons et dans le camp français, il éprouvait un sentiment de dégoût en voyant que, dans le pays où il avait été envoyé, un régiment d'infanterie n'était qu'un ramassis de populace, aussi nue, aussi sale et aussi désordonnée que l'étaient les mendiants qu'il avait pu voir sur le continent à la porte des couvents, ou poursuivant une diligence à la montée d'une côte. Bien qu'il prit peu de peine pour cacher le mépris que lui inspiraient ces étranges soldats, il s'imposa cependant la rude tâche de les discipliner. Jour et nuit il était à cheval, galopant continuellement de Limerick à Athlone, d'Athlone à l'extrémité nord du lac Tea, et du lac Tea revenant à Limerick [1].

Les Anglais entrent en campagne.

Du reste, il n'avait pas de temps à perdre. Il était à peine arrivé depuis quelques jours qu'il apprit que du côté de ses adversaires tout était prêt pour l'action. Avant la fin de mai, la plus grande partie des troupes anglaises se trouva concentrée dans le voisinage de Mullingar. Ginkell commandait en chef: il avait sous ses ordres Talmash et Mackay qui, à cette époque, étaient, après Marlborough, les deux meilleurs officiers de l'armée anglaise. Le marquis de Ruvigny, le chef héréditaire des réfugiés et le frère aîné du brave Caillemot, tué à la Boyne, avait rejoint l'armée avec le grade de major-général. Le Lord Justicier, Conningsby, bien qu'il ne fût pas un soldat de profession, avait quitté Dublin et s'était rendu au camp pour enflammer le zèle des soldats. Tout, dans ce camp, montrait que l'on avait su mettre à profit l'argent voté par le Parlement anglais. Les uniformes étaient neufs et leur écarlate était resplendissant; l'artillerie était telle que l'on n'en avait jamais vu une semblable en Irlande [2].

[1] *Macariæ Excidium;* Burnet, II, 78; *The Mercurius Reformatus*, 5 juin 1691.

[2] *An exact Journal of the victorious progress of Their Majestie's forces*

Prise de Ballymore.

Le 6 juin Ginkell abandonna Mullingar : le 7 il arriva à Ballymore. Il y avait à Ballymore une ancienne forteresse construite sur une péninsule qu'environnaient presque de tous côtés des espèces de marécages. Sarsfield venait de réparer les fortifications de cette forteresse, et elle était défendue par un peu plus d'un millier d'hommes. Les Anglais placèrent immédiatement leurs canons, et, au bout de quelques heures, ils eurent la satisfaction de voir les assiégés courant comme des lapins de refuge en refuge. Le gouverneur qui d'abord avait tenu un langage altier, demanda bientôt à se rendre à discrétion. Cela lui fut accordé. Toute la garnison fut dirigée sur Dublin. Les vainqueurs n'avaient perdu que huit hommes [1]. Ginkell employa quelques jours à remettre en état les défenses de Ballymore. Il venait à peine de terminer ces travaux qu'il fut rejoint par les auxiliaires danois sous le commandement du duc de Wirtemberg. L'armée entière se dirigea vers l'ouest, et le 19 juin elle arriva sous les murs d'Athlone [2].

Siége et prise d'Athlone.

Athlone était peut-être, au point de vue militaire, la plus importante position de l'île. Rosen, qui comprenait bien la guerre, avait toujours assuré que c'était là que les Irlandais pourraient soutenir la lutte avec le plus d'avantage contre les Anglais [3]. La ville, qu'entouraient des remparts de terre, était partie dans le Leinster, partie dans le Connaught. Le quartier anglais se trouvait dans le Leinster : quelques mois auparavant, les Irlandais l'avaient incendié, et ses maisons neuves et bien construites n'étaient plus qu'un monceau de ruines. Le quartier celtique, situé dans le Connaught, était vieux et mal bâti [4]. Le cours rapide et profond du Shannon, qui sert

under the command of general Ginkell this summer in Ireland, 1691 ; *Story's Continuation ; Mackay's Memoirs.*

[1] *London Gazette*, 18, 22 juin 1691 ; *Story's Continuation ; Life of James*, II, 452. L'auteur de la *Vie* accuse le gouverneur de trahison ou de lâcheté.

[2] *London Gazette*, 22, 25 juin, 2 juillet 1691 ; *Story's Continuation ; Exact Journal.*

[3] *Life of James*, II, 373, 376, 377.

[4] *Macariæ Excidium*. Je dois faire observer que ce passage est un de ceux

de limite aux deux comtés, traversait par conséquent Athlone. Ses eaux faisaient marcher deux énormes moulins construits sur un pont de pierre qui reliait entre elles les deux rives. A l'extrémité du pont et dans la partie du Connaught, s'élevait un château qui avait été bâti, disait-on, par le roi Jean. Les murs de ce château avaient, le long de la rivière, une étendue de 200 pieds; les tours avaient 70 pieds de haut. Un gué se trouvait en avant du pont, à une distance de cinquante ou soixante yards [1].

Les Anglais établirent leurs batteries dans la nuit du 19 au 20, et le 20, au matin, le feu commença. A cinq heures de l'après-midi, on donna l'assaut. Ce fut un brave réfugié français qui, une grenade à la main, monta le premier à la brèche. Il tomba, et il exhala son dernier souffle en encourageant ses compatriotes à suivre son exemple. Tels étaient les braves que la bigoterie de Louis avait envoyés renforcer les armées de ses ennemis les plus acharnés, et cela encore, au moment où lui-même en avait le plus grand besoin. L'exemple qui avait été donné ne fut pas perdu. Les grenades se mirent à pleuvoir de tous côtés. Les assaillants se précipitèrent à l'assaut par centaines. Les Irlandais cédèrent et se mirent à repasser le pont. Mais la foule devint si grande qu'il y eut, dans ce passage étroit, des fuyards qui furent écrasés; d'autres furent forcés de se jeter, par-dessus les parapets, dans le fleuve dont les eaux se brisaient avec violence sur les roues des moulins. Ainsi, en quelques heures, Ginkell s'était rendu maître du quartier anglais d'Athlone : ce succès ne lui avait coûté que 20 hommes tués et 40 blessés [2].

qui me font croire que le texte latin doit être le texte original. Le latin dit : « Oppidum ad Salaminium amnis latus recentibus ac somptuosioribus ædificiis attollebatur; antiquis et ipsa vetustate incultius quod in Paphia instructum erat. » La version anglaise dit seulement : La partie de la ville du côté de Salaminia était mieux bâtie que celle du côté de Paphia. Ainsi, il y a dans ce texte latin des indications qui n'ont pu être données que par une personne ayant connu Athlone avant la guerre. Quant à la version anglaise, elle est aussi mauvaise que possible. Il est inutile de dire que le côté de Paphia est le Connaught, et que le Leinster est le côté de Salaminia.

[1] J'ai consulté différents plans d'Athlone de cette époque. On en trouvera un dans la *Continuation* de Story.

[2] *Diary of the siege of Athlone, by an Engineer of the army, a witness of the action; licensed, July*, 10, 1691 ; *Story's Continuation*; *London Gazette*, 2 juillet 1691 ; Fumeron à Louvois, 28 juin (8 juillet) 1691. Le compte

Mais ce qui leur restait à faire était bien autrement difficile. Le cours impétueux du Shannon le séparait de la ville irlandaise. Le pont était si étroit, que quelques hommes résolus pouvaient le défendre contre une armée tout entière. Il était commandé par les canons de la citadelle, et les moulins construits sur le pont étaient occupés par de forts détachements. Du côté du Connaught, des ouvrages protégeaient la partie du rivage qui se trouvait à l'endroit où la rivière était guéable. Malgré les murmures d'un parti puissant, le Lord Lieutenant avait forcé Saint-Ruth à confier à Maxwell la défense de ces ouvrages. Maxwell était revenu de France encore plus impopulaire qu'au moment de son départ. Le bruit courait qu'à Versailles il avait parlé avec mépris de la nation irlandaise, et que c'était pour ce motif que Sarsfield l'avait insulté publiquement, il n'y avait que quelques jours [1]. Les Anglais employèrent la journée du 21 juin à établir leurs batteries sur le rivage situé du côté du Leinster Le 22, la canonnade commença au point du jour, et se continua toute la journée et la nuit suivante. Le lendemain au matin, une aile tout entière du château était par terre; les habitations couvertes de chaume de la ville celtique étaient réduites en cendres, et un des moulins avait été incendié avec les 60 soldats qui le défendaient [2].

Les Irlandais n'en continuèrent pas moins à défendre résolûment le pont. Pendant plusieurs jours, cet étroit passage fut le théâtre de combats acharnés, où l'on se prenait corps à corps. Les assaillants gagnaient du terrain, mais ils le gagnaient pouce à pouce. L'espérance d'un prompt secours

rendu de cette attaque, tel qu'il est donné dans la *Vie de Jacques*, n'est qu'un roman absurde, il ne semble pas avoir été tiré des *Mémoires originaux du Roi*.

[1] *Macariæ Excidium*. Je trouve encore ici une preuve évidente que le texte anglais de ce curieux ouvrage n'est qu'une méchante traduction du texte latin. Le texte anglais dit seulement : « Lysandre (Sarsfield) l'accusa quelques jours auparavant en présence du général, » et il ne dit pas de quelle nature était l'accusation. Le latin est plus explicite : « Acriter Lysander, paucos ante dies, coram prefecto Caprarium illi exprobaverat nescio quid, quod in aula Syriaca in Cyprinum opprobrium effinxisse dicebatur. » Le traducteur anglais, en omettant les mots les plus importants, et en se servant de l'aoriste au lieu du plus-que-parfait, a rendu tout ce passage entièrement inintelligible.

[2] *Story's Continuation ; Macariæ Excidium ; Daniel Macneal to sir Arthur Rawdon*, 28 juin 1691, dans les *Rawdon Papers*.

soutenait le courage des assiégés. Saint-Ruth avait enfin terminé les préparatifs, et, en apprenant le danger où se trouvait Athlone, il s'était décidé à se mettre immédiatement en campagne, à la tête d'une armée supérieure en nombre, mais inférieure sous tous les autres rapports à l'armée de Ginkell. Le général français semble avoir pensé que le pont et le gué pouvaient être facilement défendus jusqu'au moment où les pluies d'automne et les maladies qu'elles occasionnaient forceraient l'ennemi à se retirer. C'est pourquoi il se contenta d'envoyer, à plusieurs reprises, des détachements pour renforcer la garnison. Il confia la défense de la place à d'Usson, qui était son lieutenant ; quant à lui, il établit son quartier général à deux ou trois milles de la ville. Il manifesta son étonnement qu'un général aussi expérimenté que Ginkell eût osé persister dans une entreprise qui avait si peu de chances de réussite. « Son maître, » disait-il, « doit le faire pendre pour avoir essayé de prendre Athlone; et le mien doit me faire pendre, moi, si je perds cette ville [1].

Du reste, Saint-Ruth ne faisait pas tout ce qu'il voulait. Il avait été extrêmement mortifié de voir qu'il ne possédait pas l'autorité sur laquelle, d'après les promesses qui lui avaient été faites à Saint-Germain, il se croyait en droit de pouvoir compter. Le Lord Lieutenant se trouvait dans le camp. Depuis quelques semaines surtout, ses infirmités de corps et d'esprit avaient visiblement augmenté. Tyrconnel, qui autrefois avait été renommé pour sa vigueur et son agilité, pouvait à peine se traîner d'un pas chancelant de son fauteuil à son lit : image frappante de la décadence où son esprit était tombé. Lui qui naguère marchait résolûment à son but, sans se laisser arrêter ni par la pitié, ni par la crainte, ni par la conscience, ni par la honte, était maintenant lent et irrésolu. Cependant ce vieillard, tout brisé qu'il était, et bien que ses forces physiques et intellectuelles lui fissent défaut, n'en était pas moins cramponné au pouvoir. Il avait reçu des ordres particuliers qui lui défendaient de se mêler de la conduite de la guerre, Il n'en tenait aucun compte. Il s'attribuait toute l'autorité d'un souverain ; il dé-

[1] *London Gazette*, 1691 ; *Story's Continuation ; Macariæ Excidium ; Light to the Blind.*

ployait, en se montrant aux troupes, le même faste que s'il eût été leur chef suprême, et il affectait de traiter Saint-Ruth comme son lieutenant. Cette intervention du vice-roi dans les affaires de la guerre n'avait pas tardé à exciter l'indignation du parti puissant qui, dans l'armée, le haïssait depuis longtemps. Plusieurs officiers avaient signé un acte dans lequel ils déclaraient qu'il n'avait en campagne aucun droit à leur obéissance. Il y en eut parmi ces derniers qui lui firent de grossières insultes. On lui dit en face que s'il persistait à rester là où sa présence n'était pas nécessaire, on lui couperait les cordes de son pavillon. De son côté, Tyrconnel envoyait ses émissaires dans tous les bivouacs et cherchait à exciter les simples soldats contre le général français [1].

Tyrconnel et Saint-Ruth ne s'entendaient que sur un seul point : tous les deux ils redoutaient et détestaient Sarsfield. Non-seulement Sarsfield jouissait d'une grande popularité parmi ses compatriotes, mais encore il était le centre d'un certain nombre de fanatiques qui lui étaient aussi dévoués que les assassins ismaélites avaient pu l'être au Vieux de la Montagne. On savait que l'un d'entre eux, un colonel, s'était servi d'un langage qui, dans la bouche d'un officier d'un rang aussi élevé, était bien fait pour donner des inquiétudes. « Le roi, avait-il dit, n'est rien pour moi. J'obéis à Sarsfield. Que Sarsfield me dise de tuer qui il voudra dans l'armée, je le ferai. » Sarsfield était, sans doute, trop homme d'honneur pour être capable d'abuser de l'immense pouvoir qu'il possédait sur l'esprit de ceux qui lui avaient voué cette espèce de culte. Il n'en est pas moins vrai cependant que le vice-roi et le général en chef devaient, jusqu'à un certain point, être troublés, lorsqu'ils pensaient que l'honneur de Sarsfield étaient la seule garantie qu'ils eussent contre la révolte et l'assassinat. Il en résultait que, dans ce moment critique où les destinées de l'Irlande allaient se décider, les services du meilleur de ses soldats n'étaient pas utilisés; qu'on y recourait qu'avec méfiance, et que ses conseils n'étaient accueillis qu'avec un sourire ironique ou un air de superbe mépris [2].

[1] *Macariæ Excidium; Light to the Blind.*
[2] *Life of James*, II, 460; *Life of William*, 1702.

Un immense désastre bien imprévu vint mettre fin à toutes ces dissensions. Le 30 juin, Ginkell réunit un conseil de guerre. Le fourrage commençait à manquer, et les assiégeants se trouvaient dans la nécessité ou de traverser la rivière ou d'effectuer leur retraite. On reconnut qu'il était à peu près impossible de tenter le passage par le pont qui n'était plus qu'une ruine. On proposa d'essayer du gué. Le duc de Wirtemberg, Talmash et Ruvigny furent de cet avis. Ginkell finit par s'y ranger, quoiqu'à contre-cœur [1].

Il fut décidé que l'on attaquerait le jour même pendant l'après-dînée. Les Irlandais, persuadés que les Anglais étaient sur le point de faire leur retraite, ne se gardaient plus avec soin. Les soldats étaient inoccupés : beaucoup sommeillaient. D'Usson était à table. Saint-Ruth était dans sa tente occupé à écrire à son maître une lettre remplie de récriminations contre Tyrconnel. Cependant quinze cents grenadiers ayant chacun un rameau vert sur son chapeau s'assemblaient sur la rive du Shannon située du côté du Leinster. Beaucoup d'entre eux se souvenaient, sans doute, qu'il y avait un an et à pareil jour ils avaient, sur les rives de la Boyne et sous le commandement du roi Guillaume, placé aussi des rameaux verts sur leurs chapeaux. Des guinées leur avaient été distribuées en abondance : mais l'ardeur dont ils étaient animés n'était pas de celle qui s'achète avec de l'or. Les bataillons se tenaient prêts afin de soutenir l'attaque. Mackay commandait. Bien qu'il n'approuvât pas ce plan, il l'exécuta cependant avec autant de zèle et de résolution que s'il en avait été l'auteur. Le duc de Wirtemberg, Talmash et d'autres braves officiers n'avaient pas été désignés pour faire partie de cette expédition : ils voulurent y prendre part comme volontaires, et leur présence excita le plus grand enthousiasme parmi les soldats.

Il était six heures. Les cloches de l'église donnèrent le signal. Le prince Georges de Hesse-Darmstadt et Gustave Hamilton, le brave chef des Enniskilleners, descendirent les premiers dans le Shannon. Les grenadiers formant une colonne ayant vingt hommes de front entrèrent ensuite dans le fleuve en jetant des cris d'acclamation : ils avaient de l'eau jusqu'à la

[1] *Story's Continuation; Mackay's Memoirs; Exact Journal; Diary of the siege of Athlone.*

cravate. Le duc de Wirtemberg était porté sur leurs épaules. Le courant était rapide et profond : cependant en quelques minutes la tête de la colonne atteignait la terre ferme. Talmash fut le cinquième qui mit le pied sur la rive du Connaught. Les Irlandais pris à l'improviste firent à la hâte une décharge dont les coups n'étaient pas même dirigés et prirent la fuite en laissant prisonnier Maxwell qui les commandait. Une canonnade de dix jours avait mis en pièces les ouvrages derrière lesquels ils étaient retranchés : les vainqueurs franchirent ces débris et s'élancèrent sur la rive. Mackay entendit ses hommes maugréer et jurer d'être ainsi retardés par tous les décombres. « Mes enfants, » s'écria au milieu du tumulte le vieux puritain, « vous êtes de braves garçons, mais ne jurez pas. Nous devons plutôt remercier Dieu des preuves de bonté qu'il nous a données que de proférer son nom inutilement. » La victoire était complète. On mit des planches sur les arches brisées du pont et on établit sur le fleuve un pont de bateaux, sans que les Irlandais épouvantés cherchassent à s'y opposer. Ainsi, avec une perte seulement de vingt hommes tués et trente blessés, l'armée anglaise parvint en quelques minutes à pénétrer dans le Connaught [1].

Retraite de l'armée irlandaise.

Aux premiers cris d'alarme, d'Usson se précipita vers la rivière : mais il fut rencontré par le torrent des fuyards. Il fut emporté, foulé aux pieds et manqua de perdre la vie. On le rapporta au camp dans un état tel qu'on fut obligé de le saigner. « Prise ! s'écriait Saint-Ruth désespéré, cela n'est pas possible. Une ville prise sous mes yeux, quand j'arrive pour leur porter secours. » Cruellement mortifié, il profita de la nuit pour plier bagages et faire la retraite dans la direction de Galway. A la pointe du jour les Anglais virent, des ruines du château du roi Jean, l'armée irlandaise qui traversait le pays désolé qui s'étend depuis le Shannon jusqu'à la Suck. Avant midi l'arrière-garde avait disparu [2].

[1] *Story's Continuation; Macariæ Excidium;* Burnet, II, 78, 79; *London Gazette*, 6, 13 juillet 1691; *Fumeron à Louvois*, 30 juin (10 juillet) 1691; *Diary of the siege of Athlone; Exact Account.*

[2] *Story's Continuation; Vie de Jacques*, II, 455; Fumeron à Louvois, 30 juin (10 juillet) 1691; *London Gazette*, 18 juillet.

Déjà, avant la perte d'Athlone, le camp celtique avait été en proie aux dissensions. Il était facile de supposer qu'après un aussi grand désastre, on n'entendrait plus que des plaintes et des récriminations. Les clameurs des ennemis du Lord Lieutenant se firent plus que jamais entendre. C'étaient lui et ses créatures qui avaient entraîné le royaume sur le bord de l'abîme. Il se mêlait de ce qu'il ne comprenait pas; il rejetait les plans de ceux qui étaient les véritables soldats; il voulait confier le poste le plus important à son instrument, à son espion, à ce scélérat de Maxwell, qui n'était ni un Irlandais de naissance, ni un Catholique sincère, mais un étourdi pour le moins, et très-probablement un traître. Maxwell, on l'affirmait, avait laissé les soldats sans munitions. Lorsqu'on s'était adressé à lui pour avoir de la poudre et des balles, il avait demandé si l'on voulait tirer sur des alouettes; il avait dit aux soldats, juste au moment où l'attaque allait commencer, de faire la soupe et de prendre leur repas, car on ne devait rien faire ce jour-là. Lorsqu'il s'était rendu prisonnier, il avait prononcé des paroles qui montraient bien qu'il s'entendait avec les vainqueurs. Les rares amis du Lord Lieutenant parlaient d'une manière entièrement différente. Selon eux, Tyrconnel et Maxwell avaient indiqué des précautions qui auraient rendu toute surprise impossible. C'était le général français qui, ne voulant écouter personne, avait négligé de prendre ces précautions. On prétendait que ce dernier avait dit brutalement à Maxwell, que s'il avait peur, il ferait mieux de résigner son commandement. Ce dernier avait bravement fait son devoir; il avait tenu ferme pendant que ses soldats prenaient la fuite. C'est pourquoi il était tombé dans les mains des ennemis, et maintenant ceux qui étaient cause de sa captivité, profitaient du moment où il n'était pas là pour le calomnier[1]. Il est difficile, lorsqu'il s'agit de temps aussi éloignés, de décider de quel côté est la vérité. Le cri contre Tyrconnel fut si général,

[1] Le récit, tel qu'il est fait par les ennemis de Tyrconnel, se trouve dans le *Macariæ Excidium* et dans une lettre écrite par Félix O'Neill à la comtesse d'Antrim, à la date du 10 juillet 1691. La lettre fut trouvée sur le corps de Félix O'Neill après la bataille d'Aghrim. Elle est imprimée dans les *Rawdon Papers*. L'autre récit se trouve dans les *Mémoires de Berwick* et dans le *Light to the Blind* (*La Lumière pour les Aveugles*).

qu'il céda, et se retira très-mécontent à Limerick. D'Usson, qui n'était pas encore remis des blessures que lui avaient faites ses propres soldats dans leur déroute, se retira à Galway [1].

Saint-Ruth se décide à livrer bataille.

Saint-Ruth, qui se trouvait maintenant en possession non contestée du commandement suprême, inclinait à risquer les chances d'une bataille. La majorité des officiers irlandais, Sarsfield à leur tête, étaient d'un avis différent. Il ne fallait pas se dissimuler, disaient-ils, que, sous le rapport de la discipline, l'armée de Ginkell était de beaucoup supérieure à la leur. Le plus sage parti à prendre était évidemment de conduire la guerre de manière que la différence entre des soldats disciplinés et des soldats indisciplinés se fît apercevoir aussi peu que possible. Il était bien connu que de nouvelles recrues pouvaient très-bien combattre dans une guerre d'escarmouches ou derrière des remparts; mais on voyait aussi qu'elles avaient très-peu de chance lorsqu'il s'agissait pour elles de tenir tête, dans une bataille rangée, à des troupes aguerries. « Concentrons, disait-il, la plus grande partie de notre infanterie derrière les remparts de Limerick et de Galway. Que le reste de l'infanterie, réunie à la cavalerie, se jette sur l'arrière-garde de l'ennemi, l'inquiète et cherche à l'isoler. S'il s'avance dans le Connaught, jetons-nous sur le Leinster. S'il attaque Galway, qui peut très-bien être défendu, faisons une pointe sur Dublin, qui est absolument sans défense [2]. » Saint-Ruth se serait peut-être rangé à cet avis, s'il n'avait pas été égaré par ses passions. Il éprouvait un violent chagrin de l'humiliante défaite qu'il avait essuyée. En vue de son camp, l'armée anglaise avait traversé une rivière rapide, et avait pris d'assaut une ville fortifiée. Il sentait bien que si le blâme ne s'adressait pas seulement à lui, il en avait cependant sa part. En un mot, il n'avait pas fait tout ce qu'il pouvait. Louis, qui, depuis de longues années, avait l'habitude d'être servi par des généraux qui ne laissaient rien à la fortune de tout ce qu'ils pouvaient lui enlever, n'aurait jamais admis comme une excuse suffisante qu'il vînt lui dire qu'il ne s'était pas attendu à ce

[1] *Macariæ Excidium; Vie de Jacques*, II, 156; *Light to the Blind.*
[2] *Macariæ Excidium.*

que l'ennemi ferait une attaque si soudaine et si hardie. D'un autre côté, le Lord Lieutenant ferait certainement un rapport très-défavorable, et tout ce que le Lord Lieutenant dirait, trouverait dans Jacques un écho. Il pouvait s'attendre à une dure réprimande, à une lettre de rappel. Mais retourner à Versailles comme un coupable, s'approcher du grand roi, et, en proie à toutes les angoisses de la terreur et de l'humiliation, le voir hausser les épaules, froncer le sourcil et lui tourner le dos; être envoyé, loin de la cour et des camps, languir dans quelque endroit obscur, c'était ce qu'il n'aurait pu supporter, et c'était cependant ce qu'il devait craindre. Il n'y avait qu'une issue : combattre et remporter la victoire ou se faire tuer. Se trouvant dans cette disposition d'esprit, Saint-Ruth plaça son camp à environ 30 milles d'Athlone, sur la route de Galway, près des ruines du château d'Aghrim, et résolut d'attendre l'approche de l'armée anglaise.

Sa manière d'être changea entièrement. Il avait jusqu'alors traité les soldats irlandais avec une sévérité méprisante. Il devint un autre homme du moment où il prit la résolution de confier sa vie et sa réputation à la valeur de cette race méprisée. Pendant les derniers jours qui lui restaient, il s'efforça de gagner par son indulgence et par ses caresses le cœur de tous ceux auxquels il commandait [1]. Il eut recours en même temps aux excitations morales les plus puissantes. Il était un catholique zélé, et la sévérité avec laquelle il avait traité les protestants de son propre pays, doit, sans doute, être surtout attribuée à la haine qu'il ressentait pour leurs doctrines. Il chercha à donner à la guerre le caractère d'une Croisade. Il se servit du clergé pour exciter le courage de ses soldats. Il mit tout en œuvre pour exciter dans le camp la ferveur religieuse. Dans chaque régiment les prêtres ne cessaient de prier, prêcher, confesser et communier. Pendant que les soldats juraient sur l'hostie de ne pas abandonner leurs drapeaux, le général adressait à ses officiers un de ces appels qui font faire des actions héroïques aux natures les plus molles et les plus efféminées. « Ils combattaient, » leur disait-il, « pour leur religion, leur liberté et leur honneur. »

[1] *Story's Continuation.*

Des événements malheureux, qui avaient eu un immense retentissement, avaient imprimé une tache sur le caractère national. Partout on parlait avec dédain des soldats irlandais. S'ils désiraient rétablir l'honneur de leur pays, l'occasion s'offrait : c'était ici le lieu [1].

Il semble avoir choisi avec beaucoup de discernement le lieu où il voulait voir se décider les destinées de l'Irlande. Son armée était massée sur la pente d'une montagne entourée presque de tous côtés par des marais. Il avait été facile, au moyen de quelques palissades, de construire tout le long de ces marais un parapet servant à protéger le front de l'armée.

Le 11 juillet, Ginkell, ayant laissé une garnison dans Athlone, dont il avait réparé les fortifications, porta son quartier général à Ballinasloë, à quatre milles environ d'Aghrim, et alla lui-même reconnaître la position des Irlandais. A son retour, ayant fait distribuer les munitions, il ordonna que chacun préparât son mousquet et sa baïonnette pour le combat, et que, le lendemain de grand matin, chaque soldat se mit sous les armes sans attendre l'appel du tambour. Deux régiments devaient rester pour garder le camp. Le reste de l'armée, débarrassé de ses bagages, marcherait à l'ennemi.

Bataille d'Aghrim.

Le lendemain matin, sur le coup de six heures, les Anglais se portèrent sur Aghrim. Ils eurent d'abord quelques retards, occasionnés par un brouillard épais qui enveloppa jusqu'à midi l'humide vallée de la Suck. Il fallut ensuite déloger les Irlandais de quelques postes intérieurs, ce qui occasionna encore de nouveaux retards. L'après-midi était déjà très-avancée lorsque les deux armées se trouvèrent rangées en face l'une de l'autre, n'étant séparées que par la tourbière et le parapet qui avait été construit. Les Anglais étaient au nombre de 20,000 ; on comptait 25,000 Irlandais. Ginkell se consulta un instant avec ses principaux officiers. Devait-il attaquer immédiatement? ou fallait-il, au contraire, attendre jusqu'au lendemain matin ? Mackay voulut

[1] Burnet, II, 79 ; *Story's Continuation.*

que l'on attaquât immédiatement : ce fut son opinion qui prévalut. A cinq heures la bataille commença. L'infanterie anglaise se porta sur les ouvrages des Irlandais en conservant son ordre autant que cela était possible sur un terrain inégal et où à chaque pas on enfonçait profondément dans la boue. Mais ces ouvrages étaient défendus avec un courage tel qu'il arracha des paroles d'éloge, éloge disgracieux, à la vérité, aux hommes qui étaient le plus prévenus contre la race celtique [1]. Les assaillants furent repoussés à plusieurs reprises ; chaque fois ils retournèrent à la charge. Une fois, leurs rangs furent rompus, et ils furent poursuivis à travers le marais. Talmash les rallia et força ceux qui les poursuivaient à se retirer. Il y avait deux heures que le combat continuait. Le soir s'approchait, et les Irlandais conservaient toujours l'avantage. Ginkell pensait déjà à la retraite. Les espérances de Saint Ruth s'exaltèrent : « La journée est à nous, mes enfants, » s'écriait-il en agitant son chapeau; « nous les pousserons avant peu jusque sous les murs de Dublin. » Cependant la fortune était sur le point de l'abandonner.

Mackay et Ruvigny, avec la cavalerie anglaise et huguenote, avaient réussi à traverser la tourbière à un endroit où deux cavaliers pouvaient à peine marcher de front. Saint-Ruth se mit d'abord à rire lorsqu'il vit les Bleus, à la file les uns des autres, s'efforcer de traverser ce marais sous un feu qui, à chaque instant, faisait tomber à terre quelque élégant chapeau décoré de son panache. « A quoi pensent-ils donc, » dit-il; et ensuite, il jure que « c'était une pitié de voir tant de beaux garçons se précipiter ainsi à une mort certaine. » « Laissez-les traverser, cependant, » s'écriait-il, « plus ils seront, plus nous en tuerons. » Bientôt il les vit placer des fascines sur les fondrières. Ils établirent ainsi un chemin large et praticable; toute la cavalerie s'y précipita escadron par escadron, et gagna enfin l'endroit où le terrain était solide. L'armée irlandaise ne tarda pas à être tournée. Au moment où le général français volait à son secours, un boulet

[1] Ils maintinrent leur position plus longtemps qu'ils n'étaient accoutumés de le faire, dit Burnet. Ils se comportèrent comme des hommes d'une autre nation, dit Story. On n'avait jamais vu les Irlandais combattre avec autant de courage, dit la *Gazette de Londres*.

de canon lui emporta la tête. Ceux qui se trouvaient près de lui pensèrent qu'il serait dangereux que cela fût connu. Son corps fut enveloppé dans un manteau, transporté hors du champ de bataille et déposé en terre sainte au milieu des ruines de l'antique monastère de Loughrea. Jusqu'au moment où la bataille cessa, personne dans les deux armées ne sut qu'il n'était plus. Il peut avoir été prudent d'avoir caché sa mort aux simples soldats; mais ce fut une véritable folie que de ne pas la faire connaître à ses lieutenants. Le moment décisif de la bataille était arrivé, et il n'y avait plus personne pour la diriger. Sarsfield commandait la réserve, et il lui avait été enjoint par Saint-Ruth de ne pas bouger qu'il n'en eût reçu l'ordre. Aucun ordre ne vint. Mackay et Ruvigny, avec leurs cavaliers, se jetèrent sur le flanc des Irlandais. Talmash et son infanterie se remirent à les attaquer de front; ils se jetèrent sur eux avec une détermination opiniâtre. Le parapet fut emporté.

Les Irlandais disputaient chaque pied de terrain, mais leurs efforts devenaient de plus en plus faibles. Enfin, ils furent rompus et se mirent à fuir en désordre Alors commença un horrible carnage. Les vainqueurs étaient dans des dispositions sauvages. On avait répandu le bruit que quelques Anglais qui, pendant la première partie de la bataille, s'étaient rendus prisonniers, avaient été massacrés. On ne fit que 400 prisonniers. Le nombre des tués fut, eu égard au nombre des combattants, plus considérable que dans aucune des batailles de cette époque. Si la nuit n'était pas arrivée, nuit sans lune et qu'une pluie de brouillards rendait encore plus obscure, il ne se serait peut être pas échappé un seul homme. L'obscurité permit à Sarsfield de couvrir la retraite avec quelques escadrons qui n'avaient pas été entamés. Les vainqueurs eurent 600 hommes tués et un millier de blessés.

Les Anglais couchèrent sur le champ de bataille. Le jour suivant, ils enterrèrent leurs compagnons d'armes et s'avancèrent ensuite vers l'Ouest. On laissa les vaincus sans sépulture. C'était un spectacle épouvantable On compta 4,000 cadavres irlandais sur le champ de bataille. Ici, dans un enclos, il y en avait 150; là, dans un autre, 120. Le massacre n'eut pas lieu seulement sur le champ de bataille. Un témoin oculaire nous raconte que du sommet de la monta-

gne où était placé le camp celtique, il vit toute la contrée environnante, à une distance de près de quatre milles, blanchie par les corps nus de ceux qui avaient été tués. La plaine ressemblait, dit-il, à un immense pâturage couvert de troupeaux de moutons. Du reste, comme cela arrive ordinairement en pareil cas, les chiffres donnés par les témoins oculaires ne s'accordent pas entre eux : il paraît probable cependant que le nombre des Irlandais tués ne fut pas moindre de 7,000. Bientôt, une multitude de chiens arriva pour se repaître de tout le carnage. Ces bêtes devinrent si féroces et prirent un tel goût pour la chair humaine que pendant longtemps il aurait été dangereux pour un homme seul de passer sur cette route [1].

L'armée battue avait perdu toute l'apparence d'une armée et ressemblait à une troupe de campagnards revenant d'une foire où ils s'étaient bien battus et regagnant leur logis. Une partie des fuyards se dirigea vere Galway, l'autre partie chercha à gagner Limerick. Les routes qui conduisaient à ces deux villes étaient couvertes d'armes jetées par les Irlandais. Ginkell offrit six pence pour chaque mousquet. En peu de temps, on en réunit la charge d'un si grand nombre de voitures qu'il ne donna plus que deux pence : il en rentra cependant encore un grand nombre [2].

Reddition de Galway.

Les vainqueurs se dirigèrent d'abord vers Galway. D'Usson y commandait et avait sept régiments sous ses ordres. Le massacre d'Aghrim leur avait fait perdre beaucoup de monde ; ils étaient entièrement désorganisés et démoralisés.

[1] *Story's Continuation; London Gazette*, 20, 23 juillet 1691 ; *Mémoires de Berwick; Vie de Jacques*, II, 456 ; Burnet, II, 79 ; *Macariæ Excidium; Light to the Blind;* Lettre écrite du camp anglais à Sir Arthur Rawdon, dans les *Rawdon Papers; History of William the Third*, 1702. Les écrits que j'ai consultés diffèrent absolument les uns des autres. L'esprit de parti ne peut être l'unique cause ou une des causes principales de ces différences : car les deux récits qui diffèrent le plus sont ceux que l'on rencontre, l'un dans la *Vie de Jacques*, et l'autre dans les *Mémoires* de son fils.

De ces deux faits : la mort de Saint-Ruth et l'absence de d'Usson du champ de bataille, je tire cette conséquence : c'est qu'il n'existe pas au Ministère de la Guerre, en France, de dépêche contenant un récit détaillé de cette bataille.

[2] *Story's Continuation.*

La dernière espérance de la garnison et des habitants catholiques était que Baldearg O'Donnell viendrait à leur secours. On disait qu'il serait le libérateur de la race. Mais Baldearg O'Donnell n'était en aucune manière dupe de la superstitieuse vénération dont il était l'objet. Tant qu'il put y avoir quelque doute sur l'issue de la lutte engagée entre la race anglaise et la race irlandaise, il se tint à l'écart. Le jour de la bataille, il était resté avec son armée indisciplinée à une certaine distance, et aussitôt qu'il avait appris la déroute de ses compatriotes il avait pris la fuite vers les montagnes de Mayo, pillant et brûlant tout sur son passage. Puis il avait fait faire à Ginkell des offres de service et de soumission. Ginkell saisit avec joie l'occasion qui s'offrait à lui de dissoudre cette formidable bande de maraudeurs et de faire tourner à son profit l'influence que le nom d'une dynastie celtique exerçait toujours sur les Celtes. La négociation n'était cependant pas sans difficultés. D'abord cet aventurier errant ne demandait rien moins qu'un comté. Après s'être laissé marchander, il consentit enfin à vendre l'amour de son peuple et ses prétentions à la dignité royale pour une pension annuelle de cinq cents livres. Cela ne suffit pas pour rompre le charme qui attachait à lui ses compagnons. Un certain nombre d'enthousiastes consentirent à combattre sous O'Donnell contre ceux qui parlaient leur langue et avaient la même religion. Il se réunit à une division de l'armée anglaise à la tête d'un petit corps de ces hommes qui lui étaient dévoués, et rendit dans certaines circonstances d'utiles services à Guillaume [1].

Lorsqu'il fut connu qu'il n'y avait aucun secours à attendre de ce héros dont la venue avait été prédite par tant de Voyants, les Irlandais enfermés dans Galway perdirent tout courage. D'Usson avait répondu avec hauteur aux premières sommations des assiégeants. Il comprit bientôt que toute résistance était impossible et se hâta de capituler. On permit à la garnison de se rendre à Limerick avec les honneurs de la guerre. On accorda une amnistie pleine et entière à tous les citoyens, et il fut stipulé que dans l'intérieur de la ville les

[1] *Story's Continuation; Macariæ Excidium; Vie de Jacques*, II, 464; *London Gazette*, 30 juillet, 17 août 1691; *Light to the Blind.*

prêtres catholiques pourraient, en particulier, accomplir les cérémonies de leur culte. Les portes furent ouvertes à ces conditions. Ginkell fut reçu avec les marques d'un profond respect par le maire et les aldermen, et il fut complimenté par le Recorder qui lui fit un discours d'apparat. D'Usson, à la tête de 23,000 hommes, se retira à Limerick sans être inquiété [1].

A Limerick, le dernier asile de la race vaincue, l'autorité de Tyrconnel était absolue. Il n'y avait plus maintenant de général qui pût prétendre que sa commission le rendait indépendant du Lord Lieutenant. Du reste, ce dernier n'était plus aussi impopulaire qu'il l'avait été quinze jours auparavant. Depuis la bataille, un changement s'était fait dans l'opinion publique. On ne pouvait en aucune manière rendre le Vice-Roi responsable de ce grand désastre. Son opinion avait toujours été que l'on ne devait pas courir les risques d'une bataille rangée, et il pouvait dire, avec une certaine apparence de vérité, qu'en ne suivant pas ses conseils, on avait causé la ruine de l'Irlande [2].

Se préparant à défendre Limerick, Tyrconnel fit réparer les fortifications, et envoya des détachements battre la campagne, afin de ramasser les provisions qui étaient nécessaires. Toute la contrée à plusieurs milles à la ronde fut ravagée par ces détachements, qui firent ainsi rentrer dans la ville une immense quantité d'approvisionnements en bétail et en fourrage. La ville renfermait en outre une grande quantité de biscuits qui avaient été apportés de France. L'infanterie qui se trouvait dans Limerick même se montait à près de quinze mille hommes. La cavalerie et les dragons, environ trois ou quatre mille hommes, occupaient la rive du Shannon attenante au comté de Clare. Les communications entre le camp où se trouvaient la cavalerie et les dragons, et la ville, se faisaient au moyen d'un pont appelé Thomond Bridge. Ce pont était protégé par un fort. Ces moyens de défense n'étaient pas à dédaigner; mais la prise

[1] *Story's Continuation; Macariæ Excidium; Life of James*, II, 459; *London Gazette*, 30 juillet, 3 août 1691.

[2] Il tint ce langage dans une lettre qu'il écrivit à Louis XIV, en date du 5 (15) du mois d'août. Cette lettre, dont l'écriture n'est pas facile à déchiffrer, se trouve en France au Ministère de la Guerre.

d'Athlone et le massacre d'Aghrim avaient abattu le courage de l'armée. Ceux qui conservaient l'espoir qu'il arriverait à Ginkell ce qui était arrivé à Guillaume, qui, arrêté l'année précédente par les murs de Limerick, s'était vu forcé à la retraite, étaient en petit nombre. A leur tête se trouvaient Sarsfield et un brave officier écossais du nom de Wauchop. D'un autre côté, plusieurs chefs irlandais déclaraient hautement qu'il était temps de songer à capituler. Henri Luttrell, dont l'esprit pervers aimait par-dessus tout les voies ténébreuses, entra secrètement en négociation avec les Anglais. On intercepta une de ses lettres, et il fut mis en arrestation. Mais il y en avait beaucoup parmi ceux qui blâmaient sa perfidie, qui pensaient, comme lui, que toute résistance était impossible. Tyrconnel était convaincu lui-même que tout était perdu. Sa seule espérance était de pouvoir prolonger la résistance jusqu'au moment où il recevrait de Saint-Germain l'autorisation de traiter. Il écrivit pour demander cette autorisation, et il parvint, bien qu'avec beaucoup de peine, à obtenir de ses compatriotes la promesse faite sous la foi du serment, qu'ils ne capituleraient pas tant que la réponse de Jacques ne serait pas arrivée [1].

Mort de Tyrconnel.

Quelques jours après avoir reçu ce serment, Tyrconnel n'était plus. Le 11 août il dîna avec d'Usson. Le dîner fut gai. Le Lord Lieutenant semblait s'être débarrassé du poids qui avait accablé son corps et son esprit ; il but, il plaisanta ; il était redevenu ce Dick Talbot qui avait joué aux dés avec Grammont, et avait été son compagnon de débauche. Il venait à peine de se lever de table, qu'il fut frappé d'une attaque d'apoplexie, qui le priva de l'usage de ses sens. Il expira le 30. Il fut enterré dans la cathédrale ; mais ni une inscription, ni la tradition n'ont conservé le souvenir de la place où furent ensevelis les restes de ce corps qui, à une autre époque, aurait pu servir de modèle à un statuaire [2].

[1] *Macariæ Excidium ; Life of James*, II, 461, 462.

[2] *Macariæ Excidium ; Life of James*, II, 459, 462 ; *London Gazette*, 31 août 1691 ; *Light of the Blind ; D'Usson et Tessé à Barbésieux*, 13 (23) août.

Aussitôt que le Lord Lieutenant eut cessé d'exister, Plowden, qui avait été supérintendant des finances d'Irlande, tant qu'il y avait eu en Irlande des finances à surveiller, produisit une Commission scellée du Grand-Sceau de Jacques. Cette Commission nomma Plowden lui-même, Fitton et Nagle, Lords Justiciers, dans le cas où Tyrconnel viendrait à mourir. Lorsqu'on connut ces noms, des murmures se firent entendre de toutes parts; car Plowden et Fitton étaient des Saxons. Du reste, cette Commission ne pouvait produire aucun effet. Elle était accompagnée d'instructions qui défendaient aux Lords Justiciers de se mêler en quoi que ce soit des opérations de la guerre, et la guerre était la seule chose qu'il y eût à faire sur cet étroit espace de terre qui était tout ce qui restait des Etats du roi Jacques. Le gouvernement était, par conséquent, dans les mains de d'Usson et de Sarsfield [1].

Second siége de Limerick.

Le jour où Tyrconnel mourut, l'avant-garde de l'armée arriva en vue de Limerick. Ginkell établit son camp à l'endroit même où, douze mois auparavant, Guillaume avait placé le sien. Les Anglais ouvrirent le feu sur la ville. Leurs batteries, bien différentes de celles dont Guillaume s'était servi, étaient composées de canons et de mortiers; elles ne discontinuèrent pas de tirer jour et nuit. Bientôt le feu fut aux quatre coins de la ville. Partout les murailles tombaient avec fracas. Toutes les rues furent réduites en cendres. Sur ces entrefaites, quelques vaisseaux de guerre anglais remontèrent le Shannon et jetèrent l'ancre à environ un mille au bas de la ville [2].

Cependant la place tenait toujours; la garnison était peu inférieure en nombre à l'armée assiégeante, et il ne semblait pas impossible que la défense pût être prolongée jusqu'au moment où les pluies d'automne forceraient, pour la seconde fois, les Anglais à se retirer. Ginkell se détermina à frapper

[1] *Story's Continuation*; D'Usson et Tessé à Barbésieux, 15 (25) août 1691. Il existe une lettre de Nagle à lord Mersen, en date du 15 août, qui n'a pas été publiée. Cette lettre est citée par M. O'Callagham dans une note sur le *Macariæ Excidium*.

[2] *Macariæ Excidium; Story's Continuation.*

un coup hardi. Il n'y avait pas de point plus important et qui parût mieux défendu que le pont de Thomond, qui servait aux communications entre la ville et le camp où se trouvait la cavalerie. Le plan du général hollandais était de couper toute communication entre l'infanterie établie dans la ville et la cavalerie campée au dehors. Ce plan fut exécuté avec autant de vigueur que d'habileté. Il réussit complétement. Ginkell jeta un pont de bateaux sur la rivière, la traversa à la tête d'un corps de troupes nombreux, et, poussant devant lui quinze cents dragons qui firent à peine mine de résister, il se jeta sur les quartiers occupés par la cavalerie irlandaise. Cette cavalerie soutint fort mal, dans cette journée, la réputation qu'elle s'était acquise sur la Boyne. Il faut dire que cette réputation n'avait été obtenue qu'en perdant les meilleurs régiments qui avaient été presque entièrement détruits. On avait bien trouvé des recrues, mais il n'était pas facile de réparer la perte de 1,500 soldats excellents. Le camp fut abandonné sans résistance aucune. Une faible partie de la cavalerie se réfugia dans la ville; l'autre partie s'enfuit vers les montagnes, poussant devant elle tout le bétail que, dans ce moment de confusion, elle avait pu ramasser. On trouva dans les magasins du bœuf, de l'eau-de-vie en quantité et un grand nombre de harnais. La plaine marécageuse qui borde le Shannon fut couverte de fusils et de grenades qui avaient été jetés par les fuyards [1].

Les vainqueurs retournèrent en triomphe à leur camp. Mais Ginkell n'était pas satisfait de l'avantage qu'il venait d'obtenir; il était décidé à couper toutes les communications entre Limerick et le comté de Clare. C'est pourquoi, quelques jours après, il traversa de nouveau la rivière à la tête de plusieurs régiments, et attaqua le fort qui protégeait le pont de Thomond. En peu d'instants ce fort fut emporté d'assaut. Les soldats qui y tenaient garnison se mirent à fuir en désordre vers la ville. Un officier français qui était

[1] *Story's Continuation; London Gazette*, 28 septembre 1691; *Life of James*, II, 463; *Diary of the Siege of Limerick*, 1692; *Light to the Blind*. Dans un compte rendu de ce Siége, qui se trouve aux Archives du Ministère de la Guerre, en France, il est dit que la cavalerie irlandaise se comporta encore plus mal que l'infanterie.

major de place, et qui commandait à la porte de Thomond, craignant que les vainqueurs n'entrassent en même temps que les fuyards, fit lever le pont-levis qui était du côté de la ville. Un certain nombre d'Irlandais se précipita dans le fleuve et y trouva la mort. D'autres demandèrent merci, en faisant, avec leur mouchoir de poche, signe qu'ils se rendaient. Mais les vainqueurs étaient devenus furieux, et la rage des soldats ne put être immédiatement arrêtée. On ne fit de prisonniers que lorsque les cadavres, entassés les uns sur les autres, s'élevèrent au-dessus des parapets. La garnison des forts était composée de près de huit cents hommes. Cent vingt seulement parvinrent à se sauver dans la ville [1].

Les Irlandais désirent capituler.

Ce désastre manqua d'occasionner une révolte générale dans la cité assiégée. Les Irlandais demandaient à grands cris la mort du major de place qui avait fait lever le pont-levis en face de leurs compatriotes qui étaient en fuite. Les chefs durent promettre qu'il serait traduit devant une cour martiale. Heureusement pour lui, il avait reçu une blessure mortelle en faisant fermer la porte de Thomond ; il échappa, en mourant de la mort d'un soldat, à cette multitude furieuse [2]. Les cris pour la capitulation devinrent si unanimes et si répétés, que les généraux ne purent y résister. D'Usson informa son gouvernement que le combat qui avait eu lieu sur le pont avait tellement abattu le courage de la garnison, qu'il devenait impossible de prolonger la résistance [3]. On

[1] *Story's Continuation ; Macariæ Excidium ;* R. Douglas au sir A. Rawdon, 28 septembre 1691, dans les *Rawdon Papers ; London Gazette*, 8 octobre ; *Diary of the Siege of Limerick ; Light to the Blind ; Account of the Siege of Limerick* dans les Archives du Ministère de la Guerre, en France. On doit mentionner, rien que pour son absurdité, le compte rendu de cette affaire qui se trouve dans la *Vie de Jacques*, II, 464. L'auteur nous dit que 700 Irlandais résistèrent pendant quelque temps à des forces bien supérieures, et il se répand en grandes louanges sur leur héroïsme. Il ne savait pas, ou il n'a pas jugé à propos de le dire, que ces 700 hommes se trouvaient dans un fort. Qu'une garnison se défende pendant quelques heures contre des forces qui lui sont supérieures, il n'y a là rien d'extraordinaire. On bâtit des forts pour qu'ils soient défendus par un petit nombre contre un plus grand.

[2] *Account of the Siege of Limerick*, dans les Archives du Ministère de la Guerre, en France ; *Story's Continuation.*

[3] D'Usson à Barbésieux, 4 (14) octobre 1691.

pourrait sans doute ne pas s'en rapporter à d'Usson : car ce général, comme tous les autres Français qui avaient un commandement en Irlande, était sans doute fatigué de cette espèce d'exil, et impatient de revoir Paris. Mais Sarsfield lui-même avait perdu courage. Jusqu'à cette époque il avait été pour la résistance à outrance; maintenant il ne consentait pas seulement à traiter, il était encore impatient de le faire[1]. Il lui semblait que la ville était condamnée. On n'avait à espérer aucun secours ni de l'intérieur, ni de l'extérieur. Le Saxon avait, dans toutes les parties de l'île, placé son pied sur le cou des indigènes. Sligo était tombé. Les îles sauvages qui empêchent les vagues formidables de l'Atlantique d'entrer dans la baie de Galway avaient elles-mêmes reconnu l'autorité de Guillaume. Les hommes de Kerry, c'est-à-dire ceux qui passaient pour être les plus courageux et les plus ingouvernables de toute la population aborigène, s'étaient maintenus, sans doute, pendant longtemps, mais enfin ils avaient été mis en déroute et forcés de se réfugier dans leurs montagnes et dans leurs forêts[2]. En admettant maintenant qu'une flotte française dût arriver sur les côtes du Munster, cette flotte trouverait l'embouchure du Shannon gardée par des vaisseaux anglais. Les approvisionnements qui se trouvaient dans Limerick commençaient à diminuer. Si le siége se prolongeait, la ville serait, selon toute probabilité, prise d'assaut ou réduite à se rendre à la suite d'un blocus. Et si Ginkell entrait par la brèche, ou si, supplié par une multitude mourant de faim, il dictait lui-même ses conditions, ne devait-on pas redouter une tyrannie encore plus inexorable que celle de Cromwell? Ne valait-il pas mieux, — tandis que les vainqueurs pouvaient encore craindre quelque chose de la rage ou du désespoir des vaincus, tandis que l'armée pouvait, derrière les murs de la dernière forteresse irlandaise, faire encore quelque semblant de résistance, — ne valait-il pas mieux chercher à connaître les conditions que l'on pourrait obtenir?

Négociations entre les chefs irlandais et les assiégeants.

Dans la soirée du jour qui suivit le combat de Thomond-

[1] *Macariæ Excidium.*
[2] *Story's Continuation; Diary of the Siege of Limerick.*

Gate, les tambours de Limerick battirent la chamade. Du haut de l'une des tours, Wauchop appela les assiégeants et pria Ruvigny d'accorder une entrevue à Sarsfield. Ces deux nobles caractères, dont l'un, le Français, supportait l'exil par suite de son attachement à une religion, et dont l'autre, l'Irlandais, allait lui-même devenir un exilé par suite aussi de son attachement pour une autre religion, durent se rencontrer avec des sentiments mutuels de respect et de sympathie [1]. Ginkell, auquel Ruvigny raconta ce qui s'était passé, consentit volontiers à un armistice. Car, bien qu'il eût constamment obtenu des succès, il n'était pas encore pleinement rassuré sur l'issue définitive. Sans doute les chances étaient grandes de son côté. Cependant, il était possible que l'on ne réussît pas à prendre la ville d'assaut, comme cela était déjà arrivé douze mois auparavant. Si le siége était converti en blocus, les mêmes maladies qui avaient été fatales à l'armée de Schomberg, qui avaient forcé Guillaume à la retraite et qui avaient été plus fortes que le génie et l'énergie de Marlborough, vengeraient le carnage d'Aghrim. Récemment, déjà, il était tombé beaucoup de pluie. Dans l'espace de quelques jours, toutes les plaines pouvaient être changées en un immense étang d'eau stagnante. On serait alors forcé de placer les troupes dans des positions moins insalubres que les bords du Shannon et de leur donner des abris plus chauds que des tentes. Dans ce cas l'ennemi serait sauvé jusqu'au printemps. Au printemps, une flotte française pourrait aborder en Irlande : de Donegal au Kerry les populations indigènes se soulèveraient, et la guerre, qui était sur le point de s'éteindre, se rallumerait avec plus de force que jamais. On entra donc en négociation avec un désir sincère des deux côtés d'arriver à une transaction. Les chefs de l'armée irlandaise se consultèrent entre eux : on tint plusieurs conseils auxquels on appela des prélats catholiques et d'éminents jurisconsultes. On soumit d'abord aux évêques une question préliminaire qui tourmentait certaines consciences délicates. Le dernier Lord Lieutenant avait persuadé aux officiers de la garnison de s'engager par serment à ne pas

[1] *London Gazette*, 8 octobre 1691 ; *Story's Continuation; Diary of the Siege of Limerick.*

rendre la place tant qu'ils n'auraient pas reçu une réponse de Jacques à la lettre qu'ils lui avaient écrite : ils lui faisaient connaître dans cette lettre la situation dans laquelle ils se trouvaient. Les évêques pensèrent que depuis longtemps ce serment ne liait plus personne. Il avait été fait à l'époque où les communications avec la France étaient libres et lorsqu'on pensait que dans trois semaines on aurait la réponse du roi. Plus du double de ce temps s'était déjà écoulé. L'ennemi gardait avec soin toutes les issues par où on pouvait pénétrer dans la ville. Les fidèles sujets de Sa Majesté, en se défendant jusqu'au moment où il était devenu impossible au roi de leur faire connaître son bon plaisir, avaient accompli leur promesse autant que cela dépendait d'eux [1].

On s'occupa ensuite des conditions qui devaient être demandées. On envoya au camp des assiégeants un écrit contenant des propositions que les hommes d'Etat de notre époque considéreraient comme raisonnables, mais qui parurent extravagantes aux protestants anglais du dix-septième siècle, à ceux même qui avaient le plus de libéralisme et d'humanité. On demandait que l'oubli couvrît tout ce qui avait été fait, qu'une entière liberté de culte fût accordée à la population indigène, que chaque paroisse eût son prêtre, enfin que les catholiques irlandais fussent admissibles à tous les emplois civils et militaires et qu'ils pussent jouir de tous les priviléges municipaux [2].

Ginkell connaissait peu les lois et les sentiments des Anglais, mais il avait près de lui des personnes en état de le diriger. C'étaient ces mêmes personnes qui, une semaine auparavant, l'avaient empêché de faire mourir sur la roue un maraudeur irlandais. Ce furent elles qui lui suggérèrent la réponse qu'il fit aux propositions de l'ennemi. « Je suis ici un étranger, dit Ginkell, j'ignore la constitution de ce royaume : cependant je suis sûr que ce que vous demandez est contraire aux principes de cette constitution. C'est pourquoi je ne puis honorablement vous l'accorder. » Il ordonna immédiatement de construire une nouvelle batterie et d'y

[1] *Vie de Jacques*, 464, 465.
[2] *Story's Continuation.*

placer des canons et des mortiers. Mais ces préparatifs ne tardèrent pas à être interrompus par suite d'un nouveau message qui arriva de la ville. Les Irlandais le priaient, puisqu'il ne pouvait consentir à ce qu'ils lui demandaient, de vouloir bien leur dire ce qu'il pourrait leur accorder. Ginkell recourut aux personnes qui le conseillaient habituellement, et après avoir conféré avec elles, il renvoya un écrit contenant les bases d'un traité, qui, selon lui, pourrait être approuvé par le gouvernement qu'il servait. Ce qu'il offrait était, sans doute, bien au-dessous de ce que les Irlandais désiraient, mais c'était tout ce qu'ils pouvaient espérer eu égard à la situation où ils se trouvaient et aux sentiments qui dominaient alors dans la nation anglaise. Les Irlandais firent connaître immédiatement qu'ils acceptaient. On convint qu'il y aurait sur-le-champ un armistice, non-seulement sur terre, mais aussi pour les ports et les baies du Munster et qu'il serait permis à une flotte française, destinée aux transports, de remonter le Shannon et d'en sortir sans être inquiétée. On décida que le traité ne serait signé que lorsque les Lords Justiciers [1], qui représentaient Guillaume à Dublin, seraient arrivés au camp de Ginkell. Cependant on se relâcha des deux côtés, pendant cet intervalle, de la vigilance accoutumée. Les prisonniers furent mis en liberté. Les postes avancés des deux armées causaient et mangeaient ensemble. Les officiers anglais allèrent visiter la ville. Les officiers irlandais dînèrent au camp. Il circula bientôt un grand nombre d'anecdotes sur ce qui s'était passé dans ces réunions amicales où se rencontraient des hommes qui, il y avait si peu de temps encore, étaient des ennemis mortels. Une surtout fut répandue dans toute l'Europe. « Cette dernière campagne, dit Sarsfield à quelques officiers anglais, ne vous a-t-elle pas donné une meilleure opinion des soldats irlandais? » « Pour vous dire la vérité, répondit un des Anglais, notre opinion est toujours la même. » « Cependant, répondit Sarsfield, quelque petite idée que vous ayez de nous, si vous voulez changer de roi, nous sommes prêts encore à courir contre vous les chances de la guerre. » Sarsfield pensait sans doute à ce jour où il vit les deux souverains à la

[1] The Lord Justices.

tête de deux grandes armées, Guillaume chargeant à la tête des siens, Jacques le premier parmi les fuyards [1].

Capitulation de Limerick.

Le 1er octobre, Coningsby et Porter arrivèrent au quartier général anglais. Le 2, on discuta en détail tous les articles de la capitulation, et on se mit d'accord. Enfin, le 3, le traité fut signé. Il était divisé en deux parties : l'une avait trait aux choses militaires, l'autre aux choses civiles. La première partie fut signée par les généraux des deux armées. Les Lords-Justiciers apposèrent leur signature sur l'autre partie [2].

Il était stipulé dans la partie relative à l'armée que l'on transporterait en France les Irlandais, officiers ou soldats, qui le demanderaient, et que, en attendant, ils resteraient sous le commandement de leurs généraux. Ginkell promit de fournir tous les transports qui seraient nécessaires. On permettrait aux vaisseaux français d'aller et de venir en pleine liberté entre Britanny et Munster. On devait remettre immédiatement aux Anglais une partie de Limerick ; l'île sur laquelle étaient situés la cathédrale et le château restait, pour le présent, dans les mains des Irlandais.

Quant au traité civil, il s'éloignait entièrement de celui qui avait été proposé, dès le principe, par les Irlandais, et que Ginkell s'était obstinément refusé de sanctionner. Il n'y était pas stipulé que les catholiques irlandais seraient admissibles aux emplois civils et militaires, ou qu'ils pourraient faire partie d'une corporation. On leur promettait seulement de leur accorder, quant à l'exercice de leur culte, tous les priviléges qui seraient compatibles avec la loi ou qui existaient sous le règne de Charles II.

On promettait amnistie pleine et entière à tous les habitants de Limerick, et à tous les officiers et soldats de l'armée jacobite qui voudraient se soumettre au gouvernement et faire connaître leur soumission en prêtant serment de fidélité. Ils conserveraient leurs propritétés ; ils pourraient re-

[1] *Story's Continuation; Diary of the Siege of Lymerick;* Burnet, II, 81; *London Gazette*, 12 octobre 1691.

[2] *Story's Continuation ; Diary of the Siege of Lymerick; London Gazette*, 15 octobre 1691.

prendre la profession qu'ils exerçaient avant le commencement des troubles. Ils ne pourraient être punis pour des actes de trahison ou de félonie commis depuis l'avénement au trône du dernier roi. Ils ne pourraient, en outre, être recherchés pour des actes de spoliation ou de violence commis pendant les trois années de guerre. C'était plus que ce que les Lords-Justiciers pouvaient accorder d'après les principes de la Constitution. C'est pourquoi on ajouta que le gouvernement ferait tout ce qu'il serait en son pouvoir pour faire ratifier le traité par le Parlement [1].

Aussitôt que les deux copies du traité eurent été signées, les Anglais entrèrent dans Limerick et en occupèrent un quartier. Un bras étroit mais profond du Shannon les séparait de la partie de la ville qui était restée en possession des Irlandais [2].

Quelques heures s'étaient à peine écoulées qu'une dispute qui s'éleva fut sur le point de faire recommencer les hostilités. Sarsfield était résolu à chercher fortune au service de la France, et il désirait naturellement amener avec lui sur le continent des troupes qui seraient pour l'armée de Louis une augmentation importante. Ginkell, de son côté, ne désirait en aucune manière voir les forces de son ennemi s'augmenter de plusieurs milliers d'hommes. Chacun de ces généraux en appela au traité. Chacun l'interprétait dans son sens et prétendait que son adversaire le violait. Sarsfield était accusé d'avoir fait arrêter un de ses officiers, parce qu'il refusait d'aller sur le continent. Ginkell, violemment courroucé, déclara qu'il apprendrait aux Irlandais à vouloir le tromper, et se prépara à les canonner. Sarsfield se rendit au camp anglais et chercha à justifier ce qu'il avait fait. L'altercation fut vive. « Je me soumets, » dit enfin Sarsfield, » je suis en votre pouvoir. » « En aucune manière, » dit Ginkell, « retournez, et faites ce que vous voudrez. » L'officier emprisonné fut mis en liberté : on évita ainsi une contestation qui aurait pu devenir sanglante, et les deux généraux se contentèrent de cette guerre de paroles [3]. Ginkell publia une

[1] Les articles civils du traité ont été souvent réimprimés.
[2] *Story's Continuation; Diary of the Siege of Lymerick.*
[3] *Story's Continuation; Diary of the Siege of Lymerick.*

proclamation dans laquelle il assurait aux Irlandais que s'ils voulaient rester tranquilles dans leur propre pays, ils y seraient protégés et favorisés, mais que s'ils préféraient la vie militaire, ils seraient reçus au service du roi Guillaume. Il ajoutait, en outre, que quiconque refuserait cette gracieuse invitation et deviendrait soldat du roi Louis devait s'attendre à ne jamais remettre le pied dans l'île. D'un autre côté, Sarsfield et Wauchop employèrent toute leur éloquence dans un but entièrement opposé. « L'aspect actuel des affaires, » disaient-ils, « est sombre, sans doute; mais derrière les nuages se trouve un ciel brillant. Le bannissement ne sera pas de longue durée. Le retour sera un triomphe. Dans une année les Français envahiront l'Angleterre. Si les troupes irlandaises ne se désorganisaient pas, elles joueraient assurément un grand rôle dans cette invasion. Jusque-là il valait mieux pour eux vivre dans une contrée amie et voisine, sous la protection paternelle de leur roi légitime, que de se confier au prince d'Orange, qui les enverrait à l'autre extrémité du monde combattre contre les janissaires, dans l'intérêt de l'empereur son allié. »

Les troupes irlandaises sont requises de choisir entre leur pays et la France.

On s'adressa au clergé catholique, dont on réclama l'intervention. Le jour où ceux qui avaient résolu d'aller en France, devaient faire connaître leur détermination, les prêtres ne cessaient de faire des exhortations. On prêcha dans chaque régiment un sermon roulant sur le devoir où l'on était de soutenir la cause de l'Eglise, et sur le péché que l'on commettait, et sur les dangers auxquels on s'exposait en s'associant à des incrédules [1]. Celui qui, disait-on, entrera au service de l'usurpateur, le fera au péril de son âme. Les hérétiques affirmèrent qu'après la péroraison, on fit à l'auditoire une copieuse distribution d'eau-de-vie, et que lorsque l'eau-de-vie fut bue, un évêque donna la bénédiction. Sous le coup de ces excitations physiques et spirituelles, la garnison, montant à quatorze mille hommes d'infanterie, fut

[1] *Story's Continuation.* Son récit est confirmé par un témoignage que nous a laissé en assez mauvais latin un capitaine irlandais qui se trouvait présent : « Hic apud sacrum omnes advertizantur a Capellanis ire potius in Galliam. »

rangée sur une vaste prairie située sur la rive du Shannon, appartenant au comté de Clare. On distribua alors en abondance des copies de la proclamation de Ginkell, et des officiers anglais parcoururent les rangs en suppliant les soldats de ne pas être les auteurs de leur propre ruine, et leur expliquant les avantages dont jouissaient les soldats du Roi Guillaume. Enfin arriva le moment décisif. Les troupes reçurent ordre de défiler. Tous ceux qui désiraient rester en Irlande devaient ne pas dépasser un point qui avait été déterminé. Ceux qui dépassaient ce point étaient considérés comme ayant fait leur choix pour la France. Sarsfield et Wauchop d'un côté, Porter, Coningsby et Ginkell de l'autre, regardaient avec une anxiété profonde. D'Usson et ses compatriotes, bien qu'ils ne fussent pas entièrement indifférents, pouvaient à peine conserver leur sérieux. La confusion, les cris, l'apparence grotesque d'une armée où il était difficile de rencontrer une chemise et une paire de culottes, des bas et des souliers, présentaient un si plaisant contraste avec la tenue brillante et régulière des troupes de leur maître, qu'ils s'amusaient en pensant à ce que les Parisiens diraient en voyant de telles troupes passer la revue sur la plaine de Grenelle [1].

La plus grande partie des troupes irlandaises se décide pour la France.

Le régiment qui marchait le premier s'appelait Royal régiment; il était fort de quatorze cents hommes. Tous, à l'exception de sept, dépassèrent le point fatal. La contenance de Ginkell montra combien il en était mortifié. Il fut consolé cependant en voyant le régiment suivant, composé de naturels de l'Ulster, faire demi-tour jusqu'au dernier homme. Malgré la communauté de sang, de langage et de religion, il existait de l'antipathie entre les Celtes de l'Ulster et ceux des trois autres provinces. L'exemple de l'influence de Baldearg O'Donnel avait dû agir aussi sur ce peuple, qui habitait un pays qui avait été gouverné par ses ancêtres [2]. Les autres régiments se partagèrent. Cependant la grande majorité se

[1] D'Usson et Tessé à Barbésieux, 7 (17) octobre 1691.

[2] Le curieux mémoire remis à D'Avaux par un agent de Baldearg O'Donnell, montre bien qu'il y avait très-peu de sympathie entre les Celtes de l'Ulster et ceux des provinces du Sud.

déclara pour la France. Henri Luttrell fut un de ceux qui restèrent. Il reçut, en récompense de sa désertion, et peut-être aussi pour d'autres services qu'il aurait rendus, les grands biens de son frère aîné Simon, qui continua à être fidèle à Jacques. Il eut de plus une pension annuelle de 500 liv. que lui fit la Couronne, ce qui le rendit un objet d'horreur pour toute la population catholique. Après avoir vécu encore un quart de siècle dans le luxe, la luxure et l'infamie, il fut assassiné dans sa chaise à porteurs pendant qu'il traversait les rues de Dublin. La chambre des Communes irlandaises déclara qu'il y avait lieu de penser qu'il était la victime de la vengeance des Papistes [1]. Quatre-vingts ans après sa mort, son tombeau, situé près de Luthellstown, fut visité par les descendants de ceux qu'il avait trahis, et son crâne fut mis en pièces à coups de pioche [2]. La haine mortelle qu'il inspirait se reporta sur son fils et son petit-fils, et malheureusement il n'existait rien dans le caractère de ces derniers qui dût avoir pour effet de modifier le sentiment que le nom de Luttrell excitait [3].

Lorsque ce long défilé fut terminé, il se trouva que mille hommes ou à peu près consentaient à entrer au service de Guillaume. Deux mille environ reçurent des passe-ports de Ginkell, et retournèrent tranquillement chez eux. Près de onze mille hommes rentrèrent dans la ville avec Sarsfield. Quelques heures après que la garnison fut passée en revue,

[1] *Treasury Letter Book*, 19 juin 1696; *Journals of the Irish Hours of Commons*, 7 novembre 1717.

[2] Je raconte ceci d'après M. O'Callaghan qui me sert d'autorité. *History of the Irish Brigade*, note 47.

[3] « Il y a dans ce pays, écrivait Junius, 80 ans après la capitulation de Limerick, une certaine famille où la bassesse semble héréditaire. Aussi, lorsqu'il est possible de remonter dans l'histoire de cette famille, on voit que le fils a toujours renchéri sur les vices de son père, et qu'il a eu toujours le soin de les transmettre tout entiers à ses descendants. » Junius dit autre part du membre de Middlesex : « Il a déshonoré jusqu'au nom de Luttrell. » Il s'écrie, en faisant allusion au mariage du duc de Cumberland et mistress Horton qui était une Luttrell : « Que le Parlement y prenne garde, jamais un Luttrell n'arrivera à la couronne d'Angleterre. Il est certain qu'il y avait peu d'Anglais qui sympathisaient avec Junius, relativement à l'horreur qu'il a pour les Luttrell, et que même il y a très-peu de personnes qui pouvaient comprendre cette haine. Pourquoi donc se sert-il d'expressions qui sont inintelligibles pour la plus grande partie de ses lecteurs. Ma réponse est que Philip Francis était né et avait passé les dix premières années de sa vie dans les environs de Luttrellstown.

la cavalerie, qui était campée à quelques milles de la ville, dut faire aussi son choix. Presque tous les cavaliers s'enrôlèrent pour la France [1].

Beaucoup d'Irlandais qui se sont enrôlés pour la France désertent.

Sarsfield considérait les troupes qui étaient restées avec lui comme s'étant engagées irrévocablement à le suivre à l'étranger. De peur qu'elles ne fussent tentées de se rétracter, il les retint dans la ville, et il ordonna que les portes fussent fermées et gardées avec soin. Cela irrita Ginkell qui menaça. Ce dernier semble cependant avoir compris qu'il n'avait aucun droit d'intervenir. Mais les précautions du général irlandais furent loin d'avoir un succès complet. Il n'y avait rien d'étonnant qu'un paysan irlandais, superstitieux et dont l'esprit était facile à exciter, ne fût disposé, sous l'influence d'un sermon et de l'eau-de-vie, à promettre ce que ses prêtres lui demanderaient. Mais il n'y avait rien d'extraordinaire aussi que ce même paysan, après avoir dormi, et lorsqu'il n'entendait plus retentir à ses oreilles des paroles d'anathème, éprouvât de cruelles angoisses. Il s'était engagé à aller en exil peut-être pour toute sa vie, et à traverser cette immense étendue d'eau qui frappait son esprit grossier d'une mystérieuse terreur. Ses pensées se reportaient maintenant sur tout ce qu'il allait laisser derrière lui : sur l'amas de tourbe qui lui était si familier, sur le champ de pommes de terre, sur la cabane de boue, qui, toute humble qu'elle était, n'en était pas moins son foyer. Il ne reverrait plus les visages qu'il était habitué à rencontrer autour du feu où la tourbe se consumait lentement ; il n'entendrait plus les airs bien connus de la vieille chanson celtique. L'Océan allait rouler entre lui et la demeure de ses vieux parents; il allait le séparer de la jeune fille qu'il aimait. Il y en eut parmi eux qui, ne pouvant supporter les angoisses d'une telle séparation, et voyant qu'il était impossible d'échapper aux sentinelles qui gardaient les portes, se jetèrent dans le fleuve et gagnèrent à la nage la rive opposée. Le nombre de ces nageurs intrépides, cependant, ne fut

[1] *Story's Continuation; London Gazette*, 22 octobre 1691; D'Usson et Tessé à Louis, 4 (14) octobre, et à Barbésieux, 7 (17); *Light to the Blind.*

pas grand, et l'armée aurait été transportée en France presque tout entière, si elle était restée à Limerick jusqu'au jour de l'embarquement. Mais plusieurs des vaisseaux destinés au transport des troupes se trouvaient à Cork, et il était nécessaire que Sarsfield se rendît dans cette ville avec quelques-uns de ses meilleurs régiments. Cela exigeait au moins six jours de marche à travers une contrée sauvage. Il devenait dès lors impossible d'empêcher des jeunes gens pleins d'agilité, habitués d'ailleurs à toutes les ruses d'une vie vagabonde et de pillage, de profiter de la nuit pour se cacher dans les marais et dans les bois. Il y eut même des soldats qui eurent l'audace de s'enfuir en plein jour et lorsqu'ils étaient en vue de la cathédrale de Limerick. Le Royal régiment qui, au jour de la revue, avait donné un si grand exemple de fidélité à la cause de Jacques, se trouva réduit de 1,400 hommes à 500. Avant le départ des derniers vaisseaux de la flotte, il arriva des nouvelles qui apprirent que ceux qui étaient partis avec les premiers transports n'avaient pas été bien reçus à Brest. C'était à peine si on leur avait donné des vivres. Ils n'avaient pu obtenir ni pain ni vêtements, et, bien que l'on fût dans l'hiver, ils étaient obligés de coucher dans les champs, n'ayant pas d'autre abri que des haies. On en avait entendu beaucoup qui disaient qu'il aurait mieux valu pour eux mourir dans la vieille Irlande que de vivre dans la contrée inhospitalière où on les avait relégués. L'effet de ces nouvelles fut tel que des centaines d'hommes, qui avaient persévéré jusque-là dans leur intention d'émigrer, refusèrent au dernier moment de s'embarquer, jetèrent leurs armes et retournèrent dans leurs villages [1].

La dernière division de l'armée irlandaise fait voile de Cork pour la France.

Sarsfield s'aperçut qu'une des causes de la désertion qui diminuait son armée venait de la répugnance qu'éprouvaient les soldats à laisser leurs familles dans un état d'abandon. Cork et tous les lieux environnants étaient remplis par les parents de ceux qui partaient pour la terre étrangère. Un

[1] *Story's Continuation; London Gazette*, 4 janvier 1691-2.

grand nombre de femmes, les unes conduisant leurs enfants par la main, les autres les portant ou les ayant à la mamelle, couvrait toutes les routes où l'embarquement devait avoir lieu. Le général irlandais, craignant l'effet que ne manqueraient pas de produire les plaintes et les supplications de ces pauvres créatures, fit publier une proclamation dans laquelle il donnait à ses soldats l'assurance qu'il leur serait permis d'emmener avec eux en France leurs femmes et leurs familles. Ce serait manquer à la mémoire de ce brave et honorable gentilhomme que de supposer que lorsqu'il fit cette promesse, il avait l'intention de ne pas la tenir. On doit plutôt penser qu'il ne s'était pas rendu compte du nombre de ceux qui pourraient demander le passage, et qu'il se trouva lui-même, lorsqu'il était trop tard pour prendre d'autres dispositions, dans l'impossibilité de tenir sa parole. Lorsque les soldats furent embarqués, on trouva moyen de prendre à bord un certain nombre de familles. Mais il resta sur le rivage une grande multitude, demandant à grands cris d'être reçus dans les vaisseaux. Lorsque les derniers bateaux s'éloignèrent, la foule se précipita jusqu'à l'endroit où les vagues viennent se briser sur la plage. Des femmes saisirent la corde des bateaux et furent entraînées au loin. Elles se maintinrent d'abord, mais, enfin, elles furent obligées de lâcher prise, et périrent englouties dans les flots. Les vaisseaux commencèrent à se mettre en mouvement. Un gémissement terrible et sauvage s'éleva du rivage et excita une compassion inattendue dans des cœurs que la haine de la race irlandaise et de la foi catholique avait rendus aussi durs que l'acier. Le dur partisan de Cromwell lui-même, qui, après une lutte désespérée de trois années, était enfin devenu le maître incontesté de cette île dévastée et couverte de sang, ne put entendre sans être ému ce cri de désespoir, dans lequel se faisaient jour toutes les rages et toutes les douleurs d'une nation conquise [1].

Les vaisseaux disparurent. La foule amaigrie et désolée de tous les êtres malheureux qu'un coup plus terrible que la mort avait rendus veuves et orphelins, se dispersa. Les

[1] *Story's Continuation; Macariæ Excidium;* et M' O'Callaghan, note; *London Gazette*, 4 janvier 1691-2.

uns se procurèrent, en mendiant, les moyens de regagner leurs foyers à travers une terre désolée; les autres se couchèrent sur le bord des routes, et y périrent de faim et de désespoir. Les exilés partaient pour apprendre, sur la terre étrangère, la discipline sans laquelle le courage naturel sert à peu de chose, et pour rétablir, sur les champs de bataille étrangers, l'homme national qui avait été compromis par une longue série de défaites essuyées sur le sol de la patrie.

Etat de l'Irlande après la guerre.

La paix régnait maintenant en Irlande. Les colons exerçaient une domination absolue. La population indigène était tranquille, mais c'était l'épouvantable tranquillité du désespoir et de l'épuisement. Il y eut cependant des violences, des vols, des incendies, des assassinats; mais il se passa plus d'un siècle avant que l'on vît une insurrection générale. Pendant le siècle qui suivit, les partisans de la maison de Stuart fomentèrent deux rébellions dans la Grande-Bretagne. Mais l'étendard de cette maison ne fut arboré dans le Connaught ou dans l'Ulster, ni lorsque l'aîné des prétendants fut couronné à Scone, ni lorsque le plus jeune tint sa cour à Holyrood. En 1745, lorsque les Higlanders marchèrent sur Londres, les Catholiques de l'Irlande se tinrent si tranquilles, que le Lord Lieutenant put, sans courir le moindre risque, faire traverser le canal de Saint-Georges à plusieurs régiments qu'il envoya au secours de l'armée du duc de Cumberland. Cette soumission n'était pas l'effet du contentement, mais de la stupéfaction et du désespoir. Le fer avait profondément pénétré dans l'âme. Le souvenir des désastres passés, l'habitude de souffrir tous les jours l'insulte et l'opprobre avaient abattu le courage de cette malheureuse nation. Il y eut sans doute des Irlandais catholiques qui possédèrent de grands talents, de l'énergie et de l'ambition; mais on les rencontrait partout ailleurs qu'en Irlande : à Versailles, à Saint Ildephonse, dans les armées de Frédérick et dans celles de Marie-Thérèse. Un de ces exilés devint maréchal de France, un autre, premier ministre en Espagne. S'il était resté dans sa terre natale, il aurait été considéré comme un inférieur par tous les squires ignorants et gros-

siers qui portaient des toasts à une glorieuse et immortelle mémoire. Il avait, dans un palais de Madrid, le plaisir d'être courtisé assidûment par l'ambassadeur de George II, et de défier en termes altiers l'ambassadeur de George III [1]. On trouvait dans toutes les parties de l'Europe de braves généraux irlandais, d'habiles diplomates irlandais, des comtes, des barons irlandais, des Irlandais chevaliers de Saint-Louis, de Saint-Léopold, de l'Aigle-Blanc et de la Toison-d'Or, qui, s'ils étaient restés sur leur terre de servitude, n'auraient pu obtenir le grade d'enseigne dans un régiment d'infanterie, ou devenir membres d'une petite municipalité. Ces hommes étaient les chefs naturels de leur race : eux partis, ce qui restait était sans appui et entièrement passif. Un soulèvement de la race irlandaise contre la race anglaise n'était pas plus à craindre qu'un soulèvement des femmes et des enfants contre les hommes [2].

Pendant ce siècle il y eut sans doute de violentes contes-

[1] On trouve des détails intéressants sur Wall qui fut ministre de Ferdinand VI et de Charles III, dans les lettres de sir Benjamin Keene et de lord Bristol : ces lettres ont été publiées dans les *Memoirs of Spain de Coxe*.

[2] Ce fut le langage de Swift, et, ce langage, il ne le tint pas une fois, mais à plusieurs reprises, et à de longs intervalles. Dans la lettre : *On the Sacramental Test*, écrite en 1708, il dit : « Si nous (le clergé) avions quelque crainte des papistes, nous serions totalement dépourvus de raison, si nous ne partagions pas les terreurs que d'autres éprouvent, car il est probable que nous serions les premières et les plus grandes victimes : cependant, c'est tout le contraire, nous les considérons comme n'étant pas plus à redouter que les femmes et les enfants..... Le bas peuple, sans chefs, sans discipline et sans courage naturel, vaut encore moins que des bûcherons et des porteurs d'eau, et n'est pas en état de faire le mal quand même il y serait disposé. » Dans le *Droper's Sinth Hitter*, écrite en 1724, il dit : « Quant au peuple de ce royaume, il se compose des papistes irlandais qui n'ont pas plus de pouvoir que n'en ont les femmes et les enfants, et de protestants anglais. » Il est de nouveau, dans le *Presbysterian's Plea of Merit*, écrit en 1731 : « Les terres de papistes sont peu considérables ; divisées en petites parcelles, elles diminuent tous les jours. Le bas peuple resté plongé dans la pauvreté, dans l'ignorance et la lâcheté, n'a pas plus d'importance que les femmes et les enfants. Leur noblesse, grande et petite, est, ou à moitié ruinée pour le moins, ou bannie, ou elle s'est convertie. Ils ressentent encore les souffrances produites par la dernière guerre irlandaise. Quelques-uns d'entre eux se sont déjà retirés sur des terres étrangères ; d'autres, comme on me l'a dit, ont l'intention de les suivre ; enfin, ceux qui possèdent encore des terres, sont bien résolus de ne rien tenter pour établir leur superstition. »

Je dois faire aussi observer que, conformément à mon opinion, Swift ne se sert jamais du mot irlandais pour désigner un Anglo-Saxon né en Irlande. Il ne se considérait pas plus comme Irlandais qu'un Anglais né à Calcutta ne se considère comme un Indou.

tations entre la mère-patrie et la colonie, mais ces contestations n'intéressaient pas plus la population aborigène que la contestation à propos de l'Acte du Timbre entre la Vieille et la Nouvelle Angleterre n'intéressaient l'Indien à la peau rouge. Cette faible minorité, qui dominait dans le pays, lors même qu'elle se mutinait contre le gouvernement, n'en était pas moins implacable contre tout ce qu'elle croyait être un acte de révolte de la part de la majorité qu'elle tenait asservie. Aucun de ces patriotes romains qui poignardèrent César parce qu'il voulut être roi, ne se serait fait scrupule de faire crucifier une bande entière de gladiateurs qui aurait cherché à échapper à la plus odieuse comme à la plus dégradante de toutes les servitudes. Aucun de ces patriotes virginiens qui, pour se séparer de l'empire britannique, proclamaient que la liberté est pour chaque homme un droit imprescriptible, et que c'est là une vérité évidente d'elle-même, ne se serait fait aucun scrupule de tuer à coups de fusil un esclave nègre qui aurait revendiqué ce droit imprescriptible. Il en était de même pour les protestants maîtres de l'Irlande : pendant qu'ils professaient avec ostentation les doctrines politiques de Locke et de Sidney, ils soutenaient en même temps qu'un peuple qui parlait le celte et qui entendait la messe n'avait aucun droit pour réclamer le bénéfice de ces doctrines. Molyneux mettait en question la suprématie de la législature anglaise. Swift attaquait avec les armes du ridicule le plus acéré et de l'invective tous les partis du gouvernement anglais. Lucas inquiéta l'administration de Lord Harrington, Boyle renversa celle du duc de Dorset. Mais ni Molyneux, ni Swift, ni Lucas, ni Boyle n'eurent jamais l'idée d'en appeler à la race indigène : ils en auraient plutôt appelé à des porcs [1]. Plus tard, Henri Flood poussa la classe dominante à demander une réforme parlementaire et même à employer des moyens révolutionnaires pour arri-

[1] En 1749, Lucas était l'idole de la démocratie de sa propre caste : il est curieux de voir ce que pensaient de lui ceux qui n'étaient pas de sa race. Un des chefs parias, Charles O'Connor, écrivait ceci : « Je ne suis nullement intéressé, ni moi ni personne de notre race malheureuse, à cette affaire de Lucas. Un patriote véritable n'aurait jamais montré une haine semblable à celle qu'il a montrée contre de pauvres esclaves comme nous. Il ajoute, et cela n'est que trop vrai, que les Whigs barons ne réclamaient la liberté que pour eux-mêmes.

ver à ce résultat. Mais ni lui, ni ceux qui le considéraient comme leur chef et qui sous son impulsion allèrent presque jusqu'à la trahison, n'auraient jamais consenti à donner la plus petite part de pouvoirs politiques à la classe asservie. Le vertueux et accompli Charlemont, le Whig des Whigs, employa sa longue vie à combattre pour ce qu'il appelait la liberté de son pays. Mais il vota contre la loi qui accordait aux catholiques francs-tenanciers la franchise électorale : il mourut avec l'opinion bien arrêtée qu'il ne devait y avoir dans le Parlement aucun membre qui fût catholique. On peut dire que pendant le siècle qui suivit la Révolution, le protestant anglais était d'autant plus porté à fouler aux pieds la race irlandaise qu'il professait un zèle plus grand pour la liberté politique abstraite ; s'il faisait entendre quelques paroles de commisération en faveur de la majorité opprimée par la minorité, il était sûr d'être regardé comme un Tory aveugle et un partisan de la Haute-Eglise [1].

Comprimée par la terreur, la haine s'épancha dans le cœur des enfants du sol et y fermenta. Ils furent toujours ce même peuple qui se leva en armes, en 1641, à l'appel de O'Neill, et, en 1689, à l'appel de Tyrconnel. Chaque fête publique instituée par l'Etat était pour eux un jour de deuil, et chaque trophée leur rappelait une honte. Nous n'avons jamais connu et nous pouvons difficilement nous faire idée de ce que doit éprouver une nation condamnée à voir sur toutes ses places publiques les monuments de son asservissement. Partout de pareils monuments frappent les yeux des catholiques irlandais. Sur la façade du Sénat de leur pays, ils voient la statue de leur conquérant. Lorsqu'ils entrent dans l'édifice, ils voient les défaites de leurs pères représentées sur les murs auxquels elles servent de décorations. La Révolution française éveilla de sauvages espérances chez ces opprimés qui depuis cent ans supportaient la servitude, sans avoir cherché, par un

[1] Sous ce rapport, Johnson était le politique le plus libéral de son temps. « Les Irlandais, dit-il avec beaucoup de force, sont dans un état contre nature : là, nous voyons que chez lui la minorité prévaut contre la majorité. Je soupçonne bien que l'alderman Brukford et l'alderman Fawbridge n'auraient pas sympathisé avec lui. Charles O'Connor, dont je viens de citer l'opinion peu favorable à Lucas, se répand, au contraire, dans la préface de la dissertation sur l'*Histoire irlandaise*, en éloges sur le Tory Johnson.

effort vigoureux et bien combiné, à regagner la liberté. Les hommes qui avaient hérité de toutes les prétentions et de toutes les passions du Parlement que Jacques tint à King's Inns, ne purent apprendre, sans en être émus, la chute d'une Eglise riche et puissante, la proscription d'une opulente aristocratie et la confiscation d'un immense territoire. Des sentiments d'une nature opposée et qui, dans toute autre société, se seraient mutuellement balancés, se réunissaient, et leur mélange donna aux vieilles haines, qui n'avaient jamais été assouvies, une énergie nouvelle et terrible. Le Papisme et le Jacobinisme qui, partout ailleurs, étaient des adversaires irréconciliables, se réunissaient cette fois dans une alliance monstrueuse et contre nature. Leur influence combinée produisit la troisième et la dernière révolte de la population aborigène contre la colonie. Les petits-fils des soldats de Galway et de Sarsfied furent encore opposés aux petits-fils des soldats de Wolsley et de Mitchelburn. Le Celte attendit encore avec impatience la flotte venant de Brest et qui lui apportait des secours : le Saxon fut encore appuyé par la puissance anglaise tout entière. Cette fois encore la victoire resta à la minorité mieux instruite et mieux organisée! Mais, heureusement, le peuple vaincu trouva cette fois protection là où autrefois il n'avait eu à attendre qu'une implacable sévérité. La philosophie du dix-huitième siècle avait enlevé au whiggisme anglais cet esprit d'intolérance qu'il avait contracté dans sa longue et étroite alliance avec le puritanisme du dix-septième siècle. Des hommes éclairés avaient commencé à comprendre que les principes sur lesquels Milton, Locke, Tillotson et Burnet s'appuyaient pour revendiquer les droits de la conscience pouvaient être invoqués par les catholiques aussi bien que par les indépendants ou les anabaptistes. Le grand parti qui, en passant par les Exclusionistes, remonte jusqu'aux Têtes-Rondes, persévéra pendant trente ans, en dépit des mécontentements de la royauté et des clameurs populaires, à demander que tous les bienfaits de notre Constitution libre fussent étendus jusque sur les papistes irlandais que les Têtes-Rondes et les Exclusionistes considéraient comme des bêtes de chasse et des bêtes de somme. Ce sera la tâche d'un autre historien de raconter les vicissitudes de cette grande lutte et le triomphe final de

la raison et de l'humanité. Malheureusement cet autre historien aura aussi à raconter que ce triomphe, qui n'avait été obtenu qu'avec de grands efforts et de grands sacrifices, eut pour conséquence immédiate un immense désappointement : qu'il était plus facile d'abroger des lois barbares que d'extirper de sauvages passions, et que, bien que toutes les traces de haines nationales et religieuses eussent été, depuis longtemps effacées dans le livre des statuts, ces haines n'en continuaient pas moins à fermenter dans le sein de la multitude. Puisse-t-il être assez heureux pour avoir à raconter que la sagesse, la justice et le temps ont fait graduellement en Irlande ce qu'ils ont fait déjà en Ecosse, et que toutes les races qui habitent les Iles Britanniques ne font plus qu'un seul peuple indissolublement uni !

CHAPITRE IV.

1691

Ouverture du Parlement.

Le 19 octobre Guillaume arriva à Kensington [1], de retour des Pays-Bas. Trois jours après il ouvrit le Parlement. L'aspect des affaires était, en somme, satisfaisant. Sur terre il n'y avait eu ni gain ni perte; cependant la balance se trouvait en faveur de l'Angleterre. La prise d'Athlone, la victoire d'Aghrim, la reddition de Limerick et la pacification de l'Irlande pouvaient être regardées comme une compensation suffisante de la perte de Mons. Sur mer on n'avait pas remporté de victoires signalées, mais on avait montré beaucoup d'activité, et il y avait eu un grand déploiement de force. Bien que plusieurs se plaignissent de ce qu'il n'avait pas été fait davantage, il était impossible cependant de nier le changement en mieux qui s'était opéré. Les conséquences désastreuses de l'administration faible et corrompue de Tor-

[1] *London Gazette*, 22 octobre 1691.

rington avaient été réparées ; la flotte avait été bien équipée, les rations avaient été abondantes et de bonne qualité, et, chose rare à cette époque, la santé des équipages avait toujours été excellente. Russell, qui commandait les forces navales des alliés, avait en vain offert la bataille aux Français. L'année auparavant le pavillon blanc dominait sur la Manche, depuis Land's End jusqu'au détroit de Douvres ; maintenant, dès que l'extrême pointe de nos mâts se dessinait à l'horizon, il se hâtait de quitter la pleine mer, et allait chercher un refuge dans les profondeurs du port de Brest. L'apparition d'une escadre anglaise à l'embouchure du Shannon avait décidé de la chute de la dernière forteresse qui tenait encore pour Jacques, et un convoi de navires marchands venant du Levant, et dont le chargement était évalué à 4 millions sterling, avait été amené dans la Tamise sain et sauf, après avoir échappé à des dangers qui avaient causé bien des nuits sans sommeil aux assureurs de Lombard Street[1]. Les Lords et les Communes écoutèrent, en donnant des marques de satisfaction, le discours dans lequel le Roi les félicitait de l'heureuse issue de la guerre d'Irlande, et leur exprimait l'espérance qu'il avait de les voir continuer à lui accorder leur appui dans la lutte qu'il soutenait contre la France. Il leur annonça en même temps qu'un grand armement naval était nécessaire, et que, dans son opinion, il fallait une armée de soixante-cinq mille hommes pour pouvoir poursuivre avec vigueur la guerre sur le Continent[2].

Débats relatifs aux appointements et honoraires des agents du gouvernement.

On le remercia en termes affectueux : on vota l'augmentation de fonds qu'il demandait : enfin on lui accorda, sans trop de difficultés, l'argent qui lui était nécessaire. Mais lorsqu'il s'agit de discuter les voies et les moyens, des symptômes de mécontentement commencèrent à se manifester. Dix-

[1] Burnet, II, 78, 79 ; *Burchett's Memoirs of Transactions at Sea ; Journal of the English and Dutch fleet, in a Letter from a offices on board the Lennon, at Torbay*, licensed Auguste, 21, 1691. L'auteur dit : Nous attribuons notre santé, grâces à Dieu, au soin extraordinaire que l'on met à nous donner de bonnes provisions tant en vivres qu'en boissons.

[2] *Lord's and Common's Journals*, 22 octobre 1691.

huit mois auparavant, lorsque les Communes avaient eu à fixer la liste civile, un certain nombre de membres s'était naturellement montré disposé à se plaindre du chiffre élevé des appointements et des honoraires que recevaient les fonctionnaires publics. De vifs discours avaient été prononcés à ce sujet, et, ce qui n'était pas encore dans les usages, ces discours avaient été livrés à l'impression : de là une grande agitation en dehors des Chambres. Cependant rien n'avait été fait. Maintenant la question se représentait. Le rapport rédigé par les commissaires nommés l'année précédente pour examiner les comptes de l'Etat, avait révélé des faits dont on fut indigné : il en avait signalé d'autres qui donnèrent lieu à de graves soupçons. La Chambre semblait tout à fait décidée à opérer une vaste réforme, et cette réforme aurait certainement eu lieu sans la folie et la violence de ceux qui la réclamaient. L'irritation de ces derniers est, du reste, facile à comprendre. Les énormes gains, directs et indirects, des serviteurs de l'Etat allaient toujours en augmentant, tandis que chacun voyait décroître ses ressources. Les revenus diminuaient, le commerce était languissant; tout le monde était forcé de se retrancher sur ses dépenses, ceux qui vivaient du bien que leurs ancêtres leur avaient laissé comme ceux qui vivaient des produits de leur industrie. Au milieu de la détresse générale, le seul homme en place prospérait. « Regardez le contrôleur des douanes, s'écriaient les squires en colère. Il y a dix ans, il allait à pied, et nous allions à cheval. Nos revenus ont diminué : son salaire a doublé : nous avons vendu nos chevaux, il les a achetés : maintenant nous allons à pied et nous sommes éclaboussés par ses carrosses à six chevaux. » Lowther essaya inutilement de résister à cette tempête. Il fut écouté avec peu de ferveur par les gentilshommes campagnards, qui, il n'y avait pas encore bien longtemps, étaient habitués à le considérer comme un de leurs chefs. Il les avait abandonnés, il était devenu un courtisan, il avait deux bonnes places, l'une à la Trésorerie, l'autre dans la maison du roi. Il avait dernièrement reçu de la propre main de ce dernier un cadeau de deux mille guinées [1]. Il devait naturellement défendre des abus dont il pro-

[1] Voir une lettre que Lowther, devenu Lord Lonsdale, écrit à son fils. Une copie de cette lettre se trouve dans les *Manuscrits de Mackintosh*.

fitait. Lowther était d'une nature impressionnable ; il ne put supporter les injures et les railleries dont il était assailli. Il perdit la tête, fut sur le point de s'évanouir et finit par parler de provoquer ses adversaires [1]. Il est malheureux que, dans cette circonstance, il n'y eût là aucun membre qui se levât pour demander que l'on fît une révision exacte de tous les emplois civils, que l'on abolît les sinécures et qu'il fût interdit à tout serviteur de l'Etat d'exiger, sous quelque prétexte que ce fût, rien au delà de ce que la loi accordait. De cette manière, il aurait été possible de diminuer les charges de l'Etat et de donner en même temps aux différents services publics une force plus grande. Mais ceux qui criaient le plus haut contre les abus qui existaient à cet égard, étaient totalement dépourvus des qualités que doivent avoir ceux qui veulent opérer des réformes. Le 12 décembre, un fou, dont le nom n'est pas venu jusqu'à nous, proposa de décréter que, à l'exception du speaker, des juges et des ambassadeurs, aucun employé civil ne pourrait recevoir par an plus de cinq cents livres : non-seulement cette proposition passa, mais encore elle passa sans susciter une seule voix négative [2]. Ceux qui auraient été le plus disposés à s'y opposer comprirent bien, sans doute, qu'ils ne feraient par là qu'irriter la majorité, et ils attendirent une occasion plus favorable. Cette occasion ne tarda pas à se présenter. Il n'y eut pas un homme de sens, qui, lorsque son sang fut devenu plus calme, ne se souvint avec honte qu'il avait voté pour une résolution qui ne faisait aucune distinction entre ceux qui avaient des sinécures et les serviteurs laborieux de l'Etat, entre les clercs dont toute l'occupation consistait à copier des lettres, et les ministres, de la sagesse, de l'intégrité desquels dépendaient les destinées de la nation. Le salaire du concierge des bureaux de l'Excise avait été, par suite d'un

[1] Voir *Commons' Journals*, 3 décembre 1691, et *Grey's Debates*. Il est à regretter que le rapport des commissaires des comptes n'ait pas été conservé. Lowther, dans sa lettre à son fils, fait des allusions pleines d'amertume à la discussion de ce jour : « Quel homme, dit-il, ayant du pain à manger, pourra, après avoir servi avec toute l'application et le soin dont un homme est capable, après avoir donné toute satisfaction au roi d'où émane l'autorité que possèdent tous les officiers de l'Etat, après avoir été juste pour tout le monde, pourra supporter d'être haï par des hommes qui agissent de même pour tous ceux qui sont au pouvoir. »

[2] *Commons' Journals*, 12 décembre 1690-1.

tripotage scandaleux, élevé jusqu'à cinq cents livres sterling par an. Il aurait dû être réduit à cinquante. D'un autre côté, les services d'un bon secrétaire d'Etat n'auraient pas été trop payés avec cinq mille livres. Si la résolution des Communes avait été mise à exécution, le salaire qui n'aurait pas dû excéder cinquante, comme celui qui aurait pu, avec toute raison, s'élever jusqu'à cinq mille, auraient été fixés tous les deux à cinq cents. Une telle absurdité avait de quoi choquer le moins intelligent et le plus obtus des chasseurs de renards de la chambre des Communes. Il se fit une réaction. Quelques semaines après, lorsqu'on proposa d'insérer dans un bill de subsides un article en rapport avec la résolution du 12 décembre, les non l'emportèrent : telle était l'opinion du speaker et il n'y eut, parmi ceux qui dirent oui, personne qui s'aventurât à contredire son opinion. Ce projet insensé, qui avait été adopté sans division, fut pareillement rejeté sans division : il n'en fut plus question par la suite. Ce fut ainsi que se perpétua, grâce à l'imbécile emportement de ceux qui l'attaquaient, un abus qui était si scandaleux que ceux-là même qui en profitaient n'osaient pas le défendre [1].

Les papistes sont exclus de toute fonction publique en Irlande.

Le traité de Limerick fut, au commencement de la session, l'objet d'une discussion grave et sérieuse. Les Communes, en conséquence du pouvoir suprême que la législature anglais possédait sur toutes les dépendances de l'Angleterre, envoyèrent aux Lords un bill portant que personne ne pouvait siéger dans le Parlement d'Irlande, ni occuper en Irlande aucun emploi civil, militaire ou ecclésiastique, ni suivre le barreau ou pratiquer la médecine, avant d'avoir prêté le serment d'allégeance et de suprématie et souscrit la déclaration contre la transsubstantiation. Les Lords n'étaient pas plus disposés que les Communes à favoriser les Irlandais. Personne parmi eux ne voulait accorder aux catholiques des droits politiques. Il paraît même qu'aucun pair ne s'opposa en principe à cette disposition

[1] *Commons' Journals*, 15 février 1690-1 ; *Baden to the States General*, 26 janvier (5 février).

absurde et cruelle qui interdisait aux catholiques l'exercice des professions libérales. Cependant les Lords pensaient que, bien que la loi fût inattaquable en principe, elle serait, si elle était appliquée dans toute sa rigueur, un obstacle perpétuel à un traité sérieux avec l'Irlande. Leurs Seigneuries demandèrent le traité de Limerick et en ordonnèrent la lecture. On examina si les lois faites par la chambre des Communes étaient d'accord avec les engagements pris par le gouvernement. On signala une divergence. Il avait été stipulé, à l'article 2 du traité civil, qu'il serait permis à toute personne, résidant actuellement dans une forteresse occupée par une garnison irlandaise, de reprendre l'état qu'elle exerçait avant la Révolution, à la condition de prêter le serment d'allégeance. Il était évident que cet article était violé, du moment où un avocat ou un médecin qui s'était trouvé à Limerick pendant le siége, était obligé de prêter le serment de suprématie et de souscrire la déclaration contre la transsubstantiation, avant de pouvoir recevoir ses honoraires. Holt fut consulté ; on le chargea de préparer des articles en rapport avec les termes de la capitulation.

Le bill, ainsi amendé par Holt, fut renvoyé à la chambre des Communes. Cette chambre rejeta tout d'abord l'amendement et demanda une conférence. La conférence fut accordée. Rochester, dans la Chambre-Haute, remit aux commissaires de la Chambre-Basse une copie du traité de Limerick, et leur représenta sérieusement combien il était important de conserver inviolée la foi publique. Cet appel était un de ceux auxquels tout honnête homme, quelles que fussent, du reste, ses passions nationales et religieuses, ne pouvait résister. Les Communes firent un nouvel examen de cette question. Après avoir entendu la lecture du traité de Limerick, elles adoptèrent le projet proposé par les Lords, en y faisant toutefois quelques légères modifications [1]. Le bill fut adopté. A cette époque on y fit peu d'attention ; mais il souleva, quelques générations plus tard, une controverse des plus violentes. Beaucoup d'entre nous peuvent encore se rappeler combien les esprits furent agités sous Georges III

[1] Stat. 3, W. et M., c 2 ; *Lords' Journals*, 16 novembre 1691 ; *Commons' Journals*, 1er, 5, 9 décembre.

et sous Georges IV par la question relative à l'admission des catholiques dans le Parlement. Jamais, sans doute, aucune discussion politique ne fit autant dénaturer l'histoire. Dans l'intérêt du présent on falsifia le passé tout entier. Tous les grands événements des trois derniers siècles ne nous apparaissent plus, à travers le brouillard qui sortit de nos théories et de nos passions, que défigurés et sous de fausses couleurs. En s'appuyant sur les seuls principes de la raison, les partisans de la liberté religieuse avaient l'avantage : ils ne s'en contentèrent pas et affaiblirent leur cause en soutenant que la loi qui excluait les Irlandais catholiques du Parlement était contraire au traité civil de Limerick. Le premier article de ce traité, disait-on, garantissait aux Irlandais catholiques, relativement à l'exercice de leur religion, les priviléges dont ils jouissaient sous le règne de Charles II. Or, à cette époque, aucun serment du test n'excluait les catholiques du Parlement irlandais. On en concluait qu'on ne pouvait imposer ce serment, sans une violation de la foi publique. Ce fut particulièrement en 1828 que cet argument fut mis en avant dans la chambre des Communes ; il était considéré comme décisif, mais, en réalité, on n'avait aucun intérêt à y recourir. Les partisans de l'influence protestante virent avec plaisir le débat se déplacer et abandonner le terrain politique, où ils avaient tort, pour se placer sur le terrain historique où, ils étaient dans leur droit. Ils n'eurent aucune difficulté à prouver que, pour les parties contractantes, l'article 1er signifiait seulement que le culte catholique serait toléré comme par le passé. Cet article avait été rédigé par Ginkell, et Ginkell, au moment où il le rédigea, venait de déclarer qu'il préférait tenter de nouveau la voie des armes plutôt que de consentir à ce que les papistes fussent reconnus admissibles à tous les emplois civils et militaires, à ce qu'il leur fût permis d'exercer des professions libérales et qu'ils pussent devenir membres d'une corporation municipale. Comment supposer alors que Ginkell aurait pris sur lui d'ouvrir la chambre des Communes et celle des Lords à des hommes auxquels il voulait fermer jusqu'aux corporations de pelletiers et de cordonniers. En outre, lorsqu'on voit les pairs d'Angleterre professer un si grand respect pour la bonne foi publique, lorsqu'on les voit faire à

cet égard des représentations à la chambre des Communes et demander au jurisconsulte le plus distingué et le plus intègre de cette époque les moyens d'en assurer le maintien, comment croire qu'ils l'aient violée eux-mêmes d'une manière aussi flagrante? Comment croire que, dans ce cas, il ne se soit pas trouvé parmi eux un Lord assez honnête ou assez factieux pour protester contre un pareil acte de perfidie et d'hypocrisie? Bien plus, admettrait-on toutes ces choses, cela ne suffirait pas encore; il faudrait croire, en outre, qu'en présence d'une telle violation de la foi jurée, il n'y aurait pas eu quelque part dans le monde une voix pour la dénoncer; que la cour de Versailles et de Saint-Germain auraient gardé le silence; qu'aucun homme ne se serait fait entendre, soit parmi les exilés irlandais soit parmi les mécontents anglais; que, sur un sujet où il y aurait eu tant à dire, la littérature jacobite ne contiendrait ni une invective ni une raillerie, et qu'enfin il était réservé à des politiques du dix-neuvième siècle de découvrir qu'un traité fait dans le dix-septième, avait, quelques semaines après sa signature, été violé de la manière la plus audacieuse à la face de l'Europe [1].

Débats relatifs au commerce avec les Indes Orientales.

Le jour même où la première lecture relative au bill qui soumettait l'Irlande à la domination absolue de la minorité protestante eut lieu dans la chambre des Communes, cette chambre prit en considération une matière de la plus haute importance. Dans tout le pays, mais surtout à Londres, dans les ports de mer et dans les villes manufacturières, les esprits se trouvaient excités au plus haut degré relativement au commerce avec les Indes Orientales. Une polémique très-vive

[1] Les catholiques irlandais se plaignirent plus tard, et avec trop de raison, que le traité de Limerick avait été violé : mais ces plaintes sont elles-mêmes une preuve que le statut 3 W. et M. c. 2, n'était pas une violation de ce traité. Ainsi, l'auteur de *A Light to the Blind*, parlant du premier article, dit : « Si cet article, sept ans après, fut violé par un Parlement convoqué en Irlande par le Prince d'Orange et dans lequel fut portée une loi qui bannissait les évêques, les dignitaires catholiques et tout le clergé régulier de cette religion. » L'auteur ne se serait pas exprimé de cette manière si l'article avait été véritablement violé par le Parlement anglais, deux mois après avoir été signé. L'abbé Mac-Geoghegan se plaint aussi que l'article a été violé quelques années après avoir été rédigé. Mais il ne prétend pas que le Stat. 3, W. et M., c. 2, en est une violation.

avait eu lieu à ce sujet, et la législature pouvait seule décider plusieurs graves questions constitutionnelles et commerciales qui avaient été soulevées.

On ne doit pas oublier, et du reste cela a été dit très-souvent, que notre Constitution politique diffère essentiellement de toutes les constitutions qui, durant ces quatre-vingts dernières années, ont été formulées d'une manière méthodique, rédigées par articles et sanctionnées par des assemblées constituantes. Elle prit naissance à une époque grossière. Aucun acte spécial ne la renferme tout entière. Tout le long de la ligne de démarcation qui sépare les fonctions du prince de celles du législateur, s'étend un territoire qui, pendant longtemps, a été l'objet de nombreuses contestations. Continuellement des usurpations furent commises : on les tolérait le plus souvent lorsqu'elles n'étaient pas trop violentes. Ordinairement, tant qu'il ne s'agissait que d'un simple empiétement, il n'y avait aucune résistance. Ce n'était que lorsque cet empiétement produisait un dommage positif, que la partie lésée faisait appel à son droit, et demandait que la ligne de démarcation fût nettement indiquée par des bornes, et qu'à l'avenir les bornes fussent scrupuleusement respectées.

Plusieurs de ces points en litige, qui avaient occasionné les plus violentes querelles entre nos souverains et leurs parlements, avaient enfin été décidés par le Bill des Droits. Cependant il existait une question qui n'avait pas été résolue, et qui n'avait peut-être pas moins d'importance que celles qui avaient été réglées d'une manière définitive. Il semblerait même que cette question ne fut jamais mentionnée dans la Convention. Le Roi possédait, sans doute, d'après les anciennes lois du royaume, de grands pouvoirs pour la réglementation du commerce. Il aurait cependant été difficile de dire jusqu'où ces pouvoirs s'étendaient. On reconnaissait généralement que c'était au Roi qu'il appartenait de fixer les poids et les mesures, et de battre monnaie ; qu'aucune foire ou marché ne pouvait être tenu sans son autorisation, et qu'enfin il était interdit à un vaisseau quelconque de mettre à terre son chargement ailleurs que dans les ports qu'il avait reconnus. Pendant longtemps nos rois prétendirent en outre qu'ils avaient le droit d'accorder les priviléges commerciaux

non pas seulement à des lieux particuliers, mais aussi à des sociétés ou à des individus. Selon leur habitude, nos ancêtres ne pensèrent à contester cette prétention de la royauté que lorsqu'elle entraîna de graves inconvénients. Ce fut sous le règne d'Elisabeth que le pouvoir de créer des monopoles commença à donner naissance à de nombreux abus : dès ce moment le pouvoir fut mis en question. La Reine eut la sagesse de ne vouloir pas entrer en lutte avec son Parlement, soutenu par la nation tout entière. Elle reconnut franchement que les plaintes étaient fondées ; elle annula les patentes qui avaient excité la clameur publique, et son peuple, satisfait de cette concession, et de la manière gracieuse dont elle était faite, ne lui demanda pas une renonciation formelle à la prérogative qu'il lui contestait.

Les mécontentements que sa sagesse avait fait cesser furent excités de nouveau par la politique cauteleuse et pusillanime suivie par son successeur et qu'il appelait lui-même le métier de roi. Il accordait avec une grande facilité des patentes de monopole qui étaient la cause de vexations sans nombre. Lorsqu'il avait besoin de son Parlement, il les annulait avec une facilité non moins grande. Le Parlement n'avait pas plus tôt cessé de siéger qu'il se hâtait d'appliquer son grand sceau sur des patentes encore plus odieuses que celles qu'il avait annulées. Enfin cette excellente chambre des Communes qui siégea en 1623 le détermina à appliquer au mal un remède énergique. Le roi fut forcé de donner son consentement à une loi qui déclare nuls et de nul effet tous les monopoles établis par l'autorité royale. On fit cependant quelques exceptions, et malheureusement ces exceptions ne furent pas clairement définies. Il fut spécialement déclaré que toute société de marchands, instituée pour faire le commerce, retiendrait tous ses priviléges légaux [1]. Mais la question de savoir si un monopole garanti à une compagnie de cette nature était ou n'était pas un privilége légal n'avait pas été décidée, et cette question continua pendant de longues années à exercer la sagacité des jurisconsultes [2]. Quant à la nation, débarrassée

[1] Stat. 21, Jac. 1, c. 3.

[2] Voir particulièrement *Two Letters by a Barrister concerning the East-India Company* (1676) et *an Answer to the Two Letters published in the some year*. Voir aussi le *Judgement of Lord Jeffreys concerning the Great Case of Me-*

tout d'un coup d'une multitude d'impostures et de vexations dont le poids se faisait sentir tous les jours, elle n'avait aucune disposition à contester la validité de Chartes qui autorisait quelques compagnies de Londres à faire le commerce dans des parties du monde très-éloignées.

De toutes ces compagnies, la plus importante sans contredit était celle qui avait été constituée par Elisabeth, le dernier jour du XVIe siècle, sous ce titre : « Le Gouverneur de la Compagnie des Marchands de Londres commerçant avec les Indes orientales [1]. » A l'époque où cette compagnie célèbre prit naissance, la monarchie Mongole se trouvait à l'apogée de sa puissance et de sa gloire. Akbar, le plus capable et le meilleur des princes de la famille de Tamerlan, venait d'être porté, plein de jours et d'honneurs, à un mausolée dépassant en magnificence tout ce que l'Europe pouvait montrer dans le même genre. Il avait légué à sa postérité un empire dont la population et les revenus étaient vingt fois plus considérables que la population et les revenus de l'Angleterre, qui occupait sous notre grande reine un des premiers rangs en Europe. Il est curieux de voir combien peu se connaissaient à cette époque ces deux contrées qui étaient destinées à être un jour si intimement unies. Les Anglais les plus instruits considéraient l'Inde avec une admiration pleine d'ignorance. Il en était de même pour les hommes les plus savants de l'Inde, qui connaissaient à peine l'existence de l'Angleterre. Nos ancêtres avaient une vague idée de bazars immenses, remplis d'acheteurs et de vendeurs, où étincelaient les étoffes d'or et de soie aux mille couleurs ; ils se figuraient des trésors où les diamants étaient accumulés en monceaux et les sequins en montagnes ; des palais auprès desquels Whitehall et Hampton-Court n'étaient que des chaumières ; et enfin des armées dix fois plus nombreuses que celle qui avait été réunie à Tilbury

tropolis. L'éditeur de ce dernier ouvrage s'excuse dans la préface d'avoir imprimé un écrit portant dans son titre un nom aussi odieux. « Je n'essayerai pas, dit-il, de recommander ce livre en invoquant le nom de l'auteur. Cependant je dirai ce qui m'a été dit, c'est que cet écrit mérite d'être lu. » Le langage de Jeffreys est le plus souvent agressif et insolent : il est parfois bassement adulatoire. Quant à son argumentation, elle est, au point de vue légal, pleine de force, sinon concluante.

[1] *Governor and Company of Marchants of London trading to the East Indies.*

pour repousser l'Armada de Philippe II. D'un autre côté, il est probable que dans le Durbar d'Agra il n'y avait aucun homme d'Etat qui sût que près du soleil couchant était une grande cité d'infidèles appelée Londres; qu'une femme y régnait et qu'elle y avait donné à une association de marchands francs le privilége exclusif de frêter dans ses Etats des vaisseaux pour les mers des Indes. Que cette association de marchands dût un jour régir l'Inde tout entière, depuis l'Océan jusqu'aux lieux où les neiges sont éternelles : qu'elle dût réduire à une obéissance complète de grandes provinces qui n'avaient jamais voulu se soumettre à l'autorité d'Akbar, qu'elle dût envoyer des vice-rois pour présider dans sa capitale, qu'elle dût faire l'aumône d'une pension mensuelle à son héritier, c'étaient là de ces choses dont ne pouvaient se douter les politiques de cette époque, même les plus sages, soit de l'Europe, soit de l'Orient ! cela leur aurait semblé aussi impossible que la fondation d'empires dans les planètes de Vénus ou de Jupiter, par les habitants de notre globe.

Trois générations avaient passé, et rien n'indiquait que la Compagnie des Indes deviendrait jamais un puissant potentat asiatique. L'empire Mongol, bien qu'il fût miné par la cause de ruine qu'il portait en lui-même, et bien qu'il penchât déjà vers sa chute, présentait toujours aux nations éloignées la même apparence de vigueur et de prospérité. Aureng-Zeb, qui prit le titre magnifique de Conquérant du monde le même mois où mourut Olivier Cromwell, régnait encore à l'époque de la reine Anne. Le territoire sur lequel il régnait était beaucoup plus vaste qu'il ne l'avait été sous aucun de ses prédécesseurs. Son nom était connu et respecté jusqu'aux contrées les plus éloignées de l'Occident. Dans notre pays, Dryden en avait fait le héros d'une tragédie, qui suffit à elle seule pour montrer combien peu les Anglais de cette époque connaissaient un pays que leurs petits-fils devaient conquérir et gouverner. Les princes musulmans du poëte font l'amour dans le style d'Amadis; ils dissertent sur la mort de Socrate, et ils ornent leurs discours d'allusions aux prodiges mythologiques d'Ovide. La Métempsycose de Brahma est représentée comme un article de foi de la croyance musulmane, et, comme des veuves indiennes, les sultanes mahométanes se brûlent sur le bûcher de leurs époux.

Ce drame, qui, à cette époque, fut applaudi avec fureur par la foule qui remplissait la salle, et que savaient par cœur les belles ladies et les galants à la mode, est maintenant tombé dans l'oubli, sauf un passage remarquable par l'élévation des sentiments. Mais parmi les milliers de personnes qui répètent encore ce passage, il n'y en a pas une qui sache d'où il vient [1].

La Compagnie des Indes Orientales, bien que rien n'indiquât ses hautes destinées politiques, jouissait cependant d'une grande influence dans la Cité de Londres. Ses bureaux, qui alors n'occupaient qu'une très-petite partie du terrain qu'ils recouvrent maintenant, avaient échappé à l'incendie. La India-House de cette époque était une maison de bois et de plâtre, construite et sculptée dans le goût qui dominait à l'époque d'Elisabeth. Au-dessus des fenêtres se trouvait une peinture qui représentait une flotte de navires marchands ballottée par les flots. L'édifice était surmonté d'une énorme figure de bois représentant un matelot, ayant un dauphin de chaque côté, et qui regardait avec dédain la foule qui circulait dans Leadenhall street [2]. Ce fut dans ce bâtiment étroit et sombre, si on le compare avec le vaste labyrinthe de passages et de chambres qui porte aujourd'hui le même nom, que la Compagnie, durant la plus grande partie du règne de Charles II, jouit d'une prospérité dont l'histoire du commerce ne fournit pas d'autre exemple, prospérité qui excita l'étonnement, la cupidité et l'envie de toute la capitale. La richesse et le luxe prirent à cette époque un immense développement. Le goût pour les épices, les tissus et les joyaux de l'Orient devint plus prononcé de jour en jour. Le thé, que l'on se passait de main en main à l'époque où Monk avait amené à Londres l'armée d'Ecosse, et que l'on goûtait du bout des lèvres comme une grande rareté

[1] La Clarenda d'Addison, pendant la semaine dont elle tenait le *Journal*, n'a rien lu qu'Aureng-Zeb. Elle a rêvé que M Froth était à ses pieds et qu'il l'appelait Indamora. Son amie miss Kitty redit par cœur les huit meilleurs vers de la pièce ; ceux sans doute qui commencent : « Ayez confiance, demain vous en serez récompensés. » Il ne se trouve pas huit plus beaux vers dans *Lucrèce*.

[2] On trouve dans le numéro de décembre 1789 du *Gentleman's Magazine* une curieuse gravure représentant l'India-House telle qu'elle existait au XVIIe siècle.

venant de Chine, était, huit ans après, devenu un article régulier d'importation, et il fut bientôt consommé en telle quantité que les financiers commencèrent à le considérer comme un objet susceptible d'être taxé. Les progrès qui s'étaient faits dans l'art de la guerre avaient eu pour effet d'amener une demande extraordinaire, et qui ne s'était pas vue jusqu'alors, des ingrédients qui entrent dans la composition de la poudre. On avait calculé que l'Europe pouvait à peine produire dans une année assez de salpêtre pour faire le siége d'une ville fortifiée d'après les principes de Vauban [1]. On disait aussi que, sans les approvisionnements qu'il tirait des Indes, le gouvernement anglais aurait été forcé, pour pouvoir équiper une flotte, de faire creuser dans toutes les cours de Londres, afin d'y recueillir le salpêtre qui s'y trouvait [2]. Avant la Restauration, il y avait à peine dans toute la Tamise un seul vaisseau qui eût visité le Delta du Gange ; mais, pendant les trente-trois années qui suivirent la Restauration, la valeur des importations annuelles que l'on tira de cette contrée riche et populeuse, monta de 8,000 livres à à 300,000.

Les gains de la Compagnie en possession du droit exclusif de faire ce commerce qui prenait de si rapides développements, étaient réellement incroyables. Le capital réel ne dépassait pas 370,000 livres sterling, mais la Compagnie trouvait très-facilement à emprunter à 6 p. 100, et l'argent emprunté à ce taux et mis dans les opérations de la société produisait, du moins on le disait, 30 p. 100. Les bénéfices étaient tels qu'en 1676 chaque sociétaire bénéficia d'une somme égale à sa part dans la société. Pendant cinq ans le capital social, qui se trouvait ainsi avoir été doublé, paya des dividendes montant, l'un dans l'autre, à 30 p. 100. Il avait cependant été un temps où 100 livres dans la société avaient été acquises pour 60 livres. Même en 1664 les actions de 100 livres étaient cotées à 70 livres; mais en 1677 elles étaient montées à 245 livres; en 1681 elles étaient à 300 livres; elles s'élevèrent ensuite à 360; on dit même qu'il y eut des ventes qui furent faites au taux de 500 livres [3].

[1] Voir *Davenant's Letter to Mulgrave.*
[2] *Answer to Two Letters concerning the East India Company*, 1676.
[3] *Anderson's Dictionary; G. White's Account of the trade to the East*

Les gains énormes du commerce des Indes auraient excité sans doute peu de murmures s'ils avaient été distribués entre un grand nombre de sociétaires; mais tandis que la valeur des actions s'augmentait, le nombre de ceux qui les possédaient allait en diminuant. A l'époque où la prospérité de la Compagnie atteignait son apogée, la direction de ses affaires était dans les mains d'un petit nombre de marchands possédant d'énormes richesses. Chaque sociétaire avait alors un vote pour chaque cinq cents livres qu'il possédait dans le capital social. Il est dit dans les pamphlets de cette époque, que cinq personnes avaient le sixième des votes, et que quatorze personnes en avaient un tiers [1]. Ce monopole, disait-on, procurait à plus d'un heureux spéculateur un revenu annuel de dix mille livres, et on montrait à Royal Exchange un grand homme qui avait su, au moyen de spéculations fructueuses et heureuses sur les actions, arriver en peu de temps à une fortune de vingt mille livres sterling de revenus. Cette notoriété commerciale, qui, par sa richesse et par l'influence que la richesse donne, pouvait marcher de pair avec les plus grands personnages de son époque, était sir Josiah Child. Il y avait encore beaucoup de personnes qui se rappelaient l'avoir vu apprenti et balayant un des bureaux de la Cité. Il avait su, par sa capacité, s'élever rapidement de cette humble position à la fortune, au pouvoir et à la renommée. A l'époque de la Restauration il jouissait d'une haute considération dans le monde commercial. Quelque temps après cet événement il publia ses *Pensées* sur la philosophie du commerce. Les idées qu'il émet ne sont pas toujours exactes, mais elles dénotent un esprit ingénieux et réfléchi. Quelles que soient les erreurs dans lesquelles il a pu tomber comme théoricien, il est certain que comme homme pratique il a eu peu d'égaux. Du moment où il devint membre du comité qui dirigeait les affaires de la Compagnie, son ascendant ne tarda pas à se faire sentir. Bientôt les postes les plus importants, soit à Leadenhall street, soit dans les factoreries de Bombay et du Bengale, furent occupés par ses parents ou par ses

Indies, 1691; *Treatise on the Earl India Trade, by Philopatrix*, 1691.

[1] *Reason for constituting a New East India Company in London*, 1681; *Some Remarcks upon the Present State of the East India Company's Affairs*, 1690.

créatures. Bien que ses richesses fussent dépensées avec une profusion pleine d'ostentation, elles continuaient cependant à augmenter. Il obtint un titre de baronnet; il acheta un domaine magnifique à Wanstead; il y dépensa des sommes énormes en y faisant creuser des étangs et planter de noyers d'immenses étendues de terrains arides. Il maria sa fille à l'aîné des fils du duc de Beaufort, et lui donna une dot de 50,000 livres sterling, qui fut versée argent comptant le jour du mariage [1].

Cependant cette merveilleuse prospérité ne fut pas sans être interrompue. Vers la fin du règne de Charles II, la Compagnie commença à être vigoureusement attaquée et à être en même temps en proie à des dissensions intérieures. Les profits du commerce de l'Inde étaient si tentants que souvent des aventuriers, malgré la défense de la Charte Royale, avaient équipé des vaisseaux pour les mers orientales. Mais la concurrence que ces marchands interlopes faisaient à la Compagnie ne fut pas redoutable jusqu'en 1680. A cette époque la nation était violemment agitée au sujet du Bill d'Exclusion. Il y avait même des esprits timides qui prédisaient une seconde guerre civile. Les deux grands partis que l'on venait de désigner sous les noms de Whigs et de Tories soutenaient, l'un contre l'autre, sur tous les points de l'Angleterre, dans les comtés comme dans les villes, une lutte acharnée: la discorde n'avait pas tardé à exister sur tous les points du monde civilisé où des Anglais étaient établis.

La Compagnie passait généralement dans le public pour être whig. Il se trouvait parmi les membres de son comité directeur quelques-uns des plus violents exclusionistes de la Cité. Deux d'entre eux, sir Samuel Barnardistone et Thomas Papillon, s'étaient attiré de grandes persécutions par suite du zèle qu'ils avaient déployé contre les Papistes et le pouvoir arbitraire [2]. Child avait été introduit dans la direction par ces deux collègues. Pendant longtemps il agit de concert avec eux, et on supposait qu'il partageait leurs opinions politiques. Il avait, pendant plusieurs années, été en grande estime près des chefs de l'opposition parlementaire, et il était surtout

[1] *Evelyn*, 16 mars 1682-3.
[2] Voir les *State Trials*.

odieux au duc d'York [1]. C'est ce qui engagea les interlopes à se poser en francs royalistes et en hommes déterminés à soutenir la Couronne contre les insolents tribuns de la Cité. Ils répandirent dans toutes les factoreries de l'Orient le bruit qu'en Angleterre tout était en confusion, que l'épée avait été tirée ou allait l'être, et que la Compagnie était à la tête de la rébellion contre la Couronne. Ces bruits qui, en réalité, n'étaient pas improbables, trouvèrent facilement créance près d'une population qui était à une distance de Londres telle qu'à cette époque il fallait douze mois pour la franchir. Quelques agents de la Compagnie, les uns parce qu'ils étaient hostiles à ceux qui les employaient, les autres parce qu'ils étaient de zélés royalistes, se joignirent à ces traficants privés. A Bombay la garnison et le plus grand nombre des résidents anglais dirent qu'ils n'obéiraient pas plus longtemps à une Compagnie qui était rebelle au Roi ; ils emprisonnèrent le vice-gouverneur, et ils déclarèrent qu'ils tenaient l'île pour la Couronne. A Sainte-Hélène il y eut un soulèvement : les insurgés prirent le nom d'hommes du Roi et déployèrent l'étendard royal. Ce soulèvement ne fut comprimé qu'avec peine. Plusieurs insurgés, auxquels on fit l'application de la loi martiale, furent exécutés [2].

Si la Compagnie eût été whig au moment où les nouvelles de ces séditions parvinrent en Angleterre, il est probable que le gouvernement aurait approuvé la conduite des révoltés, et que la charte sur laquelle reposait le monopole de la Compagnie aurait subi le sort qui, à cette époque, en atteignit beaucoup d'autres. Mais tandis que les interlopes faisaient, à une distance de plusieurs milliers de milles, la guerre à la Compagnie au nom du Roi, le Roi et la Compagnie s'étaient réconciliés. Lorsque le Parlement d'Oxford fut dissous, lorsque des signes certains annoncèrent la forte réaction qui allait se faire en faveur de la prérogative, lorsque toutes les corporations qui avaient encouru le déplaisir royal commencèrent à trembler, une rapide et complète révolution s'opéra dans India-House. Child, qui était alors gouverneur ou, comme l'on dit maintenant, président, se sépara de ses

[1] *Pepy's Diary*, 2 avril et 10 mai 1669.
[2] *Tench's modest and just Apology for the East India Company*, 1690.

anciens amis, les exclut de la direction, et négocia avec la cour un traité de paix et d'alliance secrète [1].

Les étroites relations qu'il venait de nouer avec la grande maison tory de Beaufort durent nécessairement avoir de l'influence sur le changement qui s'opéra dans sa conduite politique. Papillon, Barnardistone et leurs adhérents vendirent leurs actions. Leurs places dans le comité furent remplies par des personnes dévouées à Child, et ce dernier devint le maître absolu, l'autocrate. Les trésors de la Compagnie se trouvèrent absolument à sa disposition. Les plus importants des papiers qui la concernaient furent conservés, non pas dans les archives de la maison de Leadenhall street, mais dans son secrétaire de Wanstead. Le pouvoir sans limite qu'il exerçait à India-House en fit un favori de Whitehall, et la faveur dont il jouissait à Whitehall fortifia sa position dans la Compagnie. Charles reçut fort gracieusement un présent de 10,000 guinées que Child lui offrit. Dix mille autres furent acceptées par Jacques, qui consentit aisément à devenir actionnaire. En outre, Child sut, par des présents de châles et d'étoffes de soie, de nids d'oiseaux, d'essences de rose, de diamants et de bourses remplies de guinées [2], qu'il distribuait aux ministres, aux maîtresses et aux prêtres, se concilier tous ceux qui, à la cour, pouvaient lui nuire ou lui être utiles. Les collègues du dictateur ne demandaient aucun compte de ce qu'il dépensait, et il semble réellement avoir mérité la confiance qu'ils lui témoignaient. Ses présents, distribués avec une prodigalité judicieuse, produisirent immédiatement d'excellents résultats. Juste au moment où la cour devint toute-puissante dans l'Etat, Child devint tout-puissant à la cour. Jeffreys prononça une décision en faveur du monopole et de tout ce qui avait été fait pour sa défense. Jacques ordonna que son seau fût placé sur une nouvelle charte qui confirmait et étendait tous les priviléges que ses prédécesseurs avaient accordés à la Compagnie. Tous les capitaines de navires indiens reçurent des commissions de la Couronne et furent

[1] *Some Remarks on the Present State of the East India Company's Affairs*, 1690; *Hamilton's New Account of the East India.*

[2] *White's Account of the East Indies Trade*, 1691; *Pierie Butler's Tale*, 1691.

autorisés à arborer le pavillon royal[1]. John Child, frère de sir Josiah et gouverneur de Bombay, fut créé baronnet sous le titre de sir John Child de Surat ; il fut nommé général de toutes les forces anglaises dans l'Orient, et autorisé à prendre le titre d'Excellence. La Compagnie, de son côté, trouva le moyen, au milieu de la servilité de la plupart des corporations, de se faire remarquer par sa profonde soumission au trône ; elle donna à tous les marchands du royaume l'exemple de payer exactement et même avec empressement les taxes que Jacques, au commencement de son règne, avait l'habitude d'exiger sans l'autorisation du Parlement[2].

La ruine du commerce privé semblait imminente, et le monopole, qui soutenait la toute-puissance de la prérogative royale, paraissait devoir donner des bénéfices plus grands que jamais. Malheureusement, il s'éleva à cette époque une querelle entre les agents de la Compagnie et le gouvernement mongol. Il est impossible aujourd'hui de décider à qui la faute doit être imputée : cette question donna lieu, à cette époque, à une controverse extrêmement vive. Les interlopes rejetèrent toute la fraude sur la Compagnie. Le gouverneur de Bombay, disaient-ils, avait toujours été rapace et violent. Mais son titre de baronnet et sa Commission lui avaient entièrement tourné la tête. Les indigènes qui étaient employés à la factorerie avaient eux-mêmes remarqué le changement qui était survenu et disaient, dans leur mauvais anglais, qu'il devait y avoir quelque malédiction attachée au mot d'Excellence, car, depuis que le chef des Étrangers était appelé Excellence, tout allait de mal à pis. Cependant, ajoutait-on, tous les actes injustes et impolitiques qu'il avait commis dans l'Inde, avaient été sanctionnés par son frère d'Angleterre, et les choses en étaient venues à ce point, que la juste colère des autorités du pays avait été excitée par des actes d'insolence et de rapine qui déshonoraient la nation anglaise et la religion chrétienne. La Compagnie se défendit vigoureusement. Elle disait que la querelle était entièrement l'œuvre des interlopes qu'elle signalait comme des traîtres. Ils avaient, disait-elle, par des

[1] *White's Account of the Trade to the East Indies*, 1691 ; *Hamilton's New Account of the East Indies ; Sir John Wyborne to Pepys from Bombay*, 7 janvier 1687-8.

[2] *London Gazette*, 16 (26) février 1684-5.

flatteries, par des présents et au moyen de fausses accusations, amené les vice-rois du Mongol à persécuter et à opprimer la Compagnie qui représentait en Asie la couronne d'Angleterre. Cette accusation ne semble pas avoir été entièrement dénuée de vérité. Il est certain que l'un des ennemis les plus acharnés de Child se rendit à la cour d'Aureng-Zeb, se plaça à la porte du palais, arrêta le grand roi au moment où il montait à cheval, et en élevant une pétition en l'air, lui demanda justice au nom du Dieu commun des chrétiens et des musulmans [1]. Qu'Aureng-Zeb ait accordé une grande attention aux accusations que les Francs infidèles portaient les uns contre les autres, c'est là une chose dont il est permis de douter. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'une rupture complète eut lieu entre ses envoyés et les agents de la Compagnie. Sur mer, les Anglais s'emparèrent des vaisseaux qui appartenaient à ses sujets : par contre, ces derniers s'emparèrent des établissements que les Anglais possédaient sur terre et les mirent au pillage. Le commerce fut suspendu : bien que l'on continuât à payer à Londres de gros dividendes, ces dividendes n'étaient plus fournis par les profits annuels.

Ce fut au moment où tous les navires revenant des Indes n'apportaient que de mauvaises nouvelles, que tous les plans politiques de sir Josiah se trouvèrent renversés par la Révolution. Il avait pensé que de tous les gouvernements qu'il avait connus, le gouvernement actuel était celui qui était le plus solidement établi : en liant étroitement à ce gouvernement la société dont il était chef, il avait cru mettre cette dernière à l'abri de toutes les entreprises des interlopes. Maintenant ce gouvernement était tombé, et tout ce qui s'était appuyé sur lui commençait déjà à chanceler. Les présents qu'il avait donnés se trouvaient avoir été donnés en pure perte. Les relations qui avaient fait l'orgueil et la force de la Compagnie étaient devenues pour elle une cause de faiblesse et de honte. Le Roi qui avait été un de ses membres, était exilé. Le juge qui avait déclaré légitimes ses prétentions les plus exorbitantes était lui-même prisonnier. Tous les vieux ennemis de la Compagnie, soutenus par les marchands que Child avait écartés de

[1] *Hamilton's New Account of the East India.*

la direction et qui étaient des Whigs ardents, demandaient justice et vengeance à la chambre des Communes, Whig elle-même et qui venait de placer sur le trône Guillaume et Marie. Au milieu de toutes ces voix accusatrices, aucune ne se faisait mieux entendre que celle de Papillon, qui, naguère, avait été aussi zélé pour défendre la Charte accordée à la Compagnie que qui que ce fût dans Londres [1]. Les Communes blâmèrent en termes sévères les personnes qui, en appliquant la loi martiale, avaient, à Sainte-Hélène, prononcé des condamnations à mort : il fut même décidé que quelques-unes d'entre elles seraient exclues de l'acte d'amnistie [2]. La grande question du commerce de l'Inde et de la manière dont il se ferait à l'avenir fut renvoyée à l'examen d'un comité. Ce comité devait présenter son rapport le 27 janvier 1690 ; mais à cette époque le Parlement avait cessé d'exister.

Les deux premières sessions du Parlement suivant furent si courtes et si occupées, que l'on s'occupa très-peu, dans l'une et l'autre Chambre, des affaires de l'Inde. Mais, en dehors des Chambres, les deux partis se livraient à une controverse très-vive et mettaient en œuvre toutes sortes d'intrigues. Les pamphlets relatifs au commerce des Indes sont presque aussi nombreux que ceux que fit naître la question du serment. Le despote de Leadenhall street était attaqué dans des libelles en prose et en vers. On faisait sur son nom de méchants jeux de mots. On le comparait à Cromwell, au roi de France, à Goliath de Gath, au Diable. On soutenait qu'il fallait absolument que l'acte qui allait être passé en vue de réglementer notre commerce dans les mers de l'Orient [3], déclarât spécialement sir Josiah incapable de faire ce commerce.

Il régnait cependant une grande divergence d'opinions parmi ceux qui étaient d'accord pour haïr Child et la compagnie dont il était le chef. Les manufacturiers de Spitalfields,

[1] L'inconséquence de Papillon lui fut naturellement reprochée. Parmi les pamphlets de cette époque, il y en a un qui a pour titre : « A Treatise concerning the East India Trade, wrote at the Instance of Thomas Papillon, Esquire, and in his House, and printed in the year 1680, and now reprinted for the better satisfaction of himself and others. »

[2] *Common's Journals*, 8 juin 1689.

[3] Parmi les pamphlets où Child se trouve le plus fortement attaqué, nous citerons : *Some Remarks on the Present State of the East India Company's Affairs*, 1690 ; *Pierie Butler's State*, 1691 ; *And White's Account of the trade to the East Indies*, 1691.

de Norwich, du Yorkshire et des contrées de l'ouest considéraient le commerce avec les Indes plutôt comme préjudiciable qu'avantageux au royaume. On reconnaissait que les importations d'épices ne pouvaient être nuisibles et qu'il était nécessaire de faire venir le salpêtre de l'Inde. Mais on soutenait que l'importation des soieries et des Bengales, c'était le nom que l'on donnait alors aux châles, était une véritable malédiction pour le pays. Le goût pour de telles friperies, disait-on, goût qui devient de jour en jour plus prononcé, a eu pour conséquence de faire passer à l'étranger tout notre or et notre argent, et de laisser notre excellente draperie anglaise devenir la proie des vers dans les magasins. Notre pays, ajoutait-on, est un pays de pâturages et de manufactures, et l'époque où les robes, les tapisseries, les lits étaient faits par nos tisserands avec les laines que leur fournissaient nos troupeaux, était une époque heureuse pour ses habitants. Que sont devenues ces bonnes vieilles tapisseries de haute-lice qui, à l'époque d'Elisabeth, ornaient les murs des maisons habitées par les Lords ? Et n'est-ce pas une honte de voir un gentilhomme, dont les ancêtres n'avaient jamais porté que des étoffes fabriquées par des Anglais avec des laines anglaises, se pavaner maintenant dans des chemises de calicot et porter des bas de soie avec ostentation ? C'étaient des clameurs pareilles qui, quelques années auparavant, avaient arraché au Parlement un Acte qui ordonnait que les morts seraient ensevelis dans des étoffes de laine ; et il y avait encore de hardis drapiers qui espéraient que la législation, en excluant de nos ports toutes les étoffes de l'Inde, imposerait aux vivants la même nécessité [1]. Du reste, cette manière de voir était seulement celle d'une minorité. Le public, en général, était plutôt disposé à exagérer les avantages que l'Angleterre pouvait retirer de son commerce avec les Indes. Aussi la question qui préoccupait surtout les esprits était de savoir quel était le meileur moyen de donner de l'extension à ce commerce. On en proposa plusieurs qui différaient les uns des autres.

[1] *Discourse concerning the East Indies trade, showing to be unprofitable to the Kingdom, by Mr Cary; Pierce Butler's State, representing the State of the Wool case, or the East India case truly stated*, 1691. On trouve dans les *Journals of the House of Common's*, plusieurs pétitions de la même nature.

Les uns, mais c'était le petit nombre, composés surtout de marchands demeurant à Bristol ou dans les autres ports de mer de la province, soutenaient que le meilleur moyen de donner de l'extension au commerce était de le laisser libre. Ils employaient les arguments bien connus qui servent à démontrer que le monopole est préjudiciable au commerce. Après avoir établi la thèse en principe, ils demandaient pourquoi on n'en faisait pas l'application au commerce entre l'Angleterre et les Indes. Un commerçant, disaient-ils, doit pouvoir envoyer une cargaison à Surate ou à Canton avec autant de liberté qu'il l'envoie à Hambourg ou à Lisbonne [1]. La vérité de cette doctrine est tellement reconnue à notre époque qu'elle est presque devenue un lieu commun. Dans le dix-septième siècle, elle était considérée comme paradoxale. On tenait alors pour certain, et comme une chose évidente par elle-même, que notre commerce avec les pays situés au delà du Cap de Bonne-Espérance ne pouvait se faire qu'au moyen de grandes Compagnies à capitaux réunis. Il n'y avait, disait-on, aucune analogie entre notre commerce européen et notre commerce indien. Notre gouvernement avait des relations diplomatiques avec les Etats européens. Nous pouvions, si cela était nécessaire, envoyer facilement une force navale à l'embouchure de l'Elbe ou du Tage. Mais les rois d'Angleterre n'avaient d'envoyés ni à la cour d'Agra ni à celle de Pékin. Il était rare qu'il y eût même un seul vaisseau de guerre anglais dans les parages de la baie de Bengale ou du golfe de Siam. Comme nos marchands ne pouvaient, dans ces mers éloignées, être protégés par leurs souverains, ils devaient se protéger eux-mêmes, et avaient, par conséquent, quelques-unes des prérogatives de la souveraineté. Ils devaient posséder des forts, des garnisons et des vaisseaux de guerre. Ils devaient avoir le pouvoir d'envoyer et de recevoir des ambassades, de faire des traités d'alliance avec les princes asiatiques ou de leur déclarer la guerre. Ce pouvoir ne pouvait être exercé par chaque marchand en particulier : cela était de la dernière évidence. Les marchands faisant le commerce

[1] *Reason against establishing an East Indies Company with a joint stock, exclusive to all others*, 1691.

dans les Indes devaient donc être réunis en une corporation agissant comme un seul homme. On citait, à l'appui de cette argumentation, l'exemple de la Hollande, et cet exemple était considéré comme décisif. Car, à cette époque, l'immense prospérité de ce pays était regardée avec une admiration d'autant plus grande qu'on l'enviait et qu'on la détestait. Dans tout ce qui était relatif au commerce, les hommes d'Etat de ce pays étaient considérés comme des oracles et ses institutions comme des modèles. C'est pourquoi la grande majorité de ceux qui attaquaient la Compagnie, l'attaquaient, non parce qu'elle faisait le commerce avec des capitaux réunis et qu'elle jouissait de priviléges exclusifs, mais parce qu'elle était gouvernée par un seul homme et que cet homme ne se servait des pouvoirs qu'il avait que dans son intérêt et dans celui de ses créatures. Le meilleur moyen de mettre fin aux déplorables conséquences de la mauvaise administration, étaient, disait-on, de transférer le monopole à une nouvelle Société que l'on constituerait de telle sorte qu'elle ne pourrait exister ni sous la domination d'un seul, ni sous celle d'une oligarchie peu nombreuse. Un certain nombre de personnes qui désiraient devenir membres d'une semblable Compagnie formèrent elles-mêmes une Société : elles prirent des engagements les unes vis-à-vis des autres et confièrent le soin des intérêts communs à un comité où se trouvaient quelques-uns des principaux membres de la Cité. Bien que cette Société n'eût pas d'existence légale, et qu'aux yeux de la loi elle ne constituât pas une personne morale, elle ne tarda pas cependant à être désignée, dans le public, sous le nom de Compagnie Nouvelle, et, les hostilités entre les deux Compagnies rivales causèrent bientôt autant d'agitation et d'anxiété, du moins dans cette ruche active dont Royal-Exchange était le centre, que les hostilités entre les alliés et le roi de France. Le quartier général de la Compagnie Nouvelle se trouvait dans Downgate : les pelletiers prêtèrent la magnifique salle appartenant à leur corporation. C'est dans cette salle, qui était renommée à cause de la bonne odeur qui s'exhalait de sa riche boiserie de cèdre, que les réunions eurent lieu [1].

[1] Les engagements des associés entre eux furent imprimés : depuis cette

Au moment où la lutte entre les deux Compagnies était le plus animée, il arriva des Indes d'importantes nouvelles : elles furent annoncées dans la Gazette de Londres comme étant de la nature la plus satisfaisante. La paix avait été conclue entre le Grand Mogol et les Anglais. Ce puissant potentat avait non-seulement retiré ses troupes des factoreries, mais encore il avait accordé à la Compagnie des priviléges tels qu'elle n'en avait jamais possédé de semblables. Malheureusement une autre version ne tarda pas à se répandre. Les ennemis de Child l'avaient déjà accusé, avant cette époque, de donner systématiquement de fausses nouvelles. Ils disaient maintenant que cette fois il s'était surpassé lui-même. Ils s'étaient procuré une copie exacte du Firman qui avait mis fin à la guerre : ils en firent imprimer la traduction. On voyait, par ce firman, qu'Aureng-Zeb avait dédaigneusement accordé aux Anglais, en considération de leur repentir et d'un énorme tribut, son pardon pour les offenses qu'ils avaient commises ; qu'il leur recommandait de mieux se comporter à l'avenir et enfin qu'il leur ordonnait, comme s'il eût été leur maître, d'écarter du pouvoir sir John qui avait été le principal coupable. La mort de sir John arriva si à propos qu'il ne fut pas possible d'obéir à cet ordre. Du reste, il n'était que trop évident que le rétablissement de la paix que les chefs d'India-House présentaient comme honorable et avantageux s'était fait, au contraire, à des conditions qui compromettaient l'honneur du nom anglais [1].

Pendant l'été de 1691, la vive controverse qui s'était élevée à ce sujet entre la Compagnie de Leadenhall street et la Compagnie de Downgate tint la Cité dans une agitation continuelle. Le Parlement ne fut pas plutôt réuni que les deux parties contendantes présentèrent, chacune de leur côté, des pétitions à la chambre des Communes [2]. Cela eut lieu pendant l'automne. Les pétitions furent immédiatement prises en sérieuse considération, et des résolutions d'une grande importance furent adoptées. Il fut d'abord déclaré que le

époque, ils ont été réimprimés plusieurs fois. Quant à la Skinners' Hall, voir *Seymour's History of London*, 1734.

[1] *London Gazette*, 11 mai 1691 ; *White's Account of the East India Trade.*

[2] *Commons' Journals*, 28 octobre 1691.

commerce avec les Indes Orientales était avantageux au royaume : on déclara ensuite que la meilleure manière de faire le commerce était d'en charger une compagnie à capitaux réunis, à laquelle on accorderait des priviléges exclusifs [1]. Ainsi, il était désormais certain que, ni les manufacturiers qui voulaient prohiber le commerce avec les Indes, ni ces marchands des ports qui voulaient que ce commerce fût ouvert à tout le monde, ne parviendraient à faire triompher leur manière de voir. La seule question qui restait en suspens était la question entre l'ancienne et la nouvelle Compagnie. Dix-sept années s'écoulèrent avant que cette question cessât de jeter le trouble dans le monde politique et commercial. Elle fut fatale à l'honneur et au pouvoir d'un grand ministre, comme à la paix, et à la prospérité de maintes familles. Les écrits que les Compagnies rivales lancèrent l'une contre l'autre, sont innombrables. Si l'on peut s'en rapporter à la littérature dramatique de cette époque, la haine qui existait entre India-House et Skinner's Hall, fut à Londres un obstacle aussi sérieux au véritable amour que l'avait été, à Vérone, la haine des Capulets et des Montaigus [2]. Il n'est pas facile de dire quelle était la plus forte des deux Compagnies. La nouvelle Compagnie était soutenue par les Whigs : les Tories protégeaient l'ancienne. La nouvelle Compagnie était populaire, car elle faisait de grandes promesses et on ne pouvait l'accuser d'y avoir manqué ! Elle ne distribuait pas de dividendes, et par conséquent n'excitait pas l'envie : elle n'avait aucun pouvoir pour opprimer, et par conséquent elle ne s'était pas rendue coupable d'oppression. La vieille Compagnie, quoiqu'elle fût moins en faveur près du public, avait l'immense avantage d'être en possession et de n'avoir qu'à se défendre. C'était à la nouvelle Compagnie qu'incombait la charge de formuler un projet de réglementation du commerce de l'Inde et de prouver que ce plan était meilleur que celui qui avait été suivi jusqu'alors. La vieille Compagnie n'avait qu'à trouver les objections que l'on pou-

[1] *Commons' Journals*. 29 octobre 1691.

[2] Rowe, dans le *Biter* (le *Mordant*), pièce qui fut sifflée et qui méritait de l'être, introduit un vieux gentleman qui parle ainsi à sa fille : « Tu as été élevée comme une jeune fille sage et vertueuse, et tu voudrais prendre le parti d'un misérable qui a vendu ses actions de la vieille Compagnie. »

vait faire à chaque changement que l'on proposait, et ce n'était pas chose difficile de trouver ces objections. Les membres de la nouvelle Compagnie manquaient en général de ce qui pouvait leur faire obtenir des protections, soit à la Cour, soit dans le Parlement. Ils ne constituaient pas une corporation et n'avaient pas de trésor commun. Si l'un d'entre eux faisait un présent, c'était avec ses propres ressources, et il avait peu de chance d'en être remboursé. Quant à la vieille Compagnie, bien qu'elle fût entourée de dangers, elle n'en conservait pas moins ses priviléges exclusifs, et elle réalisait toujours d'énormes profits. A la vérité, depuis l'époque de Charles II, époque qui avait été son âge d'or, le prix de ses actions avait toujours été en diminuant : cependant les actions de 100 livres se vendaient encore 122 livres. Après qu'un large dividende avait été distribué à ses actionnaires, il restait encore un surplus qui, à cette époque, était suffisant pour acheter la moitié d'un cabinet : ce surplus était à la disposition d'un homme capable, résolu et sans scrupules, qui continua la lutte avec opiniâtreté, et avec une admirable habileté.

La majorité des Communes désirait un compromis : elle voulait conserver l'ancienne Compagnie, mais elle voulait en même temps la réorganiser, lui imposer de nouvelles conditions et y faire entrer les membres de la Compagnie nouvelle. C'est dans cette intention qu'elle décida après de longs et vifs débats qui donnèrent lieu plusieurs fois à des scrutins de division que le capital de la Société serait porté à un million et demi. Afin d'empêcher que la Société ne fût dominée par une seule personne ou par la coalition de quelques membres, elle décida en même temps qu'aucun actionnaire ne pouvait avoir pour plus de 500 livres d'actions, et que ceux qui en posséderaient pour une valeur plus grande seraient forcés de vendre le surplus, mais pas au-dessous du pair. En outre, la Compagnie devait, en échange des priviléges exclusifs qui lui étaient accordés, s'engager à fournir tous les ans 500 tonnes de salpêtre à bas prix et à exporter des objets provenant des manufactures anglaises pour une valeur de 200,000 livres.

On proposa un bill conforme aux résolutions adoptées : il parvint à une seconde lecture, mais il fut abandonné, à cause du refus de Child et de ses associés d'accepter les pro-

positions qui leur étaient faites. Child attaqua le projet de la chambre des Communes : les objections qu'il y fait sont extrêmement curieuses et amusantes. Le grand monopoleur s'appuie sur les principes de la liberté commerciale. Dans un écrit lumineux et plein de force, il montre l'absurdité des expédients proposés par la chambre des Communes. Rien n'est plus déraisonnable, dit-il, que de vouloir limiter le nombre des actions pouvant appartenir au même individu. En effet, il est certain que l'actionnaire dont la fortune tout entière dépend de la prospérité du commerce avec les Indes, sera bien plus porté à faire tout ce qui dépendra de lui pour donner une impulsion vigoureuse à ce commerce que celui qui n'y aura risqué qu'une somme qu'il peut perdre sans être exposé à la ruine. Child combat la demande que le salpêtre soit fourni à la couronne à un prix fixé d'avance, en montrant par des arguments qui maintenant sont bien connus de notre génération, que les prix s'établissent d'eux-mêmes et qu'on doit leur laisser la plus grande liberté. Enfin il faisait observer relativement à l'obligation que l'on voulait imposer à la compagnie d'exporter pour 200,000 livres manufacturés en Angleterre ; que la compagnie serait enchantée de faire des exportations pour 2 millions, si le marché l'exigeait : mais qu'il y aurait folie, du moment où le marché serait engagé, à faire traverser la moitié du monde à de bons draps pour les faire manger par les fourmis blanches. Il n'a jamais été politique, disait-il avec beaucoup d'esprit, de mettre au commerce un de ces corsets trop étroits qui, au lieu de donner une taille droite et un corps sain à ceux qui les portent, les font souvent mourir ou les rendent contrefaits.

L'obstination de Child irrita les Communes : elles présentèrent au roi une adresse, dans laquelle elles le priaient de dissoudre la vieille compagnie et d'accorder une charte à une compagnie nouvelle à de telles conditions qu'il plairait à la sagesse de Sa Majesté [1]. Il résulte évidemment des termes de cette adresse que les Communes pensaient que le roi avait, d'après la constitution, le droit de conférer le privilége exclusif de faire le commerce dans les Indes Orientales.

Le roi répondit que c'était là une matière de la plus haute

[1] *Commons' Journals*, 4 et 6 février 1691.

importance, qu'il avait besoin d'y réfléchir mûrement et que plus tard il donnerait à la Chambre une réponse plus explicite [1]. Pendant tout le reste de la session, il ne fut plus question au Parlement du commerce des Indes. Mais en dehors du Parlement, la guerre entre les deux compagnies se continua plus acharnée que jamais, et les combattants n'étaient guère scrupuleux sur les moyens qu'ils employaient. Les libelles étaient les principales armes dont se servait la nouvelle compagnie : la vieille compagnie avait surtout recours aux présents corrupteurs.

Dans la même semaine où échoua le bill relatif à la règlementation du commerce avec les Indes, un autre bill, qui avait aussi violemment agité les esprits et donné lieu à un déploiement d'éloquence parlementaire presque sans précédent jusqu'alors, éprouva le même sort.

Débats à l'occasion du Bill réglant les jugements de haute trahison.

Pendant les huit dernières années qui précédèrent la Révolution, les Whigs s'étaient plaints avec amertume, et avec non moins de raison que d'amertume, de la rigueur avec laquelle on traitait les personnes accusées de crimes politiques. N'était-ce pas une chose monstrueuse, disaient-ils, que l'on refusât au prévenu de lui donner communication de son acte d'accusation ? Souvent il est arrivé qu'un malheureux prisonnier n'a eu connaissance de ce dont il était accusé qu'au moment où il comparaissait devant le juge. Il pouvait être accusé d'avoir voulu tuer le Roi ; il pouvait être accusé d'avoir voulu l'empoisonner. Plus il était innocent, moins il était en état de deviner la nature de l'accusation portée contre lui. Comment alors, s'il ne savait pas de quoi il était accusé, pouvait-il connaître les témoins qui pouvaient lui être nécessaires, et prendre d'avance ses mesures pour les faire venir ? La Couronne pouvait forcer ses témoins à se présenter. Il n'en était pas de même pour l'accusé. Lorsque les témoins appelés par ce dernier se présentaient volontairement, ils n'étaient pas admis à prêter serment. Leur témoignage faisait par conséquent moins d'impression sur le jury que celui des témoins appelés par l'accusation, et dont la véracité était

[1] *Commons' Journals*, 11 février 1691.

garantie par la double sanction de la loi et de la religion. Quant aux jurés, soigneusement choisis par des shériffs nommés par la Couronne, ils étaient animés du plus déplorable esprit de parti : pour eux, un Exclusioniste ou un Dissident ne valait guère mieux qu'un chien enragé. Le gouvernement avait à son service une bande de légistes capables, expérimentés, sans scrupules, qui saisissaient immédiatement, et rien qu'en jetant un coup d'œil sur l'assignation, les côtés forts ou faibles d'une cause ; des avocats dont la faconde était inépuisable, auxquels la présence d'esprit ne faisait jamais défaut, et qui n'avaient été occupés pendant toute leur vie qu'à donner une apparence spécieuse aux plus pitoyables arguments. N'était-ce pas une chose odieuse de voir trois ou quatre de ces orateurs instruits, retors et endurcis, s'acharner contre un pauvre diable qui de sa vie n'avait prononcé une parole en public, qui n'avait aucune connaissance de la loi, qui ne savait même pas ce qu'elle entendait par trahison, et qui, incapable naturellement contre ces gladiateurs de profession, avait en outre l'esprit troublé par la perspective d'une mort cruelle et ignominieuse ? Le prévenu devait se défendre lui-même, telle était la règle : jamais il n'était permis à un avocat de faire entendre une parole pour la défense de l'accusé, lors même que cet accusé était accablé par la maladie, à ce point qu'il ne pouvait ni lever la main, ni faire entendre la voix, — alors même qu'il s'agissait d'une pauvre femme qui ne comprenait rien à ce qui se passait, si ce n'est qu'elle était sur le point d'être brûlée vive pour avoir rempli un devoir de charité. A l'époque où les Whigs étaient proscrits, ils étaient convaincus, et c'était un article fondamental de la foi politique de leur parti, que de semblables procès de trahison n'étaient que des meurtres juridiques. D'un autre côté, les Tories, tout en reconnaissant qu'il y avait eu quelques abus, soutenaient qu'en somme il avait été fait bonne justice. Il se pouvait que quelques séditieux, qui n'étaient pas arrivés jusqu'à la trahison, mais qui s'en étaient approchés de fort près, eussent subi le supplice des traîtres ; mais devait-on pour cela permettre aux chefs du complot de Rye-House ou à ceux de l'insurrection de l'Ouest d'échapper, à l'aide de la chicane, au juste châtiment de leur crime? Pourquoi accorderait-on à un traître les chances de salut que n'avait pas le

criminel ordinaire? L'individu prévenu de vol était traité avec tout autant de rigueur que les rebelles ou ceux qui étaient accusés de régicide : cependant personne n'avait pitié de lui, personne ne trouvait que ce fût une chose monstrueuse de ne pas lui donner copie de son acte d'accusation, de ne pas admettre à prêter serment les témoins qu'il invoquait, et de le laisser se défendre seul et sans l'aide d'un conseil contre des jurisconsultes d'une capacité éprouvée. Les Whigs, sans doute, n'avaient de compassion que pour les crimes qui s'attaquaient au gouvernement et menaçaient l'existence même de la Société. Guy Faux devait être traité avec une indulgence qu'il était interdit d'avoir pour un filou qui s'introduisait dans une boutique ; Bradshaw devait jouir de priviléges qui étaient refusés à un garçon qui avait volé un poulailler.

La Révolution amena naturellement quelques changements dans les sentiments des deux grands partis. A l'époque où les Têtes-Rondes et les Non-Conformistes étaient les seuls qui fussent accusés de trahison, il n'y avait pas de Cavalier, même parmi les plus intègres et les plus humains, qui ne fût disposé à penser que les lois qui avaient pour objet de sauvegarder le trône ne pouvaient être trop sévères. Mais dès que de loyaux gentilshommes tories, ou de vénérables Pères de l'Eglise furent en danger d'être poursuivis pour avoir correspondu avec Saint-Germain, une nouvelle lumière se fit dans beaucoup d'esprits, qui, jusqu'à cette époque, avaient été incapables de découvrir la plus petite injustice dans la manière dont il avait été procédé contre Algernon Sidney et Alice Lisle. On comprit bientôt qu'il n'y avait rien d'absurde à soutenir que l'on pouvait accorder aux personnes accusées de haute trahison des garanties qui étaient refusées aux criminels ordinaires. Quelle probabilité y avait-il qu'un shériff ne choisît que des jurés à sa dévotion, que l'avocat de l'accusateur recourût aux sophismes de l'art oratoire, ou qu'un juge violât la loi et dénaturât les faits pour faire condamner comme escroc ou comme voleur un innocent? Mais il n'en était pas de même lorsqu'il s'agissait d'une accusation pour haute trahison. Un verdict d'acquittement pouvait alors être considéré comme une défaite pour le gouvernement, et il n'y avait que trop

de raisons de croire que l'on rencontrerait des shériffs, des avocats et des juges, qui, soit par esprit de parti, soit pour des motifs d'une nature plus vile, seraient disposés à faire tout ce qui dépendrait d'eux pour éviter au gouvernement la honte et les embarras d'une défaite. Ce ne fut qu'un cri parmi les Tories. Selon eux, la vie de tout bon Anglais, auquel il arriverait d'être mal avec les pouvoirs établis, n'était plus suffisamment protégée. Aux cris des Tories vint se joindre la voix de quelques jurisconsultes qui s'étaient fait remarquer par leur rôle odieux et leur déplorable habileté dans la conduite des procès politiques sous les règnes de Charles et de Jacques.

Les sentiments des Whigs, bien qu'ils n'eussent pas, comme ceux des Tories, subi un changement complet, n'étaient plus cependant tout à fait les mêmes qu'avant la Révolution. Parmi ceux qui avaient trouvé qu'il était de la dernière injustice d'avoir privé Russell de l'assistance d'un conseil et d'avoir refusé à Cornish copie de son acte d'accusation, il y en eut qui commençaient à dire que les temps n'étaient plus les mêmes, que les dangers de l'Etat étaient extrêmes, que la liberté, la propriété et l'indépendance nationale étaient mises en question, que nombre d'Anglais se trouvaient engagés dans des entreprises qui avaient pour objet de rendre l'Angleterre esclave de la France et de Rome, et que, dans de semblables circonstances, il serait de la dernière imprudence de se relâcher de la sévérité avec laquelle on punissait les crimes politiques. Il était vrai que la manière injuste avec laquelle ces procès avaient été conduits sous les derniers règnes avait donné lieu à d'immenses scandales. Mais cette injustice devait être attribuée aux mauvais rois et aux mauvais juges qui avaient été une malédiction pour la nation. Guillaume était maintenant sur le trône ; Holt se trouvait pour toute sa vie sur le banc des juges, et jamais Guillaume ne demanderait, pas plus que Holt ne consentirait à rendre des services aussi odieux que ceux que le tyran, maintenant banni, avait payés à Jeffreys avec des titres et des richesses. Cependant ce langage ne fut tenu d'abord que par un petit nombre d'entre eux. Les Whigs semblent avoir compris qu'ils ne pouvaient pas honorablement défendre, au moment de leur

prospérité, ce qu'ils avaient toujours signalé comme une criante injustice alors qu'ils étaient dans l'adversité. Un bill pour régler la procédure en matière de haute trahison fut proposé à la chambre des Communes et reçu avec des applaudissements unanimes. Treby eut le courage de faire quelques objections. Cependant il n'y eut aucun scrutin de division. Ce bill portait que personne ne pourrait être condamné pour haute trahison lorsque le crime remonterait à plus de trois années avant l'accusation ; que toute personne accusée de ce crime pourrait se faire assister d'un conseil ; que dix jours avant le jugement on remettrait à l'accusé une copie de son acte d'accusation, et, de plus, la liste des propriétaires parmi lesquels le jury devait être choisi ; enfin, que les témoins de l'accusé seraient admis à prêter serment, et que les dispositions légales qui assuraient la comparution des témoins de l'accusation leur seraient applicables.

Le Bill alla à la Chambre-Haute et en revint avec un amendement important. Depuis longtemps les Lords se plaignaient de la manière anormale et injuste dont était composé le tribunal qui avait juridiction sur eux lorsqu'il s'agissait d'une cause capitale. Si un grand jury a déclaré qu'il y a lieu à accusation contre un Pair temporel, à l'occasion d'un acte autre qu'un délit et qualifié crime, la couronne nomme un grand sénéchal [1] qui préside la cour chargée de statuer sur l'accusation. Anciennement, la composition de cette cour avait lieu d'une double manière. Pendant la session du Parlement, elle se composait de tous les membres de la Chambre-Haute. Lorsque le Parlement ne siégeait pas, le grand Sénéchal convoquait vingt Pairs au moins, qu'il choisissait lui-même et qui formaient le jury. Il en résultait que si un pair était accusé de haute trahison, lorsque le Parlement ne siégeait pas, ce pair était jugé par un jury choisi par l'accusation elle-même. Les Lords demandaient donc que, en dehors des sessions comme pendant les sessions, un pair fût jugé par tous les membres de la Pairie.

La demande des Lords rencontra dans la chambre des Communes une opposition violente et obstinée que les hommes de notre génération auront, sans doute, de la peine

[1] *Lord High Steward.*

à comprendre. La vérité est que certains priviléges odieux de la Pairie, qui depuis ont été abolis ou sont tombés en désuétude, étaient alors dans toute leur force et qu'on les invoquait tous les jours. Il n'y avait pas un gentleman qui ayant eu une querelle avec un homme titré, ne pensât avec indignation aux avantages dont jouissait la caste privilégiée. Si Sa Seigneurie était poursuivie en justice, son privilége lui permettait d'en suspendre le cours. Si des paroles offensantes avaient été prononcées contre elle, elle pouvait en obtenir réparation soit par la voie civile, soit par la voie criminelle, et cependant de semblables paroles restaient impunies si elles avaient été dites par elle. Si un avocat, en accomplissant son devoir vis-à-vis de son client, parlait avec sévérité de la conduite d'un noble séducteur, si, à une course de chevaux, un honnête squire se servait du mot propre pour qualifier les roueries d'un filou titré, le patricien insulté n'avait qu'à se plaindre au corps élevé et puissant dont il faisait partie. Ses collègues prenaient fait et cause pour lui. Le coupable était mis sous la garde de l'huissier de la Verge noire, forcé de comparaître à la barre et jeté en prison. Il y restait jusqu'au moment où il était assez heureux pour obtenir son pardon au prix de la soumission la plus dégradante. Il était donc probable que toute tentative faite par les Pairs, dans le but d'obtenir un nouvel avantage pour leur ordre, serait regardée avec une extrême jalousie par la chambre des Communes. C'est ce que comprirent sans doute quelques Whigs, politiques habiles, qui, tout en pensant qu'il serait dangereux d'enlever aux lois contre les crimes politiques quelque chose de leur sévérité, voyaient bien cependant qu'ils ne pouvaient, sans encourir le reproche d'inconséquence, s'opposer à ce que les lois fussent rendues moins rigoureuses. Il y a tout lieu de supposer qu'ils conçurent l'espérance d'arriver, en soulevant la question relative à la Cour du Grand Sénéchal, à retarder au moins d'une année l'adoption d'un bill qu'ils désapprouvaient, mais qu'ils n'osaient attaquer ouvertement. Si tel fut leur plan, il réussit parfaitement. La Chambre-Basse rejeta l'amendement. La Chambre-Haute persista. Une conférence eut lieu, et la question y fut traitée de part et d'autre avec un grande force et beaucoup d'habileté.

Les raisons en faveur de l'amendement vous apparaissent tout d'abord ; et à première vue, il ne semble pas qu'il soit possible d'y rien répondre. Il est certain qu'il est difficile de défendre un système d'après lequel le souverain nommait un conclave de ses propres créatures pour décider du sort d'hommes qu'il regardait comme ses ennemis mortels. N'était-il pas souverainement absurde que, si l'acte d'accusation était présenté à la chambre des Lords une minute seulement avant la prorogation, le Lord accusé de trahison fût jugé par tous ses pairs, mais qu'il tombât à la merci d'un petit nombre de juges nommés par l'autorité qui le poursuivait, si l'acte d'accusation arrivait une minute seulement après la prorogation. On comprend difficilement que les adversaires de l'amendement aient eu quelque chose à dire en faveur de leur opinion. Mais les commissaires que les Communes avaient envoyés à la Conférence n'étaient pas des hommes ordinaires, et il semble qu'en cette circonstance ils ont déployé tout leur talent. On remarquait parmi eux Charles Montague, qui devint rapidement un des premiers orateurs de ce temps. Il semble avoir conduit toute cette affaire, et le compte-rendu qu'il nous a laissé de la discussion donne une très-haute idée de ses talents. « Nous avons fait, » telle était en substance son argumentation, « nous avons fait une loi qui n'a rien d'exclusif, une loi qui sera une bénédiction pour toutes les classes, depuis la plus élevée jusqu'à la plus humble. Les nouvelles garanties que nous proposons de donner à l'innocence opprimée par le pouvoir sont accordées à tout le monde, au premier pair comme au simple journalier. La clause qui empêche la poursuite après l'expiration d'un certain temps nous protége tous également. Nous donnons à tout Anglais accusé du crime le plus grand que l'on puisse commettre contre l'Etat, quelle que soit, du reste, sa position sociale, le droit de prendre connaissance de son acte d'accusation, le droit d'être assisté d'un conseil, enfin, le droit de faire assigner ses témoins et les voir admis à prêter serment. Tel est le bill que nous avons envoyé à Vos Seigneuries, et vous nous le renvoyez avec une clause qui a pour effet de donner à votre ordre certains avantages aux dépens des prérogatives de la Couronne. Nécessairement, avant d'enle-

ver au roi une prérogative dont ses prédécesseurs ont joui pendant des siècles, et de la donner à Vos Seigneuries, nous voulons d'abord savoir si vous en ferez un aussi bon usage que lui. Sans doute nous devons risquer quelque chose, sans doute nous est-il nécessaire de nous fier à quelqu'un ; mais puisque nous sommes forcés, bien malgré nous certainement, de faire une comparaison, nous devons avouer qu'il nous est impossible de découvrir le motif pour lequel on doit se fier à un prince moins qu'à une aristocratie. Est-il raisonnable, dites-vous, que, dans des causes capitales, vous soyez mis en jugement devant un petit nombre de membres de la Chambre-Haute choisis par la Couronne ? Mais, dirons-nous à notre tour, est-il raisonnable que vous ayez le privilége d'être jugés par tous les membres de votre Chambre, c'est-à-dire par vos frères, vos oncles, vos cousins germains, vos petits-cousins, vos beaux-pères, vos beaux-frères et vos amis les plus intimes ? Vous vous mariez entre vous, vous vivez entre vous, et il en résulte qu'il n'y a pas d'homme titré qui n'ait des rapports de parenté ou d'alliance avec un certain nombre de ceux qui ont le même rang que lui, et des rapports d'amitié avec un plus grand nombre encore. C'est ainsi qu'il y a eu nombre de Lords dont la mort a plongé dans le deuil le tiers ou le quart du baronnage d'Angleterre. Quant aux Pairs qui n'ont avec l'accusé aucun de ces rapports d'amitié ou de parenté, il est peu à craindre qu'ils l'envoient à l'échafaud, s'ils peuvent dire décemment : « Non coupable, sur mon honneur. » Car la mort ignomineuse d'un individu appartenant à un corps aristocratique peu nombreux laisse une tache sur la réputation de chacun de ses membres. Si encore Vos Seigneuries proposaient de forcer tous les pairs d'assister au jugement et de prendre part au vote, la Couronne aurait quelque chance d'obtenir justice d'un Pair qui serait coupable lorsqu'il serait bien apparenté. Mais vous demandez qu'il soit libre à chacun de vous de prendre part ou non au vote. Quelle en sera la conséquence ? Elle est facile à deviner. Tous les parents et les amis de l'accusé seront à leur place et voteront pour lui. D'un autre côté, beaucoup de Pairs s'abstiendront, soit par pure bonté d'âme, soit par crainte de se faire des ennemis. Et, cependant, ces mêmes

Pairs, si tout le monde avait dû prendre part au vote, leur conscience et leur honneur leur auraient fait un devoir de voter contre l'accusé. Le nouveau système que vous proposez est donc évidemment défavorable à la Couronne. Quant à vous, vous ne nous donnez aucune raison qui nous fasse voir que l'ancien système vous était défavorable. Nous pouvons affirmer d'une manière positive que, même sous un gouvernement moins juste et moins miséricordieux que celui sous lequel nous avons le bonheur de vivre, un Pair innocent a peu à craindre d'une réunion quelconque de Pairs, convoquée à Westminster-Hall pour le juger. Consultons les faits. Quand a-t-on vu la tête d'un Pair innocent tomber par suite d'un verdict rendu par ce jury composé au gré de la Couronne? Il serait facile de faire une longue liste de squires, de marchands, d'avocats, de chirurgiens, de métayers, d'artisans, de laboureurs, dont le sang répandu pendant les mauvais jours que l'on vient de traverser crie vengeance. Mais quel est le membre de votre Chambre qui, à notre époque, ou à une époque antérieure, ait été exécuté injustement par suite d'une sentence de la Cour du Grand-Sénéchal? Des gens du peuple ont été envoyés au gibet par centaines par le jury ordinaire, à cause des complots de Rye-House et de l'insurrection de l'Ouest. A cette époque, un Pair, un seul, mylord Delamere, a été traduit devant la Cour du Haut-Sénéchal, et il fut acquitté. Mais, nous dit-on, les preuves contre lui n'étaient pas suffisantes. Soit; mais les preuves contre Sidney, contre Cornish, contre Alice Lisle étaient insuffisantes aussi. Ces derniers n'en furent pas moins condamnés. Mais, nous dit-on encore, les Pairs devant lesquels mylord Delamere fut traduit avaient été choisis par le roi Jacques et par Jeffreys avec une partialité révoltante. Soit encore; cela prouve seulement que sous le pire des rois et avec le Grand-Sénéchal le plus détestable, un Lord jugé par ses pairs a plus de chance de sauver sa vie qu'un roturier jugé par ses concitoyens. Nous ne pouvons donc, sous un gouvernement doux comme celui que nous possédons, croire qu'un Pair innocent coure le moindre danger. Devons-nous être aussi rassurés quant à notre gouvernement? Il est notoire que l'établissement politique auquel nos libertés se trouvent intimement unies est attaqué

tout à la fois par des ennemis extérieurs et des ennemis intérieurs. Nous ne pouvons pas, au milieu de la crise où nous sommes, consentir à ce que l'on atténue certaines rigueurs légales, qui, comme on a tout lieu de le craindre, ne sont plus elles-mêmes des garanties suffisantes, et n'ont pu empêcher certains hommes du plus haut rang de comploter la ruine de leur pays. En résumé, ce que l'on nous demande, c'est que nous consentions à transporter à Vos Seigneuries une prérogative qui appartient maintenant à Leurs Majestés. Notre réponse est qu'à notre époque Leurs Majestés n'ont pas, dans notre opinion, trop de pouvoir, et que Vos Seigneuries en ont assez. »

Ces arguments, bien qu'ils fussent éminemment ingénieux et ne manquassent pas d'une certaine force, ne réussirent pas à convaincre la Chambre-Haute. Les Lords insistèrent pour que chaque Pair eût le droit de siéger. Les Communes furent amenées, non sans difficulté, à consentir à ce que le nombre des juges ne fût jamais moindre de trente-six; mais elles refusèrent absolument de faire d'autres concessions. On ne put s'entendre, et l'on ne donna pas suite à ce projet de bill[1].

Il est certain que ceux qui représentaient les Communes dans les conférences relatives à ce bill, n'exagéraient pas les dangers auxquels le gouvernement était exposé. Pendant que la Constitution de la Cour appelée à juger les Pairs accusés de trahison était l'objet d'une discussion, une trahison ourdie par un Pair, avec une rare habileté, était sur le point d'être mise à exécution.

Complot formé par Marlborough contre le gouvernement de Jacques.

Marlborough n'avait jamais cessé d'assurer à la cour de Saint-Germain qu'il avait continuellement présents à l'esprit les grands crimes qu'il avait commis, qu'il ne vivait plus que pour le repentir, et que sa seule espérance était de pouvoir réparer le mal qu'il avait fait. Non-seulement il s'était con-

[1] Pour l'histoire de ce Bill, les documents à consulter sont : le Bill lui-même qui se trouve dans les Archives de la Chambre-Haute, les *Journaux des Deux Chambres*, pendant novembre et décembre 1690, janvier 1691, et particulièrement *Commons' Journals*, 11 décembre, 13 et 25 janvier, et *Lord's Journals*, 20 et 28 janvier ; voir aussi *Grey's Debates*.

verti, il avait aussi converti la princesse Anne. En 1688, les Churchill avaient, sans trop de difficulté, amené cette dernière à s'enfuir du palais de son père. En 1691, ils parvinrent sans trop de difficulté à lui faire copier et signer une lettre à ce dernier, dans laquelle elle exprimait le profond intérêt qu'elle prenait à ses infortunes, et le désir ardent qu'elle avait d'expier sa faute [1]. Ce fut à cette époque que Marlborough donna l'espérance qu'il pourrait peut-être arriver à rétablir son vieux maître sur le trône, en employant un moyen qui serait infiniment préférable à tout autre, c'est-à-dire par les votes de la chambre des Lords et de la chambre des Communes, et avec le concours de l'armée anglaise, sans qu'il fût nécessaire de faire venir ni un soldat ni un marin étranger. Nous ne connaissons pas parfaitement tous les détails de ce plan, mais une note très-intéressante [1], écrite par Jacques, et dont il se trouve une copie dans la bibliothèque Bodleïenne et une autre en France, aux Archives du ministère des affaires étrangères, nous en font suffisamment comprendre l'ensemble.

A cette époque les Anglais étaient animés d'un vif sentiment de jalousie contre les Hollandais. Une amitié sincère n'avait jamais existé entre ces deux peuples. Une certaine parenté existait bien entre eux : ils parlaient chacun un dialecte d'une même langue ; ils étaient l'un et l'autre glorieux de leur liberté politique ; tous les deux ils étaient attachés à la foi réformée ; enfin ils étaient menacés par le même ennemi, et ils n'avaient de chance de salut qu'en restant unis. Cependant il n'existait entre eux aucune sympathie. Il est probable que si ces deux peuples se fussent moins ressemblés, ils auraient eu plus d'amitié l'un pour l'autre. Ils étaient les deux grandes nations commerciales et maritimes. Leurs pavillons se rencontraient sur toutes les mers, dans la Baltique et dans la Méditerranée, dans le golfe de Mexico et dans le détroit de Malaca. Partout les marchands de Londres et les marchands d'Amsterdam se faisaient une concurrence acharnée ! En Europe la lutte qui existait entre eux n'amenait pas de scènes sanglantes, mais il n'en était pas de même dans les

[1] La lettre datée du 1er décembre 1691 se trouve dans la *Vie de Jacques*, II, 477.

contrées barbares où la force seule servait de loi : là, et cela n'arrivait que trop souvent, les compétiteurs se trouvaient en présence, les armes à la main et enflammés par la haine et la cupidité : chacun pensait que son concurrent avait contre lui des desseins hostiles, et était décidé à ne lui céder aucun avantage. Il n'est pas étonnant que, dans de telles circonstances, des actes de violence aient été commis. En Europe il était difficile de connaître exactement ce qui se passait dans les contrées éloignées. Les faits se trouvaient exagérés et dénaturés, surtout par suite de préjugés nationaux. Le peuple croyait, en Angleterre, qu'il n'y avait aucun reproche à faire à ses compatriotes, et que toutes les querelles avaient pour cause l'avarice et l'inhumanité des Hollandais. Plusieurs fois on avait représenté sur la scène les événements malheureux qui étaient arrivés aux Moluques : les Anglais étaient tous des saints et des héros ; les Hollandais n'étaient que des démons à figure humaine, mentant, volant, violant, tuant et torturant. Les violentes passions que ces pièces indiquaient avaient plus d'une fois trouvé leur issue dans les guerres. Pendant l'espace d'une génération les deux peuples avaient combattu trois fois avec un courage égal et des succès divers pour la souveraineté de l'océan Germanique. La tyrannie de Jacques, qui avait réconcilié les Tories avec les Whigs, les membres de l'Eglise anglicane avec les Non-Conformistes, avait aussi amené une réconciliation entre les Anglais et les Hollandais. Tandis que nos ancêtres tournaient leurs regards vers La Haye, d'où ils attendaient leur délivrance, le massacre d'Amboyne et la grande humiliation de Chatam semblaient être oubliés. Mais depuis la Révolution les vieilles antipathies avaient repris le dessus. Quoique l'Angleterre et la Hollande fussent maintenant étroitement unies par un traité, elles n'avaient pas plus qu'auparavant d'affection l'une pour l'autre. Une fois, immédiatement après la bataille de Beach Head, nos concitoyens avaient semblé disposés à être justes, mais une violente réaction n'avait pas tardé à se faire. Torrington, qui méritait d'être fusillé, devint un favori du peuple, et les alliés, qui avaient été lâchement abandonnés par lui, furent accusés de le persécuter sans motifs. La partialité du Roi pour les compagnons de sa jeunesse était le thème favori des

agents de sédition. Les postes les plus lucratifs de sa maison, disait-on, étaient occupés par les Hollandais; la Chambre des Lords n'était remplie que de Hollandais, les plus beaux manoirs de la Couronne étaient donnés à des Hollandais, l'armée était commandée par des Hollandais. Il est certain que Guillaume aurait agi plus sagement s'il avait manifesté l'amour qu'il avait pour son pays natal avec plus de réserve, et s'il avait été un peu moins libéral en récompensant ses anciens amis. Cependant il ne parait pas qu'il ait, dans aucune circonstance importante, sacrifié les intérêts de notre île à ceux des Provinces-Unies. Cependant les Anglais étaient à cet égard en proie à des accès de jalousie qui les rendaient entièrement incapables de prêter l'oreille aux conseils de la raison. Ce fut surtout pendant l'automne de 1691 que ces sentiments se manifestèrent avec le plus de violence. L'antipathie pour les Hollandais existait à cette époque dans toutes les classes, mais surtout dans l'armée et dans le Parlement [1].

Marlborough résolut de se servir de cette antipathie pour effectuer la restauration qu'il avait promise à Jacques et à ses adhérents. Les deux Chambres étaient à cet égard dans une disposition telle, qu'il ne semblait pas impossible, si l'on s'y prenait bien, de les amener à présenter ensemble une adresse demandant que les étrangers fussent renvoyés du service de Leurs Majestés. Marlborough se chargeant de la conduite de l'affaire dans la chambre des Lords, il n'était pas difficile de trouver dans la chambre des Communes un membre influent qui prendrait l'initiative, et ferait une motion dans ce sens.

Que pouvait faire Guillaume dans le cas où cette adresse lui serait présentée? Céderait-il? Eloignerait-il ses amis les plus chers et les plus anciens, ceux auxquels il avait le plus de confiance? Il n'était guère à supposer qu'il se résignerait à faire une concession aussi pénible, aussi humiliante. S'il

[1] Burnet, II, 85; et Burnet *Manuscrits Harl.* 6588. Voir aussi un Mémoire signé par Holmes, mais écrit d'après les renseignements fournis par Fergusson. Ce Mémoire qui porte la date d'octobre 1691 se trouve dans les extraits tirés des *Nairne Papers*, et imprimés par Macpherson. « Le Prince d'Orange, dit Holmes, est haï mortellement par les Anglais. Ils voient bien qu'il ne les aime pas, et qu'il n'a de confiance qu'en ses Hollandais..... Il est certain que le Parlement est très-mal disposé pour ces étrangers. »

ne cédait pas, il y aurait nécessairement une rupture entre lui et le Parlement, et ce dernier serait soutenu par le peuple. Un roi qui règne en vertu d'un titre héréditaire agit toujours sagement lorsqu'il recule devant une lutte avec les Etats de son royaume ; mais lorsqu'il s'agit d'un roi qui n'est arrivé au trône que par la volonté de ces mêmes Etats, une semblable lutte lui est presque toujours fatale. La dernière espérance de Guillaume aurait été dans l'armée. Mais Marlborough était occupé à la travailler, et il est probable qu'il aurait fini par se la rendre favorable. Son courage, ses talents, la noblesse et le charme de ses manières, les succès qu'il avait obtenus toutes les fois qu'il avait eu un commandement, l'avaient rendu, en dépit de son avarice sordide, le favori de ses frères d'armes. Ils étaient fiers d'avoir parmi leurs compatriotes un homme qui avait montré que pour tenir tête aux meilleurs maréchaux de France, il n'avait besoin que d'une occasion favorable. Les Hollandais étaient même plus détestés par les soldats anglais, qu'ils ne l'étaient par le reste de la nation. Si donc Marlborough, après s'être assuré du concours de quelques officiers distingués, se présentait, au moment décisif, à ces régiments qu'en Flandre et en Irlande il avait conduits à la victoire ; s'il leur faisait un appel et leur disait de se ranger autour de lui, afin de soutenir le Parlement et de chasser les étrangers, il y a tout lieu de croire que son appel aurait été écouté. Il était le maître alors de remplir les promesses solennelles qu'il avait faites à son vieux maître.

Le complot de Marlborough est révélé par les Jacobites.

Ce plan fut certainement le plus habile de tous ceux qui furent faits pour remettre sur le trône Jacques ou ses héritiers. L'orgueil national, la haine du pouvoir arbitraire, qui jusqu'alors avaient été du côté de Guillaume, se seraient alors tournés contre lui. Des milliers de personnes qui auraient exposé leur vie pour empêcher une armée française d'imposer un gouvernement à l'Angleterre n'auraient été nullement disposées à entrer en lutte avec une armée anglaise pour empêcher cette dernière de chasser les Hollandais. Les Whigs eux-mêmes ne pouvaient pas, sans renoncer à leurs principes, soutenir un prince qui refusait obsti-

nément de déférer au vœu de son peuple tout entier, lorsque ce vœu lui était exprimé par le Parlement lui-même. Le complot marchait bien. Il donnait lieu à d'actives démarches. Plusieurs membres de la chambre des Communes, qui ne se doutaient nullement du but réel que l'on se proposait, promirent de voter contre les étrangers. Marlborough était infatigable et ne cessait d'exciter les mécontents de l'armée. Sa demeure était continuellement remplie par des officiers dont la haine contre les Hollandais s'exaltait encore par suite des conversations qu'ils avaient entre eux. Mais, avant que tous les préparatifs fussent terminés, un étrange soupçon pénétra dans l'esprit de quelques Jacobites. Il était bien certain que l'auteur de ce projet hardi et parfaitement combiné désirait renverser le gouvernement établi. Mais connaissait-on au juste le gouvernement qu'il voulait établir? Ne pouvait-il renverser Guillaume sans rappeler Jacques? Est-ce qu'il était impossible qu'un homme aussi habile, aussi ambitieux, aussi perverti, eût médité une double trahison, une trahison telle qu'elle aurait été considérée comme un chef-d'œuvre par le grand politique du seizième siècle, qu'elle aurait fait envie à Borgia et qu'elle aurait été portée aux nues par Machiavel. Cet hypocrite consommé ne pouvait-il tromper du même coup les deux rois rivaux? Qu'y aurait-il d'étonnant à ce qu'il proclamât reine la princesse Anne lorsqu'il se verrait chef de l'armée et protecteur du Parlement? N'était-il pas alors probable que la nation, fatiguée et harassée, accueillerait avec plaisir ce nouveau gouvernement. Jacques était impopulaire, parce qu'il était un papiste mené par des prêtres papistes. Guillaume était impopulaire, parce qu'il était étranger et qu'il était attaché à des favoris étrangers. Anne, au contraire, était protestante et Anglaise. Il n'y avait pas à craindre que sous son gouvernement le pays fût envahi par les Jésuites ou par les Hollandais. Il était évident que Marlborough avait les plus grands motifs pour la placer sur le trône. Il ne pouvait être jamais dans la cour de son père qu'un criminel repentant qui avait été plus que payé avec le pardon qu'on lui avait accordé. Dans sa cour, au contraire, l'époux de son amie adorée aurait été ce qu'avaient été Pepin Héristal et Charles Martel à la cour des Chilpéric et des Chil-

debert. Il aurait été le directeur suprême du gouvernement civil et militaire. Il aurait été le maître de toute la puissance de l'Angleterre. Il aurait tenu la balance en Europe. De grands rois et de puissantes républiques se seraient disputé sa faveur et auraient épuisé leurs trésors en cherchant à satisfaire son insatiable avarice. On devait donc présumer que s'il pouvait disposer de la couronne d'Angleterre, il la placerait sur la tête de la princesse. On ne connaît pas, du reste, quels sont les faits qui vinrent confirmer les soupçons des Jacobites. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'il se passa quelque chose qui fit croire aux amis les plus dévoués de la famille exilée que Marlborough méditait une seconde perfidie qui devait surpasser celle qu'il avait commise à Salisbury. Ils craignirent que si, à ce moment, ils parvenaient à se débarrasser de Guillaume, la position de Jacques ne devint plus désespérée que jamais. Ils étaient tellement persuadés de la duplicité de leur complice, que non-seulement ils refusèrent d'aller plus loin dans l'exécution du plan qu'il avaient formé, mais qu'ils révélèrent ce plan tout entier à Portland.

Guillaume, lorsqu'il reçut l'avis de la trahison de Marlborough, semble avoir été alarmé et irrité plus qu'il ne l'était ordinairement en pareille circonstance. En général, la bassesse des hommes d'Etat anglais le trouvait indulgent ; on peut même dire qu'à cet égard il se rendait volontairement aveugle. Il soupçonnait, il savait même que quelques-uns de ses serviteurs étaient en correspondance avec son compétiteur, cependant il ne les punissait pas, il ne les disgraciait pas, il ne leur faisait pas même mauvais visage. Il n'avait qu'une très-mince opinion, et, du reste, il n'avait que trop de raisons pour penser ainsi de cette race d'hommes publics que la Restauration avaient formés et qu'elle avait légués à la Révolution. Ils les connaissait trop bien pour se plaindre de ne trouver en eux ni franchise, ni fidélité, ni attachement à leurs principes, ni désintéressement. Tout ce qu'il leur demandait, c'était de le servir autant qu'ils pouvaient le faire sans trop se compromettre eux-mêmes. S'il apprenait que tandis qu'ils siégeaient dans ses Conseils et qu'ils étaient enrichis par ses bontés, ils cherchaient à s'entendre avec Saint-Germain afin de ménager leur position dans le cas

d'une contre-révolution, il était plutôt disposé à leur accorder les éloges méprisants qui furent jadis donnés à la sagesse mondaine de l'intendant injuste, qu'à leur faire rendre un compte sévère. Mais la trahison de Marlborough était d'une nature toute différente. Ce n'était pas la trahison d'un homme faible, désireux de se mettre à l'abri, quoi qu'il puisse arriver, mais celle d'un homme qui joignait à un cœur intrépide une habileté profonde et une ambition sans bornes.

Guillaume n'était pas homme à concevoir facilement des craintes ; mais s'il y avait sur terre quelque chose qu'il redoutât, c'était Marlborough. Il était impossible de traiter le criminel comme il le méritait ; car ceux qui avaient fait connaître ses projets au gouvernement n'auraient jamais consenti à comparaître pour témoigner contre lui. Mais il y aurait eu de la folie à lui laisser un commandement supérieur dans l'armée qu'il cherchait à séduire.

Le 9 janvier, sur la fin de la soirée, la reine eut une explication pénible avec la princesse Anne. Le lendemain matin, de bonne heure, Marlborough fut informé que Leurs Majestés n'avaient plus besoin de ses services, et qu'il ne devait plus se présenter devant leur royale présence. Il avait été comblé d'honneurs et de richesses qu'il préférait encore aux honneurs. Tout lui était enlevé en même temps.

Bruits divers répandus sur la disgrâce de Marlborough.

La vérité sur cet événement ne fut connue que de peu de personnes. Evelyn, qui est en général bien informé, pensait que la corruption de Marlborough et les concussions dont il s'était rendu notoirement coupable, avaient excité l'indignation du roi. Les ministres hollandais ne purent rien dire aux Etats-Généraux, sinon que les ennemis de Marlborough faisaient courir à cet égard des versions différentes. Les uns disaient qu'il avait commis une grave indiscrétion en laissant échapper un important secret militaire ; d'autres, qu'il avait parlé d'une manière peu respectueuse de Leurs Majestés ; d'autres, qu'il avait cherché à mettre la brouille entre la reine et la princesse ; d'autres, qu'il avait voulu se créer un parti dans l'armée ; d'autres, qu'il avait entretenu avec le gouvernement danois, et sans y être autorisé, une correspondance relative à la politique générale de l'Europe ; d'autres, enfin,

qu'il avait été en relation avec les agents de la Cour de Saint-Germain [1]. Ses amis démentaient chacune de ces versions, et soutenaient que son seul crime était sa haine des étrangers que l'on préférait à ses compatriotes, et qu'il était tombé victime des intrigues de Portland, qu'il passait pour détester et qu'il avait appelé fort irrespectueusement bûche. Le mystère qui enveloppa dès le principe l'histoire de la disgrâce de Marlborough, fut encore obscurci cinquante ans après, par les impudents mensonges de sa veuve. Le récit concis de Jacques dissipe ce mystère, et nous fait non-seulement comprendre pourquoi Marlborough fut disgrâcié, mais il nous fait connaître aussi plusieurs des versions qui furent faites sur la cause de cette disgrâce [2].

[1] *Evelyn's Diary*, 24 janvier; *Hop to States Generals*, 22 janvier (1er février 1691-2; *Baden to States Generals*, 16 (26) février.

[2] Voici ce que Jacques écrivait à cet égard en novembre 1692 : — « Mes amis, l'année passée, avaient dessein de me rappeler par le Parlement. La manière était concertée; et milord Churchill devait proposer dans le Parlement de chasser tous les étrangers tant des conseils et de l'armée que du royaume. Si le Prince d'Orange avait consenti à cette proposition, ils l'auraient eu entre leurs mains. S'il l'avait refusée, il aurait fait déclarer le Parlement contre lui ; et, en même temps, milord Churchill devait se déclarer avec l'armée pour le Parlement; et la flotte devait faire de même ; et l'on devait me rappeler. L'on avait déjà commencé d'agir dans ce projet, et on avait gagné un gros parti, quand quelques fidèles sujets indiscrets, croyant me servir, et s'imaginant que ce que milord Churchill faisait n'était pas pour moi, mais pour la princesse de Danemark, eurent l'imprudence de découvrir le tout à Bentinck et détournèrent ainsi le coup. »

Une traduction de ce passage remarquable, qui résout un problème historique aussi intéressant qu'il était embarrassant, a été publiée, il y a quatre-vingts ans, par Macpherson. Il est vraiment extraordinaire que ce passage n'ait jamais attiré l'attention, et qu'il n'ait été cité, c'est du moins ce que je crois, par aucun des biographes de Marlborough.

Le récit de Jacques qui, à lui seul, est bien suffisant, est du reste pleinement confirmé par les Burnet *Manuscrits Harl.* 6584. « Marlborough, écrivait Burnet, en septembre 1693, se mit à décrier le roi et à attaquer sa conduite, et de plus à exciter les Anglais contre les Hollandais qu'il prétendait avoir la plus grande part dans la faveur et la confiance du roi. A cet égard, il était facile d'exciter la colère des Anglais, qui sont très-disposés à mépriser les autres nations et à se mettre au-dessus d'elles. C'était le sujet ordinaire des conversations qui avaient lieu dans la maison de Marlborough, où se réunissaient habituellement les officiers anglais. Burnet écrivait aussi, relativement au renvoi de Marlborough : « Le roi m'a dit, à moi-même, qu'il avait tout lieu de croire qu'il avait fait sa paix avec le roi Jacques, et qu'il était en correspondance avec la France. Il est certain qu'il faisait tout ce qu'il pouvait pour se faire un parti dans l'armée, et pour exciter la nation contre les Hollandais. »

Il est curieux de comparer le récit parfaitement clair que fait Burnet à l'époque où les faits étaient récents, avec le récit plein de réticences que

Rupture entre Marie et Anne.

Guillaume ne fit pas connaître au public les motifs de la disgrâce de Marlborough. En congédiant son serviteur, il avait usé d'un droit qu'il avait incontestablement, et il n'avait aucun compte à rendre à cet égard. Cependant la princesse Anne avait été informée de la vérité : on l'avait laissée juge de la question de savoir s'il était convenable qu'un officier qui s'était rendu coupable d'une trahison aussi odieuse, dût continuer à habiter au palais. Trois semaines se passèrent. Lady Marlborough conservait toujours sa place et ses appartements à Whitehall. Son époux demeurait avec elle, et cependant ni le roi ni la reine ne donnaient des signes de mécontentement. Enfin, l'altière et vindicative comtesse, enhardie par leur patience, résolut de les braver en face et accompagna un soir sa maîtresse à une réunion de la Cour à Kensington.

La douce et patiente Marie elle-même ne put tolérer une semblable audace. Elle aurait probablement manifesté son indignation devant toute la foule des courtisans qui se pressaient autour des tables où l'on jouait, mais elle se rappela que sa sœur se trouvait dans cet état qui donne aux femmes le privilége d'une indulgence toute spéciale. Rien ne fut dit cette nuit : mais le jour suivant une lettre de la reine fut remise à la princesse. Marie déclarait qu'elle était bien éloi-

le même auteur fit quelques années plus tard pour le public, alors que Marlborough était étroitement uni aux Whigs, et qu'il rendait de grands et glorieux services à son pays. Burnet, II, 90.

La duchesse de Marlborough, dans sa *Justification*, a l'effronterie de dire « qu'elle ne put jamais connaître quel motif le roi attribua à son mécontentement. » Elle donna à entendre que le faux commis par Young en fut la cause. Elle aurait dû savoir que le faux d'Young n'était pas encore commis quelques mois après la disgrâce de son époux. Probablement la mémoire, c'est-à-dire une faculté que l'on considère ordinairement comme étant absolument nécessaire aux personnes de sa classe, faisait absolument défaut à la duchesse. Son propre livre la convainct de mensonge. Elle nous donne une lettre de Marie à Anne, dans laquelle Marie dit : « Je n'ai pas besoin de vous répéter le motif que milord Marlborough a donné au roi de faire ce qu'il a fait. » Ces mots montrent évidemment qu'Anne connaissait ce motif. Si elle ne l'avait pas connu, elle l'aurait dit dans sa réponse. Nous avons sa réponse, elle ne contient pas un mot à cet égard. Elle connaissait donc cette cause, et il n'est pas possible de croire qu'elle n'en ait pas parlé à son adorée Mrs Freeman.

gnée de vouloir faire de la peine à une sœur qu'elle aimait, qu'elle pouvait bien lui pardonner une faute ordinaire, mais que pour cette fois l'affaire était grave. Lady Marlborough devait être renvoyée. Tant qu'elle habiterait à Whitehall, son mari y habiterait aussi. Etait-il convenable qu'un homme dans sa situation fît du palais du maître qu'il avait outragé sa propre demeure? Cependant Sa Majesté était si peu portée à traiter sévèrement ceux qui l'avaient outragée, qu'une semblable chose avait été supportée et qu'elle l'aurait été plus longtemps, si Anne n'avait pas amené la comtesse dans le propre salon de réception du roi et de la reine pour les défier. « De la part d'une sœur, » écrivait Marie, « c'était peu obligeant; de la part d'une égale, cela aurait été de la dernière impolitesse, et moi, je n'ai pas besoin de dire que j'aie droit à plus d'égards. » La princesse, dans sa réponse, ne chercha pas à disculper ou à excuser Marlborough; elle affirma seulement qu'elle avait la conviction que sa femme était innocente, et elle supplia la reine de ne pas exiger une séparation qui lui brisait le cœur. « Il n'y a rien, » écrivait Anne, « que je ne préfère supporter plutôt que de penser que je dois me séparer d'elle. »

La princesse fit chercher son oncle Rochester et le pria instamment de porter sa lettre à Kensington et d'y être son avocat. Rochester qui ne demandait pas mieux que de s'employer entre ses deux parentes et qui chercha même à rétablir la concorde entre elles, ne voulait pas cependant plaider la cause de Churchill : il refusa de faire cette démarche. Depuis longtemps il voyait avec un extrême déplaisir la domination absolue que ce couple sans principes exerçait sur sa jeune nièce. La lettre de la princesse Anne fut portée à la reine par un serviteur. La seule réponse qu'elle reçut fut un message du Lord chambellan Dorset qui ordonnait à lady Malborough de quitter le palais. Mistress Morley ne voulut pas se séparer de mistress Freeman. Quant à M. Morley, il s'inquiétait peu de l'endroit où il habitait pourvu qu'il y eût la table à trois services et ses trois bouteilles de vin. En conséquence, la princesse et toute sa famille se retirèrent à Sionhouse, villa située sur les bords de la Tamise et appartenant au duc de Somerset. A Londres, la princesse habitait Berkeley House, située dans Piccadily, à l'endroit où se trouve maintenant

Devonshire House [1]. Ses revenus étaient assurés par un acte du Parlement : du reste, aucune des punitions que pouvait lui infliger la couronne, ne lui fut épargnée. On lui enleva sa garde d'honneur. Les ministres étrangers cessèrent de lui faire visite. Lorsqu'elle alla à Bath, le secrétaire d'État écrivit au maire de la ville de ne pas la recevoir avec les honneurs que l'on rendait habituellement aux membres de la famille royale. Lorsqu'elle assista au service divin dans l'église de Saint-James, elle trouva qu'on avait défendu au recteur de la saluer du haut de la chaire, de faire placer sur son coussin une copie du texte de son sermon, de lui accorder enfin les marques de respect auxquelles elle était accoutumée. On dit même, mais c'est peut-être une fausseté, qu'on interdit au crieur de nuit de Piccadilly de chanter sous ses fenêtres de Berkeley House les mauvais vers composés à sa louange [2].

Il est évident qu'Anne était dans son tort : mais il n'est pas aussi évident que le Roi et la Reine eussent raison. Ils auraient dû dissimuler leur mécontentement ou en dire ouvertement les motifs. Malheureusement, ils mirent chacun à même de voir la punition et firent à peine connaître la provocation qui leur avait été faite. Ils auraient dû se rappeler que lorsque le public ne connaît pas la cause d'une querelle, il est porté à prendre parti pour le plus faible et qu'il en doit être ainsi, à plus forte raison, lorsqu'il s'agit d'une sœur traitée durement et sans apparence de raison par sa sœur. Ils auraient dû se rappeler aussi que de cette manière ils exposaient aux attaques le seul côté vulnérable du caractère de Marie. Une destinée cruelle avait placé de l'inimitié entre elle et son père. Ses détracteurs déclarèrent qu'elle était totalement dépourvue de tout sentiment d'affection pour sa famille ; ses panégyristes eux-mêmes, lorsqu'ils parlaient de la manière dont elle avait rempli ses devoirs de fille, étaient forcés de re-

[1] Jai été forcé de prendre tous ces détails dans le récit de la duchesse de Marlborough. En général, on doit se mettre en garde contre ce que dit la duchesse, à moins qu'elle ne raconte, et cela arrive souvent, quelques-uns de ses actes d'insolence et de méchanceté.

[2] *The duchess of Marlborough's Vindication ; Dartmouth's note on Burnet*, II, 92 ; *Verses of the night Bellman of Piccadilly and mylord Nottingham's Order thereupon*, 1691. Il y a aussi, à la même date, une satire pleine de méchanceté contre lady Marlborough. Cette satire a pour titre : *The Universal Health, a true Union to the queen and princess.*

noncer à la louer et de prendre sa défense. C'est pourquoi rien ne pouvait être plus malheureux pour elle que de paraître une seconde fois tenir peu de compte des liens de parenté. Elle se trouvait maintenant en guerre ouverte avec les deux personnes qui lui étaient les plus proches par les liens du sang. Ceux-là mêmes qui pensaient que la manière dont elle avait agi vis-à-vis de son père trouvait sa justification dans les extrêmes dangers qui à cette époque menaçaient son pays et sa religion, se voyaient dans l'impossibilité de défendre sa conduite vis-à-vis de sa sœur. Tandis que Marie, qui en réalité n'avait à se reprocher que de l'imprudence, était considérée par le monde comme un oppresseur, Anne, qui était coupable, autant du moins que le peu de portée de son intelligence lui permettait de l'être, était considérée comme une intéressante victime, pleine de douceur et de résignation. Cela n'empêchait pas la princesse, dans ses lettres particulières qu'elle signait du nom de Morley, d'exprimer avec le langage d'une poissarde les sentiments d'une furie : elle y parlait en termes outrageants de la nation hollandaise et y donnait à son beau-frère les noms d'avorton, de monstre, de Caliban [1]. Mais c'était ce qu'ignorait la nation qui, de la conduite de la princesse, ne connaissait que l'apparente soumission et la dignité pleine de convenance. Il paraît que c'était l'altière et violente comtesse qui donnait le ton à la correspondance confidentielle de Son Altesse, mais que pour ce qui devait être fait en public on s'en rapportait au noble comte, qui était aussi parfait gentleman que politique habile. Pendant quelque temps la princesse fut généralement blâmée, mais le charme de son caractère et de ses manières était irrésistible : au bout de quelques mois elle regagna la popularité qu'elle avait perdue [2].

Complot de Fuller.

Ce fut une circonstance très-heureuse pour Malborough que, justement à l'époque où sa disgrâce était à Londres le

[1] On ne doit pas supposer que Anne eût été une lectrice de Shakspeare. Elle avait vu souvent, sans nul doute, l'*Ile enchantée*. A cette époque, ce misérable *Rifacimento* de la *Tempête* faisait fureur à Londres, mais c'était à cause de la mise en scène et des décorations.

[2] Burnet, *Manuscrit Hart*. 6584.

sujet de toutes les conversations et que l'on cherchait à deviner la cause de la colère subite du Roi contre celui qui avait toujours semblé être un favori, l'accusation portée par William Fuller fût, après avoir donné lieu à une enquête très-sévère, reconnue fausse et calomnieuse. Il en résulta que le public, dont l'opinion n'est pas en général très-éclairée, était, à ce moment, très-peu disposé à croire à la réalité des conspirations jacobites.

Si le complot de Fuller ne fut pas aussi célèbre que le complot papiste, ce fut plutôt la faute des historiens que celle de Fuller qui fit tout ce qui était humainement possible pour arriver à occuper une place distinguée parmi les scélérats. Les personnes qui ont lu l'histoire avec attention ont dû faire la remarque, que la dépravation humaine se présente aux différentes époques sous des formes variées : qu'elle a ses modes et que ses modes changent absolument comme les modes pour les habits et les modes pour les ameublements. Il est probable qu'avant l'année 1678 on n'aurait pas trouvé en Angleterre un homme ayant inventé une histoire circonstanciée, quoique mensongère, de trahison et l'ayant affirmée sous la foi du serment, rien que pour se rendre important en occasionnant la perte de personnes qui ne lui avaient fait aucun mal. Mais ce crime exécrable était devenu de mode dans l'année 1678, et cette mode se continua pendant les vingt années qui suivirent. Des prédicateurs représentaient ce crime comme notre péché national, et ils annonçaient qu'il attirerait un terrible jugement sur notre pays. Des législateurs proposèrent de nouvelles peines, d'une sévérité terrible, en vue de réprimer cette abominable et nouvelle pratique [1]. Néanmoins on ne pensa pas qu'il fût nécessaire de recourir à cette pénalité nouvelle. La mode changea : et depuis cette époque jusqu'à nos jours, c'est-à-dire pendant l'espace d'un siècle et demi, on n'a peut-être pas rencontré un exemple de ce genre particulier de perversité.

L'explication est facile à donner. Oates fut le fondateur d'une école : ses succès sont une preuve qu'il n'y a pas d'invention si absurde qui ne puisse être reçue avec une foi

[1] On peut voir, dans les *Commons' Journals* de 1692-3, les tentatives qui furent faites à cet égard et qui échouèrent.

aveugle, par des esprits troublés par la crainte et par la haine. Ses calomnies étaient monstrueuses : mais elles venaient à propos : il parlait à un peuple que ses passions rendaient crédule. C'est ainsi que par des mensonges impudents et odieux, il s'éleva dans l'espace d'une semaine, de l'indigence et de l'obscurité au luxe, à la renommée et au pouvoir. Il avait anciennement augmenté les maigres revenus d'une misérable cure, en volant les porcs et les volailles de ses paroissiens [1]. Maintenant il habitait dans un palais : il était toujours suivi d'une foule qui l'admirait : il avait à sa merci la fortune et la vie des Howards et des Herberts. Immédiatement une foule d'imitateurs avait surgi. On pensa qu'il était plus lucratif et moins périlleux d'affirmer par serment l'existence d'une conspiration imaginaire, que de voler sur la grande route ou de rogner la monnaie. C'est pourquoi les Bedloes, les Dangerfields, les Dugdales, les Turberviles, se hâtèrent de donner à leur savoir-faire un emploi qui offrait tout à la fois moins de danger et plus de profits que tout ce qu'ils étaient accoutumés de faire jusqu'alors. Jusqu'à la dissolution du Parlement d'Oxford, ce fut surtout des complots papistes que l'on fabriqua. Pendant les sept années qui suivirent, les complots whigs étaient les seuls qui fissent de l'argent. Après la Révolution, ce fut le tour des complots jacobites : mais le public était devenu circonspect ; et, quoique les nouveaux faux témoins ne fussent en aucune manière inférieurs à leurs prédécesseurs, ils trouvaient bien moins d'encouragement. L'histoire du premier échec considérable qu'éprouva cette race réprouvée, mérite d'être racontée d'une manière circonstanciée.

En 1689 et dans le commencement de 1690, William Fuller avait rendu au gouvernement de ces services qu'il arrive quelquefois aux meilleurs des gouvernements de demander, mais qui ne sont rendus que par les plus vils des hommes. Les services que ce traître rendit, lui furent payés par ceux qui l'avaient employé, comme de tels services sont payés d'habitude, c'est-à-dire en argent et en mépris. Les libéralités que l'on eut pour Fuller, le mirent à même de vivre pendant quelques mois comme un vrai gentleman. Il se donna le

[1] *North's Examen.*

titre de colonel, prit des domestiques qu'il revêtit de livrées somptueuses, acheta des chevaux de prix, se logea à Pall Mall et montra sa face impudente, qu'encadrait une vaste perruque valant cinquante guinées, dans les antichambres du palais et aux loges du théâtre. Il se donna même les airs d'un favori de la royauté, et comme s'il eût pensé que Guillaume ne pouvait vivre sans lui, il suivit Sa Majesté, d'abord en Irlande et ensuite au congrès des princes de La Haye. Fuller se vanta ensuite d'avoir mené, dans cette ville, le train d'un ambassadeur, d'y avoir donné dix guinées par semaine pour un appartement et d'y avoir porté des vêtements d'un luxe tel que le moindre gilet était fait d'une étoffe d'argent coûtant quarante shillings l'aune. De semblables profusions, comme cela arrive d'ordinaire, le réduisirent à l'indigence. De retour en Angleterre il fut bientôt forcé, pour se mettre à l'abri des recors, de se réfugier dans Axe Yard, lieu dépendant de la juridiction de Whitehall. Sa situation était désespérée : il devait des sommes énormes, il n'avait plus aucune réclamation à faire au gouvernement, ses services avaient été plus que payés; il ne pouvait plus rendre aucun service : ayant comparu comme témoin de la Couronne, il ne pouvait plus être employé comme espion des Jacobites; enfin il était détesté et évité par les hommes d'honneur de tous les partis.

Ce fut justement à cette époque et lorsqu'il se trouvait dans cette disposition d'esprit où l'homme est exposé aux pires tentations, qu'il entra en rapport avec le pire des tentateurs, avec le diable lui-même sous forme humaine. Oates avait obtenu sa liberté, son pardon et une pension qui le rendait plus riche que les dix-neuf vingtièmes des membres du clergé dont il était la honte. Mais il n'était pas encore satisfait. Il se plaignait d'avoir maintenant moins de trois cents livres par an. Aux beaux jours du complot, on lui avait donné trois fois autant, il avait été somptueusement logé au palais, il avait été servi dans de la vaisselle plate et il n'avait porté que des vêtements faits avec des étoffes de soie. Il demandait à grands cris qu'on lui donnât un traitement plus élevé. Il aspirait même, tant son impudence était grande, aux dignités ecclésiastiques, et il trouvait dur de n'avoir pu, dans cette distribution de mitres qui venait d'avoir lieu,

obtenir ni un doyenné, ni une prébende, ni même un bénéfice. Il ne manquait aucune occasion de faire valoir ses prétentions. Il fréquentait les lieux publics et les vestibules des deux Chambres. Tous les jours on pouvait le voir et l'entendre entre Charing-Cross et Westminster-Hall : il semblait tout rempli de son importance personnelle, et comme il marchait continuellement aussi vite que ses jambes inégales le lui permettaient, il était toujours haletant. Sa conversation roulait perpétuellement sur ce qui avait été fait pour la bonne cause, ou bien il injuriait dans le langage des bateliers ceux des théologiens ou des hommes d'Etat qu'il soupçonnait lui nuire à la Cour et l'empêcher d'obtenir un évêché. Quand il reconnut qu'il n'avait rien à espérer de l'Eglise officielle, il se tourna du côté des Baptistes. Ces derniers le reçurent d'abord très-froidement : mais il parla d'une manière si touchante de la manière étonnante dont la grâce avait opéré en lui, il promit d'une manière si solennelle et en prenant à témoin Jéhovah et ses saints anges d'être à l'avenir un flambeau donnant chaleur et lumière, qu'il fut impossible à ces hommes simples et bien intentionnés de ne pas croire à sa parfaite sincérité. Il gémit, disaient-ils, comme une tourterelle. Un dimanche il avait pensé mourir de chagrin à l'idée de se voir exclure de la société des saints. Il fut enfin admis à la communion : mais il n'y avait pas une année qu'ils se trouvait avec les nouveaux amis que ces derniers découvrirent son véritable caractère et le chassèrent comme un hypocrite. Depuis cette époque il devint l'ennemi mortel des principaux Baptistes et mit à les persécuter la perfidie, l'effronterie et la méchanceté dont il s'était servi quelques années auparavant pour perdre tant de victimes. Ceux qu'il avait édifiés par le récit de ses saintes épreuves furent stupéfaits en l'entendant crier qu'il serait vengé, que la vengeance était un morceau digne de Dieu, que les misérables qui l'avaient excommunié seraient ruinés, qu'ils perdraient jusqu'à leur dernier shilling. Ses desseins furent déjoués par un décret de la Chancellerie : pour un homme ordinaire ce décret aurait été une tache ineffaçable, mais il n'ajouta rien à l'infamie de Titus Oates [1]. Cependant, malgré les change-

[1] *North's Examen ; Wards London Spy ; Croby's English Baptist*, vol. III, chap. 2.

ments qui étaient survenus dans sa position, il était resté entouré d'une bande d'agitateurs fourbes et violents. Ces agitateurs se donnaient comme Whigs, bien qu'ils fussent détestés et méprisés par tout ce qu'il y avait d'honnête dans ce parti, et ils se considéraient comme lésés, parce qu'ils n'avaient pas reçu en récompense de leurs odieux services les meilleures places parmi celles qui dépendaient de la Couronne.

En 1691, Titus, afin de se trouver plus rapproché du point central où venaient aboutir toutes les intrigues politiques, avait pris une maison située dans le ressort de Whitehall. Fuller, qui demeurait dans les mêmes parages, fut admis chez lui. Ses conversations avec Oates développèrent les déplorables idées que les mémoires de Dangerfield avaient fait naître en lui, alors qu'il n'était qu'un enfant. Depuis longtemps le Docteur de Salamanque n'était plus un témoin redoutable; mais il était poussé, autant par la haine sauvage qu'il portait à tous ceux qu'il considérait comme ses ennemis, que par l'amour du mal et l'impossibilité où il se trouvait de se tenir en repos, à faire faire par d'autres ce qu'il ne pouvait plus faire par lui-même. Il trouva dans Fuller le cœur corrompu, la langue déliée et le front impudent, qui sont les qualités indispensables que doit posséder celui qui veut exercer le métier de faux accusateur. Une amitié, s'il est permis de se servir de ce mot, s'établit entre eux. Oates ouvrit sa maison et même sa bourse à Fuller. Le pécheur endurci, soit par lui-même, soit par l'intermédiaire de ceux qui l'entouraient, fit entendre au novice qu'il n'y avait rien comme la découverte d'un complot pour rendre un homme important, et que l'on était à une époque où un jeune homme qui n'aurait pas de scrupules et ne craindrait personne, pourrait faire merveilles. La Révolution, tel était le langage que tenaient continuellement Oates et ses parasites, avait produit peu de bien. Les bons garçons de Shaftesbury n'avaient pas été récompensés selon leur mérite. Telle était l'ingratitude des hommes, que le docteur lui-même était vu avec froideur à la nouvelle cour. Des coquins de Tories siégeaient au Conseil privé et étaient reçus dans le cabinet du Roi. Ce serait une noble action que de mettre leurs têtes sur le billot. Ce serait surtout une chose délicieuse si l'on pouvait voir la longue et grave figure de Nottingham à

Tower-Hill. La haine que ces misérables portaient à Nottingham était sans bornes : ils le haïssaient non pas tant pour ses opinions politiques qui, jusqu'à un certain point, sans doute, pouvaient être blâmables, qu'à cause de son caractère contre lequel il est impossible de trouver rien à redire. Oates, avec l'autorité que donnent l'expérience et le succès, fit à son élève une leçon sur l'art de porter de faux témoignages. « Vous auriez dû, dit-il avec force serments et imprécations, tirer un meilleur parti de tout ce que vous avez vu et entendu à Saint-Germain. Jamais il n'y eut de meilleure base pour établir un complot. Mais vous êtes un fou : vous êtes un âne : je vous battrais bien : je n'aurais pas agi ainsi : j'allais trouver Charles et je lui disais son fait. Je traitais en face Lauderdale de coquin. Je me faisais craindre du Roi, des Ministres, des Lords, des Communes. Mais vous, jeunes gens, vous n'avez pas de courage. » Fuller fut grandement édifié par ces exhortations. Quelques-uns de ses associés lui donnèrent cependant à entendre que s'il avait réellement l'intention d'exercer le métier de faux témoin, il ferait bien de ne pas se montrer si souvent dans les cafés avec Titus. « Le docteur, disait quelqu'un de la bande, est un excellent homme, et il a fait de grandes choses dans son temps : mais il y a maintenant beaucoup de personnes qui ont conçu des préventions défavorables contre lui, et si vous voulez réellement découvrir un complot, moins vous serez vu avec lui, mieux cela vaudra. »

En conséquence, Fuller cessa de fréquenter la maison de Oates, mais il continua toujours de recevoir en particulier les instructions de son grand maître.

Il faut rendre justice à Fuller, il semble ne s'être décidé à prendre le métier de faux témoin que lorsqu'il ne lui était plus possible de se procurer des moyens d'existence, soit en mendiant soit en escroquant. Pendant un temps il avait vécu des charités de la Reine. Ensuite il préleva des contributions en se faisant passer pour un membre de la noble famille de Sidney. Il trouva aussi le moyen par ses flatteries de tirer quelque argent de Tillotson, et il marqua sa reconnaissance au bon archevêque en se donnant comme un neveu favori de Sa Grâce. Mais dans l'automne de 1691, il était à bout d'expédients. Après avoir passé plusieurs fois la nuit dans des

corps de garde, Fuller fut enfin logé dans la prison de King's Bench : il pensa alors qu'il était temps d'annoncer qu'il avait découvert un complot [1].

Il s'adressa d'abord à Tillotson et à Portland : mais Tillotson et Portland ne furent pas longtemps sans s'apercevoir qu'il mentait. Cependant on rapporta au Roi ce qu'il avait dit : le Roi, comme on devait s'y attendre, traita avec une froideur méprisante et l'avis et celui qui le donnait. Il ne restait plus qu'un moyen, c'était de s'adresser au Parlement.

Dès que les Chambres furent réunies, Fuller rédigea une pétition aux Communes afin qu'elles voulussent bien l'entendre : il promettait de faire d'importantes révélations. Il fut amené de sa prison à la barre de la Chambre : là il se mit à débiter un long roman. Jacques, disait-il, avait délégué l'autorité royale à six commissaires dont Halifax était le premier.

Plus de cinquante lords et gentlemen avaient signé une adresse au roi de France, dans laquelle ils le suppliaient de faire un grand effort pour la restauration de la maison de Stuart. Fuller déclara qu'il avait vu cette adresse et cita plusieurs des noms qui s'y trouvaient. Plusieurs membres firent remarquer combien cette histoire était peu probable et appelèrent l'attention de la Chambre sur le caractère du témoin. Il était, disaient-ils, le plus grand coquin qui fût sur la surface de la terre, et il disait de ces choses qui seraient à peine croyables si un ange envoyé du ciel venait les annoncer. Fuller s'engagea audacieusement à donner des preuves qui seraient assez fortes pour convaincre les plus incrédules. Il était, affirmait-il, en rapport avec des agents de Jacques. Ces derniers étaient prêts à faire une réparation à leur pays. Leur témoignage serait décisif, car ils étaient en possession de documents qui confondraient les coupables. Si ces personnes n'avaient pas fait de révélations jusqu'à présent, c'est qu'elles voyaient parmi les traîtres des personnages haut placés et approchant la personne du Roi, et qu'elles craignaient d'encourir l'inimitié d'hommes aussi puissants et aussi méchants. Fuller finissait en demandant une somme d'argent et

[1] J'ai pris, dans le propre récit de Fuller, l'histoire de cette partie de sa vie.

en assurant les Communes qu'il en ferait un emploi convenable[1].

Il est probable que si son impudente demande lui avait été accordée, il aurait payé ses dettes, obtenu sa liberté et qu'il se serait caché : mais la Chambre insista très-sagement pour voir d'abord ses témoins. Il commença alors à chercher des faux fuyants. Les gentlemen étaient sur le continent et ne pouvaient venir sans passeports. On lui fit donner les passeports : mais il déclara qu'ils étaient insuffisants. Enfin les Communes, voulant connaître ce qu'il y avait de vrai dans cette affaire, se déterminèrent à envoyer au Roi une requête, dans laquelle on le priait d'envoyer à Fuller un sauf-conduit en blanc et conçu dans les termes les plus larges[2]. Le sauf-conduit fut envoyé. Six semaines se passèrent, et cependant on n'entendit pas parler des témoins. Enfin, les amis des lords et des gentlemen qui avaient été accusés, représentèrent fortement à la Chambre qu'elle ne devait pas se séparer avant d'avoir statué sur une affaire aussi grave. On ordonna à Fuller de comparaître. Il déclara qu'il était malade : il affirma, et il l'avait déjà dit plusieurs fois, que les Jacobites l'avaient empoisonné. Mais la manière prompte et vigoureuse dont agirent les Communes déjoua tous ses plans. Des commissaires furent envoyés près de Fuller avec ordre de lui faire dire d'une manière définitive s'il avait réellement des témoins et où ils étaient. Ces commissaires s'étant rendus à la prison de King's Bench, le trouvèrent au lit et en proie à un malaise produit très-probablement par de l'émétique qu'il avait pris pour leur donner le change. Il dit en réponse aux questions qui lui furent faites que deux de ses témoins, Delaval et Hayes étaient en Angleterre, et qu'ils étaient logés dans Holborn, dans la maison d'un apothicaire catholique. Aussitôt que cela fut rapporté aux Communes, elles envoyèrent quelques-uns de leurs membres à la maison indiquée. On fit des perquisitions dans cette maison et dans les maisons voisines. Mais personne, dans le voisinage, n'avait vu ces individus ni n'en avait entendu parler. En conséquence, la Chambre, le dernier jour de la session, et au moment même où l'huissier de la

[1] *Common's Journals*, 2 et 9 décembre 1691 ; *Grey's Debates*.
[2] *Common's Journals*, 4 janvier 1691-2 ; *Grey's Debates*.

Verge Noire frappait à la porte, déclara unanimement que William Fuller était un fourbe et un faux accusateur ; qu'il avait insulté le Gouvernement et le Parlement ; qu'il avait calomnié des hommes honorables, et que la Couronne serait priée de le faire poursuivre pour sa scélératesse [1]. Il fut par conséquent jugé, convaincu et condamné à l'amende, à l'emprisonnement et au pilori. Il subit son exposition, qui pour celui qui n'a pas perdu tout sentiment de honte, est une peine plus terrible que la mort, avec une audace digne de ses deux modèles favoris, Dangerfield et Oates. Il eut l'impudence de persister dans ses calomnies et de soutenir, d'année en année, qu'il était tombé victime des machinations du dernier roi qui, pour le perdre, avait dépensé six mille livres. Jacques, tel était du moins le bruit qui courut, avait donné lui-même des instructions à Delaval et à Hayes. Pour obéir à ses ordres, ces derniers avaient poussé Fuller à promettre qu'ils se présenteraient : ils s'étaient ensuite absentés et l'avaient laissé exposé au ressentiment de la chambre des Communes [2]. Cette histoire fut accueillie comme elle le méritait, et Fuller tomba dans l'obscurité : son infamie l'en fit sortir deux ou trois fois et à de longs intervalles, mais ce fut seulement pour un instant.

Fin de la session. — Le Bill pour assurer le traitement des juges est rejeté.

Le 24 février 1692, environ une heure après que les Communes avaient déclaré que Fuller était un imposteur, ces dernières furent mandées à la chambre des Lords. Le roi remercia les Chambres de leur loyauté et de leur libéralité, les informa qu'il devait bientôt se rendre sur le continent et leur commanda de s'ajourner. Le même jour, il donna son assentiment à un certain nombre de bills publics et privés. Mais lorsque le clerc de la Couronne se mit à lire le titre d'un bill qui était passé à la Chambre-Basse sans une simple division et sans protestation à la Chambre-Haute, le clerc des Parlements déclara, selon l'ancienne coutume, que le roi et la reine aviseraient. Ces paroles

[1] *Common's Journals*, 22, 23 et 24 février 1691-2.

[2] *Fuller's Original Letters of the late King James and others to his greatest Friends in England.*

avaient été rarement prononcées avant l'avénement de Guillaume au trône. Elles n'ont été dites qu'une seule fois depuis sa mort. Quant à Guillaume, il fit, dans plusieurs occasions importantes, usage du droit qu'il avait de mettre son *veto* sur les lois adoptées par les Etats du royaume. Ses détracteurs ont affirmé qu'il rejeta à lui seul plus de bills importants que tous les rois de la maison de Stuart, et ils en tirèrent cette conclusion absurde, qu'il respecta moins que ses oncles et son grand-père la manière de voir des Etats du royaume. Une étude judicieuse de l'histoire fait voir pourquoi Guillaume exerça fréquemment une prérogative à laquelle ses prédécesseurs eurent rarement recours, et que ses successeurs ont laissée tomber en désuétude.

Ses prédécesseurs approuvaient facilement les lois, parce qu'ils les violaient avec une facilité assez grande. Charles Ier donna son assentiment à la Pétition des Droits, et immédiatement viola chaque clause de ce grand statut. Charles II donna son assentiment à un Acte d'après lequel il devait y avoir une session du Parlement au moins tous les trois ans. Cependant, lorsqu'il mourut, le pays était depuis près de quatre ans sans Parlement. Les lois qui abolissaient la Cour de la Haute-Commission, celles qui établirent le serment du Test, furent approuvées sans la plus petite difficulté ; mais elles n'empêchèrent pas Jacques II de rétablir la Cour de la Haute-Commission et de remplir le Conseil Privé, les administrations, les Cours de Justice et les Corporations municipales, de personnes qui n'avaient pas prêté le serment. Il était très-naturel qu'un roi ne mît aucune difficulté à approuver un statut auquel il pouvait désobéir quand cela lui plaisait.

Telle n'était pas la position de Guillaume. Il ne pouvait pas, comme ceux qui avaient gouverné avant lui, sanctionner un Acte au printemps et le violer pendant l'été. Il avait, en consentant au Bill des Droits, solennellement promis d'obéir aux lois, et, par prudence autant que par honneur, et par respect de la chose jurée, il ne voulait pas briser un pacte qui protégeait sa couronne. Une loi pouvait être blessante pour lui personnellement, elle pouvait lui sembler nuisible pour son peuple ; cependant, dès qu'il l'avait approuvée, elle était à ses yeux une chose sacrée. Il

avait donc, pour ne sanctionner une semblable loi qu'après y avoir mûrement réfléchi, un motif que n'avaient pas ses prédécesseurs. Ces derniers engageaient facilement leur parole, parce qu'ils ne se faisaient aucun scrupule d'y manquer. Quant à lui, il donnait difficilement la sienne, parce qu'il ne lui arrivait jamais de ne pas la tenir.

Mais si sa position différait essentiellement de celle des princes de la maison des Stuarts, elle n'était pas précisément non plus la même que celle des princes de la maison de Brunswick. Un prince de cette maison est dirigé, dans l'usage qu'il fait de la prérogative royale, par l'avis d'un ministre responsable, et le ministre doit être pris dans le parti qui domine dans les deux Chambres, ou, au moins, dans la Chambre-Basse. Il est difficile de comprendre comment un souverain qui se trouve dans cette situation peut refuser son consentement à un bill approuvé par les deux branches de la législature. Un semblable refus implique nécessairement que le souverain a agi contrairement à l'avis de son ministre, et que le ministre n'est pas d'accord avec les Communes et les Lords sur une question ayant une importance capitale. Dans l'un et l'autre cas, le pays se trouve jeté dans une crise qui, si elle se prolongeait longtemps, amènerait une révolution. Mais dans les commencements du règne de Guillaume il n'y avait pas de ministère. Les emplois principaux de chaque branche du gouvernement n'appartenaient pas exclusivement à un parti. Parmi ceux qui occupaient ces emplois, il y en avait qui étaient des Whigs zélés, d'autres étaient des Tories exagérés. Les hommes d'Etat les plus intelligents ne considéraient pas comme une chose inconstitutionnelle que le roi exerçât, dans les circonstances les plus importantes, ses prérogatives les plus élevées, sans autre guide que son propre jugement. Son refus, par conséquent, de sanctionner un bill qui avait été approuvé dans les deux Chambres, n'indiquait pas, comme le ferait maintenant un semblable refus, que le mécanisme du gouvernement était gravement dérangé ; mais il signifiait simplement qu'il existait entre le roi et les autres branches de la législature une différence d'opinion sur l'opportunité d'une loi particulière. Une telle différence d'opinion pouvait donc exister non-seulement lorsque le roi et le

Parlement étaient en bons termes, mais encore lorsqu'il existait entre eux une entente cordiale et complète. Nous verrons, en effet, que cela arriva réellement.

On n'a jamais fait voir d'une manière exacte les circonstances à propos desquelles Guillaume fit, pour la première fois, usage de son veto. Ce fut à l'occasion d'une loi qui, dans l'intention des Chambres, devait compléter une réforme que le Bill des Droits avait laissée imparfaite. Le Bill des Droits avait enlevé à la Couronne le droit de destituer arbitrairement les juges, mais ne les avait pas rendus entièrement indépendants. Leur rémunération consistait partie en appointements, partie en honoraires. Le roi n'exerçait aucun contrôle sur les honoraires; mais il pouvait réduire ou retenir les appointements. On ne prétendait pas que Guillaume eût jamais abusé du pouvoir qu'il avait à cet égard; mais le prince ne devait pas évidemment avoir ce droit et c'était ce que les deux Chambres pensaient. En conséquence, on porta un bill qui assurait à chacun des douze juges un traitement annuel de mille livres. Jusque-là, tout était bien. Mais malheureusement ce traitement était mis à la charge des revenus héréditaires. A notre époque, une proposition de cette nature ne pourrait être reçue par la chambre des Communes que lorsqu'un membre du Conseil-Privé serait venu faire connaître que le roi y consentait. Mais cette règle salutaire n'avait pas encore été établie, et Guillaume ne pouvait défendre les droits de propriété de la Couronne, qu'en refusant de sanctionner le bill. A l'époque, ce refus de sanction ne produisit pas grande impression; c'est du moins ce qui semble pouvoir être affirmé : les pamphlétaires jacobites en font à peine mention. Ce n'est que plus tard et lorsque l'on avait oublié le contenu de ce bill dont on ne se rappelait que le titre, que Guillaume fut accusé d'avoir cédé au désir de tenir les juges dans un état de dépendance [1].

[1] Burnet, II, 86. Burnet a évidemment oublié le contenu du Bill. Ralph n'en savait que ce qu'il avait appris de Burnet. C'est à peine si j'ai trouvé dans quelque pamphlet jacobite de cette époque quelque allusion à cet égard. Mais il existe, dans un pamphlet qui parut vers la fin du règne de Guillaume, sous le titre de : *The art of Governing, by parties*, un passage remarquable. L'auteur dit : « Nous avons besoin d'un acte qui assure les fonds nécessaires pour les salaires des juges. Après la Révolution, les deux Chambres du Parlement passèrent un Bill à ce sujet. Je ne me rappelle pas

Changements ministériels en Angleterre.

Les Chambres se séparèrent : le roi se disposa à partir pour le continent. Avant son départ, il fit quelques changements dans sa maison et dans quelques parties du gouvernement. Ces changements, du reste, n'indiquent pas une préférence marquée pour l'un ou l'autre des grands partis politiques. Rochester entra au Conseil. Il est probable que cette marque de la faveur royale lui fut donnée parce que dans la malheureuse querelle entre les deux sœurs, il avait pris parti pour la reine. Pembroke eut les Sceaux-Privés et fut remplacé à l'Amirauté par Charles Lord Cornwallis, qui était un Tory modéré. Lowther accepta aussi une place à l'Amirauté et eut pour successeur à la Trésorerie sir Edouard Seymour. Les gentilshommes campagnards tories, qui avaient considéré Seymour comme leur chef dans la campagne contre les hommes en place et les Hollandais, furent remplis d'indignation lorsqu'ils apprirent qu'il était devenu un courtisan. Ils rappelèrent qu'il avait voté pour la régence, qu'il n'avait pas prêté serment de bonne grâce, et que c'était pour des avantages qu'un homme riche comme lui et jouissant d'un aussi grand crédit dans le Parlement aurait dû dédaigner, qu'il servait un souverain dont il avait mal parlé. Il était extraordinaire que le plus altier des hommes, que celui qui semblait ne vouloir céder le pas à personne eût consenti à s'abaisser

pourquoi le roi refusa de l'approuver. Je ne sais pas si c'est parce que le Bill était défectueux ou pour tout autre motif. Ce qu'il y a de certain, c'est que l'on m'a donné à l'époque une raison du refus qui me satisfit. Je ne doute pas que le roi n'eût approuvé un Bill de cette nature, si le Bill avait été bien fait. » Ce passage m'a convaincu que le Bill donnait lieu à quelques grave objection qui ne se manifeste pas tout d'abord et à la simple vue du titre, et qui n'a été relevée par aucun historien.

J'ai trouvé dans les Archives de la Chambre des Lords l'original écrit sur parchemin, et qui porte en marge : « Le Roy et la Royne s'aviseront. »

Il y a à cet égard un hiatus dans le passage du Journal de Narcisse Luttrell qui a trait à cette affaire : Le roi, écrit-il, approuva dix bills publics et trente-quatre bills privés, et rejeta celui de

Quant à la pratique actuelle de la Chambre des Communes en pareille circonstance, voir *Latsell's valuable Work*, II, 356. Je cite l'édition de 1818. Latsell dit que les bills qui peuvent toucher aux intérêts de la Couronne peuvent être proposés sans que le roi ait fait signifier son consentement préalable, et qu'il suffit que ce consentement soit signifié à la deuxième lecture, ou même plus tard, mais que, lorsqu'il s'agit de revenus héréditaires, le consentement doit être signifié dès le commencement.

pour toucher des appointements. Toutes ces réflexions troublèrent peu sir Edouard. Il trouva cependant un désagrément dans sa nouvelle position : il devait siéger au-dessous du Chancelier de l'Echiquier. Le premier Lord, Godolphin, était un pair du royaume. On ne pouvait, selon les règles héraldiques, mettre en question son droit à la préséance. Mais tout le monde savait qui était le premier parmi les membres de la Chambre des Communes. Qu'était-ce que Richard Hampden pour qu'il prît le pas sur Seymour, sur le chef des Seymours ? On arriva avec beaucoup de difficultés à un compromis. Des concessions furent faites à l'orgueil pointilleux de sir Edouard. Il entra au Conseil ; il fit partie du Cabinet. Le roi le prit par la main et le présenta à la reine. « Je vous amène, » dit Guillaume, « un gentilhomme qui pendant mon absence sera pour vous un précieux ami. » Sir Edouard fut tellement flatté, caressé, qu'il finit par ne plus insister pour siéger entre le Premier Lord et le Chancelier de l'Echiquier.

On trouve aussi dans la même commission de la Trésorerie où siégeait Seymour, le nom d'un homme politique beaucoup plus jeune, mais qui pendant la dernière session avait conquis une haute position dans la Chambre des Communes. Nous voulons parler de Charles Montague. Cette nomination donna beaucoup de satisfaction aux Whigs dans l'estime desquels Montague avait maintenant une place plus élevée que celle de Sacheverell et de Littleton, leurs anciens chefs ; il venait immédiatement après Somers, qui était le seul que les Whigs plaçassent au-dessus de lui.

Sidney rendit les Sceaux qu'il avait gardés pendant plus d'une année : il fut nommé Lord-Lieutenant d'Irlande. Plusieurs mois se passèrent avant que la place qu'il venait de quitter fût donnée. Pendant cet intervalle, ce fut Nottingham, qui fut chargé de tout le travail qui se divisait ordinairement entre deux Secrétaires d'Etat [1].

Changements ministériels en Ecosse.

Pendant tous ces arrangements d'autres événements

[1] J'ai pris l'histoire de tous ces arrangements ministériels dans les *London Gazette*, 3, 7 mars 1691-2 ; et dans le Journal de Narcisse Luttrell du même mois. J'ai emprunté deux ou trois détails peu importants aux pamphlets du temps.

s'étaient passés dans une partie éloignée de l'île : ces événements qui ne furent connus à Londres, dans les cercles les mieux informés, que quelques mois après qu'ils furent arrivés, acquirent une terrible notoriété, et maintenant encore, après un intervalle de cent soixante années, ils ne sont jamais racontés sans horreur.

Les Etats d'Ecosse s'étaient séparés dans l'automne de 1690 : immédiatememt après leur séparation, un changement fut apporté dans l'administration de ce royaume. Guillaume n'avait pas été satisfait de la manière dont il avait été représenté dans le Parlement d'Edimbourg. Il trouvait que les ecclésiastiques, hués par la populace, avaient été durement traités. Il n'avait subi qu'avec beaucoup de répugnance la loi qui abolissait le patronage. Mais ce qui lui déplaisait surtout, c'était que les actes qui établissaient une nouvelle organisation ecclésiastique, n'eussent pas été suivis d'un autre acte garantissant la liberté de conscience à ceux qui étaient attachés à l'ancienne organisation de l'Eglise. Il avait donné pour instruction à Melville d'obtenir pour les épiscopaux d'Ecosse une indulgence semblable à celle dont les Non-Conformistes jouissaient en Angleterre[1]. Mais les prédicateurs presbytériens jetèrent de hauts cris et s'élevèrent avec force contre ce qu'ils appelaient sa douceur pour les Amalécites. Melville ne manquait pas de talents, mais ses vues étaient étroites et son esprit n'avait pas de fermeté. Il n'osa pas prononcer devant les théologiens démagogues de son pays le mot de tolérance qui leur était odieux. En cédant à leurs préjugés il mit fin aux clameurs qui s'étaient élevées à Edimbourg : mais ces concessions occasionnèrent une clameur bien autrement formidable, qui s'éleva dans le sud de l'île contre la bigoterie des schismatiques qui dominaient dans le nord, et contre la pusillanimité du gouvernement qui n'osait pas résister à cette bigoterie. Les hommes de la Haute-Eglise[2], comme les hommes de la Basse-Eglise, avaient à cet égard la même opinion : les plus irrités étaient même les hommes de la Basse-Eglise[3]. Un homme comme South,

[1] *William to Melville*, 22 mars 1690.
[2] Highchurchmen.
[3] Lowchurchmen.

qui pendant des années, n'avait fait que répéter que, si un jour les puritains cessaient d'être persécutés, ils deviendraient persécuteurs, ne devait pas voir avec peine sa prophétie réalisée. Quant à Burnet, dont le but, pendant toute sa vie, avait été d'apaiser la haine que les ministres anglicans portaient aux presbytériens, il ne pouvait qu'être indigné et en même temps douloureusement affecté de la conduite intolérante de ces derniers. Il n'y avait donc personne à la cour d'Angleterre, pour parler en faveur de Melville. Cependant on le fit descendre doucement de sa haute position. Il continua encore plus d'une année à être secrétaire d'Etat : mais on nomma un autre secrétaire qui dut rester près du roi et avoir la direction suprême. Le nouveau premier ministre de l'Ecosse fut le capable, l'éloquent et l'accompli sir John Dalrymple. Son père, le Lord-Président de la Cour des sessions, venait d'être fait pair, avec le titre de vicomte Stair : en conséquence, sir John Dalrymple était appelé, selon l'antique usage de l'Ecosse, le Maître de Stair [1]. quelques mois après, Melville quitta son secrétariat et accepta une position honorable et convenablement rétribuée, mais n'ayant aucune importance politique [2].

Situation des montagnes d'Ecosse.

Les Basses-Terres d'Ecosse, pendant l'année qui suivit la session parlementaire de 1690, furent aussi paisibles qu'elles l'avaient jamais été de mémoire d'homme ; mais la situation des montagnes, ou Hautes-Terres, causa beaucoup d'inquiétude au gouvernement. La guerre civile avait cessé de ravager cette région sauvage ; mais c'était un feu qui avait continué de couver sous la cendre. Enfin, dans les premiers mois de l'année 1691 les Chefs rebelles informèrent la cour de Saint-Germain que, cernés comme ils l'étaient de

[1] *Master of Stair*. Ce titre est particulier à l'Ecosse, et le titre français de *Sire* n'en est pas l'équivalent exact, quoiqu'on l'ait substitué quelquefois à celui de *Master*. (*N. t.*)

[2] Voir la préface aux *Leven and Melville Papers*. Je crois avoir donné l'explication vraie de l'hostilité de Burnet contre Melville. Le descendant de ce dernier, qui, par l'exactitude et la conscience avec lesquelles il a rempli ses devoirs d'éditeur, a bien mérité de toutes les personnes qui étudient l'histoire, pense que Burnet fut aveuglé par son zèle pour l'épiscopat et sa haine pour le presbytérianisme. Cette accusation amusera et surprendra les *High Churchmen* anglais.

tous côtés, ils ne pourraient plus tenir sans les secours de la France. Jacques leur avait envoyé une petite quantité de farine, d'eau-de-vie et de tabac, en leur déclarant franchement qu'il ne pouvait faire davantage. L'argent était si rare parmi eux que six cents livres sterling auraient été une addition très-agréable à leurs fonds ; mais Jacques n'avait pu disposer même de cette faible somme. Il ne pouvait s'attendre, en pareilles circonstances, à les voir défendre sa cause contre un gouvernement qui avait une armée régulière et un revenu considérable. Il les informa donc qu'il ne leur en voudrait pas s'ils faisaient la paix avec la dynastie nouvelle, pourvu toutefois qu'ils fussent toujours prêts à relever l'étendard de l'insurrection aussitôt qu'il les sommerait de le faire [1].

Cependant à Kensington, malgré l'opposition de Stair, on avait résolu d'essayer du plan que Tarbet avait recommandé deux ans auparavant, et qui, s'il eût été pratiqué alors, aurait prévenu probablement l'effusion de beaucoup de sang. Douze à quinze mille livres sterling devaient être consacrées à pacifier les montagnards d'Ecosse. C'était là un trésor qui, pour un habitant d'Appin ou du Lochaber, semblait presque fabuleux, et qui, par le fait, était proportionnellement plus en rapport avec les revenus de Keppock ou de Glengary que quinze cent mille livres avec les revenus de lord Bedford ou de lord Devonshire. La somme était forte, mais le roi ne fut pas heureux dans le choix de son agent [2].

Breadalbane employé à négocier avec les clans rebelles.

John, comte de Breadalbane, chef d'une branche cadette de la grande famille de Campbell, tenait un haut rang parmi les petits princes des montagnes. Il pouvait mettre en campagne dix-sept cents claymores, et dix ans avant la Révolution il était descendu dans les Basses-Terres avec ce nombre de combattants pour soutenir la tyrannie du parti prélatiste. En ce temps-là, il avait affecté beaucoup de zèle pour

[1] La *Vie de Jacques II*, II, 466 à 469.
[2] Burnet, II, p. 88. Lettre du Maître de Stair à Breadalbane, 2 décembre 1691.

la monarchie [1] et les épiscopaux; mais, au fond du cœur, il n'avait souci d'aucun gouvernement ni d'aucune religion. Breadalbane semble avoir réuni deux différentes sortes de vices, le produit de deux différentes régions et de deux différentes phases du progrès social. Dans son château des montagnes, il avait hérité du barbare orgueil et de la férocité d'un chef montagnard; dans la chambre du Conseil, à Edimbourg, il avait contracté la contagion de la corruption et de la perfidie. Après la Révolution, comme un trop grand nombre des autres chefs de clans, il avait servi et trahi tour à tour les divers partis, jurant fidélité à Guillaume et à Marie pour comploter ensuite contre eux. Il serait fatigant de suivre toutes les traces de ses tergiversations pendant l'année 1689 et les premiers mois de 1690 [2]. Cette marche devint un peu moins tortueuse quand la bataille de la Boyne eut atterré les Jacobites. Il parut alors probable que le comte serait un sujet fidèle de Leurs Majestés jusqu'à ce qu'un grand désastre leur arrivât. Aucun de ceux qui le connaissaient ne pouvait se fier à lui; mais il était peu de politiques écossais à qui on pût se fier alors, et il fallait cependant employer des politiques écossais. La position personnelle de Breadalbane et ses relations nombreuses dans les montagnes le désignaient comme un homme qui pouvait, s'il le voulait, avancer beaucoup l'œuvre de la pacification. Son propre intérêt devait être la garantie de son zèle. N'avait-il pas, comme il le déclarait avec toutes les apparences de la vérité, de puissantes raisons personnelles pour désirer voir le rétablissement de la tranquillité? Telle était la situation de ses domaines que, tant que durait la guerre civile, ses vassaux ne pouvaient mener paître leurs troupeaux ou semer leur avoine sans être en danger. Ses champs étaient journellement ravagés, son bétail journellement chassé du pâturage; une de ses résidences avait été incendiée. Il était donc probable qu'il ferait tout son possible pour mettre un terme aux hostilités [3].

[1] Burnet, I, 418.
[2] Crawford à Melville, 23 juillet 1689; Stair à Melville, 16 août 1689; Cordroff à Melville, 9 septembre 1689; *Mémoires de Balcarras; Confession d'Annandale*, 14 août 1690.
[3] Breadalbane à Melville, 17 septembre 1690.

On lui donna, en conséquence, la mission de traiter avec les chefs jacobites et on lui remit l'argent qui devait leur être distribué. Breadalbane les invita à une conférence dans son château du Glenorchy. Ils y vinrent; mais la négociation traîna en longueur. Chaque chef de tribu demandait une plus grosse part de l'or anglais qu'il n'en pouvait obtenir. On soupçonna Breadalbane de vouloir tromper en même temps les clans et le roi. La querelle entre les rebelles et le gouvernement se compliquait d'une autre querelle encore plus embarrassante. Les Camerons et les Macdonalds étaient réellement en guerre, non pas avec Guillaume, mais avec Mac-Callum More, et aucun arrangement, auquel ne prenait point part Mac-Cullum More, ne pouvait réellement faire renaître la tranquillité. Cette grave question s'éleva : l'argent remis à Breadalbane devait-il être distribué directement aux chefs mécontents, ou payé au duc d'Argyle pour satisfaire à ses réclamations contre eux? La finesse de Lochiel et les prétentions arrogantes de Glengary contribuèrent à prolonger le débat. Mais aucun de ces potentats celtiques ne se montra aussi impraticable que Macdonald de Glencoe, connu parmi les montagnards par l'appellation héréditaire de Mac-Ian [1].

Mac-Ian habitait l'entrée d'un ravin situé non loin du bord méridional de Lochleven, bras de mer qui creuse profondément la côte ouest de l'Ecosse, et sépare le comté d'Argyle du comté d'Inverness. Près de sa maison, sa tribu peuplait deux ou trois petits hameaux. Toute la population n'était pas supposée de plus de deux cents âmes. Dans le voisinage de ce petit groupe de villages croissaient quelques taillis et s'étendaient quelques terrains de dépaissance; mais au delà du défilé on ne voyait aucun signe de population ou de culture. En dialecte gaëlique, Glencoe signifie la vallée des larmes, et, par le fait, cette gorge est la plus triste de toutes les ravines de l'Ecosse, la véritable vallée de l'ombre de la mort. Les brouillards la couvrent pendant la plus grande partie du plus bel été; les orages y sont fréquents, et même dans ces jours si rares où le soleil y brille

[1] Le Maître de Stair à Hamilton, 17 (27) août 1691; Hill à Melville, 26 juin 1691; Le Maître de Stair à Breadalbane, 26 août 1691.

dans un ciel bleu le paysage inspire encore des idées de tristesse et de terreur. Le sentier côtoyant un cours d'eau qui sort du plus sombre des petits lacs des Highlands, est hérissé d'horribles précipices des deux côtés. Jusqu'au mois de juillet la neige blanchit souvent les anfractuosités des sommets les plus élevés, et des monceaux de rocs détachés de la montagne indiquent le passage des torrents. Pendant un trajet de plusieurs milles le voyageur cherche en vain la fumée d'une hutte, une forme humaine enveloppée d'un plaid, un chien qui aboie, un mouton qui bêle. Ce silence de mort n'est interrompu que par le cri de l'oiseau de proie perché au faite d'une roche battue par la tempête. Le progrès de la civilisation, qui a converti tant de landes désertes en champs couverts de moissons dorées ou en vergers fleuris, n'a fait qu'augmenter la désolation de Glencoe. Toute la science et toute l'industrie d'un siècle de paix n'ont pu en rien extraire de bon ; mais dans un siècle de violence et de rapine le sauvage désert lui-même avait son prix, à cause de ces refuges qu'il ménageait au pillard et à son butin. Il était très-naturel que le clan auquel Glencoe appartenait eût été souvent cité comme adonné à la maraude ; car généralement chez les Highlanders le vol était considéré comme aussi honorable pour le moins que la culture du sol, et de tous les Highlanders les Macdonalds de Glencoe avaient le sol le moins productif avec le repaire de voleurs le plus convenable et le plus sûr. Tous les gouvernements avaient tenté successivement de punir cette race farouche ; mais on n'y avait jamais employé la force nécessaire, et toute troupe peu nombreuse était facilement repoussée ou évitée par des hommes familiarisés avec tous les coins et recoins de la citadelle naturelle dans laquelle ils étaient nés. Les montagnards de Glencoe auraient été probablement des voisins moins incommodes s'ils avaient vécu parmi ceux de leur propre race. Mais ils étaient un avant-poste du clan Donald, isolés de toutes les autres branches de cette tribu et presque entourés de la race hostile de Diarmid [1]. C'était autant une

[1] « La vérité réelle est qu'ils étaient une branche des Macdonalds (lesquels furent toujours une courageuse race), placée au milieu des Campbells, qui (je veux dire les montagnards de Glencoe) sont tous papistes, s'ils ont aucune religion ; qu'ils furent toujours considérés comme une tribu très-

hostilité héréditaire que le besoin qui les poussait à vivre aux dépens de la tribu de Campbell. Les domaines de Breadalbane avaient grandement souffert de leurs déprédations, et il n'était pas d'un caractère à pardonner de telles injures. Aussi, lorsque le Chef de Glencoe fit son apparition au congrès de Glenorchy, il fut très-mal reçu. Le Comte, qui ordinairement affectait la dignité solennelle d'un Grand d'Espagne, oublia, dans son ressentiment, sa gravité accoutumée; il oublia son titre de négociateur, il oublia les lois de l'hospitalité, et avec d'amers reproches, accompagnés de menaces, demanda une indemnité pour les troupeaux enlevés de ses pâturages par le clan de Mac-Ian. Mac-Ian eut la crainte secrète de quelque outrage personnel, et s'estima heureux de rentrer sain et sauf dans sa vallée [1]. Son orgueil avait été blessé, et le conseil de ses intérêts s'accorda avec celui de son orgueil. A la tête d'une population qui vivait de pillage, il avait de bonnes raisons pour souhaiter que le désordre se perpétuât dans le pays. Il n'avait guère de chances pour recevoir une seule guinée de l'argent qui devait être réparti entre les mécontents; car sa part dans cette répartition couvrirait à peine l'indemnité réclamée par Breadalbane, et il était hors de doute que Breadalbane commencerait par se payer lui-même, dût-il ne pas payer tout le monde. Mac-Ian fit donc tout ce qu'il put pour dissuader ses alliés de souscrire à des conditions dont il n'espérait aucun profit pour lui-même, et son influence était grande. Ses propres vassaux n'étaient pas nombreux ; mais, allié au plus noble sang des montagnes, il avait maintenu ses bonnes relations avec sa parenté plus puissante, qui ne l'estimait pas moins pour être un voleur, car il ne les volait jamais, et jamais il n'était entré dans l'esprit d'un Chef celtique que le vol, considéré simplement comme vol, fût un acte criminel ou déshonorant. Mac-Ian était donc tenu en haute estime par

adonnée à la rapine et au pillage, tribu de voleurs ou *sorners*, comme nous les appelons, et tout d'une pièce avec les voleurs de grand chemin d'Angleterre. Plusieurs gouvernements désiraient les livrer à la justice, mais leur pays était inaccessible pour des détachements peu nombreux. » Voir une *Relation impartiale* de quelques *transactions* en Ecosse concernant le comte de Breadalbane, le vicomte et Maître de Stair, les montagnards de Glencoe, etc., London, 1693.

[1] Rapport des commissaires, signé à Holyrood, 20 juin 1695.

les confédérés. Son âge était vénérable, son aspect majestueux, et il était richement doué de ces qualités intellectuelles qui dans les sociétés grossières donnent aux hommes l'ascendant sur leurs semblables. Breadalbane se vit, à chaque pas de sa négociation, entravé par les artifices de son vieil ennemi. Aussi le nom de Glencoe lui devenait-il plus odieux de jour en jour [1].

Mais le gouvernement ne s'en rapporta pas seulement à l'habileté diplomatique de Breadalbane. Les autorités d'Edimbourg publièrent une proclamation pour exhorter les clans à se soumettre au roi Guillaume et à la reine Marie, en offrant le pardon à tout rebelle qui, jusqu'au 31 décembre 1691 exclusivement, se serait engagé par serment de vivre en paix sous le gouvernement de Leurs Majestés. Ceux qui ne se seraient pas rendus ce jour-là, seraient traités comme traîtres et ennemis de l'Etat. [2]. On fit des préparatifs de guerre qui indiquaient que la menace était sérieuse. Les Highlanders prirent l'alarme; et quoique les conditions pécuniaires n'eussent pas été réglées à leur satisfaction, ils jugèrent prudent de ne pas refuser le gage qui leur était demandé. Aucun chef, il est vrai, ne voulait donner l'exemple de la soumission. Glengary murmura et fit mine de fortifier sa demeure [3]. « Je ne romprai pas la glace, » dit Lochiel, « c'est pour moi un point d'honneur. Mais je laisse liberté entière à mes tenanciers et à tous mes hommes [4]. » Ses tenanciers et ses hommes le comprirent, et allèrent par centaines prêter serment au shériff. Les Macdonalds de Sleat, Clanronald, Keppoch et même Glengary, imitèrent les Camérons. Les chefs eux-mêmes, après avoir eu l'air de différer aussi longtemps que possible pour être les derniers, imitèrent leurs vassaux.

Le 31 décembre arriva, et les Macdonalds de Glencoe n'avaient point paru. Mac-Ian fut sans doute satisfait, dans son orgueil pointilleux, d'avoir continué à braver le gouvernement après que le vantard Glengary, le féroce Keppoch, le magnanime Lochiel avaient cédé; mais il paya cher cette gloriole.

[1] *Gallienus redivivus;* Burnet, II, 88; Rapport de la Commission de 1695.
[2] Rapport de la Commission de Glencoe, 1695.
[3] Hill à Melville, 15 mai 1691.
[4] Hill à Melville, 3 juin 1691.

Enfin, le 31 décembre, il se rendit au fort William, accompagné de ses principaux vassaux et offrit de prêter le serment. Il fut désappointé de ne trouver dans le fort personne qui fût compétent pour le recevoir. Le colonel Hill, le gouverneur, n'était pas un magistrat, et pour en rencontrer un il fallait aller jusqu'à Inverary. Mac-Ian comprit alors la folie qu'il avait faite en différant jusqu'au dernier moment un acte dont dépendaient sa vie et son domaine. Il partit pour Inverary tout contristé. Il portait une lettre de Hill au shériff du comté d'Argyle, sir Colin Campbell d'Ardkinglass, respectable gentilhomme qui sous le règne précédent avait cruellement souffert pour ses principes whigs. Par cette lettre, le bon colonel exprimait l'espérance, que même l'heure passée, une brebis égarée, et une si belle brebis, serait accueillie avec joie. Mac-Ian fit diligence et ne s'arrêta même pas à sa maison, quoiqu'elle fût sur la route. Mais en ce temps-là, un voyage à travers l'Argyleshire, au cœur de l'hiver, était nécessairement lent. Il fallait franchir des précipices et des tourbières où le vieillard fut retardé encore par des ouragans de neige, si bien qu'il ne se présenta que le 6 janvier devant le shériff d'Inverary. Le shériff hésita. Ses pouvoirs, disait-il, étaient limités par les termes de la proclamation, et il ne voyait pas comment il pouvait admettre au serment un rebelle qui n'avait pas fait sa soumission à la date prescrite. Mac-Ian insista et il supplia avec larmes. Ses vassaux, disait-il, suivraient son exemple; s'il s'en trouvait de réfractaires, il enverrait lui-même le coupable en prison ou l'embarquerait pour les Flandres. Ses supplications et la lettre de Hill l'emportèrent sur les scrupules de sir Colin. La prestation du serment eut lieu et un certificat fut transmis au Conseil à Edimbourg, dans lequel étaient spécifiées les circonstances qui avaient décidé le shériff à faire ce qu'il savait ne pas être strictement régulier [1].

La nouvelle que Mac-Ian ne s'était pas soumis en temps convenable, fut reçue avec une cruelle joie par trois Ecossais puissants alors à la Cour d'Angleterre.

[1] Burnet, II, 8, 9; Rapport de la Commission de Glencoe. Les autorités citées dans cette partie du rapport sont les dépositions de Hill, de Campbel d'Adkinglas' et des deux fils de Mac-Ian.

Breadalbane était allé à Londres, vers la Noël, pour y rendre compte de ses fonctions. Il y rencontra son cousin Argyle. Argyle était, par ses qualités personnelles, un des plus insignifiants de la longue lignée de seigneurs qui ont porté ce grand nom. Il descendait d'hommes éminents et avait des hommes éminents pour parents. Il était le petit-fils de l'un des plus habiles politiques de l'Ecosse, le fils d'un de ses plus braves et de ses plus sincères patriotes, le père d'un Mac-Callum More, renommé comme orateur et comme guerrier, modèle des grâces de cour, judicieux patron des arts et des lettres, le père d'un autre Mac-Callum More, distingué par des talents administratifs, l'art du commandement et ses études dans les sciences exactes. Argyle était indigne de ces ancêtres et de cette postérité. On pouvait même lui reprocher le crime trop commun parmi les politiques écossais, mais plus particulièrement honteux chez lui, d'intriguer avec les agents de Jacques pendant qu'il affichait la fidélité envers Guillaume. Argyle n'en conservait pas moins l'importance inséparable d'un haut rang, de vastes domaines, de priviléges féodaux étendus, d'une autorité patriarcale presque illimitée. Ce fut pour lui, comme pour son cousin Breadalbane, une agréable nouvelle d'apprendre que la tribu de Glencoe s'était mise hors de la protection des lois. Ce sentiment fut plus que partagé par le Maître de Stair.

La joie d'Argyle et de Breadalbane se comprend parfaitement. Ils étaient les chefs d'un clan nombreux et ils avaient une occasion pour détruire un clan rival avec lequel ils étaient en hostilité mortelle. Breadalbane avait été plus particulièrement provoqué : mainte fois les Macdonalds de Glencoe avaient dévasté ses propriétés, et il venait d'être traversé dans une négociation importante par leur chef. Malheureusement, la tradition celtique pouvait fournir un précédent pour toute espèce d'actes de férocité. Parmi tous les barbares belliqueux, la vengeance est estimée le plus sacré des devoirs et le plus exquis des plaisirs ; c'est ainsi qu'elle était estimée depuis longtemps parmi les Highlanders. L'histoire des clans abonde en récits effrayants de massacres et d'assassinats par vengeance ; quelques-uns fabuleux peut-être ou exagérés ; quelques-uns trop vrais. Les Macdonalds de Glengarry, par exemple, ayant été insultés par les habitants de Culloden,

cernèrent l'église de Culloden un dimanche, fermèrent les portes et y mirent le feu. Pendant que les flammes dévoraient la congrégation, le musicien héréditaire du clan meurtrier accompagnait ironiquement avec sa cornemuse les cris des victimes brûlées vives [1]. Une troupe de Mac-Gregors, ayant tranché la tête d'un ennemi, la déposa sur la table de sa sœur, la bouche pleine de pain et de fromage. La malheureuse femme mourut d'horreur, à la grande satisfaction des Mac-Gregors présents, qui portèrent ensuite en triomphe l'atroce trophée à leur Chef. Tout le clan se rassembla sous la voûte d'une ancienne église; chacun posa à son tour la main sur la tête sanglante, et fit serment de défendre les assassins [2]. Les habitants d'Eigg s'emparèrent de quelques hommes du clan Maclead, leur lièrent les pieds et les mains, puis les transportèrent dans un bateau et les livrèrent à la mer pour être engloutis par les vagues ou périr de faim. Les Macleads, par représailles, poussèrent la population d'Eigg dans une caverne, allumèrent un feu à l'entrée et étouffèrent toute la race, hommes, femmes et enfants [3]. Ce qui est plus étrange que de voir les deux grands comtes du clan Campbell inspirés par les passions des chefs montagnards, préméditer une vengeance conforme aux traditions des clans, c'est qu'ils aient trouvé un complice et plus qu'un complice dans le Maître de Stair.

Le Maître de Stair était une des supériorités de son temps, jurisconsulte, homme d'Etat, brillant lettré, éloquent orateur. Ses manières polies et sa conversation piquante faisaient les délices des salons aristocratiques, et aucune des personnes qui le rencontraient dans ces sociétés, n'aurait pensé qu'il pût jouer le premier rôle dans un crime atroce. Ses principes politiques étaient relâchés, mais pas plus relâchés que ceux de la plupart des hommes d'Etat écossais de ce siècle. Jamais on ne l'avait soupçonné d'une cruauté. Ceux qui le détestaient le plus lui rendaient la justice d'avouer que là où il n'y avait aucun intérêt politique il était un très-excellent homme [4]. Il n'existe aucun motif de croire qu'il gagna une

[1] *Jonhson's tour to the Hebrides.*
[2] *Proclamation du conseil privé d'Ecosse*, 4 fevrier 1589. Mon autorité est sir Walter Scott. Voir la préface de la *Légende de Montrose.*
[3] *Johnson's tour to the Hebrides.*
[4] *Lockhart's Memoirs.*

seule livre d'Ecosse[1] par l'acte qui couvrit son nom d'infamie. Il n'avait aucune raison personnelle d'en vouloir au clan de Glencoe. Il n'y avait eu aucune querelle entre les hommes de ce clan et sa famille. Ses propriétés étaient situées dans un canton où l'on n'avait jamais vu leur tartan. Cependant il les haïssait d'une haine aussi farouche et aussi implacable, que s'ils avaient ravagé ses terres, brûlé sa maison, égorgé son enfant au berceau.

A quelle cause attribuer cette étrange antipathie? Cette question embarrassa les contemporains du Maître de Stair, et il est impossible d'y répondre aujourd'hui avec certitude[2]; la conjecture la plus probable est qu'il fut excité par un zèle ardent, sans scrupule, impitoyable pour ce qui lui semblait l'intérêt public. Cette explication pourra étonner ceux qui n'ont pas réfléchi combien il est de crimes parmi les plus noirs de l'histoire qu'on peut attribuer à un patriotisme déréglé. Nous voyons tous les jours des hommes faire pour leur parti, pour leur secte, pour leur pays, pour leurs plans favoris de réforme sociale et politique, ce qu'ils ne feraient ni pour s'enrichir ni pour se venger. Une tentation s'adresse-t-elle directement à notre cupidité privée ou à notre animosité privée, tout ce que nous pouvons avoir de vertu prend l'alarme. Mais la vertu elle-même peut contribuer à la chute de celui qui s'imagine qu'il pourra, en violant quelque règle générale de morale, rendre un service important à une église, à un Etat, au genre humain. Cet homme-là impose silence aux scrupules de sa conscience et endurcit son cœur contre le spectacle des plus touchantes misères, en se répétant que ses intentions sont pures, que son but est noble, qu'il fait un petit mal pour un grand bien. Par degrés il en vient à oublier la turpitude des moyens dans l'excellence du but, et il finit par accomplir sans le moindre remords ce qui choquerait un pirate. Il n'y a pas de raison pour croire que saint Dominique, pour obtenir le plus bel archevêché de la

[1] La livre d'Ecosse ne valait qu'un franc.

[2] « Quel intérêt pouvait avoir le Maître dans cette affaire? Je n'en puis imaginer aucun. » *Relation impartiale*, 1695. — Aucun homme sincère ne saurait imaginer que le comte de Stair pût avoir soif du sang de ces misérables, lui qui n'avait ni domaine, ni ami ni ennemi dans ce canton, lui qui n'y connaissait même personne et qui ne fut jamais cité pour avoir un caractère cruel. » *Histoire complète de l'Europe*, 1707.

chrétienté, aurait jamais excité des bandits féroces à piller et à égorger une population paisible et industrieuse,—qu'Edgard Digby aurait fait sauter en l'air une assemblée nombreuse pour obtenir un duché, ou que Robespierre aurait immolé pour un salaire un seul des milliers d'hommes qu'il immola par philanthropie.

Le Maître de Stair semble s'être proposé un but vraiment honorable et utile, la pacification et la civilisation des Highlands. Il était pour tous ceux qui le haïssaient le plus un homme à grandes vues. Il regardait justement comme monstrueux qu'un tiers de l'Ecosse fût dans un état à peu près aussi sauvage que la Nouvelle-Guinée, que des *lettres de feu et de glaive* fussent depuis des siècles dans le tiers de l'Ecosse une espèce de procédure légale et qu'on ne tentât pas d'appliquer un remède radical à des fléaux pareils. L'indépendance affectée par une assemblée de petits souverains, la résistance contumace qu'ils avaient l'habitude d'opposer à l'autorité de la couronne et de la haute Cour de Justice, leurs guerres, leurs vols, leurs croix de feu, les contributions qu'ils extorquaient de citoyens plus paisibles et plus utiles qu'eux, c'étaient là des choses qui excitaient naturellement le dégoût et l'indignation d'un jurisconsulte éclairé, qui, par caractère et par profession, était un ami de l'ordre et de la loi. Il ne visait à rien moins qu'à dissoudre et reconstruire complétement la société dans la haute Ecosse sur le même plan et par les mêmes moyens qui, deux générations plus tard, furent adoptés après la bataille de Culloden. Les clans tels qu'ils existaient alors, étaient, selon lui, les fléaux du royaume, et le pire de tous était celui qui habitait Glencoe. On prétend qu'il avait été particulièrement frappé d'un horrible exemple de la férocité de ces maraudeurs, toujours prêts à braver toutes les lois. Un d'entre eux, complice de quelque acte de violence ou de rapine, ayant dénoncé ses compagnons, fut attaché à un arbre et égorgé. Le vieux chef lui avait donné le premier coup de poignard, et les dagues du clan s'étaient plongées à l'envi dans le corps du misérable [1].

[1] Dalrymple dans ses Mémoires raconte cette histoire sans citer aucune autorité. Il s'en rapportait probablement à une tradition de famille. On voit par le Manuscrit Burnet (Harleian, *Manuscrit* 6584) qu'en 1692 on racontait comme authentiques d'horribles crimes commis par les Macdonalds

Aux yeux des montagnards ce n'était là qu'un exercice légitime de la juridiction patriarcale ; aux yeux du Maître de Stair, des hommes qui faisaient et approuvaient de pareilles choses devaient être traités comme des loups attirés dans le piége n'importe par quelle ruse, et massacrés sans merci. Il connaissait l'histoire et savait sans doute comment d'illustres chefs d'Etat, en Ecosse et ailleurs, en avaient agi avec de semblables bandits. Il savait avec quelle énergie et quelle sévérité Jacques V avait réprimé les maraudeurs de la frontière, comment le chef d'Henduland avait été pendu à la porte du château où il avait préparé un banquet pour le roi ; comment John Armstrong et ses trente-six cavaliers, venus au-devant de leur souverain, avaient obtenu à peine le temps de dire une prière avant d'être garrottés et expédiés. Probablement aussi le secrétaire d'Etat pour l'Ecosse n'ignorait pas comment Sixte-Quint avait purgé les Etats pontificaux des bandits qui les infestaient.

Les apologistes de ce grand pontife nous apprennent qu'il y avait une bande formidable qui ne pouvait être délogée de son repaire dans les Apennins. On chargea de mets et de vin empoisonnés des bêtes de sommes qu'on envoya par une route qui passait à quelque distance du lieu où les voleurs bravaient l'autorité papale. Les voleurs firent une sortie, saisirent le butin, banquetèrent et moururent : le vieux successeur de saint Pierre triompha quand on lui annonça qu'on avait trouvé au milieu des mules et de leurs charges les cadavres de trente bandits, qui avaient été la terreur de maint paisible village. Les plans du Maître de Stair étaient conçus dans l'esprit de ceux de Jacques et de Sixte. La soumission des montagnes lui fournit une occasion qui lui parut excellente pour les exécuter. Il aurait, certes, pardonné une simple rebellion. Les Jacobites, considérés comme Jacobites seulement, ne l'avaient jamais trouvé bien rigoureux. Il haïssait les Highlanders non pas comme des ennemis de telle ou telle dynastie, mais comme des ennemis de l'ordre légal, de l'industrie et du commerce. Dans sa correspondance privée, il leur applique la formule laconique et terrible par laquelle

de Glencoe. « Ils s'étaient rendus coupables de meurtres atroces, » ainsi s'exprime Burnet en 1693. Plus tard il adoucit cette expression.

l'implacable Romain prononça la sentence de Carthage. Il ne voulait rien moins que dévaster par le feu et le glaive toutes les montagnes d'Ecosse, d'un bras de mer à l'autre, avec toutes les îles. Il ne voulait rien moins qu'extirper les Camérons, les Maclean et toutes les branches du clan Macdonald [1]. Il ne pouvait donc voir d'un œil favorable les projets de conciliation, et tandis que d'autres espéraient qu'un peu d'argent arrangerait tout, il ne cachait pas, lui, que son opinion était que l'argent consacré à gagner les clans serait mieux employé sous forme de balles et de baïonnettes. Jusqu'au dernier moment, il se flatta que les rebelles s'opiniâtreraient et lui fourniraient ainsi un prétexte pour accomplir la révolution sociale qui lui tenait tant à cœur. On a encore le lettre par laquelle il indiquait au commandant des troupes en Ecosse comment il devait agir si les chefs jacobites ne venaient pas faire leur soumission avant la fin de décembre. Il y a quelque chose d'étrange et de terrible dans le calme et la concision de ces instructions : — Vos troupes détruiront entièrement le pays de Lochaber, les terres de Lochiel, de Keppoch, de Glengarry et de Glencoe. Votre force sera suffisante et j'espère que les soldats n'embarrasseront pas le gouvernement de prisonniers [2].

Cette dépêche était à peine partie qu'arriva à Londres la nouvelle que les chefs rebelles, après avoir longtemps retardé, avaient enfin comparu devant les shériffs et prêté le serment. Lochiel, le plus éminent parmi eux, avait non-seulement déclaré qu'il vivrait et mourrait en fidèle sujet du roi Guillaume, mais encore il avait exprimé son intention de se rendre en Angleterre dans l'espoir d'être admis à la faveur de baiser la main de Sa Majesté. A Londres, on annonçait, avec la joie du triomphe, que tous les clans sans exception s'étaient soumis à temps, et l'on regardait généralement la chose

[1] Pour prouver que le plan que j'attribue au Maître de Stair était tel que je le représente, je pourrais citer les fragments de ses lettres qu'on trouve dans le rapport de 1693, ainsi que sa correspondance avec Breadalbane, datée du 27 octobre, du 2 et du 3 décembre 1691. Les deux dernières sont transcrites dans l'appendice de Dalrymple et la première dans l'appendice du premier volume de l'excellente *Histoire d'Ecosse* de M. Barton. « Il paraît, dit Burnet (II, 157), qu'on avait conçu le noir dessein de détruire, non-seulement le clan de Glencoe, mais encore plusieurs autres clans, formant en tout plus de six mille âmes. »

[2] Cette lettre est dans le Rapport de 1695.

comme très-heureuse [1]. Mais le Maître de Stair fut, lui, amèrement désappointé. Les Highlands resteraient donc comme toujours la honte et la malédiction de l'Ecosse. On avait laissé échapper une si belle occasion de les dompter, une occasion qui ne se représenterait peut-être plus. Encore si les Macdonalds avaient pu résister, ou du moins si on avait pu faire un exemple sur les pires des Macdonalds, Keppoch et Glencoe! Mais il paraissait qu'on n'aurait pas même à sévir contre Keppoch et Glencoe, ces pillards qui dans un pays bien gouverné seraient déjà pendus depuis trente ans [2]. Pendant que le Maître de Stair se lamentait ainsi, Argyle vint lui apporter quelque consolation. On avait eu tort d'annoncer que Mac-Ian avait prêté serment à la date présente. Le secrétaire d'Etat se réjouit. Un clan du moins était à la merci du gouvernement, et ce clan était le plus scélérat de tous. On pourrait donc accomplir un grand acte de justice ou même de charité, faire un mémorable et terrible exemple [3].

Il restait cependant une difficulté. Mac-Ian avait prêté serment. Il l'avait prêté trop tard, il est vrai, pour avoir le droit d'invoquer la lettre et la promesse du roi; mais le fait qu'il l'avait prêté ne pouvait pas être dissimulé à ceux qui décideraient de son sort. La preuve de la soumission tardive de Mac-Ian fut supprimée par une sombre intrigue dont l'histoire est imparfaitement connue, mais qui, selon toutes les probabilités, fut conduite par le Maître de Stair. Jamais on a mis devant les yeux de la Commission le certificat transmis par le shériff de l'Argyleshire au Conseil d'Edimbourg, mais on le montra à quelques hauts fonctionnaires individuellement et entre autres au Lord-Président Stair, père du Secrétaire d'Etat. Ces personnes déclarèrent le certificat irrégulier, et par le fait absolument nul : il fut détruit.

Cependant le Maître de Stair complota avec Breadalbane et Argyle la perte des montagnards de Glencoe. Il était né-

[1] *London Gazette*, january 14 and 18, 1691-2.

[2] « J'aurais désiré que les Macdonalds ne se fussent pas divisés et je suis fâché que Keppoch et Mac-Ian de Glencoe se soient mis à l'abri. » Lettre du Maître de Stair à Levingstone, 9 janvier 1691-2, citée dans le rapport de 1695.

[3] Lettre du Maître de Stair à Levingstone, 11 janvier 1691-2, citée dans le Rapport de 1695.

cessaire d'avoir l'agrément du roi, non pour les détails, mais pour trancher la question de savoir si Mac-Ian et ses vassaux seraient ou ne seraient pas traités comme rebelles hors la loi. Le Maître de Stair ne rencontra aucune objection dans le cabinet de Guillaume, qui, selon toute probabilité, n'avait jamais ouï parler des montagnards de Glencoe que comme de vrais bandits. Il savait aussi qu'ils n'avaient pas fait leur soumission au jour prescrit. Savait-il qu'ils l'eussent faite postérieurement à ce jour-là? Non, sans doute. Si ce dont il s'agissait attira son attention, il dut penser qu'on ne devait pas laisser échapper l'occasion de mettre un terme aux dévastations et aux pillages dont avait tant souffert une population paisible et industrieuse.

On présentait un ordre à sa signature; il le signa; mais s'il en faut croire Burnet, il ne le lut pas. Quiconque n'est pas étranger aux affaires publiques sait que les princes et les ministres signent toutes les pièces, et par le fait doivent signer des pièces qu'ils n'ont pas lues; et de tous les documents possibles, un document relatif à une petite tribu de montagnards vivant dans un désert qui n'existait sur aucune carte, ne pouvait guère intéresser un souverain tout préoccupé de projets desquels dépendait la destinée de l'Europe. Mais en supposant même qu'il lut l'ordre auquel il apposa son nom, il est difficile de trouver une raison pour le blâmer [1].

Cet ordre, adressé au commandant de la force armée en Ecosse, était rédigé en ces termes : « Quant à Mac-Ian de Glencoe et cette tribu, si on peut les distinguer des autres Highlanders, il sera convenable, pour satisfaire à la justice publique, d'extirper cette bande de voleurs. » Ces termes ont naturellement un sens parfaitement innocent, et sans l'horrible tragédie qui s'ensuivit, ils auraient été universellement compris dans ce sens. C'est sans aucun doute un des premiers devoirs d'un gouvernement d'extirper les bandes de

[1] Burnet, en 1693, écrivait au sujet de Guillaume : « Il laisse aller les affaires jusqu'à ce qu'il y ait une masse de papiers, et alors il les signe avec autant de hâte qu'il a mis de lenteur à les expédier. « Burnet, *Manuscrit Harl.* 6584. On ne remarque aucun signe de retard ou de précipitation dans la correspondance de Guillaume avec Heinsius. La vérité est que le roi connaissait à fond la politique du continent et y portait toute son attention. Il prenait moins d'intérêt aux affaires d'Angleterre, et, quant aux affaires d'Ecosse, c'etaient celles qui l'occupaient le moins.

voleurs. Cela ne veut pas dire qu'on doive assassiner traîtreusement dans leur sommeil tous les voleurs, ni même que tous les voleurs doivent être exécutés publiquement après un jugement régulier, mais bien que toutes les bandes ou une certaine bande doivent être complétement dispersées, et qu'il faut y procéder avec la rigueur indispensable. Si Guillaume avait lu et pesé les termes qui lui étaient soumis par son Secrétaire d'Etat, il aurait probablement entendu par ces termes que Glencoe serait occupé par les troupes, que la résistance, si résistance il y avait, serait vigoureusement réprimée, qu'un châtiment sévère serait infligé aux membres influents du clan qu'on trouverait coupables de grands crimes, que quelques jeunes maraudeurs, plus accoutumés au maniement de la claymore que de la charrue, et qu'on n'espérerait pas convertir en laboureurs paisibles, seraient envoyés à l'armée des Pays-Bas, que d'autres seraient transportés aux plantations d'Amérique, et que les Macdonalds qu'on tolérerait dans leur vallée natale seraient désarmés et tenus de donner des otages pour garantie de leur bonne conduite. Un plan semblable à celui-là avait été, nous le savons, le texte d'une discussion récente dans les cercles politiques d'Edimbourg [1]. Peut-on nier que Guillaume aurait bien mérité de son peuple s'il avait extirpé de cette manière, non-seulement la tribu de Mac-Ian, mais encore toutes les tribus des montagnes faisant profession d'enlever les bestiaux et d'incendier les maisons?

L'extirpation professée par le Maître de Stair était tout autre. Son plan consistait à faire une boucherie de toute la race des voleurs, cette race de damnés. Tel était le langage par lequel il épanchait sa haine. Il étudia la topographie du pays sauvage qui entourait Glencoe et fit ses arrangements avec une habileté infernale. Il voulait, autant que possible, frapper un coup prompt, écrasant et tout à fait inattendu. Mais si Mac-Ian, averti du danger, cherchait un refuge chez ses voisins, il fallait qu'il trouvât tous les chemins barrés. Le défilé de Rannoch devait être gardé. Le laird de Weems était un chef puissant dans le Strath-Tay : on le préviendrait que s'il donnait asile aux proscrits, ce serait au péril de sa

[1] *Relation impartiale*, 1695.

propre sûreté. Breadalbane promit de couper la retraite aux fugitifs d'un côté, Mac-Callum More d'un autre. « Il était heureux qu'on fût en hiver, » écrivait le Secrétaire d'Etat : « c'était le temps le plus favorable pour exterminer les misérables; les nuits étaient si longues, les sommets des montagnes si froids et les ouragans si fréquents, que les hommes les plus robustes ne pouvaient rester longtemps exposés aux intempéries de l'air sans un toit, sans du feu pour se réchauffer. Impossible surtout aux femmes et aux enfants de trouver un abri dans le désert. » En écrivant ainsi, le Maître de Stair n'eut pas une seule fois la pensée qu'il commettait un acte atroce; il avait toute l'approbation de sa conscience. Le devoir, la justice, la charité et même la clémence, tels étaient les noms sous lesquels il déguisait sa cruauté, et il n'est nullement improbable qu'il se trompait sincèrement lui-même [1].

Hill, qui commandait les troupes assemblées au fort William, ne fut pas l'officier à qui on confia l'exécution du noir dessein. Il semble avoir été un homme humain qui s'affligea beaucoup d'apprendre que le gouvernement était résolu à être sévère, et vraisemblablement on s'imagina que son cœur faiblirait au moment critique. Il reçut l'ordre de mettre un fort détachement sous les ordres de son lieutenant-colonel. A celui-ci, nommé Hamilton, il fut insinué qu'il avait une occasion excellente de se faire bien valoir dans l'esprit de ceux qui étaient au timon des affaires. Parmi les soldats qu'il eut à commander, la plupart étaient des Campbells et appartenaient à un régiment levé récemment par Argyle et appelé le régiment d'Argyle. On réfléchit probablement que dans une circonstance semblable l'humanité pourrait l'emporter sur la simple habitude de la discipline et qu'on ne devait pas trop compter sur des cœurs non ulcérés par une inimitié comme celle qui avait longtemps divisé les montagnards de Glencoe et les vassaux de Mac-Callum More.

Si Hamilton avait marché directement contre les Macdonalds de Glencoe et les avait passés au fil de l'épée, les apologistes n'eussent pas manqué à cette exécution, et certaine-

[1] Voir ses lettres citées dans le Rapport de 1695 et dans les Mémoires sur les massacres de Glencoe.

ment des précédents nombreux auraient probablement servi à la justifier. Mais le Maître de Stair avait expressément recommandé une différente manière de procéder. Si on eût donné la moindre alarme, le nid des voleurs se serait trouvé vide; poursuivre les fugitifs dans une région si sauvage devenait une affaire longue et difficile, malgré toute l'assistance de Breadalbane et d'Argyle. « Mieux vaudrait ne rien faire que de ne pas réussir, écrivait le Maître de Stair. Une fois la chose résolue, qu'elle se fasse secrètement et subitement [1]. On lui obéit et il fut décidé que les montagnards de Glencoe périraient, non par une exécution militaire, mais par le plus lâche et le plus perfide des assassinats.

Le 1er février, cent vingt soldats du régiment d'Argyle, commandés par un capitaine nommé Campbell et un lieutenant nommé Lindsay, marchèrent sur Glencoe. Le capitaine Campbell était plus communément appelé Glenlyon, en Ecosse, de la gorge des montagnes où était situé son domaine. Il avait toutes les qualités requises pour le service auquel on l'employait, un front qui ne savait pas rougir, la langue facile et menteuse, un cœur de bronze. C'était aussi un de ces Campbells, en petit nombre, que les Macdonalds pouvaient accueillir sans défiance, car sa nièce avait épousé Alexandre, le second fils de Mac-Ian.

L'approche des habits rouges causa quelque inquiétude parmi la population de la vallée. John, le fils aîné du chef, vint à la rencontre de ces étrangers, escorté de vingt hommes du clan, et demanda ce que signifiait cette visite. Le lieutenant Lindsay répondit que les soldats venaient en amis et qu'ils ne demandaient que d'être hébergés. Ils furent reçus avec bonne grâce sous le chaume de la petite peuplade. Glenlyon et un détachement de ses hommes se logèrent chez un tacksman ou surveillant qu'on nommait Inverriggen, à cause du groupe de cabanes sur lesquelles s'exerçait son autorité. Lindsay prit son quartier plus près de la demeure du vieux chef.

Auchentriater, un des principaux du clan qui régissait le hameau d'Auchnaïon, trouva place pour une compagnie commandée par le sergent Barbour. Les provisions ne furent pas

[1] Rapport de 1695.

épargnées. On servit aux soldats du bœuf qui avait probablement été engraissé dans de lointains pâturages, mais sans leur demander aucun payement, car, pour l'hospitalité comme pour le vol, les maraudeurs gaëliques rivalisaient avec les Bédouins. Pendant douze jours les soldats vécurent familièrement chez les Macdonalds. Le vieux Mac-Ian, qui jusque-là n'avait pu s'empêcher d'être quelquefois inquiet sur les dispositions du gouvernement à son égard, paraît avoir été rassuré par cette visite. Les officiers passèrent une grande partie de leur temps dans sa société et celle de sa famille. On égayait les longues soirées auprès du feu de tourbe grâce à des jeux de cartes parvenus dans ce coin reculé du monde et grâce aussi à l'eau-de-vie de France provenant, selon toute probabilité, du don d'adieu fait par le roi Jacques à ses partisans de la haute Écosse. Glenlyon se montra cordialement affectionné à sa nièce et à Alexandre, son mari. Il se rendait tous les jours à leur maison pour y boire sa goutte du matin. Cependant il observait avec une attention minutieuse toutes les issues de la montagne par lesquelles les Macdonalds pourraient tenter de se sauver quand serait donné le signal du massacre, et il rapportait à Hamilton le résultat de ses observations.

Hamilton avait fixé le jour fatal. C'était le 13 février, à cinq heures du matin. Il espérait qu'avant ce moment-là il serait arrivé à Glencoe avec quatre cents hommes et aurait intercepté tous les terriers où pourraient se réfugier le vieux renard et ses deux renardeaux, ainsi que Mac-Ian et ses fils étaient surnommés par les meurtriers. Mais le 13 février, à cinq heures précises, qu'Hamilton fût arrivé ou non, Glenlyon devait tomber sur les Macdonalds et les égorger tous, au-dessous de l'âge de soixante et dix ans.

La nuit fut rude. Hamilton et sa troupe, ralentis dans leur marche, ne furent rendus que longtemps après l'heure fixée. Pendant qu'ils luttaient contre le vent et la neige, Glenlyon soupait et jouait aux cartes avec ceux qu'il devait massacrer avant le lever du jour. Lui et le lieutenant Lindsay, ils s'étaient engagés à dîner avec le vieux chef pour le lendemain.

Dans la soirée, un vague soupçon traversa l'esprit du fils aîné de Mac-Ian. Les soldats étaient évidemment dans un état d'agitation, et quelques-uns avaient laissé échapper des

exclamations étranges. On avait entendu, disait-on, deux d'entre eux chuchoter ensemble : « Je n'aime pas cette affaire-là, murmurait l'un ; je serais charmé de combattre corps à corps avec les Macdonalds, mais les tuer dans leurs lits ! — Il faut obéir aux ordres qu'on nous donne, avait répondu l'autre voix. Si ce n'est pas bien, c'est sur nos officiers que cela retombe. » Telle fut l'anxiété de John Macdonald, qu'un peu après minuit il se rendit aux quartiers de Glenlyon. Glenlyon et ses soldats étaient tous debout, occupés à fourbir leurs armes. John, très alarmé, demanda ce que signifiaient ces préparatifs. Glenlyon prodigua les assurances amicales : « Quelques voleurs du clan Glengarry, dit-il, ont rôdé dans la campagne, et nous nous préparons à marcher contre eux. Vous n'avez rien à craindre ; croyez-vous que si vous couriez quelque danger, je n'aurais pas donné un avis à votre frère Sandy [1] et à sa femme? » Les soupçons de John se calmèrent, il retourna à sa maison et se coucha.

Il était cinq heures du matin qu'Hamilton et ses soldats se trouvaient encore à quelques milles de Glencoe, laissant ainsi libres les issues qu'ils auraient dû occuper. Mais les ordres transmis à Glenlyon étaient précis, et il procéda à leur exécution dans le petit village où il avait pris ses quartiers. Son hôte Inverriggen et neuf autres Macdonalds furent arrachés de leurs lits, garrottés et massacrés. Un enfant de douze ans se cramponna aux jambes du capitaine et implora sa pitié. Il était prêt à tout faire ; il irait n'importe où, il suivrait Glenlyon au bout du monde. Glenlyon l'impitoyable semblait déjà, dit-on, s'attendrir, mais un scélérat nommé Drummond tua l'enfant d'un coup de fusil.

A Auchnaïon, le tacksman Auchentriater s'était levé de bonne heure avec huit personnes de sa famille ce matin-là, et il était assis autour du feu lorsqu'une décharge de mousqueterie le jeta sur le carreau, ainsi que sept de ses compagnons. Son frère, resté seul sans blessures, interpella le sergent Barbour, qui commandait l'escouade des meurtriers, et lui demanda comme une faveur qu'on lui accordât de périr en plein air. « Très bien, répondit le sergent, j'y consens en souvenir de votre hospitalité ! » Le montagnard, hardi, vigou-

[1] Diminutif écossais d'*Alexandre*.

reux et profitant de l'obscurité, sortit de la cabane, fondit sur les soldats qui allaient le coucher en joue, jeta son manteau sur leurs têtes et disparut en un moment.

De son côté, Lindsay était allé frapper à la porte du vieux chef, demandant à entrer en se servant de paroles amies. La porte s'ouvrit. Mac-Ian reçut une balle dans la tête, tandis qu'il s'habillait et disait à ses gens d'apporter quelques rafraîchissements à ses visiteurs. Deux de ses gens furent tués par la même décharge. Sa femme était déjà levée et habillée avec cette recherche de parure commune aux princesses de la montagne. Les soldats la dépouillèrent de ses vêtements et de ses bijoux. Comme les bagues ne pouvaient sortir aisément de ses doigts, un soldat les lui arracha avec ses dents. Elle mourut le lendemain.

L'homme politique à qui doit être principalement imputé ce crime infâme l'avait tramé avec une habileté consommée, mais l'exécution trompa ses calculs et ne lui en laissa guère que la honte. Une suite de surprises sauva les trois quarts des condamnés de Glencoe. Hamilton et Glenlyon possédaient toutes les qualités morales qui rendent les hommes propres à un massacre; mais ni l'un ni l'autre ne semblent avoir été bien habiles dans la pratique. Hamilton avait fait son plan sans tenir compte de la température, et cela dans un pays, dans une saison où la température devait être mauvaise. Il en résulta que les terriers des renards, comme on les appelait, ne furent pas bouchés à temps. Glenlyon commit aussi la faute de se servir d'armes à feu, au lieu d'expédier ses hôtes à l'arme blanche.

Les détonations successives de la mousqueterie, entendues de trois points de la vallée, avertirent les Macdonalds du massacre. De cinquante chaumières, les habitants à demi nus s'enfuirent, sous le couvert de la nuit, aux refuges de leur gorge sans chemins frayés. Les fils même de Mac-Ian, désignés plus particulièrement aux meurtriers, parvinrent à s'échapper, réveillés par des serviteurs fidèles. John, qui devenait le patriarche du clan par la mort de son père, quittait sa demeure au moment où arrivaient vingt soldats la baïonnette au bout du fusil. Il était grand jour avant qu'Hamilton fût rendu à Glencoe, où il trouva l'œuvre de sang à peine accomplie à moitié. Trente cadavres étaient étendus sur les

tas de fumier devant les portes. Dans le nombre on reconnaissait une ou deux femmes, et, spectacle plus piteux et plus effrayant encore, une petite main coupée à quelque enfant dans la confusion de la boucherie. On trouva un vieillard vivant encore. Ce Macdonald était probablement trop infirme pour fuir, et comme il avait plus de soixante-dix ans, il n'était pas compris dans les ordres transmis à Glenlyon. Hamilton tua le vieillard de sang-froid. On mit ensuite le feu aux hameaux abandonnés et la troupe partit chassant devant elle les moutons, les chèvres, neuf cents vaches et deux cents de ces petits chevaux à longs crins qu'on élève dans les montagnes d'Ecosse.

On dit, et il n'est que trop facile de le croire, que les souffrances des fugitifs furent terribles. Combien de vieillards, combien de femmes, avec leurs petits enfants dans les bras, durent tomber dans la neige et y dormir de leur dernier sommeil ! Combien d'autres ayant rampé, épuisés de fatigue et mourant de faim, jusqu'aux cavernes et aux précipices, moururent dans ces sombres retraites et y devinrent la proie des corbeaux ! Il est probable que ceux qui périrent de froid, de lassitude et faute d'aliments, ne furent pas moins nombreux que ceux qui périrent sous les coups des assassins. Après que les soldats se furent retirés, les Macdonalds sortirent de leurs refuges et, s'aventurant sur l'emplacement de leurs huttes, recueillirent les corps parmi les ruines fumantes pour leur accorder quelques-uns des rites des funérailles. La tradition raconte que le barde héréditaire de la tribu prit place sur un rocher qui dominait le théâtre du massacre et fit entendre une longue lamentation funèbre. Quatre-vingts ans après, ce triste chant de mort était encore récité par la population de la vallée [1].

Les survivants pouvaient bien craindre de n'avoir échappé aux balles et aux baïonnettes ou aux sabres que pour périr par la famine. Le domaine de Glencoe n'était plus qu'un désert Maisons, granges, mobilier, ustensiles de culture, trou-

[1] *Déposition de Ronald Macdonald* dans le Rapport de 1695. — Lettres des Montagnes, 17 mai 1773. — Je ne cite mistress Grant que pour ce qu'elle entendit raconter et vit elle-même. Son récit du massacre fut écrit vraisemblablement sans le secours des livres, et il est grossièrement incorrect. Par le fait, elle se trompe de deux années sur la date de l'événement.

peaux de moutons, gros bétail, chevaux, etc., etc., tout avait disparu. Il fallait le laps de plusieurs mois avant que le clan pût rétablir sur son territoire les établissements nécessaires à entretenir la plus misérable existence [1].

Il pourra paraître étrange que ces événements n'aient pas été immédiatement suivis d'une explosion d'exécration dans toutes les parties du monde civilisé. Le fait est cependant que ce ne fut qu'après des années écoulées que se réveilla complétement l'indignation publique, et après plusieurs mois que les scènes les plus noires et les plus tragiques trouvèrent crédit parmi les ennemis du gouvernement. On comprend que le massacre n'ait pas été mentionné dans les gazettes de Londres, ni dans les Mercures mensuels qui n'étaient guère moins dévoués à la cour que les gazettes, ni encore moins dans les brochures imprimées avec privilége des censeurs officiels. Mais ce qui est extraordinaire, c'est qu'il n'y soit fait aucune allusion dans les journaux privés ou dans les lettres écrites par des personnes libres de tout contrôle. On n'en trouve pas un mot dans le Journal d'Evelyn. Dans celui de Luttrell (*Narcissus Luttrell's Diary*) on lit ce paragraphe remarquable, cinq semaines après la boucherie de Glencoe : « Les lettres d'Ecosse décrivent ce royaume comme parfaitement tranquille, sauf quelques murmures encore sur les questions ecclésiastiques. » Les ministres hollandais informaient régulièrement leur gouvernement de toutes les nouvelles d'Ecosse. Ils croyaient à cette époque qu'il valait la peine de mentionner qu'un navire charbonnier avait été pris par un corsaire près de Berwick, que la malle d'Edimbourg avait été dévalisée, qu'une baleine avec une langue de dix-sept pieds de long et de sept pieds de large s'était échouée

[1] Pour ce récit du massacre de Glencoe, j'ai consulté surtout le Rapport de 1695 et le *Galienus redivivus*. Quelques lecteurs pourraient bien être embarrassés pour deviner ce titre si étrange d'un pamphlet jacobite sur le massacre de Glencoe. On en trouvera l'explication dans une lettre de l'empereur Gallien, conservée par Trebellius Pollio, auteur d'une *Vie d'Ingenuus*. Ingenuus avait suscité une rébellion dans le Mœsie; il fut défait et tué. Galien ordonna le ravage de toute la province, et écrivit à l'un de ses lieutenants en un langage auquel celui du Maître de Stair ne ressemblait que trop : — « Non mihi satisfacies si tantum armatos occideris, quos et » fors belli interimere potuisset. Perimendus est omnis sensus virilis. Occi- » dendus est quicunque maledixit. Occidendus est quicunque male voluit. » Lacera, occide, concide. »

près d'Aberdeen. Mais aucune de leurs dépêches ne fait soupçonner le bruit de quelque chose d'extraordinaire dans les Highands. La nouvelle que quelques hommes du clan Macdonald avaient été tués fut transmise, il est vrai, environ trois semaines après, d'Edimbourg à Londres. Mais cette nouvelle se fondait sur des rapports vagues et contradictoires, et le plus triste de tous était bien loin d'approcher de l'horrible vérité. La version whig de cette histoire était que le vieux voleur Mac-Ian avait tenté de faire tomber les soldats dans une embuscade, et qu'ayant été pris dans son propre piége, il y avait péri l'épée à la main avec quelques-uns de son clan. La version jacobite, écrite à Edimbourg le 23 mars, parut dans la *Gazette de Paris* du 7 avril. Glenlyon, y disait-on, à la tête d'un détachement du régiment d'Argyle, avait été envoyé pendant la nuit à Glencoe pour y surprendre les habitants, dont il avait tué trente-six hommes ou jeunes enfants et quatre femmes [1]. Dans tout cela rien de très-étrange ou de révoltant. Une attaque nocturne, dirigée contre une bande de voleurs retranchés dans une forteresse naturelle, peut être une attaque militairement légitime ; pendant l'obscurité et la confusion d'une pareille attaque, l'homme le plus humain peut être assez malheureux pour atteindre une femme ou un enfant. Les circonstances qui donnent un caractère particulier au massacre de Glencoe n'étaient pas mentionnées par le correspondant d'Edimbourg de la *Gazette de Paris;* ni la foi trahie, ni l'hospitalité violée, ni les douze jours d'amitié feinte et de repas à la même table, de visites matinales, de santés échangées, de parties aux cartes, etc., nous pouvons parfaitement en inférer que ces circonstances devaient être encore inconnues aux mécontents curieux qui résidaient dans la capitale de l'Ecosse, à trente et quelques lieues de l'endroit où les choses s'étaient passées, dans la partie sud de l'île.

Pour le bourgeois de Londres de ce temps, la contrée d'Appin était ce qu'est pour nous la Cafrerie ou Bornéo. Il n'était pas plus ému d'apprendre que quelques bandits des montagnes avaient été surpris et tués, que nous ne le sommes

[1] Ce que l'on appelle la version whig de l'histoire est donnée aussi bien que la version jacobite dans la *Gazette de Paris* du 7 avril 1692.

d'apprendre qu'une peuplade d'Amakosahs, voleurs de bestiaux, ont été taillés en pièces, ou qu'une barque pleine de pirates malais a été coulée bas. Le bourgeois de Londres était convaincu qu'on n'avait fait à Glencoe rien de plus que ce qui se faisait dans mainte autre vallée d'Ecosse. On se disait qu'il y avait eu une rixe nocturne, comme il y en avait cent, entre les Macdonalds et les Campbells, et que les Campbells avaient assommé les Macdonalds.

Petit à petit toute la vérité se révéla. Par une lettre écrite à Edimbourg, deux mois environ après la date du crime, il paraît que les horribles détails en étaient connus des Jacobites de la ville. Pendant l'été, le régiment d'Argyle fut envoyé en garnison dans le sud de l'Angleterre, et quelques soldats firent d'étranges aveux, que leur arracha l'ivresse, sur ce qu'on les avait forcés de faire l'hiver précédent. Les Non-Jureurs eurent vent de la chose, et une fois sur la trace ne négligèrent rien pour tout savoir; leurs presses secrètes travaillèrent alors, et enfin, l'année suivante, la relation en fut rendue publique [1]. Mais il y eut longtemps des incrédules. Les mensonges habituels des pamphlétaires jacobites leur avaient attiré de justes châtiments. Lorsque, pour la première fois, ils dirent la vérité, on supposa qu'ils faisaient un roman. Ils se plaignirent avec amertume que le public traitât comme une invention factieuse une histoire parfaitement authentique [2]. A la date de 1695, Hickes, dans une dissertation par laquelle il cherchait à défendre son conte favori de la légion thébaine contre l'argument irréfutable tiré du silence des historiens, fit la remarque qu'il était bien permis de douter qu'aucun historien fît un jour mention du massacre de Glencoe. Il y avait en Angleterre, dit il, plusieurs milliers de personnes bien élevées qui n'avaient jamais ouï parler de ce massacre, ou qui le regardaient comme une fable [3].

[1] Je crois que les circonstances qui donnent un caractère si particulier d'atrocité au massacré de Glencoe furent publiées pour la première fois par Charles Leslie dans l'Appendice de sa *Réponse au Roi*. La date de la Réponse à Leslie est 1692. Mais il faut se rappeler que la date de 1692 répondait alors à ce que nous appellerions le 25 mars 1693. L'ouvrage de Leslie contient quelques remarques sur un sermon de Tillotson, qui ne fut imprimé qu'en novembre 1692. Le *Galienus redivivus* suivit de près.

[2] *Galienus redivivus*.

[3] *Hickes on Burnet and Tillotson*, 1695.

Cependant la punition de quelques-uns des coupables commença de bonne heure. Hill, qu'on ne peut guère rendre leur complice, se sentit troublé; Breadalbane, endurci comme il l'était, éprouva des remords ou la crainte des représailles.

Quelques jours après que les Macdonalds furent retournés à leurs anciennes demeures, l'intendant du comte visita les ruines de la maison de Glencoe, et chercha à persuader aux fils du chef assassiné de signer une déclaration par laquelle ils reconnaissaient Breadalbane innocent du sang répandu. L'intendant leur donna l'assurance qu'en retour, la grande influence de Sa Seigneurie serait employée à leur obtenir de la couronne une amnistie et la remise de toutes leurs amendes [1]. Glenlyon fit de son mieux pour paraître exempt de toute inquiétude. Il se montra dans le plus fréquenté des cafés d'Edimbourg et y parla tout haut, avec un air content de lui, du service important qu'il avait rendu au gouvernement dans les montagnes. Quelques-uns de ses soldats, toutefois, qui l'observaient de près, murmurèrent tout bas que toute cette bravoure était affectée. Il n'était plus le même depuis cette fatale nuit. Sa physionomie avait changé. Dans tous les lieux, à toutes les heures, pendant la veille ou le sommeil, Glencoe lui apparaissait sans cesse [2].

Mais quelques craintes qui troublassent Breadalbane, quelques spectres qui hantassent Glenlyon, le Maître de Stair n'avait ni crainte ni remords. Il était, il est vrai, mortifié; mais il ne l'était que des bévues d'Hamilton qui avait laissé échapper tant d'hommes de cette race maudite. « Marchez droit et ne craignez personne, » répétait-il dans ses lettres. Peut-il y avoir un devoir plus sacré que de débarrasser le pays des voleurs? La seule chose que je regrette, c'est qu'il s'en soit échappé un seul [3]. »

Le 6 mars, Guillaume, ignorant, selon toute probabilité, les détails du crime qui a répandu un sombre nuage sur sa gloire, était parti pour le continent, laissant la reine pour gouverner l'Angleterre pendant son absence [4].

[1] Rapport de 1695.
[2] *Galienus redivivus.*
[3] Rapport de 1695.
[4] *Gazette de Londres*, 7 mars 1691-2.

Il aurait peut-être différé son départ, s'il avait su que le gouvernement français avait, depuis quelque temps, fait de grands préparatifs pour une descente sur notre île [1]. Un événement était survenu qui avait changé la politique de la Cour de Versailles. Louvois n'était plus. Il avait été à la tête de l'administration militaire de son pays pendant un quart de siècle : il avait joué le principal rôle dans la direction de deux guerres qui reculèrent les limites de la France et remplirent le monde de la renommée des armées françaises, et il avait vécu pour en voir commencer une troisième qui réclamait toute sa capacité. Entre lui et les célèbres capitaines chargés d'exécuter ses plans il existait peu d'harmonie. Son caractère impétueux et sa confiance en lui-même le poussaient à trop s'immiscer dans la conduite des troupes en campagne, alors même que ces troupes étaient commandées par Condé, par Turenne ou par Luxembourg. Mais il était le plus grand adjudant général, le plus grand quartier-maître général, le plus grand commissaire général qu'eût jamais eu l'Europe. On peut vraiment dire qu'il avait fait une révolution dans l'art de discipliner, de répartir, d'équiper et d'approvisionner les armées. En dépit cependant de ses talents et de ses services, il était devenu odieux à Louis et à celle qui gouvernait Louis. La dernière fois que le roi et le ministre travaillèrent ensemble, la mauvaise humeur éclata violemment des deux côtés. Le ministre alla jusqu'à jeter son portefeuille par terre. Le roi, oubliant, ce qu'il oubliait rarement, qu'un roi doit être un gentilhomme, leva sa canne. Heureusement sa femme était présente, et avec sa prudence habituelle lui saisit le bras. Elle entraîna ensuite Louvois hors du cabinet et l'exhorta à revenir le lendemain comme si rien ne s'était passé d'extraordinaire. Il revint le lendemain ; mais la mort sur le visage. Le roi, quoique plein de ressentiment, fut touché

[1] Burnet, II, 93, dit que le roi ignorait à cette date les intentions du gouvernement français. Ralph contredit Burnet avec beaucoup de rudesse. Mais Burnet avait raison, comme le prouve incontestablement la correspondance de Guillaume avec Heinsius. En avril 24 (mai 4), Guillaume écrivait : « Je ne puis vous dissimuler que je commence à appréhender une descente en Angleterre, quoique je n'aye pu le croire d'abord ; mais les avis sont si multiplies de tous les côtés et accompagnés de tant de particularités, qu'il n'est plus guère possible d'en douter. » Je cite une traduction française qui fait partie des *Manuscrits de Mackintosh.*

de pitié et il invita Louvois à rentrer chez lui pour s'y soigner. Ce soir même le grand ministre mourut [1].

Louvois avait constamment combattu tous les plans d'invasion contre l'Angleterre. Sa mort fut donc regardée comme un événement heureux à Saint-Germain [2]. Il était cependant nécessaire de paraître triste et d'envoyer un gentilhomme à Versailles, y porter quelques paroles de condoléance. Le messager trouva le cercle brillant des courtisans rassemblés autour de leur maître sur la terrasse de l'Orangerie. « Monsieur, » dit Louis d'un ton si aisé et si gai, qu'il remplit d'étonnement tous ceux qui furent témoins de cette scène : « Présentez mes compliments et mes remercîments au roi et à la reine d'Angleterre, et dites-leur que mes affaires ni les leur ne souffriront de ce qui est arrivé [3]. » Ces paroles voulaient sans doute dire que l'influence de Louvois n'avait pas été employée en faveur de la maison de Stuart, et Louis crut devoir à la mémoire de son plus habile ministre un témoignage qui devait coûter cher à la France. Le marquis de Barbesieux, fils de Louvois, fut, à l'âge de vingt-cinq ans, placé à la tête de l'administration de la guerre. Ce jeune homme ne manquait certes pas de talent, et il en avait donné la preuve pendant quelques années dans les affaires importantes dont il avait été chargé. Mais il avait les passions vives, son jugement n'était pas mûr et son élévation subite lui tourna la tête. Ses manières déplurent généralement. Les vieux officiers se plaignirent qu'il les faisait attendre dans son antichambre, tandis qu'il s'amusait avec ses épagneuls et ses flatteurs. Ceux qu'il admettait en sa présence se retiraient blessés de son arrogance et de sa rudesse. Chose toute naturelle à son âge, il estimait surtout le pouvoir comme un moyen de se procurer des plaisirs. Des millions d'écus furent dépensés pour orner la luxueuse résidence où il aimait à oublier les devoirs de sa charge, grâce aux joyeuses causeries, à la bonne chère et au

[1] *Vie de Jacques*, II, 411, 412.

[2] Burnet, II, 95, et note d'Onslow ; *Mémoires de Saint-Simon ; Mémoire de Dangeau*.

[3] *Mémoires de Dangeau* ; *Mémoires de Saint-Simon*. Saint-Simon était sur la terrasse, et, tout jeune qu'il était, il observa cette scène singulière avec ce coup d'œil auquel rien n'échappait.

pétillant champagne. Il inventa souvent un accès de fièvre pour s'excuser de ne pas paraître à l'heure obligée dans le cabinet du roi, lorsque, par le fait, il était resté avec ses joyeux compagnons et ses maîtresses. « Le roi de France, » disait Guillaume, « a un singulier goût; il choisit une vieille femme pour maîtresse et un jeune homme pour ministre [1]. »

Il n'y a pas de doute que Louvois, en suivant la politique qui l'avait rendu odieux aux hôtes de Saint-Germain, avait bien mérité de son pays. Il n'était pas égaré par l'enthousiasme jacobite. Il savait que les exilés sont les pires de tous les conseillers. Ses renseignements étaient excellents et son jugement était parfait. En calculant toutes les chances, il vit qu'une descente en Angleterre échouerait très-probablement et que cet échec serait un honteux désastre. Il était naturel que Jacques fût impatient de faire l'expérience, quoiqu'il y eût à parier deux contre un qu'elle ne réussirait pas. Il pouvait gagner et ne pouvait rien perdre. Il devait tout à la charité de Louis, sa table, sa demeure, sa voiture. Il était tout simple qu'avec le plus faible espoir de recouvrer les trois royaumes qu'il avait perdus, il voulût risquer ce qui ne lui appartenait pas, l'honneur des armes françaises, la grandeur et la sûreté de la monarchie française. A un homme d'Etat français une pareille pensée pouvait bien apparaître sous un autre jour. Mais Louvois n'était plus. Son maître céda aux importunités de Jacques, et résolut d'envoyer une expédition contre l'Angleterre [2].

Le gouvernement français se détermine à envoyer une expédition contre l'Angleterre.

Le plan était, sous quelque rapport, bien concerté. Il fut décidé qu'un camp serait établi sur la côte de Normandie, et que dans ce camp tous les régiments irlandais qui étaient en France seraient réunis sous le général Sarsfield leur compatriote. On leur adjoindrait dix mille Français; et

[1] *Mémoires de Saint-Simon;* Burnet, II, 95; *The Guarden*, n° 48. Voir l'excellente *Lettre de Louis a l'archevêque de Reims*, qui est citée par Voltaire dans le *Siècle de Louis XIV.*

[2] Dans les *Nairne Papers*, imprimés par Macpherson, on trouve deux Mémoires de Jacques qui presse Louis d'envahir l'Angleterre. Ils furent écrits tous les deux en janvier 1692.

toute l'armée devait être commandée par le maréchal de Bellefonds.

Une noble flotte d'environ quatre-vingts vaisseaux de ligne fut destinée à convoyer cette force aux rivages de l'Angleterre. D'immenses préparatifs se firent dans les chantiers de la Bretagne et de la Provence. Quarante-quatre vaisseaux de guerre, dont quelques-uns étaient les plus beaux qu'on eût jamais construits, s'assemblèrent dans le port de Brest sous Tourville. Le comte d'Estrées devait partir de Toulon avec trente-cinq autres. Ouessant était désigné pour le rendez-vous, et le jour fixé Afin qu'on ne manquât ni de matelots ni de navires pour le service de la flotte, une ordonnance royale interdit pour un temps tout commerce maritime, toute expédition d'armateur [1]. Trois cents bâtiments de transport furent ainsi réunis près du lieu où les troupes devaient s'embarquer. On espérait que tout serait prêt de bonne heure au printemps, avant que la flotte anglaise fût à moitié pourvue de ses gréements et de ses équipages, avant qu'un seul vaisseau de guerre hollandais eût paru dans la Manche [2].

Jacques croit que la flotte anglaise est favorablement disposée pour lui.

Jacques s'était réellement persuadé que si même la flotte anglaise venait à le joindre, elle ne s'opposerait pas à son expédition. Il s'imaginait être personnellement aimé des marins de tout rang. Ses émissaires avaient intrigué auprès des officiers, et en avaient trouvé plusieurs qui conservaient de lui un bon souvenir, d'autres qui avaient de l'humeur contre les hommes du nouveau gouvernement. Tous les libres propos de cette classe, qui ne se distingue ni par la taciturnité ni par la réserve, lui étaient rapportés avec trop d'exagération pour qu'il ne tombât pas dans l'erreur de croire qu'il avait plus d'amis que d'ennemis sur les vaisseaux qui gardaient nos côtes. Il aurait cependant dû savoir qu'un rude marin, qui se croit maltraité par l'Amirauté, peut très-bien, après la troisième bouteille, s'épancher avec un adroit compagnon, regretter tout haut le bon vieux temps, maudire le

[1] *London Gazette*, 15 février 1691-2.
[2] *Mémoires de Berwick*; Burnet, II, 92; *Vie de Jacques*, II, 478-491.

gouvernement nouveau, et se maudire lui-même d'être assez fou pour combattre sous le pavillon d'un pareil gouvernement, mais sans être toutefois préparé à passer à l'ennemi un jour de bataille. Parmi les officiers mécontents que Jacques croyait impatients de déserter, la plupart n'avaient probablement donné d'autre gage de leur attachement à sa cause qu'une parole vague échappée à l'ivresse et oubliée au retour de leur raison. Un de ceux dont il attendait la coopération, le contre-amiral Carter avait parfaitement entendu et parfaitement compris les insinuations des agents jacobites, leur avait répondu selon leurs vœux et était allé tout rapporter à la reine et à ses ministres [1].

Conduite de Russell.

Mais Jacques comptait principalement sur Russell. Ce politique, faux, arrogant, inconstant, devait commander la flotte de la Manche. Il n'avait jamais cessé d'assurer aux émissaires jacobites qu'il était disposé à effectuer une restauration. Ces émissaires comptaient sinon sur sa complicité active, du moins sur sa connivence, et il n'est pas douteux qu'avec sa connivence une flotte française aurait pu aisément convoyer une armée jusqu'à nos rivages. Jacques se flattait qu'à peine débarqué il serait maître de l'île. Mais par le fait, une fois à terre, les difficultés de l'entreprise n'auraient fait que commencer. Deux ans auparavant il avait reçu une leçon dont il aurait dû profiter. Il s'était alors abusé lui-même et avait abusé d'autres comme lui en prétendant que les Anglais le regrettaient, soupiraient après son retour, étaient prêts à se lever par milliers pour venir au-devant de lui. Guillaume était alors comme à présent éloigné du royaume. Alors comme à présent l'administration était confiée à une femme. Alors comme à présent il y avait peu de troupes régulières en Angleterre. Alors Torrington avait autant fait de mal au gouvernement qu'il servait que pourrait lui en faire à présent lord Russell. La flotte française, après avoir promené dans la Manche son pavillon victorieux pendant plusieurs semaines, débarqua alors quelques troupes sur la côte méridionale. Quel avait été l'effet immédiat de ce dé-

[1] *Histoire de la dernière Conspiration*, 1693.

barquement? Des comités entiers, sans distinction de Whig ou de Tory, d'Anglican ou de Dissident, s'étaient levés comme un seul homme pour repousser l'étranger; — le parti jacobite, qui quelques jours auparavant semblait être la moitié de la nation, s'était jeté dans une terreur muette, se faisant si petit que pendant quelque temps il était resté invisible. Quelle raison y avait-il de croire que la multitude qui, en 1690, à la première lueur des signaux d'alarme, s'était armée de mousquets, de piques, de faux pour défendre le sol natal contre les Français, accueillerait à présent les Français comme des alliés? Mais, de l'armée dont Jacques allait être escorté, les Français formaient la partie la moins odieuse. Plus de la moitié de cette armée devait consister en papistes irlandais, et des événements récents avaient surexcité encore le sentiment de haine mêlée de mépris qu'inspiraient depuis longtemps les papistes irlandais aux protestants anglais. Ces esclaves héréditaires, disait-on, avaient été libres un moment, et ce moment avait suffi pour prouver qu'ils ne savaient ni faire usage de leur liberté ni la défendre. Pendant leur courte domination ils n'avaient fait que tuer, brûler, piller, démolir, condamner et confisquer. En trois ans ils avaient fait à leur terre natale plus de mal que trente ans d'intelligence et d'industrie anglaises en pourraient à peine réparer. Ils auraient maintenu leur indépendance contre le monde entier s'ils avaient été aussi prêts à combattre qu'ils l'étaient à voler. Mais ils avaient ignominieusement battu en retraite devant les murs de Londonderry. Ils avaient fui comme des daims devant les volontaires d'Enniskillen. Le prince que leur présomption s'imaginait pouvoir rétablir sur le trône d'Angleterre par la force des armes, leur avait lui-même, le matin après la bataille de la Boyne, reproché leur avarice en leur disant qu'il ne se fierait jamais plus à leur valeur militaire. Sur ce sujet les Anglais étaient unanimes. Tories, Non-Jureurs, catholiques même dénonçaient aussi haut que les Whigs cette race fatalement prédestinée. Il n'est donc pas difficile de deviner quel effet aurait produit l'apparition sur notre sol de ces ennemis que sur leur propre sol nous avions vaincus et foulés aux pieds.

Jacques, cependant, en dépit des récentes et sévères leçons de l'expérience, croyait tout ce que ses correspondants lui

écrivaient d'Angleterre; et ils lui disaient que toute la nation l'attendait avec impatience, que l'ouest et le nord étaient prêts à se soulever, et qu'une fois débarqué il s'avancerait jusqu'à Whitehall sans rencontrer plus d'opposition que lorsque autrefois il rentrait dans ce palais après une excursion royale.

Ferguson se distinguait par la confiance avec laquelle il prédisait une victoire complète sans une goutte de sang versée. Lui et son imprimeur, avait-il l'absurdité d'écrire, seraient les deux premiers du royaume à monter à cheval pour aller au-devant de Sa Majesté. Plusieurs autres agents parcouraient tout le pays pendant l'hiver et une partie du printemps : il ne paraît pas qu'ils obtinrent beaucoup de succès dans les comtés au sud du Trent. Mais dans le nord, particulièrement dans le comté de Lancastre, où les catholiques romains étaient plus nombreux et plus influents qu'en aucune autre province du royaume, et où il semblerait y avoir eu, même parmi les propriétaires protestants, une proportion plus qu'ordinaire de Jacobites, il se fit quelques préparatifs d'insurrection. On acheta secrètement des armes; on nomma des officiers : petits propriétaires, petits fermiers, valets d'écurie et chasseurs se laissèrent enrôler. Ceux qui donnèrent leurs noms furent distribués en huit régiments de cavalerie, à qui on dit de se tenir prêts à monter à cheval [1].

Naissance d'une fille de Jacques.

Une des circonstances qui remplirent Jacques de vaines espérances à cette époque, fut que sa femme était enceinte et sur le point d'accoucher. Il se flattait que la calomnie elle-même aurait honte de répéter plus longtemps l'histoire de la bassinoire, et que les multitudes qui avaient été trompées par cette histoire reviendraient à leurs sentiments de fidélité royaliste. Il prit, en cette occasion, toutes les précautions que quatre ans auparavant il avait eu la folle obstination de négliger. Il parvint à transmettre en Angleterre des lettres invitant diverses dames de qualité protestantes à assister à la naissance attendue, et il promettait, au nom de

[1] *Vie de Jacques*, II, 479, 534 ; Mémoires fournis par Ferguson à Holmes dans les *Nairne Papers*.

son bien-aimé frère, le roi très-chrétien, qu'elles pourraient aller et venir en toute liberté. Si quelques-uns de ces témoins avaient été invités au palais de Saint-James, le matin du 10 juin 1688, la maison de Stuart régnerait peut-être aujourd'hui sur notre île. Mais il est plus aisé de conserver une couronne que de la reprendre. Il pouvait être vrai qu'une fable calomnieuse avait beaucoup fait pour amener une révolution; mais il ne s'ensuivait pas que la plus complète réfutation de cette fable amènerait une restauration. Pas une seule lady ne traversa la mer malgré l'invitation de Jacques. La reine, sa femme, fut heureusement délivrée d'une fille; mais cet événement ne produisit aucun changement visible sur le sentiment public en Angleterre [1].

Préparatifs en Angleterre pour repousser l'invasion.

Cependant les préparatifs de l'expédition jacobite marchaient rapidement. Jacques était sur le point de partir pour le lieu d'embarquement que le gouvernement anglais ignorait encore le danger qui le menaçait. On savait bien depuis longtemps, il est vrai, que plusieurs milliers d'Irlandais étaient réunis en Normandie, mais on supposait qu'ils n'y étaient venus que pour être passés en revue avant d'être envoyés en Flandre, en Piémont et en Catalogne [2]. Enfin la nouvelle qu'une invasion allait être tentée presque immédiatement, arriva de divers côtés, et il n'y eut plus moyen d'en douter. On fit de vigoureux préparatifs de défense. On pressa l'équipement et l'armement des vaisseaux. Les troupes régulières furent échelonnées entre Londres et la mer. On forma un grand camp sur la dune que domine Portsmouth. Toute la milice du royaume fut convoquée. Deux régiments de Westminster et six régiments de la Cité, composant une force de treize mille combattants, passèrent, dans Hyde-Park, la revue de la reine. Les miliciens des comtés de Kent, de Sussex et de Surrey descendirent à la côte. On plaça des vigies près des signaux. Quelques Non-Jureurs furent emprisonnés, quelques-uns désarmés, quelques-uns obligés de donner caution. On fit une visite domiciliaire chez le comte de Huntingdon,

[1] *Vie de Jacques*, II, 474.
[2] Voir le *Monthly Mercury* de septembre 1692.

Jacobite déclaré; il avait eu le temps de brûler ses papiers et de cacher ses armes, mais ses écuries avaient une apparence suspecte. On y trouva assez de chevaux pour monter un escadron, et cette circonstance, légalement insuffisante pour appuyer une accusation de trahison, suffit en pareille conjoncture pour justifier le Conseil-Privé d'envoyer le comte à la Tour [1].

Jacques va joindre son armée à La Hogue.

Cependant Jacques était au milieu de son armée campée autour du bassin de la Hogue, sur la côte nord de la péninsule qu'on appelle le Cotentin. Avant de quitter Saint-Germain, il avait tenu un chapitre de l'ordre de la Jarretière, pour recevoir son fils chevalier. Deux seigneurs furent honorés aussi de la même distinction, Powis, que parmi ses compagnons d'exil on traitait de duc, et Melfort qui, revenu de Rome, était de nouveau le premier ministre de Jacques [2]. Même en ce moment où il était de la plus grande importance de concilier les membres de l'Eglise d'Angleterre, il n'y avait que des membres de l'Eglise de Rome qui fussent jugés dignes des marques de la faveur royale. Powis était sans doute un membre éminent de l'aristocratie anglaise, et ses compatriotes ne le détestaient pas plus qu'ils ne détestaient tout autre papiste éminent. Mais Melfort n'était pas même un Anglais ; il n'avait jamais rempli de place en Angleterre; il n'avait jamais siégé dans le Parlement anglais, et par conséquent n'avait aucun titre à une dignité plus particulièrement anglaise. Il était d'ailleurs en butte à la haine de toutes les factions rivales des trois royaumes. Des lettres royales contre-signées par lui avaient été adressées à la Convention de Westminster et à la Convention d'Edimbourg; à Westminster et à Edimbourg, la vue de cette écriture et de ce nom odieux avaient fait baisser la tête de honte aux plus zélés partisans du droit héréditaire. Il paraît étrange que Jacques ait voulu, en une conjoncture si grave, proclamer au monde que les hommes les plus abhorrés de son peuple étaient les hommes qu'il tenait le plus à honorer.

[1] *Narcissus Luttrell's Diary*, avril et mai 1692; *London Gazette*, 9 et 12 mai.

[2] Sheridan, *Manuscrit; Vie de Jacques*, II, 492.

Déclaration de Jacques.

Jacques nuisit encore plus à ses intérêts par la déclaration qui annonçait ses intentions à son peuple. De tous les documents politiques rédigés par lui celui-là est le plus travaillé et le plus ostensiblement maladroit. Quand il eut bien dégoûté et exaspéré tous les bons Anglais de tous les partis, les Papistes de Saint-Germain prétendirent que c'était l'œuvre d'un zélé protestant, Edward Herbert qui avait été Chief-Justice de la Cour des Plaids-Communs avant la Révolution et portait à présent le titre nominal de Chancelier [1]. Mais il est certain qu'Herbert ne fut jamais consulté sur aucun acte important et que la Déclaration était l'œuvre de Melfort, de Melfort seul [2]. Par le fait, toutes les qualités de tête et de cœur qui avaient fait de Melfort le favori de son maître éclataient dans chaque phrase. Pas un mot n'indiquait que trois années d'exil eussent rendu le roi plus sage, qu'il regrettât une seule faute, qu'il prît sur lui la moindre partie du blâme de cette Révolution qui l'avait détrôné, ou qu'il se proposât de suivre une voie différente de celle qui lui avait été déjà si funeste. Toutes les accusations soulevées contre lui, il les déclarait sans aucun fondement. Les malveillants avaient inventé des calomnies ; les faibles avaient cru ces calomnies. Seul il n'avait rien à se reprocher. Il ne laissait entrevoir aucune espérance qu'il consentirait à restreindre ce vaste pouvoir de s'affranchir des lois, auquel il avait prétendu autrefois — qu'il ne remplirait pas encore de papistes, malgré les plus clairs statuts, le Conseil-Privé, les tribunaux, l'administration publique, l'armée, la marine, — qu'il ne rétablirait pas la Haute-Commission, — qu'il ne nommerait pas un nouveau comité pour réorganiser tous les corps constituants du royaume. Il daignait dire, il est vrai, qu'il maintiendrait le droit légal de l'Eglise d'Angleterre, mais il avait déjà dit cela auparavant, et tout le monde savait ce que de pareilles paroles signifiaient dans sa bouche. Au lieu de donner à son peuple l'assurance de son pardon, il le menaçait d'une proscription plus terrible qu'aucune de celles que

[1] *Vie de Jacques*, II, 488.

[2] Jacques dit à Sheridan que la Déclaration avait été rédigée par Melfort. Sheridan, *Manuscrit*.

notre île avait jamais vues. Il publiait la liste des personnes qui n'avaient à compter sur aucune clémence. Dans le nombre étaient Ormond, Caermarthen, Nottingham, Tillotson et Burnet. Après ceux-là, condamnés nominalement à mort, venait une série de catégories. En premier lieu c'était cette bande grossière qui avait rudoyé Sa Majesté lorsqu'elle avait été arrêtée, à Sheerness, dans sa fuite. Ces pauvres ignorants étaient réservés pour de nouvelles assises sanglantes; en second lieu, c'étaient tous ceux qui avaient participé, n'importe de quelle manière, au châtiment d'un conspirateur jacobite : juges, avocats, témoins, membres du Grand Jury et du Petit Jury, shériffs et sous-shériffs, constables et geôliers, bref tous les ministres de la justice depuis Holt jusqu'à Ketch [1]. Ensuite, la vengeance du roi devait s'étendre sur tous les espions et dénonciateurs qui avaient divulgué aux usurpateurs les desseins de la Cour de Saint-Germain !. Tous les juges de paix qui ne le déclareraient pas pour leur souverain légitime du moment où ils apprendraient son débarquement, tous les geôliers qui ne mettraient pas immédiatement en liberté les prisonniers politiques devaient être livrés à la rigueur des lois. Aucune exception n'était faite en faveur d'un juge de paix ou d'un geôlier qui aurait pu être à une centaine de toises d'un des régiments de Guillaume et à cent milles de la localité la plus proche où il y aurait un seul Jacobite en armes.

On aurait pu penser que Jacques après avoir ainsi menacé de ses vengeances de nombreuses classes de ses sujets, offrirait du moins une amnistie générale au reste. Mais, d'amnistie générale, pas un mot. Il promettait, il est vrai, un pardon spécial à tout coupable non compris dans aucune des catégories de la proscription et qui mériterait l'indulgence par quelque service signalé. Mais à cette exception près, tous les délinquants, c'est-à-dire des centaines de mille Anglais, étaient informés simplement que le Parlement déciderait de leur sort.

Effet produit par la Déclaration de Jacques.

Les agents de Jacques répandirent cette déclaration dans toutes les parties du royaume et rendirent ainsi un grand

[1] Jack-Ketch : désignation populaire du bourreau. (*N. T.*)

service à Guillaume. Le cri général fut que l'oppresseur exilé avait du moins franchement averti les Anglais et que, si après un tel avertissement, ils applaudissaient à son retour, ils n'auraient aucun prétexte de se plaindre quand bien même tous les comtés du royaume serait ensanglantés par des assises semblables à celles que Jeffreys avait tenues à Taunton. Il était certain qu'on pendrait sans miséricorde des centaines de personnes ; — les Jacobites disaient qu'on en pendrait au moins cinq cents. — Il est certain qu'aucun de ceux qui avaient contribué à la Révolution, et combattu sur terre et sur mer pour le nouveau gouvernement ne pouvait être sûr de ne pas être pendu, tant le soldat qui avait servi dans les régiments employés à la conquête de l'Irlande que le laboureur de Devonshire ou le mineur de Cornwall, qui avaient pris les armes pour défendre sa femme et ses enfants contre Tourville. De quelle abjecte et rancuneuse nature devait être l'homme qui au moment de s'engager dans la plus importante de toutes les entreprises et aspirant à la plus noble de toutes les victoires ne pouvait s'empêcher de proclamer qu'il avait soif du sang d'une multitude de pauvres pécheurs parce que plus de trois ans auparavant ils l'avaient houspillé et appelé Face de hache. Si au moment où il avait les plus puissants motifs de chercher à concilier son peuple par la manifestation de sa clémence, il ne pouvait retenir l'expression du langage d'un ennemi implacable, que devait-on attendre de lui lorsqu'il serait redevenu le maître? Etait-il donc si farouche que là où tout autre tyran aurait eu recours aux belles promesses et aux phrases doucereuses il ne pouvait trouver que des reproches et des menaces? La seule phrase de sa déclaration qui eût un air de grâce royale était celle par laquelle il promettait de renvoyer les troupes étrangères aussitôt que son autorité serait rétablie, et encore maintes personnes prétendaient y démêler un sens sinistre. Il ne faisait point espérer qu'il renverrait les soldats papistes qui étaient ses sujets. N'était-ce pas son intention manifeste de congédier les Français, mais de garder les Irlandais? Le peuple d'Angleterre ne serait-il pas comprimé par ces barbares trois fois subjugués? Comment douter qu'un bandit irlandais qui avait fui à Newton-Butler et à la Boyne n'eût assez de courage pour garder les échafauds

sur lesquels ses vainqueurs devaient périr, et pour saccager notre pays comme il avait saccagé le sien?

La reine et ses ministres, au lieu de chercher à supprimer le manifeste de Jacques, eurent l'habileté de le réimprimer et de le faire distribuer avec l'autorisation du Secrétaire d'Etat; un intelligent et sévère commentaire accompagnait cette édition privilégiée. Il fut aussi refuté dans divers pamphlets piquants; on le traduisit en vers burlesques, et il resta sans défense, même parmi les plus hardis et les plus amers libellistes du parti des Non-Jureurs [1].

Par le fait, quelques-uns des Non-Jureurs s'alarmèrent tellement de l'effet produit par ce manifeste qu'ils affectèrent de le traiter d'apocryphe, et publièrent comme la véritable Déclaration de Jacques un document plein de séduisantes promesses; ils lui faisaient offrir une sincère amnistie n'en exceptant que les grands coupables; ils lui faisaient annoncer d'importantes réductions sur les impôts, et s'engager à confier toute l'administration ecclésiastique aux évêques non-jureurs. Mais cette falsification ne trompa personne et ne servit qu'à démontrer que les Jacobites eux-mêmes avaient honte du prince qu'ils travaillaient à rétablir sur le trône [2].

Nul ne lut la Déclaration avec plus de surprise et de colère que Russell. Tout mauvais citoyen qu'il était, il vivait beaucoup sous l'influence de deux sentiments qu'on ne saurait appeler vertueux, mais qui ont quelque affinité avec la vertu et sont respectables, comparés à la cupidité égoïste. Il y avait en

[1] Lettre à un ami sur l'invasion française pour rétablir l'ex-roi Jacques sur son trône, et ce qu'on peut attendre de lui s'il y réussissait, 1692; — Seconde Lettre à un ami sur une invasion française dans laquelle la Déclaration récemment répandue sous le titre de : Déclaration très-gracieuse de Sa Majesté à tous ses bien-aimés sujets ordonnant leur concours contre le Prince d'Orange et ses adhérents, est exactement et complétement publiée d'après les exemplaires distribués, avec quelques courtes observations, 1692. — Les prétextes de l'invasion française examinés, 1692; — Réflexions sur la Déclaration de l'ex-roi Jacques, 1692.—Les deux lettres furent écrites, je crois, par Lloyd, évêque de Saint-Asaph. Sheridan dit : « La Déclaration du roi ne plut à personne, et fut parodiée en vers burlesques et ridicules. » Je ne crois pas qu'on trouve la défense de cette malencontreuse Déclaration dans aucun pamphlet jacobite. Un écrivain jacobite virulent dit dans une Réplique au docteur Welwood, imprimée en 1693 : « Quant à la Déclaration qui fut imprimée l'année dernière..., je vous assure qu'elle fut mal reçue de plusieurs ou plutôt de presque tous les amis du roi, autant que de ses ennemis. »

[2] *Narcissus Luttrell's Diary*, avril 1692.

lui la passion de son métier et la passion de l'homme de parti. Il pouvait être traître à son pays, mais non à son drapeau, et même en devenant Jacobite il n'avait pas cessé d'être Whig. On peut même dire qu'il n'était Jacobite que parce qu'il était le plus intolérant et le plus acrimonieux des Whigs. Il se croyait lui et sa faction négligés par Guillaume qu'il accusait d'ingratitude. Pendant quelque temps son ressentiment l'aveugla au point de ne pas voir quelle folie ce serait aux anciens Têtes-Rondes et aux Exclusionistes, de punir Guillaume en rappelant Jacques. Il semblerait qu'un revirement soudain et complet se produisit dans les sentiments de Russell, par la perspective rapprochée d'une invasion et par le manifeste dans lequel on disait clairement aux Anglais ce à quoi ils devaient s'attendre, si cette invasion réussissait. « Je voudrais, » dit-il à Lloyd « servir le roi Jacques. C'est sa faute si je ne le sert pas. Mais il prend avec nous la mauvaise voie. Qu'il oublie tout le passé, qu'il accorde un pardon général, et je verrai alors ce que je pourrai faire pour lui. » Lloyd insinua quelque chose relativement aux honneurs et aux récompenses destinées à Russell lui-même. Mais l'amiral, avec un mouvement digne d'un meilleur homme, l'interrompit : — « Je ne veux, » dit-il, « rien entendre sur ce sujet. Je n'ai en vue que l'intérêt public, et ne pensez pas que je laisserai les Français nous battre sur notre propre mer. Sachez-le bien, si je les rencontre je leur livrerai bataille, Sa Majesté elle-même serait-elle à bord. »

La conversation fut rapportée à Jacques, mais il paraît qu'il ne s'en alarma point. Il était persuadé que Russell lui-même ne pourrait, le voudrait-il, forcer les officiers de la flotte anglaise et les matelots à combattre contre leur ancien roi, qui était aussi leur ancien amiral.

Ces espérances dont il se berçait, Melfort et lui parvinrent à les faire partager à Louis et aux ministres de Louis [1]. Sans lui, en effet, il est probable qu'on aurait renoncé à toute idée d'envahir l'Angleterre cette année-là ; car le vaste plan formé pendant l'hiver avait été, dans le cours du printemps, déconcerté par une suite de ces accidents qui sont au-dessus de toutes les prévisions de la sagesse humaine. Le jour fixé

[1] Sheridan, *Manuscrit;* Mémoires de Dangeau.

pour rassembler toutes les forces maritimes de la France à Ouessant était déjà loin, et aucune voile n'avait paru au lieu du rendez-vous. L'escadre de l'Atlantique était toujours retenue dans le port de Brest par le mauvais temps, l'escadre de la Méditerranée luttait en vain contre un violent vent d'Ouest, pour franchir les colonnes d'Hercule. Deux beaux vaisseaux s'étaient brisés sur les rochers de Ceuta [1]. Pendant ce temps-là les amirautés des deux puissances alliées avaient rivalisé d'activité. Avant la fin d'avril la flotte anglaise était prête à mettre à la voile. Trois nobles navires récemment sortis de nos chantiers firent leur première apparition sur les mers [2]. Guillaume avait hâté lui-même les préparatifs maritimes des Provinces-Unies, et ses efforts avaient été couronnés de succès. Le 29 avril une belle escadre sortit du Texel pour entrer dans les Dunes. Bientôt vinrent l'escadre de North-Holland, l'escadre de la Meuse, l'escadre de Zélande [3]. La seconde semaine de mai vit rassemblés à Saint-Hélène toutes ces forces navales, plus de quatre vingt-dix vaisseaux de ligne montés par trente à quarante mille matelots, la fleur de la marine des deux grandes nations confédérées. Russell eut le commandement en chef, assisté de sir Ralph Delaval, de sir John Ashley, de sir Cloudesley Shovel, du contre-amiral Carter et du contre-amiral Rooke. Van Almonde était le plus élevé en grades des officiers hollandais.

Jonction des deux flottes et caractère de la flotte anglaise.

Jamais plus puissant armement n'avait paru dans la Manche. Il n'était guère à craindre qu'une pareille force pût être vaincue dans une rencontre loyale. Cependant il régnait à Londres une grande inquiétude. On savait qu'il existait un parti jacobite dans la marine. Des rumeurs alarmantes étaient venues de France. On disait que l'ennemi comptait sur la coopération de quelques-uns de ces officiers de la fidélité desquels pouvait dépendre la sûreté de l'État. Russell, autant qu'on peut le savoir aujourd'hui, n'était pas soupçonné encore. Mais d'autres, moins criminels peut-être, avaient été

[1] *London Gazette*, 12 et 16 mai 1692; *Gazette de Paris*, 21 (31) 1692.
[2] *London Gazette*, 28 avril 1692.
[3] *London Gazette*, 2, 5, 12, 16 mai.

plus indiscrets. Dans tous les cafés, on désignait nominativement des amiraux et des capitaines comme des traîtres qu'il fallait immédiatement casser, sinon fusiller. On affirmait même confidentiellement que quelques-uns des coupables avaient été mis aux arrêts et d'autres renvoyés du service. La reine et ses conseillers se voyaient dans un grand embarras. Il n'était pas aisé de décider s'il y avait plus de danger à se fier aux individus suspects ou à se passer de leurs services. Marie, non sans des hésitations pénibles, résolut, et l'événement prouva qu'elle résolut sagement, de faire un appel à l'honneur des accusés, et puis de livrer le salut de son royaume à leur esprit national et à leur esprit de corps.

Le 15 mai, furent convoqués les officiers de la flotte, dans la baie de Saint-Hélène, à bord de la *Britannia*, magnifique vaisseau à trois ponts, où flottait le pavillon de Russell. L'amiral leur dit qu'il venait de recevoir une dépêche qu'il était chargé de leur lire. Elle était de Nottingham. « La reine, écrivait le secrétaire, avait été informée qu'on faisait courir des bruits profondément injurieux au caractère de l'armée navale. On avait été jusqu'à affirmer qu'elle s'était vue obligée de renvoyer plusieurs officiers. Mais Sa Majesté était bien décidée à ne rien croire contre l'honneur de ces fidèles serviteurs de l'État. Ceux qui avaient été si outrageusement traités par la calomnie pouvaient être assurés que la reine avait en eux pleine confiance. » Cette lettre était admirablement calculée pour faire impression sur ceux à qui elle s'adressait. Très-peu d'entre eux n'avaient probablement à se reprocher que quelques téméraires propos, quelques expressions de mécontentement qui leur étaient échappés dans l'ivresse. Ils n'étaient encore que des *grognards*. S'ils avaient pensé qu'ils fussent suspects, ils auraient pu devenir traîtres, pour prévenir les conséquences d'une accusation. Ils devinrent enthousiastes dans leur dévouement aussitôt qu'ils furent certains que la reine avait foi en leur loyauté. Ils signèrent avec empressement une adresse pour la supplier de croire qu'ils seraient heureux et fiers de hasarder leurs vies pour la défense de ses droits, de la liberté anglaise et de la religion protestante contre toute invasion étrangère et papiste. « Puisse Dieu, ajoutèrent-ils, conserver la personne de Votre Majesté,

inspirer vos conseillers et faire triompher vos armes, et que tout votre peuple dise *amen*[1]. »

La sincérité de ces protestations fut bientôt mise à l'épreuve. Quelques heures après la réunion à bord de la *Britannia*, on aperçut des rochers de Portland les mâts de l'escadre de Tourville. Un messager partit au galop de Weymouth pour Londres et réveilla le palais de Whitehall à trois heures du matin. Un autre prit la route de la côte et porta la nouvelle à Russell. Tout fut prêt, et le matin du 17 mai les flottes alliées appareillèrent[2].

Tourville n'avait avec lui que son escadre, forte de quarante-quatre vaisseaux de ligne, mais il avait reçu l'ordre de protéger la descente en Angleterre et de ne pas refuser la bataille. Quoique cet ordre eût été donné avant qu'on sût à Versailles que les flottes anglaise et hollandaise avaient opéré leur jonction, il n'était nullement disposé à prendre sur lui la responsabilité de l'éluder. Il se rappelait avec amertume la réprimande que lui avait fait encourir son extrême prudence après le combat de Beachy-Head. Il ne voulut pas se faire répéter qu'il était un commandant timide qui n'osait entreprendre, n'ayant d'autre courage que le courage vulgaire d'un matelot. Il était d'ailleurs persuadé que son désavantage était plus apparent que réel. Il croyait, d'après la conviction de Jacques et de Melfort, que tous les marins anglais étaient Jacobites, depuis les capitaines jusqu'aux mousses. Ceux qui se battraient ne le feraient qu'à contre-cœur, et il y aurait probablement de nombreuses désertions au moment critique. C'est animé de cet espoir qu'il appareilla de Brest, mit le cap sur le nord-est, parut en vue des côtes du comté de Dorset, et puis traversa la Manche en se dirigeant vers La Hogue, où l'armée qu'il devait convoyer en Angleterre avait déjà commencé à s'embarquer sur les transports. Il était à quelques lieues de Barfleur quand, avant le jour, le matin du 19 mai, il vit les vaisseaux alliés s'étendre à l'horizon du côté de l'est. Il résolut de se porter sur eux. A huit heures, les deux lignes de bataille étaient formées; mais il était onze heures avant que le feu commençât. Il devint bien-

[1] *London Gazette*, 16 mai 1692; Burchet.
[2] *Journal de Narcissus Luttrell; London Gazette*, 19 mai 1692.

tôt évident que les Anglais étaient tous décidés à faire leur devoir. Russell avait visité tous les vaisseaux et exhorté tous les équipages. « Si vos officiers n'y vont pas de franc jeu, leur avait-il dit, jetez-les par-dessus bord, et moi tout le premier.» Il n'y eut aucune défection, il n'y eut aucune hésitation. Carter, le premier, rompit la ligne française. Un boulet ayant fracassé une de ses vergues, il fut atteint par un éclat de bois et tomba mourant sur le pont. Il refusa de se laisser descendre dans sa cabine; il ne voulut pas lâcher son épée. Ses dernières paroles furent : « Que le vaisseau combatte tant qu'il surnagera! » La bataille dura jusqu'à quatre heures de l'après-midi. A plus de six lieues de distance le bruit des canons fut entendu par l'armée campée sur la côte de Normandie. Pendant la première partie du jour, le vent resta favorable aux Français; ils avaient affaire à une moitié seulement de la flotte alliée; contre cette moitié ils soutinrent le combat avec leur courage ordinaire et se montrèrent meilleurs marins encore que d'habitude. Mais après un combat douteux de cinq heures, Tourville crut avoir assez fait pour l'honneur du pavillon blanc, et il crut devoir songer à la retraite. Pendant ce temps, le vent avait tourné et s'était déclaré pour les alliés; ils purent alors profiter de leurs forces supérieures, et hâtèrent la retraite des Français, qui devint une véritable fuite. Tourville défendit son vaisseau en désespéré. Ce vaisseau passait pour le plus beau du monde, et par allusion à l'emblème favori de Louis XIV, on l'appelait le *Soleil Royal*. On prétendait, parmi les matelots anglais, qu'il était orné d'une image du grand monarque, représenté comme à la place des Victoires de Paris, avec les nations vaincues à ses pieds. Ce brave bâtiment, entouré d'ennemis, semblait une haute forteresse au milieu des flots, vomissant de tous côtés la mort par ses cent quatre sabords. Il était si formidablement armé, que toutes les tentatives d'abordage échouèrent. Longtemps après le coucher du soleil, il se débarrassa de tous ses assaillants et gagna la côte de Normandie. Le sang coulait de tous ses dalots; il avait tant souffert, que Tourville transféra à la hâte son pavillon à bord d'un autre vaisseau de quatre-vingt-dix canons, nommé l'*Ambitieux*. Cependant sa flotte était dispersée; vingt de ses plus petits bâtiments s'échappèrent par un canal où il n'eût pas été sûr de se hasarder avec

tout autre courage que celui du désespoir. Dans la double obscurité de la nuit et d'une épaisse brume, ils passèrent toutes voiles dehors à travers les vagues écumantes et les rochers perfides du Raz d'Alderney. Un singulier bonheur les fit arriver sans désastres à Saint-Malo. Les Anglais n'osèrent pas les poursuivre dans ce redoutable détroit, théâtre d'innombrables naufrages [1].

Ceux des vaisseaux français qui étaient d'une dimension trop considérable pour s'aventurer dans le Ras d'Alderney se réfugièrent dans les ports du Cotentin [2]. Le *Soleil Royal* et deux autres vaisseaux à trois ponts purent gagner Cherbourg. L'*Ambitieux* avec douze autres, tous du premier ou du second rang, entrèrent dans la baie de la Hogue, près du quartier général de l'armée de Jacques [2].

Les trois vaisseaux qui avaient gagné Cherbourg furent suivis de près par une escadre anglaise sous le commandement de Delaval. Il les trouva échoués dans des basses eaux où aucun gros bâtiment de guerre ne pouvait les approcher. Il résolut donc de les attaquer avec ses brûlots et ses chaloupes : une telle hardiesse fut couronnée de succès. En peu de jours le *Soleil Royal* et ses deux conserves furent réduits en cendres. Une partie des équipages se sauva sur le rivage, et une partie tomba aux mains des Anglais.

Pendant ce temps-là Russell, avec le gros de sa flotte victorieuse, avait bloqué la baie de la Hogue. Ici, comme à Cherbourg, les vaisseaux français s'étaient embossés dans un bas-fond, tout proche du camp de cette armée qui était destinée à l'invasion de l'Angleterre. Six d'entre eux s'amarrèrent sous un fort nommé Lisset ; le reste sous les canons

[1] Lettre de Russell à Nottingham, 20 mai 1692, dans la *London Gazette* du 28 mai ; Particularités d'une autre lettre de la flotte publiée par autorité, Burchett ; Burnet, II, 93 ; *Vie de Jacques*, II, 493, 494 ; *Journal de Narcissus Luttrell ; Mémoires de Berwick*. Voyez aussi la Ballade populaire sur la bataille, et un des meilleurs échantillons de cette poésie vulgaire et l'Avis d'un Peintre, 1692.

[2] Voir la Lettre de Delaval à Nottingham, datée de Cherbourg, 12 mai, dans la *London Gazette* du 26 mai.

[3] Le Raz d'Alderney (en anglais *Alderney's Race*) s'appelle aussi le Raz Blanchard. C'est un canal formé par la côte de Cotentin, depuis le cap de La Hogue jusqu'à Flamenville, et par les îles d'Origny et de Guernesey. Ce canal a environ cinq lieues de long sur une et demie de large ; les courants y sont très-violents et le fond en est très-mauvais. (*N. T.*)

d'un autre fort nommé Saint-Vaast, où Jacques avait établi ses quartiers et où le pavillon d'Angleterre blasonné des croix de Saint-Georges et de Saint-André flottait à côté du drapeau blanc de la France. Le maréchal de Bellefonds avait disposé des batteries qui devaient, supposait-on, empêcher l'ennemi le plus audacieux d'approcher soit du fort de Lisset, soit du fort Saint-Vaast. Jacques cependant, qui connaissait les marins anglais, n'était pas parfaitement à son aise, et il proposa d'envoyer de nombreux détachements à bord des vaisseaux. Mais Tourville ne voulut pas consentir à accepter ce secours qui lui semblait une injure faite à la marine.

Russell cependant se préparait à une attaque. L'après-midi du 23 mai tout fut prêt. Une flottille de sloops, de brûlots et de deux cents chaloupes fut confiée à l'amiral Rooke. Tous les équipages étaient pleins d'ardeur. Les matelots, enflammés par le succès et aussi par la pensée qu'ils allaient combattre sous les yeux de ces troupes françaises et irlandaises qu'on avait réunies pour subjuguer l'Angleterre, firent force de rames en poussant des hourras vers les six citadelles de bois sous le fort de Lisset. Quoique les Français soient une nation d'une immense bravoure, ils ont toujours été plus exposés aux paniques soudaines que leurs flegmatiques voisins les Anglais et les Allemands. Ce jour-là il y eut à la fois panique sur la flotte et dans l'armée. Tourville commanda à ses marins d'armer leurs chaloupes, et il voulait les conduire à l'ennemi ; mais son exemple et ses exhortations furent inutiles, ses chaloupes virèrent de bord et fuirent, les vaisseaux furent abandonnés.

La canonnade du fort Lisset fut si faible et si mal dirigée qu'elle ne produisit aucun effet. Les régiments de la plage, après avoir tiré quelques coups de fusil, lâchèrent pied. Les Anglais abordèrent les vaisseaux de guerre, y mirent le feu, et après cet exploit se retirèrent sans avoir perdu un seul homme, en profitant de la marée. La baie parut comme en flammes toute la nuit, et de temps à autre une forte détonation annonçait que l'incendie avait atteint un magasin à poudre ou une batterie de canons chargés. A huit heures, le lendemain, la marée ramena Rooke avec deux cents bateaux. L'ennemi fit mine de défendre les vaisseaux près du fort Saint-Vaast. Pendant quelques minutes, les batteries lancè-

rent leurs boulets à nos équipages; mais la lutte fut courte. Les Français sortirent de leurs vaisseaux par un côté, les Anglais y entrèrent de l'autre, et poussant de vives acclamations, tournant les canons capturés contre le rivage, ils firent taire les batteries. Jacques et Melfort, Bellefonds et Tourville regardaient avec désespoir les progrès de cette seconde conflagration. Les vainqueurs, laissant les vaisseaux en proie à l'incendie, pénétrèrent jusqu'à un petit bassin intérieur où se trouvaient plusieurs transports : huit de ces bâtiments furent encore brûlés, plusieurs autres furent emmenés à la remorque des embarcations anglaises. Ils auraient tous été détruits ou pris sans le reflux de la marée. Il devint impossible d'en faire davantage, et la flottille victorieuse se retira, entonnant, comme une insulte au camp ennemi, le chant de *God save the King*.

Ainsi finit à midi, le 24 mai 1692, ce combat qui durait depuis cinq jours sur une vaste étendue de mer et de terre. Les Anglais ne perdirent qu'un brûlot. Seize vaisseaux de ligne français, tous nobles vaisseaux, dont huit à trois ponts, avaient été coulés bas ou complétement incendiés. Cette victoire s'appelle la bataille de la Hogue, du lieu où elle se termina [1].

Réjouissances en Angleterre.

La nouvelle en fut reçue à Londres avec enthousiasme. Dans la lutte sur mer, il est vrai, les alliés avaient eu une telle supériorité numérique qu'ils ne pouvaient guère se vanter de leur succès; mais l'orgueil avec lequel nos pères prononçaient le nom de la Hogue se justifiait pleinement par le courage intelligent que déployèrent les équipages des chaloupes anglaises en allant dans un port français, en vue d'une armée française et sous le feu des batteries françaises, détruire une belle flotte française.

[1] *London Gazette*, 26 mai 1692. Burchet, *Mémoires des affaires sur mer*; Baden aux Etats Généraux, 24 mai (3 juin); *Vie de Jacques II*, II, 494; Lettres de Russell dans le *Journal des Communes*, 28 novembre 1792; *Relation de la grande Victoire*, 1692; *Monthly Mercurius*, juin et juillet 1692; *Gazette de Paris*, 28 mai (7 juin); Depêche de Van Almonde aux Etats-Généraux, datée du 24 mai (3 juin) 1692. Le récit officiel français se trouve dans le *Mercure Mensuel* de juillet. On trouve aussi dans le *Louis XIV*, de M. Capefigue, un Rapport rédigé par Foucault, intendant de la province de Normandie.

Pour comprendre et partager ce sentiment exalté, il faut se rappeler que c'était là le premier échec important qu'eussent jamais subi les armes de Louis XIV, et la première grande victoire que les Anglais eussent gagnée sur les Français depuis la bataille d'Azincourt. La tache faite à notre honneur par la honteuse défaite de Beachy-Head était effacée. Cette fois la gloire nous revenait tout entière. Les Hollandais sans doute avait fait leur devoir comme ils l'ont toujours fait dans les guerres maritimes, soit en combattant à nos côtés, soit en combattant contre nous, victorieux ou vaincus. Mais les Anglais avaient eu à supporter tout le choc de l'ennemi. Russell, qui commandait en chef, était un Anglais; Delaval, qui avait dirigé l'attaque sur Cherbourg, était un Anglais; Roōk, qui avait conduit la flottille dans la baie de la Hogue, était un Anglais; les deux seuls officiers de marque qui avaient péri, l'amiral Carter et le captaine Hastings, du *Sandwich*, étaient deux Anglais. Cependant, le plaisir que causa cette nouvelle victoire ne doit pas être attribué seulement et exclusivement à l'amour-propre national. L'île retrouvait sa sécurité. Les verts pâturages et les champs de blé du Hamptshire et du comté de Surrey ne seraient pas le théâtre de la guerre. Les maisons et les jardins, les cuisines et les laiteries, les caves et les armoires à vaisselle, les femmes et les filles de nos propriétaires et de nos ecclésiastiques ne seraient pas à la merci de ces Rapparees de l'Irlande qui avaient ravagé les demeures et dépouillé les bestiaux de la colonie anglaise de Linster, ou des dragons français accoutumés à vivre en garnisaires chez les protestants des Cévennes. Whigs et Tories remerciaient également Dieu de cette délivrance, et les Non-Jureurs les plus respectables ne pouvaient que se réjouir au fond du cœur que le roi légitime ne fût pas ramené par une armée étrangère.

La joie publique était donc à peu près universelle. Pendant plusieurs jours les cloches de Londres carillonnèrent à hautes volées. Des drapeaux flottèrent au faîte de tous les clochers. Toutes les fenêtres s'illuminèrent. Des feux de joie s'allumèrent à tous les coins de rue [1]. Le gouverne-

[1] *Relation de la dernière grande victoire*, 1692; *Monthly Mercury* de juin; Baden aux Etats-Généraux, mai 24 (juin 3); *Journal de Narcissus Luttrell.*

ment manifesta promptement, judicieusement et gracieusement sa reconnaissance pour les services de la marine. Sidney et Portland furent envoyés à Portsmouth pour y recevoir la flotte, accompagnés de Rochester, comme représentant des Tories. Ces trois Lords portaient avec eux trente-sept mille livres sterling en or qui devaient être distribuées en gratifications aux matelots [1]. Des médailles d'or furent données aux officiers [2]. Les restes mortels de Carter et de Hastings furent débarqués avec toutes sortes d'honneurs. Carter fut enseveli à Portsmouth, et l'on déploya une grande pompe militaire à ses obsèques. Le corps de Hastings, transporté à Londres, fut déposé avec une solennité inaccoutumée sous les dalles de l'église Saint-James. Les gardes à pied escortèrent le cercueil avec leurs armes baissées. Quatre carrosses de la cour, attelés de six chevaux, figuraient au cortége. Une foule de gens de qualité en manteaux de deuil remplirent les bancs de l'église, et l'évêque de Lincoln prononça le sermon funèbre [3]. En même temps que ces témoignages de respects étaient prodigués aux morts, on ne négligea pas les blessés. Cinquante chirurgiens, munis d'instruments, de bandages et de drogues, partirent en toute hâte de Londres pour Portsmouth [4]. Nous ne saurions nous faire une idée de la difficulté qu'il y avait alors à se procurer à bref délai un abri commode et des soins éclairés pour des centaines de blessés et d'estropiés. Aujourd'hui, chaque comté, chaque grande ville, peut se vanter d'avoir un spacieux palais où le plus pauvre ouvrier qui s'est fracturé un membre peut trouver un lit excellent, un habile médecin, une garde soigneuse, des médicaments de première qualité, tous les aliments qu'exigent les malades et les blessés. Mais il n'y avait pas alors dans tout le royaume une seule infirmerie entretenue par des souscriptions volontaires. Même dans la capitale, les deux seuls édifices ouverts aux blessés étaient les anciens hôpitaux de Saint-

[1] *London Gazette*, 2 juin 1692; *Monthly Mercury;* Baden aux Etats-Généraux, 14 (24) juin; *Journal de Narcissus Luttrell.*

[2] *Journal de Narcissus Luttrell; Monthly Mercury.*

[3] *London Gazette*, 9 juin; Baden aux Etats-Généraux, 3 (13) juin.

[4] Baden aux Etats-Généraux, mai 24 (juin 3); *Journal de Narcissus Luttrell.*

Thomas et de Saint-Barthélemy. La reine donna des ordres pour que les deux hôpitaux fussent mis en état de recevoir les malades de la flotte [1]. En même temps on annonça qu'un noble et durable monument de la reconnaissance éprouvée par l'Angleterre pour le courage et le patriotisme de ses marins serait élevé dans un site choisi.

Parmi les résidences extra-urbaines de nos rois, celle de Greenwich avait longtemps tenu un rang distingué. Charles II aimait le palais de Greenwich : il résolut de le rebâtir et d'améliorer les jardins. Peu de temps après sa restauration il commença à ériger à grands frais un vaste édifice sur un terrain que la Tamise recouvrait presque entièrement à la marée haute. Derrière le palais furent plantées de longues avenues d'arbres, qui sous le règne de Guillaume n'étaient encore que de jeunes plants, mais qui ont déjà vu sous leur ombrage se succéder les promeneurs de trois ou quatre générations. Sur la déclivité qui est depuis longtemps le théâtre des distractions que les bourgeois de Londres s'accordent le dimanche, on construisit des terrasses superposées dont on distingue encore les vestiges. La reine déclara publiquement au nom de son époux, après la bataille de La Hogue que l'édifice commencé par Charles II serait complété avec la destination de servir d'asile aux matelots blessés au service de leur pays [2].

Un des plus heureux effets de la victoire fut de calmer l'esprit public. Depuis un mois la nation attendait d'heure en heure une invasion et un soulèvement, ce qui entretenait le soupçon et l'irritation dans tous les esprits. Il était plus d'un comté où un non-jureur ne pouvait se montrer sans courir le risque d'être insulté. Le bruit que des armes étaient cachées dans une maison suffisait pour ameuter une populace furieuse devant la porte. La demeure d'un Jacobite du comté de Kent avait été attaquée, prise d'assaut et rasée après un combat où l'on avait échangé des balles [3]. De pareilles scènes n'étaient pas encore les pires symptômes de la fièvre qui dévorait toutes les classes. L'affaire de Fuller, au mois de fé-

[1] *Récit de la première grande Victoire*, 1692 ; *Journal de Narcissus Luttrell.*
[2] Baden aux Etats Généraux, 7 (17) juin 1692.
[3] *Journal de Narcissus Luttrell.*

vrier, semblait avoir mis un terme aux pratiques de cette vile tourbe dont Oates était le type. Pendant quelques mois en effet, on était devenu par trop incrédule quand on dénonçait un complot. Mais en avril se fit une réaction. Les Français et les Irlandais allaient débarquer. Il n'y avait que trop de raisons pour croire aux traîtres. Quiconque prétendait pouvoir signaler les traîtres était certain d'être écouté, et un faux témoin profita de l'heureuse circonstance; ce faux témoin se nommait Robert Young. Son histoire a été si bien éclaircie de son vivant, et on a conservé un si grand nombre de ses lettres, que l'homme tout entier pose devant nous. Son caractère est réellement une curieuse étude. Trois nations se sont renvoyé le triste honneur de son origine. Les Anglais le disaient Irlandais; peu jaloux d'avoir un tel compatriote, les Irlandais affirmaient qu'il était né en Ecosse. Quel que fût le lieu de sa naissance, il est impossible de mettre en doute l'école où il fut élevé, car sa phraséologie est précisément celle des Teague, qui étaient de son temps des personnages favoris sur notre théâtre. Il se disait prêtre de l'Eglise anglicane; mais il n'était que diacre, et son titre de diacre il ne l'avait obtenu qu'au moyen de faux certificats en faveur de son caractère et de son savoir théologique.

Complot de Young.

Longtemps avant la Révolution Young avait été desservant dans diverses paroisses d'Irlande, mais il n'était pas resté longtemps aux mêmes lieux. Chassé ici par le scandale de ses amours, là s'en allant sur un cheval emprunté qu'il ne rendit jamais, et ailleurs prévenu de bigamie. Dans ce troisième épisode de sa vie il écrivit de la prison de Cavan des lettres qui ont été conservées. Il protestait à chacune de ses femmes avec les plus effrayantes imprécations qu'elle était la seule qui possédât sa tendresse, et il réussit ainsi à se faire nourrir par l'une dans la prison et à obtenir de l'autre qu'elle se parjurât aux assises pour lui sauver la vie. Les seuls échantillons qui nous restent de sa méthode d'instruction religieuse se trouvent dans ces épîtres. Il se compare à David, l'homme, selon le cœur de Dieu, qui avait été coupable à la fois d'adultère et d'homicide. Il déclare se repentir : il implore le pardon du Tout-Puissant et supplie ensuite sa chère amie pour

l'amour du Christ de faire un faux serment. Après avoir échappé ainsi au gibet, il erra pendant plusieurs années en Irlande et en Angleterre, mendiant, escroquant, changeant de personnage, faisant des faux, incarcéré en divers lieux et sous divers noms. En 1684 il fut mis au pilori, convaincu d'avoir contrefait la signature du primat Sancroft. De sa prison il écrivit au primat pour lui demander grâce. On peut encore lire cette lettre avec toutes ses fautes contre la grammaire et l'orthographe [1]. Young reconnaissait sa faute, souhaitait que ses yeux devinssent deux sources de larmes, déclarait qu'il n'aurait plus la paix avec sa conscience jusqu'à ce qu'il eût reçu l'absolution épiscopale, et proclamait sa haine des Dissidents. Comme toute cette contrition et toute cette orthodoxie ne produisit aucun effet, le pénitent eut recours à un autre artifice, après avoir juré dans son amertume de se venger de Sancroft. L'insurrection de l'ouest venait d'éclater. Dans toute la contrée les magistrats ne prêtaient que trop l'oreille aux accusations contre les Whigs et les Non-Conformistes. Young déposa sous serment qu'à sa connaissance un complot avait été tramé dans le comté de Suffolk pour assassiner le roi Jacques : il nomma un pair, plusieurs gentilshommes et dix ministres presbytériens comme affiliés à ce projet régicide. Quelques-uns des accusés furent traduits en justice, et Young comparut comme témoin ; mais sa déposition fut démontrée entièrement fausse. Bientôt après la Révolution il fut encore convaincu de faux, mis au pilori pour la quatrième ou cinquième fois et envoyé à Newgate. C'est pendant qu'il y était que la pensée lui vint de voir s'il ne serait pas plus heureux en dénonçant les Jacobites qu'il l'avait été en dénonçant les Puritains.

Il s'adressa d'abord à Tillotson : il révéla un horrible complot contre Leurs Majestés, un complot aussi noir que l'enfer, dans lequel étaient compromis quelques-uns des principaux personnages d'Angleterre. Tillotson, quoique ayant peu de confiance dans une révélation venue de pareille source, crut que son serment comme membre du Conseil-Privé lui imposait le devoir d'en parler à Guillaume. Guil-

[1] M. Macaulay cite ici une phrase comme échantillon de l'orthographe et du style de R. Young : « O fie that ever it should be said that a Clergyman have committed such *durty* actions. »

laume, selon son habitude, traita la chose très-légèrement : « Je suis certain, » dit-il, « que c'est quelque sale intrigue, et je ne veux pas qu'on trouble personne sous de pareils prétextes. » Après cette rebuffade, Young resta quelque temps tranquille. Mais lorsque Guillaume fut en Hollande et que la nation fut agitée par la double crainte d'une invasion française et d'une insurrection jacobite, un faux accusateur pouvait espérer d'obtenir des auditeurs favorables. Le simple serment d'un homme bien connu des geôliers de vingt prisons ne pouvait faire tort à personne. Mais Young avait une arme qui de toutes les armes est la plus redoutable à l'innocence. Ayant vécu quelque temps de l'art de contrefaire les diverses écritures, il y avait acquis un tel talent que les experts en écriture eux-mêmes pouvaient difficilement découvrir la différence entre ses imitations et l'original. Il s'était fait une collection de lettres écrites par les personnages marquants soupçonnés d'hostilité au gouvernement, tantôt en volant des autographes, tantôt en écrivant sous divers noms pour demander un renseignement sur des domestiques ou des ecclésiastiques. Il rédigea enfin un document qui devait être la pièce officielle d'une association formée pour rétablir le roi banni sur son trône. Les signataires s'engageaient, en présence de Dieu, à prendre les armes pour le service de Jacques et à s'emparer du prince d'Orange mort ou vif. A cette pièce, Young mit les noms de Marlborough, de Cornbury, de Salisbury, de Sancroft et de Sprat, évêque de Rochester et doyen de Westminster.

Il s'agissait ensuite de glisser le document dans quelque cachette chez un des personnages dont les signatures étaient contrefaites. Young ne pouvait sortir de Newgate et fut forcé d'employer un instrument subalterne. A cet effet, il choisit un misérable nommé Blackhead, jadis convaincu de parjure et condamné à avoir les oreilles coupées. Le choix n'était pas heureux, car Blackhead n'avait aucune des qualités qu'exige le métier de faux témoin, excepté la scélératesse. Rien en lui de plausible et de persuasif; sa voix était rauque; la perfidie était gravée dans tous les traits de sa jaune figure. Pas d'invention, pas de présence d'esprit; tout ce qu'il pouvait faire c'était de répéter par cœur les mensonges qu'on lui dictait.

Cet homme, instruit par son complice, se rendit au palais de Sprat à Bromley, s'y introduisit comme le serviteur confidentiel d'un docteur en théologie imaginaire, remit au prélat, en fléchissant le genou, une lettre ingénieusement fabriquée par Young, et reçut la bénédiction épiscopale avec tous les signes de la plus profonde vénération. Les domestiques de Sprat firent bon accueil au domestique étranger. Il fut conduit au cellier, but à la santé de leur maître et les pria de lui montrer le palais. Ils n'osèrent pas le faire entrer dans aucun des appartements privés. Blackhead les ayant en vain importunés pour voir le cabinet de l'évêque, dut se contenter de laisser tomber le document de l'Association dans un vase à fleur placé dans un parloir à côté de la cuisine.

Tout ayant été préparé ainsi, Young informa les ministres qu'il pouvait leur dire une chose de la plus haute importance pour le salut de l'Etat, et qu'il les suppliait de l'entendre. Cette requête leur parvint le jour le plus rempli d'inquiétudes d'un mois où les inquiétudes ne leur étaient pas épargnées. Tourville venait d'appareiller. L'armée de Jacques s'embarquait. Londres était agitée par les rumeurs sur la désaffection des officiers de marine. La reine délibérait pour savoir si elle casserait ceux qui étaient suspects ou si elle essayerait d'en appeler à leur honneur et à leur patriotisme. En un tel moment, les ministres ne pouvaient refuser d'écouter quiconque se disait en état de fournir d'utiles renseignements. Young et son complice furent conduits devant le Conseil-Privé. Ils accusèrent là Marlborough, Cornbury, Salisbury, Sancroft et Sprat de haute trahison. Ces grands personnages, dit Young, avaient invité Jacques à envahir l'Angleterre en lui promettant de se joindre à lui. L'éloquent et spirituel évêque de Rochester s'était chargé de rédiger un Manifeste qui soulèverait la nation contre le gouvernement du roi Guillaume. Les conspirateurs s'étaient liés entre eux par un document écrit. Ce document signé de leur main se trouverait à Bromley si on le cherchait bien. Young recommandait particulièrement qu'on examinât avec soin les vases à fleurs de l'évêque.

Les ministres prirent l'alarme : la dénonciation était bien circonstanciée et en partie vraisemblable. Les rapports de Marlborough avec Saint-Germain étaient bien connus de

Caermarthen, de Nottingham et de Sidney. Cornbury était une créature de Marlborough, le fils d'un non-jureur, conspirateur notoire. Salisbury était papiste; Sancroft, quelques mois auparavant, avait été, trop justement en apparence, soupçonné d'inviter les Français à envahir l'Angleterre. De tous les accusés, c'était Sprat qu'on pouvait le moins croire capable de prendre part à un complot hasardeux. Il n'avait ni enthousiasme ni constance. Son ambition et son esprit de parti avaient toujours été contenus par ses goûts de bien-être et la peur de compromettre sa sûreté personnelle. Il avait bien à se reprocher quelques complaisances criminelles inspirées par l'espoir de gagner la faveur de Jacques; il avait siégé dans la Haute-Commission, il avait concouru à divers décrets iniques prononcés par cette Cour, et il avait d'une main tremblante et en balbutiant lu la Déclaration de tolérance dans le chœur de l'Abbaye de Westminster; mais il s'était arrêté là. Aussitôt qu'on se dit tout bas que la Constitution civile et religieuse de l'Angleterre serait, avant peu, vengée par des moyens extraordinaires, il avait résigné les pouvoirs exercés pendant deux ans en opposition avec les lois et s'était hâté de faire sa paix avec ses collègues du clergé. Dans la Convention, il avait voté pour une régence; mais il avait prêté serment aux nouveaux souverains sans hésitation aucune, avait joué un rôle proéminent dans la cérémonie du couronnement, et c'était par sa plume habile qu'avaient été ajoutées au formulaire des prières publiques pour le 5 novembre ces phrases exprimant la reconnaissance de l'Eglise pour la seconde grande délivrance opérée providentiellement ce jour-là. Un pareil homme, jouissant d'un riche revenu, d'un siége à la Chambre des Lords, d'une agréable résidence à l'ombre des ormes de Bromley et d'une autre dans les cloîtres de Westminster, n'était pas de ceux qui s'exposent volontiers au martyre. A la vérité, il ne vivait pas en très-bons termes avec le gouvernement; car, après l'amour de son repos, le sentiment qui semble avoir exercé la plus grande influence sur sa conduite politique, était sa haine des Puritains, haine qui naissait non de ses principes de religion, mais de son épicurisme. Leur austérité était un reproche pour sa vie indolente et luxueuse. Leur phraséologie choquait son goût délicat, et quand il était question de cette secte, son

humeur facile l'abandonnait. Détestant les Non-Conformistes autant qu'il les détestait, il ne pouvait avoir beaucoup de zèle pour un prince que les Non-Conformistes regardaient comme leur protecteur. Mais les défauts et les faiblesses de Sprat garantissaient amplement que son dépit contre Guillaume n'irait jamais jusqu'à l'entraîner dans un complot tendant à ramener Jacques. Il est difficile de dire pourquoi Young attribuait le rôle le plus périlleux dans une entreprise féconde en périls à un homme si singulièrement souple, prudent et amoureux de ses aises.

Le premier acte des ministres fut d'envoyer Marlborough à la Tour. Il était de beaucoup le plus redoutable de tous les accusés, et la reine ainsi que ses principaux conseillers savaient qu'il avait en effet entretenu une correspondance de trahison avec la cour de Saint-Germain : c'était là un fait, que Young fût ou non digne de foi. Un des clercs du Conseil et plusieurs messagers d'Etat furent envoyés à Bromley avec un warrant de Nottingham. Sprat fut mis en arrestation. On fouilla tous les appartements où l'on pouvait raisonnablement supposer qu'il aurait caché un document d'importance, la bibliothèque, la salle à manger, le salon, la chambre à coucher, les cabinets contigus. On examina attentivement tous ses papiers, parmi lesquels on trouva beaucoup de bonne prose et probablement quelques mauvais vers, mais pas une ligne de trahison. Les agents du ministère n'oublièrent pas la recommandation au sujet des vases à fleurs; mais il ne leur vint pas à l'idée de regarder dans la pièce où Blackhead avait glissé le papier dénoncé; car cette pièce était près des offices occupés par les domestiques : le prélat et sa famille n'y descendaient guère. Les messagers d'Etat retournèrent à Londres avec leur prisonnier, mais sans le document qui, si on l'eût découvert, aurait pu lui être fatal.

Il était nuit lorsqu'il arriva à Westminster, où on le laissa passer la nuit dans la chambre à coucher de son doyenné. Là encore on examina les armoires et les livres de sa bibliothèque, des sentinelles firent faction à sa porte, mais avec l'ordre précis de se conduire civilement et de ne pas troubler les gens de la maison.

Le lendemain Sprat fut conduit devant le Conseil. Nottingham dirigea l'interrogatoire avec beaucoup de bienveil-

lance et de courtoisie. Le prélat ayant la conscience de son innocence, répondit avec calme et fermeté. Il ne se plaignit pas : « Je me soumets, » dit-il, « aux exigences de l'Etat en un temps de défiance et de péril comme celui-ci. » On lui demanda s'il avait rédigé un manifeste pour le roi Jacques, s'il avait entretenu une correspondance avec la France, s'il avait signé aucun acte d'association jacobite, et s'il avait connaissance d'une association de ce genre. A toutes ces questions il put en toute vérité répondre négativement, sur la parole d'un chrétien et d'un évêque. On le ramena à son doyenné. Il y resta dix jours avec défense d'en sortir; mais après cette captivité peu rigoureuse, comme on ne découvrit rien qui pût l'incriminer, il eut la permission de retourner à Bromley.

Pendant ce temps les accusateurs avaient tissu une nouvelle trame. Blackhead fit une seconde visite à Bromley, retira la pièce dénoncée du lieu où l'on n'avait pu la trouver et la rapporta à Young. Une des deux femmes de Young alla la remettre aux bureaux du secrétaire d'Etat, et dit un mensonge inventé par son mari pour expliquer comment une pièce de cette importance était tombée entre ses mains. Mais il n'était plus aussi aisé d'effrayer les ministres que dix jours auparavant. La bataille de La Hogue avait mis fin à toutes les craintes d'une invasion. Nottingham, au lieu d'envoyer un warrant à Bromley, écrivit simplement à Sprat pour le prier de venir lui parler à Whitehall. Le prélat accusé obéit promptement, et fut confronté avec Blackhead devant le Conseil. La vérité éclata alors. L'évêque se rappela la voix et le regard de l'homme qui lui avait demandé à genoux la bénédiction épiscopale. Le secrétaire de l'évêque confirma les assertions de son maître. Le faux témoin perdit bientôt sa présence d'esprit. Son jaune visage prit une teinte livide ; sa physionomie devint effrayante ; sa voix, généralement grossière et rauque, n'eut plus qu'un accent timide. Les membres du Conseil virent sa confusion et lui firent subir l'interrogatoire le plus serré. Il essaya d'abord de bégayer son premier mensonge avec les termes appris par cœur, mais il vit qu'il n'avait plus d'autre ressource que d'avouer la vérité. Il reconnut donc qu'il avait voulu tromper le Conseil par un faux rapport de sa visite à Bromley, et après mainte prévarica-

tion, il raconta comment Young l'avait envoyé deux fois pour cacher le document dans les vases de l'évêque, et puis pour l'en retirer.

On confronta les deux complices. Young, avec un front d'airain, nia tout. Il ne savait ce que signifiait l'histoire des vases à fleurs. — « En ce cas, » s'écrièrent simultanément Nottingham et Sidney, « pourquoi tant recommander qu'on fouillât les vases de Bromley? » — « Jamais je n'ai donné cette indication, » répliqua Young. — « Comment osez-vous le nier? » s'écria tout le Conseil; « nous nous en souvenons tous. » Le drôle ne se déconcerta pas : avec une impudence dont Titus Oates aurait pu être jaloux : — « Cette histoire des vases à fleurs, dit-il, est une invention concertée entre l'évêque et Blackhead. L'évêque a gagné Blackhead, et ils cherchent ensemble à étouffer la révélation du complot. » C'en était trop. Le Conseil sourit en levant les mains : — « Comment veux-tu nous faire croire, » s'écria Caermarthen, « que l'évêque aurait caché ce papier là où il y avait dix à « parier contre un que nos messagers l'auraient trouvé, quand « la découverte d'un tel papier pouvait le faire pendre! »

Les faux accusateurs furent emprisonnés. L'évêque prit congé des ministres en les remerciant de leur loyale et honorable conduite à son égard. Dans l'antichambre, il trouva Young entouré d'une foule de gens qui le regardaient, tandis que Young, assis, bravait cet examen curieux avec la sérénité d'un homme qui avait vu de plus nombreuses multitudes du haut de la moitié des piloris de l'Angleterre. « Young, » lui dit Sprat, « votre conscience doit vous dire que vous m'avez cruellement calomnié. Je suis fâché pour vous-même que vous persistiez à nier ce que votre complice a confessé. » — « Confessé, » répliqua Young; « non, tout n'est pas confessé encore, et vous l'apprendrez à vos dépens. Vous oubliez ce que c'est qu'une mise en accusation, Milord. Quand le Parlement siégera, vous entendrez encore parler de moi. » — « Que Dieu vous donne le repentir, » répondit l'évêque; « car, soyez-en bien certain, vous êtes plus en danger d'être damné que moi d'être mis en accusation [1]. »

[1] Cette version de ce complot est principalement prise de la Relation de Sprat lui-même; Relation de la dernière machination de Stephen Black-

Quarante-huit heures après la découverte de cet exécrable fraude, Marlborough fut admis à donner caution. Young et Blackhead lui avaient rendu un inestimable service. Il est certain aujourd'hui qu'il était compromis dans un complot tout aussi criminel que celui qui lui était faussement imputé, et que le gouvernement tenait les preuves morales de sa culpabilité. Mais ses contemporains n'avaient pas comme nous les preuves matérielles de sa trahison devant les yeux, tandis qu'ils le voyaient accusé d'un acte dont il était innocent, que le parjure et le faux avaient été mis en œuvre pour le perdre et qu'en conséquence de ces machinations il venait de passer quelques semaines à la Tour. L'esprit public faisait une confusion très-naturelle entre sa disgrâce et son emprisonnement. Il avait été emprisonné sans cause suffisante. Ne pouvait-on pas, en l'absence de toute enquête, présumer raisonnablement qu'il avait été disgracié aussi sans cause suffisante? Il était certain qu'une vile calomnie sans le moindre fondement l'avait fait traiter en criminel au mois de mai. N'était-il pas probable alors que la calomnie avait pu le priver de la faveur de son maître dans le mois de janvier?

L'esprit de Young n'était pas à bout de ressources. A peine revenu de Whitehall à Newgate, il se mit à combiner un nouveau complot et à chercher un nouveau complice. Il s'adressa à un nommé Holland, qui vivait au dernier degré de l'indigence. Jamais, disait Young, occasion ne fut plus belle. Un hardi et habile homme pouvait aisément gagner cinq cents livres sterling. Cinq cents livres sterling! C'était pour Holland une richesse fabuleuse. Que fallait-il faire pour cela? demanda-t-il. — Rien que de dire la vérité, lui fut-il répondu, la vérité matérielle, un peu déguisée et coloriée. Il existait réellement un complot et les preuves en eussent été données si Blackhead ne s'était pas vendu. Sa désertion rendait nécessaire le secours de la fiction. « Vous saurez que vous et moi nous étions à la taverne du *Homard* dans Southwark; quelques inconnus entrèrent après nous dans la taverne. Ils dirent un mot de passe avant d'être introduits, ils étaient

head et de Robert Young, 1692. Il est peu de récits mieux écrits dans notre langue.

tous en manteaux de camelot blanc. Ils signèrent le pacte de l'association en notre présence. Ils payèrent ensuite leur shelling et se retirèrent. Il faut que vous soyez prêt à reconnaître milord Marlborough et l'évêque de Rochester. Comment les reconnaître? demanda Holland, je ne les ai jamais vus. — Tâchez de les voir aussitôt que possible, dit le tentateur. L'évêque sera à l'abbaye de Westminster. Tout individu qui habite les environs de la Cour vous désignera milord Marlborough. »

Holland se rendit immédiatement à Whitehall et répéta cette conversation à Nottingham. Le misérable imitateur d'Oates fut poursuivi par ordre du gouvernement, comme prévenu de parjure, d'excitation au parjure et de faux. Il fut convaincu et condamné. Exposé de nouveau au pilori, ce dont il ne se souciait guère, il y reçut de la populace une lapidation comme on en avait rarement reçu [1]. Après ce châtiment il resta perdu pendant quelques années parmi les filous, les escrocs et les voleurs qui infestaient la capitale. Enfin dans l'année 1700 il sortit de son obscurité et excita un moment l'attention publique. Les gazettes annoncèrent que Robert Young, clerc autrefois si fameux, avait été accusé de faire de la fausse monnaie, traduit en justice, jugé coupable, condamné à mort, et que ce révérend personnage avait été pendu à Tyburn, après avoir édifié les nombreux spectateurs de son supplice par son repentir [2].

[1] Baden aux Etats Généraux, 14 (24) février 1693.
[2] Portman, 13 et 20 avril 1700; *Postboy*, 18 avril; *Flying-Post*, 20 avril.

FIN DU TOME DEUXIÈME.

Digitized by Google

TABLE

DU TOME DEUXIÈME.

CHAPITRE PREMIER.

	Pages.
Le Parlement se réunit. — Retraite d'Halifax.	1
Vote de subsides.	2
Le Bill des droits passe.	3
Enquête sur les abus de l'administration de la marine.	5
Enquête sur la conduite de la guerre d'Irlande.	6
Réception faite à Walker en Angleterre.	8
Edmond Ludlow.	10
Violence des Whigs.	14
Mises en accusation.	15
Comité de meurtre.	16
Malveillance de Jean Hampden.	17
1690. — Bill des Corporations.	21
Débats sur le Bill d'Indemnité.	27
Sir Robert Sawyer.	28
Le roi forme le projet de se retirer en Hollande.	32
On parvient à le détourner de ce projet.	33
Les Whigs veulent s'opposer à son voyage en Irlande.	34
Guillaume proroge le Parlement.	35
Joie des Tories.	36
Dissolution du Parlement et élections générales.	38
Changement dans la haute administration.	40
Caermarthen premier ministre.	41
Sir John Lorother.	43
Origine et progrès de la corruption parlementaire en Angleterre.	44
Sir John Trevor.	50
Godolphin se retire.	51
Changements à l'Amirauté.	52
Changement dans les Commissions de Lieutenance.	53
Dispositions des Whigs.	55
Intrigues de quelques Whigs avec Saint-Germain. — Shrewsbury. — Ferguson.	56
Espérances des Jacobites.	57
Le nouveau Parlement se réunit.	58
Fixation du revenu.	59
Dispositions en faveur de la princesse de Danemark.	62

Pages.
Bill qui déclare valides les Actes du précedent Parlement. 69
Débats sur les changements dans la lieutenance. . . . 71
Bill d'Abjuration. 72
Acte de Grâce. 77
Prorogation du Parlement. . 80
Préparatifs de la première guerre. 81
Administration de Jacques II à Dublin. . . . . *Ib.*
Force auxiliaire envoyée de France en Irlande. . . . 84
Plan des Jacobites anglais. — Clarendon. — Aylesbury. — Dartmouth. 87
Penn 88
Preston. 89
Les Jacobites trahis par Fuller. 90
Crone est arrêté. 92
Embarras de Guillaume. . . 93
Conduite de Shrewsbury. . . 94
Le Conseil des Neuf. . . . 97
Conduite de Clarendon. . . 99
Penn obligé de fournir caution. *Ib.*
Entrevue de Guillaume avec Burnet. 100
Guillaume part pour l'Irlande. 101
Procès de Crone. . . . . *Ib.*
Danger d'invasion et d'insurrection. — La flotte de Tourville dans la Manche. . . 103
Arrestation de personnes suspectes. 104
Torrington reçoit l'ordre de livrer bataille à Tourville. . 105
Combat du cap *Beachy*. . . 107
Alarme à Londres. — Bataille de Fleurus. 109
Esprit de la nation. 110
Conduite de Shrewsbury. . . 112

CHAPITRE II.

Pages.
Guillaume débarque à Carrickfergus et se porte sur Belfast. 114
Etat de Dublin. 116
Dispositions militaires de Guillaume. 117
Guillaume marche vers le Sud. 118
L'armée irlandaise se retire. . 119
Les Irlandais prennent position à la Boyne. 121
L'armée de Jacques. . . . 122
L'armée de Guillaume. . . . 123
Walker, alors évêque de Derry, accompagne l'armée. . . . 125
Guillaume fait la reconnaissance de la position de l'ennemi. 126
Guillaume est blessé. . . . *Ib.*
Bataille de la Boyne. . . . 128
Fuite de Jacques. 134
Perte des deux armées. . . 136
Reddition de Drogheda. . . 136
Jacques s'enfuit en France. . 137
Evacuation de Dublin par les troupes françaises et irlandaises. 139
Entrée de Guillaume à Dublin. 141
Effet produit en France par les nouvelles d'Irlande. . . . *Ib.*
Effet produit à Rome par les nouvelles d'Irlande. . . . 142
Effet produit à Londres par les nouvelles d'Irlande. . . . 143
Jacques arrive en France. — Accueil qu'il y reçoit. . . 145
Tourville tente une descente en Angleterre. 147
Destruction de Teignmouth. . 150
Irritation du peuple anglais contre les Français. . . . 151
La presse jacobite. 153

Pages.

La formule de prière et d'humiliation des Jacobites. . . 155
Opérations militaires en Irlande. — Prise de Waterford. 158
L'armée irlandaise réunie à Limerick. — Lauzun déclare que la place ne peut être défendue. 160
Les Irlandais insistent pour défendre Limerick. 161
Tyrconnel ne veut pas qu'on défende Limerick. . . . 163
Limerick défendue par les seuls Irlandais. 164
Sarsfield surprend l'artillerie anglaise. 166
Arrivée de Baldearg O'Donnel à Limerick. 167
Les assiégeants souffrent des pluies. 170
Assaut manqué. — Levée du siége. . . . . *Ib.*
Tyrconnel et Lauzun vont en France. 172
Guillaume retourne en Angleterre. . . . . *Ib.*
Accueil qu'on lui fait. . . . 173
Expédition dans le sud de l'Irlande. 174
Marlborough prend Cork. . . 175
Marlborough prend Kinsale. . 176
Affaires d'Ecosse. 177
Intrigues de Montgomery avec les Jacobites. . . . . *Ib.*
Guerre dans les Highlands. . 179
Construction du fort Guillaume. 180
Le Parlement écossais se réunit. 181
Melville Lord-Haut-Commissaire. 182
Le gouvernement obtient une majorité. . . . . *Ib.*
Législation ecclésiastique. . . 184
La coalition entre le Club et les Jacobites est dissoute. . . 190
Les chefs du Club se dénoncent mutuellement. 192
Adhésion générale au gouvernement ecclésiastique. . . 195
Plaintes des Episcopaux. . . 196
Les Non-Jureurs presbytériens. 198
Guillaume est mécontent des arrangements ecclésiastiques faits en Ecosse. 202
Réunion de l'assemblée générale de l'Eglise d'Ecosse. . *Ib.*
Etat des affaires sur le Continent 203
Le duc de Savoie entre dans la coalition. 204
Vote des subsides. 205
Budget des recettes. 206
Procedures contre Torrington. 208
Torrington jugé et acquitté. . 210
Animosité des Whigs contre Caermarthen. 211
Complot jacobite. 214
Les principaux conspirateurs se reunissent. 215
Les conspirateurs décident que Preston sera envoyé à Saint-Germain. 216
Papiers confiés à Preston. . . 217
Avis du complot est donné à Caermarthen. 219
Preston et ses compagnons sont arrêtés. . . . . *Ib.*

CHAPITRE III.

Pages.

Voyage de Guillaume à La Haye. 222
Entrée de Guillaume à La Haye. 223
Congrès de La Haye. . . . 227
Guillaume son propre ministre des Affaires Etrangères. . . 229

Pages.
Guillaume obtient une tolérance pour les Vaudois. 232
Vices inhérents de toute coalition. 233
Siége et prise de Mons. . . . 234
Retour de Guillaume en Angleterre. — Jugements de Preston et d'Ahston. 236
Exécution d'Ashton. . . . 238
Irrésolution de Preston. — Ses aveux. 239
Indulgence pour les conspirateurs. — Clarendon. . . . 241
Dartmouth. 242
Turner. — Penn. 243
Mort de Georges Fox. — Son caractère. . . . . *Ib.*
Entrevue de Penn et de Sidney. 249
Preston est pardonné. . . . 251
Joie des Jacobites en apprenant la prise de Mons. . . 252
Les siéges vacants sont donnés. 253
Tillotson, archevêque de Cantorbéry. 254
Conduite de Sancroft. . . . 256
Différends entre Sancroft et Ken. 258
Haine de Sancroft pour l'Eglise établie. — Il pourvoit à la succession épiscopale en désignant des Non-Jureurs. . 259
Les nouveaux évêques. . . . 261
Sherlock, doyen de Saint-Paul. 262
Trahison de quelques-uns des serviteurs de Guillaume. . 270
Russell. 272
Godolphin. 274
Marlborough. 276
Guillaume retourne sur le Continent. 280
Campagne de 1691 dans la Flandre. 282
Guerre en Irlande. 283
Etat de la partie anglaise de l'Irlande. 284
Etat de la partie de l'Irlande restée soumise à Jacques. . 288
Dissensions qui existaient à Limerick parmi les Irlandais. 290
Retour de Tyrconnel en Irlande. 293
Arrivée à Limerick d'une flotte française. — Saint-Ruth. . . 295
Les Anglais entrent en campagne. 296
Prise de Ballymore. 297
Siége et prise d'Athlone. . . *Ib.*
Retraite de l'armée irlandaise. 303
Saint-Ruth se décide à livrer bataille. 305
Bataille d'Aghrim. 307
Reddition de Galway. . . . 310
Mort de Tyrconnel. 313
Second siége de Limerick. . . 314
Les Irlandais désirent capituler 316
Négociations entre les chefs irlandais et les assiégeants. . 317
Capitulation de Limerick. . . 321
Les troupes irlandaises sont requises de choisir entre leur pays et la France. 323
La plus grande partie des troupes irlandaises se décide pour la France. 324
Beaucoup d'Irlandais qui se sont enrôlés pour la France désertent. 326
La dernière division de l'armée irlandaise fait voile de Cork pour la France. 327
Etat de l'Irlande après la guerre. 329

CHAPITRE IV.

Pages.
Ouverture du Parlement. . . 334
Débats relatifs aux appointements et honoraires des agents du gouvernement. . 335
Les papistes sont exclus de toute fonction publique en Irlande. 338
Débats relatifs au commerce avec les Indes Orientales. . 341
Débats à l'occasion du Bill réglant les jugements de haute trahison. 362
Complot formé par Marlborough contre le gouvernement de Jacques. 371
Le complot de Marlborough est révélé par les Jacobites. . 375
Bruits divers répandus sur la disgrâce de Marlborough. . 378
Rupture entre Marie et Anne. 380
Complot de Fuller. 383
Fin de la session. — Le Bill pour assurer le traitement des juges est rejeté. . . . 392
Changements ministériels en Angleterre. 396
Changements ministériels en Ecosse. 397
Situation des montagnes d'Ecosse. 399
Breadalbane employé à négocier avec les clans rebelles. . 400
Le gouvernement français se détermine à envoyer une expédition contre l'Angleterre. 428
Jacques croit que la flotte anglaise est favorablement disposée pour lui. 429
Conduite de Russell. 430
Naissance d'une fille de Jacques. 432
Préparatifs en Angleterre pour repousser l'invasion. . . . 433
Jacques va joindre son armée à La Hogue. 434
Déclaration de Jacques. . . . 435
Effet produit par la Déclaration de Jacques. 436
Jonction des deux flottes et caractère de la flotte anglaise. 440
Réjouissances en Angleterre. . 446
Complot de Young. 450

FIN DE LA TABLE DU TOME DEUXIÈME.

SAINT-DENIS. — TYPOGRAPHIE DE DROUARD.

568120 SBN

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google